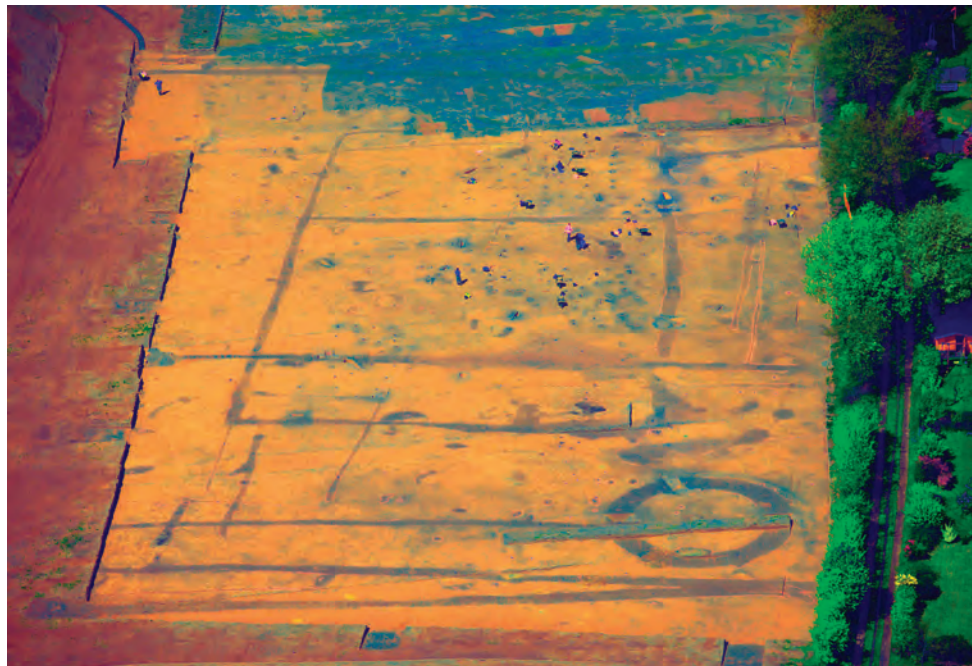


Bretagne, Ille-et-Vilaine, Ercé-près-Liffré
ZAC du Bocage de l'Illet - tranche n°1

Un cercle funéraire du Bronze final et un habitat enclos du haut Moyen Âge

sous la direction de

Emmanuelle Ah Thon



Inrap Grand Ouest
Septembre 2014

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Ercé-près-Liffré
ZAC du Bocage de l'Illet - tranche n°1

Un cercle funéraire du Bronze final et un habitat enclos du haut Moyen Âge

sous la direction de

Emmanuelle Ah Thon

par

**Emmanuelle Ah Thon
Stéphane Blanchet
Pierre Poilpré**

avec la collaboration de

**Vérane Brisotto
Charlotte Hallavant
Françoise Labaune-Jean
Hervé Morzadec
Théophile Nicolas
Myriam Le Puil-Textier**

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Septembre 2014

Photo de couverture : Vue aérienne du chantier de fouille depuis le sud.
Traitement par le logiciel DStretch, filtre YBK, favorisant les pigments bleus
et noirs. Crédit Hervé Paitier, Inrap

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

| | |
|----|----------------------------------|
| 9 | Fiche signalétique |
| 10 | Mots-clefs des thesaurus |
| 11 | Intervenants |
| 13 | Notice scientifique |
| 13 | État du site |
| 14 | Localisation de l'opération |
| 15 | Implantation cadastrale |
| 16 | Arrêté de prescription |
| 23 | Définition des moyens |
| 25 | Projet scientifique |
| 41 | Arrêté d'autorisation de fouille |

Résultats

| | | |
|----|-------------|---|
| 45 | I. | Introduction |
| 45 | I.1 | Circonstances de l'intervention |
| 47 | I.2 | État des connaissances avant l'opération |
| 47 | I.2.1 | Le cadre géographique et géologique |
| 52 | I.2.2 | Le contexte archéologique et historique |
| 52 | I.2.2.1 | Le contexte archéologique |
| 54 | I.2.2.2 | Le contexte historique – Pierre Poilpré, Inrap |
| 63 | I.3 | Stratégie et méthode mises en oeuvre |
| 63 | I.3.1 | Les objectifs scientifiques de l'opération |
| 64 | I.3.2 | Les moyens mis en oeuvre |
| 64 | I.3.2.1 | Le décapage |
| 67 | I.3.2.2 | La fouille et l'enregistrement des données |
| 69 | I.3.2.3 | La post-fouille et les études connexes |
| 71 | II. | Résultats |
| 71 | II.1 | Des indices d'occupations du Néolithique |
| 71 | II.1.1 | Les éléments mobiliers rapportables au Néolithique |
| 72 | II.1.2 | La fosse 238 |
| 73 | II.2 | Une occupation de l'âge du Bronze |
| 73 | II.2.1 | Les éléments mobiliers rapportables à l'âge du Bronze |

| | | |
|-----|--------------|---|
| 73 | II.2.2 | Un enclos circulaire du Bronze final – Stéphane Blanchet, Myriam Le Pui-Textier, Théophile Nicolas, Inrap |
| 74 | II.2.2.1 | La méthode de fouille |
| 75 | II.2.2.2 | Le fossé d'enclos et la stratigraphie du comblement |
| 78 | II.2.2.3 | L'aire centrale et la tombe à crémation secondaire |
| 80 | II.2.2.4 | Étude de la tombe à crémation secondaire – Myriam Le Pui-Textier, Inrap |
| 82 | II.2.2.5 | Le mobilier associé – Théophile Nicolas, Inrap |
| 85 | II.2.2.6 | Synthèse et discussion |
| 88 | II.3 | Une occupation du haut Moyen Âge |
| 88 | II.3.1 | Un héritage antique ? |
| 89 | II.3.2 | Un habitat du haut Moyen Âge |
| 89 | II.3.2.1 | Présentation générale |
| 89 | II.3.2.2 | Le réseau fossoyé |
| 89 | II.3.2.2.a | Le chemin |
| 92 | II.3.2.2.b | Le fossé 74 |
| 94 | II.3.2.2.c | Une trame parcellaire d'origine ancienne ? |
| 106 | II.3.2.2.d | Une organisation en parcelles |
| 121 | II.3.2.3 | Les structures domestiques et agricoles |
| 121 | II.3.2.3.a | Les structures de la parcelle 1 |
| 152 | II.3.2.3.b | Les structures de la parcelle 2 |
| 157 | II.3.2.3.c | Les structures de la parcelle 3 |
| 158 | II.3.2.3.d | Les structures de la parcelle 4 |
| 168 | II.3.2.3.e | Les structures de la parcelle 5, 6 et 7 |
| 172 | II.3.2.3.f | Les structures situées en périphérie de la parcelle 1 |
| 181 | II.3.2.3.g | Les fosses racinaires |
| 182 | II.4 | Le parcellaire moderne à contemporain |
| 183 | II.5 | Deux bâtiments mal datés |
| 189 | III. | Synthèse des résultats |
| 189 | III.1 | Des indices d'occupations du Néolithique |
| 189 | III.2 | Une occupation de l'âge du Bronze |
| 189 | III.3 | Des indices d'occupation antique |
| 190 | III.4 | Une occupation dense du haut Moyen Âge |
| 190 | | Un élément structurant : le chemin du Mez |
| 194 | | Un parcellaire agricole d'origine ancienne ? |
| 195 | | Une occupation organisée en parcelles |
| 198 | | Une réorganisation de l'occupation altomédiévale à partir du IX ^e siècle |
| 199 | | L'aménagement du territoire au premier Moyen Âge |
| 203 | III.5 | Les aménagements récents |
| 205 | IV. | Conclusion |
| 207 | V. | Bibliographie |

Études et inventaires

- 215 **I. La céramique protohistorique** – Théophile Nicolas, Inrap
- 219 **II. La céramique historique** – Françoise Labaune-Jean, Inrap
- 239 **III. Étude pétrographique de la céramique du haut Moyen Âge** –
Hervé Morzadec, Inrap
- 262 **IV. Étude du macro-outillage** – Véra Brissetto, Inrap
- 265 **V. Expertise carpologique** – Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le
Mirail
- 271 **VI. Étude documentaire et topographique** – Pierre Poilpré, Inrap
- 295 **VII. Datations radiocarbone** – Beta Analytic
- 308 **VIII. Inventaire des faits**
- 324 **IX. Inventaire des prélèvements**
- 326 **X. Inventaire des minutes**
- 328 **XI. Inventaire des figures**



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Ercé-près-Liffré

Adresse ou lieu-dit
ZAC du Bocage de l'Illet
Tranche n°1

Codes

Code INSEE
35107

Numéro d'entité archéologique dans la base de données «Patriarche»
35 107 0007

Coordonnées géographiques et altimétriques (RGF93)

Coordonnées Lambert Zone 7
(CC48)

x : 1364,655
y : 7238,150
z : 64 à 66 m NGF

Références cadastrales

Commune
Ercé-près-Liffré

Année
2012

Section(s)
AB

Parcelle(s)
373

Statut du terrain

Non communiqué

Propriétaire du terrain

Commune d'Ercé-près-Liffré

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2012-282

Numéro de l'arrêté d'autorisation de fouille
2013-108

Numéro de l'opération
F103618

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune d'Ercé-près-Liffré
Place de la Mairie
35340 Ercé-près-Liffré

Nature de l'aménagement

Zone d'Aménagement Concerté

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Responsable scientifique de l'opération

Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Final
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Final
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Macro-restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs

| Prénom, nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Stéphane Deschamps, SRA | Conservateur régional de l'archéologie | Prescription et contrôle scientifique |
| Anne Villard-Le Tiec, SRA | Conservateur du Patrimoine | Prescription et contrôle scientifique |
| Claude Le Potier, Inrap | Directeur interrégional Grand Ouest | Mise en place et suivi de l'opération |
| Arnaud Dumas, Inrap | Administrateur | Mise en place et suivi de l'opération |
| Michel Baillieu, Inrap | Adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Thomas Arnoux, Inrap | Assistant opérationnel | Mise en place et suivi de l'opération |
| Christelle Picault, Inrap | Assistante opérationnelle | Plannification des personnels |
| Nathalie Ruaud, Inrap | Logisticienne | Logistique |

Équipe de fouille

| Prénom, nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--------------------------|---|
| Emmanuelle Ah Thon, Inrap | Technicienne d'opération | Responsable scientifique |
| Rozenn Battais, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Céline Bélanger, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Angélique Blanchet, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Véra Gautrin-Cléret, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Stéphanie Le Berre, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Audrey Le Merrer, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Pierre Le Sayec, Inrap | Technicien d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Loïc Leday, Inrap | Technicien d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Marie Millet, Inrap | Technicienne d'opération | Fouille, relevés et enregistrement |
| Frédéric Boumier, Inrap | Topographe | Levé topographique |
| Pierrick Leblanc, Inrap | Topographe | Levé topographique |
| Hervé Paitier, Inrap | Photographe | Photographie aérienne |

Équipe de post-fouille

| Prénom, nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|-------------------------------|---|
| Emmanuelle Ah Thon, Inrap | Technicienne d'opération | Coordination scientifique, étude, synthèse et rédaction, DAO, PAO |
| Stéphane Blanchet, Inrap | Ingénieur chargé de recherche | Étude du cercle funéraire de l'âge du Bronze |
| Frédéric Boumier, Inrap | Topographe | Élaboration du plan topographique |
| Erwan Bourhis, Inrap | Dessinateur-infographe | DAO |
| Vérane Brisotto, Inrap | Technicienne d'opération | Étude du macro-outillage |
| Arnaud Desfonds, Inrap | Dessinateur-infographe | DAO |
| Yoann Dieu, Inrap | Technicien d'opération | Tamisage des prélèvements |

| Prénom, nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--|------------------------------------|--|
| Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail | Carpologue | Étude carpologique |
| Stéphane Jean, Inrap | Dessinateur-infographe | DAO |
| Françoise Labaune-Jean, Inrap | Céramologue | Étude de la céramique historique |
| Myriam Le Puil-Textier, Inrap | Anthropologue | Étude anthropologique |
| Pierre Le Sayec, Inrap | Technicien d'opération | Lavage du mobilier |
| Hervé Morzadec, Inrap | Chargé d'opération et de recherche | Étude pétrographique |
| Théophile Nicolas, Inrap | Céramologue | Étude de la céramique préhistorique et protohistorique |
| Patrick Pihuit, Inrap | Dessinateur-infographe | DAO |
| Pierre Poilpré, Inrap | Assistant d'étude et de recherche | Étude documentaire |

Aménageur et maître d'ouvrage

| Prénom, nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|-----------|---|
| Mairie d'Ercé-près-Liffré | Commune | Maître d'ouvrage |
| Société Territoires et Développement | Aménageur | Assistance à maître d'ouvrage |

Notice scientifique

L'aménagement de la ZAC du Bocage de l'Illet par la commune d'Ercé-près-Liffré a conduit l'Inrap à fouiller une zone de près d'un hectare à proximité du centre-bourg. Cette opération qui s'est déroulée d'avril à juin 2013 a apporté des éléments précieux pour la compréhension de l'évolution de l'occupation du territoire, et plus particulièrement des origines du bourg d'Ercé.

Les vestiges mis en évidence témoignent d'une succession d'occupations datées de la Préhistoire jusqu'au haut Moyen Âge.

Les indices d'occupation les plus anciens sont attribués au Néolithique et sont matérialisés par des éléments mobiliers et de rares structures fossoyées.

Si la découverte de mobilier dispersé dans toute l'emprise montre que l'occupation se poursuit à l'âge du Bronze, seul un enclos circulaire avec tombe à crémation centrale datée du Bronze final a été identifié et étudié dans le cadre de l'opération.

Les vestiges les plus denses sont attribués au haut Moyen Âge, mais il est possible qu'un chemin et des parcelles agricoles délimitées par des fossés aient une origine plus ancienne, et que le terroir soit ainsi structuré dès l'époque gallo-romaine. À cette première trame parcellaire orthogonale succède une organisation en parcelles quadrangulaires qui respectent l'orientation des premières et s'appuient sur l'axe du chemin. L'essentiel de l'emprise fouillée est occupée par une vaste parcelle rectangulaire délimitée par des fossés. D'autres parcelles se développent de part et d'autre du chemin, et se poursuivent hors emprise, n'offrant qu'une vision incomplète du mode d'occupation de ce secteur, et de son évolution. Les parcelles renferment des vestiges en rapport avec un habitat rural occupé entre la fin du V^e siècle et les IX^e-X^e siècles. Un certain nombre de bâtiments ont ainsi pu être restitués, permettant d'appréhender la typologie et l'organisation de ce type d'habitat, similaire à des sites contemporains en Ille-et-Vilaine. Ils sont accompagnés de structures domestiques et agricoles (fosses, silos, fours, foyers...) qui confirment la vocation agropastorale de l'établissement.

À partir des IX^e-X^e siècles, l'habitat se décale ou se recentre vers l'est du site et n'est plus perçu que marginalement sur celui-ci. Au XI^e siècle, il s'en éloigne encore davantage, probablement attiré par l'église reconstruite par les religieux de Saumur.

Les terres retrouvent alors une fonction strictement agricole, et ce jusqu'à nos jours et la construction du quartier de la Nozanne.

État du site

Aucun élément du patrimoine archéologique n'a été conservé en place à l'issue de l'opération.

Le site s'étend vraisemblablement au nord et à l'est de l'emprise, et de façon plus ténue vers le sud et l'ouest (réseau fossoyé).

Localisation de l'opération

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine (35)

Adresse/Lieu-dit :

ZAC du Bocage de l'Illet

**Coordonnées géographiques
et altimétriques (RGF 93) :**

Lambert zone 7 (CC48)

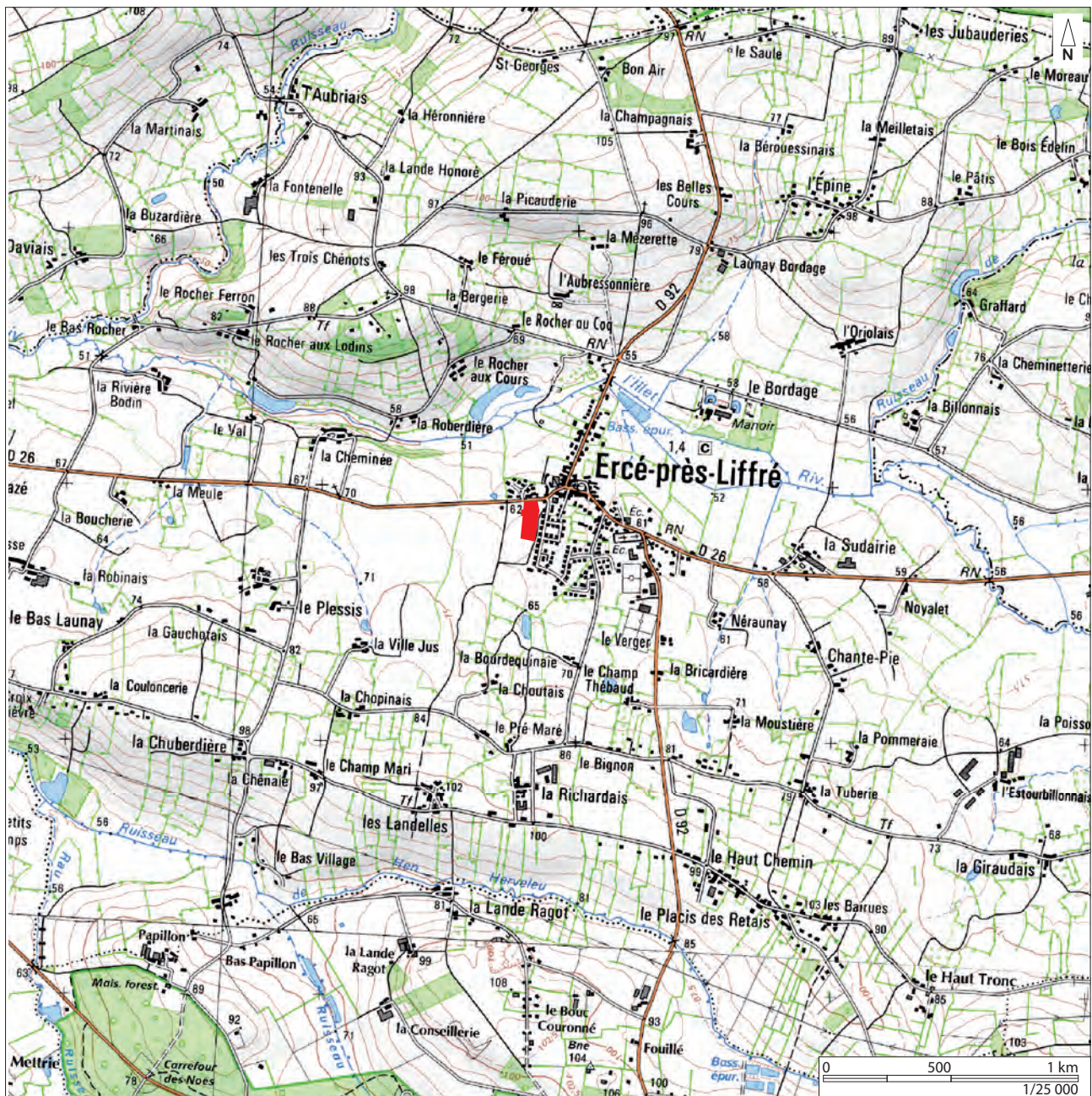
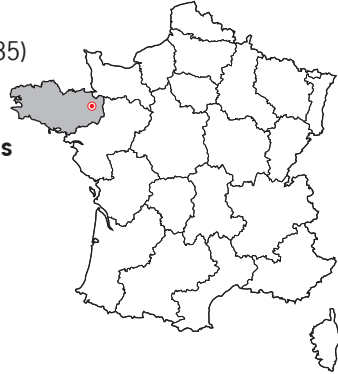
X : 1364,655

Y : 7238,150

Z : 64 à 66 m NGF

Section(s) et parcelle(s) :

AB 373



Implantation cadastrale

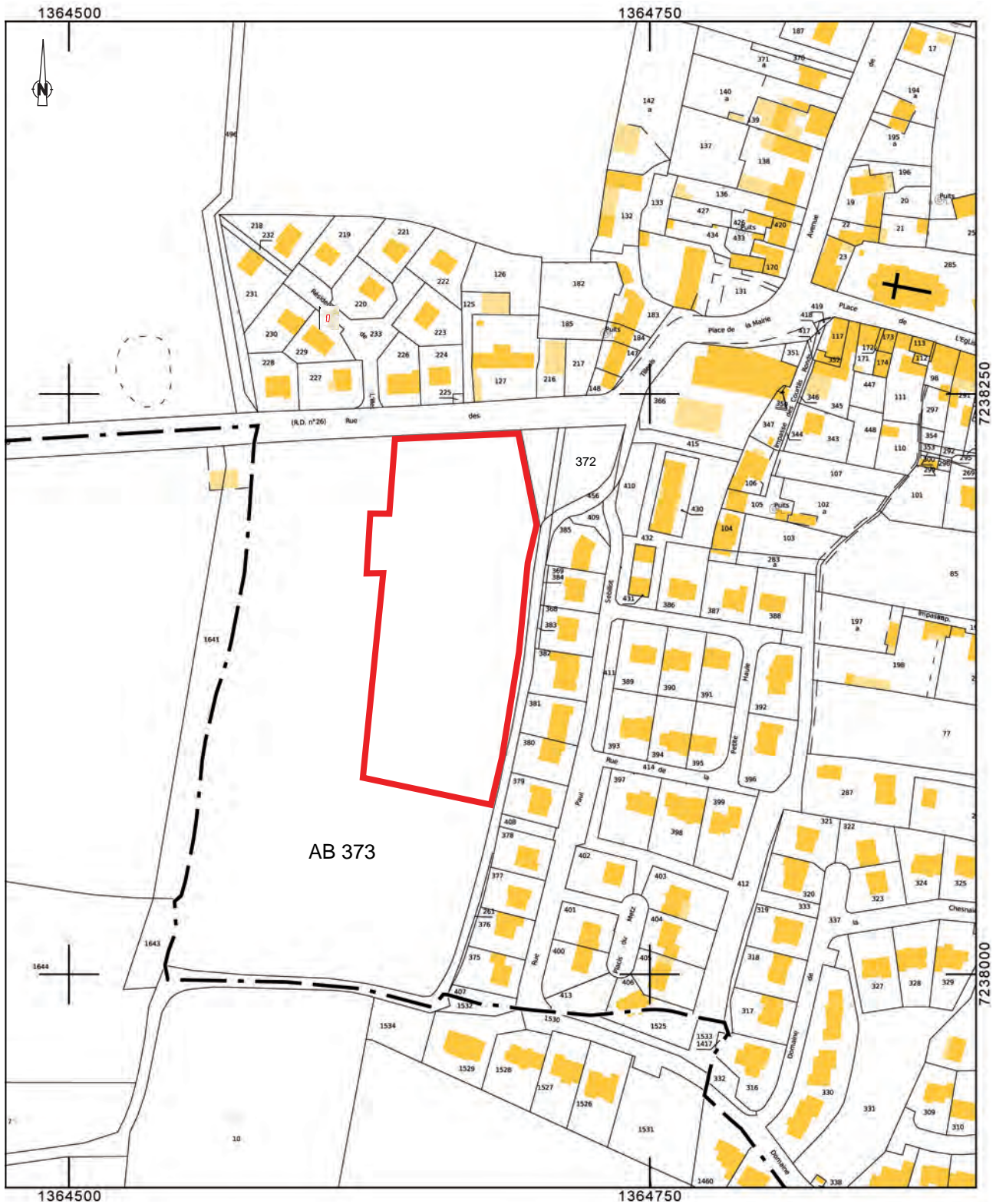
Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
ERCE-PRES-LIFFRE

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Coordonnées
en projection : RGF93CC48



Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,



ARRETE n° 2012-282 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2012-123 du 26 juin 2012 modifiant l'arrêté n° 2012-039 du 16 février 2012 ; reçu le 19 octobre 2012 ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 4 et 5 décembre 2012 ; .

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un enclos funéraire de la fin du l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer et un habitat du Haut Moyen Age dont il convient de réaliser l'étude avant les travaux d'aménagement,

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
 Département : Ille-et-Vilaine
 Commune : ERCE-PRES-LIFFRE
 Lieu-dit : ZAC du Bocage de l'Illet – **Tranche n° 1**
 Cadastre : section : AB parcelle : 373 année : 2012

Pétitionnaire : Commune d'Erce-près-Liffré

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : 35 107 0007

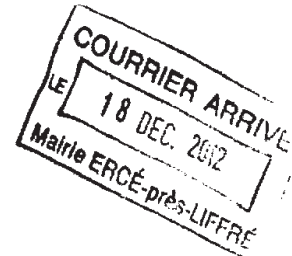
Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Erce-près-Liffré, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Prescriptions de fouille archéologique préventive
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2012-282**



le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

| | | | |
|-----------------|--|----------------|--------------|
| région : | Bretagne | | |
| département : | Ille-et-Vilaine | | |
| commune : | ERCE-PRES-LIFFRE | | |
| lieu-dit : | ZAC du Bocage de l'Illet – <u>Tranche n° 1</u> | | |
| cadastre : | section : AB | parcelle : 373 | année : 2012 |
| pétitionnaire : | Commune d'Erce-près-Liffre | | |

1 - Emprise de la fouille archéologique

Emprise d'étude, telle que précisée sur le plan annexé : 1 hectare environ
Surface à ouvrir: 1 ha maximum

2 - Environnement archéologique

Le diagnostic archéologique a été prescrit sur l'emprise du projet de la ZAC du Bocage de l'Illet en raison de la vaste superficie concernée par le projet (environ 13 hectares) et de son implantation sur le bourg et sa périphérie. L'origine du bourg remonte très vraisemblablement au Haut Moyen Age ; l'église est en effet déjà en ruine au XI^e siècle. La mise au jour d'une nécropole ou d'un habitat du Haut Moyen Age lors des travaux n'était donc pas exclue. De plus la topographie est favorable à l'implantation humaine depuis la préhistoire. La 1^{ère} tranche de diagnostic (3,7 hectares), réalisée à la périphérie du bourg par Emmanuelle Ah Thon, archéologue à l'Inrap, a d'ailleurs mis en évidence des vestiges de l'âge du Bronze ou du 1^{er} âge du Fer et l'extrémité occidentale d'un habitat du Haut Moyen Age.

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Deux occupations principales ont été mises au jour dans l'emprise des travaux, concentrées dans la parcelle AB n° 373.

Un enclos circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre est apparu dans les tranchées 10 et 16. Son fossé, de 2,30 m de largeur et 0,80 m de profondeur à fond plat, a livré quelques charbons, des tessons, de l'os brûlé confirmant une datation à la charnière de l'âge du Bronze Final et du 1^{er} âge du Fer. Il s'agit manifestement d'un monument funéraire dont encore trop peu d'études ont été réalisées dans l'Ouest. L'espace interne a été épargné par les sondages dans le but d'entreprendre toutes les études nécessaires à la compréhension de l'architecture de ce site. Il semble isolé et les trous de poteaux visibles à proximité immédiate se rattachent vraisemblablement à l'occupation du Haut Moyen Age.

L'étude du réseau fossoyé qui se développe dans la parcelle a permis de distinguer des axes récurrents ; les fossés, peu profonds, délimitent des parcelles quadrangulaires dans lesquelles des concentrations de trous

de poteaux et de fosses attestent la présence de bâtiments et d'activités domestiques. Le mobilier, peu abondant, est en usage au Haut Moyen Age jusqu'aux X^e-XI^e s. .
Cette occupation du Haut moyen Age semble relativement circonscrite et ne semble pas se développer de façon significative vers l'ouest mais davantage vers le lotissement, à l'est de l'emprise. De même, la plus grande densité des structures se concentre au sud du fossé est-ouest observé dans les tranchées 9 et 10. La présence d'un fossé perpendiculaire se développant depuis la tranchée 6 jusqu'à la limite sud de l'emprise signale toutefois que l'occupation médiévale peut se développer de façon plus discrète dans quasiment toute la parcelle AB n° 373.

D'autres fossés ayant globalement les mêmes orientations ne peuvent être associés formellement à cette phase mais créent des limites structurantes dans le paysage, dont il faudrait préciser la nature et la chronologie afin de comprendre l'évolution de ce terroir.

L'exiguïté de l'emprise du bassin, situé en bordure de l'Illet et dans une prairie humide, n'a en revanche pas favorisé l'expertise de ce secteur. Toutefois, la présence de quelques tessons attribués au Haut Moyen Age et aux XII^e-XIII^e s. nous alerte sur une possible occupation contemporaine, située à proximité immédiate ou bien sous les habitations actuelles du bourg.

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

L'emprise de fouille devra faire l'objet d'un décapage extensif, de façon à mettre au jour la totalité des structures liées à l'habitat du Haut Moyen Age. La fouille vise à obtenir un plan le plus complet possible de l'habitat et à recueillir un mobilier particulièrement rare à cette période afin de tenter d'affiner la datation de la création de cet établissement et ses éventuelles modifications au cours de la période médiévale. La fonction des bâtiments et des fosses mis au jour devra être débattue, ainsi que la relation de cet habitat avec le bourg actuel, ce qui nécessitera la mise en place d'une étude documentaire préalable. Les recherches sur les habitats de cette période, comme Montours et Châteaugiron (RO : I. Catteddu, Inrap), Visseiche (F. Le Boulanger, Inrap) et sur le tracé de la LGV, commencent à donner un certain nombre d'indices convergents sur la création et l'évolution de ces sites pendant une période encore très mal documentée en Bretagne. Les résultats de la fouille devront donc être replacés dans leur contexte local et régional. L'étude du mobilier céramique devra également être rattachée aux recherches qui sont menées depuis une quinzaine d'années sur ce mobilier en Bretagne et en Pays de Loire.

Le décapage permettra également l'étude complète de l'enclos funéraire et son contexte d'implantation. Le fossé et les structures se rapportant à cet enclos seront fouillés exhaustivement et manuellement afin de récupérer l'ensemble du mobilier piégé ou déposé dans les creusements ou au cours des remblaiements, et d'observer les indices parfois ténus d'une architecture en bois qui a pu participer au monument. Le cas échéant, la ou les sépultures seront fouillées selon le protocole défini avec l'anthropologue en charge de l'étude et les urnes éventuelles seront prélevées pour étude en laboratoire. Des prélèvements systématiques seront réalisés afin de procéder aux études (anthracologiques, carpologiques, etc.) visant à préciser les pratiques rituelles observées sur ce site. Des datations radiocarbone seront comparées à celles obtenues sur des enclos semblables.

Les résultats seront replacés dans leur contexte régional, où les données sont pour la plupart récentes et inédites.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte: 1 ha maximum) ; pelle mécanique avec godet-retro de curage.
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.2 - Fouille

- la durée moyenne de la fouille, hors décapage et remise en état des terrains ne pourra pas être

inférieure à 30 jours

- le nombre minimal de personnes affectés à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.

5.2.1 - Relevés simples

- relevés topographiques des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures.
- relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

5.2.2 - Fouille manuelle

- fouille manuelle des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos éventuels, et des niveaux livrant du mobilier archéologique ;

5.2.3 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour
- fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier)
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.2.4 - Sépultures et structures funéraires

- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain si des ossements sont mis en évidence, et analyse anthropologique des sépultures (*préciser le protocole d'étude et le degré d'implication de l'anthropologue pendant la phase de terrain et de post-fouille*) ;
- incinérations: prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).
- fouille manuelle exhaustive des structures liées aux pratiques et à l'architecture funéraires (fossés, trous de poteaux, fosses, etc...);

5.3 - Enregistrement de données de terrain

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...)
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- relevé détaillé des structures complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries)
- utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
- côtes altimétriques

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques; datations absolues: radiocarbone, dendrochronologie) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés ;

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et techniques

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; Les plans et les stratigraphies devront-disposer de côtes altimétriques.
- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
- Un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique
- Prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la Protohistoire et le Moyen Age. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- Le responsable de l'opération devra être spécialiste du Haut Moyen Age et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.
- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la céramique de cette période, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, d'un anthropologue de terrain et d'un spécialiste du mobilier de l'âge du Bronze et du 1^{er} âge du Fer. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 - Vestiges immobiliers

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture.
- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

9 - Etudes et travaux de post-fouille

- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 30 jours. Le nombre minimal de personnes affectés à la phase post-fouille ne pourra pas être inférieur à 2 personnes, y compris le responsable d'opération.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.

11 – Animations et diffusion de l'information

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations
Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :
 - Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération
 - Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération .L'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe,

etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.

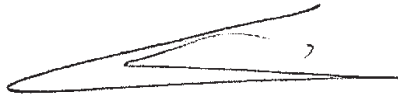
- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 12 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication

Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Fait à Rennes, le 10 décembre 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

Définition des moyens

DEFINITION DES MOYENS - DEVIS DE FOUILLE

1. IDENTIFICATION

Site de : **ZAC du Bocage de l'Illet (Tranche 1) à Ercé-près-Liffré**

Code opération : **DB 05 0488 02**

Affaire suivie par : **Michel BAILLIEU**

1.1 Site

| | |
|--------------------------|--|
| Département : | Ille-et-Vilaine |
| Commune : | ERCE-PRES-LIFFRE |
| Lieu dit : | ZAC du Bocage de l'Illet |
| Nom ou raison sociale : | Société TERRITOIRES |
| Adresse : | 1 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 – 35 207 Rennes Cedex 2 |
| Références cadastrales : | Section AB, n° 373 |
| Surface prescrite : | 10 000 m² |
| Surface à décaper : | Entre 8000 m² (minimum) et 10 000 m² maximum |

1.2 Opération

| | |
|--|--------------------------------|
| Arrêté préfectoral n°2012- 282 émis le : | 10 décembre 2012 |
| Réponse à l'appel d'offre au plus tard le : | 07 février 2013 |
| Nombre de structures simples : | 675 à l'ha |
| Nombre de structures complexes : | 45 à l'ha |
| Épaisseur des stériles : | 0,50 m en moyenne |
| Démarrage de l'opération au plus tôt le : | 02 avril 2013 |
| Fin de la fouille et libération du terrain au plus tard le : | 31 mai 2013 |
| Fin de l'étude et remise du rapport au plus tard le : | 29 novembre 2013 |
| Responsables pressentis : | RO : Emmanuelle HA THON |

2. DEFINITION DES MOYENS

2.1. Préparation chantier :

- Responsable d'opération : 1 jour
- Topographe : 1 jour

2.2 décapage (durée : 12 jours ouvrés) :

- Responsable d'opération : 12 jours
- Technicien : 12 jours

- pelle mécanique : 12 jours
- tracteur-benne : 24 jours (2 tracteur-bennes pendant 12 jours)
- Pelle mécanique : 3 jours (fermeture et entretien des tas)

2.3 Fouille (durée : 20 jours ouvrés)

- Responsable d'opération : 20 jours
- Technicien : 100 jours (5 techniciens pendant 20 jours)
- Spécialiste : 3 jours (anthropologue)
- Topographe : 4 jours

- Mini-pelle 5,5 t avec chauffeur : 15 jours
- Nacelle (avec chauffeur) : 1 jour

2.1.4 Remise en état des terrains (durée : 5 jours ouvrés)

Surface décapée : 8 000 m²
Epaisseur moyenne : 0,40 m

2.5. Etude

- Responsable d'opération : 25 jours
- Spécialiste : 5 jours (anthropologue)
- Spécialiste : 10 jours (étude documentaire)
- Spécialistes : 15 jours (céramologues)
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)
- Dessinateur : 20 jours
- Topographe : 3 jours

2.6. Analyses et consolidation de mobilier :

- Analyses : 5 000 euros

2.7. Installation de chantier (durée : 32 jours ouvrés)

- prévoir l'installation d'une plate forme d'environ 500 m²
- prévoir un raccordement électrique
- prévoir raccordement eau potable
- prévoir 4 bungalows (2 vestiaires et 1 bureau et 1salle de vie)
- prévoir 1 container outil
- prévoir 2 sanitaires

Projet scientifique



Fouilles archéologiques de la
« La ZAC du Bocage de l'Illet »
à Ercé-Pès-Liffré (35)

Un habitat du haut Moyen Age et un cercle funéraire
protohistorique

Projet scientifique d'intervention

Par : Michel Baillieu, Adjoint scientifique et technique Région Bretagne

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| <i>Préambule</i> | 3 |
| <i>I. Identification administrative de l'opération</i> | 3 |
| <i>II. Définition de l'opération de fouille</i> | 4 |
| A. Présentation du ou des secteurs de fouille | 5 |
| <i>III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération</i> | 5 |
| <i>IV. La méthode d'intervention</i> | 7 |
| A. La phase préparatoire..... | 7 |
| B. Le décapage archéologique et le stockage des terres | 8 |
| C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques | 9 |
| D. Estimation des moyens de la phase terrain | 10 |
| E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains | 11 |
| <i>V. Phases d'études</i> | 11 |
| A. L'enregistrement des données..... | 11 |
| B. Principes généraux de la phase étude | 1 |
| <i>VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération:</i> | 12 |
| <i>VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention</i> | 13 |

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré

26/02/13

Préambule

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges d'un site d'habitat enclos attribuable au haut moyen-âge et d'un enclos funéraire protohistorique menacés de destruction par la création d'une ZAC à usage d'habitation porté par la Commune sur le site du « Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré. Elle répond à la prescription n° 2012-282 en date du 10 décembre 2012 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont, notamment, les objectifs et les principes méthodologiques sont précisés dans le cahier des charges scientifiques. Le présent projet scientifique d'intervention, a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne, avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux pour l'étude des moyens techniques (assistant scientifique et technique, région Bretagne). Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et définit les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

I. Identification administrative de l'opération

| | |
|--------------------|--|
| Région | Bretagne |
| Département | Ille-et-Vilaine |
| Commune | Ercé-près-Liffré |
| Lieu-dit | ZAC du Bocage de l'Illet – tranche n° 1 |
| Cadastre | Section AB, n° 373 |
| Surface à fouiller | Assiette de la prescription : 10 000 m ² Surface minimale de décapage : 8 000 m ² |
| Maître d'ouvrage | Commune d'Ercé-près-Liffré Mairie : Place de la Mairie-35 340 Ercé-Près-Liffré |

| | |
|----------------------|--|
| Contexte actuel | Milieu rural |
| Nature archéologique | Habitat enclos du haut Moyen Age et cercle funéraire protohistorique |

| | |
|--|---|
| Date réception de la saisine ou de l'appel d'offre | 16 janvier 2013 |
| Arrêté fouille | N° 2012-282 en date du 10 décembre 2012 |
| Site n° (n° patriarche) | |
| Date du projet : | 31 janvier 2013 |

| | |
|--|--------------------------|
| Arrêté diagnostic n° : | 2012-123 du 26 juin 2012 |
| Opérateur du diagnostic | Inrap |
| Nom du Responsable d'Opération du diagnostic | Emmanuelle Ah-Thon |
| Dates de réalisation du diagnostic | Juillet/août 2012 |

II. Définition de l'opération de fouille

Le projet d'intervention présenté ici répond à la prescription de fouille édictée par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Bretagne). Il concerne la fouille de deux entités archéologiques distinctes :

- un site d'habitat fossoyé attribuable à la période du haut-moyen-âge (VII^{ème}/X^{ème}.s.).
- un enclos funéraire circulaire de l'âge du bronze ou du premier âge du fer.

Cet ensemble est assis sur un plateau vallonné à une altitude moyenne de 65 m NGF, délimité au nord par la vallée de l'Illet et ses contreforts boisés, et au sud par la vallée de l'Hen Herveleux. Son emprise se développe sur une surface d'environ 1 ha sur la parcelle AB 373 et s'étend au nord, au sud et à l'ouest hors de l'emprise du projet.

L'habitat du haut moyen âge semble matérialisé par un système de fossés parcellaires orthonormé qui délimite de petites parcelles ou enclos de formes rectangulaires ou quadrangulaires. Une densité relativement importante de structures fossoyées (trous de poteaux et fosses) occupent son espace interne à partir des tranchées de diagnostic T7, T17, T8 et T9. Des fossés ou tranchées de partition semblent organiser les différents espaces. En revanche, les données fragmentaires, issues du diagnostic ne permettent pas d'en restituer l'organisation spatiale, ni d'identifier avec précision la nature et la fonction de ces occupations. Enfin, un premier chemin matérialisé par deux fossés parallèles entre eux, pourrait desservir dès son origine, le site au nord du fait de la convergence parfaite de l'orientation des structures. Il faut toutefois préciser qu'en l'absence de mobilier datant, ce chemin ne peut être rattaché de manière certaine à l'ensemble des vestiges du haut moyen âge puisqu'un parcellaire moderne vient lui succéder.

Un enclos funéraire de 15m de diamètre externe a été mis au jour dans les tranchées T10 et T16. Son fossé périphérique à fond plat, d'une largeur de 2,30 m pour 0,80m de profondeur a livré quelques charbons de bois ainsi que de la céramique qui suggèrent une datation à la transition entre le Bronze Final et le 1^{er} âge du Fer. Il s'agit très probablement d'un monument funéraire dont une partie du tertre pourrait être conservé. C'est la raison pour laquelle l'espace interne n'a pas été sondé de manière à être appréhendé en fouille à partir d'une méthodologie adaptée visant à étudier la stratigraphie du monument funéraire.

La découverte de ce type d'enclos funéraire et l'habitat organisé autour d'un système parcellaire orthonormé du haut moyen âge trouvent peu de comparaisons sur le plan local. A partir de là, deux principaux axes d'étude se dégagent :

- identifier la nature et affiner la chronologie des grandes phases de l'habitat à travers l'étude de ses différentes composantes architecturales et du mobilier. Une des principales problématiques de cette étude résidera dans la recherche du statut social et économique de cette petite unité domestique et/ou artisanale ; simple ferme indépendante ou unité agricole satellite d'un grand domaine agricole. La recherche des liens chronologiques et structurels (chronologie relative et absolue) entre les différentes composantes du site sera également prépondérante.
- Définir le contexte de l'enclos funéraire protohistorique et en préciser la chronologie. Les récentes fouilles de Domloup, de Bédée ou bien de la Mézière

ont montré qu'il pouvait être associé à un ou plusieurs enclos de même type mais également se situer en marge d'un habitat. Le projet décrit la méthodologie et les conditions pratiques mises en œuvre pour répondre aux différentes attentes scientifiques précisées dans le cahier des charges.

A. Présentation du ou des secteurs de fouille

Le site qui nous intéresse occupe une superficie d'environ 1 ha à l'intérieur de l'emprise de la tranche 1 du projet de lotissement d'Ercé-près-Liffré. La surface prescrite par l'Etat (10 000 m²) fera l'objet d'un décapage exhaustif d'au moins 8 000m². Cela concerne les deux tiers orientaux de la zone prescrite. L'extrémité ouest qui concerne la périphérie de l'habitat pourra faire l'objet de tranchées ou de vignettes complémentaires en fonction des premiers résultats, à l'issue du décapage mécanique. La majorité des vestiges qui caractérise cet ensemble sont des structures fossoyées de type fossés, tranchées étroites, fosses et trous de poteaux.

L'épaisseur moyenne des stériles nécessitant un décapage archéologique est d'environ 0,50 m d'épaisseur si l'on veut obtenir une bonne lecture des vestiges. Certaines structures sondées révèlent une profondeur légèrement supérieure à 0,80 m. Il peut exister ponctuellement des structures plus profondes telles des puits ou des fosses à l'intérieur de l'habitat HMA mais que le diagnostic n'a pas mis en évidence.

III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération

Les premiers éléments issus du diagnostic attestent la présence d'un établissement rural du haut Moyen-Age qui s'étend probablement sur plusieurs hectares si l'on prend en compte des extensions assez homogènes au nord comme au sud du tracé mais également à l'ouest dans des proportions moindres. La période d'occupation semble remonter au haut Moyen-Age (VIIe-VIIIe siècles) mais elle pourrait s'avérer plus longue et couvrir tout le Moyen-Age classique (X-XIe siècle).

Ce mode d'organisation à partir de micro parcelles de tailles variables en fonction de l'usage qui en est fait, correspond à un mode d'occupation de type « habitat groupé » déjà observé en Haute Bretagne depuis les fouilles de Montours (I. Catteddu, 1991) et plus récemment sur les sites de Tinténiac (A. Provost), de la Mézière (A. Briand, Inrap) et sur le site en cours d'étude de Chateaugiron (I. Catteddu, 2008, 2009, en cours d'études). Cependant, en l'état actuel de nos connaissances, l'organisation et la fonction de cet ensemble restent difficiles à apprécier et pourraient correspondre à une occupation plus modeste de type ferme.

A partir de ces éléments, la problématique principale réside bien dans l'étude de l'organisation spatiale de l'habitat et de son intégration dans un paysage plus large. Cela nous amène à privilégier le caractère extensif de l'étude à partir d'un décapage exhaustif de la zone prescrite soit environ 10 000 m².

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

L'une des problématiques de l'opération sera de déterminer la nature exacte de l'occupation et son organisation. On s'attachera bien évidemment à retracer les grandes phases d'évolution du site tant par l'observation des éléments de chronologie relative que par l'étude typologique et architecturale des unités d'habitation qui ont la particularité d'être lisibles en plan. Nous nous attacherons également à déterminer la chronologie relative de chacun des ensembles fossoyés (petites unités parcellaires et/ou enclos). L'étude des fossés devrait permettre de vérifier si les différentes occupations s'inscrivent dans la continuité et dans quelle mesure elles intègrent les éléments les plus marquants du paysage à ces époques (talus, fossés,...).

Une attention toute particulière sera portée à la recherche des liens chronologiques et fonctionnels entre les différents ensembles ou unités notamment dans le but de préciser le statut social et économique de cet habitat. S'agit-il véritablement d'une simple ferme ou plutôt d'une unité rurale faisant partie d'un ensemble plus vaste et plus complexe de type « habitat groupé » ?

Conformément à la prescription (cahier des charges scientifiques), les principaux résultats seront interprétés et replacés dans un contexte historique et archéologique plus large, au plan régional tout au moins. En ce sens, une étude de l'environnement du site sera réalisée (étude parcellaire et paysagère). Elle intégrera des données cartographiques telles que les plans anciens s'ils existent, les cadastres ancien et récent ainsi que tout autre document permettant d'alimenter la réflexion à propos de la fonction et du statut du site.

La fouille de l'enclos funéraire protohistorique aura comme objectifs principaux :

- la compréhension fine de la structuration et du fonctionnement de cet aménagement, incluant le contexte parcellaire environnant.
- la détermination de la fonction du site et son organisation interne.
- la datation du monument, pour le moment basée sur sa typologie et la restitution de la chronologie relative à partir de la relation entre les vestiges de l'enclos et les éléments du parcellaire environnant.

La compréhension du fonctionnement de l'enclos fossoyé requiert la fouille exhaustive du fossé. L'étude fine des phases de comblement de cette structure sera réalisée de manière à restituer la chronologie détaillée de son évolution (creusement, fonctionnement ouvert ou fermé, abandon et comblement...).

Au terme de l'opération, la fouille exhaustive du fossé d'enclos aura été réalisée afin de ne pas omettre la découverte d'un dépôt de mobilier isolé. Des dépôts ponctuels de mobilier (céramique, métallique ou osseux) peuvent en effet être envisagés, tels qu'ils ont pu être rencontrés sur d'autres sites régionaux de cette nature (enclos de Corps-Nuds et Janzé, fouilles A.-L. Hamon et F. Le Boulanger, Inrap).

Un nettoyage manuel fin devra être réalisé sur toute la surface enclose. Le diagnostic a en effet révélé la présence d'une structure centrale (sépulture, caveau funéraire) dont les dimensions laissent suggérer un bon état de conservation. La fouille devra s'attacher à la compréhension de l'architecture de la (ou les) sépulture(s) et des vestiges ou structures liés à

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

cette occupation. En fonction de la nature des structures internes rencontrées, l'intervention de spécialistes de l'Inrap (anthropologue et/ou anthracologue) est prévue, notamment dans l'éventualité de la découverte de sépultures à incinération ou d'ossements conservés.

Enfin, sous réserve de leur pertinence, des prélèvements pourront être réalisés dans le comblement du fossé et de la structure centrale (éventualité d'analyses paléo-environnementales autorisant la restitution de l'environnement de la tombe).

IV. La méthode d'intervention

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en trois grandes phases : la phase préparatoire, le décapage, et la fouille. En fonction des premiers résultats issus des décapages, la méthodologie de fouille sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération. La particularité de cette opération est qu'elle concerne des occupations ténues de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer dont la nature et l'état de conservation peuvent varier sensiblement selon les secteurs et la topographie. Par conséquent, il faudra s'attendre à devoir effectuer des ajustements tant méthodologiques qu'en terme de répartition de moyens (humains et mécaniques) en fonction des premiers résultats issus du décapage des deux principales entités archéologiques.

A. La phase préparatoire

La phase terrain sera précédée par une période de mise en place de l'opération d'une journée durant laquelle l'archéologue responsable de l'opération assisté d'un topographe prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain. Le topographe procédera à l'implantation des différentes zones de fouille conformément au plan annexé à la prescription.

La semaine précédant le démarrage du décapage archéologique, l'Inrap, procédera à la mise en place d'une plateforme destinée à l'installation des cantonnements et au stationnement des véhicules. La plateforme sera installée dans un décaissement de 0,3 m après retrait de la terre végétale. Il sera procédé à la pose d'un GTX avant la mise en place de la grave. La grave sera une GNT (grave non traitée) ou une GR (grave recyclée) de 0/31,5 et mise en place sur toute la surface sur une épaisseur de 0,3 m. La plateforme sera nivelée de façon à lui assurer une planimétrie horizontale continue. Un minimum de compactage sera

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

effectué pour assurer à la plateforme une portance suffisante pour la circulation de VL et ponctuellement de PL.

Le cantonnement de chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique soit par le biais d'un branchement au réseau d'électricité soit par le biais de l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

C'est pendant cette phase préparatoire, préalablement à toute installation sur site, que sera signé avec l'aménageur le PV de mise à disposition du terrain. Ce procès verbal dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres :

L'Inrap propose dans un premier temps de décaper une surface d'environ 8 000 m² et de prévoir une extension de la zone d'investigation sous forme de tranchées complémentaires sur la partie occidentale de la zone prescrite si les premiers résultats le nécessitent et ce dans la limite imposée par la prescription (surface maximale à décaper de 10 000 m²).

De manière générale, le décapage sera conduit sur le sommet du substrat composé de schistes et d'altérites du Briovérien recouverts à l'époque quaternaire par des loess. L'épaisseur moyenne de la terre végétale est d'environ 0,50 m.

Compte tenu de la superficie de la fouille et de la nature des occupations, cette phase de l'opération est estimée à 12 jours ouvrés et prévoit la mise en place d'un atelier de décapage composé d'une équipe de deux archéologues (le responsable d'opération et un technicien de fouilles). L'équipe se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

Le sens du décapage se fera du nord vers le sud où sera aménagée la zone principale de stockage des terres. Cette proposition fera l'objet de concertation et d'une validation du maître d'ouvrage.

Deux tracto-bennes seront mobilisés afin d'acheminer les terres. Cependant, en fonction des conditions d'accès et de circulation sur le terrain (terrain humide ou non, problème d'intempérie...) et afin de ne pas interrompre l'opération, des pelles mécaniques supplémentaires ou un bull-poussoir pourraient se substituer aux tracteurs agricoles pour l'évacuation des terres.

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques :

Afin de répondre aux préconisations du cahier des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée de quatre semaines (20 jours ouvrés) avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération assisté de cinq techniciens de fouille.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifiques et qui sont les suivants :

- 1) définir l'organisation générale des occupations
- 2) restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques.
- 3) recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, enclos spécifiques, structures à vocation artisanale...).

Une attention particulière sera portée au secteur de l'enclos funéraire situé à l'extrémité sud-est de la zone prescrite. L'ensemble des structures qui s'y rattachent feront l'objet d'une fouille manuelle et exhaustive.

L'habitat fossoyé du haut moyen âge :

Concernant la fouille des fossés (parcellaire et/ou enclos) se rattachant à l'habitat HMA, la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages manuels et mécaniques, régulièrement espacés viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curage ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique ou mini-pelle). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée. Une attention toute particulière sera portée à la recherche du système d'entrée de l'enclos afin d'en restituer l'organisation et l'architecture interne. Une fouille manuelle de ces vestiges pourra être préconisée.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Il convient de souligner la présence d'une grande concentration de trous de poteau et de fosses, concentrés au centre de la zone prescrite, aux niveaux des tranchées de diagnostic T7, T17 et T8 et qui laisse augurer la présence d'un ou de plusieurs bâtiments sur poteaux. Enfin, les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

En complément des datations par le mobilier céramique et/ou lithique, dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs et ou les types de structures, le principe de datation radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales. De la même façon, certaines questions liées à cette étude pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes, comme la micromorphologie et la sédimentologie ou bien encore la palynologie.

L'enclos funéraire protohistorique

L'ensemble des vestiges se rattachant à l'enclos funéraire fera l'objet d'une fouille exhaustive. Le fossé principal qui matérialise l'espace funéraire sera fouillé à partir de plusieurs sondages manuels afin d'étudier la dynamique de comblement et l'évolution chronologique du monument. Elle sera complétée par une fouille mécanique adaptée (par passe successive) visant à collecter de manière exhaustive le matériel (ou mobilier) archéologique.

Le cas échéant, des prélèvements pourront être réalisés en particulier dans le domaine du paléo-environnement permettant toutes études complémentaires nécessaires à la compréhension et à la datation du site.

La fouille des tombes à incinération ou à inhumation sera conduite selon un protocole défini au préalable avec un anthropologue spécialiste de ces structures ; spécialiste qui sera associé à la fouille et à l'étude de ces ensembles dès la phase terrain.

L'espace intérieur de l'enclos devra être nettoyé manuellement afin de détecter systématiquement les anomalies les plus ténues pouvant participer des aménagements anthropiques. Un soin particulier sera bien sûr consacré au décapage et à la fouille manuelle d'une éventuelle structure centrale qui n'a volontairement pas été appréhendée lors du diagnostic. Dans l'hypothèse plus que probable d'une structure funéraire, sa fouille sera confiée à un anthropologue.

Les fossés parcellaires seront sondés mécaniquement à la recherche de mobilier datant, et les intersections des principaux réseaux seront fouillées manuellement afin d'en établir les éléments de phasage du site permettant de restituer la chronologie relative.

Le suivi de la fouille

Tout au long de la fouille, les méthodes utilisées seront évaluées et adaptées au regard des données archéologiques. Au cours de la fouille, le responsable de l'opération évaluera régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la fouille. Nous proposons d'organiser des réunions de chantier avec l'aménageur et le SRA afin de faire le point sur le chantier et son évolution, et si besoin de réorienter la stratégie de

fouille à l'aune des découvertes. Ces réunions peuvent se faire soit selon un calendrier préalablement établi avec toutes les parties, ou en fonction des besoins dictés par l'actualité.

D. Estimation des moyens de la phase terrain

*La durée maximale de la phase terrain en tranche ferme est estimée à **32 jours ouvrés** (environ un mois et demi) et se décompose de la manière suivante :*

*-décapage mécanique : **12 jours***

*-fouille manuelle et mécanique des vestiges : **20 jours***

L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté d'un technicien de fouille pendant la phase de décapage et de cinq techniciens pendant la fouille. L'équipe sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (géomorphologue, anthropologue, palynologue, topographe).

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains :

A l'issue de la phase terrain qui fera l'objet d'un contrôle et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne), il sera procédé au remblaiement des terres issues du décapage afin de restituer le niveau de sol actuel et permettre une remise en culture des terres agricoles. Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'Inrap (terrassier) à l'aide de moyens mécaniques appropriés, sous le contrôle de l'établissement. L'Inrap procédera également à la démobilitation des installations et au démontage de la plateforme.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un Procès Verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation par l'Inrap des zones d'emprise de fouille qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain ; l'accomplissement des obligations prévues par le présent contrat ; le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R.523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré

26/02/13

V. Phases d'études

A. L'enregistrement des données

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20^e et 1/100^e), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage. Une fiche individuelle permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque niveau fouillé (fiche d'Unité Stratigraphique) et structure testée et/ou fouillée. Elle sera accompagnée des photographies et dessins nécessaires à son étude.

Dans la perspective d'une publication future ou pour les besoins du rapport, une nacelle élévatrice permettant de meilleures prises de vues photographiques générales pourra être ponctuellement mobilisée.

B. Principes généraux de la phase étude :

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération. On pense en premier lieu à Stéphane Blanchet, ingénieur à l'Inrap, spécialiste de l'âge du Bronze et des contextes funéraires. Il saura mettre ses compétences et son expertise au service du responsable de l'opération dans la définition de la méthodologie de fouille la plus adaptée au tertre funéraire comme dans l'orientation des problématiques d'études à privilégier au terme de la fouille.

En l'état actuel des données, la phase étude est prévue pour une durée de cinq semaines (25 jours ouvrés) pour le responsable d'opération. Il sera assisté d'un dessinateur et d'un technicien pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire de données. Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération et à celles d'une future publication qui, au regard de l'intérêt du gisement apparaît plus qu'évidente. Deux céramologues, respectivement spécialistes de la période du haut moyen âge et de la protohistoire assureront l'étude des mobiliers. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (faune, métal...), leur étude serait confiée à des spécialistes afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation.

Le rapport final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt du site dans les problématiques régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication...).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

La phase d'étude sera conduite par le responsable de l'opération pendant environ cinq semaines (25 jours ouvrés). Il sera assisté d'un technicien, d'un dessinateur (20 jours), de deux spécialistes (céramologues) pour l'étude des mobiliers (15 jours). Le reste des moyens (18 jours ouvrés) sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, palynologue, topographe, photographe,...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération :

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est Mlle Emmanuelle Ah Thon, spécialiste de la période du haut moyen âge. Comme en témoigne son curriculum vitae, cet archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites d'habitat rural du moyen-âge et une bonne connaissance du contexte local. De plus, E. Ah Thon a eu la responsabilité du diagnostic archéologique de la ZAC d'Ercé-près-Liffré. A ce titre, elle bénéficie d'une parfaite connaissance du contexte locale et du terrain. Elle sera appuyé de l'expertise de Stéphane Blanchet (ingénieur Inrap) pour l'étude du tertre funéraire protohistorique.

Afin de mener à bien cette étude et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifiques (prescription de l'Etat), une équipe pluri disciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. Elle réunira l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (palynologue, anthracologue, céramologue), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier. Par conséquent, le responsable d'opération sera assisté en tant que de besoin des spécialistes suivants :

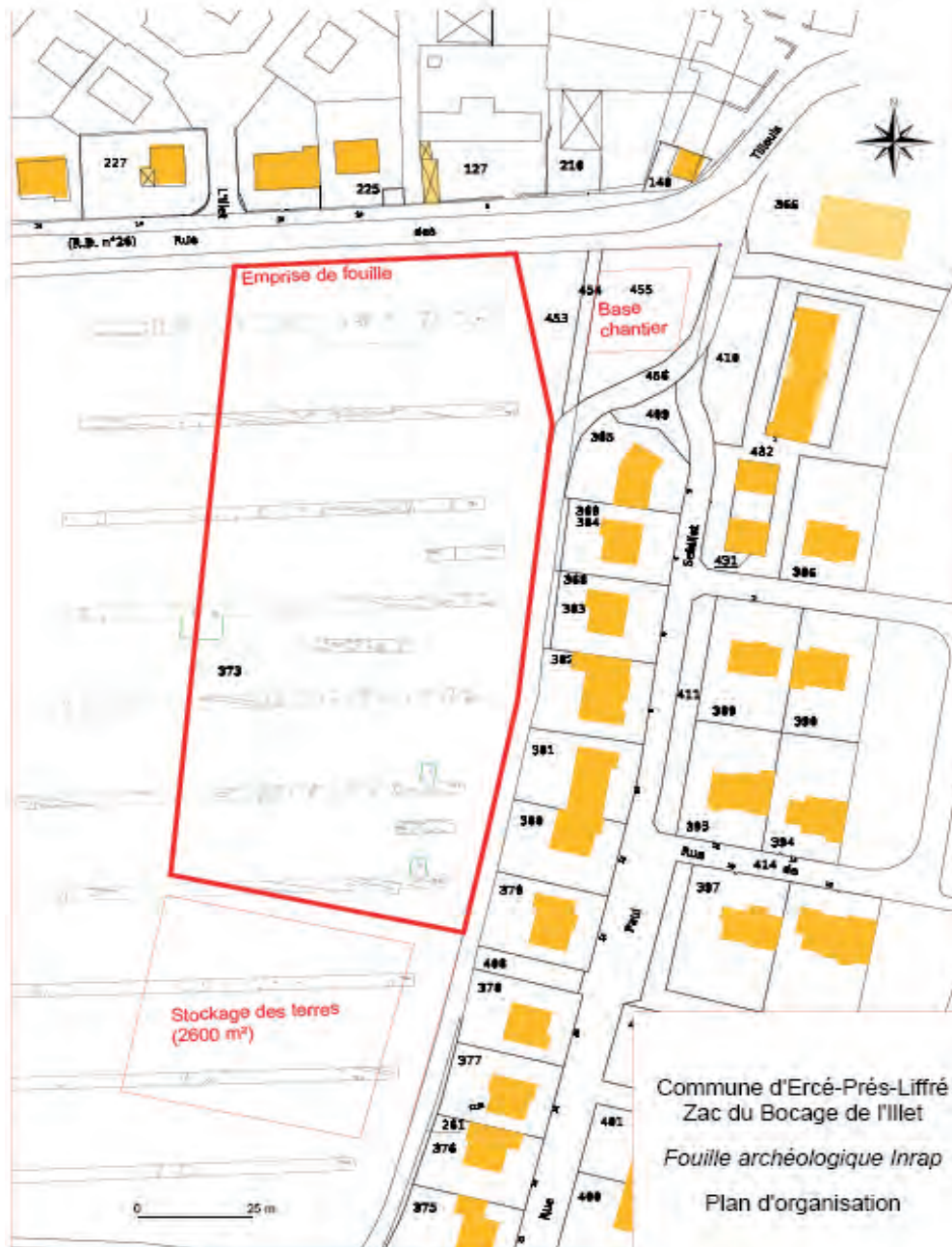
- Stéphane Blanchet (Inrap), ingénieur, spécialiste des contextes funéraires protohistoriques
- Téophane Nicolas (Inrap), céramologue, âge du Bronze,
- Anne-Françoise Chernel (Inrap), céramologue, âge du fer
- Françoise Labaune (Inrap), céramologue, période médiévale
- Hélène Seignac (Inrap), anthracologue
- Delphine Barbier-Pain (Inrap), palynologue

Pendant toute la durée de l'opération il y aura la présence au minimum d'un agent détenteur du CACES permettant la conduite de petits engins de terrassement (dumper, mini-pelle,...).

F 103618 « ZAC du Bocage de l'Illet » à Ercé-près-Liffré 26/02/13

VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention (cf. planning annexé)

La durée de la phase terrain est estimée à un mois et demi (hors phase de préparation). La période d'intervention proposée par l'Inrap pour cette fouille est comprise entre le 25 mars 2013 au plus tôt et le 31 mai 2013 avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et une levée de la contrainte archéologique au plus tard au 31 mai 2013. La date prévisionnelle de remise du rapport est le 29 novembre 2013.

Annexe 1 : Plan d'organisation

Annexe 2 : Planning d'exécution

Commune d'Ercé-Près-Liffré
 Zac du bocage de l'Illet, tranche 1
Programme prévisionnel d'exécution des travaux
 Fouille archéologique - INRAP

Tranche ferme

| Phases travaux | 5 jours | 12 jours | 20 jours | 4 jours | | | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--|--|--|--|------------|
| Installation chantier | du 25/03/13 au 29/03/13 | | | | | | | | |
| Décapage | | du 02/04/13 au 17/04/13 | | | | | | | |
| Fouille | | | du 18/04/13 au 21/05/13 | | | | | | |
| Remblaiement | | | | du 22/05/13 au 27/05/13 | | | | | |
| Libération des terrains au plus tard | | | | | | | | | 31/05/2013 |
| Remise du rapport | | | | | | | | | 29/11/2013 |

L'Inrap propose un démarrage de l'opération à partir du 25 mars 2013 conformément aux éléments précisés dans le règlement de la consultation qui prévoit un démarrage de l'opération. Si toutefois les conditions météorologiques le démarrage de l'intervention pourra être avancé plus tôt au cours du mois.

Arrêté d'autorisation de fouille



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2013-108 du 27 mars 2013
portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 4 et 5 décembre 2012 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2012-282 du 10 décembre 2012 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 18 mars 2013 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commune de ERCE-PRES-LIFFRE, maître d'ouvrage du projet, est autorisée à faire réaliser par l'Inrap, opérateur, sous la direction scientifique de Madame Emmanuelle AH THON, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : ERCE-PRES-LIFFRE
Lieu-dit : ZAC du Bocage de l'Illet – **Tranche n° 1**
Cadastre : section : AB parcelle : 373 année : 2012

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

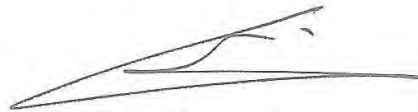
Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame le Maire d'Ercé-près-Liffré, Place de la Mairie, 35340 Ercé-près-Liffré et au directeur interrégional de l'Inrap Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné Cedex.

Fait à Rennes, le 27 mars 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : - Mairie d'Ercé-près-Liffré
- Inrap

copie à : -Territoire et Développement (Mme M.-M. Chaumet), Immeuble Agora,
1, rue Geneviève de Gaulle-Antonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2

II. Résultats

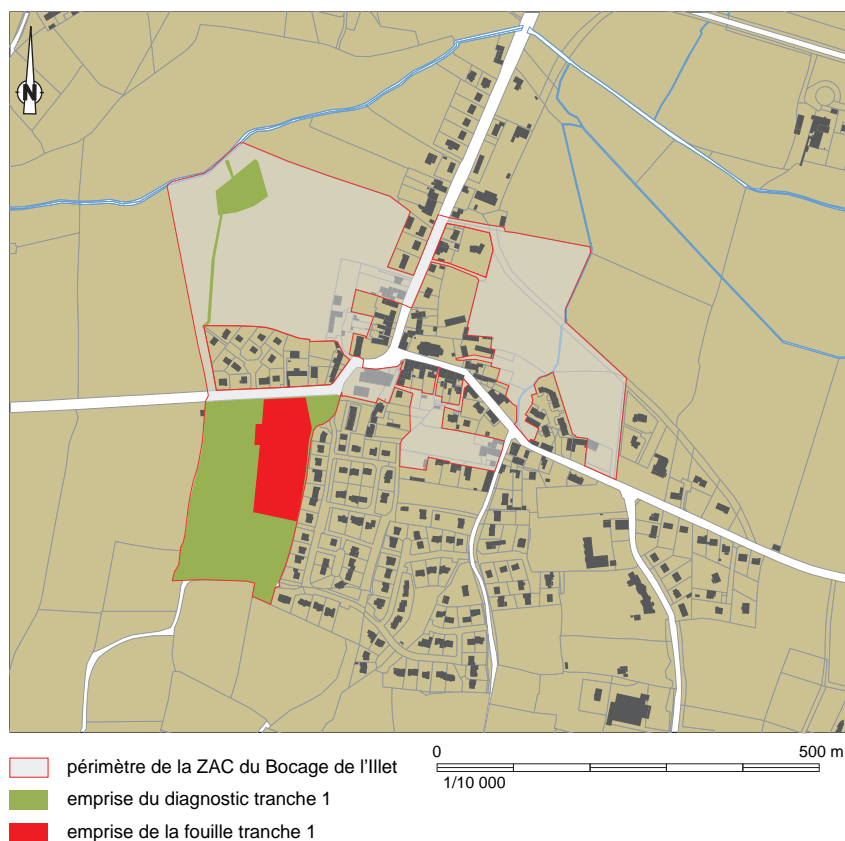
I. Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

L'opération de fouille archéologique préventive menée dans le quartier de La Nozanne à Ercé-près-Liffré s'inscrit dans le cadre de la création par la commune d'une Zone d'Aménagement Concerté. La ZAC « Le Bocage de l'Illet », à vocation d'habitat, de services et de commerces, s'étend sur un secteur d'une superficie d'environ 14,8 hectares autour du centre-bourg d'Ercé-près-Liffré.

Prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (Drac Bretagne), cette fouille intervient suite à un diagnostic archéologique réalisé en août 2012 sur l'emprise de la première tranche des travaux envisagés, soit une surface de 37 790 m² (Ah Thon 2012) (fig. 1-2).

Fig. 1 Localisation et emprise du diagnostic de la tranche 1 et de la zone de fouille prescrite dans le périmètre de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Motivé par la proximité du centre-bourg et par la présence d'indices de sites du Néolithique à la période médiévale sur le territoire d'Ercé, ce premier diagnostic a mis en évidence un certain nombre de vestiges dont la datation s'étend de l'âge du Bronze à l'Époque contemporaine. Une première occupation a été caractérisée par un cercle funéraire de l'âge du Bronze final. L'étude du réseau fossoyé a en outre permis de distinguer des axes récurrents et de les associer à la mise en place d'un parcellaire ancien, daté pour l'essentiel du haut Moyen Âge. Un réseau de fossés délimite des parcelles quadrangulaires dans lesquelles on retrouve des concentrations de

structures (trous de poteaux, fosses, structures de combustion) témoignant de l'existence d'un habitat rural de cette période. Ces indices d'occupation sont concentrés dans la parcelle AB373.

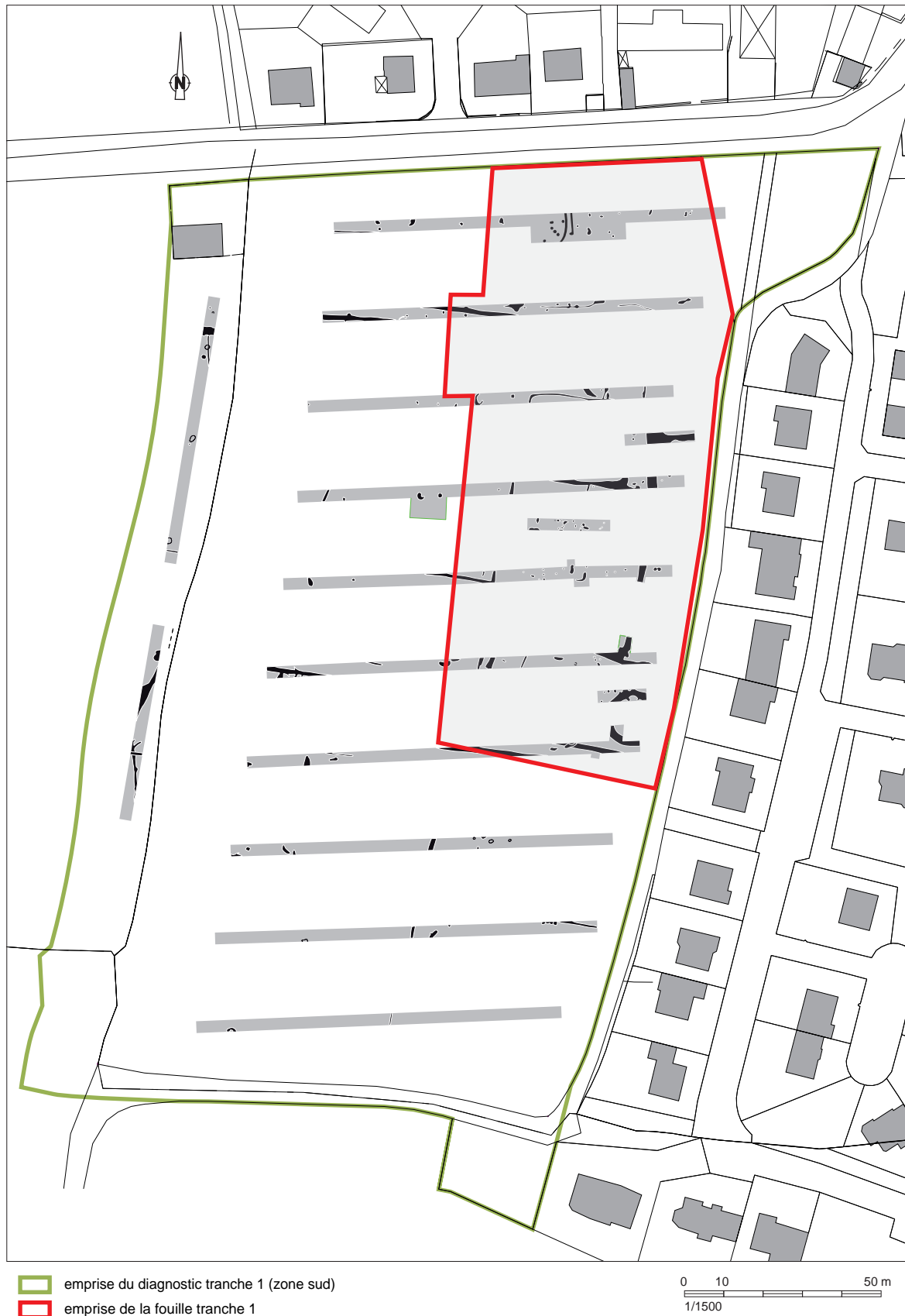


Fig. 2 Plan du diagnostic et emprise de la fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Étant menacés de destruction par la création de la ZAC du Bocage de l'Illet, ces vestiges ont fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive (arrêté n°2012-282 en date du 10 décembre 2012) émise par l'État (Préfecture de la Région Bretagne, Direction des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie).

L'emprise d'étude a été fixée à 1 hectare.

La gestion de l'opération a été confiée par la mairie à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap). Elle s'est déroulée du 8 avril au 7 juin 2012 sur une superficie de 9434 m².

I.2 État des connaissances avant l'opération

I.2.1 Le cadre géographique et géologique

Localisation

La tranche 1 de la ZAC du Bocage de l'Illet se développe au sud-ouest du bourg d'Ercé-près-Liffré, commune située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Rennes, dans le département de l'Ille-et-Vilaine (région Bretagne) (fig. 3).

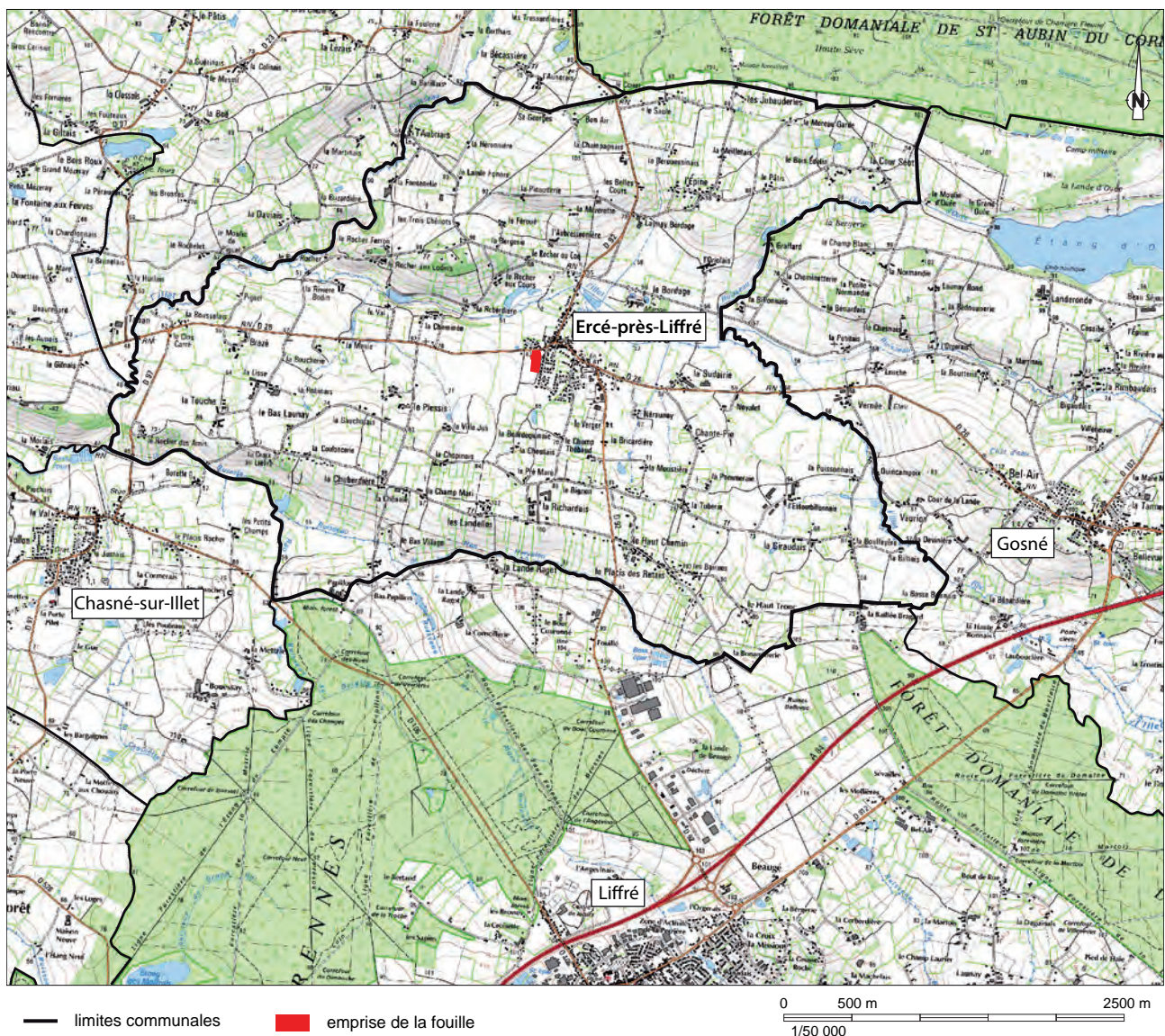


Fig. 3 Localisation de la fouille de la ZAC du Bocage de l'Illet sur la carte IGN au 1/50 000. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

La ville la plus proche est Liffré, à environ 5 kilomètres, et Ercé-près-Liffré fait partie de la Communauté de communes du Pays de Liffré. La commune s'étend sur 15,78 km² et compte 1848 habitants (recensement publié en 2012).

Le projet se situe au sud de la route départementale 26, au niveau de l'entrée ouest de la ville (direction Saint-Aubin-d'Aubigné) (fig. 4). Il concerne notamment la parcelle cadastrale AB373 qui jouxte la route. À l'est et au sud, cette parcelle est délimitée par le sentier de grande randonnée 39 (GR39), et borde un lotissement relativement récent, construit entre 1999 et 2002.

L'opération de fouille est implantée au nord-est de cette parcelle AB373, le long du GR39 et de la RD26.

Fig. 4 Vue aérienne d'Ercé-près-Liffré. À l'ouest du centre-bourg, on aperçoit le chantier de fouille archéologique. Crédit Hervé Paitier, Inrap



Topographie

La commune d'Ercé-près-Liffré est délimitée au nord par la vallée de l'Illet et ses contreforts boisés, et au sud par la vallée de l'Hen Herveleux (fig. 5). Le territoire communal s'apparente donc à un talweg orienté d'est en ouest bordé par des rebords élevés au sud et au nord. Les points bas bordent l'Illet et varient d'est en ouest de 60 m NGF à 47 m NGF. Les points hauts atteignent 111 mètres NGF au Bon Air (au nord) et 103 m NGF au lieu-dit Le Placis des Retais (au sud-est). Culminant à 95 m NGF, la colline de La Boule d'Or marque fortement le paysage proche du site.

Le bourg s'est développé juste au sud du talweg marqué par le cours de l'Illet, en léger surplomb. Au sud de la RD 26, la topographie est relativement douce jusqu'aux Landelles, et au nord-ouest du bourg, vers l'Illet, les pentes sont plus marquées.

Au final, le bourg s'est développé dans un couloir est-ouest peu contraint par le relief, délimité par deux lignes promontoires au nord et sud, et à proximité d'un cours d'eau.

Située dans la continuité du bourg existant, la parcelle AB373 domine la vallée de l'Illet à 66 m NGF. Dans la parcelle elle-même, on observe une double pente douce nord-sud et est-ouest (63,50 à 66 m NGF, soit 2,50 m de dénivelé). En bas de versant, en bordure de l'Illet (parcelle AB181), l'altitude est de 52,50 m NGF.

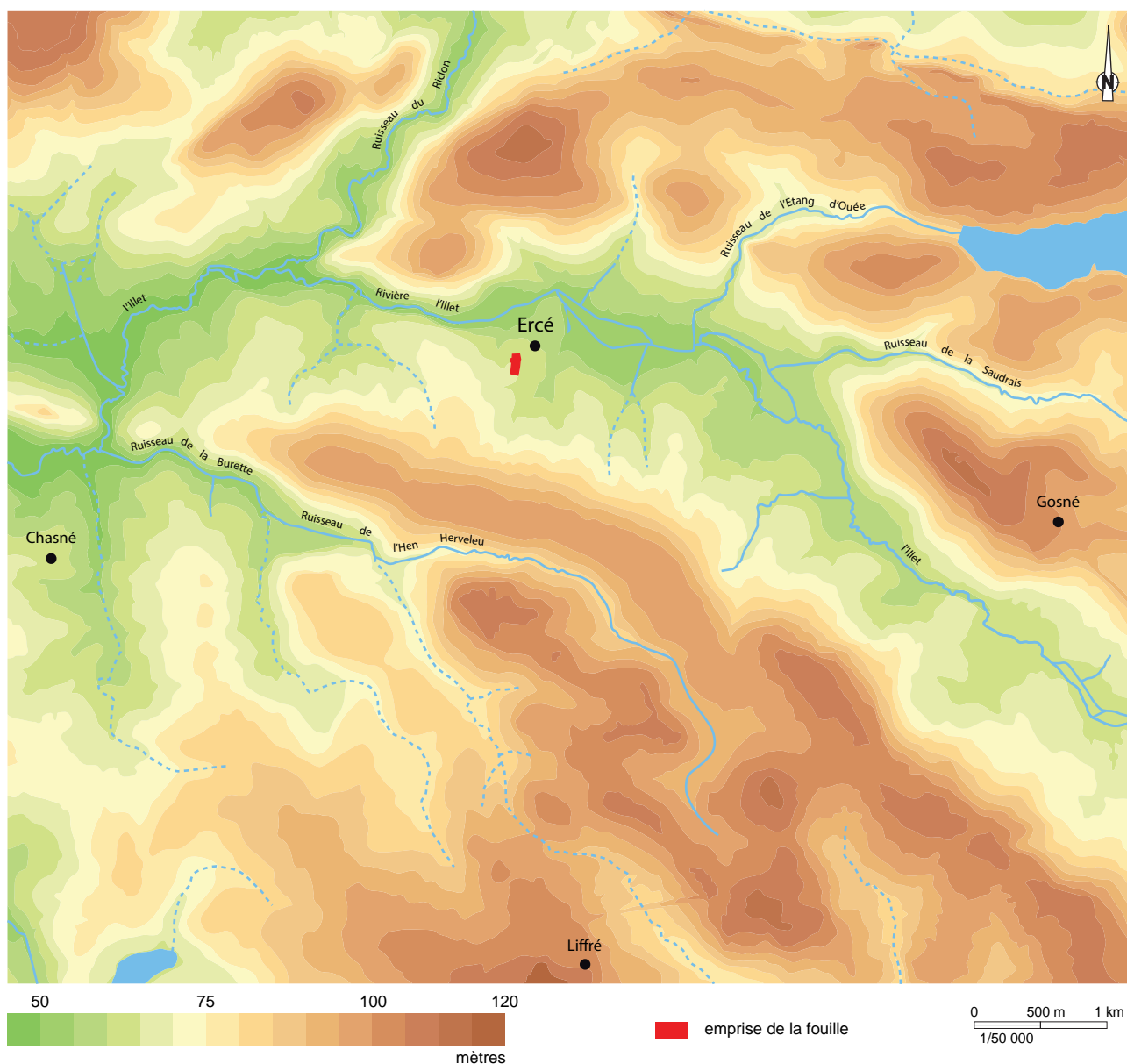


Fig. 5 Implantation topographique et hydrographique du site. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Hydrographie

La parcelle AB373 se trouve à environ 300 mètres de la rivière l'Illet qui traverse la commune d'est en ouest (fig. 5). L'Illet rejoint l'Ille entre Chevaigné et Betton, et l'Ille rejoint la Vilaine à Rennes.

L'Illet est alimenté par de nombreux petits ruisseaux : le ruisseau de l'étang d'Ouée et le ruisseau de la Saudrais en limite nord-est, le ruisseau de la Burette et du Hen Herveleu en limite sud, le ruisseau du Riclon en limite nord. Le cadastre relève également de nombreux puits, fontaines ou lavoirs qui témoignent de la richesse hydrographique du territoire communal. Quelques étangs coexistent le long de l'Illet et de ses affluents.

Paysage

Aujourd'hui, le paysage environnant est très dégagé. Seules des haies clairsemées d'arbres et d'arbustes clôturent encore la parcelle AB373 à l'est et au sud, le long du GR39 (fig. 6).

Dans l'ensemble, le paysage vu depuis l'ouest est très ouvert.

La parcelle AB373 était, avant notre intervention, à usage agricole, orienté vers la production céréalière.

Depuis le site, on aperçoit les contreforts boisés de la vallée et notamment la colline de La Boule d'Or. Avant la construction du lotissement de l'Illet, on devait également avoir vue sur le fond de vallée qui, entre le bourg et le Bas Rocher, est encaissé et boisé : chênes, peupliers, saules et frênes bordent la rivière. Ailleurs, la plaine inondable forme un paysage plus ouvert où la prairie domine.

Si elle possède elle-même peu de grands boisements, la commune est entourée par la forêt de Rennes et la forêt domaniale de Saint-Aubin du Cormier, qui marquent respectivement les limites sud et nord. À proximité de l'emprise, les boisements les plus importants sont ceux du Rocher aux Cours et du Bordage, au nord de l'Illet.

Fig. 6 Vue aérienne du site dans son environnement. Crédit Hervé Paitier, Inrap



Géologie

La commune se situe sur le bassin de la Vilaine.

Le substrat géologique de la zone est composé de schistes et d'altérites du briovérien recouverts à l'époque quaternaire de dépôts de loëss (**fig. 7**). Leur composition (20 % d'argile, 60-70 % de limon et 10-20 % de sable) montrent qu'ils ont été apportés par le vent. Au nord, ces dépôts ont été érodés par l'Illet, puis remplacés par des dépôts alluvionnaires.

Lors du diagnostic, plusieurs logs (représentation schématisée de la succession des couches géologiques d'un terrain) ont été régulièrement réalisés afin d'observer la puissance et la dynamique stratigraphique des différentes zones.

Les structures apparaissent sous une épaisseur de sédiments de 0,40 à 0,60 m selon la topographie, constituée de 0,30 à 0,40 m de terre végétale (horizon organique de surface) surmontant un horizon loëssique brun-beige à brun-gris d'environ 0,20 m d'épaisseur.

La base de cette séquence (horizon d'accumulation) est constituée d'un sédiment limoneux plus ou moins argileux (loëss remanié et/ou bioturbé). Ce niveau repose directement sur les argiles d'altération des schistes.

Les logs relevés dans les différentes tranchées de diagnostic ont mis en évidence des horizons plus ou moins argileux et de colorations variables au sein de la séquence loëssique (**fig. 8**). Ces phénomènes sont certainement liés à des événements pédologiques affectant les loëss. Ils peuvent avoir des conséquences sur la lecture de certaines structures (lessivage des horizons supérieurs et structures anciennes devenues difficilement lisibles). La caractérisation et la datation de ces pédogénèses par un géomorphologue n'a pas pu être réalisée dans le cadre de l'opération de fouille.

À plusieurs endroits du terrain, notamment le long de la limite est, une accumulation de sédiments brun-gris oxydés caractérisés par la forte

proportion de concrétions noires ferro-manganiques, recouvrait les structures archéologiques. Ainsi, au niveau de l'entrée la plus au nord et de l'angle sud-est de l'enclos principal, plusieurs passes à la pelle mécanique ont été nécessaires pour faire apparaître les vestiges. Une plus forte densité de mobilier céramique se trouvait piégée dans cet horizon pédologique, notamment dans l'angle de la parcelle principale (F447). Ces apports sédimentaires témoignent d'une stagnation d'eau récurrente dans ces zones légèrement déprimées. Tout comme les phénomènes de pédogénèse évoqués ci-dessus, l'hydromorphie peut avoir des conséquences sur la lecture de certaines structures.

De façon générale, les horizons dans lesquels sont creusées les structures archéologiques (limons argileux beige-orangés) ont du être affectés par la présence excessive d'eau car ils présentent des veines d'argile décolorées et des concrétions ferro-manganiques caractéristiques d'un sol très lessivé (de type pseudo-gley).

Fig. 7 Localisation de l'emprise de la fouille sur la carte géologique au 1/25 000 (feuille de Combourg). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

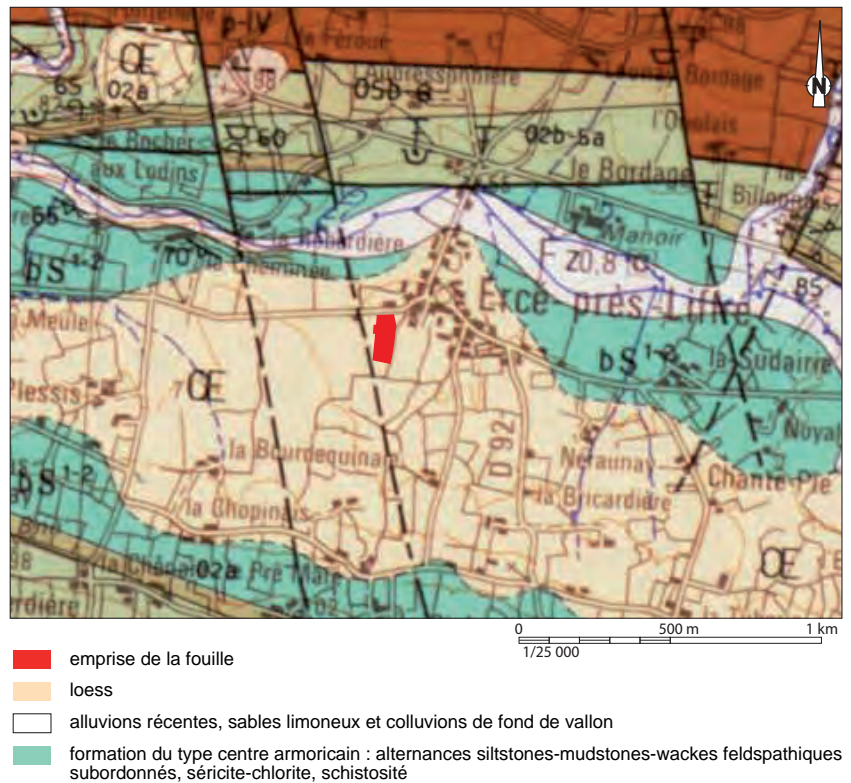


Fig. 8 Coupes d'un fossé (a) et de trois logs réalisées lors du diagnostic, et qui montrent les différentes dynamiques stratigraphiques rencontrées sur le terrain. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap





Fig. 8 Coupes d'un fossé (a) et de trois logs réalisées lors du diagnostic et qui montrent les différentes dynamiques stratigraphiques rencontrées sur le terrain. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



I.2.2 Le contexte archéologique et historique

I.2.2.1 Le contexte archéologique

Six sites archéologiques sont répertoriés sur la commune d'Ercé-près-Liffré (fig. 9).

L'occupation humaine y est attestée dès le Néolithique. Les menhirs situés au Champ de la Pierre et à La Croix aux lièvres, ainsi que les gisements de silex ou encore les haches polies retrouvées au Rocher des Amis, ont été rattachés à cette période.

Des indices de sites gallo-romains ont été repérés à La Touche et au Milieu Papillon. À La Touche, un sondage d'1 m² dans une prairie a conduit à la découverte, par le propriétaire, de deux niveaux de sol en béton de tuileau sur hérisson, apparus sous 0,40 m de terre végétale (fig. 10). Le propriétaire a également indiqué la présence de murs en place dans l'environnement de ce sol. Du mobilier a par la suite été retrouvé en prospection pédestre : *tegulae*, *imbrices*, céramique commune antique, sigillée, un peson en plomb et des fragments de dallage. Tous ces éléments indiquent la présence d'une *villa* gallo-romaine dans cette parcelle. Au Milieu Papillon, une prospection pédestre dans les labours a permis de découvrir un gisement de *tegulae*, de la céramique sigillée, de la céramique commune, des tessons d'amphores et une meule en granite. Ce mobilier témoigne également de l'existence d'un habitat de la période antique dans ce secteur.

Enfin, le château du Bordage est le témoin de la continuité de l'occupation du territoire durant la période médiévale. De cette importante construction féodale, il reste aujourd'hui la base de deux tours ruinées, des parties de l'ancien logis seigneurial, de la muraille nord et des douves (fig. 11).

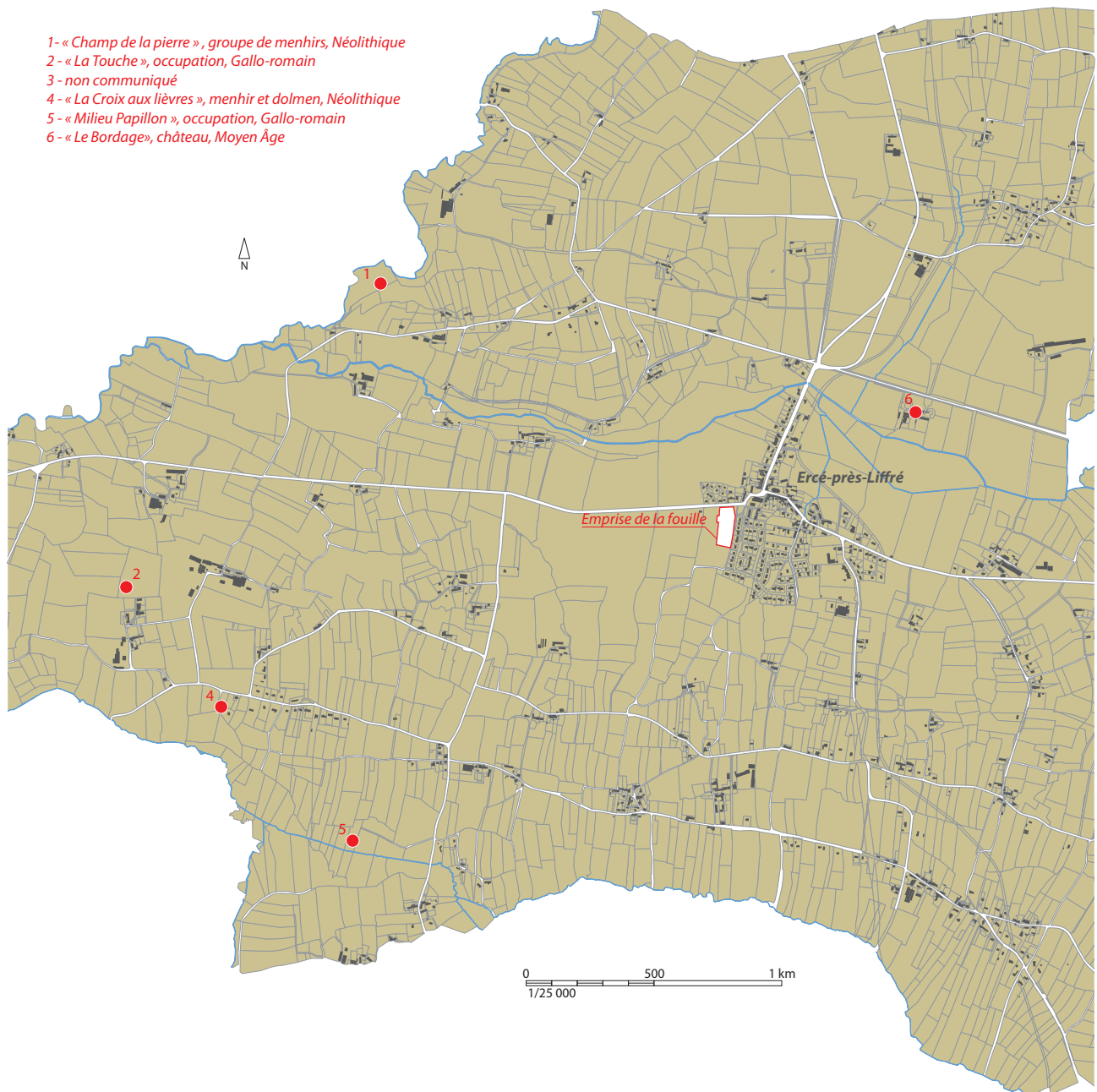


Fig. 9 Carte de répartition des sites archéologiques de la commune d'Ercé-près-Liffré. Crédit Erwan Bourhis, Inrap



Fig. 10 Niveaux de sol d'une probable villa à La Touche. Crédit Service Régional de l'Archéologie Bretagne

Fig. 11 Les douves et la tour nord-ouest du château du Bordage. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



I.2.2.2 Le contexte historique – Pierre Poilpré, Inrap

Ercé à travers les premiers textes : un héritage altomédiéval tout juste perceptible

Les textes les plus anciens mentionnant explicitement Ercé ne remontent qu'au milieu du XI^e siècle¹. Il s'agit d'une série de quatre actes relatant les cessions que fit entre 1040 et 1055, un certain Foubert (parfois associé à ses frères) aux moines de Saint-Florent de Saumur. L'époque de leur rédaction est donc très largement postérieure à celle de l'occupation principale du site de la ZAC du Bocage de l'Illet ; il nous semble cependant que leur analyse détaillée peut permettre d'éclairer en partie le Ercé altomédiéval. Résumons rapidement leur contenu avant d'en proposer une interprétation².

Court résumé du contenu des chartes du XI^e siècle

Dans la première charte rédigée entre 1040 et 1047 (I), quatre frères nommés Foubert, Normand, Hervé et Liswaret vendent à l'abbaye saumuroise la moitié de l'église d'Ercé pour 6 livres à la condition que les moines reconstruisent le chœur de l'édifice. Dans la deuxième datée de la même époque (II), Foubert et Normand abandonnent à ces mêmes moines la moitié de la dîme et des droits de sépulture de l'église sous réserve que ceux-ci n'exigent pas plus de 4 deniers pour qu'eux mêmes et leurs familles puissent être inhumés. Dans la troisième charte toujours rédigée entre 1040 et 1047 (III), Foubert vend à l'abbaye de Saint-Florent la terre de Landric sise en Ercé pour 16 sous³. Enfin, dans la dernière datée de 1055 (IV), Foubert vend aux moines sa moitié d'un moulin sur l'Illet (avec sa pêcherie et son droit de mouture) pour 4 livres plus 6 deniers de cens annuel lorsque le moulin fonctionnera⁴.

1. C'est par erreur, en effet, que l'abbé Guillotin de Corson écrivit que l'église d'Ercé fut en partie donnée par le comte Alain au monastère de Gahard entre 1015 et 1032 (Guillotin de Corson 1883, p. 568.). A. de la Borderie a démontré dès 1888 que cette assertion s'appuyait sur la lecture fautive d'une charte concernant en réalité l'église de Servon-sur-Vilaine (La Borderie 1888, p. 12, n. 1).

2. Pour Ercé, les actes postérieurs ne datent que des années 1156-1161 (mention d'une terre en Ercé promise à Robert de Sérigné lors d'un acte de paix conclut avec Robert de Vitré) et 1224 (au sujet de dîmes usurpées par le prêtre d'Ercé aux dépens du prieuré de Livré).

3. Nous ne sommes pas parvenus à localiser cette terre qui n'a laissé de traces ni dans la microtoponymie ni dans les aveux modernes.

4. Il s'agit du moulin de Tahan, également nommé du Pont Ysabeau, installé aux confins occidentaux de l'actuelle commune d'Ercé.

Un site nécessitant le recours à des « releveurs » : les moines de Saint-Florent-de-Saumur

Cette série de transactions s'inscrit dans un mouvement général de rétrocession aux religieux des biens ecclésiastiques détenus par des laïcs, sous l'impulsion de la réforme grégorienne. Ici, les laïcs Foubert et ses frères se démettent d'une partie de l'église et des droits qui lui sont attachés au profit des moines de Saint-Florent de Saumur (I et II). Plus encore, d'autres biens situés dans la paroisse, une terre et un moulin, font l'objet d'un même transfert (III et IV). Il apparaît donc que les deux parties affichent une volonté partagée d'ancrer solidement les moines de Saint-Florent à Ercé. Cette entreprise initiée dans les années 1040 et prolongée dans la décennie suivante est rendue possible par l'implantation des religieux de cette abbaye vingt ou trente ans auparavant à 13 km de là, dans le prieuré de Livré-sur-Changeon. En effet, à partir de cet établissement concédé très tôt par le comte de Rennes à Saint-Florent, les moines vont développer une emprise patrimoniale et spirituelle dans une zone géographique bien circonscrite au nord-est de Rennes, entre les cours de la Vilaine, de l'Ille et du Couesnon et aux marges de la forêt comtale (fig. 12). Par la constitution d'un tel groupe ecclésial, Saint-Florent se donne les moyens de procéder à un encadrement religieux des populations paroissiales souhaité par la papauté et permis par les autorités politiques. Ercé constitue donc l'une des prises de l'abbaye saumuroise et bénéficie elle aussi de l'assentiment comtal, l'un des actes étant instrumenté au nom de Conan II (II).

Cependant, au delà de la prise en main spirituelle des populations qu'offrent également les autres abbayes implantées dans le Rennais, celle de Saint-Florent semble s'être spécialisée en outre dans la restauration des églises qu'on lui restituait⁵. Ainsi, que ce soit dans le réseau forgé autour de Livré ou dans celui qu'elle établit dans la seigneurie de Dol-Combourg, les actes de cession d'église mentionnent fréquemment la demande faite aux moines saumurois de procéder à des travaux dans celle-ci. Dès l'implantation initiale de Saint-Florent à Livré à la fin du X^e siècle, l'endroit est dit ruiné et il paraît implicite que les religieux doivent le relever⁶. À Chasné vers 1040, la famille laïque qui détenait l'église avait commencé la reconstruction de l'édifice mais avait abandonné depuis deux ans lorsqu'elle confia cette tâche à Saint-Florent⁷. À Tremblay en 1058, l'église semble ruinée car la donation contient la condition expresse que les moines commenceront par construire un nouvel édifice⁸. À Romazy vers 1060, il est explicitement écrit que l'église est en bois et que les moines doivent la reconstruire de façon plus convenable⁹. Il en est de même à Ercé. En effet, la restitution de l'église par Foubert et ses frères stipule que les religieux devront reconstruire le chœur du bâtiment « en pierre et en chaux » (« *de calcia et petra* », I). Cette précision, au vu des exemples précédents, nous informe que dans les années 1040, l'église d'Ercé était alors construite en bois et devenue sans doute vétuste. Ce bâtiment se dressait alors sans aucun doute à l'emplacement de l'actuelle église puisque l'action des moines au XI^e siècle consiste en une transformation de l'édifice existant, non en une création. Or, on sait que l'église actuelle construite au XIX^e siècle remplace une ancienne construction qui était alors « petite et irrégulière¹⁰ » et qui correspondait vraisemblablement à l'édifice roman élevé par Saint-Florent.

5. Beaumon 2006, p. 84.

6. BNF, NAF 1930, fol. 60r°, « *in absiditate redactam* »

7. BNF, NAF 1930, fol. 65v°, « *Hii omnes ecclesiam sancti Martini quae est in eadem parochia aedificare caeperunt, sed opus totum per biennium dereliquerunt [...] ut ipsi monachi acciperent jam dictam ecclesiam cum decima sua et sepultura et abbatone altaris et cymiterio toto aeternaliter habendam, et aedificarent ecclesiam* »

8. BNF, NAF 1930, fol. 68v°, « *ita ut ipsi monachi de beneficio ejusdem ecclesiae eadem primo faciant* »

9. BNF, NAF 1930, fol. 65v°, « *eadem ecclesiam, que tunc omino lignea et inhonesta erat, ex eadem decima primo lapideam atque honestam facierent* »

10. Guillotin de Corson 1883, p. 571.

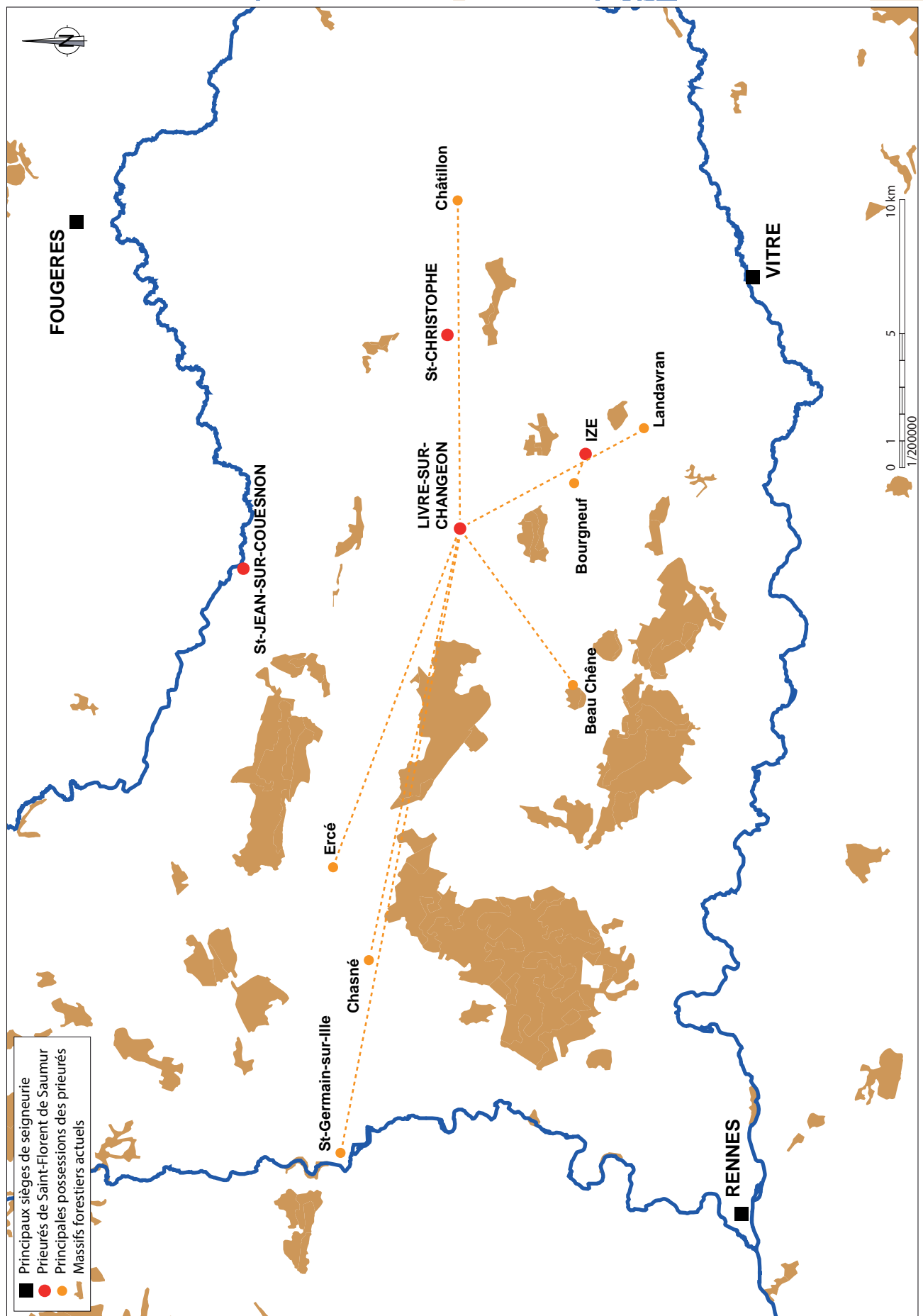


Fig. 12 Implantation de Saint-Florent de Saumur, au nord-est de Rennes. Crédit Pierre Poilpré, Inrap (d'après Beaumon 2006, p. 74)

Ainsi, avant l'arrivée des moines de Saint-Florent de Saumur à Ercé au XI^e siècle, l'église était tenue par une famille, elle était en bois et ancienne – peut-être dès lors du X^e siècle. Élevée à l'emplacement de l'église actuelle, elle n'était donc distante du site de la ZAC du Bocage de l'Illet que de seulement 200 m. Aux X^e-XI^e siècles, alors que la déprise du site s'achève, une église est donc déjà implantée à proximité. Au XI^e siècle, le recours aux moines permit de redresser le sanctuaire vieillissant et favorisa sans doute l'établissement ou le maintien d'une population groupée à Ercé. Qui sont alors les interlocuteurs de ces moines ?

Des autorités féodales ercéennes héritières d'un système altomédiéval ?

Comme à Chasné-sur-Illet, le transfert de l'église aux moines de Saint-Florent est effectué par les membres d'une même famille laïque¹¹. Cependant, tandis qu'à Chasné on ignore tout du statut de la parentèle, à Ercé la famille est un peu mieux caractérisée. Au détour d'une justification, nous apprenons en effet que ses membres sont des *militēs* puisqu'ils reconnaissent que la dîme et les droits de sépulture de l'église ne devraient pas revenir à des chevaliers mais plutôt aux moines, aux clercs, aux pauvres et aux pèlerins (« *Isti, domino inspirante, intelligentes decimam atque sepulturam non stipendiis militum sed potius sustentationi debent monachorum, clericorum, pauperum atque peregrinorum* », II). Foubert est donc un chevalier qui possède cette vieille église en bois, mais qui est-il exactement et comment le situer dans la géographie féodale d'Ercé ?

À partir du XIV^e siècle, le territoire d'Ercé devient indissociable de la puissante seigneurie du Bordage dont le siège était situé à 600 m au nord-ouest du bourg. Pourtant cette mainmise semble assez tardive et rien ne permet d'affirmer qu'elle était déjà effective ni même que le Bordage existait au XI^e siècle. Il a certes été dit parfois qu'une motte féodale se dressait au pied du château médiéval du Bordage suite à une hypothèse formulée par P. Sébillot au XIX^e siècle mais les observations les plus récentes de M. Brand'Honneur ont conclu que le monticule suspect, de forme triangulaire et dépourvu de fossé, devait appartenir à l'aménagement d'un jardin moderne¹². Il est en revanche une autre terre qui malgré la carence documentaire dont elle pâtit peut être vue comme ancienne : le Plessix d'Ercé dont le manoir noble, détruit avant la fin du XIX^e siècle mais encore debout en 1680¹³, était sis à 1200 m au sud-ouest du bourg. On ne sait seulement de cette terre qu'elle appartenait à Thomas de Québriac en 1427 et que par suite du mariage de sa fille Jeanne avec Bertrand de Montbourcher seigneur du Bordage, elle passa dans cette famille qui l'unit bientôt au Bordage¹⁴. Par la suite, la consistance du Plessix nous est connue par les aveux que rendirent les seigneurs du Bordage. A. Guillotin de Corson rapporte laconiquement que le Plessix avait été « primitivement la terre seigneuriale de la paroisse » sans justifier son assertion¹⁵. Cependant, il semble bien que c'est grâce à l'union du Plessix au Bordage au XV^e siècle, que le seigneur du Bordage obtint les droits de supériorité et de fondation dans l'église d'Ercé ainsi que le droit de haute, moyenne et basse justice au

11. Lunven 2012, p. 153.

12. En 1894, P. Sébillot écrivait que cette butte « a peut-être servi d'avancée, à moins qu'elle n'ait été la motte féodale » mais prévenait que le procès-verbal du château dressé en 1656 ne la mentionnait pas (Sébillot 1894, p. 120). M. Brand'Honneur ne s'appuyant dans un premier temps que sur un plan publié par P. Sébillot (Sébillot 1894, p. 118) avait rangé ce monticule parmi les mottes féodales (Brand'Honneur 1988, t. 2, p. 95-96) avant de se raviser une fois l'avoir inspecté (Brand'Honneur 1991, n. p.).

13. Le manoir est encore mentionné dans l'aveu du Plessix rendu en 1680 par le Bordage dont il dépend (AD44, B 2281, fol. 281-297) mais P. Sébillot qui visita la ferme à la fin du XIX^e siècle constate qu'il n'existe plus ; il pense toutefois avoir décelé son emplacement dans un champ attenant (Sébillot 1894, p. 536).

14. AD35, 1 F 1724.

15. Guillotin de Corson 1883, p. 571.

bourg et dans la lande d'Ercé et de nombreux autres droits¹⁶ ! Par ailleurs, de toutes les terres d'Ercé, seule celle du Plessix déclare posséder à côté de son manoir des « *mottes, douves et fossez*¹⁷ », expression habituelle pour désigner la motte féodale originelle¹⁸. Ainsi, d'après les textes, le Plessix possédait les droits honorifiques de l'église et la justice d'Ercé avant le XV^e siècle et elle seule est dite avoir conservé des vestiges de l'époque féodale. Cette terre paraît manifestement *la* seigneurie d'ancienneté d'Ercé, celle dont Foubert pourrait être issu.

Un examen des missions de prises de vue aériennes effectuées par l'IGN aux abords du bourg d'Ercé complète ces observations textuelles. Trois campagnes en particulier ont été réalisées dans des conditions permettant la mise en évidence de vestiges archéologiques enfouis, celles du 21 mai 1952, du 21 juin 1961 et du 11 juin 1969¹⁹. La combinaison des observations effectuées pour chacune de ces missions a permis de révéler deux sites inédits situés à quelques centaines de mètres de celui de la ZAC du Bocage de l'Illet, l'un près du Bordage et l'autre près du Plessix²⁰ (**fig. 13-fig. 14**) ! Il s'agit de deux sites fossoyés aux plans plus ou moins circulaires. Leur physionomie et leur proximité avec les deux sièges de seigneuries importantes d'Ercé enjoignent à s'interroger sur la possibilité que ces sites puissent correspondre aux sièges initiaux de ces deux terres. Afin de nous permettre d'évaluer plus précisément le lien entretenu entre ces entités et les seigneuries évoquées, nous avons procédé à l'analyse régressive des aveux rendus pour ces deux terres et reconstitué ainsi les domaines de la fin du Moyen Âge du Bordage et du Plessix selon une méthode que nous avons déjà exposé par ailleurs et dont nous épargnons ici le lecteur²¹. Le résultat de cette reconstitution nous permet de poursuivre l'hypothèse car les deux sites se développent bien respectivement sur chacun des deux domaines (**fig. 14**). Cependant ces deux entités sont bien différentes l'une de l'autre et nous devons les examiner en détail.

Le site du Bordage pourrait certes correspondre à une motte et sa basse-cour mais certaines réserves nous obligent à la prudence. L'enclos central est ceint d'un large fossé d'une dizaine de mètres et sa largeur atteint environ trente mètres, dimensions tout à fait compatibles pour un tel aménagement. Cependant, sa longueur d'au moins 50 mètres lui confère une forme exagérément allongée (**fig. 13**). Il existe certes des mottes au plan en ovale dans le Rennais mais la plus oblongue que M. Brand'Honneur ait répertoriée, celle de la Cour Saint-Laurent en Gennes-sur-Seiche, ne mesure que 30 sur 50 mètres²². Par ailleurs, de par sa proximité voire sa contiguïté avec l'ancien cours de l'Illet, le site du Bordage ne pourrait correspondre qu'à un aménagement du cours d'eau voire – au moins en partie – au cours d'eau lui-même (**fig. 14**). À cet égard, on notera qu'immédiatement à l'est du site un moulin appartenant au Bordage a fonctionné au début de

16. AD44, B 2281, fol. 289 v°.

17. AD44, B 2281, fol. 282 r°.

18. Voir par exemple l'aveu rendu pour le manoir de Chasné en 1543 : AD44, B 2184, pièce 9, fol. 8 v°.

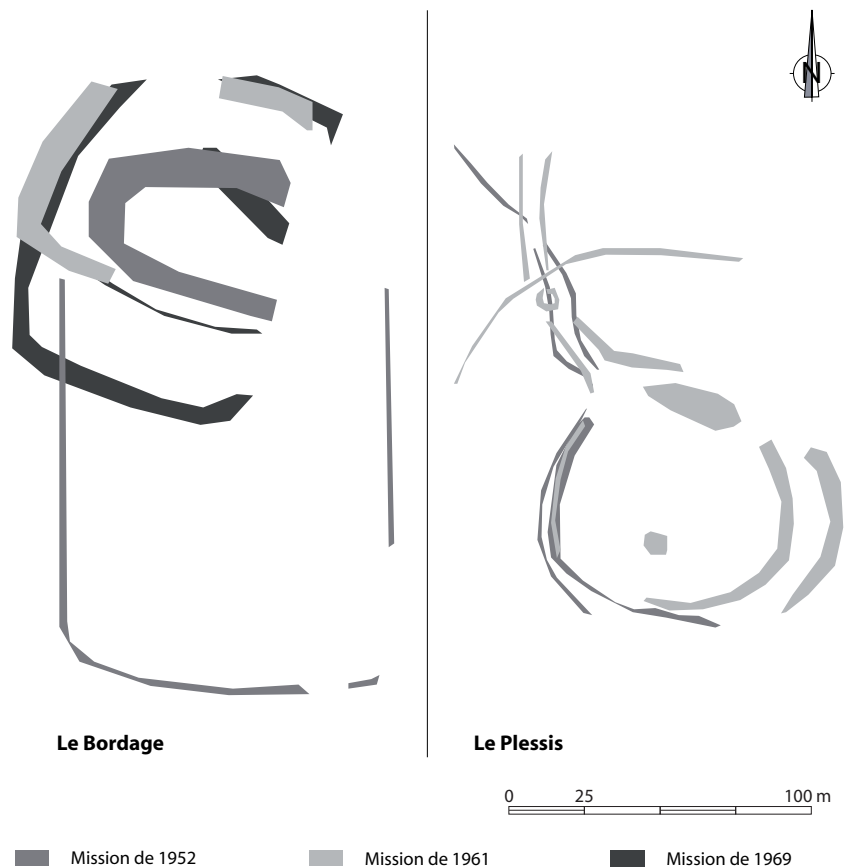
19. C1217-0061_1952_F0917-1217 (cliché 239) ; C1217-0051_1961_F0817-1217P (cliché 314) ; C1217-0041_1969_F1217-1317 (cliché 30).

20. Cet examen qui avait pour ambition initiale de repérer un éventuel développement du site de la ZAC du Bocage de l'Illet au delà de l'emprise de fouille n'a malheureusement rien révélé dans son environnement immédiat. Le Plessix (avec un s) est le nom de la ferme actuelle ; nous l'emploierons désormais pour désigner le site mais continuerons à nommer la seigneurie Plessix (avec un x).

21. Voir par exemple LORHO (T.), POILPRE (P.) – De la parcelle au terroir : étude topographique du site de la Perdriotaie. In : CATTEDDU (I.) dir. – Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, la Perdriotaie. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire. Rapport final d'opération, Fouille archéologique. Volume 3, études spécialisées. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013, p. Q.21-Q.25. et LE BOULANGER (F.) dir. – Brielles (Ille-et-Vilaine), la Fosse-Poulain (tracé de la LGV « Le Mans-Rennes », Secteur 4) : Habitat et activité artisanale à partir de la fin du Moyen Âge. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013, p. 112-113.

22. Brand'Honneur 2001, p. 30.

Fig. 13 Sites inédits repérés sur les clichés aériens de l'IGN. Crédit Pierre Poilpré, Inrap



l'époque moderne²³. Enfin, il nous faut signaler d'autres remarques qui sans être décisives dans la réfutation participent néanmoins aux faisceaux de doutes : l'excentricité du site par rapport au domaine et l'absence d'indice toponymique tant sur le cadastre que dans les aveux.

Le site du Plessis se développe lui dans une situation exceptionnelle, la parcelle principale du domaine. Il est en effet assez habituel qu'un manoir possède une telle parcelle, toujours située à son contact, elle est généralement la plus vaste du domaine et porte parfois le nom redondant de « domaine²⁴ ». Au Plessis, cette parcelle était d'ailleurs encore plus grande au Moyen Âge car notre reconstitution a montré qu'avant 1680, elle ne faisait qu'un avec celle qui la jouxte à l'est. Or si le nom que porte cette terre en 1826 sur le cadastre napoléonien, « le Grand Pré », est très banal, il en est tout autre pour son nom médiéval. Voici l'évolution toponymique que nous sommes parvenus à établir :

1680 : Grand Pré Papillon²⁵

1619 et 1541 : Pré Papillon²⁶

1454 : Clos Papillon Suzerain²⁷

Le nom de « Clos Papillon Suzerain » est très étonnant et tout à fait inhabituel. Cependant, ne nous y trompons pas, « Suzerain » est un qualificatif topographique employé localement et correspondant à l'expression plus commune de « du Haut²⁸ ». « Papillon » est plus énigmatique mais nous pensons connaître son origine. Entre 1156 et 1161,

23. Reinbold 2010, CD-ROM, carte 3.

24. Voir par exemple Meuret 2007, p. 95 ou Poilpré 2013, p. O.27.

25. AD44, B 2281.

26. AD44, B 2269.

27. *ibid.*

28. « du Bas » est alors dit « Souzerain » ou « Soubzerain ». Ces termes sont employés dans le nord de la Haute Bretagne et les Côtes-d'Armor.

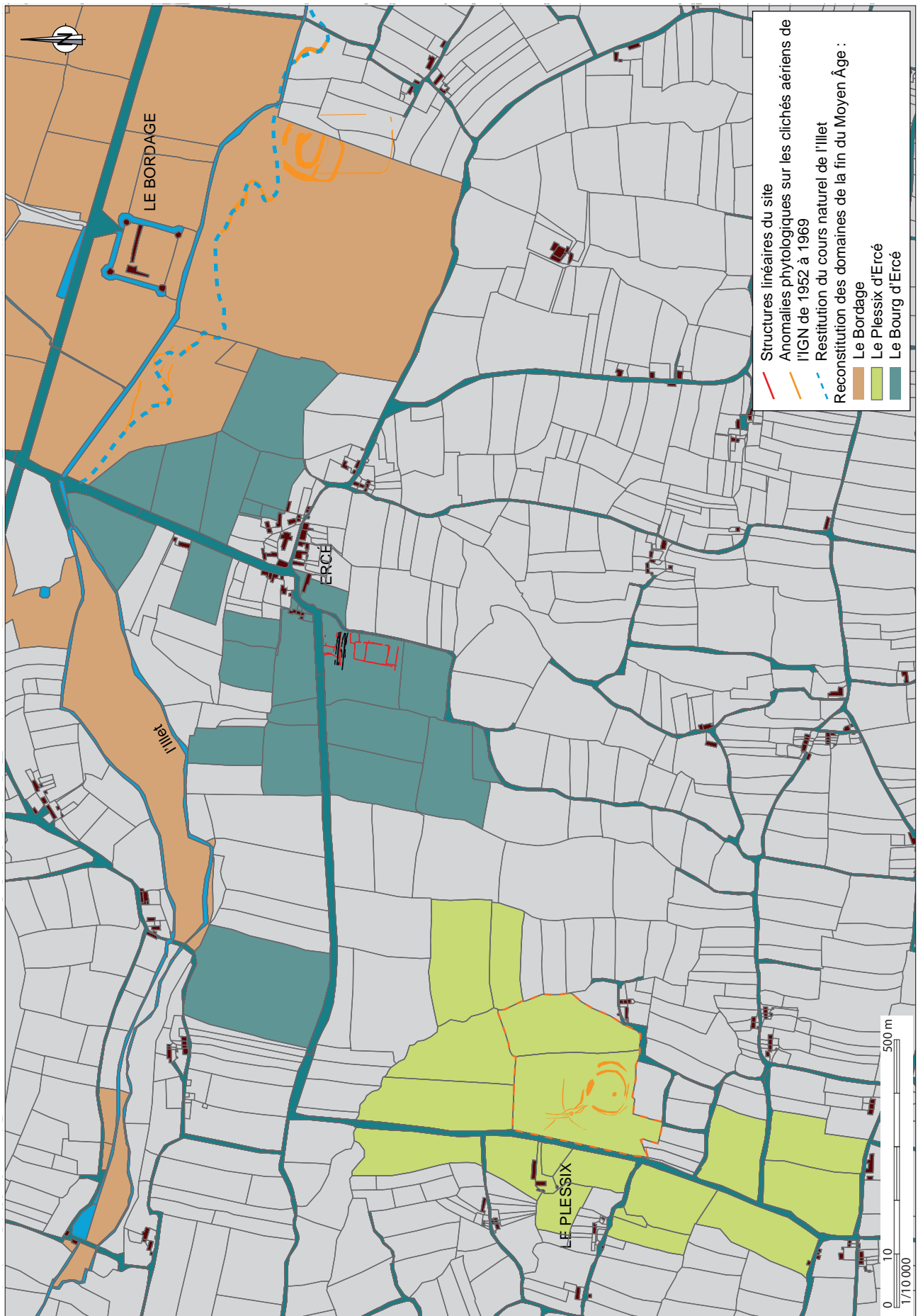


Fig. 14 Topographie seigneuriale aux abords du bourg d'Ercé. Crédit Pierre Poilpré, Inrap

un acte de paix entre Hervé III de Vitré et Robert III de Vitré est conclut. Le conflit entre ces deux personnages est fameux et a été largement commenté par M. Brand'Honneur²⁹. Au risque de sembler digresser, il nous semble important d'en rappeler les grandes lignes. Hervé et Robert, même s'ils sont tous les deux qualifiés de Vitré, ne sont pas du tout de la même famille. Le premier appartient au lignage des Goranton-Hervé, les premiers seigneurs connus de Vitré au début du XI^e siècle tandis que le second est issu du lignage des Robert-André qui chasseront progressivement ceux-là de la tête de la châtellenie de Vitré. Au XII^e siècle, les deux familles sont donc en conflit. Les Goranton-Hervé écartés du château de Vitré tentent de se repositionner à Sérigné, à 6 km au sud d'Ercé dans l'actuelle commune de Liffré, en édifiant une motte et créant une église et un cimetière. Les Robert-André répondront en édifiant à leur tour une motte à Chevré à quelques centaines de mètres de là. Cette zone de Sérigné-Chevré située à quelques kilomètres d'Ercé matérialise donc l'opposition entre les deux clans. Or dans l'accord de paix signé entre 1156 et 1161, on trouve parmi les soutiens de Robert de Sérigné, le *miles* placé à Sérigné par les Goranton-Hervé, Robert de Landavran, Silvestre de Cornillé et un certain Raoul Papillon. M. Brand'Honneur regrettait de ne pouvoir localiser ce Raoul³⁰ ; nous pensons désormais qu'il convient de le placer au Plessix d'Ercé. En effet, la proximité géographique entre la zone de conflit et notre « Clos Papillon Suzerain » d'une part et l'extrême rareté du mot « papillon » en tant que patronyme ou toponyme d'autre part rendent ce rapprochement inévitable³¹. Si Foubert est bien issu du Plessix comme nous le pensons, Raoul Papillon serait l'un de ses successeurs pour ne pas dire son descendant. On notera à cet égard que dans les quatre chartes que nous avons présentées, Foubert agit systématiquement sous le contrôle d'un seigneur qui lui est supérieur. Dans la première, il est seulement dit que Foubert et ses frères tiennent l'église d'Ercé en héritage des fils de Goranton, Hervé et Guihénoc (*per auctionem filiorum Warantonis, Hervei et Witenochi de quibus tenebant, I*), mais dans la deuxième et la quatrième Guihénoc est explicitement désigné comme le seigneur de Foubert et ses frères (*Seniori quoque illorum, Guithenoco, II ; Guithenoco Fulberti domino, IV*) et l'église est dite dans le fief de ce seigneur³². Or, il faut bien sûr reconnaître dans ces Hervé et Guihénoc, fils de Goranton, la famille de Goranton-Hervé qui tint un temps Vitré³³. Foubert est donc un vassal de cette famille³⁴ au milieu du XI^e siècle tout comme le sera Raoul Papillon un siècle plus tard. Le Plessix apparaît donc plus que jamais comme la terre seigneuriale d'Ercé à l'époque féodale.

Toutefois, le site que nous avons repéré au Plessis ne peut être associé à une motte féodale. Il s'agit d'un grand enclos circulaire de 80 m de diamètre aux fossés peu larges et possédant une entrée au nord-ouest dont s'échappe un chemin (fig. 13). D'ailleurs, lorsqu'elle est déclarée en 1680, la motte du Plessis n'est pas dite dans le « Clos Papillon » (« Grand Pré Papillon » à cette époque) mais est citée avec le manoir, ses cours et ses jardins, l'environnement immédiat de l'habitation. La motte féodale du Plessis devait donc se situer au contact des bâtiments, c'est-à-dire à l'ouest

29. Brand'Honneur 1993, p. 65-87.

30. Brand'Honneur 2001, p. 191.

31. On ne connaît pas d'autre mention de ce Raoul Papillon ni de personnage pouvant lui être associé. Il existe bien un Renaud Papillon (*Raginaldus cognomine Papillo*) qui dans les années 1046-1056 fit don de la chapelle de Bréal-sous-Vitré à l'abbaye de Saint-Serge-et-Saint-Bach mais D. Pichot démontre que ce Renaud appartient à la famille du Taillis, Papillon n'étant qu'un surnom (Colleter, Le Boulanger, Pichot, p. 57, 75). Enfin, on notera qu'un lieu-dit Papillon existe en Ercé, à seulement 1300 m au sud du Plessis sur la limite communale avec Liffré. Ce lieu qui ne passe pas pour avoir été un chef-lieu seigneurial doit probablement être lié d'une façon que nous ignorons aux Papillon du Plessis.

32. Guihénoc et Hervé n'apparaissent pas dans la charte III, qui n'est qu'un complément de la II.

33. Brand'Honneur 1993, p. 67.

34. Les Goranton-Hervé semblent alors fortement possessionnés dans le nord-est de Rennes, entre Vilaine, Ille et Couesnon, c'est-à-dire dans l'espace dans lequel va s'implanter Saint-Florent de Saumur avec qui ils traiteront plusieurs fois. Une partie au moins de ces possessions semble provenir du fisc, c'est-à-dire du domaine public altomédiéval (Brand'Honneur 1993, p. 70-73).

du chemin qui sépare ces derniers du « Clos Papillon » (fig. 14). Comment interpréter alors ce site ? Il est nécessairement antérieur à 1454 puisque dans l'aveu rendu cette année et dans les suivants, le « Clos Papillon Suzerain » est déclaré comme simple terre. Nous doutons qu'il puisse s'agir d'un simple parc à bestiaux, interprétation parfois avancée pour certains enclos circulaires. D'une part, le diamètre des occurrences répertoriées dans le Rennais n'excède pas les 15 mètres³⁵. D'autre part, le nom de la parcelle semble conserver le souvenir de la puissance du seigneur, et dès lors plutôt qu'à un parc, c'est à son habitat plus ou moins fortifié qu'il ferait référence. Cependant, nous l'avons dit, la motte féodale et le manoir tardo-médiéval du Plessix sont attestés par les textes et n'étaient pas situés au « Clos Papillon Suzerain ». Il ne reste alors pour ce site que deux créneaux chronologiques possibles : soit entre l'époque féodale et le XV^e siècle, soit antérieurement à l'époque féodale. La première option trouverait un précédent à la Montagne en Visseiche, où J.-C. Meuret fouilla à 300 mètres d'un manoir seigneurial un ensemble d'enclos fossoyés daté des XIV^e-XV^e siècles qu'il interpréta comme un habitat aristocratique, « maillon manquant » entre la motte et le manoir en pierre³⁶. Cependant, les physionomies des deux sites diffèrent encore beaucoup. À la Montagne en effet, il s'agit de « trois enclos annulaires accolés, d'environ 30 m de diamètre chacun » dont certains sont « plutôt orthogonaux³⁷ ». Par ailleurs, on pourrait s'étonner du va-et-vient qu'une telle hypothèse impliquerait au Plessix, de la motte à l'ouest vers l'enclos à l'est avant de revenir près de la motte pour y implanter *in fine* le manoir en pierre. La seconde option ferait quant à elle remonter le site au haut Moyen Âge³⁸. L'hypothèse est audacieuse mais c'est finalement elle qui rencontre le moins d'opposition. Les enclos circulaires ou paracirculaires sont parfaitement bien attestés en Bretagne pour cette période et les valeurs de leur diamètre se répartissent autant en deçà qu'au delà des 80 mètres du Plessix³⁹. En tant qu'élément le plus ancien du domaine, l'enclos en constituerait logiquement le cœur et la puissance du seigneur au Moyen Âge y serait symboliquement associée. La principale réserve qui pourrait être formulée à l'encontre de cette hypothèse réside dans l'absence de filiation mise en évidence jusqu'à présent entre ce type d'enclos, généralement interprétés comme des fortifications plus ou moins militaires du haut Moyen Âge et les domaines aristocratiques du second Moyen Âge. Certes. On regrettera toutefois que de tels rapprochements ne soient même jamais envisagés.

Résumons-nous. Le laïc qui se démet d'une partie de l'église d'Ercé au XI^e siècle est donc un *miles*. Il ne semble pas issu du Bordage, la grande seigneurie d'Ercé à partir du XIV^e siècle, mais plutôt du Plessix, la première terre seigneuriale de la paroisse. Or, le cœur du domaine de cette terre semble avoir porté un site fossoyé que la logique nous enjoint de dater du haut Moyen Âge.

Ces quelques textes du XI^e siècle et l'analyse que nous avons pu en faire signalent un territoire sans doute déjà investi au haut Moyen Âge. L'église d'Ercé, en bois et sans doute déjà ancienne, remonte probablement à cette époque. Le bâtiment se dresse alors déjà à son emplacement actuel, c'est-à-dire à seulement 200 mètres du site. Il est cédé aux moines de Saint-Florent afin notamment que ceux-ci le reconstruisent en pierre. Les personnes impliquées dans ce transfert renvoient également d'une certaine manière à ce premier Moyen Âge. Ercé apparaît en effet comme un élément d'un vaste ensemble territorial contrôlé par le lignage des Goranton-Hervé, une famille seigneuriale qui doit sa puissance à la détention de charges publiques

35. Brand'Honneur 2001, p. 38-39.

36. Meuret 2006, p. 155-164.

37. Meuret 2006, p. 155-156.

38. Compte-tenu de sa situation exceptionnelle et de sa morphologie, nous excluons une datation plus haute.

39. Guigon 1997.

altomédiévales. La paroisse elle-même est dominée par un *miles* dont la terre doit peut-être son origine à un établissement du haut Moyen Âge.

I.3 Stratégie et méthode mises en œuvre

I.3.1 Les objectifs scientifiques de l'opération

Suite au diagnostic archéologique, le projet de fouille concerne deux entités archéologiques distinctes : un habitat enclos du haut Moyen Âge et un cercle funéraire de l'âge du Bronze.

Les objectifs scientifiques de la fouille et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir sont détaillés dans un cahier des charges scientifiques établi par le SRA, et sont repris dans le projet scientifique d'opération élaboré par l'Inrap.

À l'issue du diagnostic, les principaux objectifs de la fouille sont de restituer l'organisation spatiale du site, sa nature et sa chronologie exacte. Pour cela, l'emprise de la fouille doit faire l'objet d'un décapage extensif, de façon à mettre au jour la totalité des structures du haut Moyen Âge et d'obtenir un plan le plus complet possible de l'habitat (parcelles, bâtiments et structures associées). L'étude de la chronologie relative et du mobilier recueilli (étude typo-chronologique), particulièrement rare pour cette période, permettront d'affiner la datation de la création de cet établissement et ses éventuelles modifications au cours de la période médiévale. L'étude de l'architecture, de la typologie et de l'organisation de l'habitat rural font également partie de nos missions.

Les origines d'Ercé semblent particulièrement bien documentées, la compréhension du lien entre l'occupation du haut Moyen Âge découverte, la mise en place du bourg actuel et le château du Bordage, est également un des enjeux de la fouille. Pour ce faire, une étude documentaire en archives a été réalisée par Pierre Poilpré (Inrap) suite à l'intervention sur le terrain.

L'objectif de l'opération est aussi de replacer les résultats dans leur contexte local et régional. Si l'organisation en parcelles correspond à un mode d'occupation déjà observé en Bretagne, la fouille de ce type de sites doit se poursuivre afin de constituer un corpus suffisant dont l'analyse comparative et la mise en perspective permettra de mieux comprendre la création et l'évolution de ces sites dans l'Ouest. L'essentiel des habitats enclos du haut Moyen Âge se concentre dans l'est de la région, en Ille-et-Vilaine, et essentiellement au sud-est de Rennes. Les principaux sites recensés sont Tinténiac (Le Boulanger, Provost 1992), Janzé (Leroux 1995), Montours et La Chapelle Saint-Aubert (Catteddu 2001), Coësmes (Leroux 2004), Visseiche (Le Boulanger 2004), Chantepie (Bethus 2011), Pacé (Le Boulanger 2011), Châteaugiron (Catteddu 2013), Torcé (Cahu 2014), Gennes-sur-Seiche (Bethus, Œil de Saleys 2014) et Noyal-sur-Vilaine (Cahu en cours) (fig. 15). On notera que le secteur nord de Rennes est encore peu étudié. Les récentes opérations de fouilles réalisées à Chasné-sur-Illet, commune située à près de 4 kilomètres au sud-ouest d'Ercé, sont les plus importantes réalisées dans cette zone (Beuchet en cours).

Durant cette opération, il s'agissait aussi de préciser la nature et la chronologie des vestiges fossoyés dans leur ensemble afin de comprendre l'évolution de ce terroir de ses origines jusqu'à nos jours (identification des aménagements antérieurs et postérieurs à la période médiévale). L'évolution des occupations à l'échelle du site et du territoire, ainsi que les relations

Fig. 15 Localisation des principaux sites d'habitat enclos du haut Moyen Âge fouillés en Ille-et-Vilaine. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



entre Hommes et environnement sont ainsi au cœur de nos problématiques de recherche.

Enfin, l'enclos funéraire et son contexte d'implantation doivent faire l'objet d'une étude complète à part entière car trop peu d'entre eux ont encore été étudiés dans l'Ouest. La fouille exhaustive des structures est de ce fait nécessaire pour comprendre l'architecture du monument et récupérer l'ensemble du mobilier associé. Si sépulture il y a, une étude spécialisée doit également être réalisée. Des prélèvements environnementaux et des datations radiocarbones pourront venir compléter l'étude archéologique. La remise en contexte régional est, comme pour l'ensemble des occupations mises au jour, indispensable et contribuera notamment à améliorer les connaissances des pratiques funéraires à l'âge du Bronze final dans l'Ouest.

I.3.2 Les moyens mis en œuvre

I.3.2.1 Le décapage

Le décapage a été réalisé entre le 8 avril et le 24 avril 2013, soit 13 jours ouvrés.

Il a nécessité l'intervention en continu de deux personnes chargées de guider la pelle mécanique, de marquer à la bombe fluorescente les contours des anomalies apparaissant et d'attribuer à chacune un numéro de 1 à n (fig. 16). Les fosses racinaires (quand elles ont été reconnues dès le décapage) et les structures dites indéterminées n'ont pas été numérotées.

Le décapage a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique en rétro-action sur

Fig. 16 Le décapage du site en cours de réalisation. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



chenilles de 25 tonnes, munie d'un godet lisse de 3 m de large. Étant donné la nature du terrain (horizons lœssiques) et les conditions d'hygrométrie avant le début de l'opération, nous avons d'emblée décidé d'employer une deuxième pelle sur chenilles pour évacuer les déblais et constituer les tas sur le pourtour de la zone d'étude. Des tracto-bennes auraient en effet rapidement créé des ornières et endommagé les structures en profondeur.

Le décapage s'est effectué dans le sens des tranchées de diagnostics, d'est en ouest, depuis le nord de l'emprise.

Cette phase de l'opération a consisté à retirer les niveaux de sédiments qui se sont accumulés après l'abandon du site et qui recouvrent les vestiges. L'épaisseur des stériles est d'environ 0,40 à 0,50 m. Du fait de la pente, leur épaisseur est plus importante sur la frange est du terrain (*cf. supra I.2.1 Le cadre géographique et géologique*). Les racines des arbres plantés le long du GR39 ont également perturbé cette zone. Tout cela a rendu plus difficile le décapage et la lecture des structures se situant dans ce secteur.

À certains endroits, notamment au niveau des angles nord-est et sud-est de l'enclos principal, des zones légèrement en creux ont en outre été rapidement inondées dès les premières pluies. Une banquette a dû être maintenue à l'angle nord-est de l'enclos principal et ce pendant une partie de la fouille, pour contenir l'eau et éviter qu'elle ne s'étende davantage. Cette banquette a été enlevée à la mini-pelle dans un deuxième temps et la zone inondée redécapée afin de faire réapparaître les structures aperçues au départ.

Dans l'ensemble, les structures apparaissent comme des taches de forme et de taille différentes ainsi que des tracés linéaires de couleurs variées (généralement brun à gris) ressortant sur les horizons jaune-orangés (**fig. 17**). Le niveau d'arasement des vestiges est assez important. Après l'abandon du site, le processus d'érosion naturelle a certainement été aggravé par les pratiques agraires modernes et les bioturbations. Cette érosion des parties sommitales de la séquence lœssique a entraîné la perte d'une partie des vestiges. Par exemple, aucun sol d'occupation n'a été conservé et la majorité des structures en creux sont partiellement voire totalement arasées. Seuls les aménagements fortement ancrés dans le sol nous sont parvenus, et seule leur partie inférieure peut être étudiée.

Compte tenu du calendrier très restreint de l'opération et en accord avec

Fig. 17 Vue des fossés décapés. Crédit
Emmanuelle Ah Thon, Inrap



le SRA, une ouverture minimale de 8000 m² a été visée dans un premier temps. L'organisation des structures a en réalité demandé une légère extension du décapage vers l'ouest et une extension ponctuelle de 200 m² au niveau de l'ensemble 4, et au final, 9434 m² ont été décapés (fig. 18).



Fig. 18 Vue aérienne de la totalité de l'emprise de fouille. Crédit Hervé Paitier, Inrap

I.3.2.2 La fouille et l'enregistrement des données

La fouille a mobilisé en moyenne cinq archéologues et un responsable d'opération du 25 avril au 7 juin 2013, soit 27 jours ouvrés.

Le relevé en plan des anomalies (structures, chablis...) a été réalisé au fur et à mesure du décapage par le responsable d'opération et un topographe. Cinq-cents soixante dix-sept faits ont ainsi été relevés.

L'équipe a procédé à la fouille manuelle et mécanique des différents ensembles archéologiques, et en a assuré les relevés graphiques et photographiques (fig. 19).

Fig. 19 Vue du site en cours de fouille. Crédit
Véra Gautrin-Cléret, Inrap



La fouille manuelle des ensembles cohérents a été privilégiée. Les structures ont le plus souvent été sondées par moitié de façon à obtenir un profil et une coupe stratigraphique nécessaire à l'analyse. Dans la mesure du possible, les structures présentant une forte proportion de mobilier ou un intérêt particulier ont été intégralement fouillées.

Des sondages manuels ont également été réalisés au niveau des intersections afin d'établir la chronologie des différents ensembles, et en particulier des différents réseaux fossoyés. Cependant, les relations entre les structures n'ont parfois pas pu être perçues en raison de l'homogénéité des comblements ou de la faible profondeur conservée voire de l'arasement des fossés.

Le sondage des sections de fossés et de certaines structures en creux particulièrement profondes a été réalisé à l'aide d'une mini-pelle sur chenilles conduite par un archéologue et suivie par différents membres de l'équipe de fouille.

Compte tenu de la densité des vestiges, du temps imparti et des contraintes météorologiques, plusieurs structures n'ont pu faire l'objet d'une fouille intégrale ou même de sondages.

Le décapage du cercle funéraire ainsi que la fouille de la sépulture centrale ont été menés par un archéologue spécialiste de l'âge du Bronze, Stéphane Blanchet (Inrap).

Tout au long de la fouille, un membre de l'équipe et un topographe ont

assuré le levé des structures, sondages et coupes réalisés.

Chaque structure fouillée a fait l'objet d'un enregistrement sur une fiche de fait où sont renseignées toutes les informations nécessaires à son identification et son analyse. Elles ont été classées de 1 à n dans deux classeurs.

Pour chaque sondage, un relevé graphique en plan et en coupe a été réalisé sur des calques A3, essentiellement au 1/10^e et au 1/20^e. Les minutes de chantier sont numérotées de 1 à n, quelle que soit la nature du document : croquis de chantier, plan, coupe, ou dessin de détail. Cinquante-sept minutes ont été inventoriées.

L'enregistrement des sondages a également été effectué en suivant une numérotation continue de 1 à n. 236 sondages sont répertoriés.

Seules les structures et les coupes de fossés les plus représentatives ont fait l'objet d'une couverture photographique. De nombreuses vues d'ensemble ont également été prises, et le photographe Hervé Paitier (Inrap) a réalisé des clichés aériens en cours de fouille.

L'ensemble de l'équipe a procédé au report en plan quotidien des informations de terrain, ce qui a permis de visualiser l'évolution des données et l'avancement des investigations.

Des prélèvements pour études paléoenvironnementales et datations radiocarbone ont été réalisés au fur et à mesure de l'opération. Ils sont inventoriés dans un listing spécifique.

Les conditions météorologiques ont été variables et ont constitué une contrainte importante dans la gestion de la fouille (fig. 20). De fortes pluies ont dès le décapage lessivé les structures et provoqué l'inondation de la bordure nord du site, le long de la route départementale 26. La période de beau temps qui a suivi a entraîné la formation d'une croûte blanche dure qui a masqué une partie des structures et a rendu délicat le nettoyage et la fouille des structures. La compacité des sédiments s'est trouvée augmentée et la distinction des bords des creusements plus difficile. La fin de l'opération a été marquée par une série d'orages particulièrement violents qui ont porté atteinte à l'intégrité du site. Les fortes précipitations ont raviné le terrain, inondé et recouvert de limons de nombreuses zones et structures, notamment sur la limite est du site. La configuration du terrain, le temps et les moyens impartis n'ont pas permis procéder à l'évacuation des eaux pluviales par pompage, et plusieurs zones ont ainsi disparu sous les eaux. Lorsqu'elles n'ont pas totalement disparu, les structures redécapées ont donc été fortement entamées.

Fig. 20 L'impact de la météorologie sur l'état du terrain. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Le rebouchage mécanique de la totalité de l'emprise décapée et la remise en état de la parcelle ont été effectués par l'entreprise Beaussire dès notre départ du terrain.

I.3.2.3 La post-fouille et les études connexes

Le classement de l'ensemble de la documentation a été effectué par la responsable d'opération dès le début de la post-fouille.

Une grande partie du mobilier ayant été traitée sur le terrain lors des intempéries, seuls quelques jours ont encore été alloués au nettoyage et au conditionnement.

Le tamisage des prélèvements a été effectué par un technicien selon le protocole établi par la carpologue.

La responsable d'opération s'est chargée de la répartition du mobilier et de la coordination entre les différents spécialistes.

Deux céramologues de l'Institut ont étudié l'ensemble du mobilier recueilli lors de la fouille : Françoise Labaune-Jean pour le mobilier historique et Théophile Nicolas pour le mobilier protohistorique. Le petit mobilier (lithique, métallique...) étant peu abondant, il a été traité avec le reste des artefacts. Un inventaire mobilier établit la liste exhaustive de tout le matériel issu de l'opération.

Les meules ont été étudiées par Véra Brisotto (Inrap).

Une anthropologue, Myriam Le Puil-Textier (Inrap), s'est chargée de l'étude des ossements humains issus de la sépulture à incinération de l'âge du Bronze.

Afin de replacer le site dans son contexte historique, une étude documentaire a été réalisée par Pierre Poilpré (Inrap) durant la phase de post-fouille.

Deux prestataires externes ont également été sollicités : Charlotte Hallavant (Université Toulouse II-Le Mirail) a réalisé l'étude carpologique, et le laboratoire Beta Analytic a pris en charge les datations radiocarbone. L'objectif de l'étude carpologique était d'identifier les plantes cultivées et consommées par les habitants.

Plusieurs datations ont été réalisées par le laboratoire Beta Analytic afin de préciser la chronologie établie par le mobilier céramique voire de palier à son absence. Peu abondant, ce matériel n'est en effet pas toujours suffisant pour établir la chronologie des structures et en l'absence de formes caractéristiques, n'autorise pas de précisions au-delà de la « période ».

Tout le mobilier a été réparti dans des caisses identifiées à l'aide d'un étiquetage approprié en vue de l'archivage et du stockage au dépôt de fouille de l'État, une fois le rapport validé par les Services de l'État.

Un dessinateur a été chargé de la mise au net des plans, des coupes et des dessins de mobiliers, ainsi que de la mise en page du rapport d'opération.

L'analyse du site et la synthèse des spécialistes ont été réalisées par la responsable d'opération.



Fig. 21 Plan général du site. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

II. Résultats

Le décapage et la fouille ont révélé une assez forte densité de vestiges également répartis dans toute l'emprise (fig. 21). Il s'agit pour l'essentiel de fossés, fosses et trous de poteaux dont certains forment des concentrations. De nombreuses fosses racinaires présentes sur l'ensemble de la surface décapée attestent également du boisement ancien de la parcelle. La densité et l'organisation spatiale des structures témoignent d'occupations diachroniques.

Les premiers indices anthropiques se rapportent au Néolithique et se présentent essentiellement sous la forme d'éléments mobiliers. Quelques éléments céramiques dispersés sur l'ensemble du site sont attribuables à l'âge du Bronze au sens large. Au Bronze final, l'aménagement d'un cercle funéraire et le dépôt de céramique associé confirment l'existence d'une occupation protohistorique bien qu'aucun habitat n'ait été clairement identifié au sein de l'emprise. La continuité de l'occupation à l'âge du Fer n'est pas illustrée, mais quelques indices matériels de la période antique suggèrent la présence d'un habitat de cette période dans l'environnement proche. L'occupation principale du site est datée du haut Moyen Âge, et correspond à la mise en place d'un chemin et d'un réseau fossoyé, peut-être hérités d'un parcellaire plus ancien. De part et d'autre du chemin orienté est-ouest, se développent des parcelles fossoyées dans lesquelles vont s'implanter des structures d'habitat (bâtiments sur poteaux, structures de stockage, structures de combustion...) entre le VII^e et le IX^e siècle. À partir des IX^e-X^e siècles, l'habitat, probablement attiré par l'église située à 200 m de là, semble se déplacer vers l'est. Seuls deux fossés parcellaires orientés est-ouest appartiennent à des périodes plus récentes.

II.1 Des indices d'occupations du Néolithique

II.1.1 Les éléments mobiliers rapportables au Néolithique

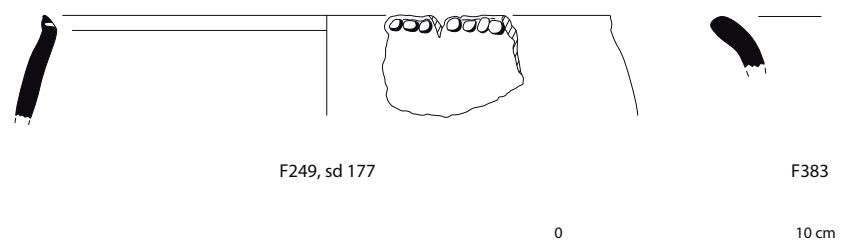
Céramique

Quelques fragments de céramique dispersés dans toute l'emprise attestent la présence d'une occupation du Néolithique dans ce secteur (fig. 22). Ces éléments sont pour la plupart résiduels.

Un bord à profil en S a ainsi été retrouvé dans le comblement du trou de poteau 383 qui participe à un bâtiment daté des VII^e-VIII^e siècles.

De même, neuf fragments proviennent du fossé occidental de la parcelle 1, F249 (sd 177). Parmi ces éléments, un bord décoré d'une ligne de pastilles au repoussé est attribuable au Néolithique moyen I.

Fig. 22 Les éléments diagnostics rapportables au Néolithique. Crédit Patrick Pihuit, Inrap



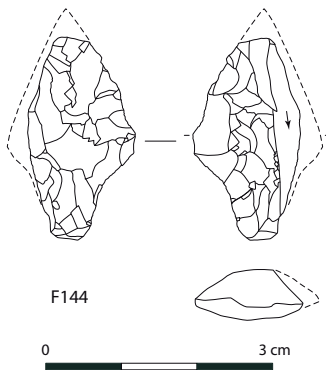


Fig. 23 Pointe de flèche retrouvée dans le comblement du fossé 144. Crédit Patrick Pihuit, Inrap

Lithique

Il s'agit pour l'essentiel d'éléments épars, retrouvés en surface ou hors des structures. Une pointe de flèche provient du fossé 144 (fig. 23). Cette pointe perçante à retouches bifaciales est affectée d'une fracture d'utilisation (impact distal) qui nous prive de presque la moitié de l'objet. Malgré tout, la morphologie conservée permet de restituer un type à pédoncule et ailerons naissants qui peut trouver sa place dans un horizon chronologique couvrant le III^e millénaire avant notre ère.

II.1.2 La fosse 238

Il s'agit d'une fosse ovale de 2,12 m de long par 0,86 m de large (fig. 24). Un seul quart de cette structure, identifiée à la fouille comme un chablis, a été relevé. Le profil irrégulier du creusement et son comblement lessivé n'apportent aucune information permettant d'en déterminer la fonction ni d'assurer son caractère anthropique. Cette fosse se situe au milieu d'une concentration de trous de poteaux qui forment l'ensemble 6, daté du haut Moyen Âge ; elle est coupée par le trou de poteau 563 sur son bord est. Dix-huit fragments de céramique rapportables au Néolithique ainsi qu'un micro éclat denticulé ont été mis au jour dans cette structure (fig. 25).

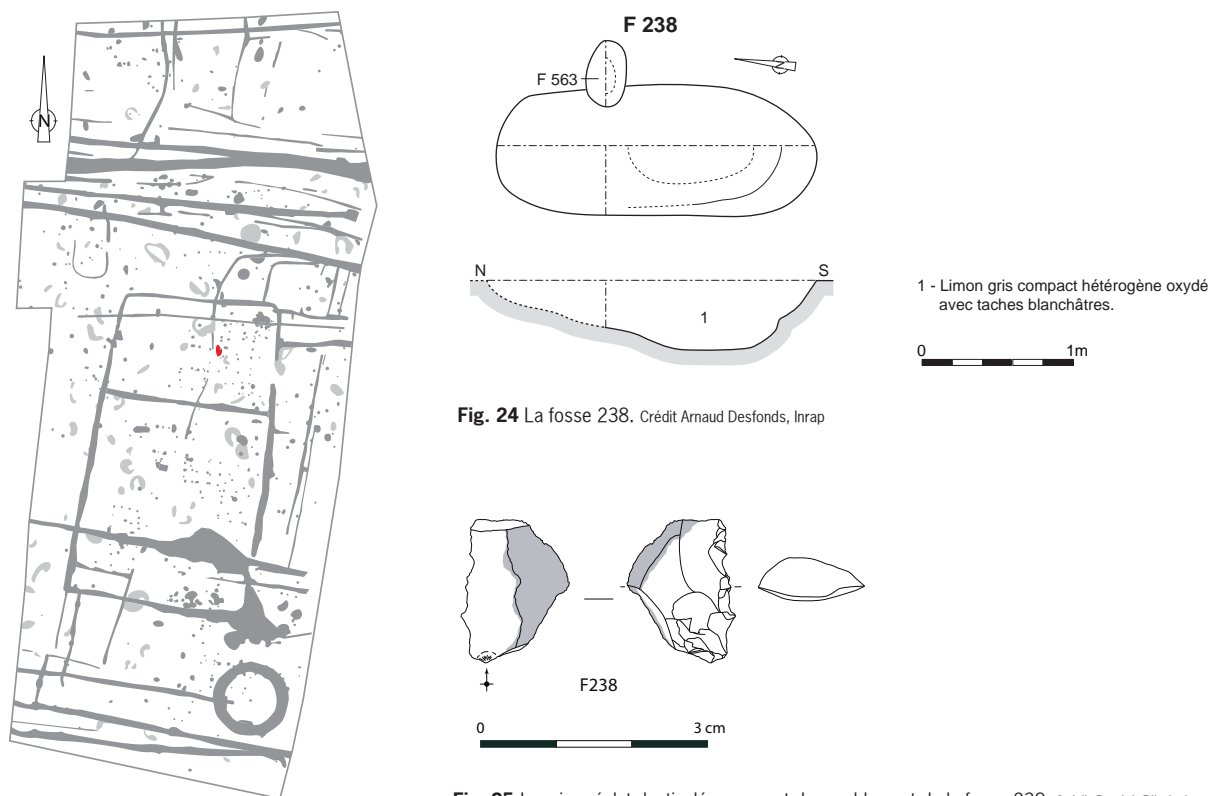


Fig. 24 La fosse 238. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

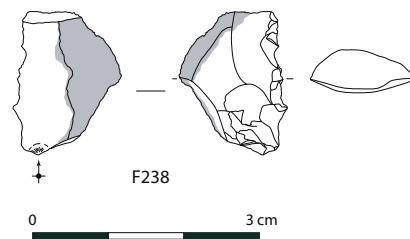


Fig. 25 Le micro éclat denticulé provenant du comblement de la fosse 238. Crédit Patrick Pihuit, Inrap

La dispersion de ces éléments conduit à nous interroger sur la localisation des occupations néolithiques, leur densité, l'état de conservation des vestiges et leur identification parmi ceux des autres périodes. Il est impossible de caractériser la nature de ces occupations, même si la présence de céramique évoque plutôt un contexte domestique. En revanche, la pointe de flèche est par nature un type d'objet susceptible d'être égaré à l'extérieur des habitats. Les éléments de datation évoqués plus haut sont indigents, mais ils illustrent malgré tout au moins deux phases chronologiques différentes. L'occupation la plus ancienne est rapportable au Néolithique moyen I, tandis que la pointe de flèche peut être située dans le Néolithique récent ou final.

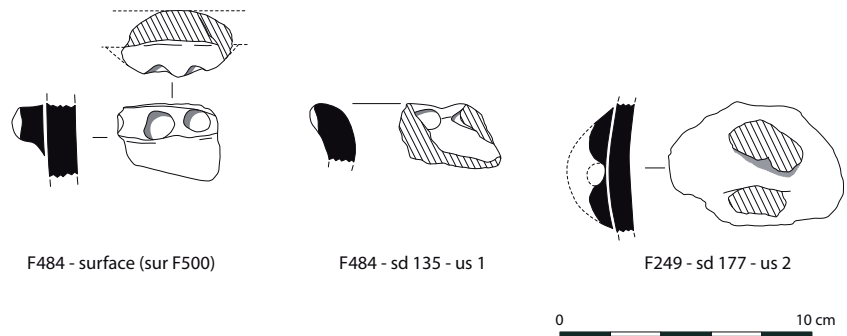
II.2 Une occupation de l'âge du Bronze

II.2.1 Les éléments mobiliers rapportables à l'âge du Bronze

Différentes structures, pour la plupart associées à l'occupation du haut Moyen Âge, ont livré du mobilier daté de l'âge du Bronze au sens large. Quarante-vingt un tessons ont ainsi été comptabilisés (fig. 26).

Un tesson a été daté par radiocarbone (sur caramel de cuisson) de l'âge du Bronze ancien (2130-2080/2060-1940 avant J.-C.) (fig. 27). Il provient de la fosse 158 qui se situe à l'intérieur d'un bâtiment sur tranchée de fondation daté du haut Moyen Âge.

Fig. 26 Mobilier céramique daté de l'âge du Bronze. Crédit Patrick Pihuit, Inrap



OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

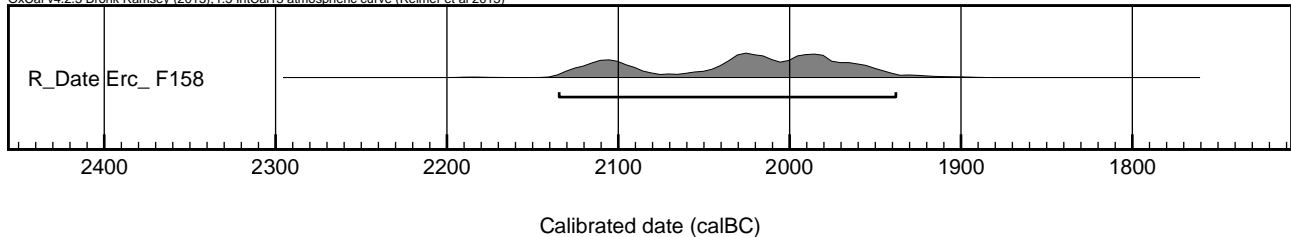


Fig. 27 Datation radiocarbone d'un tesson provenant de la fosse 158. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

La forte dispersion de ces éléments ne permet pas de distinguer un ensemble de structures cohérent, à l'exception du cercle funéraire repéré au sud de l'emprise. Ils sont cependant les témoins d'une occupation (domestique ? funéraire ?), située dans l'environnement proche ou peut-être totalement masquée par l'occupation principale du haut Moyen Âge.

II.2.2 Un enclos circulaire du Bronze final – Stéphane Blanchet, Myriam Le Puil-TeXier, Théophane Nicolas, Inrap

Les seuls vestiges clairement liés à une occupation de l'âge du Bronze ont été mis en évidence à l'extrémité sud du site de fouille (fig. 28-29).

Il s'agit d'un enclos circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre renfermant en son centre une tombe à crémation secondaire datée du Bronze final.



Fig. 28 Localisation de l'enclos circulaire.
Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 29 Vue générale de l'enclos circulaire après décapage. Une banquette témoin a été conservée en vue d'une approche stratigraphique de l'ensemble. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

II.2.2.1 La méthode de fouille

Si les fouilles et les études récentes (Le Maire 2014) soulignent que la grande majorité des enclos circulaires présentent une vocation funéraire, de nombreuses interrogations subsistent malgré tout sur leur mode de fonctionnement (sépulture unique ? sépultures multiples ?) ou encore sur leur datation. Sur un plan architectural, des questions se posent également en ce qui concerne la présence ou non d'un tertre central, d'un talus périphérique.

Sur la base des éléments mis en évidence lors du diagnostic (Ah Thon 2012) mais aussi en fonction des problématiques afférentes à l'étude des enclos funéraires, nous avons adapté au mieux la méthode de fouille.

Dans un premier temps, un décapage intégral de l'enclos F500 et de sa périphérie a été réalisé. Une banquette témoin recoupant la structure et ses abords a cependant été conservée en vue d'une approche stratigraphique de l'ensemble. Une fois les niveaux superficiels évacués (couche de labour), un soin particulier a été apporté à la finesse du décapage. Il s'agissait notamment d'identifier d'éventuels niveaux ou horizons pouvant révéler la présence d'un tumulus ou les restes d'un vieux sol. Plusieurs fouilles récentes comme celles réalisées sur les sites de Lannion Bel Air (Escats 2013) ou de Lannion Penn an Alé (Blanchet en cours) ont, en effet, montré que l'empreinte ou l'emplacement d'un tertre tumulaire peut parfois être observée en plan même si la stratigraphie ne livre aucun élément exploitable ou si aucune anomalie topographique n'est perceptible. Sur ces deux sites, des variations de couleur et de texture du substrat limoneux marquaient très nettement au sol l'emplacement de tumulus aujourd'hui totalement arasés. Une nouvelle fois, la mise en œuvre d'un décapage fin au niveau de l'enclos F500 a permis de percevoir une variation de la couleur et de la texture du limon (en particulier à l'intérieur de l'enclos) témoignant très vraisemblablement de la présence d'un tumulus (fig. 30). Nous verrons par la suite que d'autres éléments viennent conforter cette hypothèse.

Dans un second temps, plusieurs sondages manuels (fig. 32 : sondage 1, 2 et 3) ont été réalisés au sein du fossé pour reconnaître finement la stratigraphie de son remplissage, la dynamique de comblement, évaluer la dispersion du

Fig. 30 Vue générale de l'enclos circulaire après décapage. Il apparaît ici en gris clair. Le léger bombement de terrain correspond très vraisemblablement à l'emplacement d'un tumulus. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



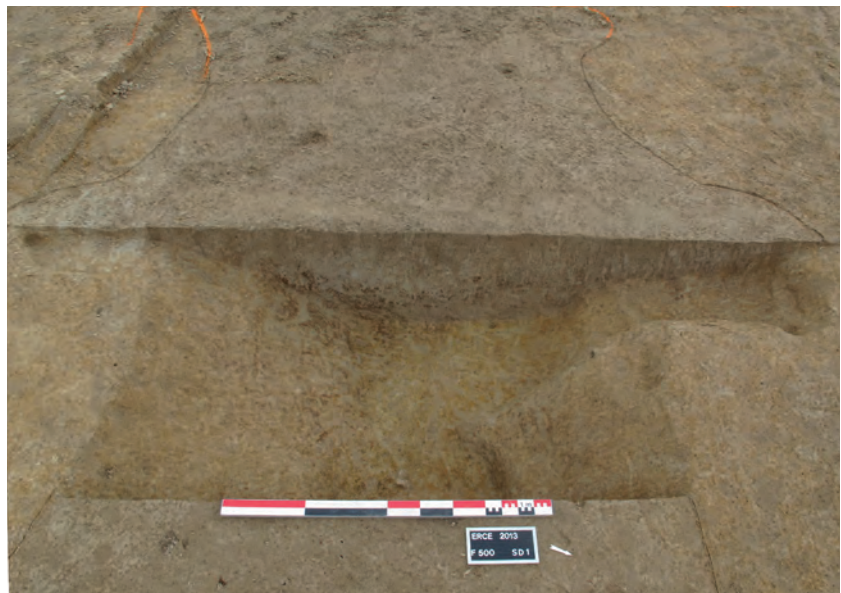
mobilier et plus largement le potentiel archéologique de l'ensemble. Une fois les principaux éléments mis en évidence, le reste de l'enclos a ensuite été intégralement fouillé à l'aide d'une mini-pelle afin d'étudier la répartition du mobilier et de valider les observations stratigraphiques.

Vu son très mauvais état de conservation (*cf.* II.2.2.3), la crémation centrale a directement été fouillée sur place. Enfin, la banquette témoin, n'ayant pas livré les résultats escomptés sur le plan stratigraphique, a été rapidement démontée.

II.2.2.2 Le fossé d'enclos et la stratigraphie du comblement

L'enclos est parfaitement circulaire et présente, malgré quelques perturbations naturelles ou anthropiques (**fig. 31**), un tracé au sol relativement régulier. Au niveau du décapage, il mesure 15 m de diamètre externe pour 10 m de diamètre interne. Le profil du fossé est généralement en cuvette mais peut aussi prendre une forme en V à fond arrondi suivant les secteurs. À l'ouverture, la largeur du fossé varie entre 1,90 m et 2,60 m. La profondeur conservée est comprise entre 0,50 m et 0,80 m.

Fig. 31 Sondage 1. Les bords du fossé présentent des anomalies peut-être d'origine anthropique. Aucune relation stratigraphique n'est perceptible entre le fossé et les deux anomalies. Crédit Loïc Leday, Inrap



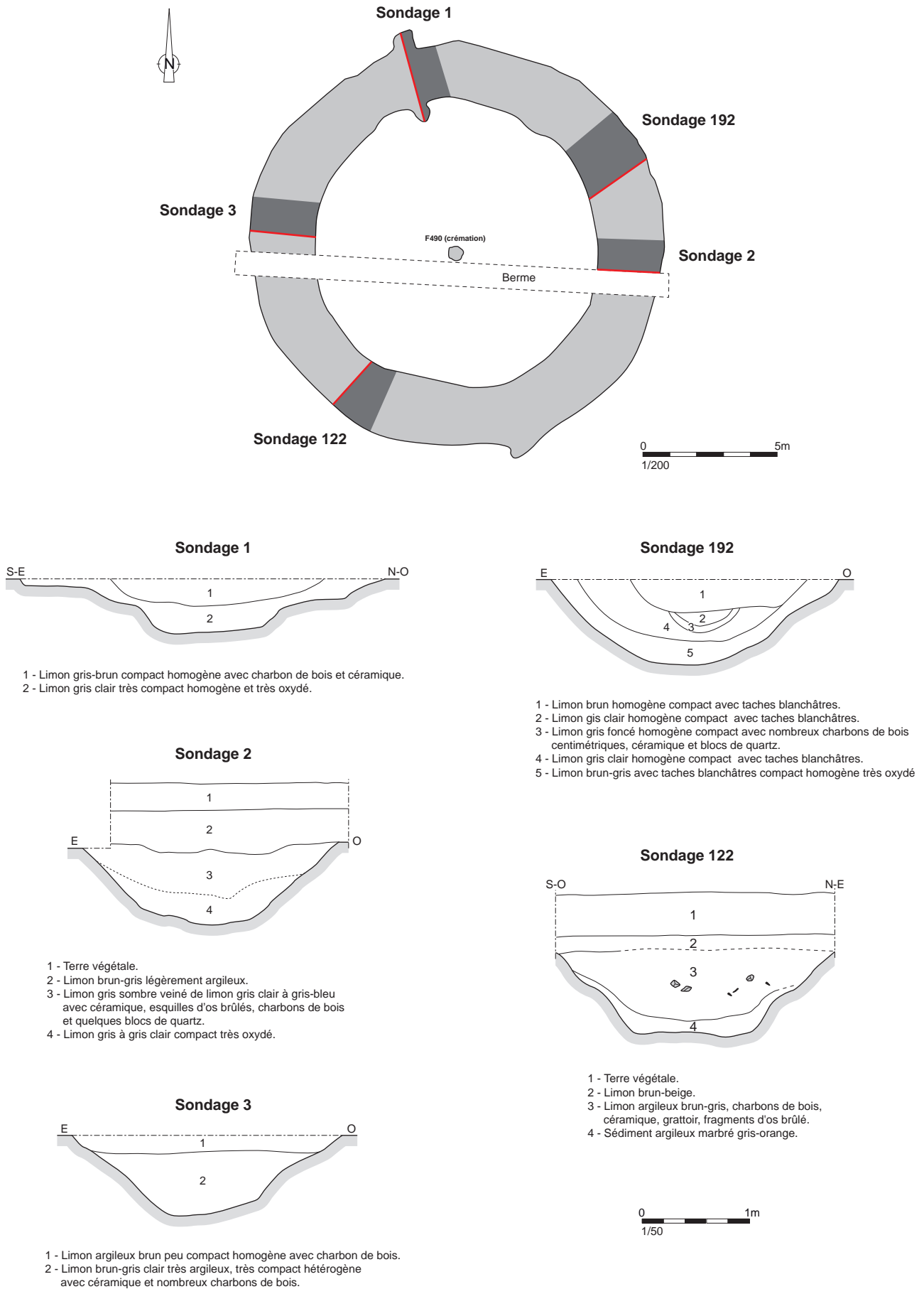


Fig. 32 Plan et coupes de l'enclos circulaire F500. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 33 Sondage 2. Une banquette stratigraphique est conservée à l'aplomb du fossé d'enclos. Les niveaux superficiels mesurent ici 0,55 m d'épaisseur. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap.



Fig. 34 Sondage 3. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap

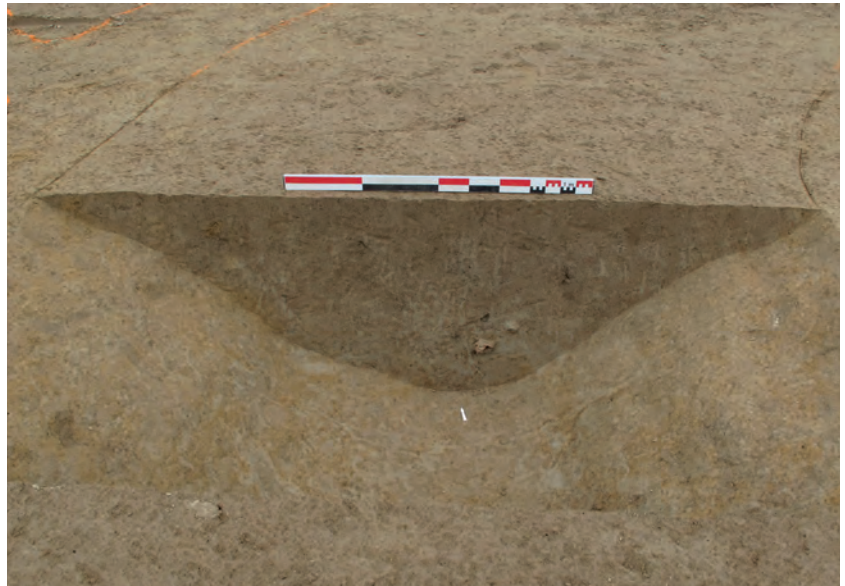


Fig. 35 Sondage 192. Au milieu du remplissage, un petit niveau charbonneux accompagné de quelques tessons de céramique et de quelques blocs de quartz chauffés est visible. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Au niveau de la banquette stratigraphique, l'enclos circulaire apparaît entre 0,35 m et 0,55 m sous la surface actuelle du sol. Il est scellé par un niveau de terre végétale correspondant à la couche de labour (30 cm d'épaisseur moyenne) et un horizon limoneux brun de 5 cm à 15 cm d'épaisseur suivant les secteurs (fig. 32 : sondage 2, us 1 et us 2 - fig. 33). Il est possible que cette us 2, qui repose directement sur le limon « encaissant » corresponde aux restes du vieux sol totalement remanié et mélangé avec les matériaux du tumulus présumé mais aucun élément ne permet de l'assurer.

Le remplissage du fossé livre un profil stratigraphique très simple et assez homogène sur une grande partie de l'enclos. La base du comblement est constituée d'un limon argileux gris à gris clair, lessivé, compact et très oxydé (fig. 34). De rares inclusions de charbon et de céramique y sont présentes. La partie supérieure du remplissage est quant à elle constituée de limon brun à brun-gris homogène. Les restes charbonneux et les éléments céramiques sont ici plus nombreux que dans la couche inférieure. Quelques esquilles d'os brûlés (non déterminables) sont également présentes. Sur le quart nord-est de l'enclos et en particulier au niveau du sondage 192 (fig. 32 et 35), on observe un profil stratigraphique quelque peu différent. Sur environ 8 m de long, un petit niveau charbonneux accompagné de quelques tessons de céramique et de quelques blocs de quartz chauffés vient s'intercaler dans la stratigraphie (fig. 32 et 35). La partie supérieure de l'enclos étant totalement arasée (labours), nous ne disposons bien évidemment d'aucun élément concernant le comblement terminal de la structure.

Malgré leur relative simplicité, les observations stratigraphiques réalisées dans le remplissage de l'enclos livrent quelques éléments sur la dynamique de comblement et le fonctionnement de la structure. D'une façon générale, le fossé a fonctionné ouvert et semble s'être comblé progressivement au fil du temps. Aucune phase de reprise, d'entretien n'a par ailleurs été observée. La couche qui recouvre le fond du fossé présente des caractéristiques très proches du substrat encaissant. Elle résulte très probablement d'une érosion des parois du fossé et des sols environnants. La présence d'oxydations, de petits encroûtements de manganèse suggèrent la présence d'eau, au moins ponctuellement (battement de nappe).

La couche supérieure du remplissage est, dans son ensemble, plus sombre et moins argileuse que la couche inférieure. Elle présente en outre des inclusions charbonneuses et des éléments céramiques en plus forte densité. Cette couche supérieure résulte elle aussi d'une probable érosion des sols environnants mais aussi, comme nous le verrons plus loin, de l'érosion d'un probable tumulus circonscrit par l'enclos.

Enfin, il est difficile de dire à quoi correspond le petit niveau charbonneux dégagé sur la portion nord-est de l'enclos. S'agit-il d'un petit épandage d'origine anthropique, d'un dépôt intentionnel (lié ou non au fonctionnement du monument) ? S'agit-il une nouvelle fois d'un niveau lié à l'érosion du monument et en particulier à l'étalement du tumulus entraînant avec lui les restes d'une crémation ? La question ne peut être tranchée mais vu le contexte de l'intervention nous sommes plutôt enclins à favoriser la seconde hypothèse.

II.2.2.3 L'aire centrale et la tombe à crémation secondaire

D'un diamètre moyen de 10 m, l'aire centrale couvre une surface d'environ 80 m². Comme cela a déjà été souligné, le limon présent dans l'aire centrale est légèrement différent de celui observé en périphérie de l'enclos. Alors que sur le reste du décapage le limon est plutôt de teinte brun-gris à brun-jaune, il présente ici une couleur beige-gris qui s'apparente à celle des limons que l'on retrouve un peu plus en profondeur (Ah Thon 2012). Le limon observé au centre de l'enclos semble par ailleurs plus homogène, moins affecté par les bioturbations. Le phénomène peut aisément être expliqué

si l'on considère qu'un tumulus a été édifié à cet endroit. La surépaisseur générée par l'apport de sédiments a pu protéger les niveaux inférieurs des perturbations de surface (racines, animaux fouisseurs...).

L'aire centrale compte cinq structures en creux attribuables au haut Moyen Âge ou bien douteuses. Seule la structure F490 peut être rattachée avec certitude à l'âge du Bronze. Située au centre de l'enclos, la structure F490 est apparue à seulement 0,35 m sous la surface actuelle du sol, autrement dit pratiquement sous la couche de labour (fig. 36). Il s'agit d'une petite fosse circulaire de 0,50 m de diamètre, conservée sur 8 cm de profondeur (fig. 37-38). Son comblement est constitué d'un limon gris foncé plus ou moins cendreux associé à du charbon de bois ainsi qu'à des esquilles osseuses. L'étude anthropologique effectuée sur ces esquilles montre clairement que la fosse 490 est une tombe à crémation secondaire (cf. II.2.2.4). On soulignera que par sa position parfaitement centrale, elle correspond très probablement à la sépulture principale et initiale si l'on considère que le monument a pu ensuite accueillir d'autres sépultures.

Fig. 36 Tombe à crémation secondaire F490. La banquette stratigraphique montre qu'elle apparaît à seulement 0,35 m sous la surface actuelle du sol. La partie supérieure de la sépulture a probablement été détruite par les labours. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap



Fig. 37 Tombe à crémation secondaire F490. Quelques esquilles osseuses sont conservées. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap

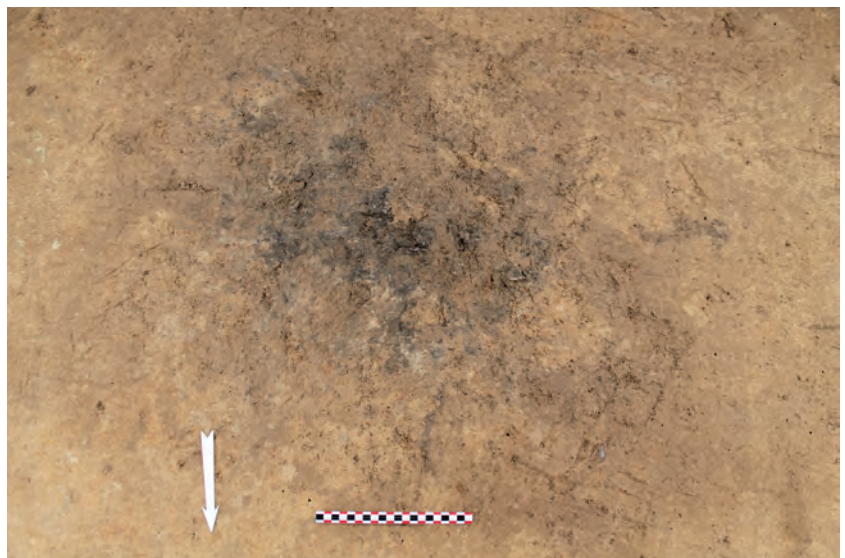


Fig. 38 Tombe à crémation secondaire F490 après fouille. La structure d'origine est manifestement très arasée. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap



II.2.2.4 Étude de la tombe à crémation secondaire¹ – Myriam Le Puil-Texier, Inrap

F. 490

Le dépôt

La fosse F490, fortement arasée, a livré quelques esquilles osseuses mêlées de charbons de bois et de résidus cendreux. Les restes osseux, très fragmentaires, sont dispersés dans tout le remplissage de la fosse constitué de limon. Des bioturbations (terriers) ont été observées indiquant que ce dépôt a été perturbé. Ainsi les ossements ne montrent pas d'organisation particulière argumentant la présence d'un contenant périssable.

Le défunt

Les os comptent des fragments de racines dentaires (**fig. 39**) dont une racine de molaire qui présente une usure occlusale avancée. Ces restes dentaires correspondent à un sujet d'âge adulte. Le reste des os se compose de fragments de diaphyses d'os longs et de neurocrâne de petites dimensions (la majorité des esquilles sont inférieures à 10 mm). Peu d'entre eux peuvent être identifiés de manière précise. On notera la présence d'un fragment de diaphyse de tibia. Ces vestiges, très ténus, ont un aspect plutôt gracile. D'un poids total de 26,6 g, ce dépôt osseux représente les restes très partiels du squelette d'un sujet adulte (**fig. 40**). Cette masse osseuse est loin d'être comparable aux références théoriques d'un squelette adulte qui peut atteindre plus de 2000 g (selon Krogman 1978, et McKinley 1993). Toutefois l'arasement important de la fosse explique sans doute que le dépôt osseux soit incomplet.

Les os ont acquis une coloration homogène blanche, seuls de rares fragments montrent une couleur légèrement grise. L'exposition au feu semble donc avoir été intense.



Fig. 39 Restes dentaires (racines) issus du dépôt cinéraire. Crédit Myriam Le Puil-Texier, Inrap

Fig. 40 Représentation pondérale et proportionnelle de l'amas osseux par région anatomique. Crédit Myriam Le Puil-Texier, Inrap

| Crâne | Tronc | Membres supérieurs | Membres inférieurs | Membres indéterminés | Indéterminés | Total |
|-------|-------|--------------------|--------------------|----------------------|--------------|--------|
| 1,82 | - | - | 0,66 | 12,83 | 11,29 | 26,6 g |

1. Le terme crémation est plus adéquat que celui d'incinération car le second signifie réduire en cendres, or dans le cas qui nous concerne, il reste des esquilles osseuses non consommées. Il ne s'agit pas d'une tombe primaire car les os ont été transférés du lieu de combustion vers un autre lieu de dépôt définitif à caractère sépulcral.

Datation

Une datation radiocarbone a été effectuée sur des os provenant de la crémation. Le résultat calibré (1115-970 ou 960-930 avant J.-C.) permet de les attribuer au Bronze final (fig. 41).

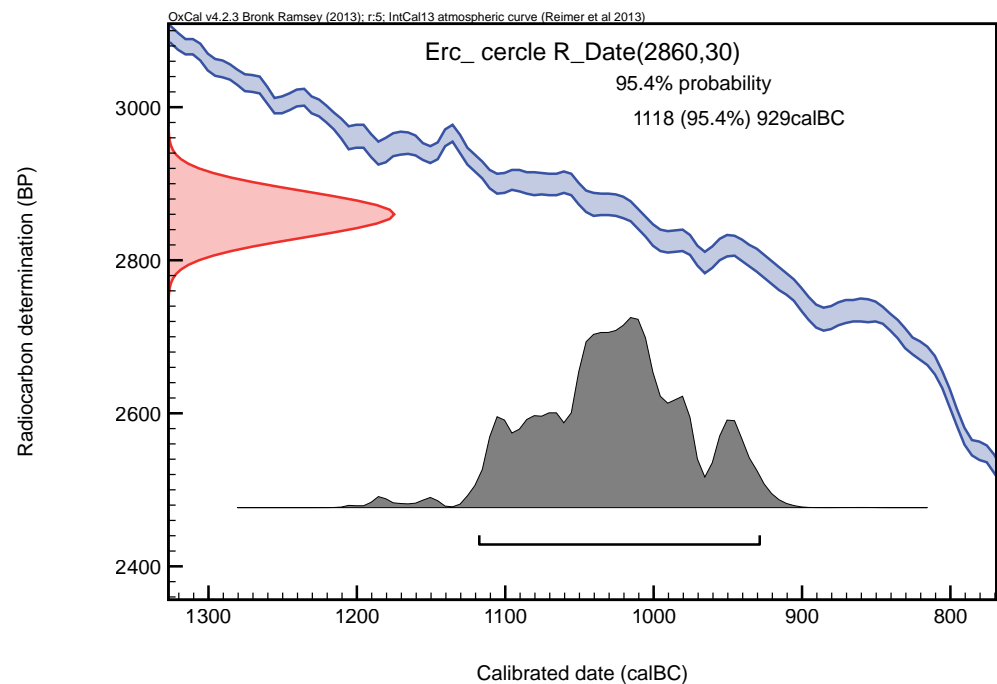


Fig. 41 Datation radiocarbone des os provenant de la fosse 490. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Les pratiques funéraires

Durant le Bronze final, la pratique de la crémation se généralise au détriment de l'inhumation. À l'heure actuelle, la documentation régionale n'autorise que très peu de comparaisons concernant les tombes à crémation de cette période liées à des enclos circulaires. Ainsi, les connaissances sur les modalités de constitution de ces dépôts restent encore très lacunaires. Si les découvertes d'édifices funéraires de ce type ne sont pas exceptionnelles, en revanche peu d'entre eux comportent des dépôts osseux. Le site de la chapelle d'Iff à Languenan (Côtes d'Armor) est un des rares à avoir livré un vase ossuaire, daté du Bronze moyen-Bronze final, contenant des restes osseux (Briard 2005, p. 250).

Tout récemment des vestiges comparables ont été découverts à Saint-Aubin-des-Landes (Sicard 2013). Une fosse centrale contenait quelques esquilles d'un sujet adulte. Il s'agit vraisemblablement des restes ultimes d'une tombe à crémation secondaire (4,33 g d'os), datée de 2770 +/- 30 BP (intervalle calibré à 2 sigma 1000 à 840 BC).

Le mode de collecte des os mis au jour à Ercé est difficile à cerner avec exactitude en raison de l'état de conservation de la fosse. Les informations disponibles nous orientent vers le dépôt d'esquilles osseuses, dispersées et mêlées à des résidus de combustion. Ces modalités de dépôt sont répertoriées pour cette période (Le Goff, Guichard 2000). Toutefois, le faible poids des os récoltés ainsi que leur aspect désorganisé, s'explique en grande partie par des problèmes taphonomiques (bioturbations, arasement de la structure). Il paraît par conséquent hasardeux de proposer cette seule hypothèse, même si de récents travaux, menés dans la vallée de l'Aisne, montrent une grande variabilité dans la composition des dépôts osseux à l'âge du Bronze final (Le Goff, Guichard 2000), le défunt pouvant parfois être représenté par seulement quelques vestiges osseux, qu'ils soient ou non déposés dans un contenant.

Par conséquent, il n'est pas exclu que le dépôt découvert lors de cette

opération reflète un mode opératoire analogue, prenant alors une dimension « symbolique ». Autre cas de figure possible, il ne reste que le fond de la tombe, le dépôt osseux placé ou non dans un contenant (céramique ou organique) a pu être emporté par les labours. La seule certitude dans le mode opératoire est la place accordée dans le rituel funéraire aux résidus de combustion.

Malgré ces incertitudes, la vocation funéraire est ici sans équivoque, et la position centrale de cette structure en constitue l'argument majeur. C'est en grande partie des problèmes de conservation que résultent les difficultés d'étude et d'interprétation de ces structures, mais ces découvertes posent néanmoins les premiers jalons de réflexion sur le mode de constitution des dépôts cinéraires, soit la représentation du défunt dans la tombe à cette période, en Armorique.

F. 500

Les ossements brûlés

Les esquilles osseuses récoltées dans ce fossé se composent d'un fragment de diaphyse et de micro-fragments (de 1 à 5 mm). Ces éléments, très indigents (1,06 g), sont de couleur blanche, accréditant une forte combustion.

L'altération de la corticale osseuse et l'absence de caractère discriminant ne permet pas de les déterminer avec certitude. Seul l'aspect de la cavité médullaire d'une esquille suggère plutôt qu'il s'agit d'un fragment d'os de faune, mais sans certitude. S'il est possible de discriminer génétiquement des vestiges animaux et humains à partir de l'ADN, il faut cependant que celui-ci soit conservé. Or, il est extrêmement rare que ce soit le cas pour des vestiges brûlés (communication de Marie-France Guilloux, UMR 5199 PACEA, Bordeaux).

II.2.2.5 Le mobilier associé – Théophile Nicolas, Inrap

Le comblement du fossé du cercle funéraire a livré 121 fragments dont 6 éléments de formes pour un NMI de 13 (fig. 42). À l'exception d'un fragment de micro-vase identifié dans le sondage 118, l'assemblage est essentiellement composé de céramique grossière.

Sondage 189

Dans la partie supérieure du comblement il a été mis au jour un individu vase incomplet et fragmenté *in situ*. Il s'agit d'un récipient tronconique à bord biseauté ; il est partiellement recuit. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir, oolithes).

Sondage 193

Dans la partie supérieure du comblement, il a été mis au jour un individu vase complet : c'est un petit récipient tronconique à bord arrondi. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz++).

Sondage 194

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient biconique à bord éversé, à décor de triangles impressionnés au niveau de l'épaule. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est nanométrique à millimétrique (quartz, mica jaune).

Sondage 183

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil restituable : c'est un petit récipient bitronconique

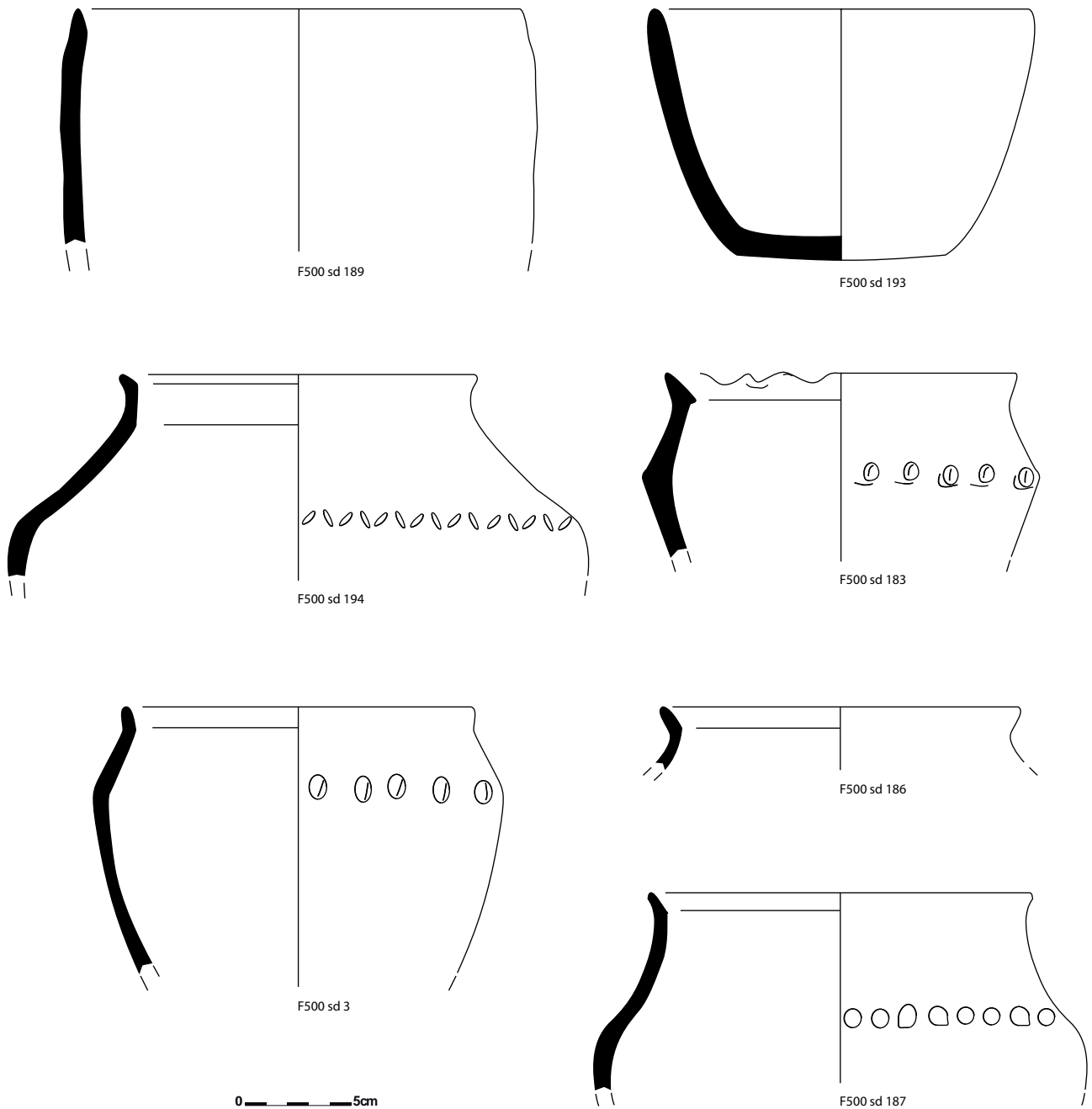


Fig. 42 Céramique provenant du fossé F500. Crédit Théophile Nicolas, Inrap

à bord éversé à marli. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica blanc). Le bord est ondulé et il porte un registre d'impressions digitées au niveau de la carène. Les caractéristique de la matrice argileuse et du traitement technologique du récipient par rapport aux autres individus identifiés pose la question d'un apport exogène de ce dernier.

Sondage 3

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient bitronconique à carène haute et bord éversé, à décor d'impressions digitées au niveau de la carène. Il est partiellement recuit. De couleur orangée, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir, oolithes). Lui est associé un fond plat.

Sondage 185

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un fragment de bord arrondi et un fragment de panse à décor d'impressions digitées.

Sondage 186

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient bitronconique à carène haute et bord éversé, recuit.

Sondage 187

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient biconique à bord éversé, à décor d'impressions digitées au-dessus de l'épaule. De couleur beige, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir).

Le taux de fragmentation de 17,7 est important pour ce type de contexte ; il est similaire à celui que l'on peut retrouver en contexte d'habitat. Néanmoins, l'absence d'altérations de surface, d'émoussés et *a contrario* de remontages, évoquent plus un mobilier en position secondaire que primaire, à l'exception des individus archéologiquement complets issus des sondages 189 et 193 qui sont fragmentés *in situ* (fig. 43). Plusieurs individus portent des traces de recuits sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'expositions au feu dues à la fonction primaire du récipient, une exposition au bûcher ou une surcuisson accidentelle.

La constitution de l'assemblage est très proche de celui du cercle de Bédée « Zac du Pont aux Chèvres » (Leroux 2013) (vase bitronconique à décor d'impressions digitées...).

Tous ces éléments de formes sont attribués typologiquement à la seconde moitié du Bronze final. Cette attribution se voit confortée par une datation ^{14}C à deux sigma qui livre les intervalles 1115-970 ou 960-930 BC cal.

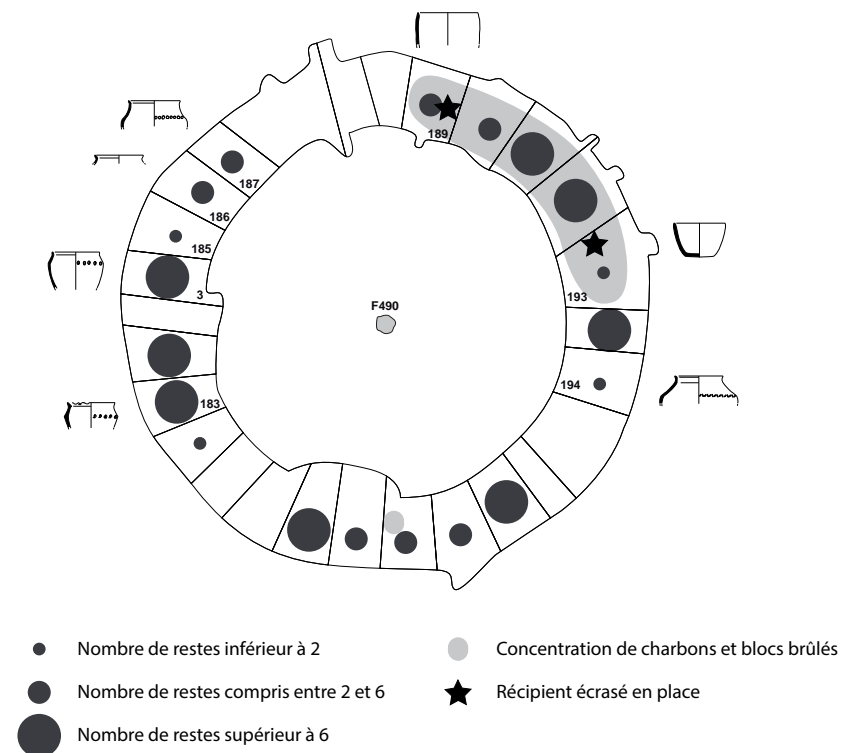


Fig. 43 Répartition de la céramique dans le fossé F500. Crédit Théophane Nicolas, Inrap

II.2.2.6 Synthèse et discussion

Si la vocation funéraire des enclos circulaires peut parfois être discutée, les données recueillies lors de la fouille d'Ercé-près-Liffré ne laissent guère de doutes quant à la nature de la structure F500/F490. Il s'agit bien d'un monument funéraire : un enclos circulaire à crémation centrale.

Par le mobilier céramique retrouvé dans le comblement du fossé mais aussi par la datation ^{14}C (2770 +/- 30 BP) effectuée sur des os provenant de la crémation F490, l'enclos est très vraisemblablement attribuable au Bronze final III. Au niveau régional, les études récentes (Le Maire 2014) montrent que les enclos circulaires sont édifiés dès le Bronze ancien et jusqu'au premier âge du Fer. Il ressort néanmoins qu'une majorité d'entre eux se mettent en place au cours du Bronze moyen et surtout à la fin du Bronze final et au début du premier âge du Fer. L'enclos F500 s'insère donc parfaitement dans le pic de construction des cercles funéraires.

À ce jour, une quarantaine d'enclos de ce type ont été fouillés en Bretagne. On ne peut donc plus les considérer comme des vestiges exceptionnels pour la région. En revanche, rares sont ceux qui conservent encore leur sépulture primaire ou des indices de celle-ci. Pour le Bronze ancien et le début du Bronze moyen, on peut respectivement citer les exemples de Domloup (Sicard 2012) et de Paule (Menez 2004) qui présentent une inhumation centrale. Pour la fin du Bronze moyen et le Bronze final, où la pratique de l'incinération semble prédominante, les enclos funéraires de la Carrière des Lacs à Saint-Aubin-des-Landes (Sicard 2013) et de la Chapelle de l'Iff à Languenan (Briard 1983) constituent des points de comparaison, même si pour ces deux sites quelques divergences existent avec l'enclos présenté ici. En termes de gabarit, les enclos comparables à celui d'Ercé restent également peu nombreux. Il faut toutefois mentionner un enclos circulaire fouillé récemment sur la ZAC du Pont aux Chèvres à Bédée (Leroux, 2013) qui présente un diamètre, un module de fossé ou encore un profil stratigraphique pratiquement identiques à ceux observés sur le site d'Ercé (fig. 44). Avec un diamètre de 20 m et des fossés de 1,40 m de profondeur, l'enclos funéraire de Languenan présente des dimensions encore plus importantes. Par contre, la stratigraphie et le mode de fonctionnement de ce dernier (Briard 1983) ne semblent pas pouvoir être comparés à notre enclos.

Comme souvent pour ce type de structure, la question de la présence ou non d'un tumulus associé s'est bien évidemment posée. L'approche stratigraphique qui a été mise en œuvre suggère l'existence d'un tumulus au centre de l'enclos mais ne permet pas de le démontrer avec certitude. Les observations effectuées sur la répartition du mobilier céramique présent dans le fossé circulaire offrent de nouveaux éléments quant à la réalité de ce tumulus. On rappellera qu'en plan, la dispersion des artefacts est assez homogène sur tout le pourtour du cercle. En ce qui concerne leur position stratigraphique, ils se trouvent en grande partie dans la moitié supérieure du comblement, autrement dit dans une phase où le colmatage du fossé d'enclos était déjà largement entamé.

Diverses hypothèses peuvent être envisagées quant à l'origine de ce mobilier. La première serait que les éléments mis au jour correspondent à des rejets domestiques provenant par exemple d'un habitat voisin. En effet, la céramique recueillie peut parfaitement s'insérer dans des ensembles domestiques. Les couches charbonneuses mêlées à quelques esquilles d'os (non déterminables) correspondraient alors à des rejets de foyer. D'autres éléments céramiques ont d'ailleurs été retrouvés dans l'emprise de la fouille. Ils suggèrent une vaste occupation protohistorique mais il n'est pas certain qu'ils témoignent de la présence d'un habitat. Même s'il faut reconnaître

que la surface décapée reste limitée, aucune structure d'habitat (fosse, trou de poteau...) n'a en effet été mise au jour. De plus tous ces artefacts ne semblent pas strictement contemporains. Ainsi, une datation réalisée sur caramel de cuisson indique une occupation au cours du Bronze ancien. L'hypothèse d'une origine domestique ne peut être totalement exclue mais ne nous semble pas la plus vraisemblable vu le contexte d'intervention. Au final, l'ensemble du mobilier céramique pourrait être lié à la présence d'autres structures funéraires aujourd'hui disparues.

La seconde hypothèse (celle que nous privilégions) serait que les artefacts et notamment les fragments de céramiques recueillis dans le remplissage du fossé d'enclos se rattachent bien à la structure funéraire voire aux pratiques funéraires associées. Sur un plan taphonomique, il faut souligner qu'aucun vase n'est complet. Il ne s'agit donc probablement pas de vases en position de dépôt primaire (offrande ?) mais plutôt d'éléments en position secondaire. Il est alors envisageable que les céramiques mais aussi le niveau charbonneux mis au jour dans la moitié supérieure du comblement proviennent de l'aire centrale du monument et en particulier de la masse du tumulus présumé. Autrement dit, ces artefacts et plus largement le comblement supérieur du fossé pourraient témoigner du processus d'érosion et d'étalement du tumulus.

Dans la mesure où il s'agit d'une explication souvent avancée, les fragments de céramiques recueillis dans le remplissage du fossé peuvent éventuellement provenir du vieux sol environnant ou du vieux sol raclé pour édifier le tumulus. Cependant, l'utilisation du vieux sol pour construire le tertre est ici loin d'être assurée. Ce d'autant plus que le creusement du fossé a pu suffire à son élévation. Il est finalement assez probable que les vases retrouvés au sein de l'enclos soient pleinement liés au fonctionnement du monument en tant que vases cinéraires et/ou dépôts funéraires. Cette observation permet une nouvelle fois d'envisager la présence d'un tumulus. En effet, si l'on suit la logique stratigraphique, se sont les parties supérieures du tertre en cours d'étalement qui vont d'abord se retrouver dans le comblement des fossés périphériques. Si l'on suit toujours cette même logique et si l'on considère que les vases étaient plantés dans la masse du tertre, il est tout à fait cohérent de retrouver leur partie haute à la base de ces mêmes complements.

Par sa position parfaitement centrale, la crémation F490 montre qu'il s'agit très probablement de la sépulture principale ou initiale. Comme cela a déjà été souligné, la pratique de la crémation semble prédominer à la fin du Bronze final. Contrairement aux hypothèses avancées pour l'enclos funéraire de la Chapelle de l'Iff à Languenan (Briard 1983), les restes charbonneux et osseux retrouvés au centre de l'enclos d'Ercé ne matérialisent sans doute pas l'emplacement d'un bûcher. Ils traduisent plus probablement un mode opératoire d'ordre symbolique et aujourd'hui bien connu pour le Bronze final du nord de la France, à savoir le dépôt d'un prélèvement de résidus osseux et charbonneux provenant d'un bûcher funéraire situé à l'écart de l'enclos. De nombreuses interrogations subsistent néanmoins sur le détail des pratiques funéraires et plus largement sur le fonctionnement du monument. Ainsi, vu l'état de conservation de la crémation, il n'a pas été possible de déterminer si les résidus étaient déposés dans une simple fosse ou dans un contenant. Les éléments céramiques découverts dans le comblement du fossé peuvent effectivement avoir été utilisés comme urnes cinéraires mais rien ne permet de l'affirmer. Certains vases ne correspondent peut-être qu'à de simples éléments issus du dépôt funéraire (vases accessoires), du viatique accompagnant la crémation. Là encore, rien ne permet de trancher.

Enfin, la présence de plusieurs vases pose aussi la question de savoir si le monument a pu accueillir plusieurs sépultures, plusieurs crémations. Si l'on a longtemps considéré que les monuments funéraires de l'âge du

Bronze contenaient une unique tombe centrale, les fouilles effectuées dans le Bassin Parisien, dans le nord de la France et plus récemment en Bretagne tendent, en effet, à montrer que les tumulus pouvaient contenir de multiples sépultures (Blanchet 2002, Blanchet 2013, Menez 2004).

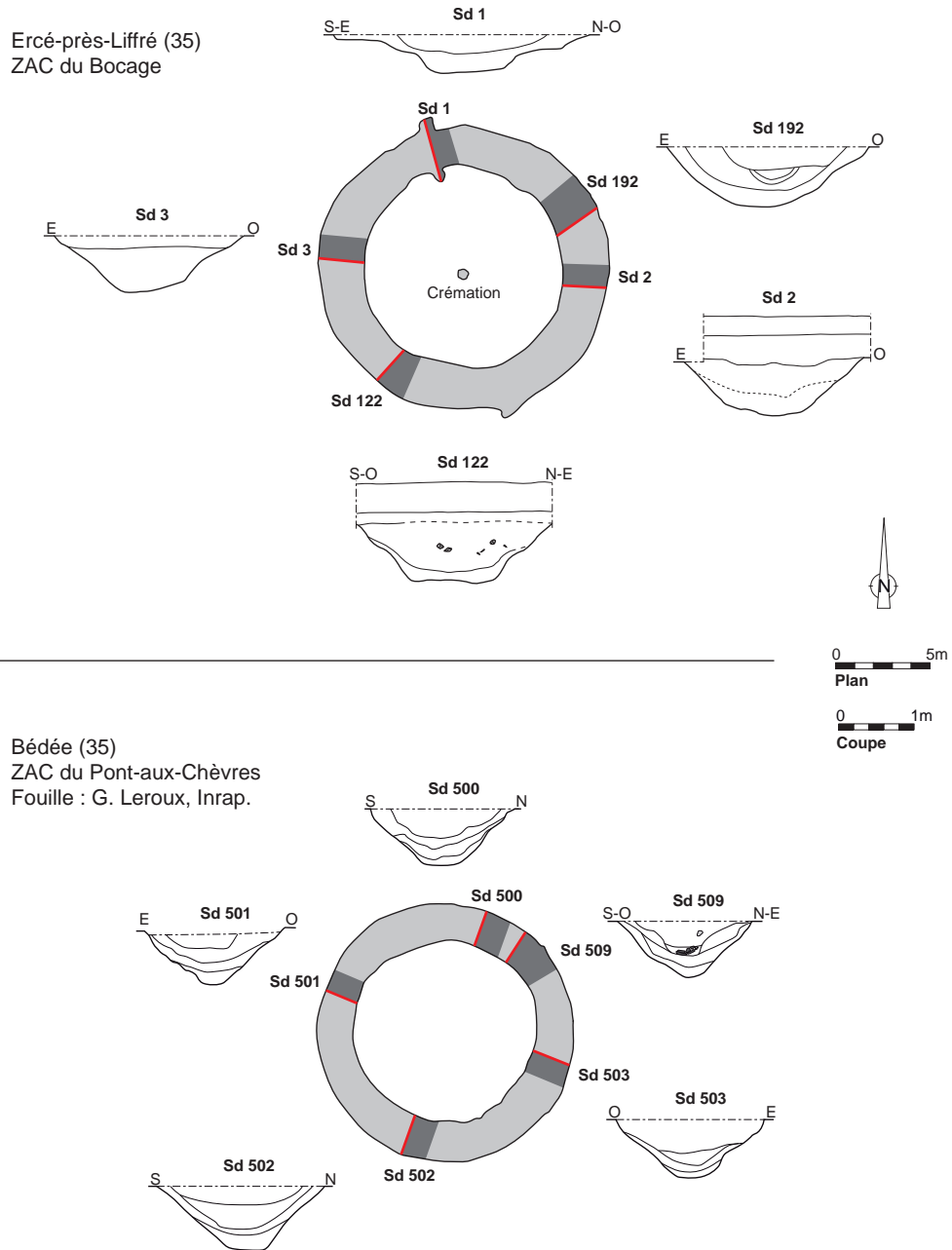


Fig. 44 Comparaison avec l'enclos circulaire fouillé sur le site de la ZAC du Pont aux Chèvres (fouille G. Leroux) à Bédée, Ille-et-Vilaine. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap.

II.3 Une occupation du haut Moyen Âge

II.3.1 Un héritage antique ?

Le mobilier archéologique atteste que la zone d'étude est densément occupée à partir du haut Moyen Âge. Après l'âge du Bronze, la période gauloise ne semble pas représentée.

Quelques tessons témoignent en revanche de la fréquentation de ce secteur à la période antique.

Le sondage 65 réalisé au niveau de l'intersection entre le fossé 118 et le fossé 122 a permis de récolter dix tessons d'un même individu, le fond d'une coupe en céramique réductrice à pâte fine. Ce type de récipient est en usage à partir de la fin du I^{er} siècle de notre ère et dans le courant du II^e siècle. Les autres tessons récoltés dans ce fossé sont des fragments de panse dont la pâte est de facture protohistorique.

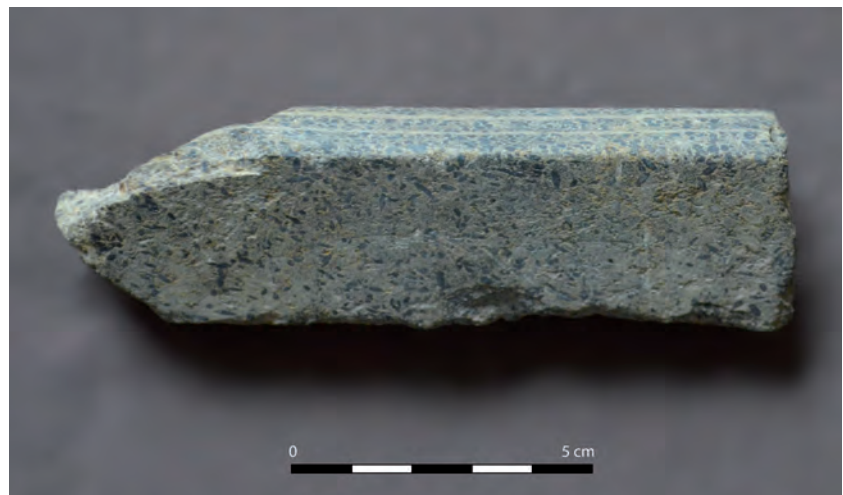
Tout proche, le trou de poteau F119 a également livré trois tessons antiques et un autre de nature indéterminée.

Enfin, toujours dans le même secteur, le comblement supérieur de la fosse F121 contenait un tesson de bord de pot à lèvre en méplat mouluré, forme antique en usage entre le dernier quart du I^{er} siècle de notre ère et le début du II^e siècle. Il est associé à deux tessons datés du haut Moyen Âge par l'aspect de la pâte qui les constituent ; ils se trouvaient dans le comblement inférieur de la structure.

Le fossé parcellaire F144 a également livré un tesson de panse de récipient antique et un autre de facture protohistorique.

Une vingtaine de terres cuites architecturales, briques, *tegula*, *imbrex* et un éventuel fragment de *suspensura*, ont également été découverts sur le site, essentiellement dans des fossés parcellaires. Ces éléments sont associés à des vestiges pour la majorité datés du haut Moyen Âge et sont plus nombreux dans les fossés de la parcelle centrale. Une boulette de plomb et un fragment de plinthe en schiste (fig. 45) se trouvent aussi en position secondaire dans le comblement de trous de poteaux. Ces différents matériaux ont certainement fait l'objet de récupération et de recyclage, et pourraient eux aussi témoigner de la présence d'une occupation antique à proximité.

Fig. 45 Fragment de plinthe en schiste tacheté. Ce type de pièce pouvait être utilisé dans la décoration murale de *villa*. Crédit Laurent Juhel, Inrap



Les éléments gallo-romains sont donc pour la plupart vraisemblablement résiduels et ne permettent pas de rattacher formellement des aménagements à cette période. Leur présence indique cependant que le secteur est exploité durant l'Antiquité et que l'occupation du haut Moyen Âge hérite probablement d'installations plus anciennes, encore difficiles à localiser.

et à quantifier en longévité et en densité, mais qui sont probablement peu éloignées. Les indices de sites gallo-romains identifiés sur la carte archéologique qui se trouvent à environ 2 km confirment en tout cas que le territoire d'Ercé est mis en valeur au cours de la période antique.

II.3.2 Un habitat du haut Moyen Âge

II.3.2.1 Présentation générale

Selon le mobilier, l'occupation altomédiévale se met en place aux alentours de la transition avec l'Antiquité tardive et connaît sa pleine expansion durant les VII^e et VIII^e siècles de notre ère. Elle s'étend sur toute la superficie étudiée et se poursuit au-delà.

Après la mise en place d'un chemin et d'un premier réseau parcellaire, l'occupation s'organise au sein de parcelles encloses. Une dizaine de bâtiments entourés de fosses, silos et structures de combustion témoignent de l'occupation domestique de ce secteur pendant quelques siècles.

II.3.2.2 Le réseau fossoyé

II.3.2.2.a Le chemin

Un axe de circulation a été identifié au nord de l'emprise. Il est matérialisé par une série de fossés parallèles qui traversent la zone d'étude d'est en ouest (fig. 46).



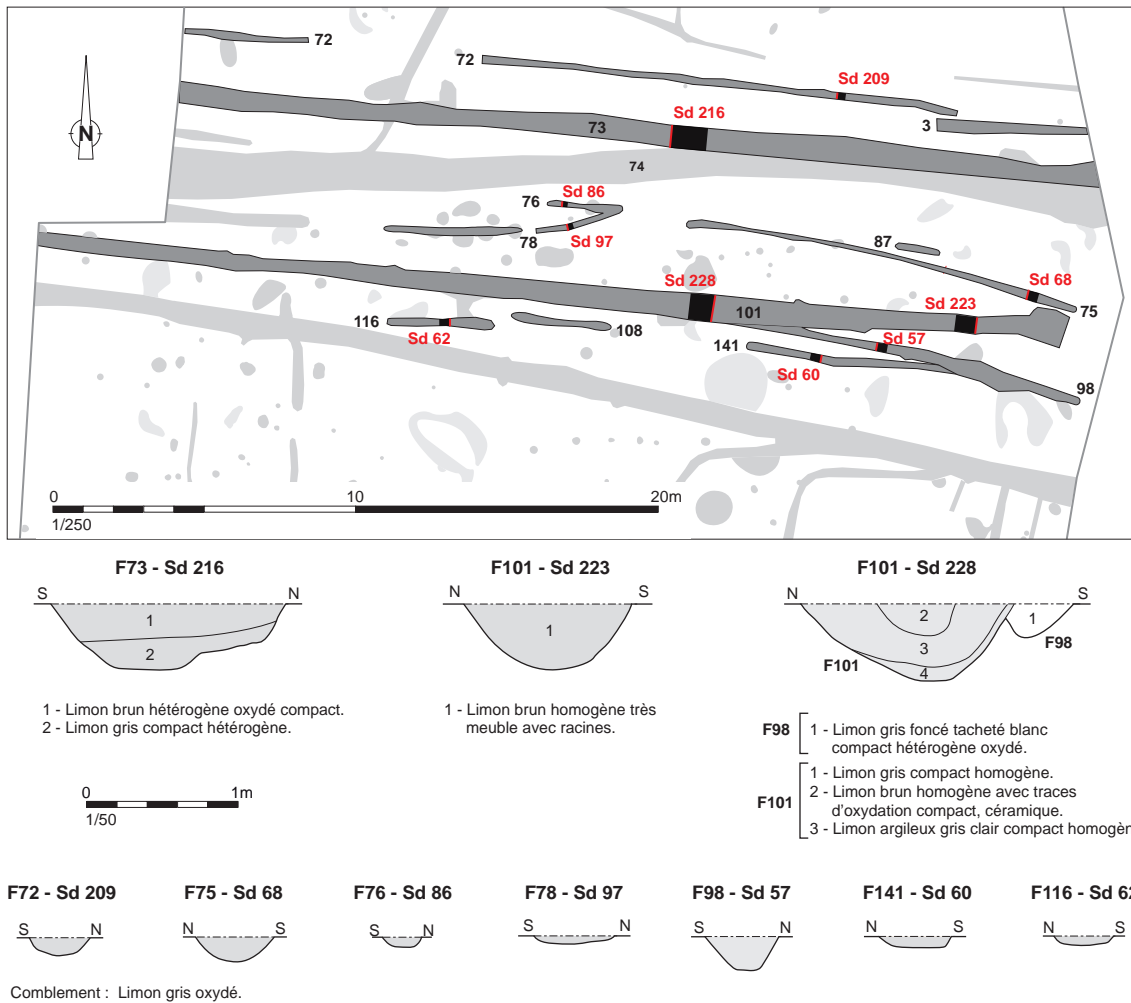


Fig. 46 Plan et coupes des fossés qui matérialisent le chemin. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Un axe principal se détache de l'ensemble. Il est caractérisé par deux fossés parallèles très rectilignes, F73 et F101 (=F89), qui délimitent un espace de circulation régulier d'environ 10 m de large.

Au nord, le fossé F73, sondé à trois reprises, a une largeur d'environ 1,60 m pour 0,34 à 0,44 m de profondeur. Son creusement présente un profil en cuvette à fond plat qui semble avoir fait l'objet d'un recreusement sur son bord nord (sondage 216). Le remplissage se compose d'un sédiment limono-argileux brun à gris clair oxydé à la base, traduisant le rôle drainant de ce fossé.

Le fossé sud, F101, a lui un profil en cuvette très légèrement évasé au nord d'une largeur comprise entre 1 m et 1,40 m pour une profondeur assez constante d'environ 0,44 m. Son comblement limono-argileux brun est relativement homogène. Ponctuellement (sondages 221 et 228), on observe à sa base un niveau de sédiment argileux gris.

Le fossé F101 (sd 228, us 3) a livré six tessons de panse dont les pâtes sont caractéristiques du haut Moyen Âge, sans précision possible.

En surface, on recense un lot de mobilier hétérogène comprenant un tesson de panse et une anse de facture néolithique possible, et un tesson de fond dont la pâte permet une attribution au haut Moyen Âge. Un objet en métal très fragmenté a été trouvé au niveau du sondage 223. Au diagnostic, trois tessons de terre cuite architecturale (tuile plate) ont également été recueillis à l'ouest du tronçon.

Parmi le mobilier de surface, on compte aussi un objet présent sur plusieurs

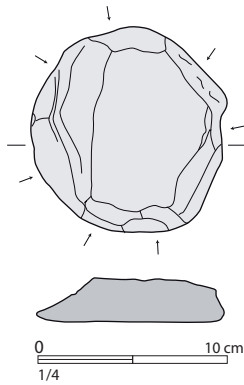


Fig. 47 Disque de schiste gréseux découvert en surface du fossé 101. Crédit Vèrane Brisotto, Inrap

sites régionaux à partir de l'âge du Fer, et dont la fonction reste encore assez floue. Il s'agit d'un disque de schiste gréseux, façonné par le détachement de petits enlèvements périphériques (fig. 47). Le diamètre de cet objet est grossièrement de 10,5 cm, et son épaisseur maximale de 2,8 cm. Le site de Saint-Symphorien à Paule, a livré ce type d'objet en grande quantité (Menez 2009). Certains portent des encoches latérales souvent marquées d'usure, alors que d'autres sont perforés en leur centre. L'hypothèse d'un lien évoquant une fonction de pesons (poids de métiers à tisser) a alors été évoquée. Plus récemment, plusieurs objets de ce type ont été retrouvés sur des sites à vocation métallurgique comme Châteaulin, Penn ar Roz (Nicolas 2013), ou encore Orgères, Les Prairies (Levan 2014). La fonction de bouchon a également pu être proposée.

Aucun élément mobilier n'a été recueilli dans le fossé nord F73, mais il est coupé par le fossé F74 qui lui a livré de la céramique datée des VI^e-VII^e siècles (sd 216). Le fossé 73 et par conséquent le chemin qu'il délimite sont donc probablement antérieurs aux VI^e-VII^e siècles. Les seuls éléments mobilier significatifs associés au comblement des fossés 73 et 101 étant datés du haut Moyen Âge au sens large, on peut donc supposer que le chemin est encore en usage au tout début de la période altomédiévale.

Plusieurs autres tracés semblent être liés à cet axe de circulation. Une série de petits linéaments irréguliers globalement orientés est-ouest sont visibles en périphérie des fossés F73 et F101 (fig. 46).

L'espacement observé entre certaines de ces traces est réduit à 5 à 7 m (F98/F75).

Les fossés F75, 76, 78, 84, 87, 98, 108, 116, 141 et 541 ont des caractéristiques très proches. Il s'agit de petits tronçons très arasés, dont le creusement en cuvette mesure en moyenne 0,50 m de large pour 5 à 10 cm de profondeur (fig. 48). Seul F98 est légèrement plus profond avec 25 à 34 cm relevés. Leur comblement est de manière générale composé d'un sédiment limono-argileux gris clair présentant des traces d'oxydation. Les interruptions visibles sont probablement dues à un état de conservation très médiocre.

Fig. 48 Vue du fossé 78 et des fosses postérieures. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Étant donné leur état d'arasement, ces creusements ont piégé très peu de mobilier. F98 a livré quatre tessons du haut Moyen dont deux sont peut-être à attribuer à la période carolingienne, sous réserve. Un tesson du haut Moyen Âge a en outre été associé à F75 lors du diagnostic.

Si le tracé courbe de ces axes pourrait évoquer les divagations latérales

des bas-côtés d'un chemin rural ménagé à même le substrat, ces traces pourraient aussi matérialiser un état primitif du chemin rectiligne décrit ci-avant. F98 est en effet coupé par le fossé F89/101 au niveau du sondage 228. De plus, les tronçons F76 et F78 sont coupés par quatre fosses dont une a livré deux tessons de panse attribuables au haut Moyen Âge, ce qui suggère que ces fossés appartiennent au début de la période altomédiévale ou à une phase antérieure.

Parallèles au fossé bordier F73, les petits tronçons F72 et F3 pourraient également être associés au chemin. Ils présentent un très fort arasement de leur creusement tout comme les autres linéaments.

II.3.2.2.b Le fossé 74

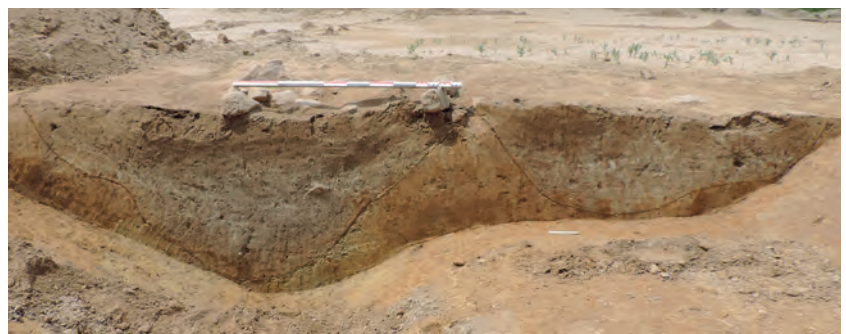
Le fossé 74 est un fossé parcellaire d'orientation est-ouest qui traverse le chemin et coupe le fossé bordier nord, F73 (fig. 49).

Ce fossé a un tracé courbe globalement orienté est-ouest et un profil en V de près de 2 m de large pour 0,80 à 0,84 m de profondeur. Il s'agit d'un des fossés les plus profonds mis au jour dans l'emprise. Son remplissage se compose d'une succession de trois couches régulières de sédiments limono-argileux brun, gris et gris-orangé qui traduisent un comblement relativement lent (fig. 50). Le comblement est marqué par l'hydromorphie et témoigne de la circulation d'eau ainsi que du fonctionnement ouvert du fossé. En surface, apparaissaient deux zones de concentration de blocs de grès d'un module assez important (0,20 à 0,50 m). Quelques blocs ont aussi été retrouvés dans le comblement mais l'essentiel semble bien avoir été déversé en surface du comblement final du fossé. Ces blocs pourraient provenir du démantèlement d'un aménagement construit, non identifié et non localisé.

Le sondage réalisé au niveau de l'intersection avec le fossé 73 montre que le fossé 74 est postérieur à l'espace de circulation. L'implantation du fossé 74 suggère par conséquent soit l'abandon de ce tronçon du chemin, soit son déplacement. Dans tous les cas, par ses dimensions qui le différencient nettement des autres fossés du site, le fossé 74 matérialise certainement une limite parcellaire forte qui confirme l'importance de cet axe est-ouest dans la structuration du paysage et de l'occupation.



Fig. 50 Coupes des fossés F74 (à gauche) et F73 (à droite), sd 216. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Au décapage, ce fossé a livré neuf tessons du haut Moyen Âge, par l'aspect des pâtes, sans précision possible. Seul un fond découpé à la ficelle à pâte gris-bleu bien cuite semble davantage correspondre aux vases en usage durant la période mérovingienne. Deux pièces lithiques proviennent également du comblement final du fossé : un percuteur en grès en surface du sondage 216 (fig. 51), probablement résiduel, et un fragment de meule dans la moitié est du fossé. Cette pièce est façonnée dans un granite à grains grossiers et a subi une forte altération à la chauffe. Son épaisseur est de 5,6 cm.

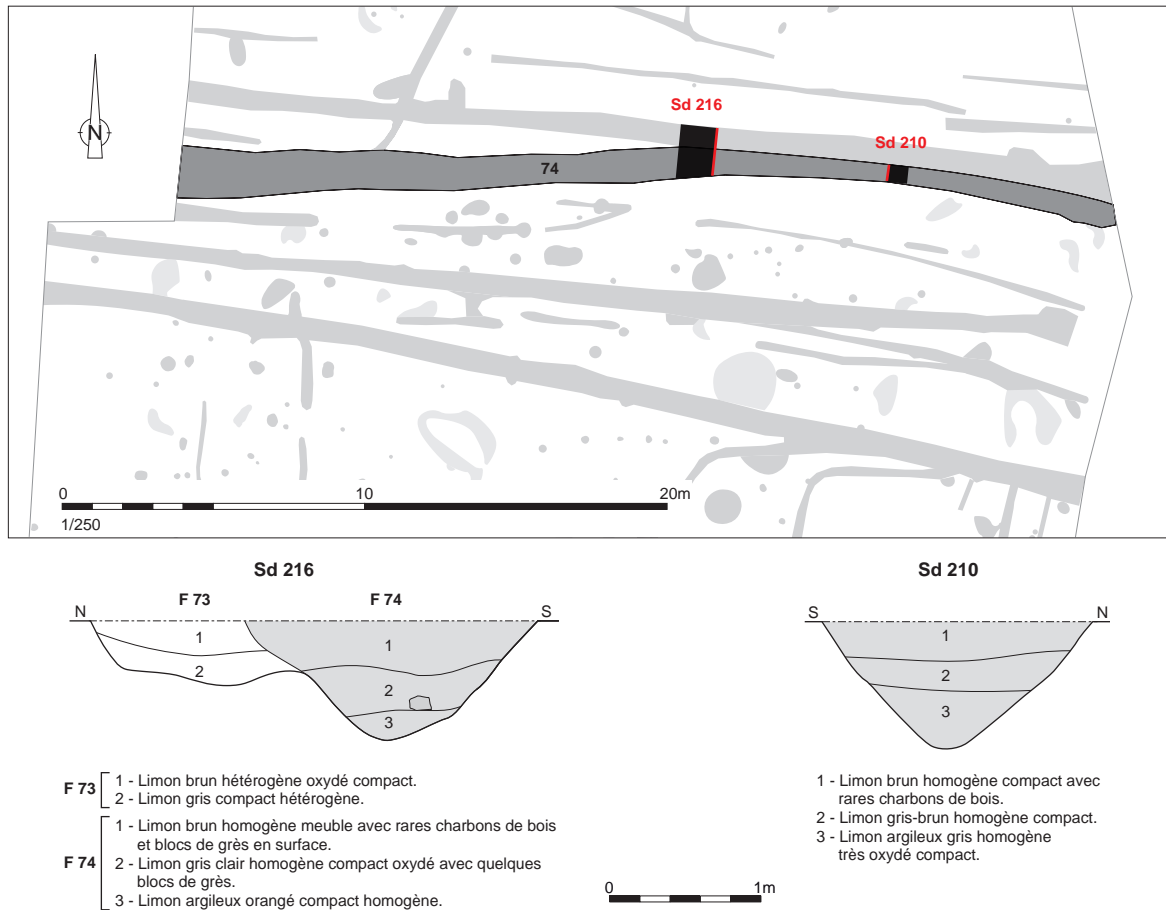


Fig. 49 Plan et coupes du fossé 74. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Dans le sondage 216, le comblement inférieur du fossé a livré 28 tessons correspondant à un fond de pot à pâte gris-bleu très cuite à la limite du grésage, ainsi qu'aux bords de trois pots similaires à lèvre éversée en large collerette oblique. Ce type correspond à des formes en usage localement aux VI^e-VII^e siècles (fig. 52).



Fig. 51 Percuteur en grès trouvé en surface du sondage 216. Crédit Laurent Juhel, Inrap

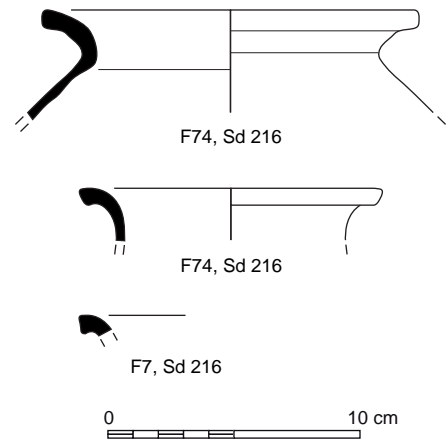


Fig. 52 Mobilier céramique rejeté au fond du fossé 74. Crédit Stéphane Jean, Inrap

II.3.2.2.c Une trame parcellaire d'origine ancienne ?

Au sud du chemin mis en évidence, quelques fossés attestent d'une structuration ancienne de ce secteur et pourraient constituer les prémices du réseau parcellaire.

Une trame parcellaire orthogonale

Trois fossés, F118, 415 et 493, respectant la même orientation est-ouest et la même inclinaison, délimitent un à trois espaces quadrangulaires qui s'étendent sur toute la largeur décapée (fig. 53). Si on prend en considération les tracés repérés au diagnostic, un autre espace pourrait se développer vers le sud, hors emprise.

Les fossés 118 et 493 circonscrivent ainsi un espace d'une largeur (nord-sud) de près de 100 m (espace 1), les fossés 118 et 415 un espace d'une largeur visible de 62 m (espace 2), et enfin, les fossés 415 et 493 un espace d'une largeur d'environ 35 m (espace 3). Leurs limites est et ouest ne sont pas connues.

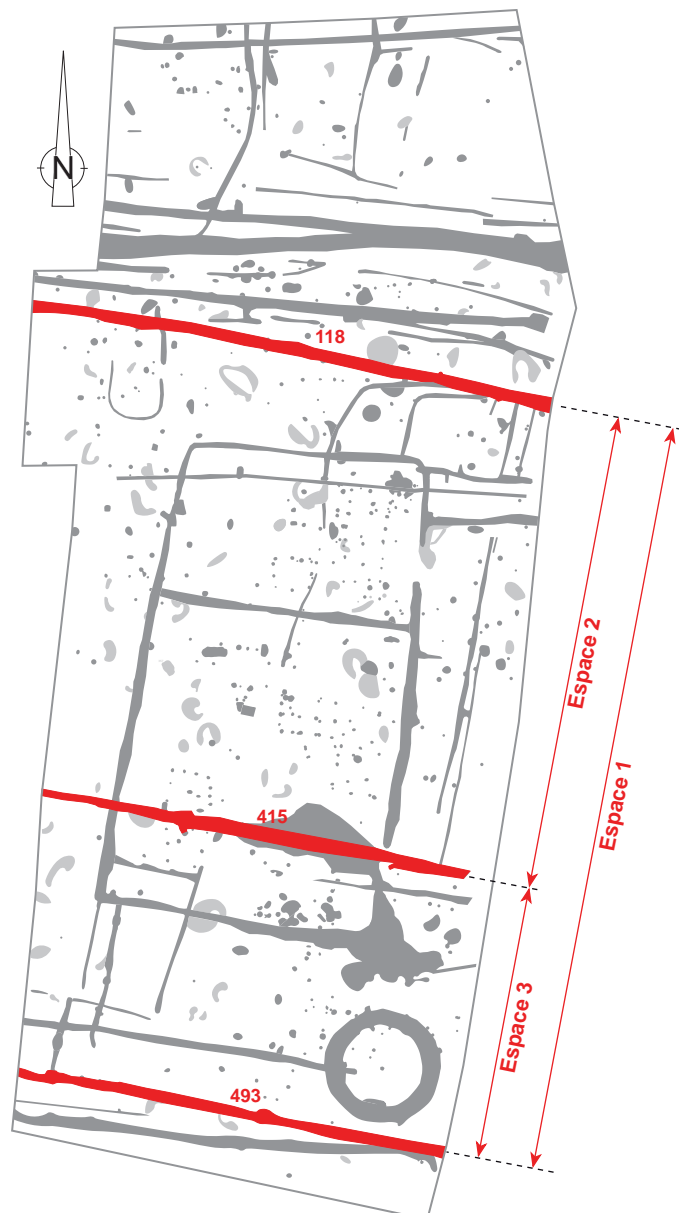


Fig. 53 Localisation des fossés 118, 415 et 493 qui délimitent trois espaces. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Le fossé 118

Les sondages réalisés dans le fossé 118 révèlent un creusement en cuvette irrégulier d'environ 1,40 m de large pour 0,40 à 0,50 m de profondeur (fig. 54). Au niveau des sondages 110 et 111, on observe que le fond du creusement est doublé, ce qui signifie que le fossé a fait l'objet d'au moins une reprise (fig. 55). Son remplissage limono-argileux brun à gris présente une oxydation telle qu'elle rend la lecture des intersections particulièrement difficile, voire impossible. Une couche de sédiment argileux gris tapisse le fond des creusements ; au-dessus, on retrouve un horizon blanchâtre. L'étude des coupes du fossé montre une reprise du creusement (pas visible au niveau du comblement mais du profil). Les fossés F144 et F181 semblent couper F118 ou s'y greffer. À l'ouest, la relation avec la tranchée de fondation F122 n'est pas lisible. Le sondage réalisé au niveau de cette intersection a en revanche permis la découverte dans le fond du fossé de 10 tessons de céramique appartenant à un même individu. Il s'agit du fond d'une coupe en céramique réductrice à pâte fine, en usage à partir de la fin du I^{er} siècle de notre ère et dans le courant du II^e siècle. Huit tessons de panse avec des pâtes de facture protohistorique (dont un tesson de l'âge du Bronze) sont également associés au fossé 118 (sd 75 et 112).

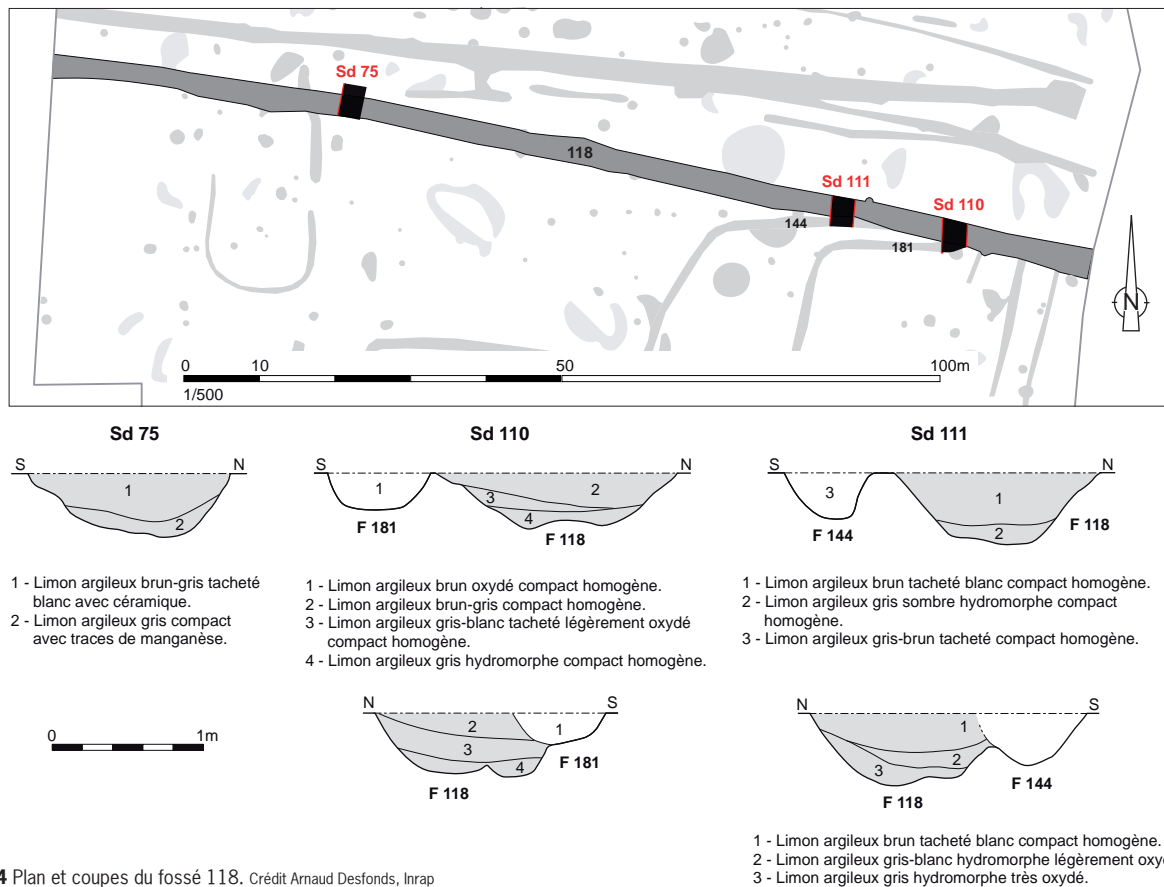


Fig. 54 Plan et coupes du fossé 118. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

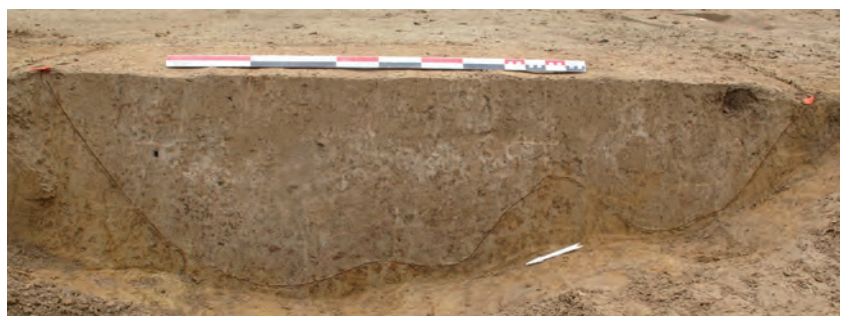


Fig. 55 Coupes des fossés 118 (à gauche) et 144 (à droite), sondage 111. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Le fossé 415

Le fossé 415 présente un creusement en V d'une largeur très variable de 0,90 m à plus de 2,30 m pour une profondeur oscillant proportionnellement entre 0,50 m et 0,90 m (fig. 56). Les dimensions du fossé augmentent lorsqu'on se rapproche du centre du segment, et se réduisent de nouveau à l'extrémité est. Le remplissage du fossé est en conséquence. Il se compose d'une succession plus ou moins importante de limons argileux brun à gris présentant des traces d'oxydation plus ou moins fortes. Les sédiments qui se sont accumulés dans le fossé sont davantage marqués par l'hydromorphie (limons argileux gris clair à foncé dominants) à partir du sondage 152 (fig. 57), et ce phénomène devient particulièrement important au niveau du sondage 229 (fig. 58) : de très gros nodules de manganèse ponctuent tout le comblement supérieur, ainsi que l'interface avec l'altérite dans laquelle est creusé le fossé. Le comblement inférieur gris foncé est bien plus argileux à ce niveau. Le profil du fossé est ici très évasé, notamment vers le nord. En plan comme en coupe, on voit que le fossé est recouvert à cet endroit d'une « nappe » de sédiment qui comble une dépression de quelques centimètres à 20 cm d'épaisseur qui s'étale sur environ 7 m de large, essentiellement du côté nord. Le surcreusement du fossé à cet endroit a certainement conduit à une accumulation des eaux pluviales ou inversement. En coupe, on observe également un léger pendage du comblement du nord vers le sud qui pourrait trahir la présence d'un talus le long du bord nord du fossé. Le surcreusement progressif du fossé 415 pourrait témoigner d'une volonté de gérer l'accumulation des eaux pluviales dans ce secteur. La forte hydromorphie du remplissage et le recouvrement de cette zone par une « nappe » de sédiment (apport naturel, probablement d'origine colluviale) qui scelle le fossé montre en effet que ce secteur a subi une stagnation d'eau récurrente, probablement dû à une micro-dépression du terrain. On pourrait envisager une gestion gravitaire des eaux du fossé, le surcreusement faisant office de réceptacle des eaux de ruissellement. L'« envasement » périphérique pourrait aussi être lié au piétinement d'animaux venant s'abreuver.

Fig. 56 Plan et coupes du fossé 415. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

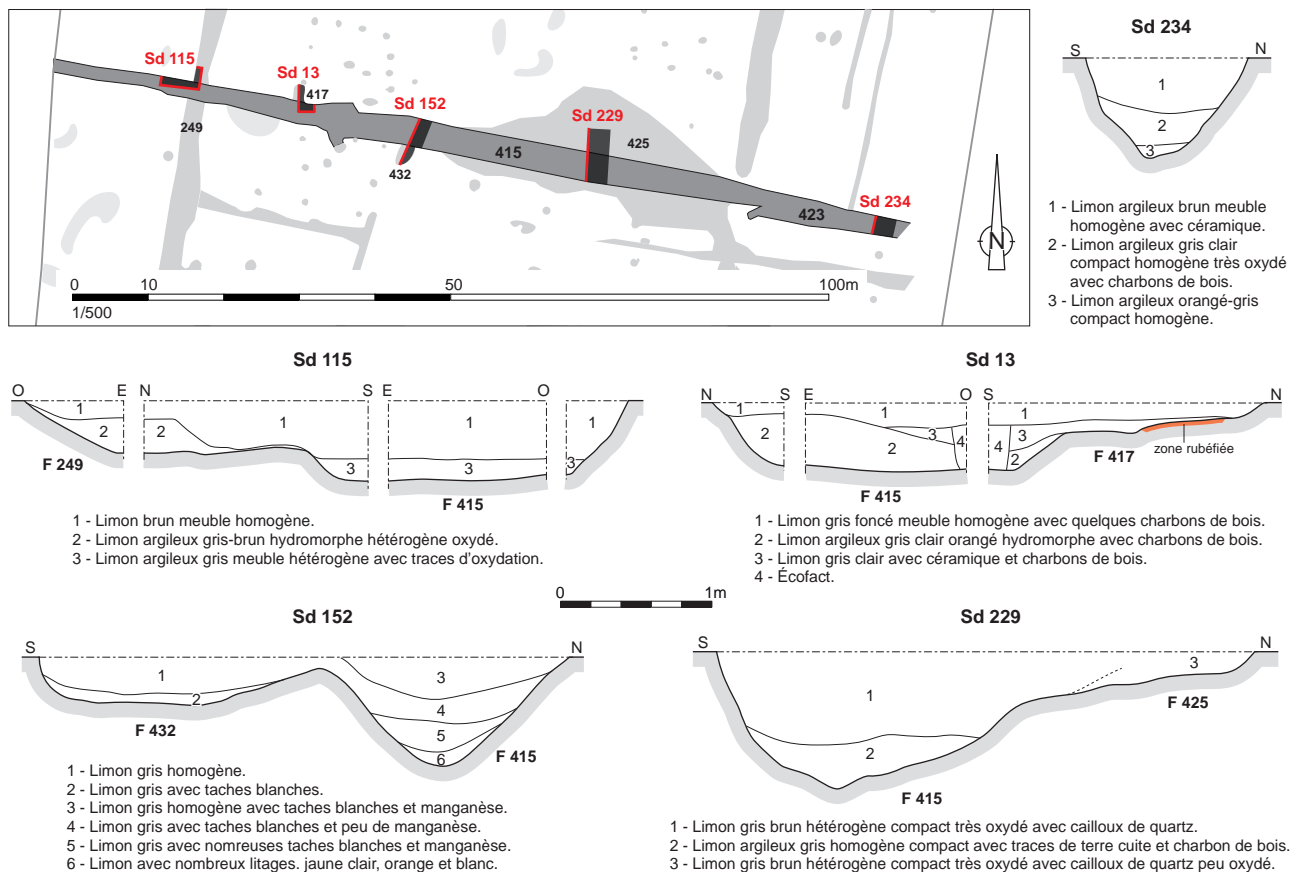


Fig. 57 Coupe est du fossé 415, sondage 152.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 58 Vues de la coupe est du fossé 415 sondé au centre du segment (sd 229). On constate la forte oxydation du remplissage et l'évasement du fossé vers le nord. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Le fossé 415 traverse la parcelle 1 d'est en ouest au niveau de son entrée sud-est.

À l'ouest, la chronologie relative avec le fossé d'enclos F249 n'a cependant pu être déterminée. Seul le lien avec le foyer 417 a pu être établi. Situé au niveau de la paroi d'un bâtiment sur poteaux (ensemble 1), ce foyer s'implante en partie dans le fossé 415. Le prolongement de la couche charbonneuse du foyer dans le fossé montre l'utilisation du creusement du fossé comme fosse de travail et de rejet, et établit un lien fonctionnel entre les deux structures, et de fait leur relative contemporanéité (fig. 59).

Le comblement inférieur du fossé étant homogène et le rejet charbonneux localisé, il semble pourtant que le fossé est déjà en partie comblé lorsque le foyer est installé. Le pendage du comblement suppose même que le fossé n'est sans doute plus vraiment fonctionnel. L'utilisation du foyer est daté par radiocarbone entre la fin du VII^e siècle et la fin du IX^e siècle, ce qui signifie qu'une partie du fossé est alors encore visible, mais sans doute plus en usage. Le bâtiment est également daté de cette période.

Le mobilier associé à ce fossé est rattaché au haut Moyen Âge au sens large : deux tessons de panse du haut Moyen Âge dans la moitié supérieure du comblement (us 4 du sondage 152), et un tesson (angle de fond à la pâte gris bleu bien cuite) qui pourrait dater de la période mérovingienne à l'est du tracé (= F423). Des fragments de terre cuite architecturale ont également été prélevés dans le fond du fossé au niveau du sondage 229. Enfin, lors du décapage, un tesson du haut Moyen Âge et un silex (éclat d'entretien de nucléus) ont été recueillis en surface de la nappe de sédiment F425. Trois tessons datés de la Protohistoire ont été retrouvés en surface lors du diagnostic.

Fig. 59 Le foyer 417 utilise le creusement du fossé 415. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Le fossé 493

Le fossé 493 présente un module relativement proche de celui de F415. Son profil varie d'une forme en V à une forme en cuvette légèrement plus évasée vers le nord, et a une largeur comprise entre 0,85 et 1,40 m pour une profondeur de 0,34 à 0,54 m (fig. 60). Son remplissage limono-argileux gris est relativement homogène (fig. 61). Comme pour F415, on observe un évasement plus prononcé du fossé d'est en ouest (cf. sd 125) conjointement à une augmentation des traces d'oxydation et d'hydromorphie des sédiments qui colmatent le fossé.

À l'ouest, l'intersection avec le fossé F503 est masquée par le creusement d'une fosse. À l'est, il est coupé par le fossé moderne F504.

Trois tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible, ont été retrouvés dans le comblement du fossé (en surface et à l'interface des deux couches dans le sondage 125). Un tesson daté de la Protohistoire provient du comblement supérieur du sondage réalisé lors du diagnostic ; deux fragments de terre cuite et une plaque de cuisson ont aussi été récoltés en surface.

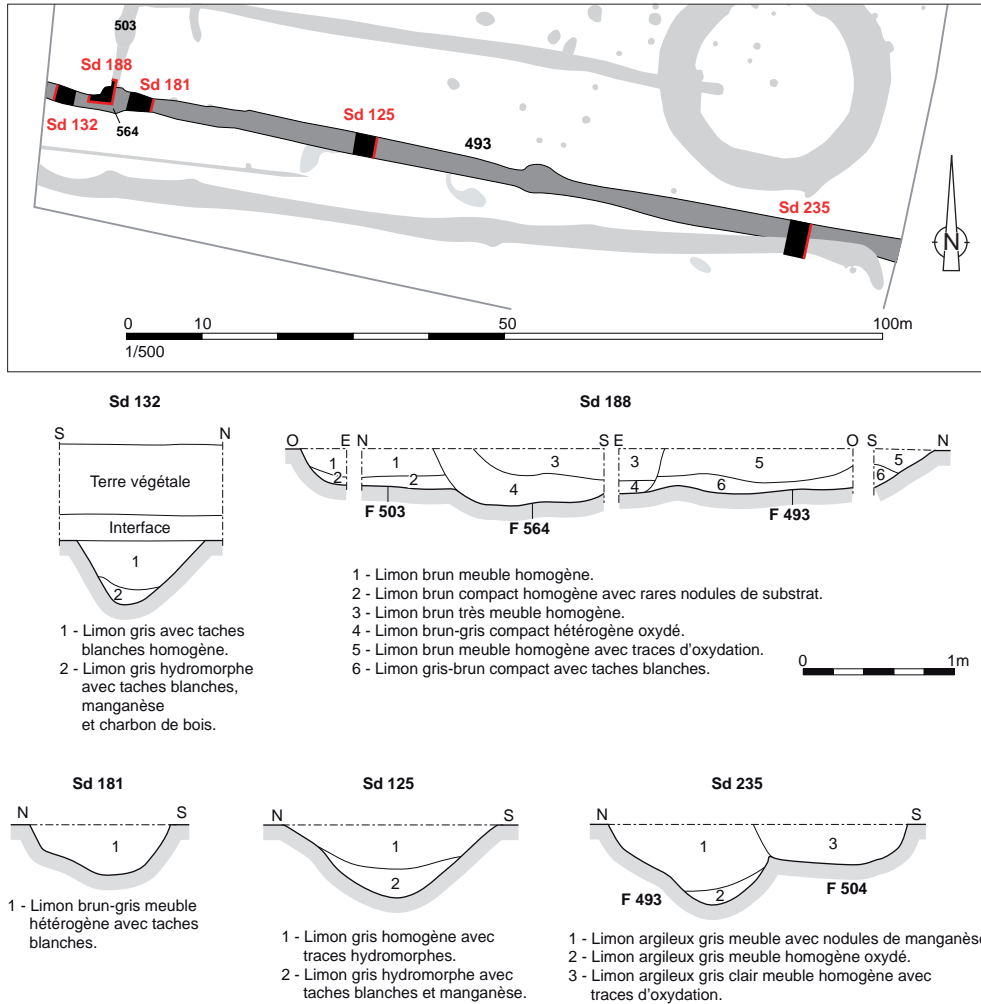


Fig. 60 Plan et coupes du fossé 493. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 61 Coupe du fossé 493, sondage 125. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Si leur contemporanéité n'est pas strictement établie, la cohérence spatiale de ces trois fossés, associée à quelques éléments de chronologie relative ou absolue, permettent d'envisager leur appartenance à une première phase d'aménagement du site, antérieure à l'organisation en parcelles, et qui trouve peut-être son origine dès la Protohistoire ou l'Antiquité. Au sein de la trame orthogonale ainsi définie, d'autres tracés, réalisés avant la mise en place de la parcelle 1, sont probablement contemporains de ces fossés et contribuent à la division des espaces mis en évidence.

Les fossés de partition interne de l'espace 1

Une série de petits fossés interrompus pourraient ainsi correspondre à une structuration de l'espace 1, délimité au nord par le fossé 118 et au sud par le fossé 493 (fig. 62-63).

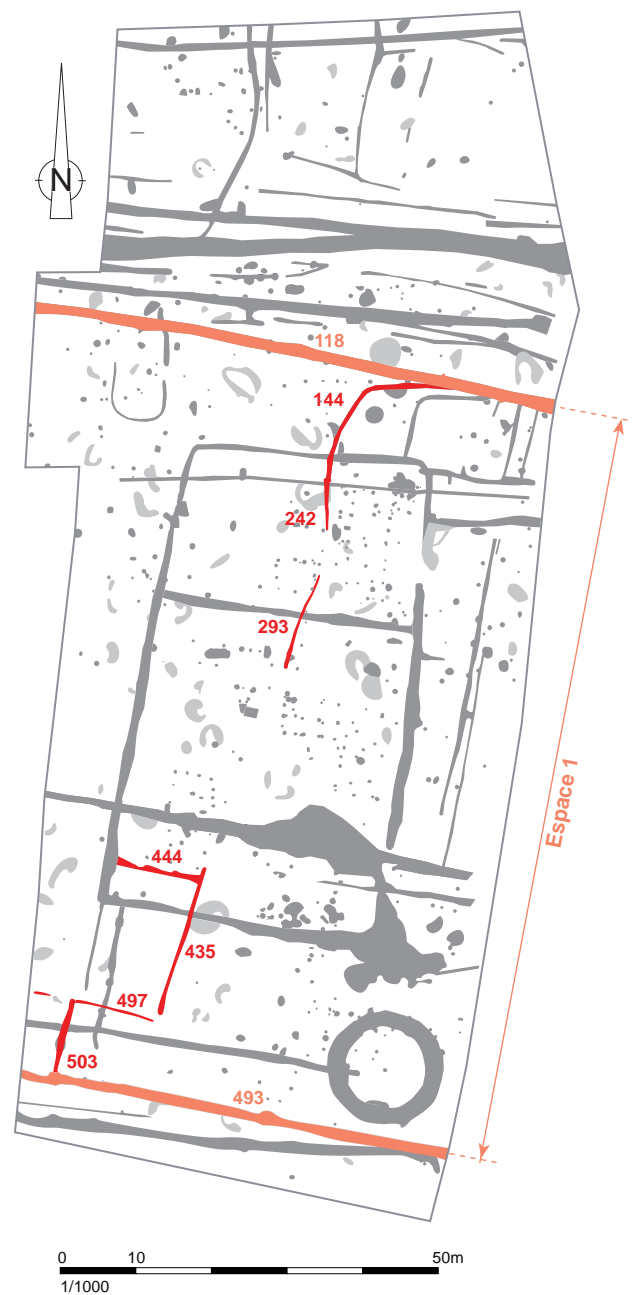


Fig. 62 Localisation des fossés de partition de l'espace 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

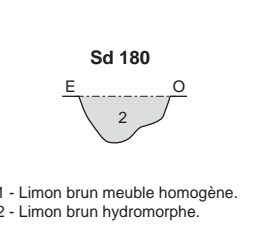
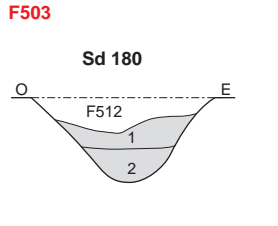
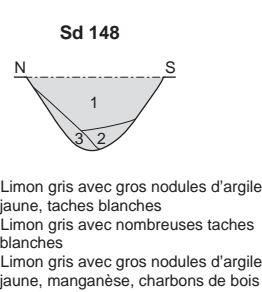
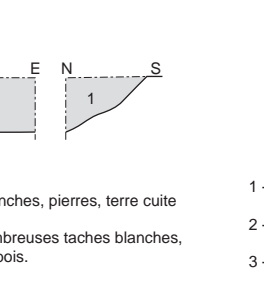
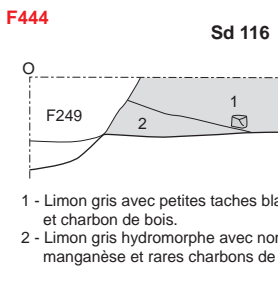
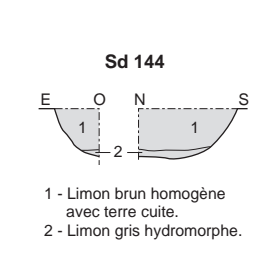
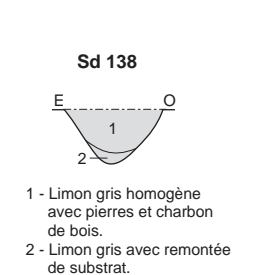
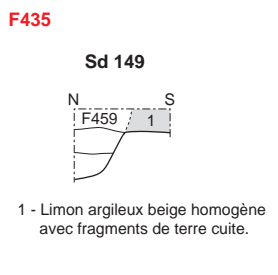
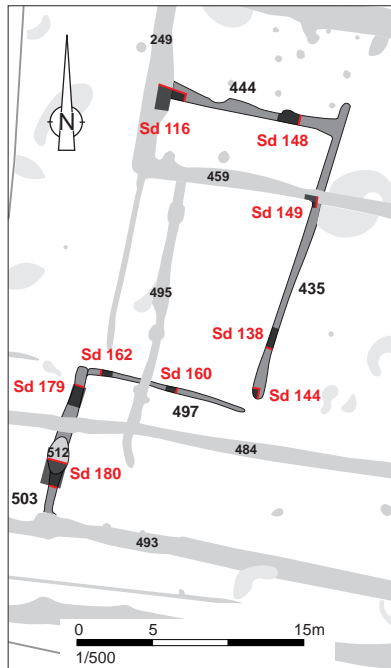
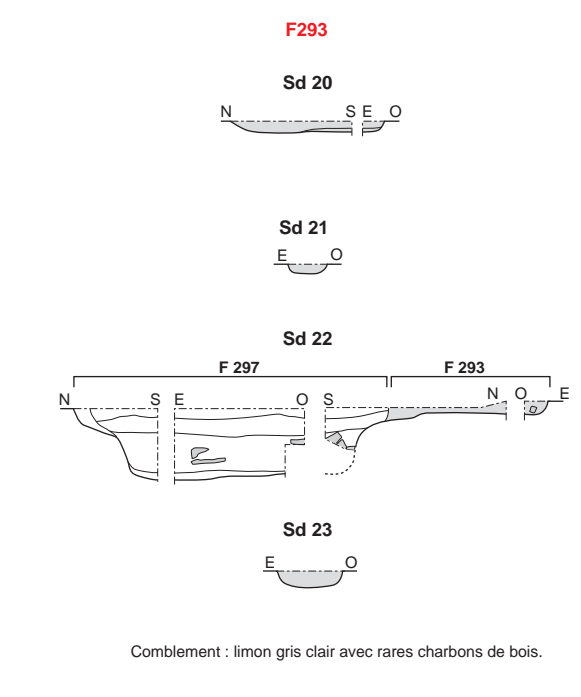
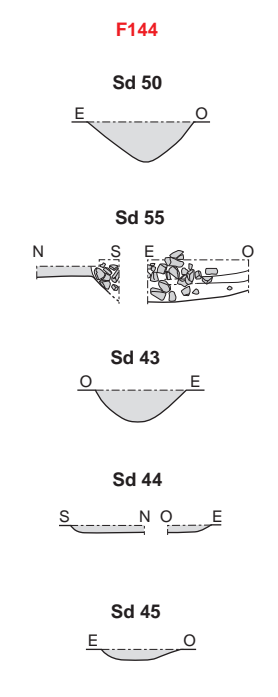
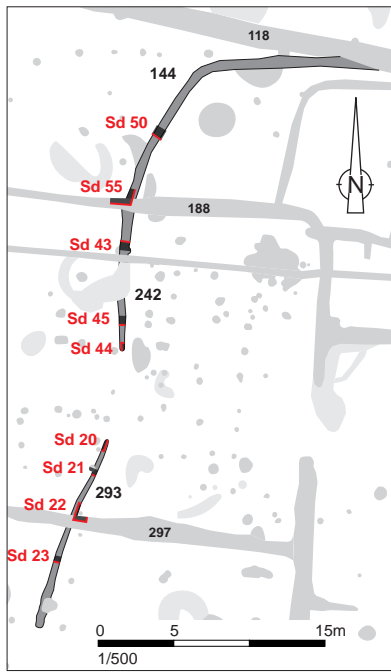


Fig. 63 Plan et coupes des fossés de partition de l'espace 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Les fossés 144 et 242 constituent ainsi un fossé au tracé courbe d'orientation est-ouest/nord-sud qui définit un espace occupant la moitié est de l'emprise. Interrompu, le tracé se poursuit vers le sud avec le fossé F293. Plus loin, le fossé 435 pourrait encore en constituer un prolongement tant il suit le même axe que F293.

Le fossé 144 a un profil en V large de 0,50 à 0,70 m et profond d'une vingtaine de centimètres. Son extrémité (F242) est nettement arasée. Il n'en

reste qu'une faible empreinte sous la forme d'un creusement en cuvette à fond plat de 5 à 8 cm de profondeur. Son remplissage limono-argileux gris est homogène.

Ce fossé curviligne est coupé par le fossé d'enclos 188. Juste au niveau de l'intersection avec F144, on observe une concentration de blocs de grès et de quartz dans le comblement du fossé F188. Il est également coupé par la fosse F533. La fosse 143 est vraisemblablement contemporaine car le bord nord du fossé est respecté. Enfin, l'intersection avec le fossé 118 ne permet pas de déterminer leur relation avec certitude mais l'homogénéité des comblements suggère que les deux fossés ont pu fonctionner de façon synchrone.

Malgré l'arasement, l'interruption du fossé semble réelle. Avec le fossé 293, elle matérialiserait donc un passage de près de 6 m de large (distance certainement accentuée par l'arasement), juste dans le prolongement de l'entrée nord de la parcelle 1.

Les seuls éléments mobiliers associés à ces tracés sont un tesson de panse de récipient antique et un autre de facture protohistorique, ainsi qu'une pointe de flèche. Ils ont tous été découverts dans le comblement de F144 entre les sondages 50 et 51.

Le fossé 293 est également très arasé, particulièrement dans sa moitié nord. Ses dimensions relevées sont de 0,25 à 0,50 m de large pour 6 à 12 cm de profondeur. Le remplissage de ce fond de cuvette est proche de celui de F144. Cette portion de fossé de 13,50 m de long est coupée par le trou de poteau 532 appartenant à l'ensemble 5, ainsi que par la fosse 337. Il est surtout antérieur au fossé 297 qui partitionne la parcelle 1.

Au sud de l'emprise, le fossé 435, d'une longueur de 23,50 m de long, se situe dans le prolongement des fossés précédents. Il présente un état de conservation plus correct, puisque son creusement en V atteint la profondeur maximum de 0,36 m pour 0,65 m de large. Sa partie nord est moins bien conservée. À la base du comblement, on retrouve un fin dépôt de limon gris hydromorphe. Il est recouvert par un sédiment limono-argileux brun-gris homogène comportant quelques fragments de terre cuite. F435 est antérieur au fossé de la parcelle centrale (F459). Ce fossé a livré quelques fragments de terre cuite (dont une *tegula*) et en surface, au niveau de son extrémité nord, un angle de fond avec une pâte du haut Moyen Âge sans précision possible.

Ce fossé d'orientation nord-sud pourrait fonctionner avec le fossé 444 qui lui est perpendiculaire à l'ouest. Ce dernier ne s'étend pas au-delà du fossé d'enclos, et est coupé par celui-ci. Le fossé 444 présente un profil en V dont les dimensions oscillent entre 0,70 et 1,15 m de large pour 0,40-0,50 m de profondeur conservée. Son remplissage diffère peu de celui de 435 mais présente davantage de traces d'oxydation (fig. 64). Un fragment de terre cuite a été recueilli en surface, et trois tessons de facture protohistorique dans le sondage 148.



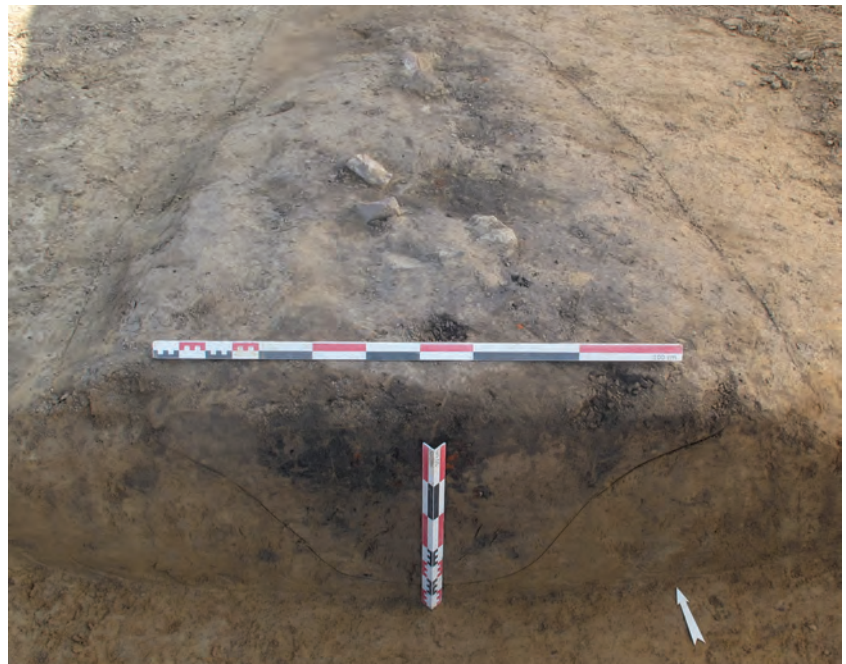
Fig. 64 Coupe du fossé 444, sondage 148.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

D'autres fossés, non datés, pourraient éventuellement être liés à ce parcellaire étant donné leur position et leur orientation.

C'est le cas du fossé 497 qui est un petit linéament d'orientation est-ouest très arasé (4 à 10 cm de profondeur conservée pour 0,40 m de large). Certaines portions vues au décapage ont même disparu au moment de les sonder (extrémité est). Ce fossé est perpendiculaire au fossé 435. Il s'interrompt au contact de l'extrémité du fossé 503, mais son tracé semble repris sporadiquement vers l'ouest, notamment hors de l'emprise de fouille (*cf.* tranchée 9 du diagnostic). Le remplissage qui le caractérise est différent de celui de F444 et F435 : il consiste en un limon argileux brun mêlé à du substrat remanié.

Le fossé 503, orienté nord-sud, présente un bien meilleur état de conservation et se rapproche des fossés 435 et 444. Ce tronçon d'une dizaine de mètres de long ne présente pas un profil régulier : creusé en forme de V à fond arrondi, il oscille entre 0,54 m et 0,80 m de large et 0,24 à 0,45 m de profondeur, du sud au nord. Il est comblé d'un limon argileux brun homogène à gris orangé. Ce fossé est perpendiculaire à F493 et en constitue probablement un retour. Malheureusement, l'implantation postérieure d'une fosse (F564) au niveau de l'intersection, n'a pas permis d'établir de lien direct entre les deux fossés et la chronologie de cette structuration. Une fosse (F512) est également installée dans le fossé 503. Cette fosse apparaissait relativement haut sous la forme d'une tâche ovoïde aux bords diffus, mêlant charbons, petits nodules de terre cuite et quelques blocs de quartz et grès en surface (**fig. 65**). Une scorie (*a priori* de forge), et un tesson de panse du haut Moyen Âge proviennent de la surface de cette structure.

Fig. 65 La fosse 512 installée dans le fossé 503. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Les fossés de partition interne de l'espace 2

À l'est de l'emprise, deux autres petits fossés d'orientation nord-sud pourraient aussi être associés à cette trame parcellaire et matérialiser une partition de l'espace défini par les fossés 118 et 415 (**fig. 66-67**).

Le fossé 176 s'appuie au nord sur le fossé F118 et au sud s'interrompt à environ 6 m du fossé F423. Il disparaît entre les fossés 137 et 131, sans doute en raison de son arasement, plus que d'une réelle interruption du tracé. Ce fossé est en effet très arasé. Les différents sondages font état

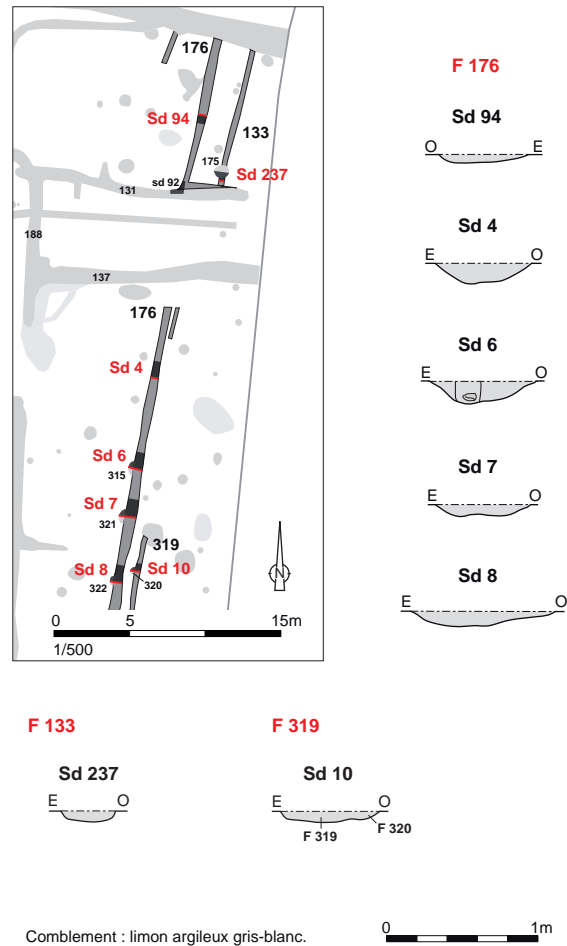


Fig. 67 Plan et coupes des fossés nord-sud F176, 133 et 319. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 66 Localisation des fossés de partition de l'espace 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

d'une cuvette d'une largeur moyenne de 0,60 m (0,30 à 0,67 m) pour une profondeur d'environ 10 centimètres (2 à 13 cm relevés). Elle est comblée d'un limon argileux gris blanc très homogène. Les fosses 315, 321 et 322 avec lesquelles le fossé semble être en relation, présentent un état de conservation identique. Leur comblement semble contemporain, mais leur fonction est indéterminée (clôture ?).

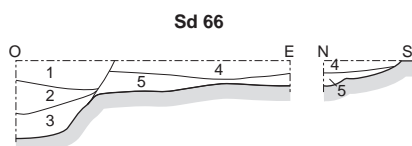
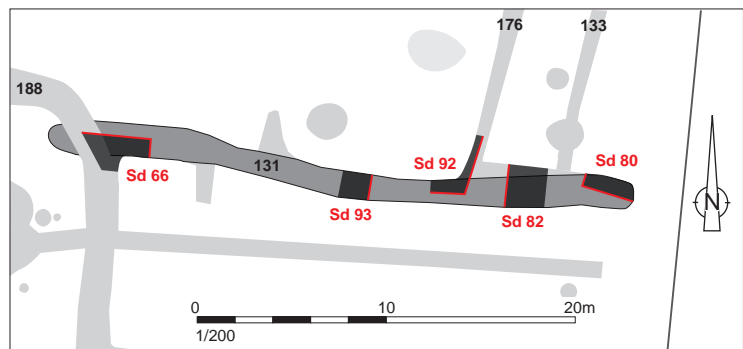
Au niveau du sondage 92, le fossé 131 pourrait recouper le fossé 176, mais l'arasement, particulièrement important à cet endroit (2 centimètres conservés), rend hasardeuse la lecture de la stratigraphie. Le fossé 131 est lui-même recoupé par le fossé d'enclos 188.

Trois tessons du haut Moyen Âge sans précision possible ont été recueillis en surface du fossé 176. Au niveau du sondage 103 (au sud), on relève également deux tessons à pâte riche en quartz, de facture protohistorique possible. Un lot de quatre tessons de panse du haut Moyen Âge sans précision possible (datation par l'aspect de la pâte) se trouvait dans le comblement inférieur d'un surcreusement de la fosse 315.

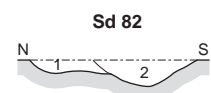
Les fossés 133 et 319 sont parallèles à F176. Ils sont également très arasés : leurs dimensions sont respectivement de 16 et 30 cm de large pour 6 centimètres de profondeur conservée. Un limon argileux brun oxydé à gris

compose leur comblement. F133 a été repéré sur une longueur d'environ 9 m, du fossé 118 au fossé 131. Situé dans son prolongement, F319 commence 23,5 m plus loin et au sud rejoint le fossé 423. F133 est coupé par la fosse 175 et par le fossé 131. Comme F176, F319 est bordé par une petite fosse, F320, dont le comblement ne diffère pas. Ce fossé s'interrompt au niveau de la fosse F317 qui pourrait le recouper. Au décapage, un tessou de panse de récipient du haut Moyen Âge a été rattaché au fossé 319. Si leur arasement ne permet pas de juger avec certitude de leur extension réelle, ces deux tronçons pourraient être justifiés sur les fossés 118 et 423 qui délimitent cet espace au nord et au sud. Ils formeraient alors une partition est-ouest de l'espace sur toute sa largeur. L'interruption de F176, si elle est réelle, ménagerait un passage d'au moins 6 m de large.

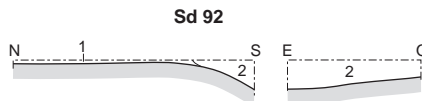
Orienté est-ouest et donc perpendiculaire aux fossés 176 et 133, le fossé 131 pourrait appartenir à une phase d'aménagement contemporaine de l'une ou l'autre de ces partitions, mais sans certitude (fig. 68). Ce fossé de 15,6 m de long est relativement irrégulier. Ces dimensions varient entre 0,50 et 0,85 m de large pour une vingtaine de centimètres de profondeur. Il est comblé d'un limon argileux gris très oxydé. Il s'interrompt au niveau de l'angle nord-ouest de la parcelle 1 et à l'est, au niveau de la limite d'emprise. Il est coupé par le fossé d'enclos F188, la structure F179, mais coupe les fossés 176 et 133. À partir de l'intersection avec F176, il recoupe un tracé plus ancien, peu profond, dont on ne peut déterminer l'origine (retour de F176 ?). Au niveau de son extrémité est, F131 présente un surcreusement, à moins qu'il ne s'agisse d'une fosse antérieure (F539).



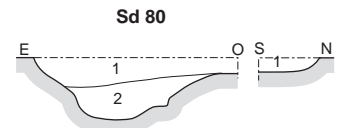
- 1 - Limon gris très hétérogène avec taches blanches et nombreux charbons de bois.
- 2 - Limon gris très hétérogène avec gros nodules jaunes, nombreux charbons de bois et nodules de terre cuite.
- 3 - Substrat remanié avec nombreux charbons de bois.
- 4 - Limon gris clair tacheté blanc, nombreuses traces de manganèse, terre cuite et rares charbons de bois.
- 5 - Limon gris très hétérogène tacheté blanc avec nodules jaunes, poches charbonneuses et terre cuite.



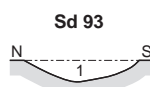
- 1 - Limon gris avec nombreuses traces de manganèse, nodules jaunes, charbons de bois, perturbé par des racines.
- 2 - Limon gris clair à gris foncé tacheté blanc avec nombreuses traces de manganèse, perturbé par des racines, nombreux charbons de bois.



- 1 - Limon gris avec nodules jaunes et rares charbons de bois.
- 2 - Limon gris avec nombreuses traces de manganèse, quelques petits cailloux et rares charbons de bois.



- 1 - Limon gris tacheté blanc avec nombreuses traces de manganèse, quelques pierres, perturbé par des racines.
- 2 - Limon gris clair avec nombreuses taches blanches, pierres, terre cuite et nombreux charbons de bois.



- 1 - Limon gris avec nombreuses traces de manganèse, quelques pierres et quelques charbons de bois.



Fig. 68 Localisation, plan et coupes du fossé 131. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

On signalera qu'à l'intersection entre F188 et 131, dix tessons appartenant à la panse d'un même récipient et attribuables à l'âge du Bronze, ont été découverts. Nous n'avons pu déterminer de quel fossé ils provenaient exactement.

Synthèse sur les prémices du réseau parcellaire

Étant donné l'indigence du mobilier céramique et la fragilité des rares éléments de chronologie relative, les hypothèses de phasage proposées ci-après émanent essentiellement de l'analyse spatiale. On notera que ni l'analyse spatiale, ni la chronologie relative, ni les éléments mobiliers ou les datations radiocarbones ne permettent de rattacher avec certitude des structures ou ensembles bâtis à cette trame parcellaire.

Etat 1

Le fossé 118 est probablement le premier mis en place et pourrait être lié au chemin (leur proximité sans recoupement pourrait trahir une certaine coexistence). Le mobilier qui lui est associé renvoie aux périodes protohistorique et antique. Des petits fossés au tracé courbe et essentiellement d'orientation nord-sud prennent appui sur ce tracé et pourraient correspondre à une structuration interne de l'espace délimité au nord par le fossé 118 et au sud par le fossé 493. L'essentiel du mobilier associé à ces fossés est également attribué aux périodes protohistorique et antique. Ces aménagements pourraient donc correspondre à une phase d'occupation ancienne du site.

Etat 2

L'analyse spatiale montre la régularité des espaces définis par les fossés 118, 415 et 493, ce qui nous amène à proposer une contemporanéité de ces axes à un moment donné. Les fossés 176 et 319 situés à l'est de l'emprise pourraient alors constituer une partition est-ouest de l'espace 2 délimité par les fossés 118 et 415.

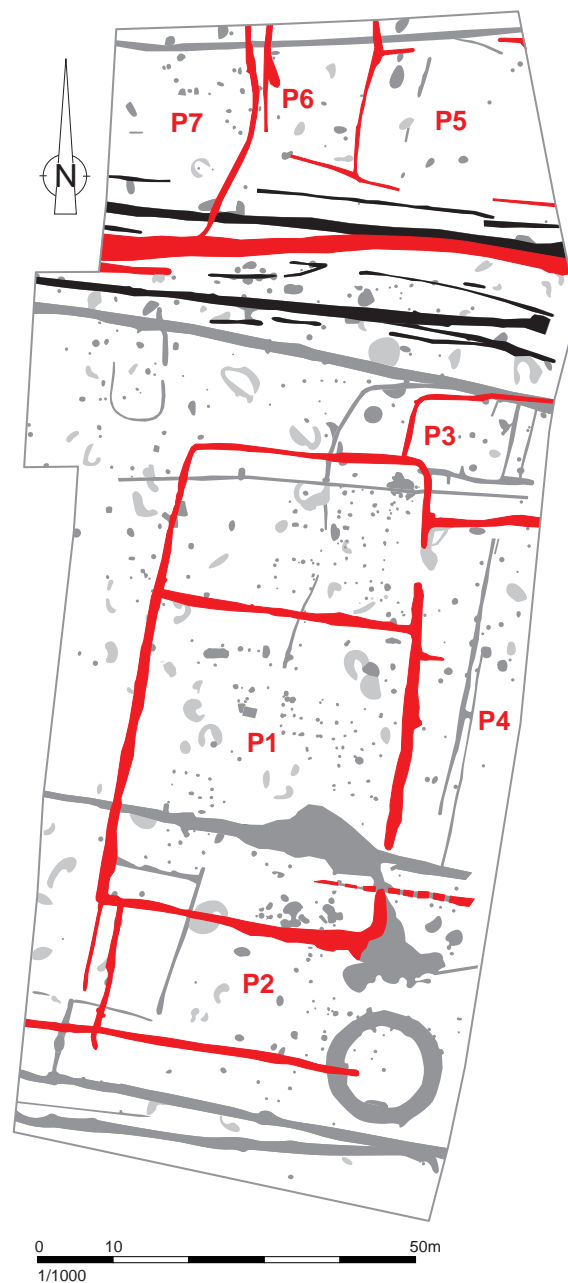
La chronologie exacte de cet état n'a pu être déterminée avec précision, mais on sait que le foyer F417, daté entre la fin du VII^e et la fin du IX^e siècle, s'installe dans le fossé 415. Ce dernier est donc *a priori* antérieur mais sans doute encore en partie visible, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement ponctuel, ce qui n'a pu être déterminé par l'étude de la stratigraphie. Pour les fossés 415 et 493, les éléments mobiliers renvoient à la période du haut Moyen Âge sans précision possible, à l'exception d'un tesson mérovingien provenant du fossé 415.

Reste la question de la perdurance de cette trame parcellaire et des modalités de son évolution vers une structuration en parcelles encloses. On remarquera que le module de la parcelle 1 a exactement les mêmes dimensions que l'espace 2, délimité par F118 et F415. Cette similitude pose la question de la transmission des formes : le module de la parcelle 1 peut-il être hérité de cette première structuration parcellaire ?

II.3.2.2.d Une organisation en parcelles (fig. 69)

L'essentiel de l'emprise fouillée est occupé par une vaste parcelle rectangulaire délimitée par des fossés. À l'intérieur, plusieurs bâtiments et structures domestiques (fosses, silos, structures de combustion...) sont installés. D'autres parcelles fossoyées ont été identifiées sur le site, mais elles se poursuivent hors emprise et n'offrent donc qu'une vision incomplète du mode d'occupation de ce secteur et de son évolution. La présence de fosses et de constructions en périphérie de l'enclos central confirme cette extension de l'occupation en dehors de ses limites.

Fig. 69 Proposition de restitution des parcelles altomédiévales. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



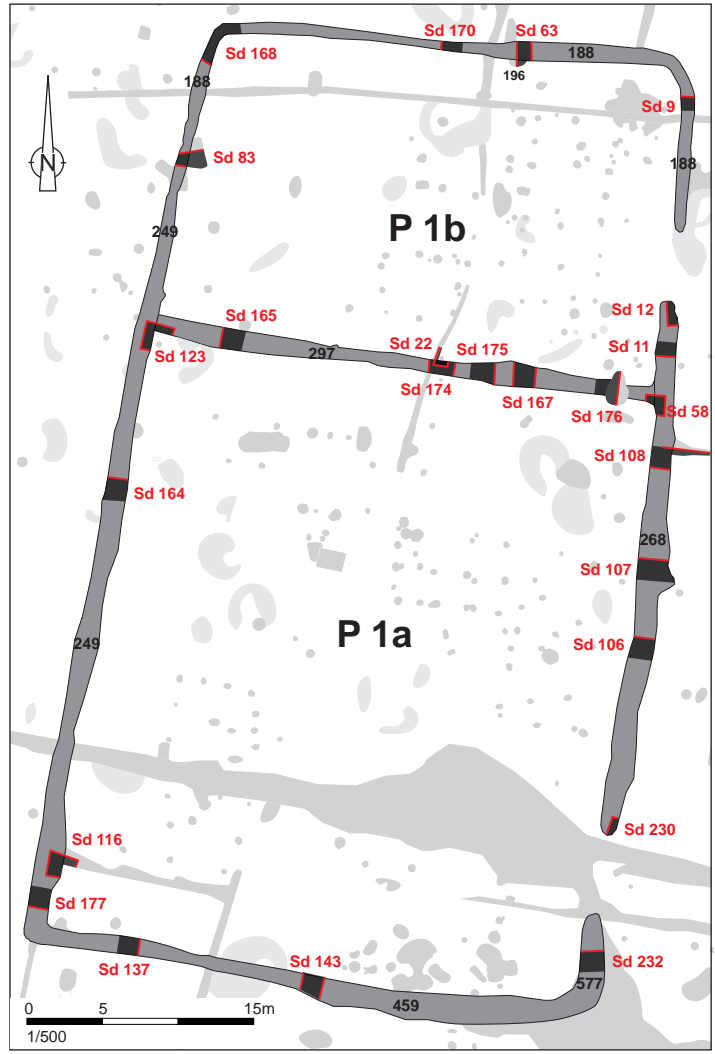
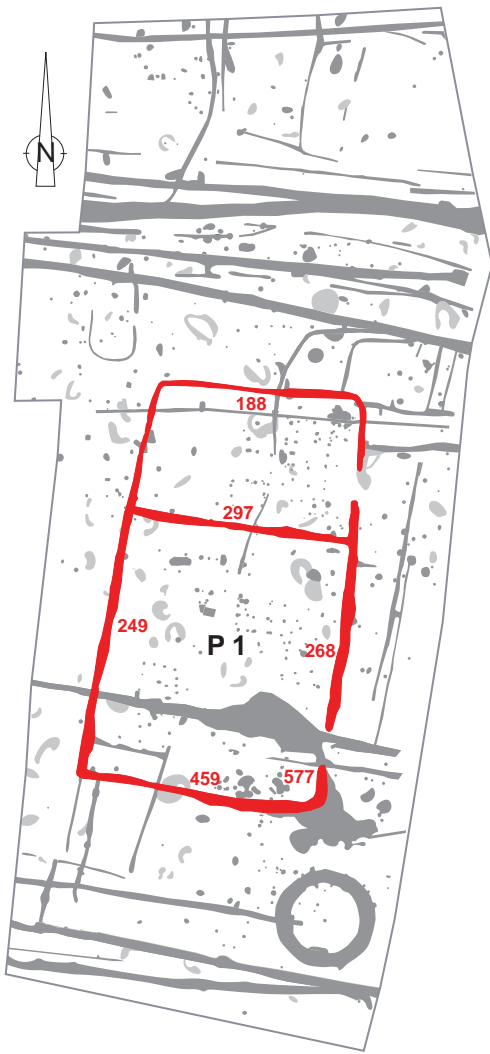
Parcelle 1 (fig. 70)

Au centre du décapage, on observe une parcelle de plan rectangulaire très légèrement trapézoïdal, orientée nord-sud. Elle mesure 62 m de long par 32 à 35 m de large et couvre une superficie de 2170 m². Elle est divisée en deux espaces de 1400 m² au sud et de 640 m² au nord par un fossé continu. Cette parcelle s'inscrit au sud du chemin dont elle respecte l'orientation. Deux accès de 4,50 m de large sont ménagés dans la façade orientale, au nord et au sud.

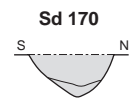
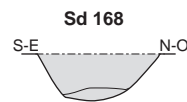
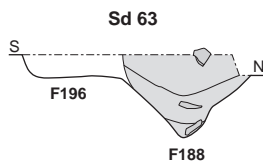
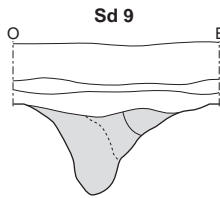
Les fossés

Les fossés qui délimitent cette parcelle ont des profils et des comblements variés.

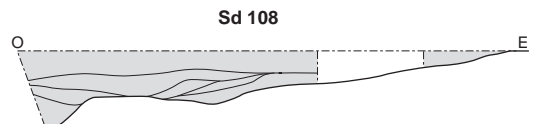
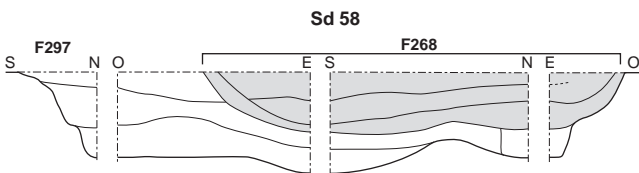
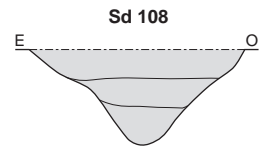
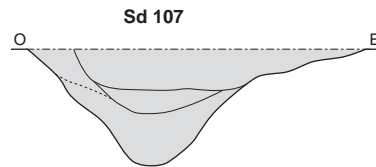
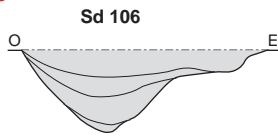
Le fossé nord (F188) est irrégulier. Il a une largeur comprise entre 0,56 m et 1,10 m et une profondeur de 0,28 à 0,55 m, et il est plus large dans sa moitié est, à partir de la fosse 196. Son comblement est composé de sédiments limono-argileux gris présentant une plus forte hydromorphie à la base du creusement. Le remplissage est mêlé à des nodules de charbons



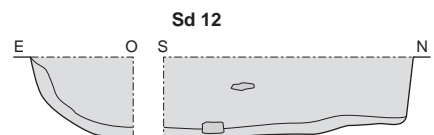
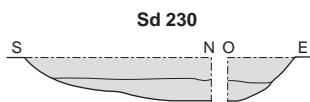
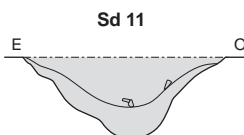
F188



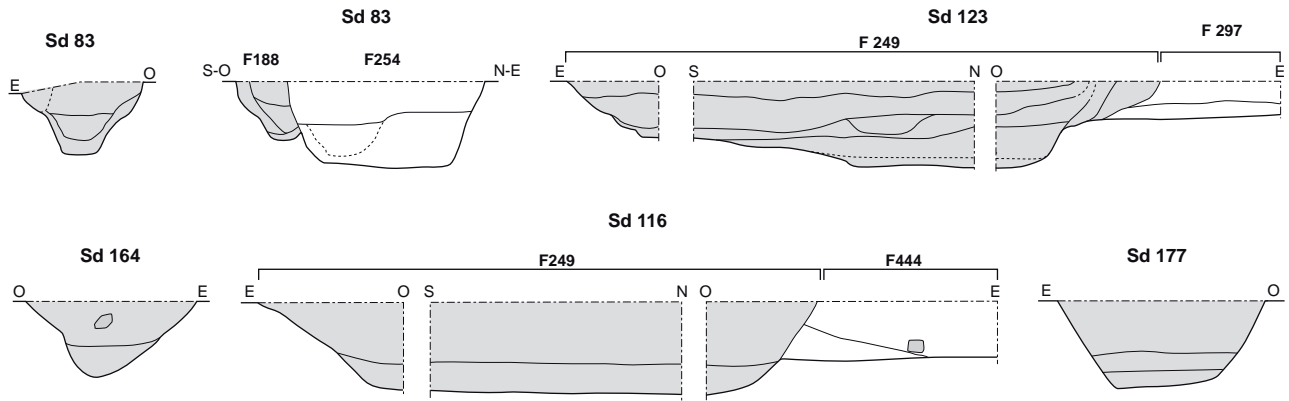
F268



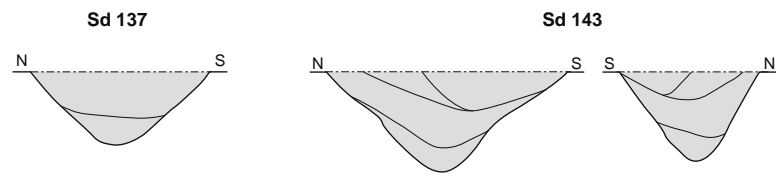
0 1m



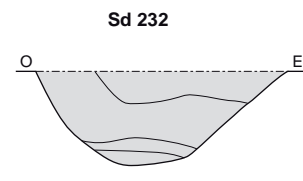
F 249



F 459



F 577



F 297

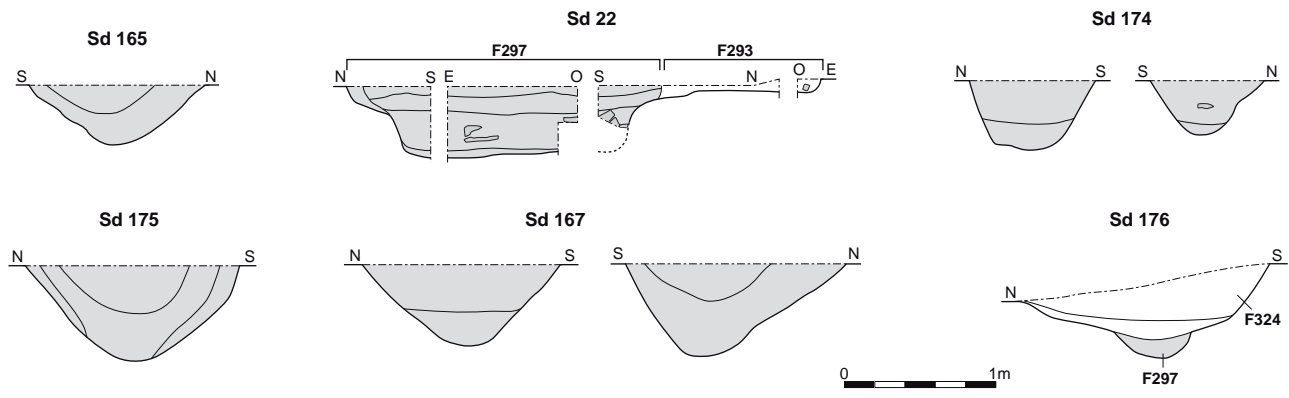


Fig. 70 Plan et variations des profils des fossés de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 71 Vue de l'amas de blocs dans le fossé 188 à l'intersection avec le fossé 144. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap

et de terre cuite, surtout à proximité de la structure de combustion F214. Au niveau de l'intersection avec le fossé 144, on note également une forte concentration de blocs de grès et de quartzite (module moyen : 20 x 10 cm) (fig. 71). Certains pourraient avoir chauffé.

À l'est, le retour du fossé 188 est plus profond (0,60 m), mais présente globalement les mêmes caractéristiques que la partie nord. Il s'interrompt et forme avec F268 un accès de 4,50 m de large. Un grand nombre de bioturbations sont visibles au niveau de cette entrée, et l'interruption du fossé est masquée par un chablis.

Le fossé 268 présente un profil en V évasé d'environ 1,60 m de large et 0,55 m de profondeur moyenne conservée. Entre les sondages 108 et 107, et sur une vingtaine de mètres, il présente un plus fort évasement sur son bord est, en partie supérieure (fig. 72). Des traces de reprises sont visibles au niveau des sondages 58 et 107. Le remplissage semble progressif et se compose de plusieurs niveaux de sédiments limono-argileux brun à gris. L'oxydation du sédiment est très forte au niveau de l'extrémité nord et témoigne d'une stagnation d'eau récurrente dans cette zone déprimée. L'étude de l'intersection avec le fossé de partition 297 montre un comblement commun en partie inférieure, soit un fonctionnement synchrone, puis une phase de reprise du fossé 268 dans un dernier temps (fig. 73). Il en est de même pour le petit retour F323.

Le fossé de la façade occidentale (F249) a un creusement en V irrégulier dont la largeur oscille entre 0,75 m (sd 173) et 1,38 m (sd 177) pour une profondeur de 0,36 m à 0,60 m. Plusieurs indices de reprises ont pu être observés sur cette façade, et un élargissement de la section est notable en partie sud. Le comblement de ce fossé est composé de deux à trois couches de sédiments limono-argileux brun à gris présentant de façon générale une plus forte hydromorphie sur le fond. Dans son dernier état, le fossé 249 recoupe le fossé de partition F297, comme en façade est, et de nombreuses traces de curages sont visibles au niveau de cette intersection. Il n'a en revanche pas été possible d'établir avec certitude si le fossé 249 est postérieur au fossé 415. Plus bas, il recoupe le fossé 444 qui pourrait appartenir à un parcellaire antérieur. Le lien avec le fossé 496 est plus difficile à établir : s'agit-il d'un fossé de partition postérieur ou contemporain, d'un simple fossé de drainage ou d'un fossé antérieur lié à F444 ? S'il fonctionne avec la parcelle 1, il ménage un accès d'environ 4,5 m de large avec F484. Enfin, au nord de la parcelle, le fossé 249 est nettement coupé par une fosse quadrangulaire (F254) dans laquelle se trouvaient les restes osseux d'un équidé (fig. 74). Aucun élément de datation n'est rattaché à cette fosse, mais il semble bien qu'elle soit postérieure à l'occupation de la parcelle (le fossé 249 est comblé).

Sur sa façade sud, le fossé d'enclos a un profil en V de 0,95 à 1,60 m de large et 0,48 à 0,65 m de profondeur. Il est comblé par un limon argileux gris relativement homogène (fig. 75). Le creusement du fossé est repris à partir du sondage 143 et s'élargit nettement. En surface, on observe également une bande de rejet charbonneux sur le bord sud, probablement en lien avec le fonctionnement des structures limitrophes telle que F461 dont le remplissage est essentiellement constitué de rejets de combustion. Ce niveau charbonneux est visible en coupe (us 3) à partir du sondage 143 jusqu'au sondage 232 du retour à l'est.

L'angle sud-est de la parcelle était masqué par une importante couche de sédiment brun-gris comparable à celle observée au niveau de F415 et de l'entrée nord de la parcelle. Cette « nappe » de sédiment, identifiée dès le diagnostic, a profondément impacté le sous-sol, rendu très difficile la lecture des faits de cette zone et exigé plusieurs décapages successifs (fig. 76). Ce phénomène pourrait être dû à l'existence de dépressions à tendance

Fig. 72 Vue de l'évasement du fossé 268, sondage 107. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

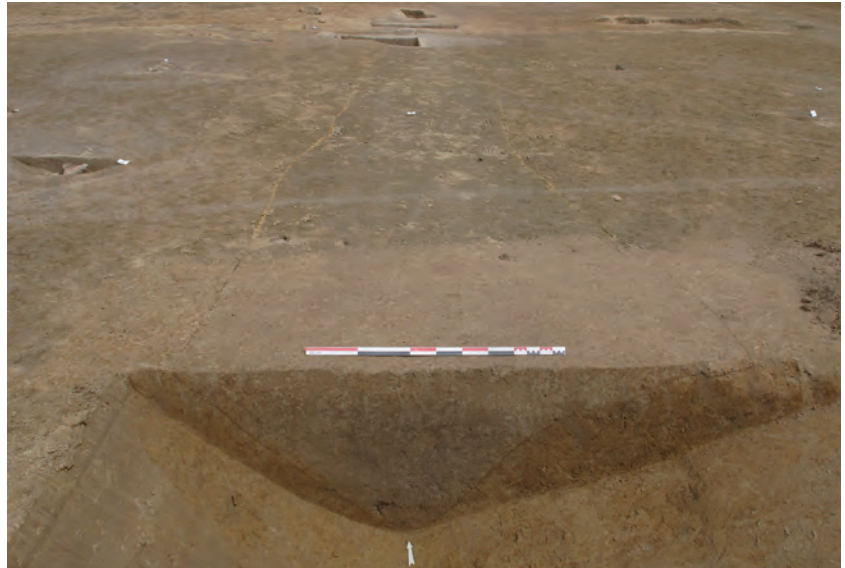


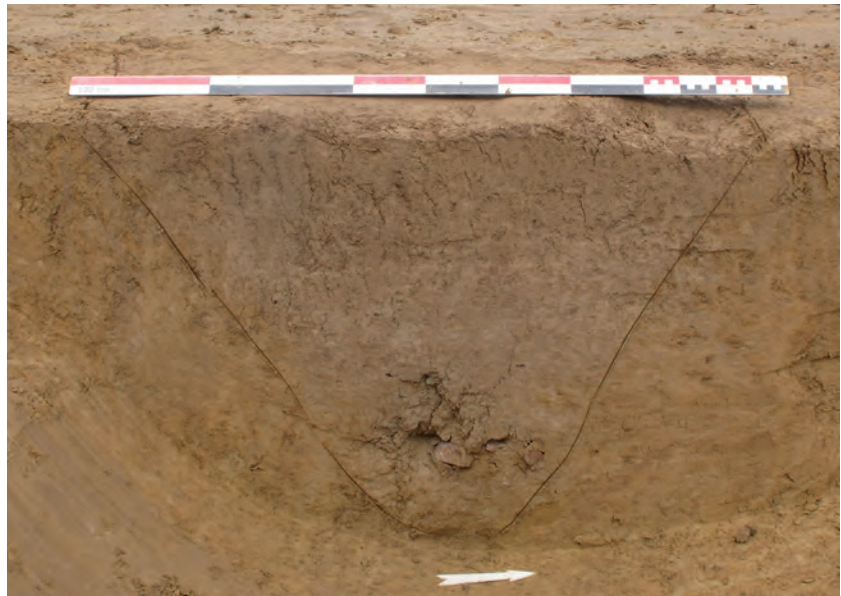
Fig. 73 Intersection des fossés 268 et 297. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap



Fig. 74 La fosse 254 contenait les restes d'un cheval. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



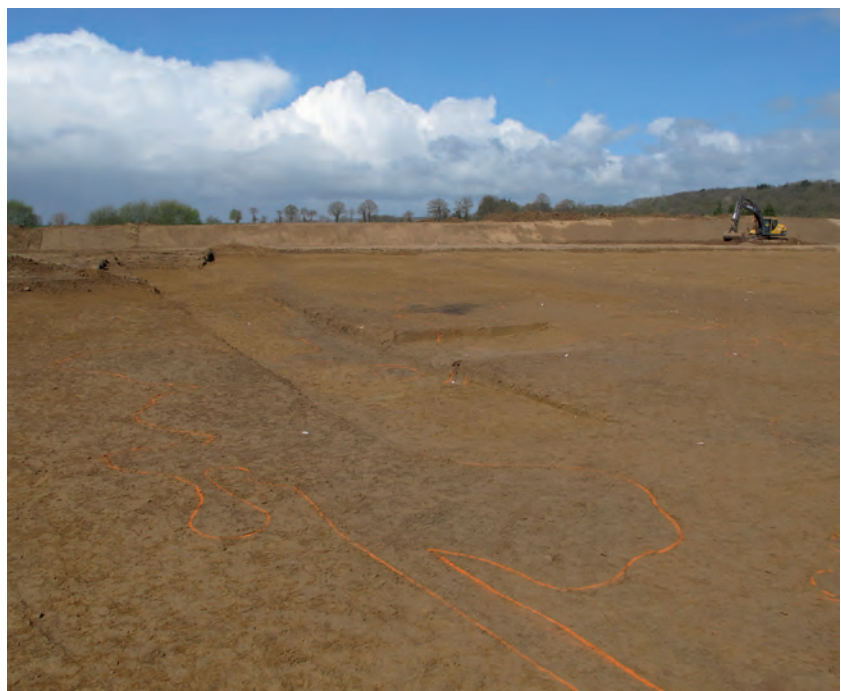
Fig. 75 Coupe du fossé 249, sondage 137.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



hydromorphique (marécage ?) entraînant une stagnation régulière d'eau et de sédiment, pouvant elle-même générer la formation d'une végétation spécifique contribuant à l'uniformisation des sédiments sous-jacents, voire à la disparition de certaines structures. On pourra également se demander dans quelle mesure cette zone aurait pu anciennement constituer une mare ou un exutoire dans lequel se sont évacuées et concentrées les eaux de ruissellements. La grande étendue de cette nappe, sa profondeur (près de cinquante centimètres), l'irrégularité des bords et les caractéristiques hydromorphes du sédiment pourraient aller en ce sens.

Le retour du fossé 459, F577, est d'un module proche de celui observé au niveau du sondage 143. Son profil en V à fond arrondi est évasé et mesure 1,70 m de large par 0,60 m de profondeur. Son comblement est identique à celui de la coupe est du sondage 143. L'extrémité du fossé forme avec F268 un accès d'environ 4,50 m de large. Même après plusieurs passes, la zone est restée très perturbée, avec de nombreuses « tâches » irrégulières, chablis ou micro-dépressions comblées.

Fig. 76 L'accumulation de sédiment au niveau de l'angle sud-est de la parcelle, déjà appréhendée au diagnostic. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Le mobilier

Les fossés de la parcelle 1 ont livré près d'une soixantaine de tessons datés du haut Moyen Âge. Trente-et-un tessons sont rapportables au Néolithique et/ou à la Protohistoire ; ils sont essentiellement localisés dans le fossé de la façade occidentale, au niveau du sondage 177, et proviennent certainement de structures voisines ou sous-jacentes.

Parmi le mobilier du haut Moyen Âge, quelques récipients ont été identifiés. Au niveau de l'intersection avec F131 (sondage 66), un bol de forme tronconique à panse assez profonde, prolongée par une lèvre à pan externe concave. La transition bord-panse est soulignée par une carène angulaire. Ce type de récipient pourrait être une variante d'un type que l'on rencontre en Pays-de-la-Loire à la fin du V^e siècle-courant du VI^e siècle (fig. 77). Un autre bol, avec une lèvre arrondie légèrement rentrante et une vasque assez profonde en cône, est daté de la transition des V^e-VI^e siècles et a été trouvé en surface du fossé occidental (sans précision de localisation) (fig. 77). Une vingtaine de tessons ont également été piégés dans la couche de sédiment qui masquait l'angle sud-est de la parcelle. Plusieurs formes sont datées de la fin du VI^e siècle -VII^e siècle. Il s'agit de deux bords de pot globulaire à lèvre rentrante et collerette, un bord de pot étroit à lèvre en bourrelet, deux bords en collerette oblique et un bord de tradition antique. Ces formes trouvent des correspondances avec celles des Pays-de-la-Loire par exemple.

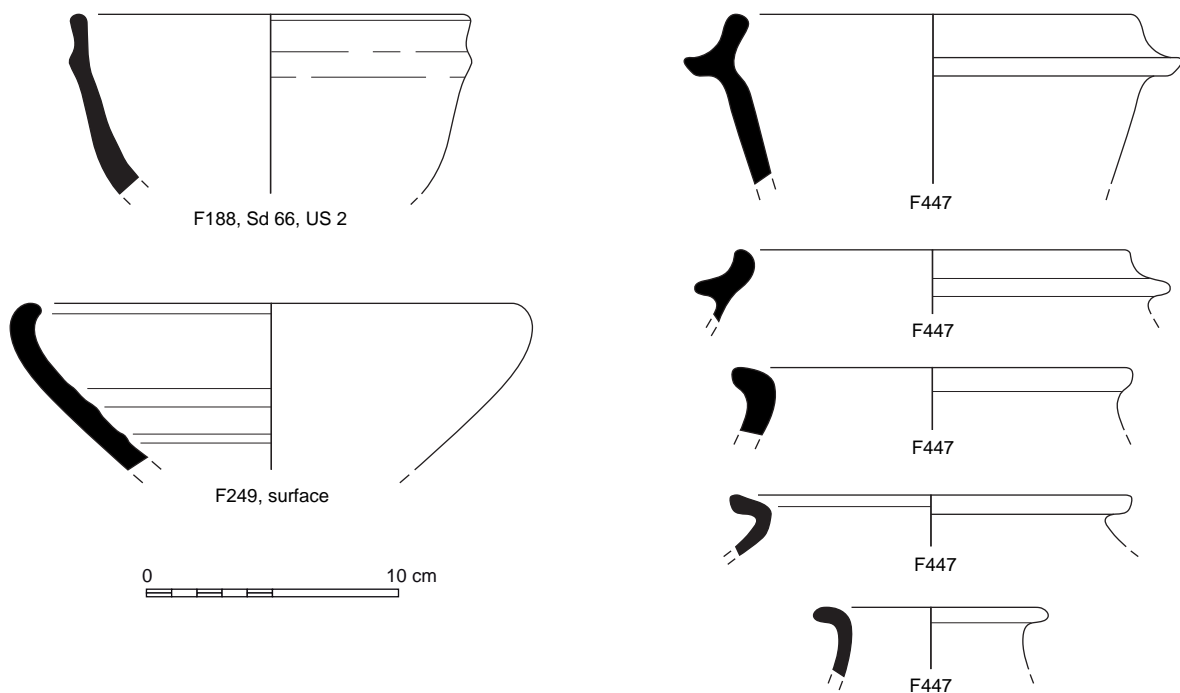


Fig. 77 Mobilier céramique issu des fossés de la parcelle 1. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Les autres tessons présentent un faciès homogène, avec des pâtes en usage au cours du haut Moyen Âge, sans précision possible. Seul le fossé 577 (angle sud-est) a livré des tessons du haut Moyen Âge avec une pâte gris-bleu bien cuite correspondant plutôt aux productions en usage durant la période mérovingienne.

Quelques fragments de terre cuite ont également été recueillis dans ces fossés : des fragments de brique, d'*imbrex* et d'une éventuelle *suspensura* ont été identifiés.

Le fossé de partition F297

Le fossé 297 est un fossé d'orientation est-ouest qui divise la parcelle en deux espaces distincts. Continu, il présente pourtant de fortes variations

de son creusement et de son comblement. Son profil en V évasé prend la forme d'un U entre les sondages 174 et 175, et ses dimensions varient de 0,70 m à 1,45 m de large sur 0,25 m à 0,64 m de profondeur. Il est comblé de un à deux niveaux de sédiments limono-argileux brun-gris à gris. Des effondrements de parois, des traces de reprises, notamment en partie supérieure, sont visibles dans quelques sondages. L'évasement du fossé dans sa moitié est est très net, en plan comme en coupe, mais l'analyse de la stratigraphie du comblement ne permet pas d'en déterminer la cause (fig. 78). À l'est du segment, une fosse de rejet, F324, est installée dans le fossé qui est alors déjà comblé en partie inférieure (fig. 79). Cette fosse pourrait fonctionner avec la structure de combustion F325 située au sud du fossé. Dans son dernier état, le fossé 297, alors comblé, est recoupé par les fossés d'enclos.

D'un point de vue spatial, le mobilier issu de rejets domestiques se concentre dans cette moitié est, ce qui est cohérent par rapport à l'implantation des bâtiments d'habitation. Dans le sondage 175, on compte deux fragments de meule de 5,3 cm d'épaisseur en grès ferrugineux (ou grès roussard) à grains fins à moyens, ainsi que des fragments d'une mandibule de bœuf (fig. 80). D'autres fragments de faune non calcinés ont été retrouvés en surface du fossé, entre les sondages F167 et F176. Les différents sondages ont également livré un petit lot de tessons avec des pâtes du haut Moyen Âge. Les seuls éléments notables sont un éclat de panse avec les restes incomplets d'une molette à base d'au moins deux lignes horizontales imprimées de rectangles, et un bouton de préhension perforé d'un couvercle découvert dans le sondage 176 (fig. 81). Ces éléments trouvent des comparaisons avec des exemplaires du site de la Fretellière en Maine-et-Loire, de Chantepie et Betton (Ille-et-Vilaine). S'y ajoute dans le sondage 176, une patte de préhension en manchon pour laquelle il est difficile de préciser si elle fonctionne avec un petit récipient de type poêlon ou bien avec un pot de cuisson (fig. 81). L'ensemble pourrait dater des VIII^e-IX^e siècles. Un fragment de *tegula* provient également du sondage 176. Enfin, on constate qu'on retrouve davantage de blocs de grès ou granite chauffés dans cette partie du fossé.

Au final, les irrégularités du fossé ne trouvent pas d'explication satisfaisante, et sont sans doute liées à un entretien régulier du creusement. L'absence d'interruption visible dans ce fossé pose tout de même la question de la circulation entre les deux espaces, et le rétrécissement observé aurait pu éventuellement suggérer l'emplacement d'un passage aménagé.

Synthèse

La parcelle 1 est donc une grande parcelle rectangulaire de 2170 m² divisée en deux espaces qui disposent chacun d'une entrée sur la façade orientale. Elle pourrait avoir eu une durée d'utilisation relativement longue, au regard du mobilier découvert dans ses fossés et dont la datation s'échelonne entre la fin du V^e siècle et les VIII^e-IX^e siècles. Les profils irréguliers des fossés et les traces de reprises observées dans les comblements confirment un entretien régulier des limites, en particulier sur la façade orientale.

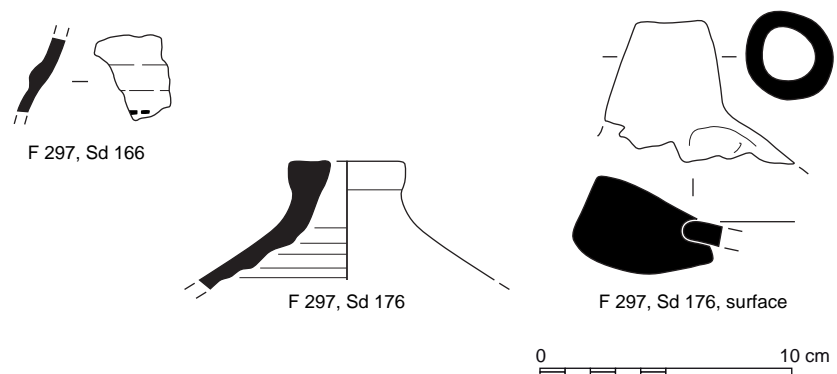


Fig. 81 Mobilier céramique issu du comblement de F297. Crédit Emmanuelle

Fig. 78 Évasement du fossé 297 dans sa moitié est. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 79 La fosse de rejet 324 est installée dans le fossé 297. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 80 Mandibule de bœuf dans le comblement du fossé 297, sondage 175. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Parcelle 2 (fig. 82)

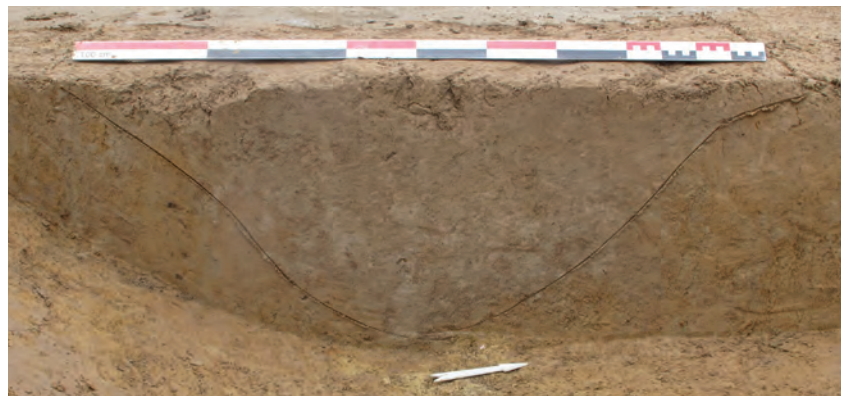
Cet espace rectangulaire est délimité au nord par le fossé de la parcelle 1, F459, et au sud par le fossé 484. Parallèle au fossé d'enclos et justifié sur sa limite est, ce fossé fonctionne probablement en même temps que la parcelle 1. Ouverte à l'est, la parcelle 2 ainsi créée est probablement close à l'ouest par le fossé 496 et/ou le fossé 495. Large de 16,50 m, elle couvrirait donc au minimum une aire de près de 619 m² (du fossé 496 à l'extrémité est de F484).

Le fossé 484 a un profil en V à fond arrondi d'environ 1,20 m de largeur pour 0,44 m de profondeur. Son comblement limono-argileux brun-gris est homogène (fig. 83) ; on distingue seulement une fine couche plus hydromorphe sur le fond. Comme les autres fossés environnant, F484 est un peu plus évasé au centre du tracé, au niveau du sondage 134.

Ce fossé coupe la fosse 483 ainsi que le fossé du cercle funéraire de l'âge du Bronze, F500, mais il est coupé par le fossé 495. À l'est, il s'interrompt juste après le fossé du cercle soit au même niveau que la façade orientale de la parcelle 1. À l'ouest, il semble se poursuivre ; le fossé 85 vu au diagnostic se situe dans son prolongement.

Les différents sondages réalisés fournissent un mobilier hétérogène avec des tessons du haut Moyen Âge en surface et dans le sondage 184, alors que les sondages 135, 136 et 184 livrent en surface des éléments protohistoriques.

Fig. 83 Coupe du fossé 484, sondage 135.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Perpendiculaire à F484, le fossé 495 pourrait correspondre à un cloisonnement postérieur de l'espace. Ce fossé d'environ 17 m de long est peu profond (0,70 m x 0,20 m). Il est comblé d'un sédiment limono-argileux brun foncé homogène. L'observation d'une photo aérienne montre, *a posteriori*, son raccordement au fossé d'enclos F459. Au moins deux fosses, dont l'une est peut-être une structure de combustion, sont installées au centre du tracé.

Ce fossé n'a livré aucun élément mobilier permettant d'affiner sa datation.

Parcelle 3 (fig. 84)

Cette parcelle se développe à l'angle nord-est de la parcelle 1. Elle est délimitée par le fossé 181 et le fossé 137 qui se poursuivent hors-emprise vers l'est. L'espace ainsi créé avoisine les 300 m² (surface visible dans l'emprise).

Le fossé 181 forme un angle qui se greffe à la façade nord de l'enclos et vient couper le fossé 118. Son profil en cuvette peu profond et irrégulier (0,60 m x 0,06 à 0,14 m) s'accroît au contact du fossé F118 (0,70 m x 0,24 m). Ce petit fossé est comblé par un sédiment limono-argileux brun-gris oxydé.

Le fossé 137, orienté est-ouest, se raccorde au fossé de la parcelle 1 sur sa façade orientale. Il se compose en réalité de deux creusements en cuvette successifs (F137/F550) qui témoignent d'une reprise du tracé. Au

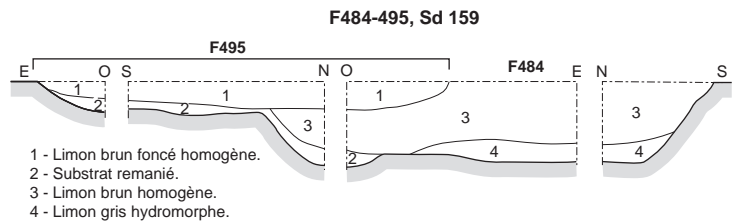
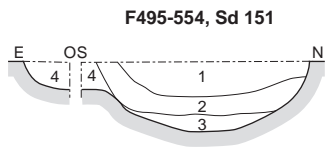
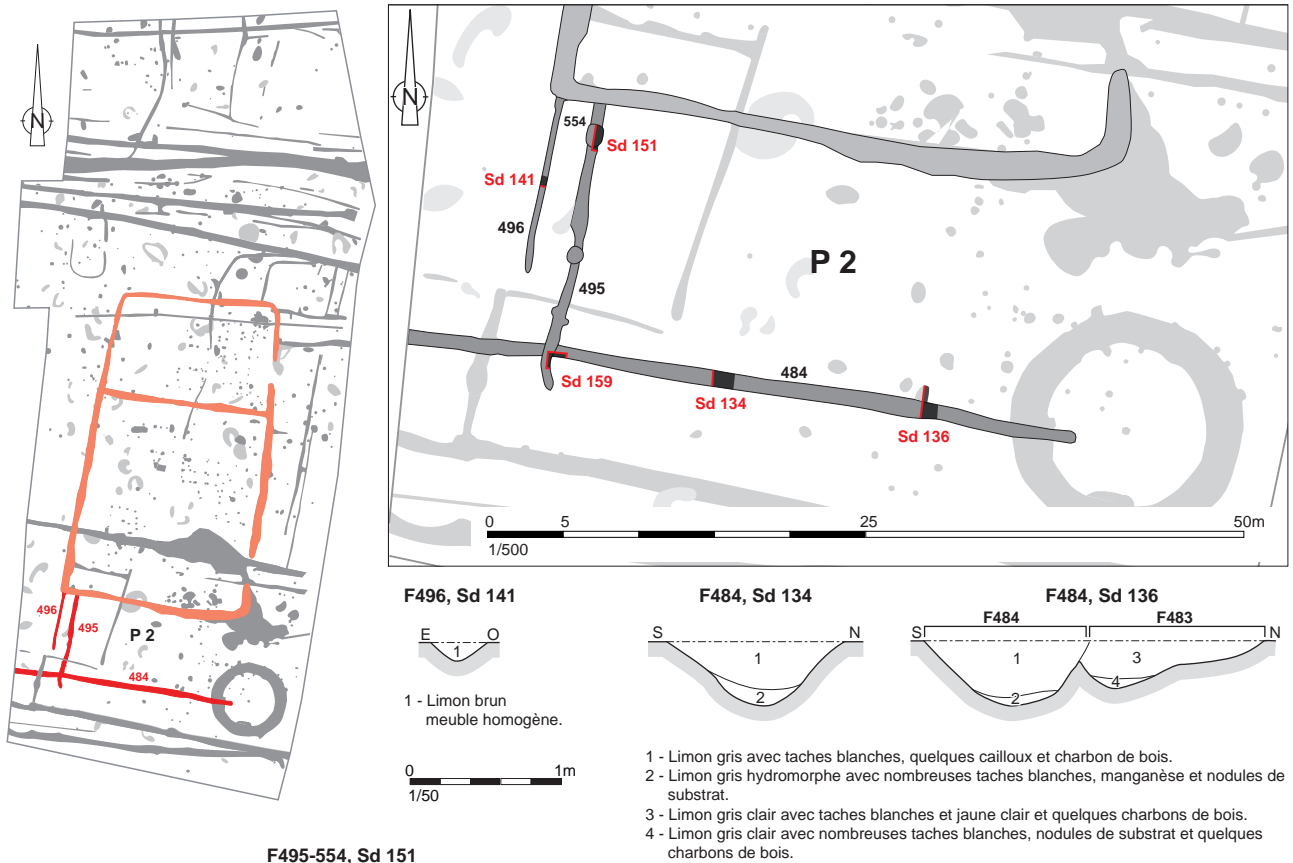
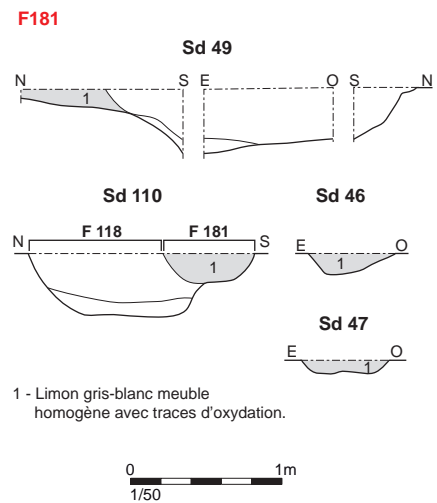
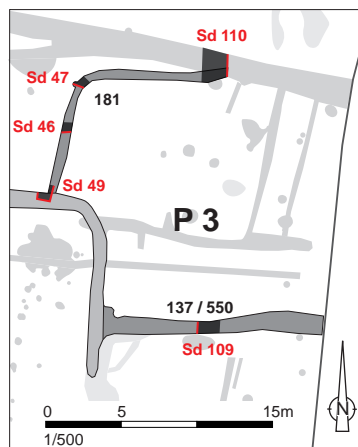
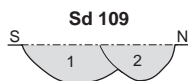


Fig. 82 Plan et coupes de la parcelle 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



F137 / 550



1 - Limon argileux brun-gris tacheté oxydé compact homogène.
2 - Limon argileux gris hydromorphe compact homogène.

Fig. 84 Plan et coupes de la parcelle 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

nord, F137 mesure 0,50 m de large pour 0,24 m de profondeur et coupe F550 dont les dimensions sont elles de 0,70 m de large pour 0,26 m de profondeur. Leur remplissage respectif est homogène (limon argileux brun-gris à gris) et n'a livré aucun mobilier.

Parcelle 4 (fig. 85)

Espace à l'est de la parcelle 1, dont on ne perçoit qu'une partie limitée, ceinturé par le fossé 137 au nord. Sa limite sud n'est pas définie.

Le fossé F448 (fig. 85)

Le fossé 448 ne peut être rattaché avec certitude à l'une ou l'autre des trames parcellaires distinguées, mais suit une orientation est-ouest qui incite à le raccorder à l'occupation du haut Moyen Âge. Le sondage réalisé à l'ouest montre un creusement en cuvette aux bords irréguliers de 0,90 m de large pour 0,32 m de profondeur. Vers l'est, il devient très arasé et disparaît. Sa relation avec l'extrémité du fossé d'enclos F577, très perturbée, n'a pas été appréhendée. Un tesson de panse du haut Moyen Âge a été recueilli dans son comblement supérieur.

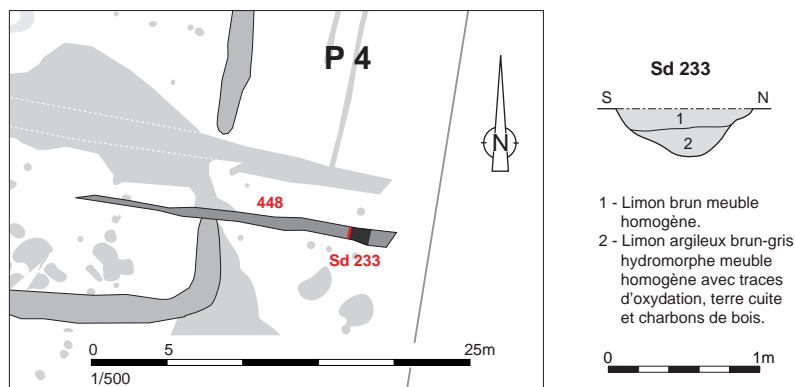


Fig. 85 Plan et coupes de la parcelle 4 et du fossé 448. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Les parcelles au nord du chemin (fig. 86)

Au nord du chemin se développent plusieurs parcelles dont nous n'avons qu'une vision très partielle. La difficulté de compréhension de cette zone est accentuée par le mauvais état de conservation des structures.

Parcelle 5

La parcelle 5 se développe au nord-est de l'emprise. Incomplète, elle suggère un plan rectangulaire d'une superficie de plus de 390 m², délimité par les fossés 17 et 63. Le fossé 11, situé dans le prolongement du fossé 17, atteste de l'extension de la cellule vers le nord. L'interruption nette du fossé F17 suggère un accès au nord.

Le fossé 17 présente un état de conservation variable avec des dimensions comprises entre 24 et 58 cm pour la largeur, et de 6 à 32 cm pour la profondeur. Le creusement, en V ou en cuvette, a un remplissage limono-argileux brun à gris homogène. Parmi les dix tessons du haut Moyen Âge mis au jour au niveau de l'extrémité est du fossé 17, il faut signaler un fond de pot et le bord d'une écuelle à profil triangulaire et panse carénée, permettant d'affiner la proposition de datation, par comparaison typologique, à la seconde moitié du VI^e siècle (fig. 87). Quatre autres tessons de panse d'un même récipient du haut Moyen Âge proviennent du fait 575 qui correspond soit à une fosse soit au fossé 11.



Fig. 87 Écuelle provenant de l'extrémité du fossé 17. Crédit Stéphane Jean, Inrap

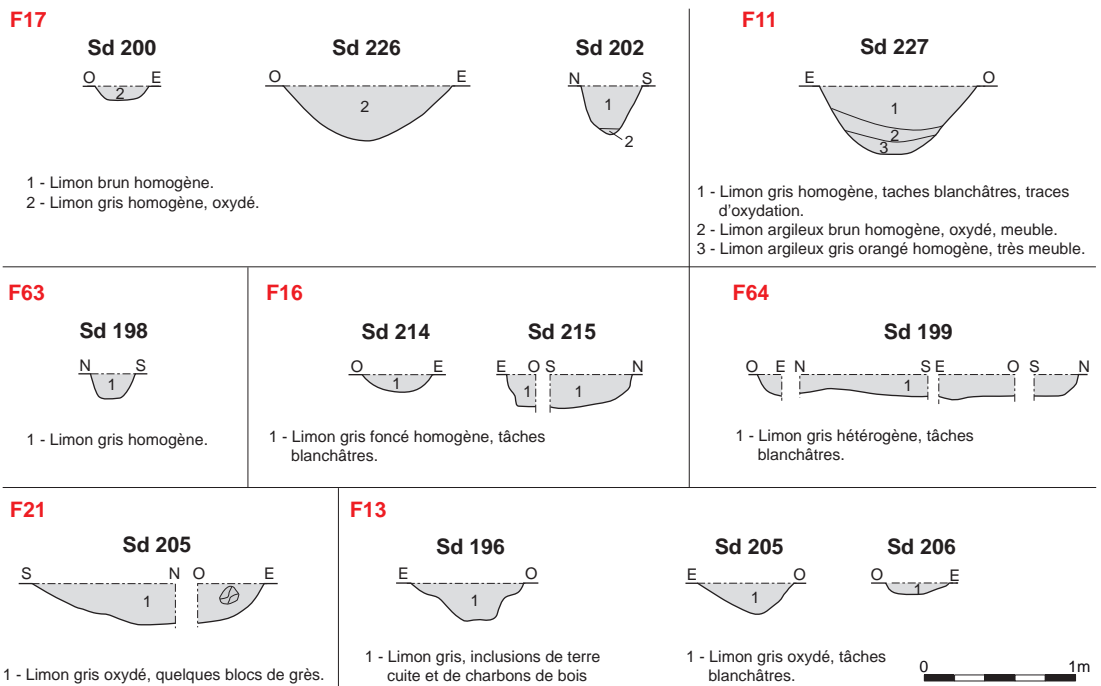
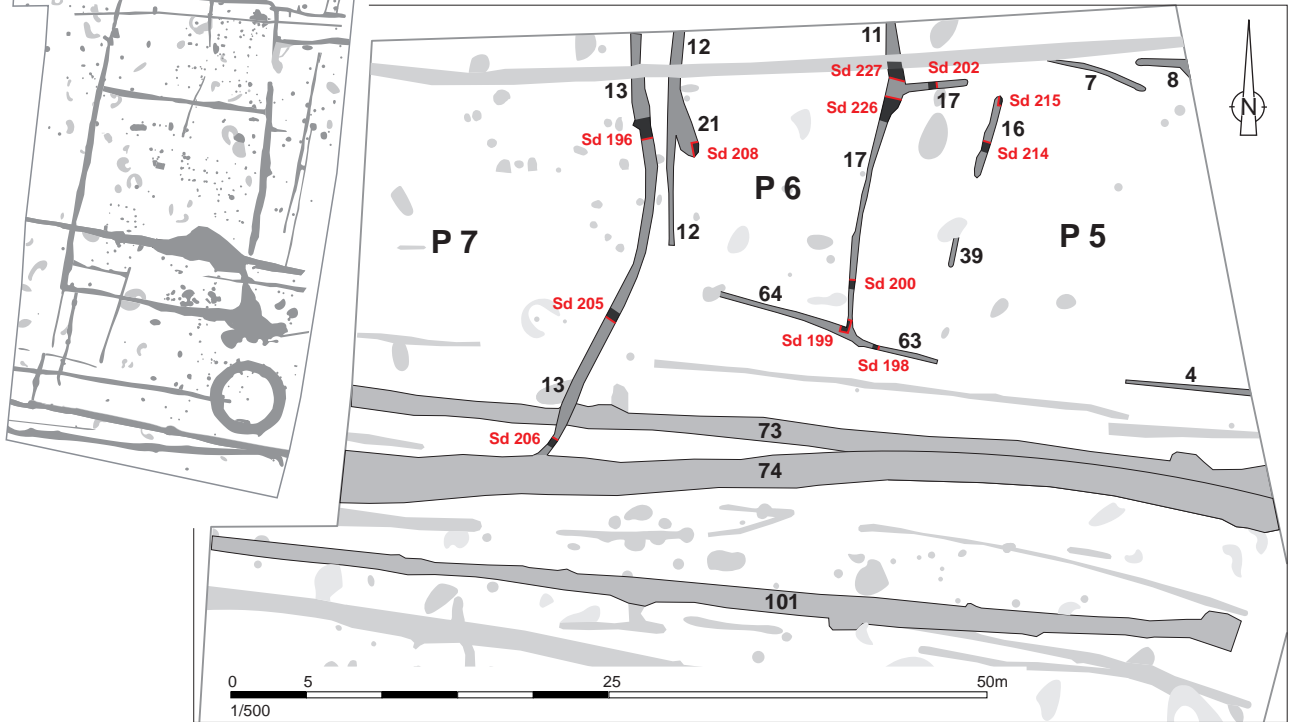


Fig. 86 Plan et coupes des parcelles 5, 6 et 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Dans le prolongement du fossé 17, le fossé 63 forme la façade sud de cette parcelle. Il fonctionne certainement avec le fossé 4, également très arasé. Au décapage, y ont été associés un tesson de fond de pot à beurre en céramique rose-bleu de Laval en usage aux XV^e-XVI^e siècles, un éclat de panse de datation indéterminée et une scorie de forge.

Les tronçons de fossés 16 et 39 divisent l'espace.

L'implantation de cette parcelle laisse un passage le long du chemin entre 1,80 m et 5 m de large.

Parcelle 6

Cette parcelle est probablement une extension vers l'ouest de la parcelle 5. Délimitée par les fossés 17, 64 et 12, elle forme un espace rectangulaire de 12,5 m de large, soit 250 m² visibles.

Le fossé 64 présente des caractéristiques similaires à F63 et fonctionne certainement avec le fossé 12. Ce dernier est très arasé ; il n'a pas résisté aux intempéries et à un second nettoyage. Le fossé 21 est peut-être une reprise de ce fossé.

Au décapage, le tronçon du fossé 12 situé le long de la berme a livré onze tessons appartenant à trois individus différents. Deux d'entre eux peuvent correspondre à des récipients en usage au cours du haut Moyen Âge ou à la transition avec le bas Moyen Âge, mais le troisième se rapproche plus des récipients utilisés à partir du XV^e siècle.

Parcelle 7

La parcelle 7 est située au nord-ouest de l'emprise et forme un espace d'au moins 522 m². Le fossé 12 ou le fossé curviligne 13 pourraient en constituer la limite est. Orienté nord-sud, le fossé 13 se poursuit hors emprise au nord, et disparaît au contact du fossé 74 au sud. Bien marqué au nord avec son creusement en cuvette de 0,74 m de large pour 0,26 m de profondeur, il est très arasé dans sa partie inférieure et n'atteint plus que 0,40 m de large pour 8 cm de profondeur. Il est comblé d'un limon argileux gris mêlé à des inclusions de terre cuite et charbons dans le sondage 196. L'arasement de son creusement n'a pas permis de déterminer sa relation avec le fossé du chemin 73, ni s'il vient se raccorder au fossé 74 ou s'il est coupé par ce dernier. Il est en revanche coupé par le trou de poteau F27 et par conséquent n'est pas contemporain de l'ensemble bâti identifié dans ce secteur. Le fait que le fossé soit parallèle au fossé 12 de la parcelle 6 pourrait suggérer leur contemporanéité, mais l'espace de circulation résiduel semble bien trop étroit (moins d'un mètre) pour être fonctionnel. Aucun élément mobilier ne permet de dater ce fossé. Il n'est donc pas assuré qu'il soit lié à l'occupation du haut Moyen Âge et pourrait aussi être plus ancien.

L'espace situé au nord du chemin connaît donc plusieurs états.

L'organisation en parcelles que les fossés suggèrent est probablement mise en place dès le début du haut Moyen Âge (céramique mérovingienne et plus précisément de la seconde moitié du VI^e siècle), et en plusieurs étapes. Si aucun élément de datation ne permet d'affirmer que le fossé 13 se rattache à l'occupation du haut Moyen Âge, sa morphologie, son orientation et son comblement amènent à proposer son rattachement à cette période. Cependant, contrairement aux parcelles 5 et 6 qui se développent en bordure du chemin, la parcelle 7, ou du moins le fossé 13, n'en tient pas compte sous cette forme et semble davantage lié au fossé 74, daté des VI^e-VII^e siècles. Ensuite, la structuration de la zone change, les fossés 12 et 13 au moins ne sont plus fonctionnels et un ou plusieurs bâtiments, probablement d'habitation, sont édifiés dans ce secteur à la fin du VII^e siècle ou dans le courant du VIII^e siècle. L'orientation de l'ensemble bâti semble divergente par rapport aux bâtiments contemporains situés au sud du chemin, et on peut se demander dans quelle mesure celle-ci est liée à une inflexion de l'axe de circulation, que pourrait suggérer l'orientation du fossé 64.

L'état de conservation des vestiges et l'emprise restreinte ne permettent pas de caractériser clairement ces espaces et de comprendre leur rôle dans l'organisation de l'occupation altomédiévale. Cependant, ils confirment le rôle structurant du chemin, la création bien plus récente de la rabine (actuelle RD26), et montrent le développement simultané de l'occupation de part et d'autre de cet axe.

II.3.2.3 Les structures domestiques et agricoles

L'ensemble des parcelles identifiées renferme des structures domestiques et agricoles, à savoir des bâtiments, des fosses, des silos et des structures de combustion.

II.3.2.3.a Les structures de la parcelle 1

De nombreux trous de poteaux et de fosses sont apparus au sein des deux espaces constituant la parcelle 1. Certains forment des ensembles cohérents correspondant à des bâtiments sur poteaux qui peuvent être associés à l'occupation de cette parcelle au haut Moyen Âge (fig. 88). Vu le peu de mobilier datant associé au comblement des structures, la chronologie est essentiellement basée sur l'organisation générale des vestiges et leur cohérence spatiale. Des datations radiocarbones sont venues confirmer leur appartenance au haut Moyen Âge et apporter quelques

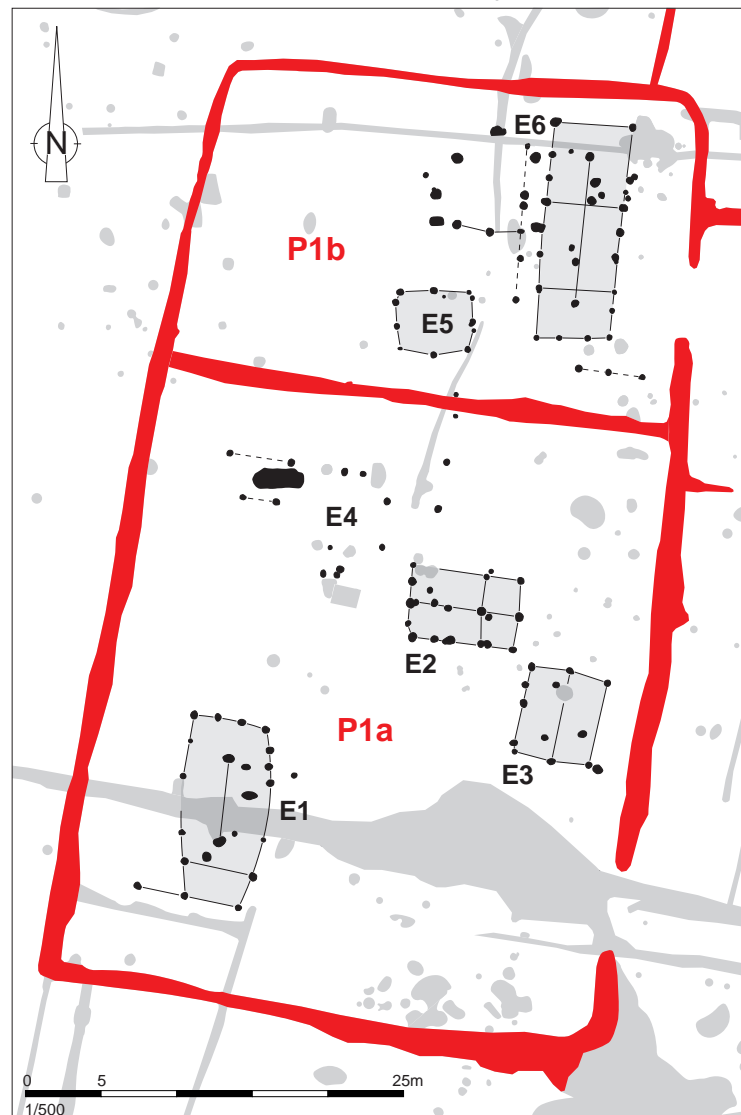


Fig. 88 Plan de restitution des bâtiments apparus à l'intérieur de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

précisions chronologiques. Si ces datations confirment que plusieurs phases d'aménagement se sont succédées, la longueur des intervalles mis en évidence ne permet cependant pas de les détailler avec certitude. Dans l'ensemble, les constructions identifiées ont des orientations régulières, nord-sud ou est-ouest, conformes à celles des fossés parcellaires. La majorité des bâtiments sont construits sur poteaux plantés. L'ossature était réalisée en bois, les parois recouvertes de torchis, et la toiture, végétale, devait être en chaume. Aucun sol d'occupation n'est conservé et très peu de structures associées permettent de préciser la fonction des bâtiments. Plusieurs fosses, silos et structures de combustion s'organisent autour de ces bâtiments.

La parcelle 1 est divisée en deux espaces que nous avons distingués sous le nom de « P1a » pour la cellule sud, et « P1b » pour la cellule nord.

Parcelle P1a

L'ensemble 1 (fig. 89-90)

Cette construction est située dans l'angle sud-ouest de la parcelle 1. Elle présente un plan globalement rectangulaire avec un pignon sud trapézoïdal, qui s'organise selon un axe nord-sud et couvre une superficie de 55 à 66 m² (10 ou 12 m x 5,5 m). Il se compose d'une vingtaine de trous de poteaux. Au nord, sept trous de poteaux sont régulièrement espacés de 1,10 à 1,60 m et forment les façades nord et nord-est (fig. 91). Ces trous de poteaux ont un module homogène de 0,50 m de diamètre pour 15 cm de profondeur en moyenne. Leurs comblements sont essentiellement composés de limon argileux brun-gris homogène et pour trois d'entre eux (F409, 410 et 411) conservent quelques blocs de grès, vestiges du calage des poteaux. Les poteaux qui délimitent la moitié sud et l'est du bâtiment ont globalement les mêmes caractéristiques, mais sont plus irréguliers et arasés. Au centre du bâtiment, deux poteaux axiaux sont plus profondément ancrés. F416 et F520 ont tous deux un plan ovalaire de 0,80 m x 0,50 m et présentent un profil en U d'une profondeur de 0,34 m et 0,42 m. Ces deux poteaux pouvaient servir au soutènement de la panne faitière. Les autres creusements pourraient correspondre à des renforts ou des aménagements internes. Enfin, s'ils ne sont pas constitutifs des parois, les trois trous de poteaux situés au sud de cet ensemble (F436, 438, 442) pourraient délimiter une clôture ou un appentis aménagé à l'arrière du bâtiment.

Un foyer est implanté entre des poteaux de la paroi ouest et en partie dans le fossé 415 (fig. 92). De plan ovalaire, cette structure est conservée sur près d'1,30 m de long par 0,70 m de large, et vingt centimètres de profondeur. Un lambeau de sole est conservé sur le fond du creusement en cuvette. Un niveau charbonneux peu épais recouvre également le fond de la structure et se déverse dans le fossé 415. L'étude du comblement montre l'utilisation du creusement du fossé comme fosse de travail et de rejet, et établit un lien fonctionnel entre les deux structures. Le comblement inférieur du fossé étant homogène et le rejet charbonneux localisé, il semble pourtant que le fossé est déjà en partie comblé lorsque le foyer est installé. Le pendage du comblement suppose même que le fossé n'est sans doute plus vraiment fonctionnel. Un prélèvement réalisé dans la couche charbonneuse du foyer a mis en évidence la présence de carporestes. Parmi les céréales déterminées, on retrouve le seigle (en plus grande quantité), puis le blé nu et l'avoine (2 restes). Quelques plantes sauvages (majoritairement des graminées sauvages) ont aussi été identifiées. Avec la structure de combustion F214, le foyer 417 est la structure qui a livré le plus grand nombre de carporestes.



Fig. 89 Plan de l'ensemble 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 91 Vue des trous de poteaux de la moitié nord de l'ensemble 1. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

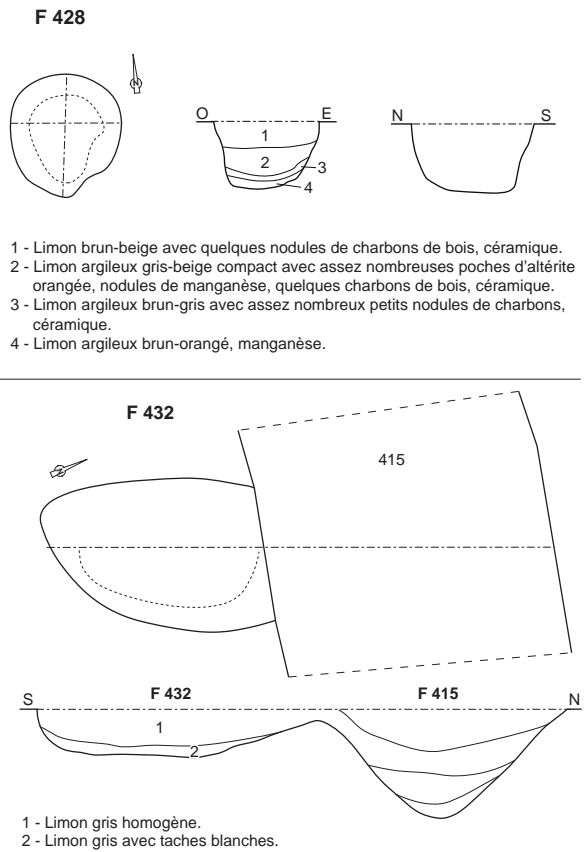
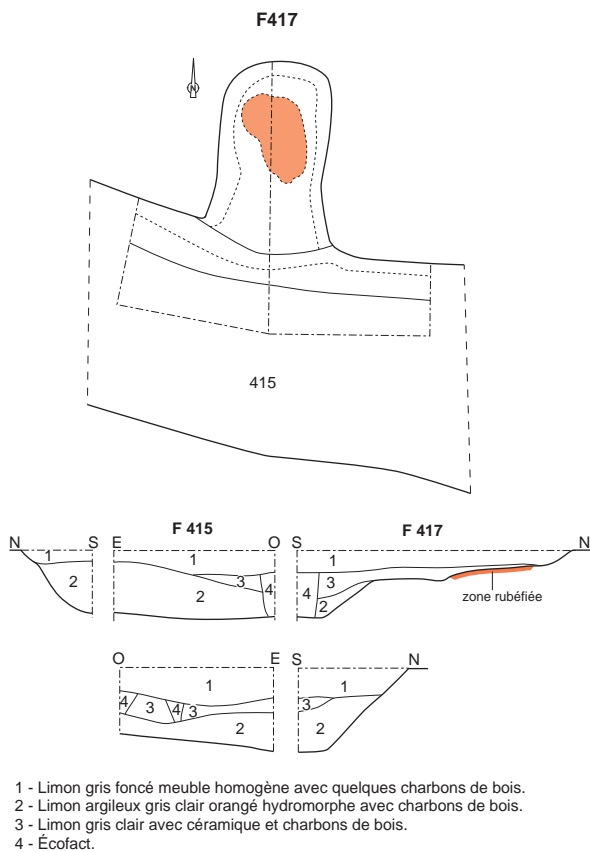
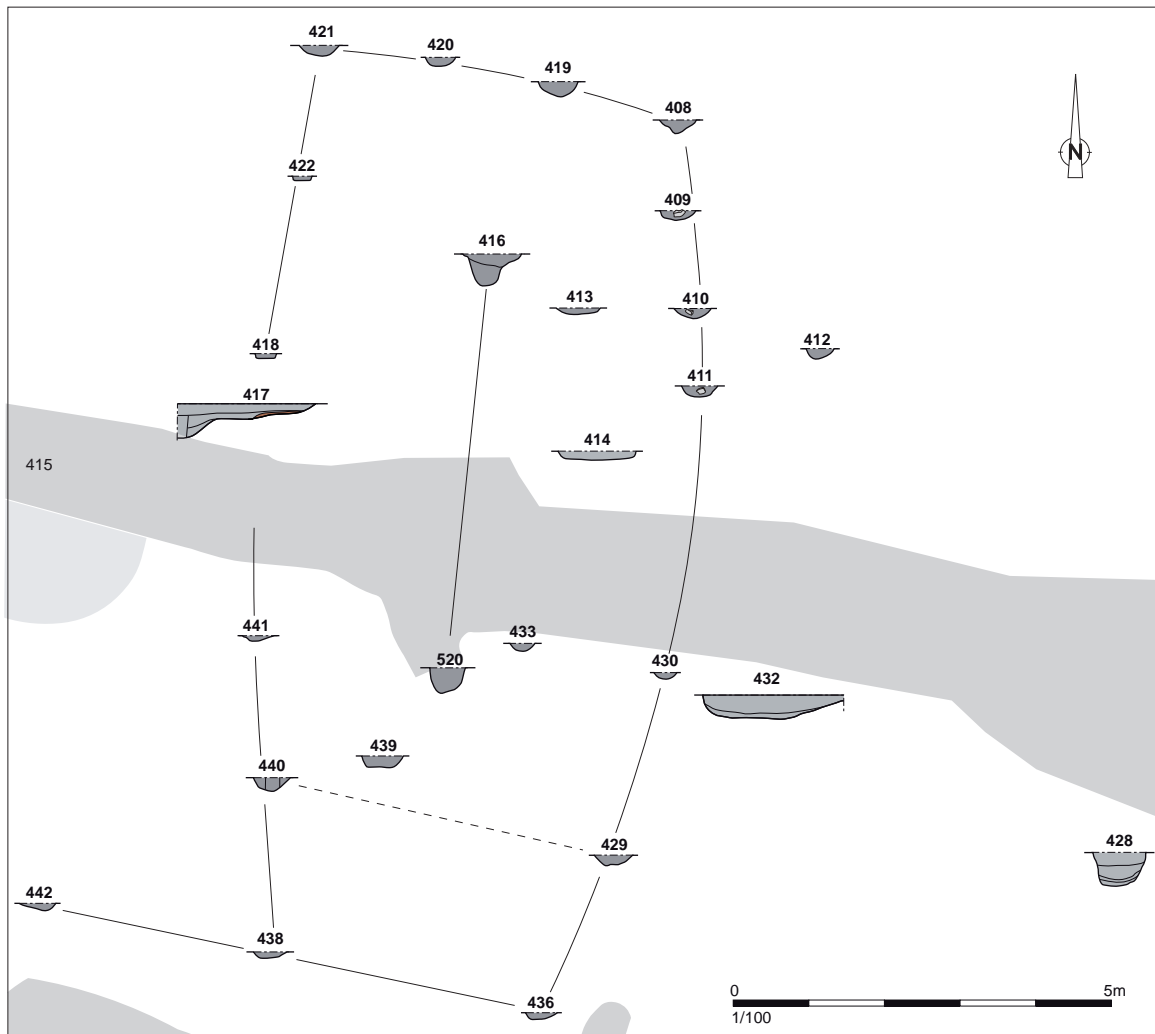


Fig. 90 Coupes de l'ensemble 1 et des fosses associées. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 92 Le foyer 417. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



En l'absence de recoupement significatif (le trou de poteau 418 est trop arasé), le lien entre le bâtiment et le foyer, et donc le fossé, n'a pu être établi, mais les éléments de chronologie fournis par le mobilier et les datations radiocarbones placent l'ensemble de ces structures au haut Moyen Âge.

En ce qui concerne le bâtiment, le mobilier se résume à trois tessons en surface de F411.

Le foyer 417 a quant à lui livré un lot de céramiques attribuables au haut Moyen Âge par leur pâte. Un des fonds porte une perforation centrale post-cuisson, témoignage d'un remploi du récipient initial, peut-être comme pot de fleur. L'analyse radiocarbone des graines issues de ce foyer permet de préciser sa datation : le résultat calibré se situe entre la fin du VII^e siècle et la fin du IX^e siècle (680-880 après notre ère). L'intervalle obtenu sur les charbons du trou de poteau 416 du bâtiment est quasiment identique (685-885 après notre ère) et ne permet pas d'affiner le phasage (**fig. 93**).

OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

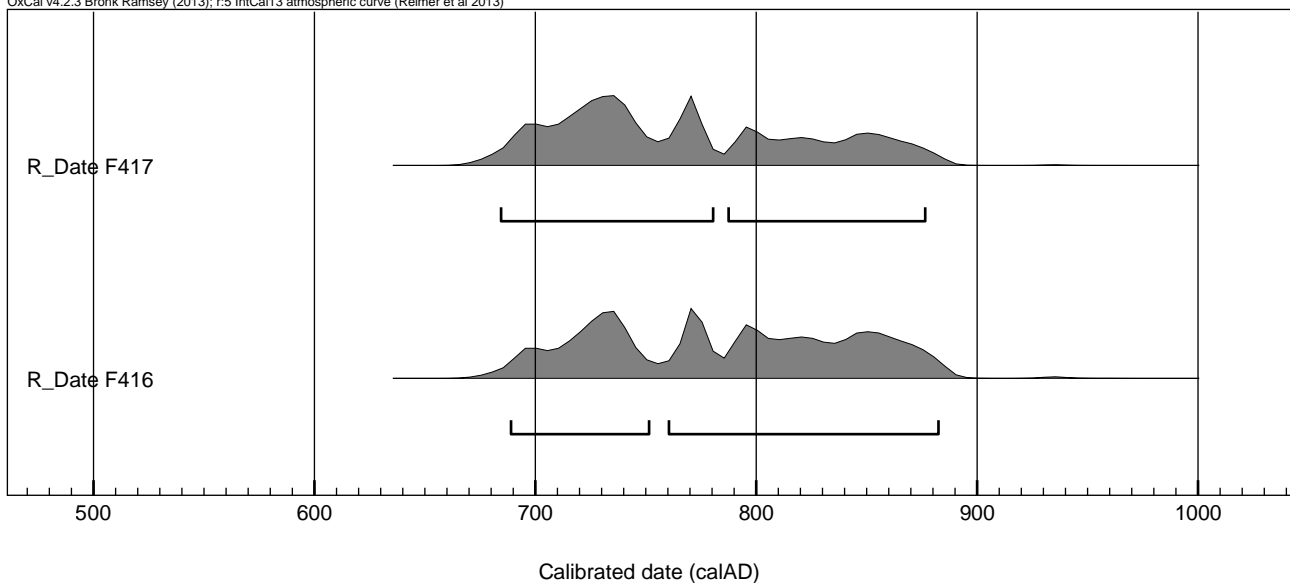


Fig. 93 Datations radiocarbones obtenues sur le foyer 417 et le poteau 416. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Quelques fosses situées à proximité de ce bâtiment ont également livré du mobilier du haut Moyen Âge et pourraient être contemporaines de son occupation (F432, 428). L'une d'elle, F428 est une fosse circulaire à profil en U irrégulier qui pourrait s'apparenter à une structure de stockage provisoire, mais aucun carpeoreste n'y était conservé. Un morceau de terre cuite et deux tessons de récipient dont la pâte est de facture mérovingienne proviennent de son comblement.

Organisé selon un axe nord-sud, le bâtiment est situé face à l'entrée sud de la parcelle 1, dans l'angle sud-ouest. Cette disposition porte à croire que cet ensemble est contemporain de la parcelle dans laquelle il s'inscrit. En revanche, le fait que le bâtiment soit à cheval sur le fossé 415, laisse penser que les deux aménagements ne sont pas synchrones. Le fossé étant encore perceptible lorsque le foyer est installé, il est donc probable que le foyer 417 et le bâtiment ne soient pas liés.

Si la fonction de ce bâtiment reste incertaine, sa superficie et sa structuration en deux nefs sont plutôt caractéristiques de bâtiments d'habitation ou à usage agricole. Étant donné sa position face à l'entrée de la parcelle, il est plus probable qu'il s'agisse ici d'un bâtiment d'habitation. Les supports de faitage permettent de restituer une toiture à deux pans, et pourraient témoigner de l'utilisation de toitures en croupes (Valais 2012, p. 89 à 92). À ce titre, ce type de construction se rapproche de celles, plus tardives (XI^e-XII^e siècles), de Marcé « Bauce » (Valais 2012, p. 91). Le plan avec pignon trapézoïdal est lui attesté à Montours « Le Teilleul » (VIII^e-X^e siècles, Catteddu 2001) et Fyé « Les Grands Prés » (XI^e-XII^e siècles, Valais 2012, p. 88).

L'ensemble 2 (fig. 94)

Cet ensemble est situé dans la parcelle P1a, contre la façade est. Orienté est-ouest, il est de plan rectangulaire à deux nefs et occupe une surface de 32 m² (7,25 m x 4,55 m). L'axe faitier est marqué par une file de poteaux régulièrement espacés partant des murs pignons et séparant l'espace en deux nefs de largeur identique. Cet axe matérialise une toiture à deux pans, les poteaux axiaux pouvant aussi servir de supports à une cloison interne. L'ensemble 2 est constituée de vingt trous de poteaux circulaires d'environ 0,40 à 0,50 m de diamètre pour des profondeurs conservées variant de 0,08 à 0,32 m. Leur profil en cuvette ou en U est comblé d'un sédiment limono-argileux homogène brun-gris. Seul le trou de poteau central F376 comportait également des inclusions de charbons et terre cuite significatives (fig. 95). Les trous de poteaux de la façade sud sont globalement les mieux ancrés, de même que les poteaux d'axe faitier 376 et 386. Certains trous de poteaux ont aussi été renforcés : les structures F378, 383 et 386 représentent des trous de poteaux accolés ; le côté sud était-il par conséquent le plus exposé aux charges ? À l'est, quelques trous de poteaux pourraient avoir appartenu à cette construction ou à des aménagements plus récents ou plus tardifs, mais leur cohérence n'est pas assurée.

Seuls les trous de poteaux 382 et 383 ont livré du mobilier céramique. Deux tessons de panse sont attribuables à la Protohistoire et un bord de récipient à profil en S caractéristique de la période Néolithique. Un petit fragment de scorie de fer (scorie de réduction ?) provient du comblement de F384. Une datation radiocarbone a donc été réalisée sur des charbons provenant du comblement du trou de poteau central F376 et place en réalité ce bâtiment entre 660 et 770 de notre ère, soit entre la fin du VII^e siècle et la fin du VIII^e siècle (fig. 96).

Un groupe de trois fosses interprétées comme des fonds de silos a été identifié dans l'angle nord-ouest de la construction. Ces trois fosses accolées ont un plan circulaire d'environ 0,70 m de diamètre et un profil

Fig. 94 Plan et coupes de l'ensemble 2 et des fosses associées. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

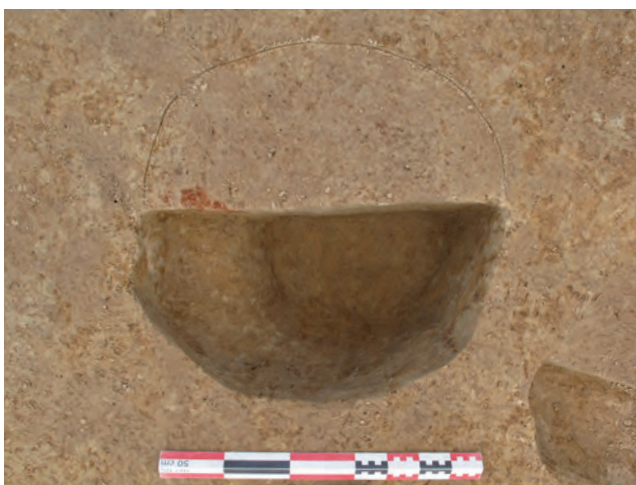
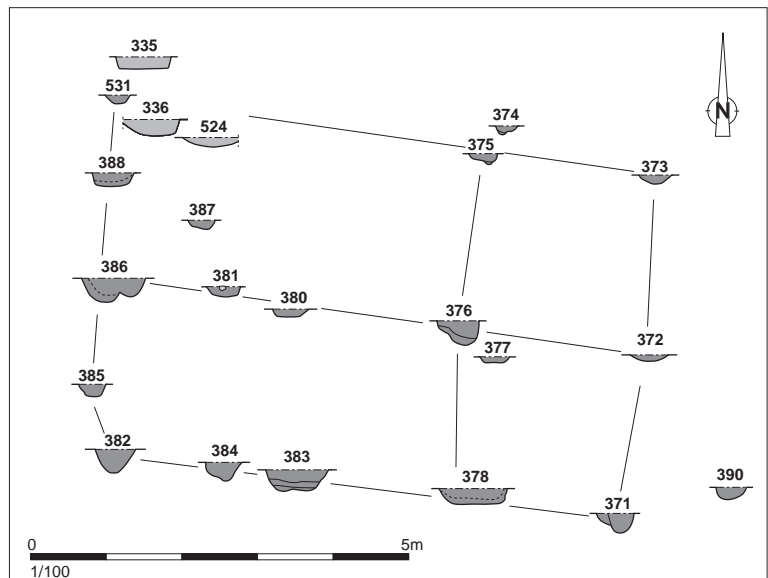
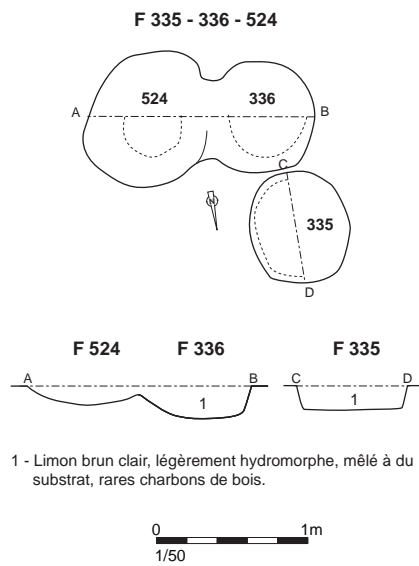
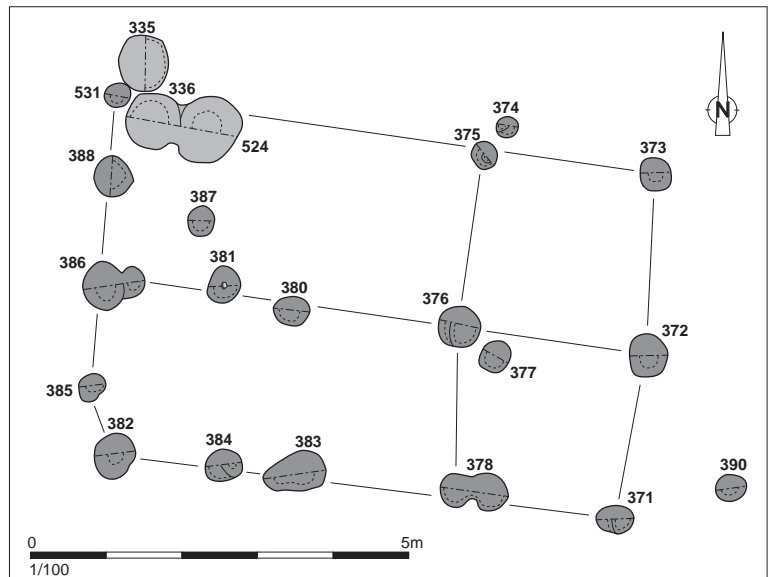


Fig. 95 Vue en plan et coupe du trou de poteau 376. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

en cuvette conservé sur une vingtaine de centimètres. Leur comblement limono-argileux brun clair est homogène. Seule la fosse 336 contenait trois graines (avoine, seigle, blé nu) qui à eux seuls ne permettent pas de valider leur hypothèse fonctionnelle. Une datation ^{14}C réalisée sur ces graines a permis d'obtenir un intervalle compris entre 685 et 885 après J.-C. (fig. 96), intervalle identique à celui de l'ensemble 1 et du silo situé au niveau de l'ensemble 7. Le léger décalage avec la datation du poteau F376 pourrait suggérer que ces structures de stockage ne sont pas contemporaines du bâtiment et confirmer que la parcelle a connu plusieurs phases d'aménagement successives.

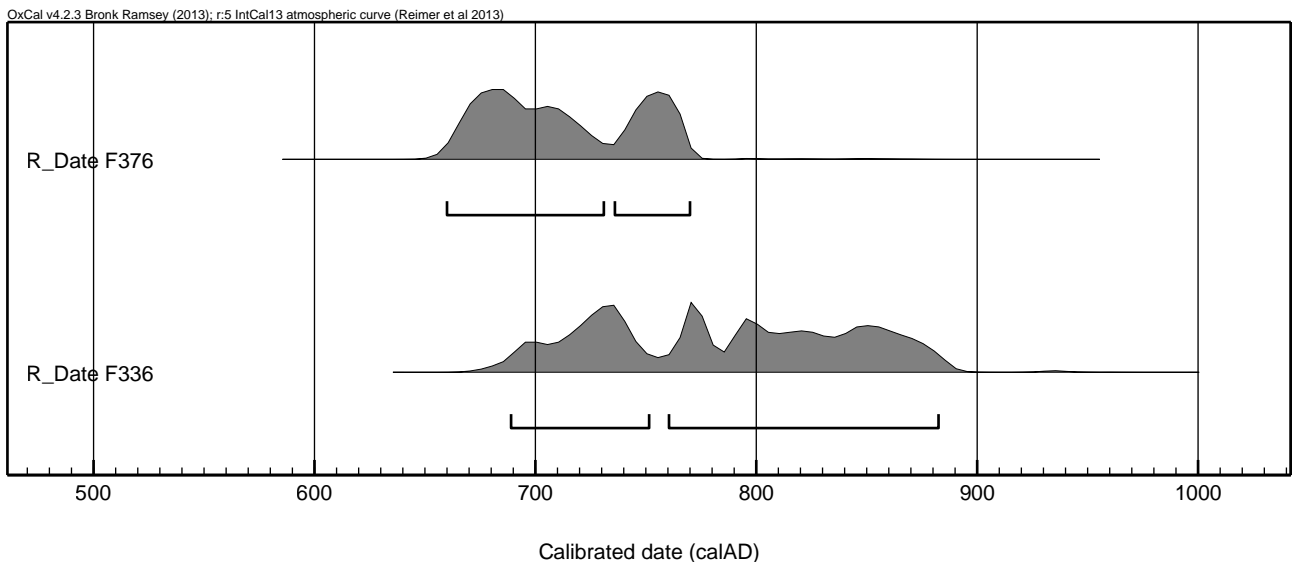


Fig. 96 Datations radiocarbone obtenues sur le poteau 376 et le silo 336. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

L'ensemble 2 comprend donc un bâtiment à deux nefs qui correspond probablement, par sa surface, à un bâtiment d'habitation. Aucun aménagement intérieur permettant de le confirmer n'a été retrouvé. Ce type de bâtiment est fréquemment attesté dans la région, notamment à Châteaugiron « La Perdriotaie » (Ea20, bâtiment de type 5, Catteddu 2013, p. 288) ou, dans des proportions plus importantes et pour des datations plus tardives (IX^e-X^e siècles), à Bauné « Les Cinq-Chemins » (Valais 2012, p. 91).

Dans l'emprise fouillée, c'est le seul bâtiment de cette superficie adoptant cette orientation. Elle est cohérente avec les autres bâtiments situés à l'intérieur de la parcelle et laisse entrevoir l'organisation de l'espace.

L'ensemble 3 (fig. 97)

Au sud-est de l'ensemble 2, d'autres trous de poteaux forment un plan quadrangulaire de 5 m par 6 m de côté. Neuf trous de poteaux délimitent cet ensemble qui représente une superficie de 30 m². Leur diamètre est d'environ 0,45 m pour près d'une trentaine de centimètres conservés en moyenne. Leur remplissage limono-argileux brun-gris est homogène ; des fragments de terre cuite sont uniquement visibles dans les comblements de trois trous de poteaux (F395, 396 et 400). Sur la façade ouest, un trou de poteau, F404, est particulièrement profond (0,40 m) (fig. 98). Avec le poteau 403, il pourrait éventuellement matérialiser l'emplacement d'un accès ou d'une échelle (espacement de 1,20 m).

Sur chacun des pignons nord et sud, la présence d'un poteau intermédiaire central permet de restituer un axe faitier et donc une toiture à double pan. À l'intérieur, deux poteaux décentrés (F521 et 399) forment un axe parallèle avec les murs gouttereaux. S'ils sont contemporains du reste de l'ossature,

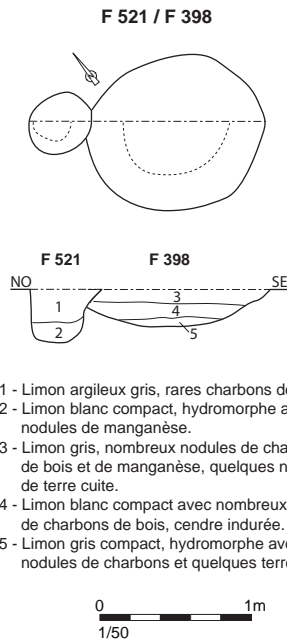
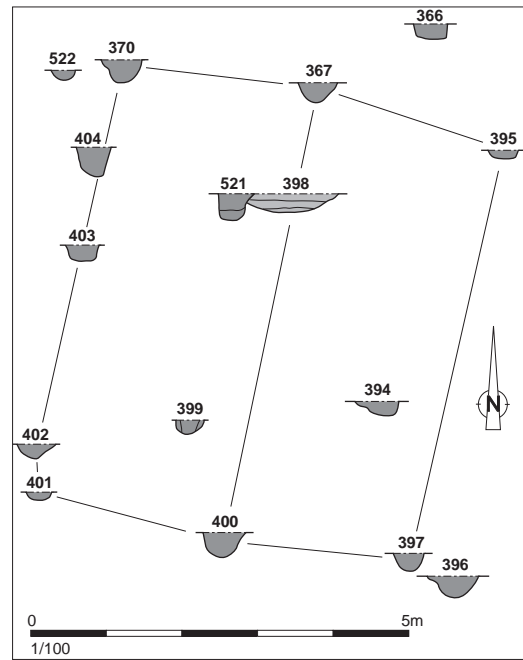
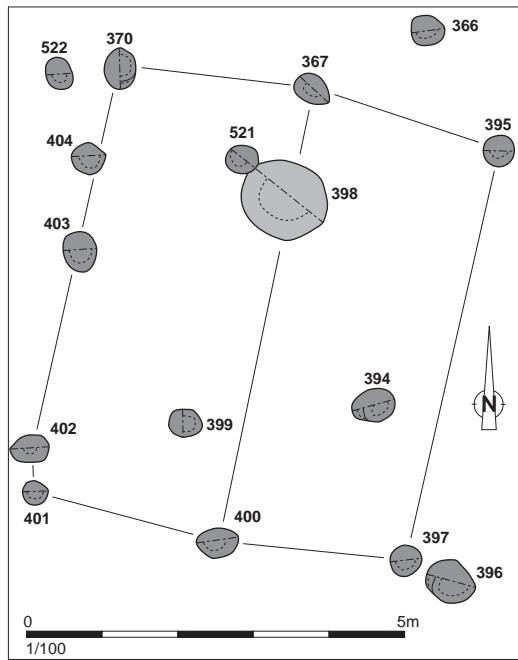


Fig. 97 Plan et coupes de l'ensemble 3 et de la fosse 398.
Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

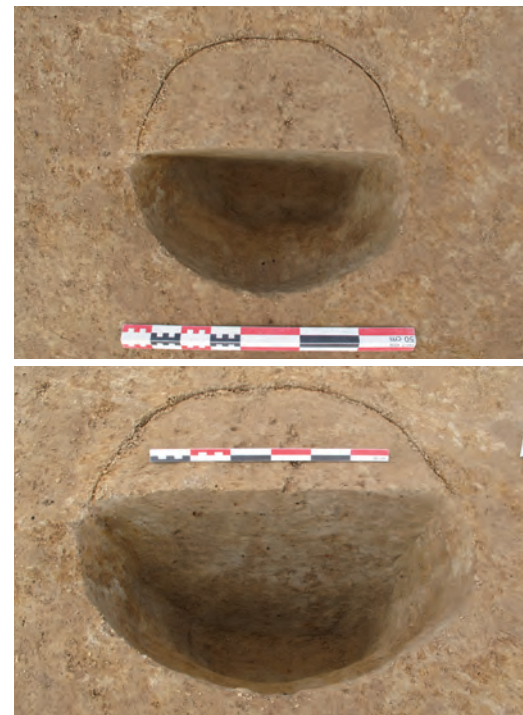


Fig. 98 Vue en plan et coupe du trou de poteau 404.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

ils pourraient matérialiser un cloisonnement interne. Ces deux poteaux d'une quarantaine de centimètres de diamètre sont solidement ancrés (24 et 35 cm de profondeur). Le fait 399 conserve la trace d'un poteau d'environ 0,40 m de large.

Sur l'axe central, se trouve la fosse 398. Il s'agit d'une fosse circulaire d'1 m x 1,20 m. Son creusement en cuvette profond de 0,30 m est comblé d'un sédiment limono-argileux gris mêlé à des rejets de combustion (nodules de charbons, poches cendreuse et quelques nodules de terre cuite). Le comblement et le profil de cette fosse n'apporte pas de précisions sur sa fonction initiale. Cependant, son aspect très régulier tendrait à l'interpréter comme une fosse de stockage très arasée. Cette fosse est coupée par le trou de poteau F521.

Comme pour l'ensemble 2, les trous de poteaux situés au nord pourraient

avoir appartenu à cette construction ou à des aménagements plus récents ou plus tardifs. Certains pourraient aussi constituer une clôture. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ces structures.

L'ensemble 3 est donc un bâtiment de plan quadrangulaire à une nef, peut-être en partie destiné à protéger la fosse 398 dont la fonction n'est pas déterminée avec certitude (structure de stockage ?). La présence des deux poteaux à l'intérieur du bâtiment pourrait également témoigner d'un cloisonnement interne.

Ce type de bâtiment est bien représenté pour le haut Moyen Âge. On en trouve des exemplaires à Châteaugiron « La Perdriots » (type 4b, VIII^e-X^e, Catteddu 2013, p. 285), Janzé « La Tullaye » (VIII^e-X^e) ou encore Fyé « Les Grands Prés » (XI^e-XII^e) (Valais 2012, p. 88). En Ile-de-France, on les retrouve fréquemment durant la période carolingienne à Villiers-le-Sec ou Serris par exemple (Gentili 2009, p. 106-107).

L'ensemble 3 est perpendiculaire à l'ensemble 2, avec une très légère divergence. Les deux bâtiments peuvent donc tout à fait coexister, et s'organiser autour d'un espace commun.

La taille de l'ensemble 3 fait qu'il peut aussi bien avoir servi d'habitation que d'annexe. Cependant, s'il est associé à l'ensemble 2, leur différence d'architecture pourrait signifier une différence de fonction. Une annexe agricole, de type hangar, stockage de fourrage, bâtiment de stabulation, etc. peut tout à fait être envisagée.

L'ensemble 4 (fig. 99)

Une concentration de fosses et de trous de poteaux située dans la partie nord-ouest de la parcelle P1a indiquent la présence d'un autre aménagement sur poteaux plantés, organisé autour et à proximité de la fosse 353.

La structure 353 se présente sous la forme d'une fosse ovale de 3,30 m de long et 1,40 m de large (fig. 100). Elle est conservée sur une profondeur de 20 à 30 cm. Sa surface est donc modeste : 4,62 m². Son profil en cuvette à un fond plat. Le remplissage, homogène, est composé d'un sédiment limono-argileux brun-gris oxydé, présentant quelques traces de charbons et terres cuites.

Cette fosse est encadrée de quatre trous de poteaux disposés de façon irrégulière. Avec 0,40 m diamètre et 3-4 cm voire 8 cm (F347) de profondeur conservée, ils sont très arasés.

Aucun mobilier datant n'est associé à ces structures (un fragment de terre cuite dans le comblement du trou de poteau 346 et un galet, naturel, dans la fosse 353).

Aucun trou de poteau n'a été mis en évidence dans les quarts fouillés mais la morphologie de cette fosse n'est pas sans rappeler celle d'une cabane excavée de petites dimensions. Elle se distingue en effet d'une simple fosse par sa grande taille, sa forme allongée et son fond plat. Ce type de fosse est très semblable au fond de cabane B375 de Châteaugiron « La Perdriots », dont les dimensions sont de 3,30 m x 1,50 m x 0,50 m, soit 5 m² (Catteddu 2013, p. 272-275). Parmi les plus petits exemplaires de cabane excavée identifiés dans l'Ouest, on compte aussi celui de Trémentines « L'Orgerie », d'une superficie de 5,50 m² (3,90 m x 1,40 m) (Valais 2012, p. 92-94). Cependant, l'absence d'aménagement interne ne va pas en ce sens, et à l'inverse, la présence de trous de poteaux périphériques évoque davantage l'édification de supports de couverture déportés protégeant cette fosse dont la fonction reste indéterminée.

Les structures situées plus à l'est pourraient également fonctionner avec cette installation, soit qu'elles fassent partie d'un bâtiment très sommaire, soit qu'elles constituent une clôture délimitant un espace de travail à proximité de cette fosse. Fosses et trous de poteaux sont de dimensions variables et dans l'ensemble peu profonds. Les trous de poteaux 331, 334 et 338 se démarquent avec leur profondeur d'une trentaine de centimètres, et

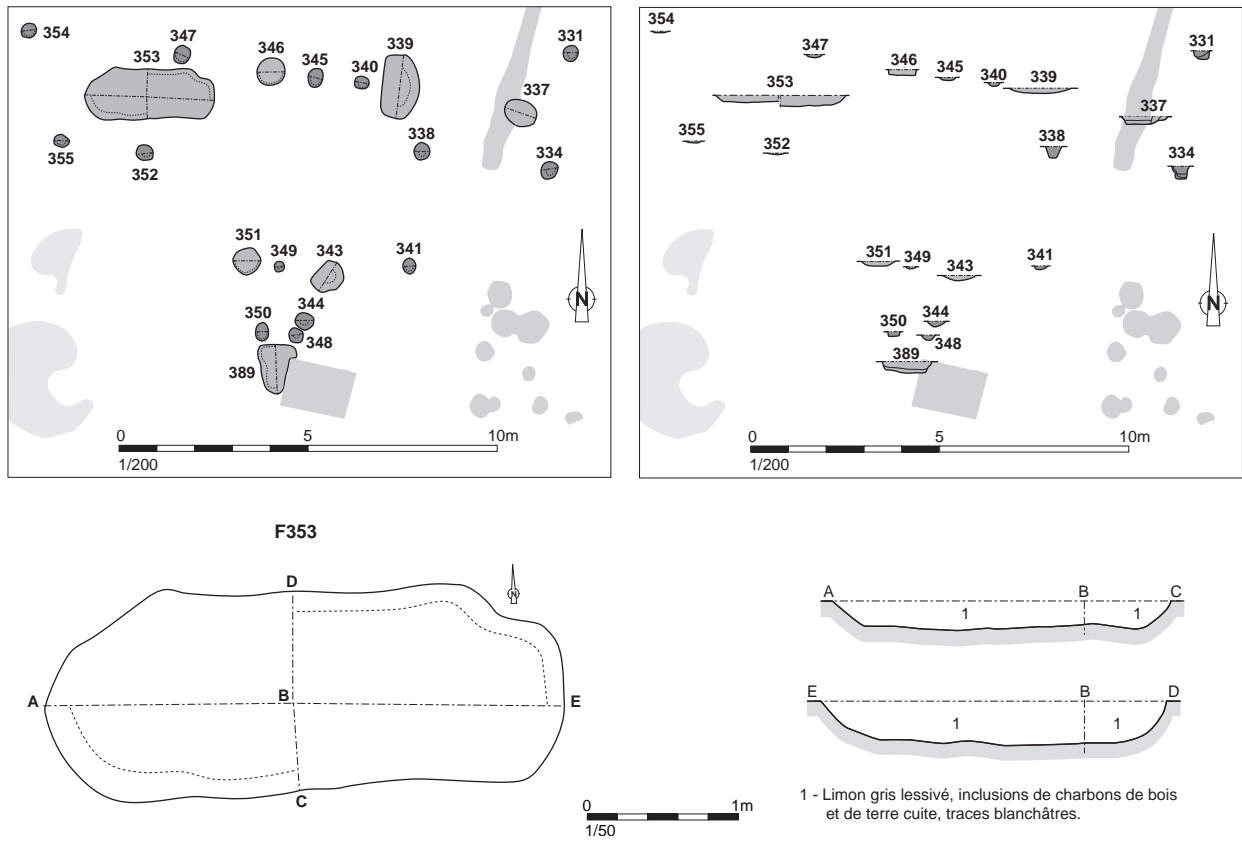


Fig. 99 Plan et coupes des structures de l'ensemble 4. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

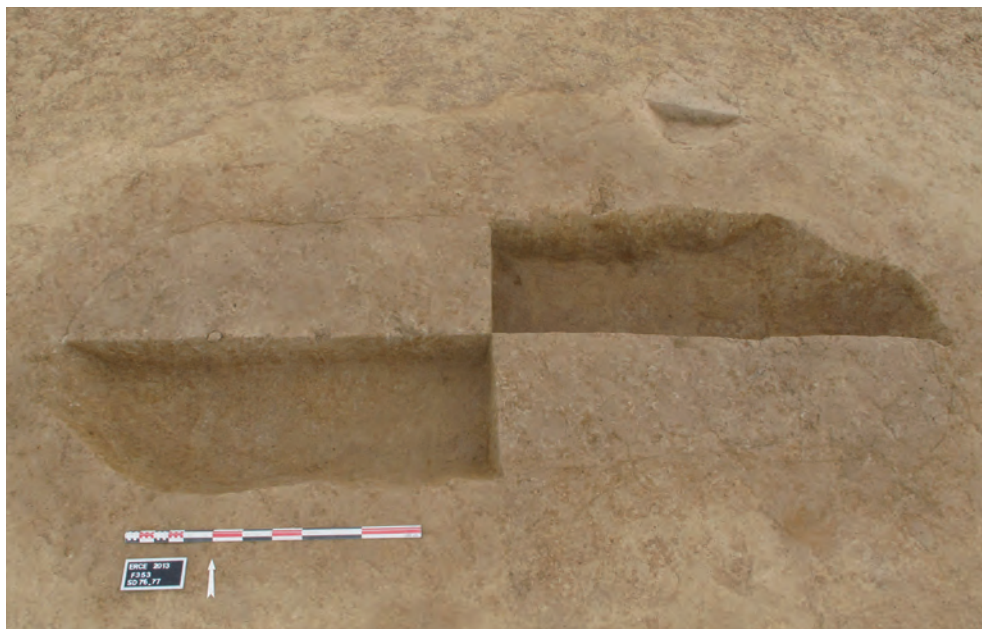


Fig. 100 La fosse 353 en cours de fouille. Crédit Céline Bélanger, Inrap

pourraient participer à un autre aménagement.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble 4 est situé au cœur de l'unité d'exploitation, à proximité des bâtiments, et de fait pourrait être associé à une activité domestique ou agricole. L'agencement et la faible superficie de cet ensemble en font plus probablement un aménagement annexe dédié à un usage agricole.

La structure de combustion F325 (fig. 101)

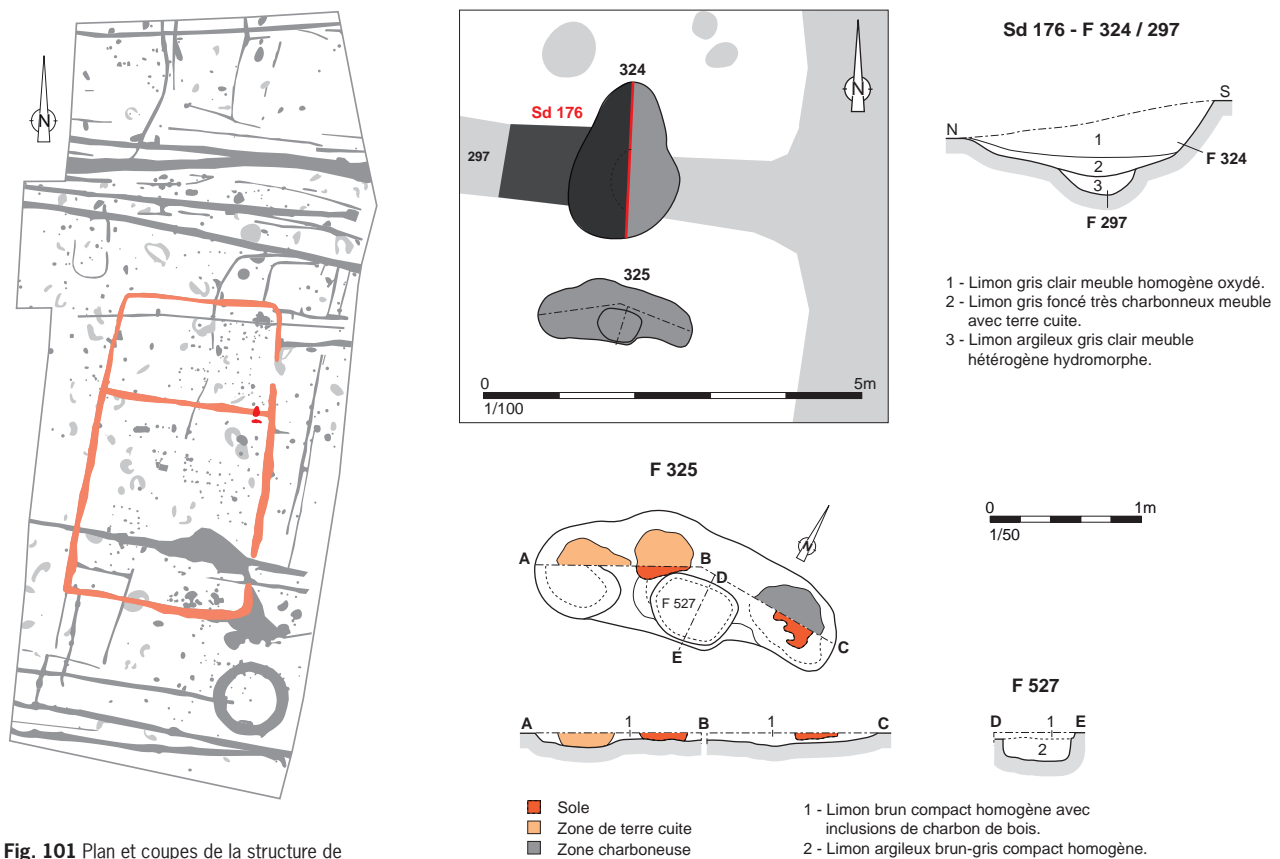


Fig. 101 Plan et coupes de la structure de combustion 325 et de la fosse 324. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

La structure 325 se situe dans l'angle nord-est de la parcelle P1a. Il s'agit d'une fosse ovale de 2,28 m de long par 0,80 m de large, conservée sur 12 cm de profondeur. Au décapage, on observe en surface des fragments d'argile rubéfiée dans la partie ouest de la structure, et à l'est, une concentration de charbons (fig. 102). La fouille a mis en évidence une autre sole fragmentée sous cette couche charbonneuse (fig. 103). Au final, deux soles indurées, très morcelées, sont conservées (fig. 104). En dehors du fort arasement de la structure, de nombreuses bioturbations n'ont pas permis la bonne conservation de l'ensemble.

Malgré cette mauvaise conservation, la couche charbonneuse prélevée dans la partie est contenait quelques restes carpologiques. Parmi les céréales déterminées, l'avoine et le seigle sont quasiment en quantité égale. Quelques plantes sauvages ont aussi été identifiées, mais en nombre très limité.

Au centre de la structure, sur le bord sud, un trou de poteau (F527) vient couper cette fosse. Il lui est postérieur et pourrait éventuellement fonctionner avec d'autres trous de poteaux situés dans un alignement nord-sud.

Au nord de F325, une fosse (F324) est installée dans le fossé de partition F297, déjà en partie comblé (fig. 105-106). Elle est de plan ovale à piriforme (1,80 m de long), la partie la plus large se situant dans le fossé. Le fond de cette fosse est tapissé d'une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur de charbons mêlés à des nodules de terre cuite. Même si les deux structures ne sont pas reliées directement, cette fosse de rejet fonctionne très probablement avec l'aire de chauffe F325.

Fig. 102 Vue de la structure 325 au décapage.

Crédit Audrey Le Merrer, Inrap

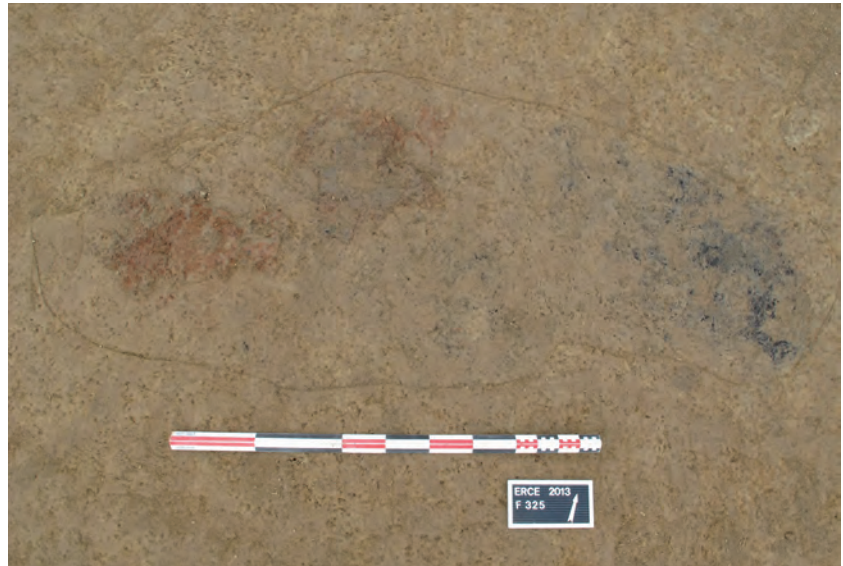
**Fig. 103** Vue de la structure 325 en cours de fouille : une deuxième sole apparaît à l'est. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap**Fig. 104** Vue de la structure 325 en fin de fouille : les deux soles sont très mal conservées. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap

Fig. 105 La fosse 324 est installée dans le fossé 297 (sondage 176 en cours). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

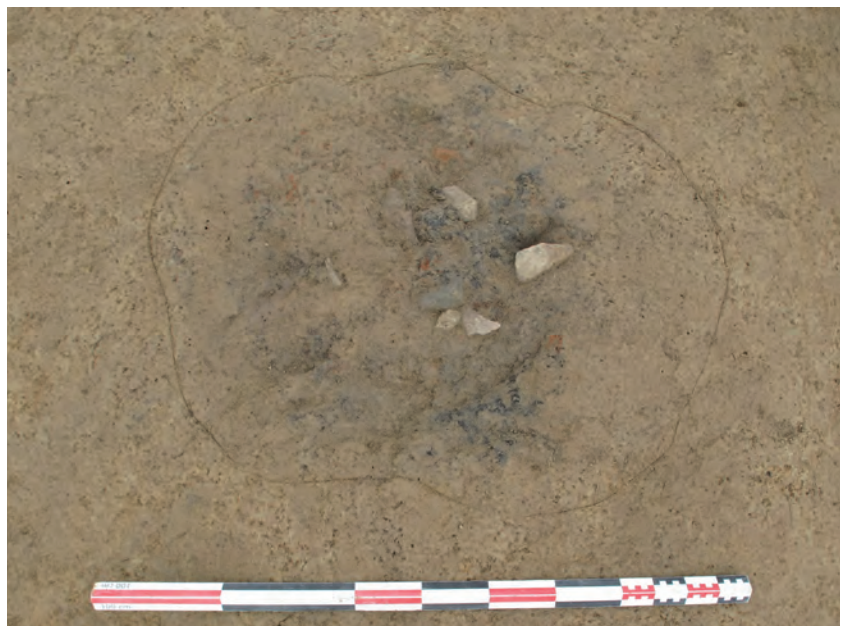


Fig. 106 Vue en coupe de la fosse 324. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Dans la périphérie de la structure de combustion 325, quelques fosses présentent des traces de rejet de combustion. Ces fosses ont des plans circulaires et ovalaires à profil en cuvette peu profond. Elles comportent des rejets de charbons, terre cuite, et quelques cailloux chauffés pour certaines (fig. 107).

Fig. 107 La fosse 328. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap





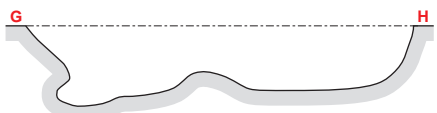
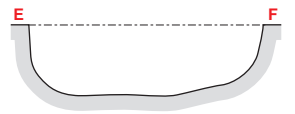
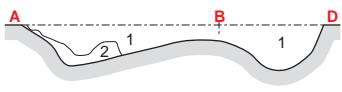
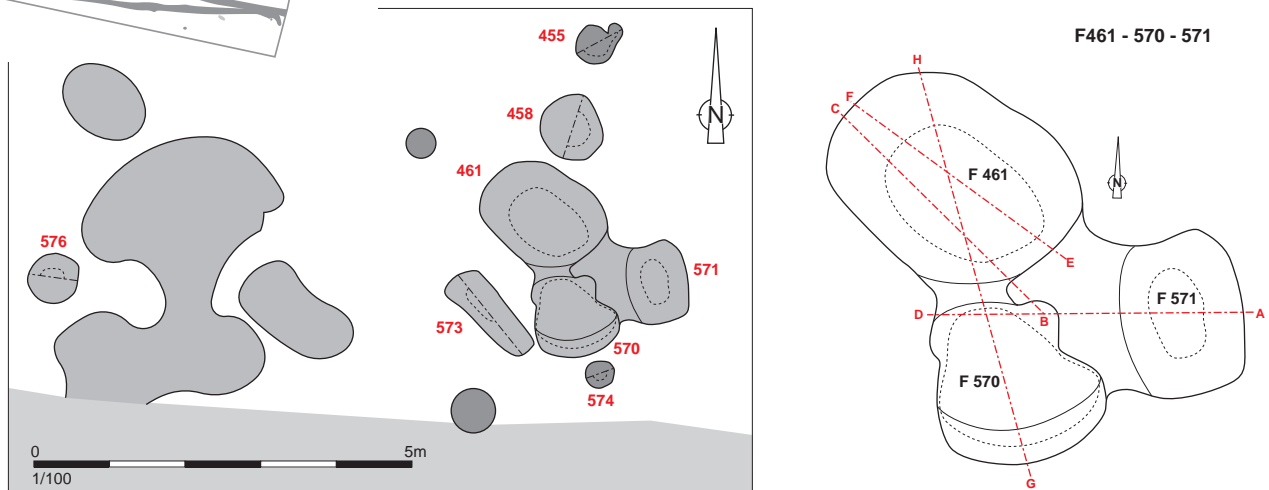
Un ensemble de fosses de stockage ? (fig. 108)

Dans l'angle sud-est de la parcelle, un ensemble de fosses est apparu sous la forme de larges tâches sombres irrégulières.

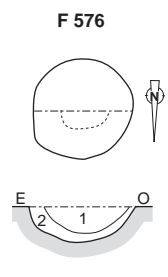
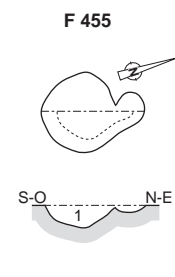
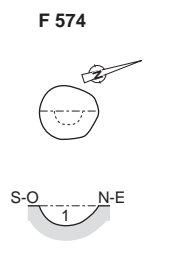
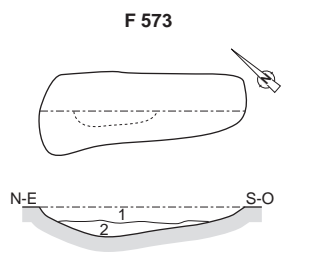
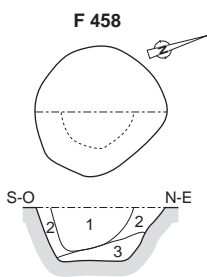
L'ensemble le plus à l'est se compose au final d'au moins cinq creusements, certains se recoupant (fig. 109).

La fosse 461 est de forme subrectangulaire et mesure 1,60 m de long par 1,20 m de large. Elle présente un profil irrégulier en cuvette à fond plat et à bords droits sur l'axe nord-ouest/sud-est, et à bords rentrants sur l'axe nord-est/sud-ouest (coupe non relevée). Le remplissage de cette fosse est composé de couches de rejets de combustions très riches en charbons et fragments de terre cuite, et comprend quelques blocs chauffés de différents modules. Dans le comblement principal, on a retrouvé des fragments de tuiles (*tegula* et *imbrex*) ainsi qu'un lot de trois tessons du haut Moyen Âge, dont la moitié inférieure complète d'un petit pot posé sur le fond de cette couche (fig. 110). Il présente un profil légèrement caréné permettant d'envisager une datation à partir du VII^e siècle (fig. 111). Le comblement inférieur comporte moins de charbons et conserve la trace d'effondrements de parois.

Fig. 108 Plan et coupes de la concentration de fosses situées dans l'angle de la parcelle P1a. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



- 1 - Limon gris-noir charbonneux hétérogène avec nodules de terre cuite.
- 2 - Limon argileux grisâtre (perturbation).
- 3 - Limon noir charbonneux assez homogène avec nombreux nodules et plaques de terre cuite, blocs de grès, quartz, et céramiques.
- 4 - Limon hétérogène (substrat remanié) avec terre cuite et charbons de bois.



- 1 - Limon brun-gris hétérogène avec terre cuite et gros charbons de bois.
- 2 - Limon argileux beige homogène.
- 3 - Limon gris-blanc lessivé.
- 1 - Limon gris hétérogène avec terre cuite et nombreux charbons de bois.
- 2 - Substrat remanié avec charbons de bois.
- 1 - Limon gris hétérogène avec poches d'argile jaune.
- 1 - Limon gris cendré avec inclusions de charbons de bois.
- 1 - Limon blanc-gris homogène.
- 2 - Substrat remanié.

Fig. 109 Vue de l'ensemble de fosses en cours de fouille. Crédit Rozenn Battais, Inrap

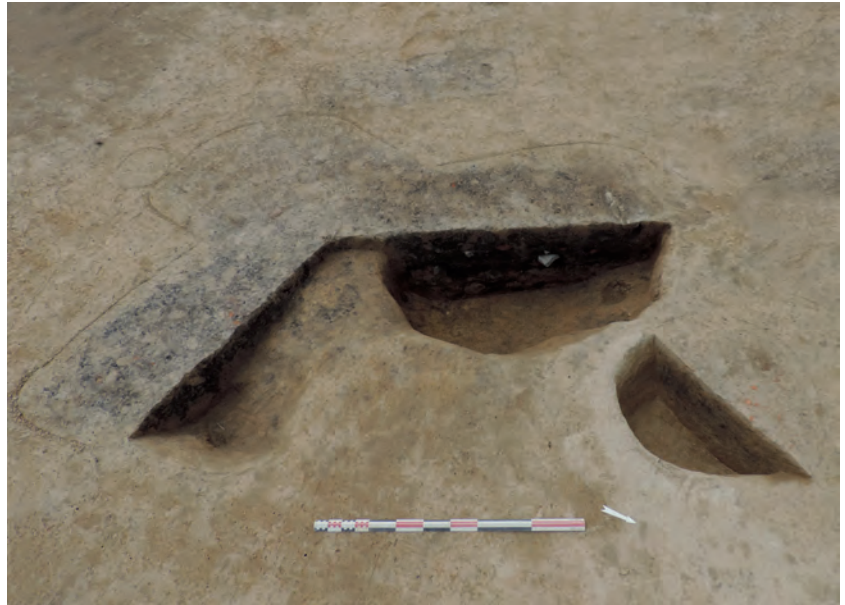


Fig. 110 Vue du remplissage de la fosse 461. On y voit le fond de pot. Crédit Rozenn Battais, Inrap



Fig. 112 Vue de l'ensemble de fosses vidées : certains bords sont creusés en sape. Crédit Rozenn Battais, Inrap

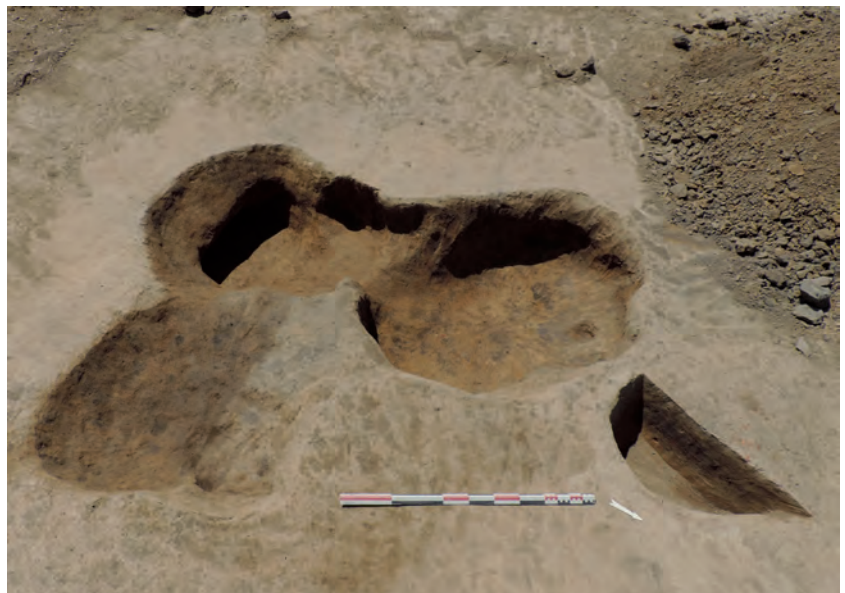
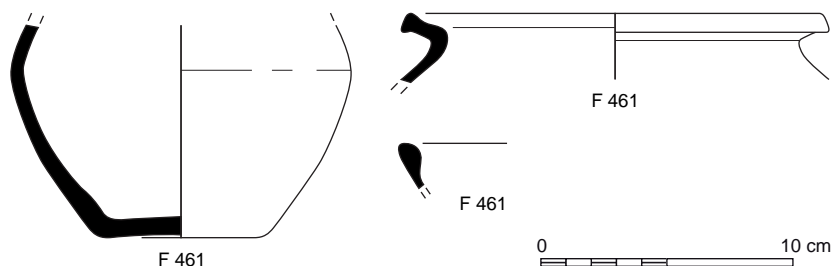


Fig. 111 Mobilier céramique provenant du comblement de la fosse 461. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Au niveau du bord sud de cette fosse, on observe une juxtaposition de creusements de forme globalement circulaire ou ovale. À l'ouest, la fosse 570 a un profil irrégulier dont le bord sud est creusé en sape. Elle est profonde d'environ 0,50 m. Le fond d'un autre creusement à bords légèrement rentrants est visible entre cette fosse et la fosse 461. À l'est, la fosse 571 est moins profonde (30 cm). L'ensemble de ces fosses a le même comblement que F461, composé de rejets de combustions denses (charbons et terre cuite).

Les remplissages de ces différents creusements signalent la présence d'une activité de combustion toute proche. Si ces fosses auraient pu être assimilées à des fosses cendriers, aucune rubéfaction en place ne nous permet de localiser une éventuelle chambre de cuisson.

De plus, le creusement en sape de certaines de ces structures nous amène plutôt à les interpréter comme des fonds de structures de stockage ou silo (**fig. 112**). L'arasement des parties supérieures des structures rend difficile la restitution des profils initiaux, mais leur profil pouvait à l'origine se rapprocher d'une forme en bouteille permettant la conservation des grains en milieu anaérobie (absence totale d'oxygène et d'humidité à l'intérieur du silo).

Située juste au nord de ces trois creusements, F458 est une fosse de plan circulaire à profil tronconique. Elle mesure environ 0,80 m de diamètre pour 0,36 m de profondeur conservée. Son remplissage est hétérogène (limon argileux brun à gris). Au centre, le comblement est plus foncé et concentre davantage de rejets de combustion (nodules de charbons et de terre cuite). Un tessons de panse du haut Moyen Âge s'y trouvait également.

Une fosse oblongue étroite, F573, est également située contre le groupement de trois fosses, à l'ouest. Ses dimensions sont de 1,36 m de long pour 0,46 m de large. Ce creusement en cuvette peu profond (20 cm) est comblé d'un limon argileux gris comportant de nombreuses inclusions de charbons et quelques nodules de terre cuite.

Enfin, quatre trous de poteaux ont été identifiés en périphérie de cet ensemble de fosses. Ils ont un plan circulaire de 0,40 à 0,50 m de diamètre et sont conservés sur une dizaine de centimètres de profondeur. Ils sont comblés d'un limon gris hétérogène ou cendreuse avec des inclusions de charbons. Disposés tout autour de ce groupe de fosses, ils pourraient constituer une structure de couverture.

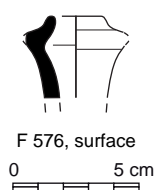


Fig. 113 Mobilier découvert en surface de la fosse 576. Crédit Stéphane Jean, Inrap

À l'ouest de cet ensemble, plusieurs anomalies de formes irrégulières ont également été mises en évidence. Le caractère anthropique de toutes ces structures n'est pas assuré. Elles n'ont pas fait l'objet de sondages, à l'exception de la fosse 576. Cette dernière présente un plan circulaire de 0,60 m de diamètre. Son profil en cuvette est profond d'une vingtaine de centimètres et possède un comblement limono-argileux gris-clair qui ne donne aucune indication sur sa fonction éventuelle. En surface, on y a recueilli sept tessons qui semblent de tradition antique mais avec une pâte annonçant les changements de techniques du haut Moyen Âge. Le récipient correspond à un goulot de cruche à embouchure étroite à carène annulaire,

le tout réalisé dans une pâte grise assez bien cuite, à inclusions de quartz. La datation proposée pour ce vase est V^e-VI^e siècle (fig. 113).

Cet ensemble de fosses pourrait éventuellement constituer un autre groupe de structures de stockage, à moins qu'il ne s'agisse de fosses d'extraction. Aucun rejet de combustion n'était visible en surface. Seul un dépôt de charbon a été noté au niveau du bord sud du fossé d'enclos F249. Deux tessons datés du haut Moyen Âge au sens large ont été en surface de F460.

Un ensemble de fosse est donc regroupé dans l'angle sud-est de la parcelle P1a, à l'écart des bâtiments. Quelques structures correspondent à de simples creusements dont le remplissage ne permet pas de proposer d'hypothèse fonctionnelle. Malgré l'arasement certaines ont en revanche un profil caractéristique qui permet de les interpréter comme des fonds de structures de stockage enterrées ou silos. La majorité d'entre elles a semble-t-il été réutilisée comme fosse de rejet en lien avec des foyers ou un four. Cette concentration qui regroupe plusieurs types de fosses pourrait correspondre à l'origine à une zone d'ensilage. Cependant, leurs recoupements indiquent qu'elles n'ont pas toutes eu une utilisation simultanée.

Ces structures de stockage sont fréquentes sur les sites du haut Moyen Âge de façon générale, et de telles concentrations et juxtapositions de fosses ont déjà été observées sur plusieurs sites, dont Pacé « ZAC de Beausoleil » (Le Boulanger 2011, p. 103 à 108) ou Châteaugiron « La Perdriotaie », dans la parcelle Pb2 et entre les parcelles Pb7 et Pb8 par exemple (Catteddu 2013, p. 340 à 344).

Parcelle P1b

L'ensemble 5 (fig. 114)

L'ensemble 5 se situe au centre de la partie méridionale de la parcelle P1b. Une quinzaine de trous de poteaux forment un plan quadrangulaire irrégulier de 5 m x 4 m, soit une surface de 20 m² (fig. 115). On retrouve un rythme régulier d'au moins trois trous de poteaux par façade.

Dans l'ensemble, les creusements ont un diamètre de 0,30 à 0,45 m et sont profonds d'une dizaine de centimètres, parfois moins. Leur comblement est homogène (limon argileux gris ponctué de quelques charbons). Les trous de poteaux centraux des façades nord et sud, F292 et F287, sont plus importants : leur profondeur est de 20 et 26 cm et ils conservent l'empreinte d'un poteau de 20 cm de large. Ces poteaux pouvaient soutenir un entrait liant les poteaux deux à deux, et supportant une toiture à double pan. Situé à l'écart de la construction, le trou de poteau 299 est aussi bien conservé (0,50 m de diamètre par 25 cm de profondeur) mais n'est probablement pas directement lié à la charpente.

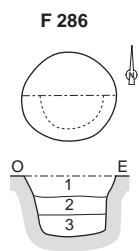
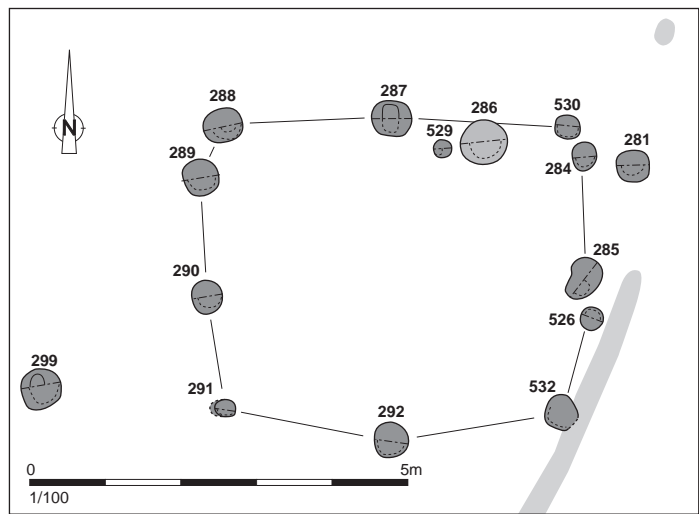
Le trou de poteau 281, légèrement déporté vers l'est pourrait matérialiser la zone d'entrée.

À l'intérieur, contre la paroi nord, est creusée une fosse qui elle non plus ne semble pas participer à l'ossature du bâtiment. Elle mesure 0,60 m de diamètre et présente un profil en U légèrement évasé dans sa partie supérieure. Ce creusement est conservé sur 0,40 m de profondeur et est comblé d'une succession de couches de sédiment limono-argileux gris à gris foncé et de substrat remanié. Différente des trous de poteaux environnant, cette fosse circulaire pourrait correspondre à une petite structure de stockage installée contre la paroi. Dans son comblement, deux fragments d'une plinthe en schiste (probable emploi antique, cf. II.3.1) et quatre tessons du haut Moyen Âge ont été retrouvés. Les prélèvements réalisés en vue de l'étude carpologique se sont révélés négatifs.

Ce type de construction quadrangulaire à une nef est répertorié sur les sites

de Châteaugiron (type 4a), Montours, Janzé ou Chantepie où, associés à d'autres bâtiments, elles sont interprétées « comme des annexes agricoles, des resserres [(abri pour les outils)] ou plus souvent des hangars pour le stockage du foin ou du fourrage » (Catteddu 2013, p. 287).

Fig. 114 Plan et coupes de l'ensemble 5.
Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



- 1 - Limon argileux gris mêlé à du substrat avec manganèse et quelques charbons de bois.
- 2 - Substrat remanié.
- 3 - Limon argileux gris foncé mêlé à des nodules de substrat, rares charbons de bois.

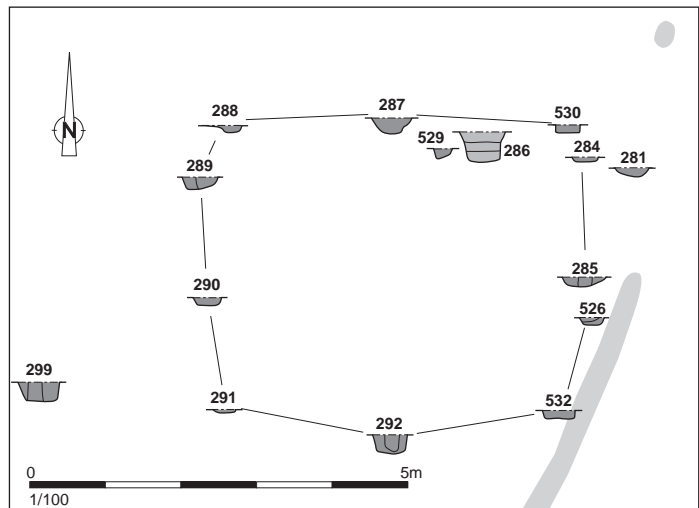


Fig. 115 Vue de l'ensemble 5.
Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

L'ensemble 6 (fig. 116-117)

La moitié occidentale de la parcelle P1b est occupée par une cinquantaine de structures parmi lesquelles il n'a pas été aisé d'identifier des aménagements cohérents. La densité de structures permet en effet de supposer la présence de plusieurs aménagements, réfections ou remaniements successifs, notamment dans la partie nord de la parcelle. De plus, le drain 204 (drain plastique récent) a pu détruire quelques creusements essentiels à la compréhension des architectures.

L'organisation des poteaux permet cependant de mettre en évidence des alignements nord-sud et est-ouest qui nous amènent à restituer – avec toutes les précautions qui s'imposent – au moins un bâtiment de plan rectangulaire orienté nord-sud, d'environ 14 m de long sur 5 m de large. Ce bâtiment, d'une surface de 70 m², occuperait donc quasiment toute la largeur de la parcelle P1b.

Les dimensions des poteaux qui le composent sont assez inégales, comprises entre 0,30 et 0,50 m de diamètre pour 7 à 40 cm de profondeur ; la profondeur moyenne se situant entre 10 et 30 cm. De façon générale les fosses d'ancrage sont comblées d'un sédiment limono-argileux gris homogène comportant parfois quelques charbons.

On notera que la façade sud est constituée de poteaux régulièrement répartis mais peu profonds. Ailleurs, les poteaux sont relativement irréguliers et seuls quelques uns fonctionnent par paire.

Cette construction pourrait être divisée en deux nefs par des poteaux centraux plus profondément ancrés, F226 (profondeur 0,40 m) et F 276 (profondeur 30 cm).

Le long de la paroi ouest, un autre alignement de poteaux d'orientation nord-sud suggère l'existence d'un autre bâtiment ou d'un aménagement annexe de type appentis ou galerie.

Ce type d'architecture est fréquent sur de nombreux sites du haut Moyen Âge, comme Châteaugiron « La Perdriotais » (type 5, Catteddu 2013, p. 288) ou Chantepie « Les Rives du Blosne » (Bethus 2011), où les dimensions des ensembles 1 et 2 (VII^e-VIII^e) sont proches du bâtiment d'Ercé. Le bâtiment 8 de Janzé « La Tullaye » (VIII^e-X^e) (Leroux 1995) a également une morphologie similaire (15 m x 5 m). Ces grands bâtiments sont généralement interprétés comme des bâtiments d'habitation.

Quelques trous de poteaux dispersés dans et autour de cette construction, notamment dans la moitié nord, ne semblent pas en faire partie et pourraient appartenir à des aménagements plus récents ou plus tardifs, ou encore à des annexes. Malheureusement, ces superpositions et la disparition de certains poteaux ne permettent pas de proposer de restitutions complètes satisfaisantes. Quelques fosses plus profondes (F533, F231, F226, F548) ont pu servir à l'installation d'éléments porteurs importants participant à une ou des architectures disparues (fig. 118).

Fig. 118 Vue en coupe des fosses 226 et 231.
Crédit Loïc Leday, Inrap



Vers l'ouest, un aménagement, bâtiment ou simple clôture, semble ainsi se développer.

Au nord-est du bâtiment, quelques poteaux pourraient aussi former une petite annexe, peut-être en lien avec la structure de combustion F214 installée dans l'angle de la parcelle.

De même au sud, trois poteaux périphériques pourraient former un enclos ouvert dans lequel s'inscriraient la fosse de rejet ou foyer 556 et/ou le silo 555. Reliés aux poteaux 558 et 559, ils pourraient aussi former un enclos isolant une zone de travail organisée autour de la structure de combustion 325 et de la fosse 324 installée dans le fossé 297.

Située au sud du bâtiment, la structure 556 est une fosse de plan circulaire mesurant 0,70 m de diamètre, conservée sur 12 centimètres de profondeur (fig. 119-120). Son comblement est essentiellement constitué de rejets de combustion : charbons, cendres, terre cuite et quelques cailloux de grès chauffés. À la fouille, les fragments d'argile rubéfiée étaient plus présents sur le fond de la structure. Toutes ces caractéristiques pourraient évoquer un petit foyer en fosse.

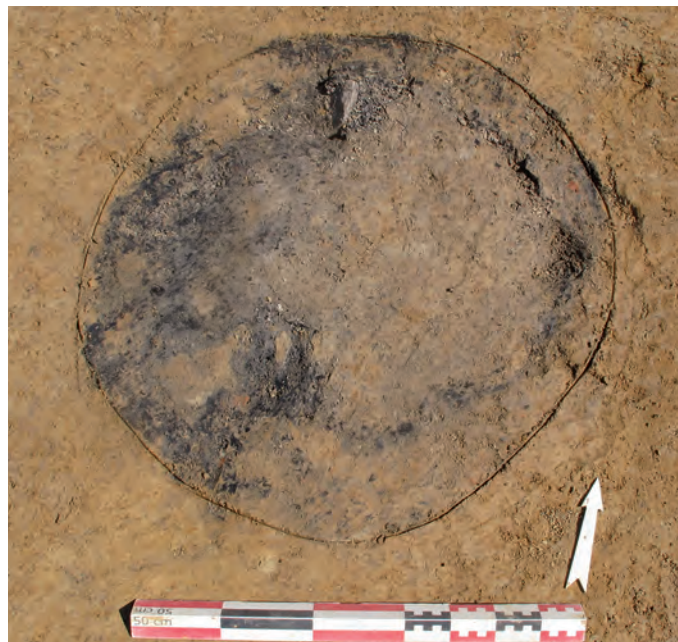


Fig. 119 Le foyer 556 situé au sud du bâtiment. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

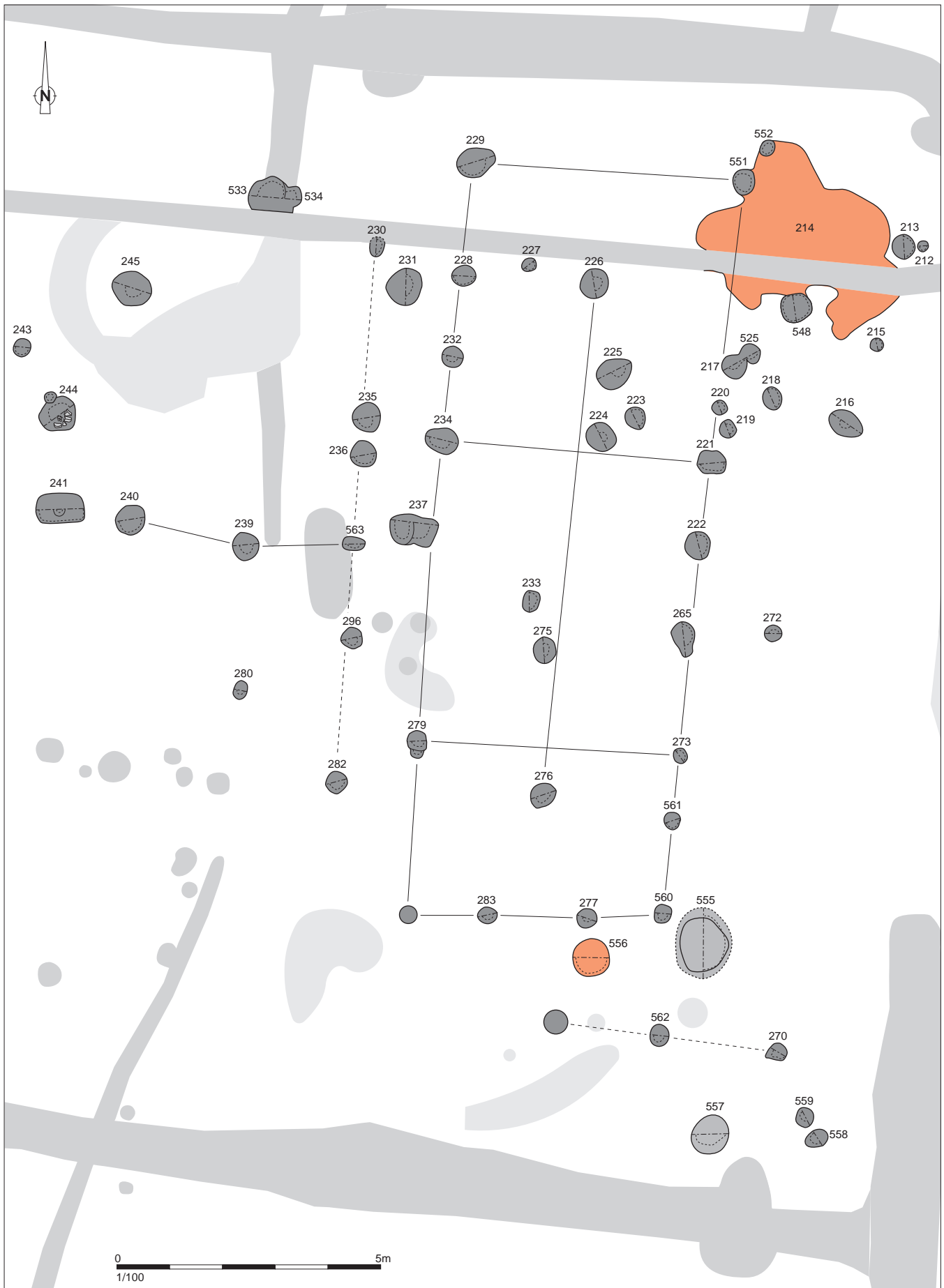


Fig. 116 Plan des structures de l'ensemble 6. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

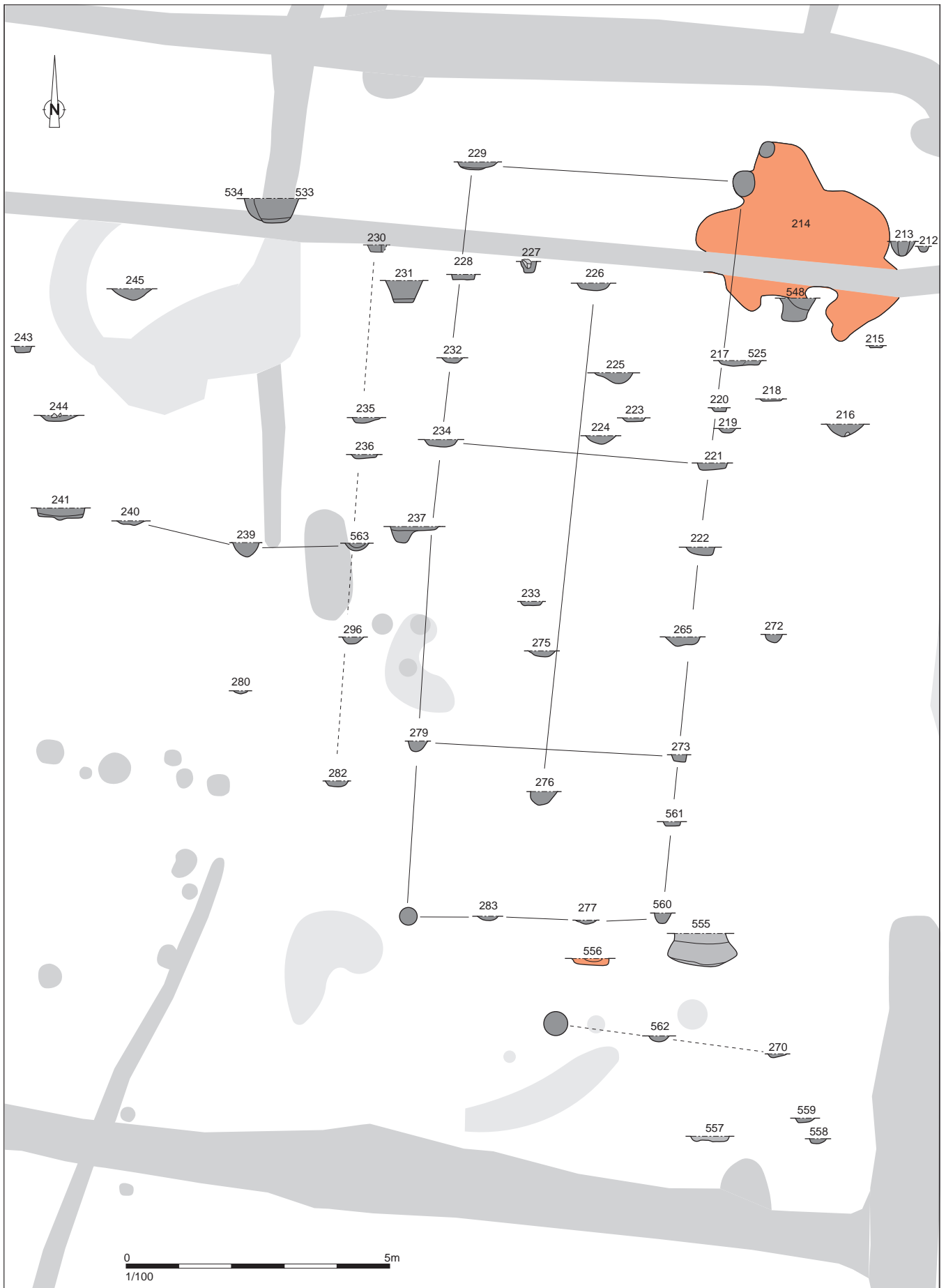


Fig. 117 Coupes des structures de l'ensemble 6. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 120 Plans et coupes du silo 555 et du foyer 556. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

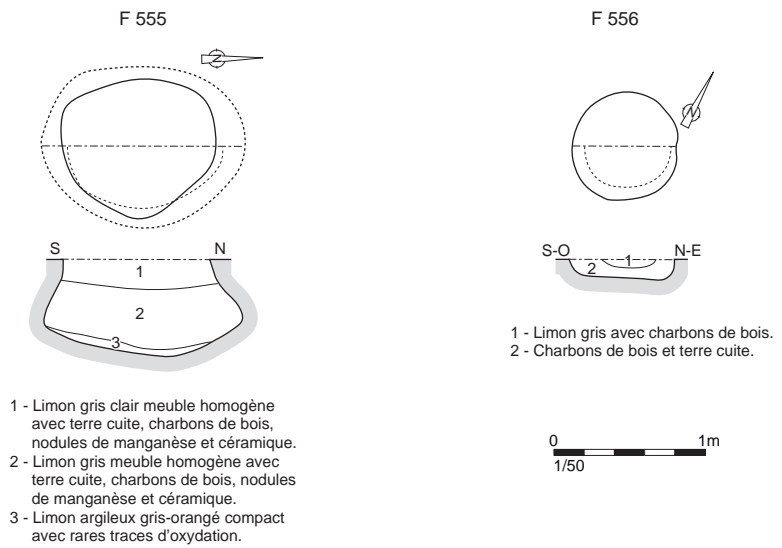


Fig. 121 Le foyer 556 et le silo 555 en cours de fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 122 Coupe du silo 555. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Dans le même secteur, à l'angle sud-est du bâtiment, se trouve également une fosse de plan circulaire d'1 m de diamètre en surface (fig. 121). En coupe, elle présente un profil piriforme de 0,64 m de profondeur et 1,30 m de diamètre au fond (fig. 122). Son comblement est composé de limon argileux gris homogène, et sur le fond, on observe une fine couche de sédiment gris-orangé. Le comblement a seulement livré quelques nodules de terre cuite et trois fragments de céramique du haut Moyen Âge. Aucun reste carpologique n'a été identifié malgré les différents prélèvements. Ce profil piriforme est caractéristique d'une structure de stockage des céréales de type silo à grain : la forme en bouteille favorise la conservation de longue durée en créant un milieu anaérobie (absence totale d'oxygène et d'humidité à l'intérieur du silo). Ce type de structure est fréquemment rencontré sur les sites altomédiévaux. Il correspond au type 5 défini à Châteaugiron « La Perdriotais » (Catteddu 2013, p. 334 à 339). Ces structures ont été largement étudiées en Ile-de-France dans le cadre du PCR dirigé par F. Gentili et A. Lefèvre (Gentili, Lefèvre 2009, p. 97 à 105).

Au total, une vingtaine de tessons ont été retrouvés dans les structures qui composent cet ensemble. Ils sont pour la plupart datés du haut Moyen Âge par l'aspect de leur pâte. F265 a également livré deux esquilles d'os de faune brûlés, et un éclat de silex résiduel a été piégé dans le trou de poteau F232. Seuls deux faits ont livré des éléments datant plus précis, F227 et F230 (fig. 123). Si en surface, F227 a livré un fragment de céramique rose-bleue de Laval en usage au cours des XV^e-XVI^e siècles, le comblement inférieur recelait deux tessons correspondant à l'épaule d'un récipient de type pot. Le décor à la molette qui les orne les classe parmi les productions du haut Moyen Âge, entre le VII^e et le IX^e siècle. Tout proche, le comblement du trou de poteau 230 comprenait quelques fragments d'un bord de pot à lèvre éversée en collerette similaire à des formes en usage entre la fin du VII^e siècle et le VIII^e siècle. Afin de préciser la datation de la construction du bâtiment principal proposé, une analyse radiocarbone a été effectuée sur des charbons du poteau 221, situé sur la paroi est. Le résultat calibré montre un pic de probabilité compris entre 670 et 775 après J.-C., soit entre la fin du VII^e et la fin du VIII^e siècle, ce qui corrobore les datations suggérées par la céramique (fig. 124). Cette date est également identique à celle obtenue sur des graines de la fosse 52 située au nord de l'emprise, dans la parcelle 7.

Fig. 123 Mobilier céramique provenant de trous de poteau de l'ensemble 6. Crédit Stéphane Jean, Inrap



OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

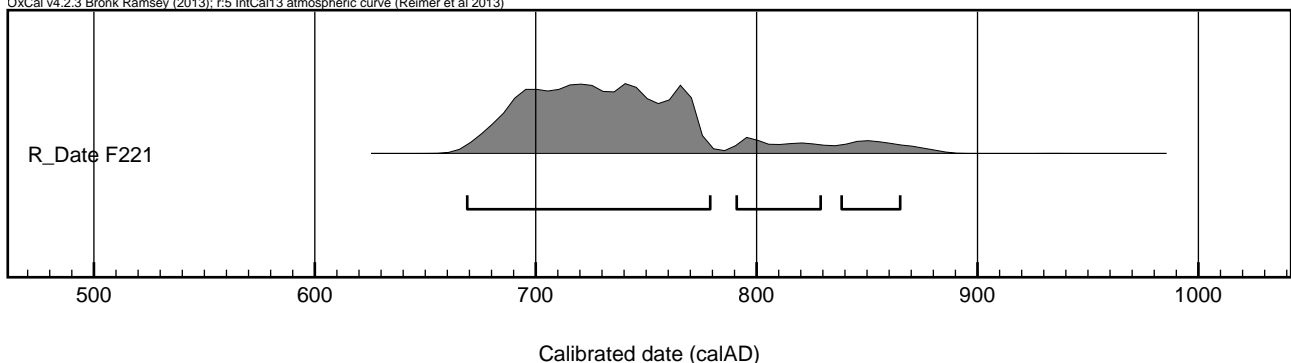
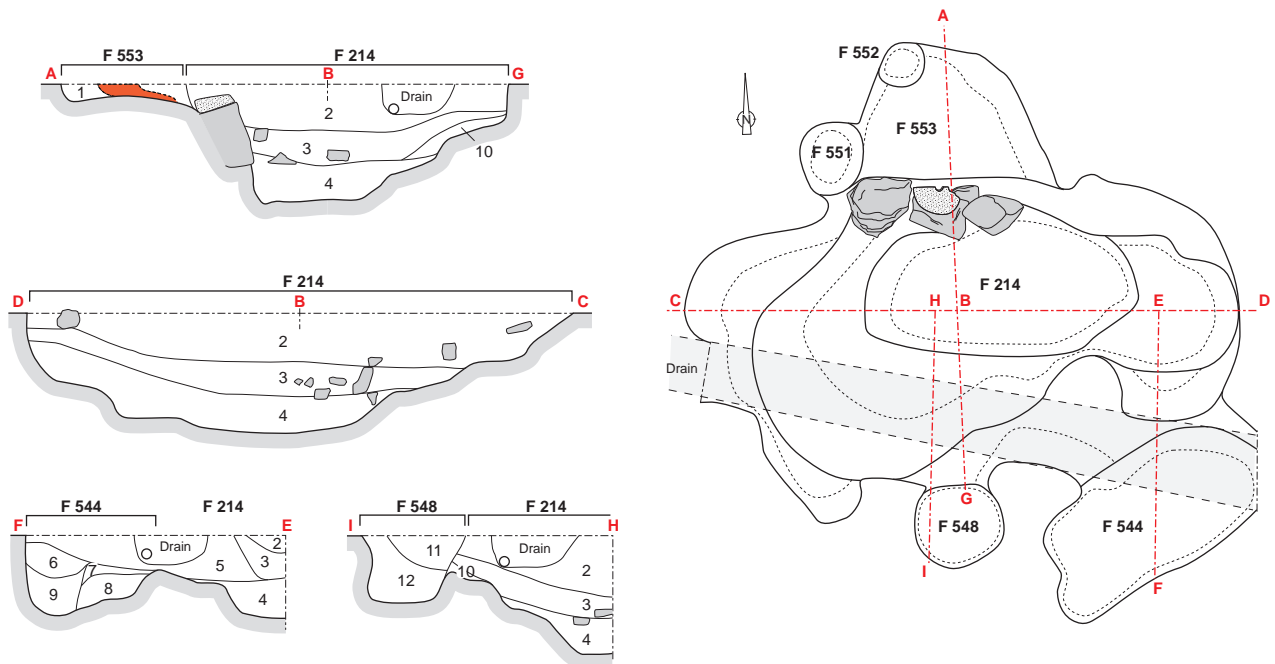


Fig. 124 Datation radiocarbone obtenue pour le poteau F221. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

La structure de combustion F214 (fig. 125)

Dans l'angle de la parcelle P1b, on observe une grande anomalie au plan irrégulier coupée par le drain 204. En surface apparaissaient une concentration d'argile rubéfiée et des traces de charbons de bois (fig. 126).



- 1 - Limon argileux beige avec fragments de sole.
- 2 - Limon argileux beige lessivé avec inclusions de manganèse.
- 3 - Limon gris cendreux lessivé très compact avec quelques nodules de charbons et blocs de grès et quartz.
- 4 - Niveau noir charbonneux meuble avec nodules de terre cuite, gros charbons de bois, esquilles d'os et céramique.
- 5 - Limon argileux beige lessivé avec inclusions de manganèse, terre cuite et charbons de bois.
- 6 - Limon blanc lessivé compact.
- 7 - Limon beige avec quelques inclusions de manganèse.
- 8 - Substrat remanié.
- 9 - Limon beige homogène.
- 10 - Substrat remanié.
- 11 - Limon beige hétérogène avec poches jaunes argileuses et quelques nodules de charbons de bois.
- 12 - Limon gris compact avec quelques poches jaunes argileuses, quelques nodules de charbons de bois et de terre cuite.

F544

Fig. 125 Plan et coupes de la structure de combustion F214. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 126 Vue de la structure 214 après nettoyage (sur terrain sec). On voit tout de même nettement la concentration circulaire d'argile rubéfiée au nord. Crédit Rozenn Battais, Inrap

Cette structure est en réalité composée de plusieurs creusements. Au nord, une fosse de plan circulaire (F553) d'1 m de diamètre contient de nombreux fragments d'argile rubéfiée qui évoquent des lambeaux de sole. Ces restes ne sont pas répartis dans toute la fosse, mais sont par endroits visibles sur toute la profondeur du creusement, soit 10 cm (fig. 127). Au vu de sa typologie et de la morphologie du reste de la structure, cette fosse pourrait correspondre à une chambre de cuisson/chambre de chauffe, bien qu'elle ne conserve aucune trace de rubéfaction en dehors de ces fragments qui pourraient être les ultimes vestiges d'une sole totalement détruite.

Fig. 127 Vue du sondage de la chambre de cuisson et d'une partie de la fosse de travail.
Crédit Rozenn Battais, Inrap



La chambre de cuisson est séparée du reste de la structure par trois gros blocs de grès (module de 0,50 m-0,60 m x 0,40 m) surmontés d'un fragment de meule en granite posé à plat et d'autres blocs de plus faible module. Ces blocs, disposés sur une largeur d'environ 1 m sont placés à la verticale et plaqués contre la paroi d'une grande fosse polylobée attenante à la chambre de cuisson (fig. 128).

Fig. 128 Les blocs plaqués contre la paroi nord de la fosse de travail, sous l'entrée de la chambre de cuisson. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Cette fosse est globalement de forme ovalaire orientée est-ouest. Elle mesure 3,60 m pour environ 2 m de large. Elle se compose en réalité d'une succession de creusements qui donnent cet aspect irrégulier à l'ensemble du creusement (fig. 134). Ces creusements successifs constituent à la fois la fosse de travail et la fosse cendrier du four. Le dénivelé est plus marqué au centre et à l'est de la structure. À l'ouest, on observe un effet de palier qui pourrait s'apparenter à un aménagement d'accès à la fosse. De nombreuses traces de recusement sont visibles sur les bords ; certaines ont été interprétées comme des trous de poteaux, probablement postérieurs.

Le comblement de cette fosse est composé d'une succession de trois couches principales présentant un pendage est-ouest (fig. 129-130-131). Le remplissage inférieur de la structure est composé de charbons, dont quelques gros morceaux, mêlés à des nodules de terre cuite. Des esquilles d'os brûlé ont été recueillies dans cette couche, surtout en surface (fragments de 1 à 2 cm avec une coloration bleue de certains). Quelques tessons datés du haut Moyen Âge provenaient du fond. Au-dessus de cette couche, on observe une couche plus cendreuse, très compacte. De nombreux blocs de grès (module de 10-15 cm), quelques quartz et granite, sont concentrés dans cette couche, en face de la chambre de cuisson. Ils présentent des traces de chauffe qui pourraient indiquer qu'ils ont servi pour la construction du four, peut-être de la voûte de la chambre de chauffe. Le comblement supérieur de la structure est constitué d'un limon argileux brun-beige, blanc sur le fond. À l'extrémité est de la fosse, deux gros blocs de grès sont visibles en surface du comblement. Quelques tessons datés du haut Moyen Âge proviennent de cette couche.

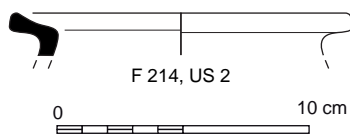


Fig. 132 Fragment de bord provenant de la structure de combustion F214. Cr dit St phane Jean, Inrap

Au final, les dix tessons retrouv s dans les diff rentes couches de cette structure (us 2   5) montrent un faci s homog ne avec des p tes qui sont en usage localement au cours du haut Moyen  ge, sans pr cision possible. Seul un fragment de bord   l vre  vers e en courte collerette correspond   un type de pot en usage au cours du VIII  si cle ; il provient du comblement sup rieur (us 2) (fig. 132).

Une datation radiocarbone effectu e sur les graines retrouv es dans le comblement de la fosse 214 (us 4) fournit un r sultat calibr  compris entre 665 et 775 de notre  re (fig. 133).

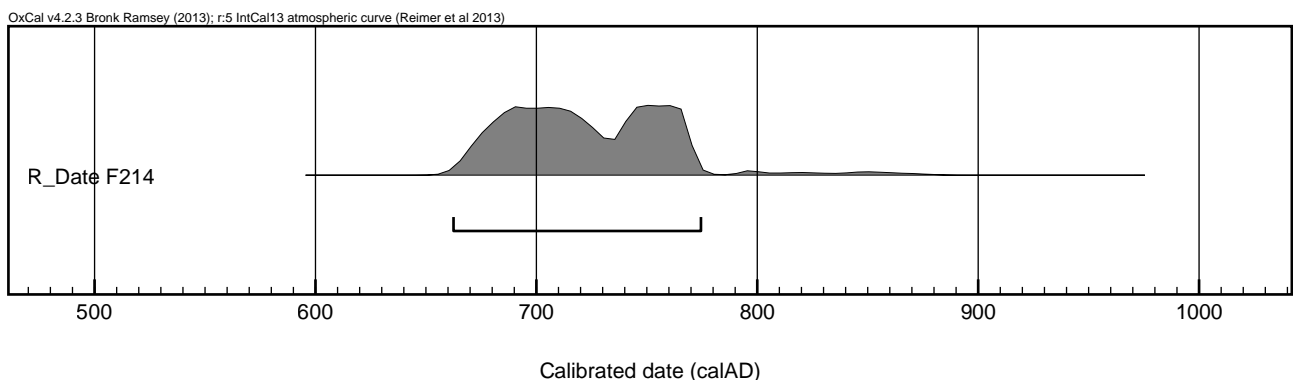


Fig. 133 Datation radiocarbone obtenue sur les graines pi g es dans le comblement de F214. Cr dit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Une autre fosse oblongue, F544, est accol e au sud-est de F214. Elle mesure 1,60 m de long par 0,80 m de large pour 0,50 m de profondeur. Son comblement est ant rieur au comblement final de la fosse 214, et ne pr sente aucune trace de rejet de combustion (limon argileux beige-orang ).

Des trous de poteaux p riph riques, notamment F213 et 212 qui contiennent des rejets de combustion, peuvent marquer l'emplacement d'un aménagement sur poteaux en lien avec cette structure, peut- tre un auvent de protection.

Fig. 129 Le comblement de la fosse 214 (coupe est-ouest). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 130 Détail du comblement de la fosse 214 dans sa moitié est. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 131 Vue de la fosse 214 en cours de fouille (coupe nord-sud). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Fig. 134 Vues de l'ensemble de la structure de combustion en fin de fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



En l'absence de déchets artisanaux, scories ou céramiques, dans le comblement, la fonction culinaire de ce four est privilégiée (cuisson des aliments, pain, mais également activités de séchage, fumage, grillage des céréales...). « [Le four culinaire] se différencie des autres structures de combustion à vocation artisanale par des températures de cuisson peu élevées et l'absence de rejet de production. De plus, le four est à distinguer du foyer ou du fourneau par sa forme et l'aspect fermé de sa chambre de cuisson » (Bruley-Chabot 2003, p. 25). Les prélèvements réalisés dans le comblement ont mis en évidence des restes de céréales et de plantes sauvages. Parmi les céréales déterminées, on compte le blé nu en plus forte quantité, puis le seigle, l'avoine et de manière anecdotique l'orge vêtue et l'épeautre. Les plantes sauvages identifiées majoritaires sont la renouée poivre d'eau, les graminées sauvages et la patience. L'usage collectif ou privé de ce type de structure est difficile à préciser. Sa position isolée dans l'angle de la parcelle, à proximité des fossés, est assez classique. À Châteaugiron, les fours culinaires de grandes dimensions se situent ainsi de façon privilégiée en bordure de chemin ou de fossé (Catteddu 2013, p. 318).

La question de la durée d'utilisation d'une telle structure se pose également. Les dimensions de l'aménagement, les différents recreusements et la présence de blocs sembleraient caractéristiques d'un grand four aménagé destiné à perdurer.

Des exemples de fours domestiques excavés similaires sont bien connus pour le haut Moyen Âge. À Châteaugiron « La Perdriots », plusieurs fours hémisphériques à sole circulaire ou subrectangulaire et fosse attenante ont été identifiés sur les sites A et B (Catteddu 2013, p. 302 à 320). A Marcé « Bauce », la structure de combustion 255 (X^e-XII^e), interprétée comme une aire culinaire, présente une morphologie identique à celle de la structure de combustion 214 d'Ercé, avec « une succession d'alvéoles se recoupant les unes les autres, et la présence d'au moins un four ou foyer incontestable » (Pétorin *in* Valais 2012, p. 169). Ce type de four est surtout bien représenté en Ile-de-France (Villiers-le-Sec, Marines-Les Carreaux...) où il a fait l'objet d'études approfondies par G. Bruley-Chabot (Inrap). Selon la typologie mise en place par G. Bruley-Chabot, le four d'Ercé se classerait dans la catégorie des fours hémisphériques à sole circulaire et fosse attenante.

Si leurs intervalles de datation ¹⁴C sont comparables, cette structure de combustion n'est probablement pas strictement contemporaine du bâtiment restitué dans l'ensemble 6 car les deux structures se chevauchent. Il est cependant très probable que cette structure soit en lien avec un ensemble bâti situé dans ce secteur, mais dont la cohérence nous échappe.

Les autres structures de la parcelle P1b

À l'ouest des ensembles 5 et 6, la parcelle P1b est relativement vide. Seules quelques fosses ponctuent cette zone. De forme circulaire à ovale, elles sont peu profondes et leur comblement ne donne aucune indication quant à leur fonction éventuelle (fig. 135). Leur appartenance à cette phase du haut Moyen Âge n'est pas assurée, d'autant que certaines pourraient fonctionner avec les structures visibles à l'ouest du fossé 249 et qui pourraient être antérieures l'occupation de la parcelle. Seule F247 contenait un tesson de

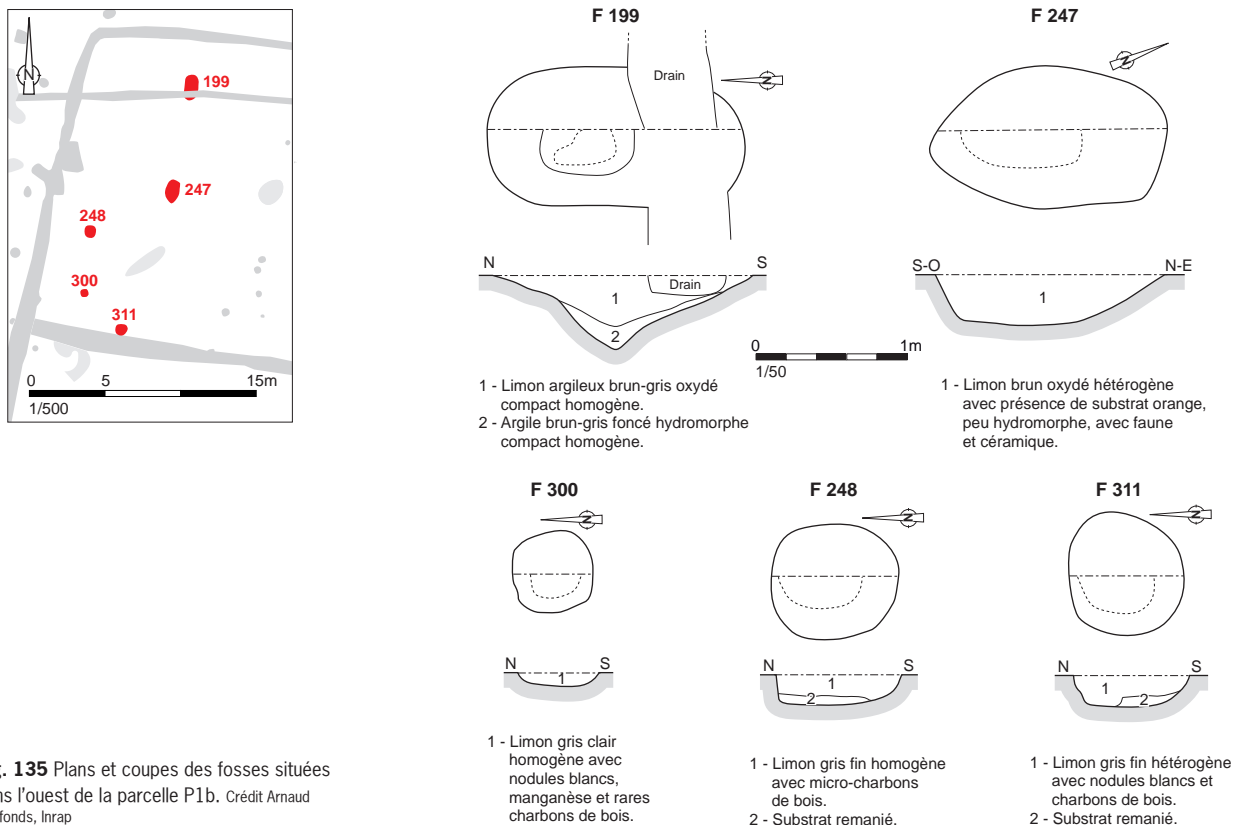


Fig. 135 Plans et coupes des fosses situées dans l'ouest de la parcelle P1b. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

panse de récipient indéterminable, un fragment de terre cuite ainsi que quelques os de faune non prélevables.

II.3.2.3.b Les structures de la parcelle 2

Une concentration de trous de poteaux et de fosses est visible dans la partie est de la parcelle 2 (fig. 136).

L'ensemble 7

Parmi l'ensemble de structures identifiées dans cette partie de la parcelle 2, quelques trous de poteaux pourraient former un ensemble cohérent de plan quadrangulaire, orienté nord-sud, d'environ 5 m x 4,50 m soit environ 22,50 m² (fig. 137-138). Cet ensemble est implanté sur le fossé du cercle funéraire de l'âge du Bronze.

Les trous de poteaux qui le composent ont un plan circulaire de 0,30 m à 0,60 m de diamètre et une profondeur comprise entre 16 et 40 cm. Ils ont un profil en cuvette ou en U comblé d'un limon argileux gris homogène, parfois ponctué de quelques nodules de charbons et terre cuite ou de quelques cailloux ayant pu servir au calage du poteau. Seul le fait 482 conserve en plan et en coupe l'empreinte d'un poteau de 25 cm de large (concentration de charbons).

Sur la façade ouest, entre les poteaux 474 et 482, une fosse circulaire de 0,80 m de diamètre semble correspondre à un foyer (F473). Très arasée (8 cm), elle conserve un lambeau de sole rubéfiée, un bloc de grès chauffé, ainsi que quelques nodules de charbons (fig. 139). La présence de rejet de combustion dans les comblements des poteaux voisins suggère la relative contemporanéité de ce foyer et du bâtiment restitué.



Fig. 136 Plan de répartition des structures de la parcelle 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

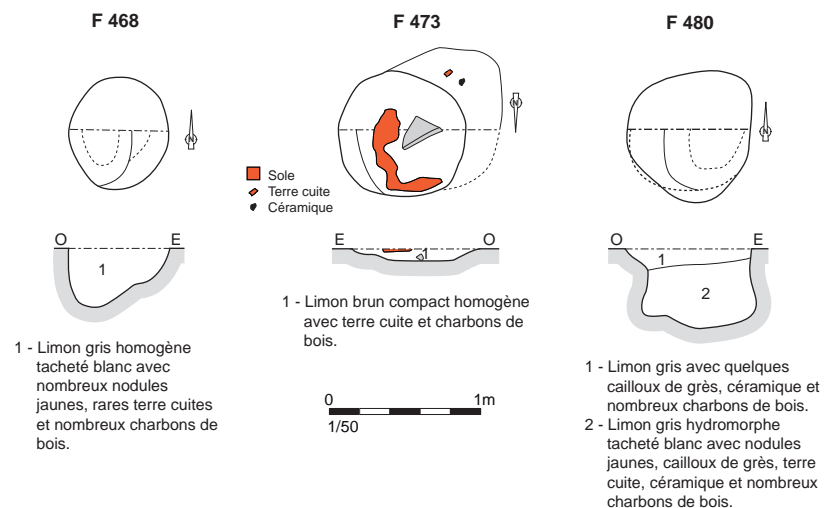


Fig. 139 Plans et coupes du foyer 473, et des fosses 468 et 480. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Sur la paroi nord on observe également deux fosses circulaires (fig. 139). La fosse 468 a un diamètre de 0,70 m et un profil en U irrégulier de 0,40 m de profondeur. Son remplissage est composé d'un limon argileux gris hétérogène ponctué de quelques charbons.

La fosse 480 mesure quant à elle 0,80 m de diamètre pour 0,52 m de profondeur. Le profil de cette structure est de forme globulaire et permet d'en déterminer la fonction : il s'agit très probablement d'une petite structure de stockage. Son comblement limono-argileux gris comportait de nombreux charbons, quelques cailloux et nodules de terre cuite (fig. 140). Seules cinq carporestes d'avoine et de céréales indéterminables y étaient conservées. Une datation radiocarbone effectuée sur ces graines donne un intervalle compris entre 685 et 885 de notre ère, soit entre la fin du VII^e siècle et la fin du IX^e siècle (fig. 141).

Fig. 140 Coupe du silo 480. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap



OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

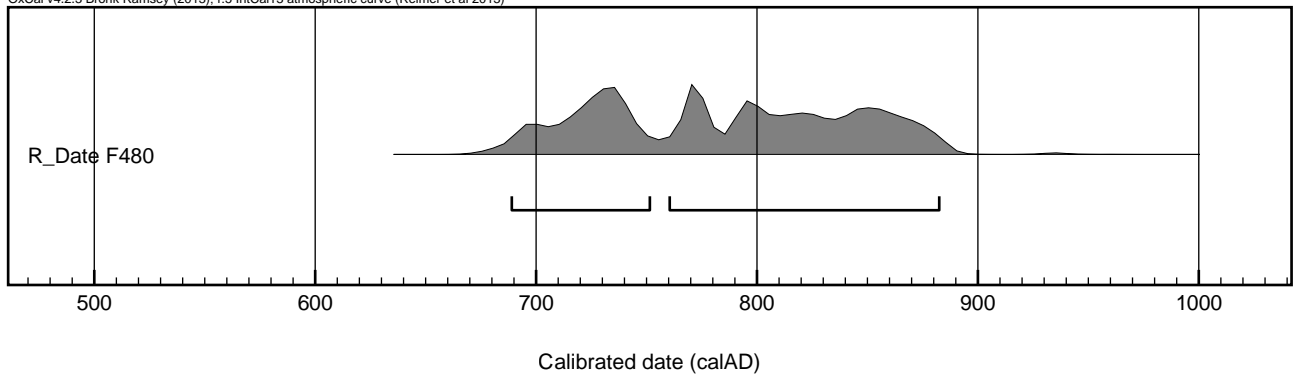
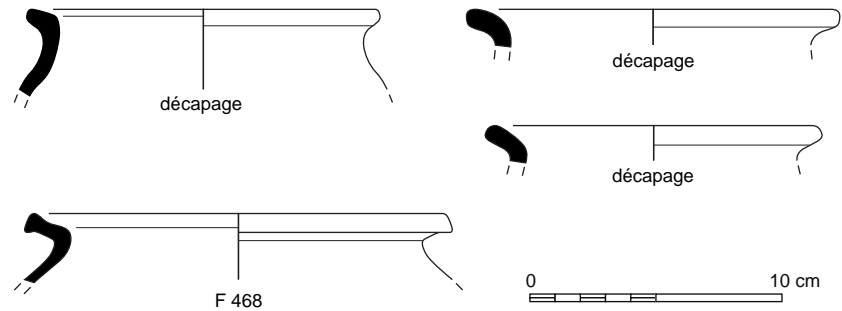


Fig. 141 Datation radiocarbone obtenue sur les graines du comblement du silo F480. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Fig. 142 Mobilier provenant du comblement de la fosse 468 et du décapage des niveaux recouvrant le cercle funéraire. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Les quelques tessons de panse provenant des structures de l'ensemble 7 sont également datés du haut Moyen Âge, sans précision possible à l'exception du bord en collerette oblique de la fosse 468 correspondant à des récipients en usage à partir de la fin du VI^e-VII^e siècle (**fig. 142**). Enfin, les tessons recueillis dans les niveaux recouvrant le cercle funéraire de l'âge du Bronze correspondent tous à des récipients du haut Moyen Âge. Les trois fragments de bords présents ont un bord en collerette court oblique ou ramassé, selon un profil en usage au VIII^e siècle (**fig. 142**).



Fig. 137 Plan des ensembles 7 et 8. Crédit Amaud Desfonds, Inrap



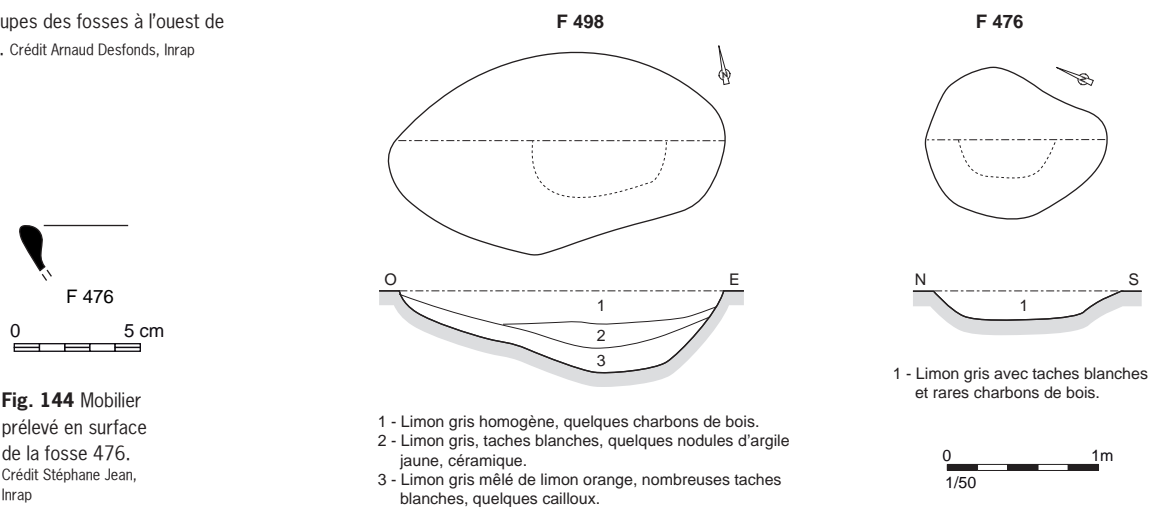
Fig. 138 Coupes des structures des ensembles 7 et 8. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Ce type de construction quadrangulaire à une nef se rapproche de l'ensemble 5 découvert dans la parcelle P1b. Ce module est répertorié sur les sites de Châteaugiron (type 4a), Montours, Janzé ou Chantepie où ils sont souvent interprétés comme des annexes agricoles. Ici, la présence d'un foyer et d'une structure de stockage, peut-être contemporains de l'ensemble, tend plutôt à le placer dans la catégorie des bâtiments d'habitation.

Plusieurs autres trous de poteaux sont visibles en périphérie de cette construction, mais leur disposition ne permet pas de restituer de plan satisfaisant. Ils ont pour la plupart un plan circulaire de 0,40 m à 0,60 m de diamètre pour des profondeurs conservées très variables comprises entre 7 et 35 cm. Leur creusement est en forme de cuvette ou de U et possède un comblement homogène (limon argileux brun à gris). Certains d'entre eux sont implantés au milieu du cercle funéraire ou sur ses bords, et sont donc assurément postérieurs à l'âge du Bronze. On signalera la présence d'une petite scorie de fer apparue au décapage à proximité des trous de poteaux F470 et F475.

Plusieurs fosses ovalaires sont en outre réparties à l'ouest de l'ensemble 7. Elles ont des plans et des profils irréguliers, et leur comblement stérile ne permet pas non plus d'en proposer une interprétation fonctionnelle (fig. 143). Seules deux fosses ont livré du mobilier, daté du haut Moyen Âge (F476 et F498). Le bord vertical à lèvres triangulaires recueilli en surface de F476 est plus précisément à rapprocher d'une écuelle à carène en usage à partir de la fin du VI^e siècle-VII^e siècle (correspondance avec des formes des Pays-de-Loire) (fig. 144).

Fig. 143 Coupes des fosses à l'ouest de l'ensemble 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



L'ensemble 8 (fig. 137-138)

Les cinq trous de poteaux situés au sud du fossé 484 pourraient éventuellement délimiter un autre ensemble, incomplet, qui pourrait prendre appui sur le fossé.

Cet ensemble correspondrait à un enclos ou à un bâtiment de plan quadrangulaire à abside trapézoïdale ou pignon à pan coupé, orienté au sud. Il couvre une surface d'environ 20 m² (5 m x 4 m environ).

Les trous de poteaux qui le composent ont un plan circulaire de 0,40 à 0,50 m de diamètre pour une profondeur conservée de 10 à 25 cm. Leur profil en cuvette est comblé d'un limon argileux brun-gris homogène.

La surface relativement réduite de cette construction tend à l'interpréter comme une annexe. Son plan rectangulaire avec pignon trapézoïdal rappelle celui de l'ensemble 6 de Chantepie (Bethus 2011, p. 48), de l'ensemble Eb5 de Châteaugiron (Catteddu 2013, p. 282) ou encore des bâtiments B (8 m

x 5 m) et D (4 m x 6,5 m) de Fyé « Les Grands Prés » (XI^e-XII^e s.) (Valais 2012, p. 90).

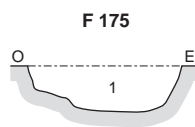
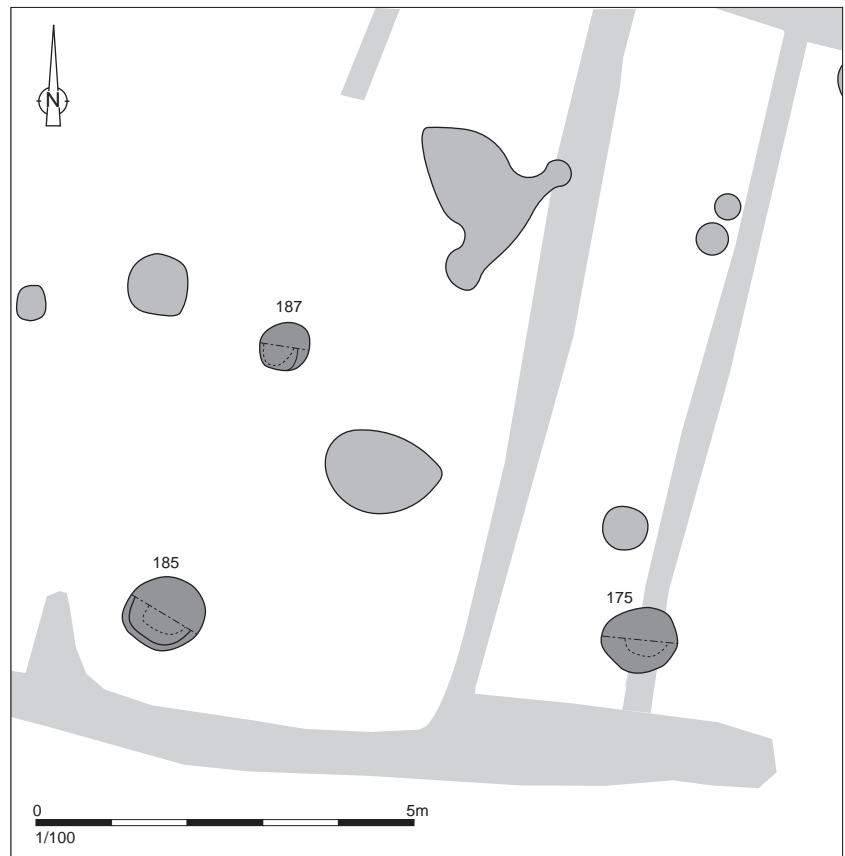
II.3.2.3.c Les structures de la parcelle 3

La parcelle 3 ne contient que quelques fosses et trous de poteaux regroupés au nord du fossé 131 (fig. 145-146). Ils ne forment pas d'ensemble cohérent. Parmi ces structures, on peut cependant envisager deux ou trois fonds de structures de stockage. F185 est la plus assurée, avec son profil légèrement globulaire (fig. 147). Ce fond de silo mesure à l'ouverture un mètre de diamètre et est conservé sur 0,40 m de profondeur. Une couche limono-argileuse grise foncée nappe le fond de la fosse. La fosse 175 mesure également 1 m de diamètre. Son profil en cuvette irrégulier est moins caractéristique, mais son remplissage limono-argileux gris homogène et son plan circulaire autorisent à le classer dans les éventuels fonds de silos. Enfin, la fosse 187 se distingue également des autres fosses et trous de poteaux de la zone de part son profil et son comblement, et pourrait s'apparenter à une petite structure de stockage provisoire.

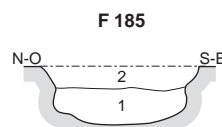
Bien que la parcelle 3 soit incomplète, on remarquera la concentration d'éventuels silos dans cet espace, en dehors de tout ensemble bâti (probable aire d'ensilage ?).



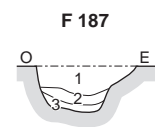
Fig. 145 Plan de localisation des structures de la parcelle 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



1 - Limon gris compact avec manganèse et charbons de bois.



1 - Limon gris homogène assez compact.
2 - Limon gris compact moucheté de manganèse.



1 - Limon gris moucheté de manganèse avec nodules blanchâtres, TCA et charbons de bois.
2 - Limon argileux gris avec inclusions blanches et manganèse.
3 - Substrat remanié.



Fig. 146 Plans et coupes des éventuels silos de la parcelle 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 147 Coupe du silo 185. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap



II.3.2.3.d Les structures de la parcelle 4

Plusieurs fosses et trous de poteaux occupent la parcelle 4, avec une plus forte densité dans la moitié nord de cet espace (**fig. 148**). La majorité des structures sont isolées et présentent un arasement important.

Avec un diamètre de 0,55 m et une profondeur conservée de 25 cm, les deux trous de poteaux 261 et 262, situés le long du fossé 176, sont mieux conservés et fonctionnent probablement ensemble. S'ils se trouvent dans l'axe de l'entrée nord de la parcelle 1, la distance (7 m) ne permet pas de les y associer avec certitude.

Plus au sud, les fosses 315, 321 et 322 sont alignées selon un axe nord-sud et présentent un état de conservation et un comblement identiques, indistincts de celui du fossé 176 (limon argileux gris oxydé conservé sur moins de 10 cm). Ces fosses, ainsi que la fosse 320, pourraient être en relation avec les fossés 176 et 319, mais leur fonction est indéterminée (clôture ?). Quatre tessons de panse datés du haut Moyen Âge étaient piégés dans le comblement de la fosse 315.

Situé dans le prolongement du fossé 319, le trou de poteau 314, conserve le négatif d'un poteau de 17 cm de large. Six tessons de panse et de fond d'un pot avec une pâte du haut Moyen Âge sont associés à cette structure. À proximité, se trouvait un autre fragment de pot découpé à la ficelle en usage au haut Moyen Âge, qui vient confirmer l'occupation altomédiévale de cet espace. Un tesson de bord d'un pot à ouverture fermée, délimité par une lèvre éversée à extrémité à pan coupé est également daté du haut Moyen Âge : ce profil de pot trouve des correspondances avec des vases en usage aux VI^e-VII^e siècles (**fig. 149**).

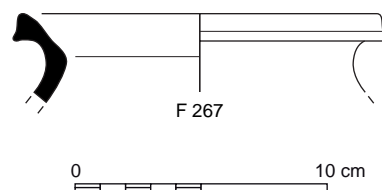


Fig. 149 Mobilier découvert au décapage de la structure F267. Crédit Stéphane Jean, Inrap

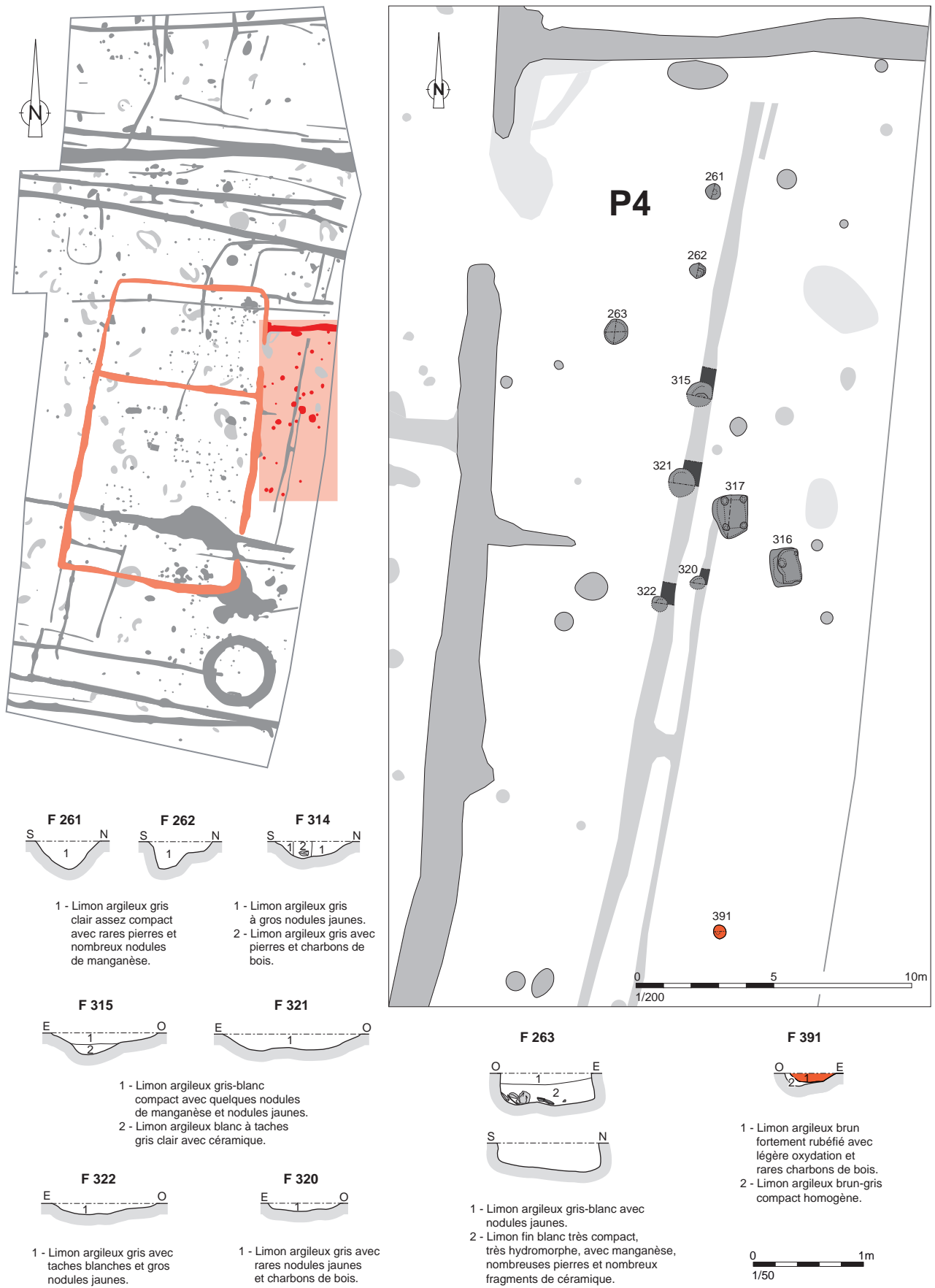
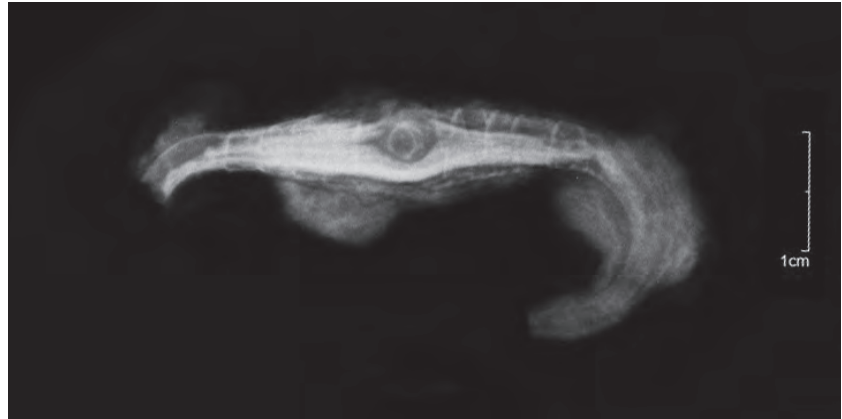


Fig. 148 Plans et coupes des structures de la parcelle 4. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Le foyer 39

Il s'agit d'une fosse de 0,45 m de diamètre au profil en cuvette profond de 10 cm. Une galette de limon argileux fortement rubéfié en constitue le comblement principal. Une tige en métal y était conservée. La radio et le scan ont révélé une agrafe à double crochet (fig. 150). L'extrémité d'un des crochets a disparu. Cette pièce appartient à une catégorie d'objets qu'on rencontre régulièrement entre les IV^e et les IX^e siècles (Valais 2012, p. 100).

Fig. 150 L'agrafe provenant du comblement de F391. Crédit Imag Et



Le silo 263

La fosse 263 est implantée à l'est de l'extrémité nord du fossé d'enclos F268. Cette fosse circulaire de 0,85 m de diamètre présente un profil légèrement globulaire de 30 cm de profondeur qui permet de l'interpréter comme un fond de silo. Son comblement inférieur était composé d'un limon argileux gris clair très compact et très oxydé, et comportait de nombreux blocs de grès ainsi que de nombreux fragments de céramique (fig. 151). Au total, ce sont soixante-trois tessons de facture homogène attribuables au haut Moyen Âge (fig. 152). Ils appartiennent à deux vases globulaires en usage dans les contextes locaux au cours du VIII^e siècle (bord à lèvre éversée en collerette fine vers l'extérieur, prolongé après un col angulaire par un haut de panse en épaule arrondie). On y trouve aussi le fond d'un autre pot et le bord étroit à lèvre en bourrelet d'un pot à embouchure fermée et préhension à deux petites anses plates. Pour le moment les comparaisons font défaut pour cette forme, dérivant vraisemblablement des productions antiques. Les deux couches ont également livré quelques carporestes : quelques grains d'avoine, de seigle, de céréales indéterminables, ainsi que de rares traces de graminées sauvages.

Fig. 151 Vue en coupe du silo 263. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap



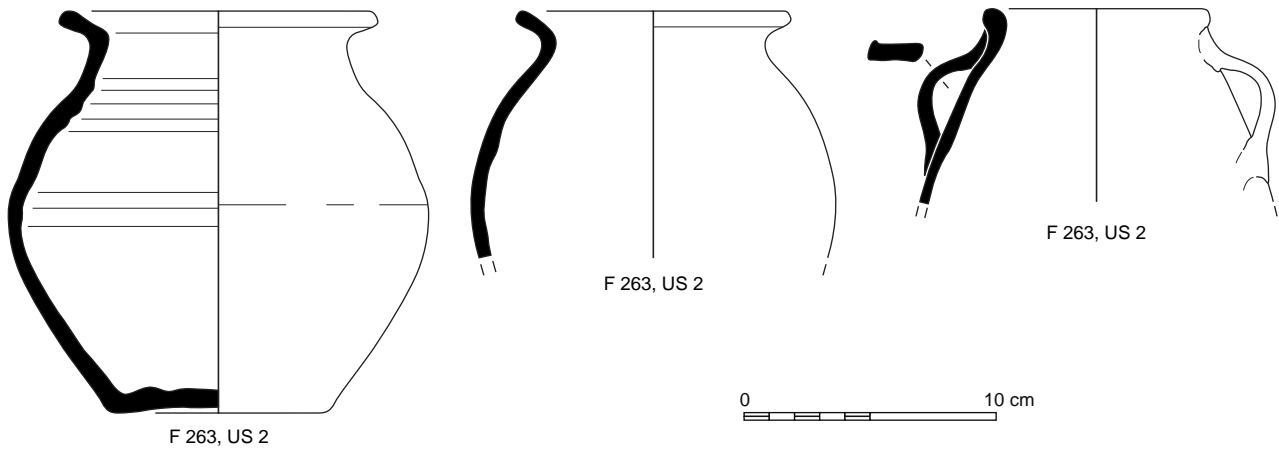
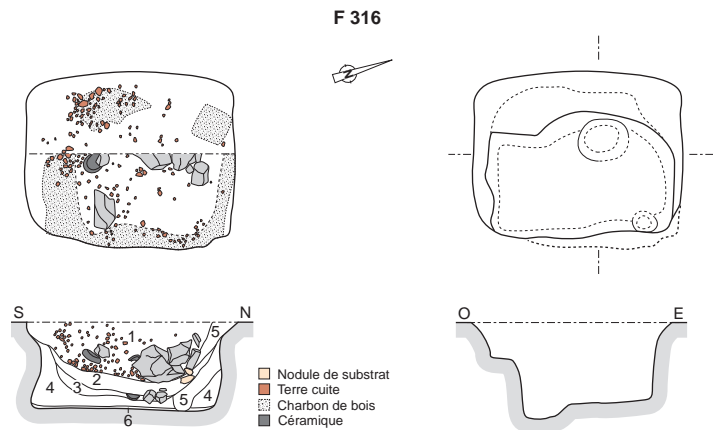


Fig. 152 Mobilier rejeté dans le fond de silo F263. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Les fosses 316 et 317

Ces deux fosses sont situées le long de la limite est du décapage, à 1 m l'une de l'autre. Elles sont de plan quadrangulaire orienté nord-sud, et présentent globalement les mêmes caractéristiques.

La fosse 316 (fig. 153-154-155-156)



- 1 - Limon argileux brun-gris-beige peu compact hétérogène avec forte densité de terre cuite et charbon de bois.
- 2 - Couche charbonneuse noire.
- 3 - Limon argileux gris compact homogène.
- 4 - Limon argileux brun-gris très compact homogène oxydé avec rares charbons de bois.
- 5 - Limon argileux gris compact hétérogène avec forte présence de charbon de bois.
- 6 - Limon argileux gris-jaune proche du substrat avec nombreux charbons de bois et dépôt sédimentaire en litage.



Fig. 153 Plans et coupes de la fosse 316. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

La fosse 316 mesure 1,40 m par 1,30 m et est conservée sur 0,60 m de profondeur. Les parois sont presque verticales : elles présentent un léger effet de sape sur le fond et un léger évasement en partie supérieure. Le fond est plat, mais au milieu du bord ouest on observe un creusement circulaire d'environ 30 cm de diamètre qui entame le fond sur près de 10 cm. De légers creusements circulaires sont également dans les quatre angles de la fosse. Une marche de 20 cm de large et d'une hauteur de 30 cm (par rapport au fond) est taillée dans la paroi ouest. Au final, le fond de la structure présente un plan rectangulaire de 1,20 m de long par 0,70 m de large.

En surface du comblement, charbons et terres cuites sont visibles sur la totalité de la structure, avec plus de densité dans les angles. Le fond de la structure est nappé d'un fin litage (2 cm) de limon argileux gris-jaune comportant de nombreux nodules de charbons. Il est surmonté d'une couche de limon argileux brun-gris très compact comportant peu de charbons qui pourrait correspondre à l'effondrement des parois supérieures de la fosse. Le reste de la structure est comblé avec d'importantes quantités de rejets de combustion. Par-dessus les couches d'effondrement de parois, on observe en effet une couche charbonneuse d'une dizaine de centimètres tapissant le fond et les parois, elle-même recouverte d'un limon argileux gris-blanc (cendres ?) à beige mêlé à de nombreux nodules de terre cuite et de charbons. De nombreux blocs de grès de différents modules (5 à 30 cm), ainsi qu'un bloc de granite chauffé et quelques quartz sont également rejetés au centre. On observe une plus forte concentration de terre cuite sur le bord sud de la fosse. Plusieurs fragments de céramique ont été recueillis dans le comblement de la fosse 316 (48 tessons répartis dans les US 1 à 5). Ils sont tous datés du haut Moyen Âge. Parmi ce lot homogène, on remarque la présence d'un fond découpé à la ficelle avec le bord associé à lèvre en bourrelet évasé, à extrémité en pan coupé (US 1), ainsi que le haut d'un pot similaire mais avec une lèvre à extrémité en pan concave (US 4). Ce type de récipients se rencontre dans les contextes locaux du courant du VIII^e siècle (fig. 157). Quelques esquilles d'os brûlés de faune ont également été prélevées sur le fond de la structure (US 6). Seules cinq grains de céréales (seigle et indéterminée dont tige et caryopse) ont été identifiées dans le comblement inférieur de la fosse (US 2-3-4).

Fig. 157 Mobilier provenant du comblement de la fosse 316. Crédit Stéphane Jean, Inrap

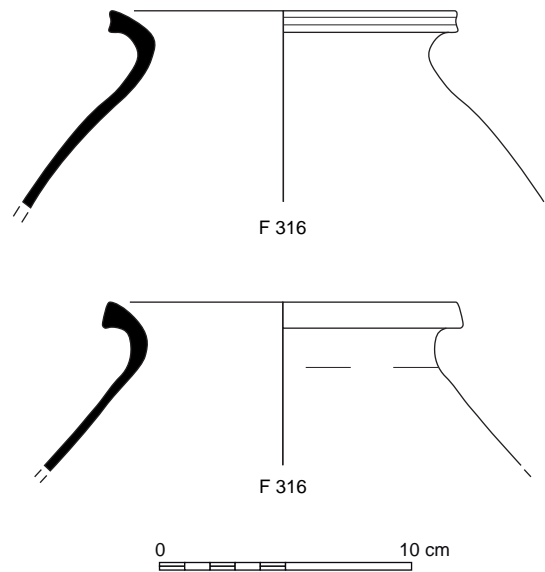


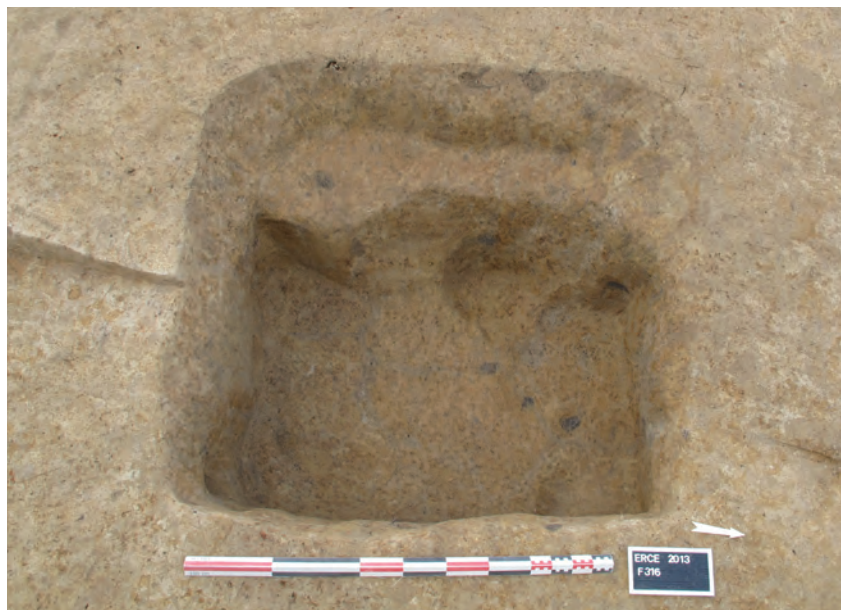
Fig. 154 La fosse 316 en cours de fouille.
Crédit Pierre Le Sayec, Inrap



Fig. 155 Vue en coupe du comblement de la fosse 316. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap

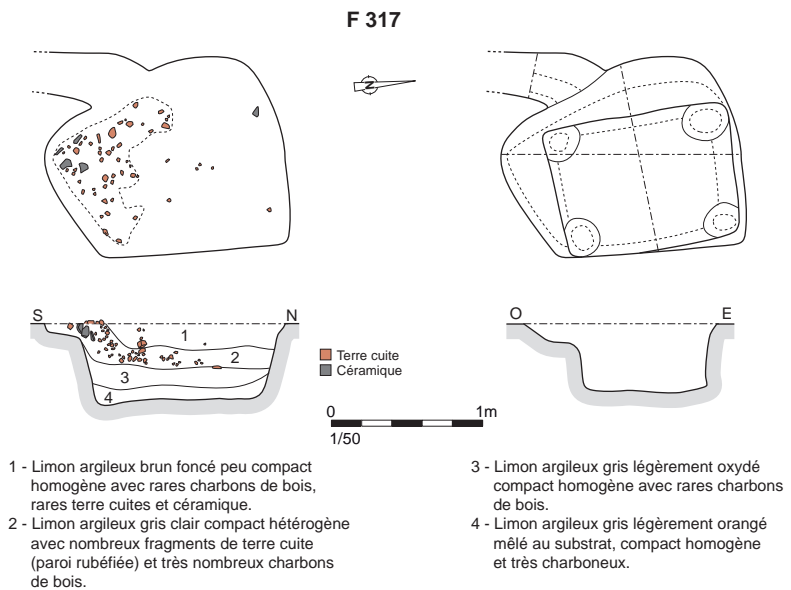


Fig. 156 La fosse 316 en fin de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap



La fosse 317 (fig. 158-159-160-161)

Fig. 158 Plans et coupes de la fosse 317. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



La fosse 317 a une morphologie identique à celle de la fosse 316. Elle a un plan quadrangulaire de 1,50 m de long par 1,20 m de large, pour 0,50 m de profondeur. Le fond est plat et les bords droits, avec un très léger évasement en partie supérieure. Sur les bords sud et ouest est taillée une marche peu profonde (8 cm) sur 20 à 40 cm de large, et quatre creusements circulaires d'une vingtaine de centimètres de diamètre sont visibles sur le fond de la structure, dans les angles.

En surface, le comblement comporte des nodules de charbons et terre cuite. La fouille a mis en évidence une forte concentration de nodules de terre cuite dans les trente premiers centimètres du comblement et du côté sud de la fosse (pendage sud-nord). Le reste du comblement est composé d'un limon argileux brun à gris, plus charbonneux sur le fond (couche de 10 cm). Au décapage, on note la présence de fragments de récipients correspondant à un fond plat de pot et à un bord isolé d'un autre individu, avec un col vertical souligné par une nervure à mi-hauteur et prolongé par une lèvre à section triangulaire et méplat horizontal (fig. 162). La pâte de ces récipients correspond à celle en usage au haut Moyen Âge. Les recherches de comparaison sont en cours pour le fragment de bord. Il pourrait être daté de la fin du VI^e-VII^e siècles, si l'on considère qu'il s'agit d'une variante d'une forme de pot sans anse, présente dans les contextes des Pays-de-la-Loire. L'US 1 livre la suite du bord trouvé au décapage. L'US 2 regroupe un lot de 26 tessons dont la suite du fond trouvé en décapage et le bord d'un nouvel

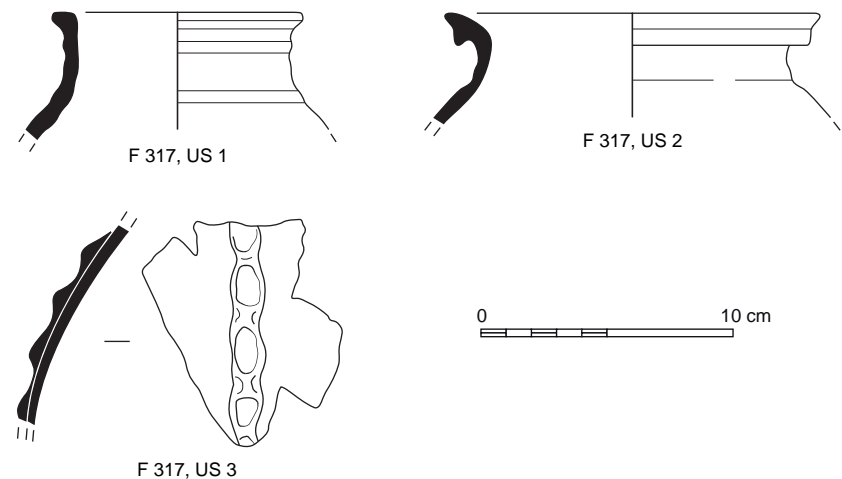


Fig. 162 Mobilier provenant du comblement de la fosse 317. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Fig. 159 La fosse 316 en cours de fouille.
Crédit Pierre Le Sayec, Inrap



Fig. 160 Vue en coupe du comblement de la fosse 317. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap



Fig. 161 La fosse 317 en fin de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap



individu avec une lèvre en bandeau court, concave. Ce type est en usage localement à partir du IX^e siècle. La même datation s'applique à la panse à décor de cordon digité rapporté présent dans le lot de quinze tessons de l'US 3 (fig. 162) et de deux tessons de l'US 4. La position du mobilier place donc l'abandon de la structure à partir du IX^e siècle.

Le comblement de la fosse 317 comportait davantage de carporestes que celui de la fosse 316, mais la quantité reste très faible (14 grains et 5 restes de plantes sauvages). Le comblement inférieur, charbonneux, est légèrement plus positif. On retrouve le blé nu et le seigle (rachis, caryopse et nœud d'épis). Les plantes sauvages identifiées sont différentes de celles mises en évidence dans les autres structures : il s'agit de pied de coq, de matricaire maritime (plante nitrophile présente sur terrains sableux) et de vesce.

La fosse 317 est implantée à 1 m de la fosse 316, sur l'extrémité du fossé 319. La relation entre ces deux structures n'a pu être déterminée en raison de l'arasement important du fossé, mais tout porte à croire que la fosse est postérieure au fossé 319.

Interprétation

Les creusements circulaires visibles dans les angles de ces deux fosses quadrangulaires peuvent correspondre à des empreintes de trous de poteaux ou de piquets qui soutiendraient une superstructure, une plateforme ou un plancher. Les marches taillées dans une ou deux parois participent également à l'aménagement de la structure et pourraient servir à caler ces éléments de plancher.

Après leur abandon, les deux fosses ont manifestement servi de fosses de rejet. Elles sont comblées avec des rejets de combustion qui indiquent la présence d'une aire de chauffe dans l'environnement proche. Cette structure de combustion est probablement située à l'est de la limite d'emprise.

La fonction d'origine de ces fosses est difficile à appréhender. Les traces d'aménagements visibles suggèrent l'existence d'un plancher ou d'une superstructure, ce qui pourrait correspondre à une cave ou un cellier. Le regroupement de ces deux fosses et leurs caractéristiques indiquent en tout cas une fonction particulière (fig. 163).

Ces deux fosses ont, à une différence près, une grande ressemblance avec les fosses découvertes à Visseiche « Le Vieux Moulin » (Le Boulanger 2009, p. 69 à 75) : mêmes dimensions, mêmes profils et mêmes empreintes de poteaux dans les angles, mais à Visseiche, on observe une rubéfaction importante des parois et un niveau de bois brûlés qui supposent leur utilisation comme structures de combustion, dont le fonctionnement et la fonction précise restent en revanche énigmatiques (fig. 164). S'il ne s'agit



Fig. 163 Vue des deux fosses-cellier (?) 316 et 317. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap

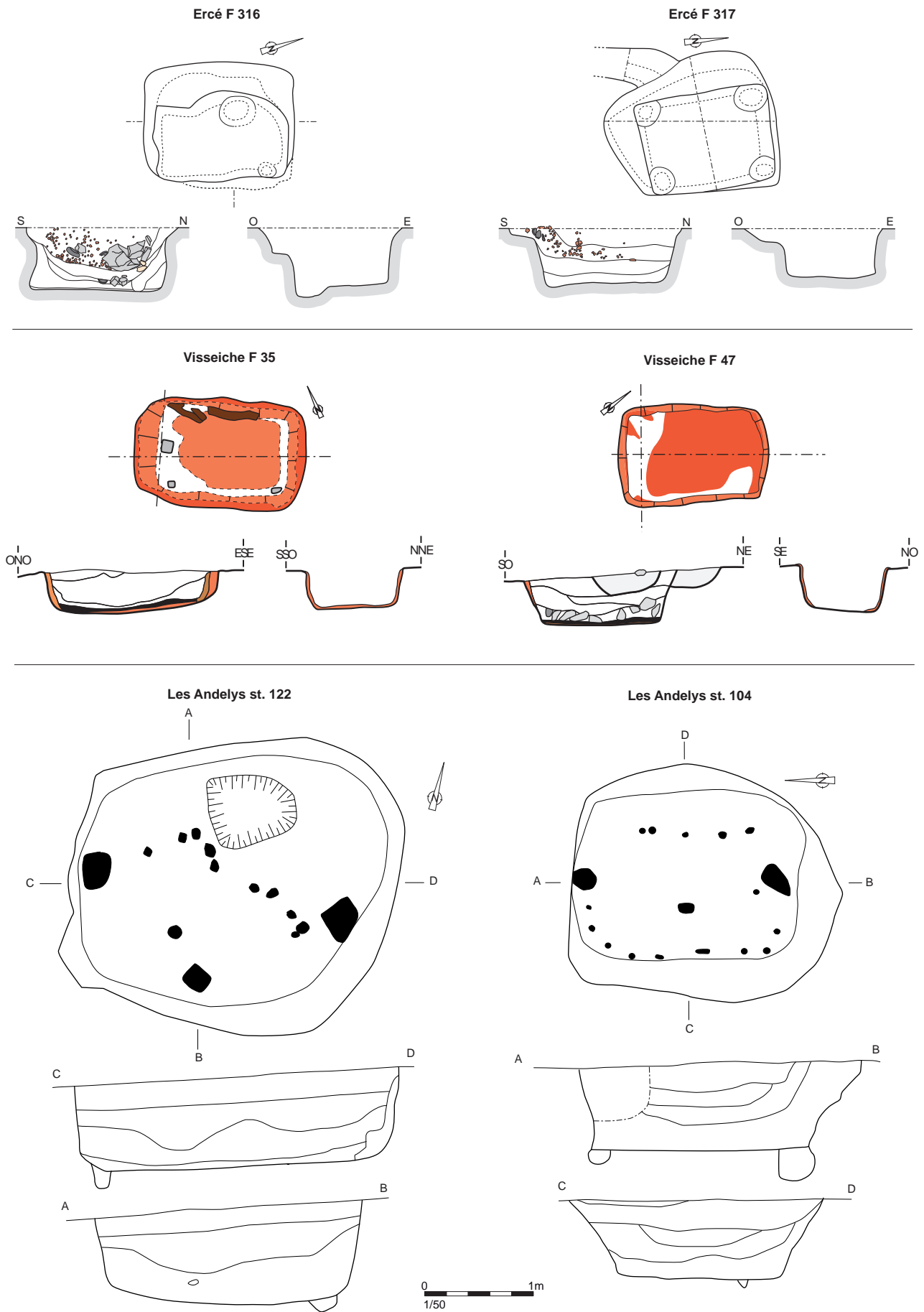


Fig. 164 Comparaisons des fosses d'Ercé avec les structures de combustion de Visseiche et les fosses-celiers des Andelys. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap (Ercé) ; Mathilde Dupré, Inrap (Visseiche) ; Emmanuelle Ah Thon, Inrap (Andelys) d'après Carré 2011, p. 58

pas « de simples fours domestiques à l'allure originale » (Le Boulanger 2009, p. 75), une des hypothèses proposées est qu'il puisse s'agir d'un four de carbonisation du bois ou charbonnière. Leur datation, « plutôt carolingienne » est proche de celle des fosses d'Ercé. À Bédée « ZAC du Pont-aux-chèvres », une fosse similaire à celle de Visseiche fait partie d'un regroupement de tranchées-foyer (F624 dans l'ensemble 4) (Leroux 2013, p. 94 à 96). Ses dimensions, son profil, la présence d'empreintes de poteaux dans les angles, la rubéfaction des parois et le comblement sont identiques aux fosses de Visseiche. À Bédée, ce regroupement de structures de combustion est interprété comme une zone de séchage-grillage des grains avant ensilage dans les silos tout proches. L'occupation du haut Moyen Âge du site de Bédée est également datée de la période carolingienne. Malgré leur très grande similitude morphologique avec les fosses de Visseiche et de Bédée, les fosses d'Ercé ne sont manifestement pas des structures de combustion (absence de rubéfaction des parois). L'hypothèse privilégiée reste donc celle d'une cave ou d'un cellier. Les fosses retrouvées aux Andelys (Eure) sont de plus grandes dimensions (2,50 m à 3 m de long pour 2 m à 2,50 m de large, et environ 1 m de profondeur conservée), mais sont assez semblables à celles d'Ercé (fig. 164). Elles sont interprétées comme « de véritables caves, avec des sols aménagés, des cloisons et des parois à clayonnages » (Carré 2011, p. 60).

II.3.2.3.e Les structures des parcelles 5, 6 et 7 (fig. 165)

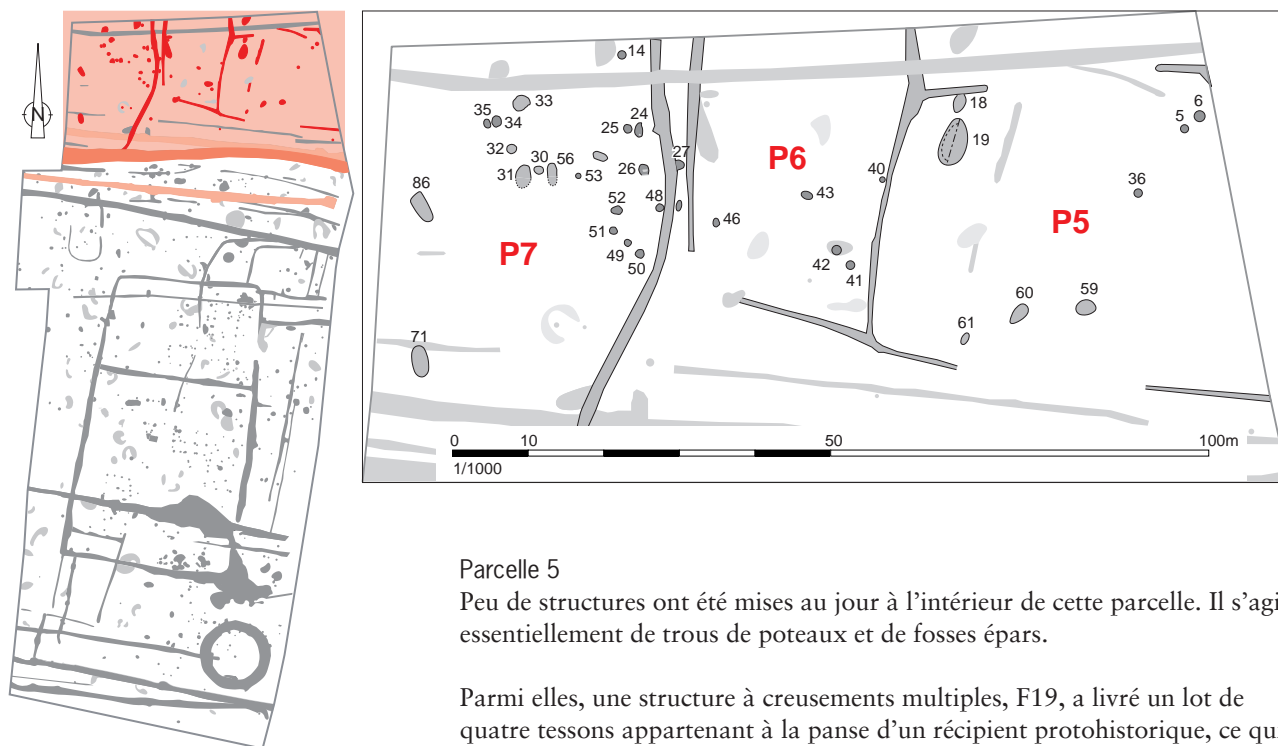


Fig. 165 Plan de répartition des structures des parcelles 5, 6 et 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

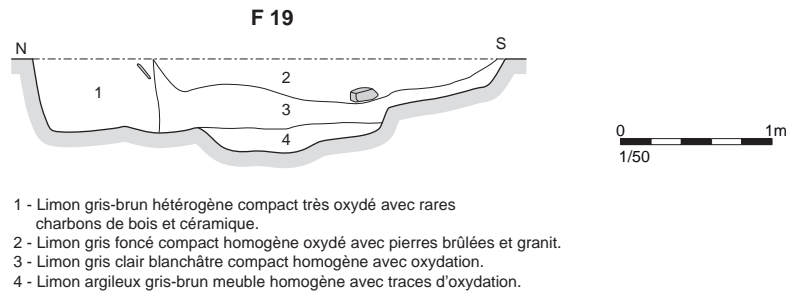
Parcelle 5

Peu de structures ont été mises au jour à l'intérieur de cette parcelle. Il s'agit essentiellement de trous de poteaux et de fosses épars.

Parmi elles, une structure à creusements multiples, F19, a livré un lot de quatre tessons appartenant à la panse d'un récipient protohistorique, ce qui ne permet pas de la rattacher avec certitude à la parcelle 5. Cette structure est une juxtaposition de plusieurs creusements circulaires et ovalaires qui forment en surface un ensemble de grande dimension (3,14 m de long par 1,85 m de large). Les divers creusements ont des profils en cuvette dont les profondeurs conservées varient entre 0,30 et 0,64 m de profondeur (fig. 166). Le comblement est hétérogène et oxydé, et contenait quelques blocs de grès et granite (certains chauffés) ainsi que des fragments de terre cuite. Ce remplissage, qui témoigne d'un dernier état (rejet), ne permet pas d'interprétation fonctionnelle. La juxtaposition des creusements pourrait évoquer l'extraction de matière première, mais isolé dans l'angle de la parcelle, ce groupement de fosses a aussi pu être utilisé pour un stockage

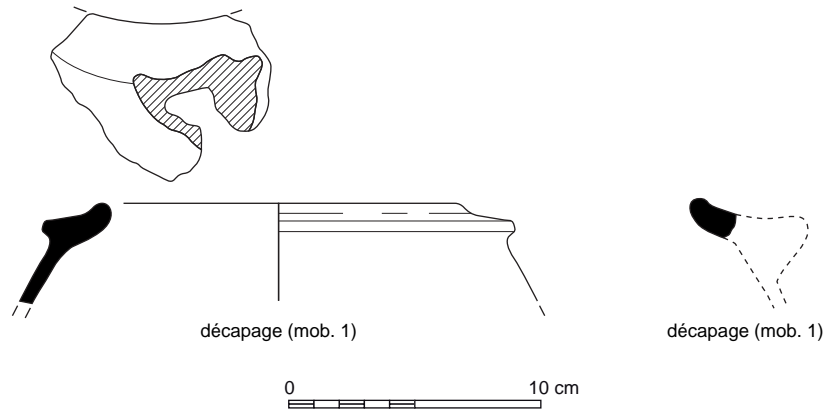
provisoire des récoltes.

Fig. 166 Coupe de la fosse 19. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Quelques tessons datés du haut Moyen Âge ont été recueillis à proximité des trous de poteaux situés en bordure d'emprise à l'est. Deux tessons correspondent à la partie haute d'un vase dont la forme trouve des comparaisons avec des récipients en usage aux VII^e-VIII^e siècles (**fig. 167**).

Fig. 167 Mobilier découvert à proximité des faits 5 et 6. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Parcelle 6

Seuls quelques chablis et de rares trous de poteaux occupent cette parcelle. Sans organisation perceptible, ils témoignent pourtant de l'existence d'un aménagement sur poteaux dans cet espace. Deux trous de poteaux présentent des calages de blocs de grès et quartzite. Ces structures ont livré du mobilier du haut Moyen Âge, dont le fond d'un petit pot correspondant à des productions en usage localement au cours de l'époque mérovingienne (F41).

Parcelle 7

L'ensemble 9 (**fig. 168**)

Situé au nord-ouest de l'emprise, cet ensemble comprend une vingtaine de trous de poteaux dont la concentration pourrait signaler la présence d'une ou plusieurs constructions sur poteaux plantés. Si l'arasement de la zone ne permet pas de restituer de plan satisfaisant, l'alignement des structures trahit l'existence d'un ou plusieurs bâtiments de plan quadrangulaire dont l'orientation, peut-être nord-ouest/sud-est, serait différente de celles observées ailleurs sur le site.

Les creusements circulaires identifiés mesurent de 0,50 à 0,70 m de diamètre et atteignent 0,06 à 0,22 m de profondeur. Quelques structures ovalaires sont de plus grandes dimensions, d'environ 1 m de long pour 0,50 à 0,90 m de large et 0,30 à 0,40 m de profondeur. Seule la fosse 56 est arasée avec moins de 10 cm de profondeur conservée. Le comblement de ces structures est généralement constitué d'une seule couche de sédiment

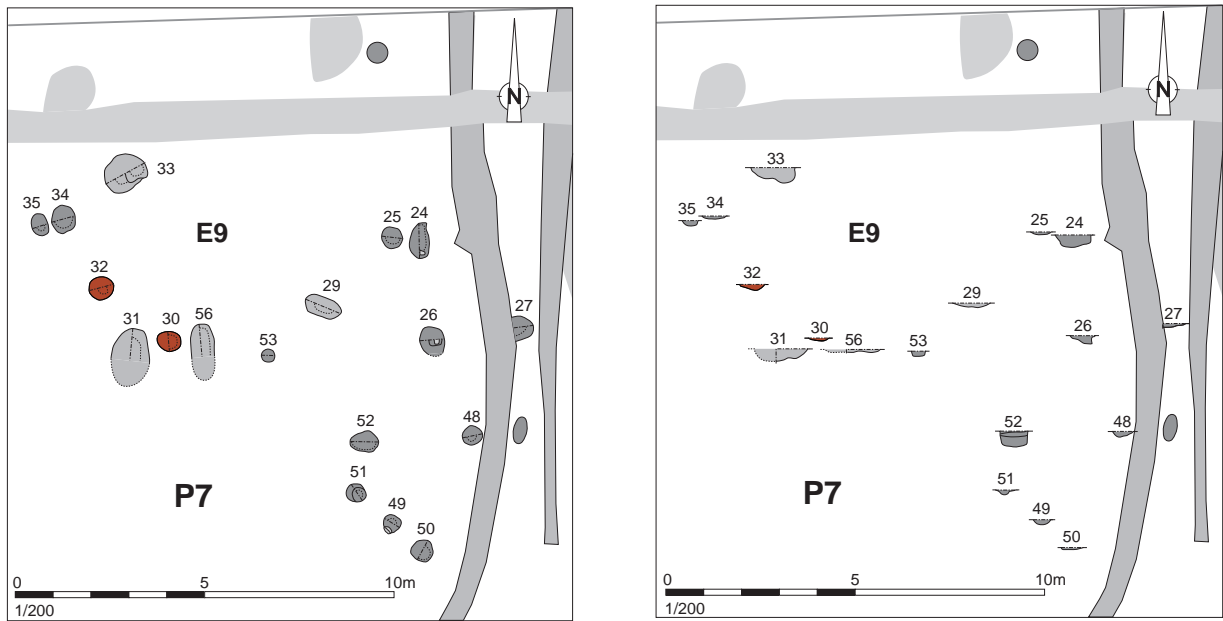
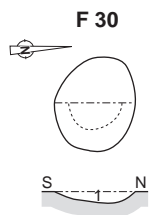
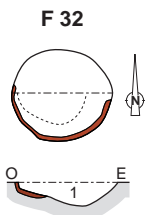


Fig. 168 Plans et coupes des structures de l'ensemble 9. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

limono-argileux gris, mêlé pour certaines à des inclusions de charbon et terre cuite.



1 - Limon gris mêlé à des cendres, charbons de bois, fragments de terre cuite avec concentration de charbon de bois sur le fond.



1 - Limon grisâtre avec rares cailloux de grès et inclusions de charbons de bois, rubéfaction.



Fig. 169 Plans et coupes des foyers 30 et 32. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Deux foyers ont été également identifiés, F30 et F32 (fig. 169-170). De forme circulaire, F32 mesure 0,60 m de diamètre pour 0,16 m de profondeur. Des traces de rubéfaction sont visibles sur les parois du creusement, et des restes de cendres et de charbons tapissaient le fond de la structure. Moins bien conservée, une autre fosse circulaire, F30, présente une légère rubéfaction sur le fond et est comblée d'un sédiment riche en charbons de bois, particulièrement concentrés sur le fond de la structure. Elle pourrait correspondre à un autre foyer.

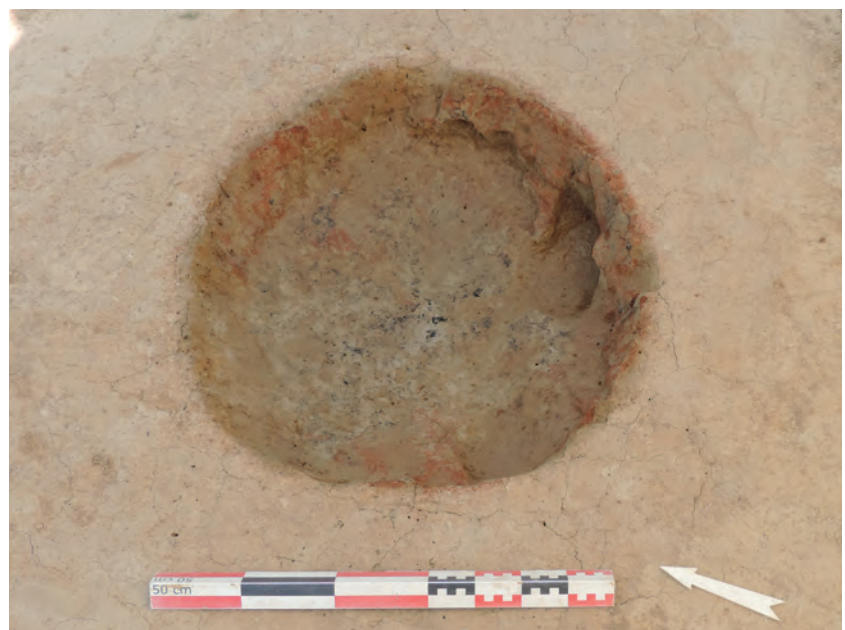


Fig. 170 Vue en plan du foyer 32 en fin de fouille. Crédit Céline Bélanger, Inrap

Fig. 171 Vue en coupe de la fosse 52. Crédit
Céline Bélanger, Inrap



La fosse 52 a un contour grossièrement ovalaire de 0,74 m de long pour 0,56 m de large et 0,64 m de profondeur conservée. Son remplissage est composé de rejets de combustion de type cendres, argile cuite, charbons de bois et quelques blocs de quartz (fig. 171). La profondeur de cette structure, son profil régulier en U, le léger effet de sape affectant certaines de ses parois ainsi que son comblement la distingue des autres structures. Il pourrait s'agir d'une petite structure de stockage ayant servi de fosse de rejet dans un second temps.

Parmi toutes ces structures, seule la fosse 56 a livré deux fragments de céramique appartenant à l'âge du Bronze. Au diagnostic, quatorze fragments de fer ont également été recueillis en surface du comblement du trou de poteau F49 (=F136). Ils constituent vraisemblablement une partie du fond d'un récipient en fer. Dans la tranchée 4 du diagnostic qui couvrait cette zone nord, on signalera également la présence de quelques fragments de oule dont la datation proposée se situe à partir des X^e-XI^e siècles.

Afin de préciser la datation de l'ensemble 9, une datation radiocarbone a donc été effectuée sur des graines provenant du comblement de la fosse 52. La date obtenue présente un pic de probabilité compris entre 670 et 775 après J.-C., soit entre la fin du VII^e siècle et la fin du VIII^e siècle de notre ère (fig. 172).

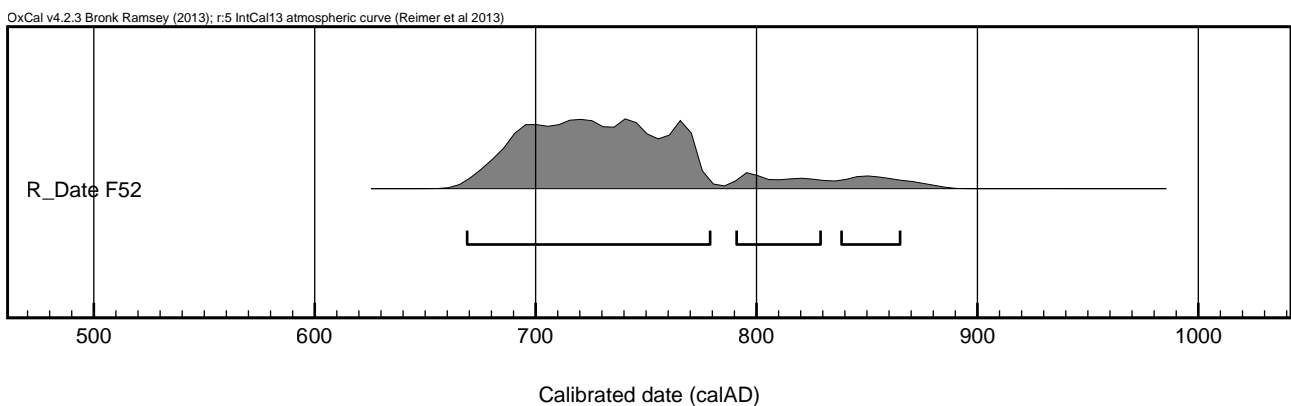


Fig. 172 Datation radiocarbone obtenue sur les graines du comblement de la fosse 52. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

L'aménagement de cette zone est donc contemporain du bâtiment de l'ensemble 6 et confirme l'occupation simultanée de part et d'autre

du chemin durant le haut Moyen Âge. D'un point de vue fonctionnel, la présence de foyers et d'une éventuelle fosse de stockage de petites dimensions permet d'interpréter cet ensemble comme les vestiges, incomplets, d'une habitation.

Enfin, l'existence de trous de poteaux entre les fossés 13 et 12, et l'implantation du trou de poteau 27 dans le fossé 13, suggèrent que la structuration fossoyée n'est plus effective lorsqu'un de ces ensembles bâtis est construit.

II.3.2.3.f Les structures situées en périphérie de la parcelle 1

L'espace situé entre la parcelle 1 et le fossé 74 comprend un certain nombre de structures dont certaines peuvent être rattachées à l'occupation altomédiévale.

L'ensemble 10 : un bâtiment sur tranchée de fondation (fig. 173-174)

Cet aménagement se situe au nord-ouest de l'angle nord-ouest de la parcelle 1. Il est caractérisé par deux étroites tranchées discontinues dessinant un plan rectangulaire orienté nord-sud, à pignons en abside de 6 m de large par environ 12 m de longueur soit une surface interne de 72 m². Le plan du bâtiment est incomplet : il manque le pignon nord, masqué par le fossé 118, mais on en perçoit l'amorce de l'angle nord-est au contact du fossé. Le sondage 65 n'a pas permis d'établir la relation stratigraphique entre ces deux structures, mais selon le mobilier céramique, le bâtiment sur tranchées de fondation serait postérieur au fossé 118.

Fig. 173 Vue du bâtiment sur tranchée de fondation. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

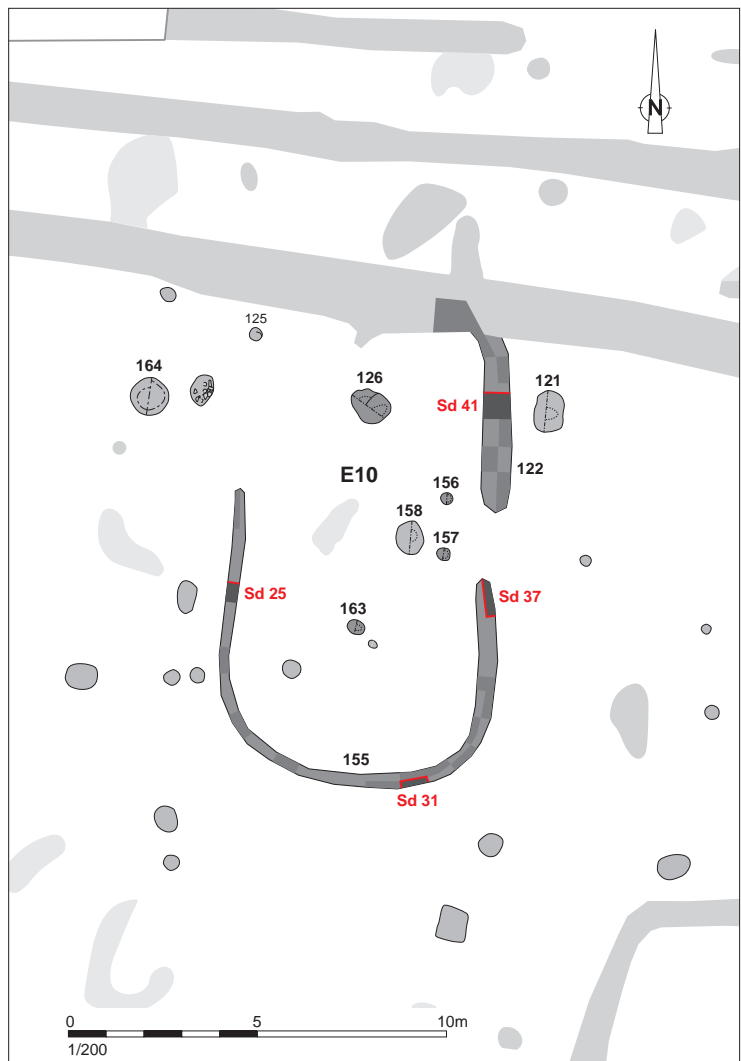
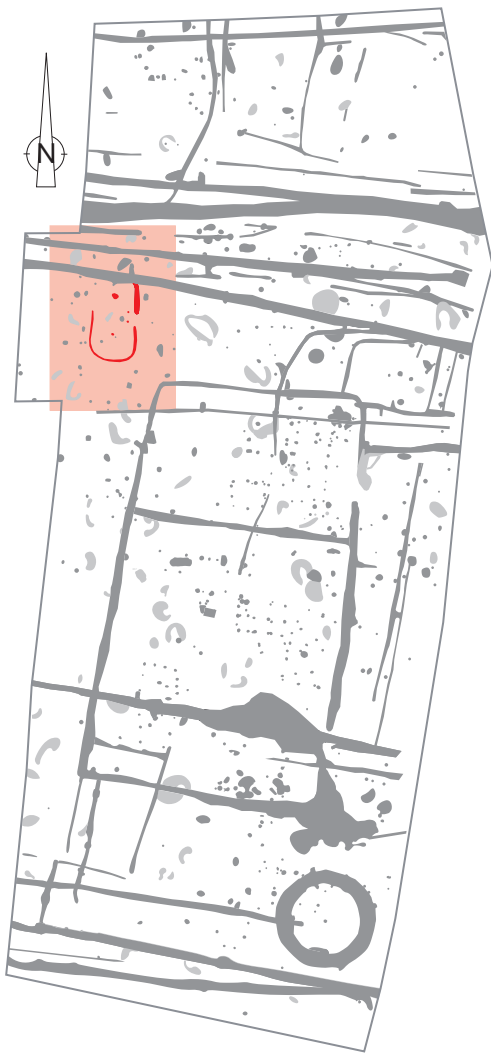


La tranchée 122 est le tronçon le mieux conservé, avec 0,70 à 0,80 m de large pour 12 cm de profondeur. Son creusement en cuvette est comblé d'un sédiment limono-argileux gris clair mêlé à quelques micro-inclusions de manganèse, charbon et terre cuite.

La tranchée 155 est elle très arasée, particulièrement sur sa façade ouest. Ses dimensions oscillent entre 0,25 et 0,50 m de large pour 1 à 10 cm de profondeur. Son remplissage est proche de celui de F122.

Malgré des sondages répétés, aucun trou de poteaux n'a été mis en évidence dans le comblement des tranchées.

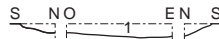
Une entrée d'environ 1,70 m de large est aménagée au centre de la façade est. Deux trous de poteaux en retrait pourraient fonctionner avec cet accès



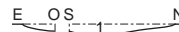
Sd 25 - F 155



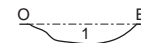
Sd 31 - F 155



Sd 37 - F 155



Sd 41 - F 122



1 - Limon gris blanchâtre oxydé.

F 156



1 - Limon brun compact hydromorphe.

F 157



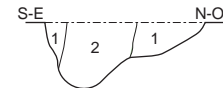
1 - Limon brun compact hydromorphe avec ardoise, céramique et charbons de bois.

F 163



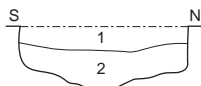
1 - Limon brun compact hydromorphe avec ardoise, céramique et charbons de bois.

F 126



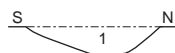
1 - Limon gris blanchâtre avec terre cuite et charbons de bois.
2 - Limon blanchâtre hydromorphe avec terre cuite et charbons de bois.

F 121



1 - Limon grisâtre avec céramique et traces blanchâtres.
2 - Limon blanchâtre hydromorphe avec céramique et charbon de bois.

F 158



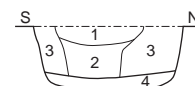
1 - Limon brun compact hétérogène hydromorphe avec ardoise et céramique.

F 125



1 - Limon blanc compact hétérogène hydromorphe avec céramique.
2 - Limon gris avec substrat.

F 164



1 - Limon brun peu compact homogène.
2 - Limon brun compact hydromorphe mêlé à du substrat avec céramique et charbons de bois.
3 - substrat remanié.
4 - Limon gris hydromorphe très compact.



Fig. 174 Plans et coupes du bâtiment sur tranchée de fondation et des structures périphériques. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

(F156-157). Leur état de conservation est différentiel : tous deux d'une trentaine de centimètres de diamètre, ils sont profonds de 4 et 20 cm. Une autre interruption est visible au milieu de la façade ouest, mais le fort arasement de cette partie de la tranchée ne permet pas de l'interpréter avec certitude comme un véritable aménagement. On remarquera la présence d'un trou de poteau dans le prolongement de cette façade ouest (F125). En coupe, apparaît le négatif d'un poteau de 0,16 m de large sur 0,30 m de profondeur ; on y a recueilli un tesson daté de l'âge du Bronze. Les sondages réalisés dans les tranchées 122 et 155 ont en revanche permis de recueillir un petit lot de cinq tessons datés du haut Moyen Âge par la pâte. Le sondage 39 réalisé dans F122 a notamment livré un fragment de fond de pot à pâte gris bleu bien cuite, caractéristique des productions en usage au cours du haut Moyen Âge, de l'époque mérovingienne prioritairement.

Au sein de l'espace délimité par les tranchées, quelques structures en creux ont été identifiées. Parmi elles, deux trous de poteaux sont alignés sur l'axe longitudinal de la construction et pourraient matérialiser l'emplacement des supports faîtières de la toiture. Ces deux structures diffèrent pourtant. F126 présente un avant-trou plus large et profond, d'un mètre de long par 0,86 m de large, et 0,44 m de profondeur, comblé d'un limon argileux gris à blanc hydromorphe avec des inclusions de terre cuite et charbons. F163, mesure environ 0,40 m de diamètre pour 26 cm de profondeur, et est comblé d'un sédiment brun comportant quelques inclusions de charbons, des petits fragments d'ardoise et un fragment de céramique attribuable au haut Moyen Âge qui présente le même aspect que ceux de la tranchée 155. Ce détail sous-entend la contemporanéité des deux structures. Située dans l'axe de l'entrée, la fosse 158 a quant à elle livré deux fragments d'un même récipient daté de l'âge du Bronze ancien par analyse radiocarbone du caramel de cuisson conservé sur sa paroi interne (deux intervalles de dates : 2130-2080 et 2060-1940 avant notre ère). Étant donné la datation altomédiévale du reste du mobilier associé à cet ensemble, il est probable que cette fosse soit antérieure ou que ce mobilier céramique soit résiduel.

Quelques trous de poteaux et fosses se situent également en périphérie de ce bâtiment, surtout le long de la façade ouest. De dimensions et de complements variables, ils n'ont aucune organisation perceptible. Certaines structures ont livré du mobilier du haut Moyen Âge. C'est le cas de la fosse 164, qui, par ses dimensions et son remplissage, pourrait correspondre au fond d'une structure de stockage. Un tesson de panse de récipient à pâte bien cuite de teinte gris bleu généralement en usage au cours du haut Moyen Âge (époque mérovingienne privilégiée), provient de son comblement central. Dans la fosse 121, deux tessons de panse datés du haut Moyen Âge par l'aspect de la pâte, ainsi qu'un fragment de bord de pot à lèvre en méplat mouluré, forme antique en usage entre le dernier quart du I^{er} siècle de notre ère et le début du II^e siècle. Ce mobilier est contemporain de celui recueilli dans le sondage 65 du fossé 118. Isolée devant la façade nord-est du bâtiment sur tranchée de fondation, la fosse 121 est peut-être associée à ce dernier. De plan ovalaire, elle présente un profil en U avec un léger surcreusement central. Compte tenu de sa morphologie, elle pourrait être assimilée à une structure destinée au stockage.

Interprétation architecturale et fonction

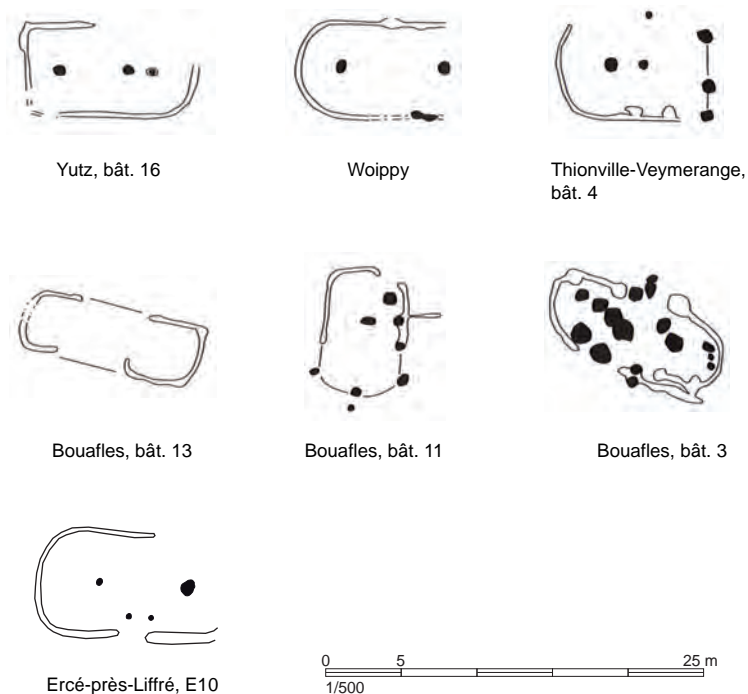
Bien qu'aucune trace de poteau n'ait été retrouvée dans le comblement des tranchées, l'arrondi du pignon sud suggère que les parois sont édifiées sur poteaux plantés plutôt que sur sablière basse. L'étroite tranchée à profil en cuvette évasée – ici très arasée – recevrait donc le mur de clayonnage. Dans l'hypothèse où les trous de poteaux centraux repérés dans l'espace interne sont contemporains des tranchées de fondation, ils pourraient matérialiser l'emplacement des supports de la poutre faîtière.

En l'absence de mobilier et de structures associées caractéristiques, la fonction de cette construction reste incertaine. Néanmoins, au vu de sa grande superficie (72m²), il est possible qu'elle ait servi d'habitation. D'un point de vue spatial comme technique, ce bâtiment est isolé : situé hors de la parcelle principale, c'est aussi le seul bâtiment découvert dans l'emprise de fouille employant ce mode constructif. Il est également d'une grande superficie. Ces particularités témoignent-elles d'une chronologie ou d'une fonction différente de ce bâtiment ? La datation des éléments mobiliers associés tend à placer sa construction durant la période mérovingienne, mais en l'absence de structures ou de recoupements significatifs, ainsi que d'éléments diagnostiques plus précis, nous ne pouvons répondre à ces questions.

Plusieurs bâtiments de ce type sont connus pour le haut Moyen Âge, en France et en Europe. En France, les bâtiments qui se rapprochent le plus de celui d'Ercé sont ceux découverts en Lorraine, à Yutz (milieu VII^e-milieu IX^e), Woippy (IX^e-XII^e) et Thionville-Veymerange (IX^e-XII^e) (Peytremann 2003, p. 158, 286-287) (fig. 175). Le site de Bouafles, dans l'Eure, regroupe également plusieurs bâtiments de ce type, datés des XI^e-XII^e siècles (Carpentier 2006).

En Bretagne, un bâtiment de construction mixte (tranchées et poteaux) est attesté à Torcé « Vassé » (Ille-et-Vilaine) (8 m x 5 m soit 40 m², fin VII^e-IX^e, Cahu 2014, p. 93-94) et Noyal-sur-Vilaine « La Primaudière » (Cahu, en cours). À Caudan « Lenn Sec'h - lot 2 » (Morbihan), a également été mis au jour un bâtiment utilisant cette technique de construction sur tranchée de fondation (communication orale F. Le Boulanger) : il s'agit ici de tranchées interrompues avec poteaux dans la tranchée (3,70 x 11,30 m soit 41,8 m² ; Le Boulanger en cours).

Fig. 175 Comparaisons du bâtiment sur tranchée de fondation d'Ercé avec ceux découverts en Lorraine et sur le site de Bouafles. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap, d'après Edith Peytremann 2003



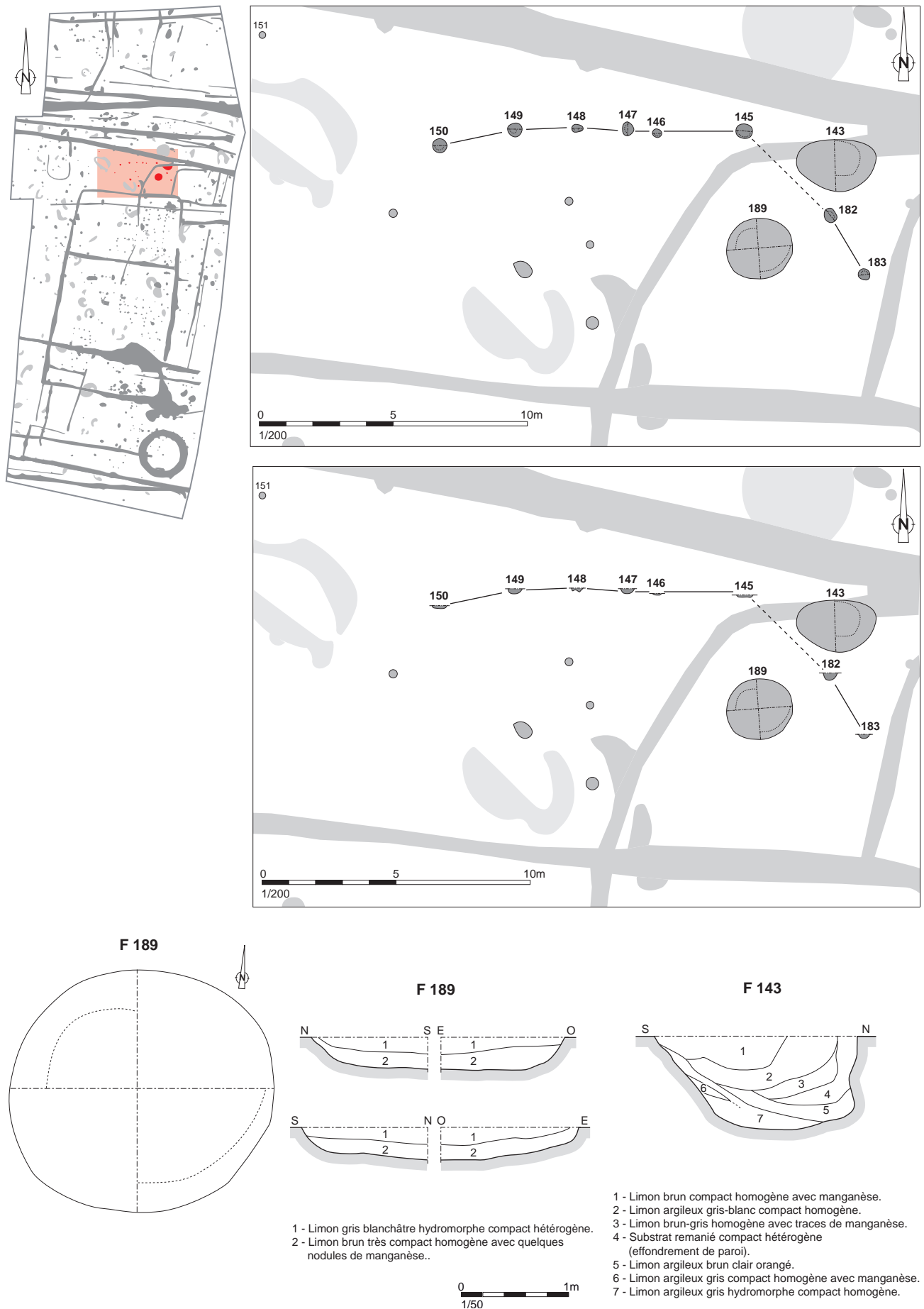


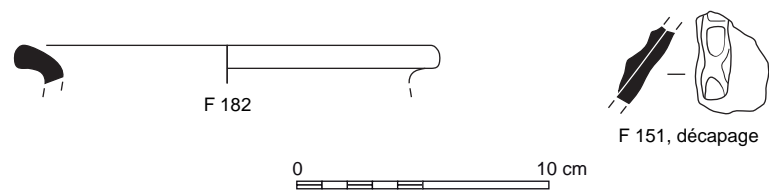
Fig. 176 Plans et coupes des structures situées au nord de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Un tronçon de clôture ? (fig. 176)

Entre la parcelle 1 et le fossé 118, une série de trous de poteaux pourrait éventuellement constituer une clôture curviligne d'orientation globalement est-ouest. Ces trous de poteaux ont un plan circulaire d'une cinquantaine de centimètres de diamètre et un profil en cuvette dont la profondeur varie de 6 à 28 cm. Leur comblement est composé d'un limon argileux gris-brun homogène. Seul le trou de poteau 182 (le plus profond) contenait un fragment de bord d'un vase à lèvre éversée en courte collerette, correspondant à un profil en usage au cours du VIII^e siècle (fig. 177).

Situé entre le bâtiment sur tranchée de fondation et cette clôture, un trou de poteau isolé, F151 a livré au décapage un tesson de panse du haut Moyen Âge avec un décor de bande rapportée digitée. Ce type de décor se rencontre plus régulièrement à partir de la fin du VIII^e siècle, mais des découvertes récentes les montrent également dans des contextes plus anciens (fig. 177).

Fig. 177 Mobilier issu du comblement des trous de poteau 182 et 151. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Une grande fosse circulaire : F189 (fig. 176-178-179)

Une grande fosse est visible entre la clôture précédemment évoquée et la parcelle 1. Elle présente un plan circulaire de 2,50 m par 2,26 m. Conservé sur 30 cm de profondeur, son profil en cuvette est comblé d'un sédiment limono-argileux brun-orangé très compact, surmonté d'un sédiment gris-blanc marqué par l'hydromorphie. L'aspect du comblement suggère que cette fosse est restée à l'air libre un certain temps.

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans le comblement de cette fosse, ce qui ne permet pas de préciser sa datation ni sa fonction. Il s'agit de la seule structure de ce type sur le site. Si elle fait partie de l'occupation du haut Moyen Âge, elle pourrait éventuellement constituer le fond d'un grand silo

Fig. 178 Vue de la fosse 189 en cours de fouille. Crédit Loïc Leday, Inrap



Fig. 179 Vue du remplissage de la fosse 189.
Crédit Loïc Leday, Inrap



piriforme ou, étant donné sa faible profondeur par rapport à sa largeur et l'absence de mobilier, une réserve d'eau pluviale. Au Néolithique, de telles fosses sont interprétées comme des sépultures, mais la stratigraphie du comblement et l'absence de mobilier caractéristique ne permet pas de privilégier cette hypothèse ici.

La fosse 143 (fig. 176-180)

Cette fosse est située à proximité de la fosse 189. Elle est vraisemblablement contemporaine du fossé 144 car ce dernier n'apparaît pas dans le comblement de la fosse et son bord nord est respecté. De plan semi-circulaire (environ 3 m x 1,90 m), la fosse 143 présente un profil globulaire irrégulier profond de près de 0,90 m. Son remplissage est composé de plusieurs couches de limon argileux qui attestent d'un comblement lent de la structure. Le fond de la fosse est tapissé d'un limon argileux gris foncé présentant des traces d'oxydation, surmonté d'une alternance de couches limono-argileuses beige à gris clair stériles accusant un pendage sud-nord. Des traces d'effondrements de parois sont perceptibles, et le comblement est marqué par l'hydromorphie dans sa moitié supérieure. Aucun élément mobilier n'y a été recueilli.

Le profil de cette structure se rapproche de celui d'une structure de stockage (silo enterré). On notera pourtant que ses dimensions sont plus importantes que les autres structures de ce type identifiées sur le site. Cette profonde fosse pourrait aussi avoir servi de collecteur d'eau.

Fig. 180 Vue en coupe de la fosse 143. Crédit
Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Les fosses 542, 543, 545 et 546 (fig. 181-182-183)

Quelques fosses sont implantées au milieu du chemin, au sud du fossé 74. Les fosses 542, 543, 545 et 546 sont alignées selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest et coupent les linéaments F76 et 78. Ces quatre fosses ont un plan circulaire d'1 m de diamètre et sont conservées sur 20 cm de profondeur. Leur creusement prend la forme d'une cuvette avec des bords assez verticaux. Ces fosses sont comblées d'un sédiment limono-argileux brun-gris oxydé hétérogène et très compact. Le substrat visible sur le fond de ces fosses a un aspect particulier : il est de couleur orange plus vif avec des infiltrations grises, et est très induré. Ces caractéristiques témoignent que de l'eau a stagné dans le fond de ces fosses (hydromorphie temporaire).

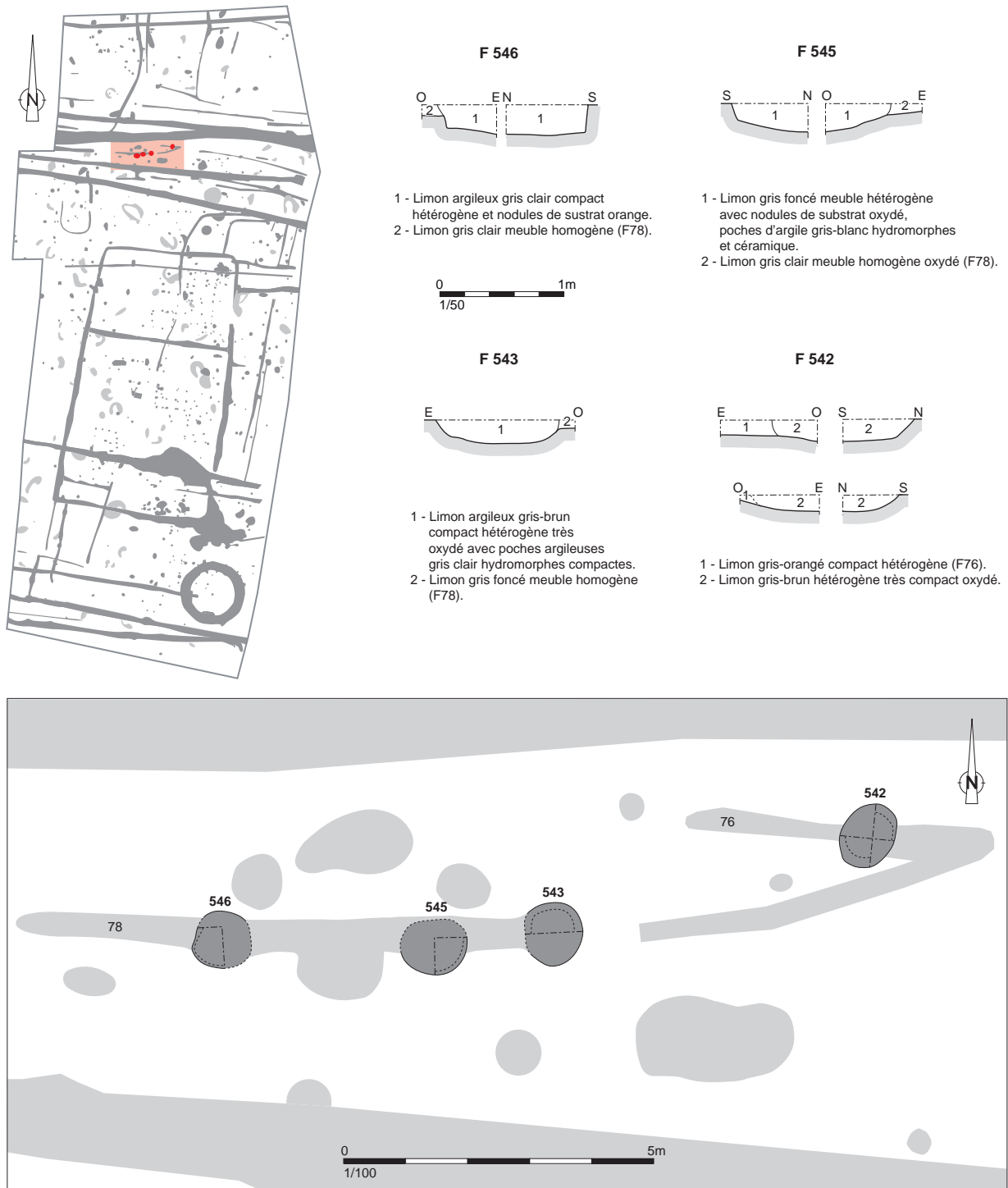


Fig. 181 Plan et coupes des fosses 542-543-545-546. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Deux tessons avec des pâtes du haut Moyen Âge proviennent du comblement de la fosse 545.

Le profil et le remplissage de ces creusements ne permettent pas d'interprétation fonctionnelle précise, mais ce regroupement de fosses à la morphologie identique pourrait éventuellement correspondre à des fonds de silos.

Fig. 182 Vues en plan des fosses F543, 545, 546. Crédit Loïc Leday, Inrap

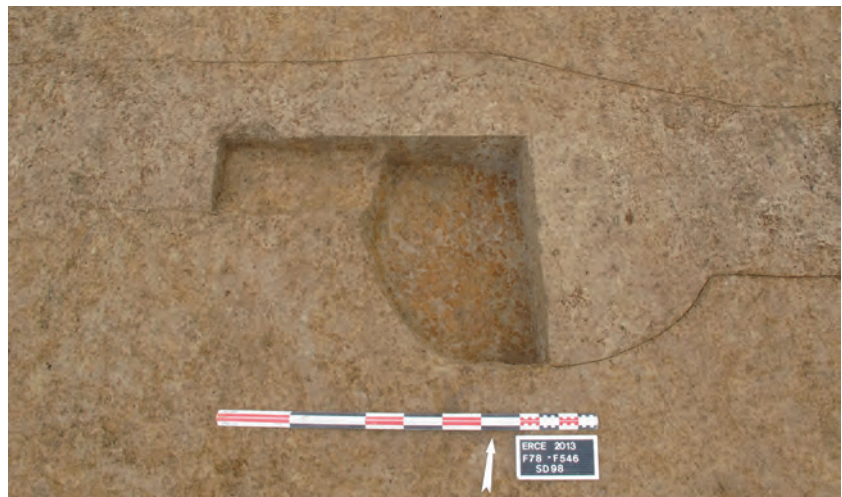


Fig. 183 Vue du remplissage de la fosse 546.
Crédit Loïc Leday, Inrap



II.3.2.3.g Les fosses racinaires

Un certain nombre de fosses racinaires sont dispersées sur l'ensemble de la fouille et ont été relevées en plan. Quelques unes sont coupées par des structures du haut Moyen Âge et sont donc antérieures à l'occupation, mais la plupart restent non datées. Certaines peuvent être relativement récentes et pourraient correspondre aux plantations de pommiers visibles sur un cliché aérien de 1952 (fig. 184).

Fig. 184 Localisation de l'emprise de la fouille sur un cliché aérien de 1952 du bourg d'Ercé-près-Liffré. Crédit IGN



II. 4 Le parcellaire moderne à contemporain (fig. 185)

À l'extrémité sud du site, le fossé 504 concorde avec la limite visible sur le cadastre napoléonien de 1826. Au milieu du segment, ce fossé mesure 1,70 m de large et est conservé sur 0,60 m de profondeur. Sa coupe montre que le tracé a été repris. Au niveau de l'intersection avec le fossé 493, le fossé diminue et ne mesure plus qu'1 m de large pour 30 cm de profondeur. Son comblement est composé d'un limon argileux gris-orangé. F504 coupe le fossé 493. En surface, deux tessons (grès et céramique glaçurée) sont associés à un fragment de fond de bouteille en verre et se rattachent à la période moderne (XVIII^e siècle). S'y ajoutent quatre éclats de panse de datation indéterminée dans le sondage 124 et un tesson médiéval.

Parallèle au fossé 504, le fossé 510 n'est visible que sur une quinzaine de mètres à l'ouest de l'emprise. Ce petit fossé est arasé. Il présente un profil

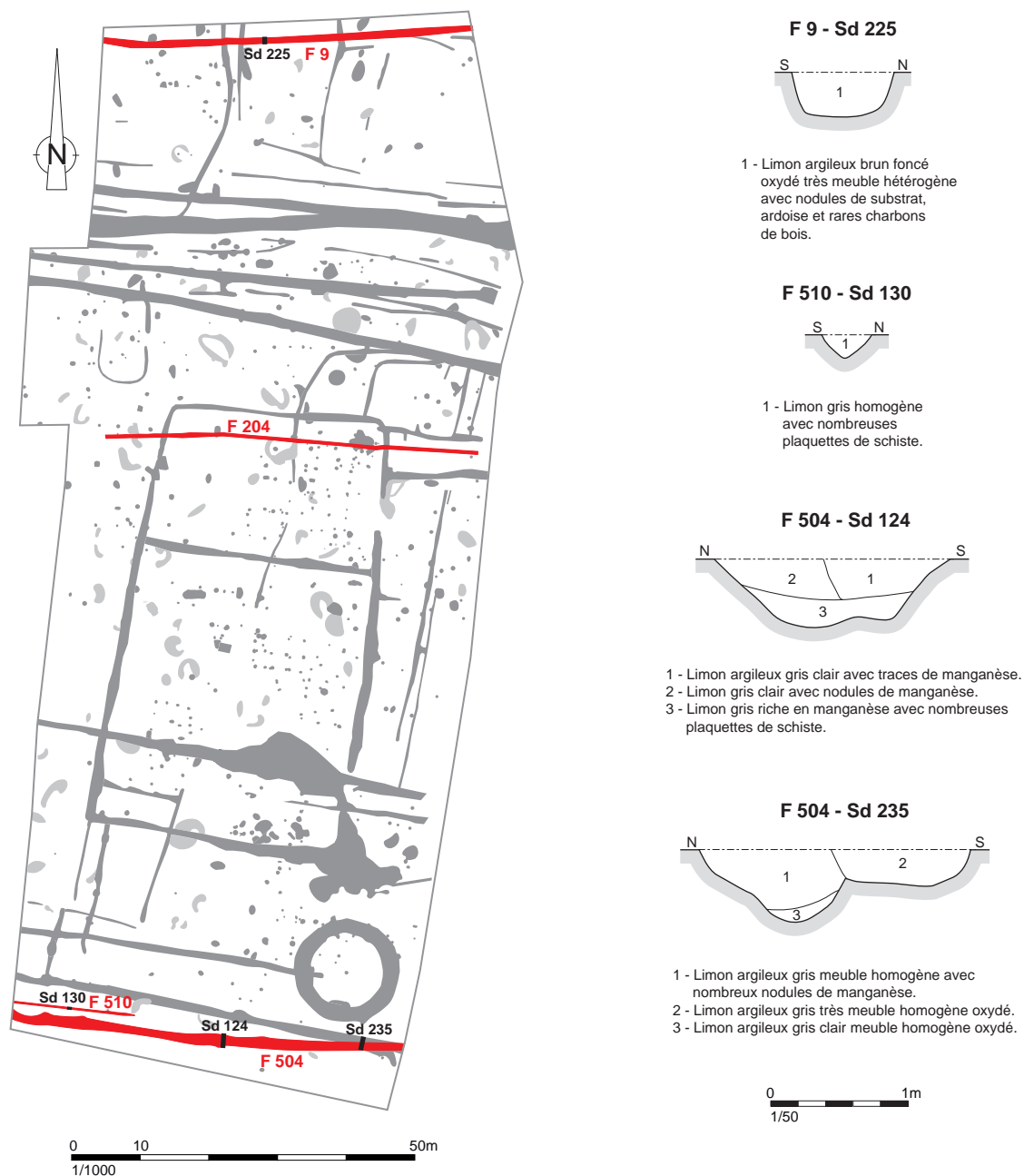


Fig. 185 Plans et coupes des fossés modernes. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

en V de 0,38 m de large pour 17 cm de profondeur, et est comblé d'un limon argileux gris. Il a livré un tesson d'anse d'un petit récipient en grès de facture moderne, sans précision possible.

À l'extrémité nord du site, le fossé 9 longe la RD26 et coupe nettement tous les fossés de la zone. Son profil en cuvette de 0,76 m de large et 0,32 m de profondeur est comblé d'un limon argileux brun foncé très meuble qui comportait des fragments d'ardoise.

Quelques drains plastiques agricoles traversent également le site d'est en ouest (F204).

Au final, le parcellaire moderne suit une orientation est-ouest très proche de celle des structures plus anciennes.

II.5 Deux bâtiments mal datés

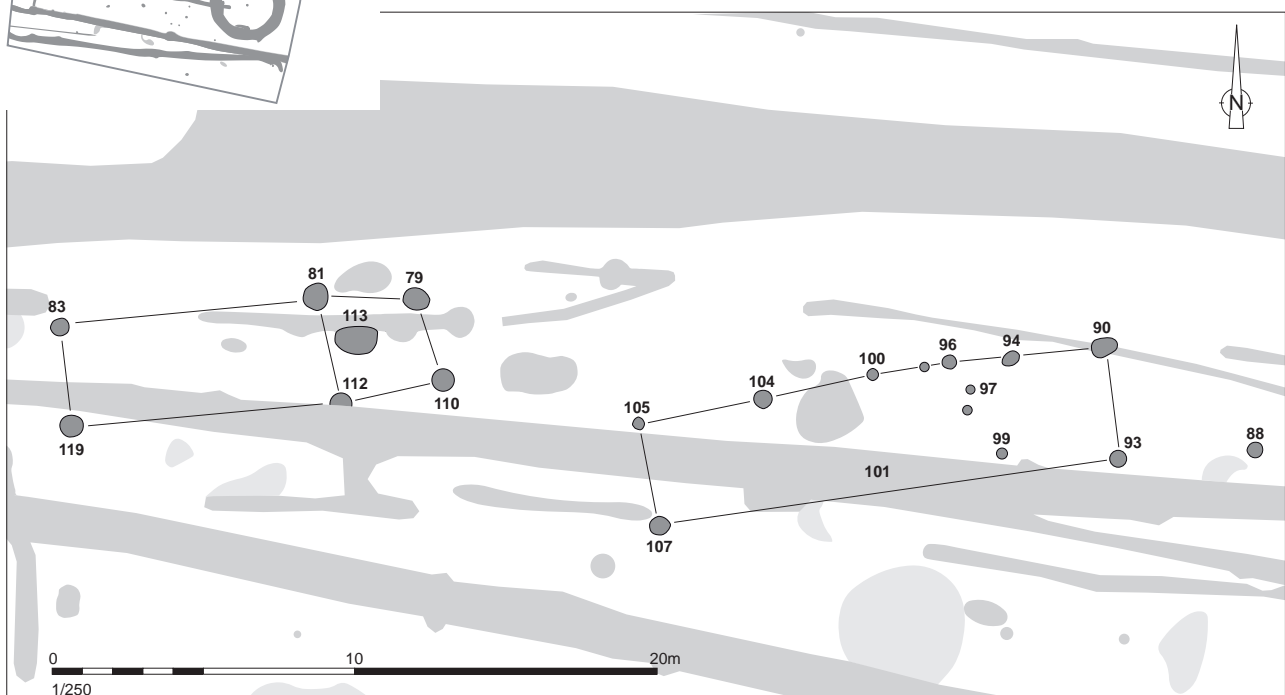
Plusieurs trous de poteaux et fossés ont été découverts au niveau du chemin est-ouest qui se situe au nord de l'emprise. Parmi eux, une série de quatre fossés circulaires coupent les fossés 78 et 76 qui matérialisent l'emprise du chemin, et appartiennent vraisemblablement au haut Moyen Âge.

En périphérie, on observe des séries de trous de poteaux qui pourraient former deux ensembles bâtis dont les orientations sont identiques (sud-ouest/nord-est) (fig. 186).

Ces deux ensembles architecturaux sont évoqués avec précaution. Ils souffrent à l'évidence d'une conservation partielle, étant largement coupés par une succession de structures postérieures.



Fig. 186 Localisation et hypothèse de plan de deux bâtiments rectangulaires. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Bâtiment 1 (fig. 187)

Cet ensemble est composé de six trous de poteaux circulaires à profil en U à fond plat d'environ 0,80 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,40 à 0,60 m. Le trou de poteau 119, qui est moins profond (0,34 m), n'a peut-être pas été fouillé dans sa totalité. Trois structures conservent le négatif d'un poteau de 0,30 à 0,40 m de diamètre (F79, 81, 83). Ce négatif est visible sous la forme d'un sédiment limono-argileux gris clair, foncé sur le fond (fig. 188). Le comblement de F83 comportait en plus de nombreux nodules de charbons de bois. Le colmatage autour du poteau est composé d'un sédiment brun-orangé hétérogène, peu différencié de l'encaissant. Ces trous de poteaux forment un plan globalement rectangulaire, orienté sud-ouest/nord-est, de 12 m de long par 3,50 m de large, ce qui déterminerait une surface interne de 42 m² dans l'hypothèse de parois non déportées.

Antérieure au fossé 78, la fosse F113 pourrait être liée à cette construction. Cette fosse ovale à profil en U mesure 0,80 m de large sur 1,20 m de long, pour 0,62 m de profondeur. De gros blocs de quartz et grès apparaissent en partie supérieure de la structure et scellent un comblement argileux brun-orangé à gris très oxydé.

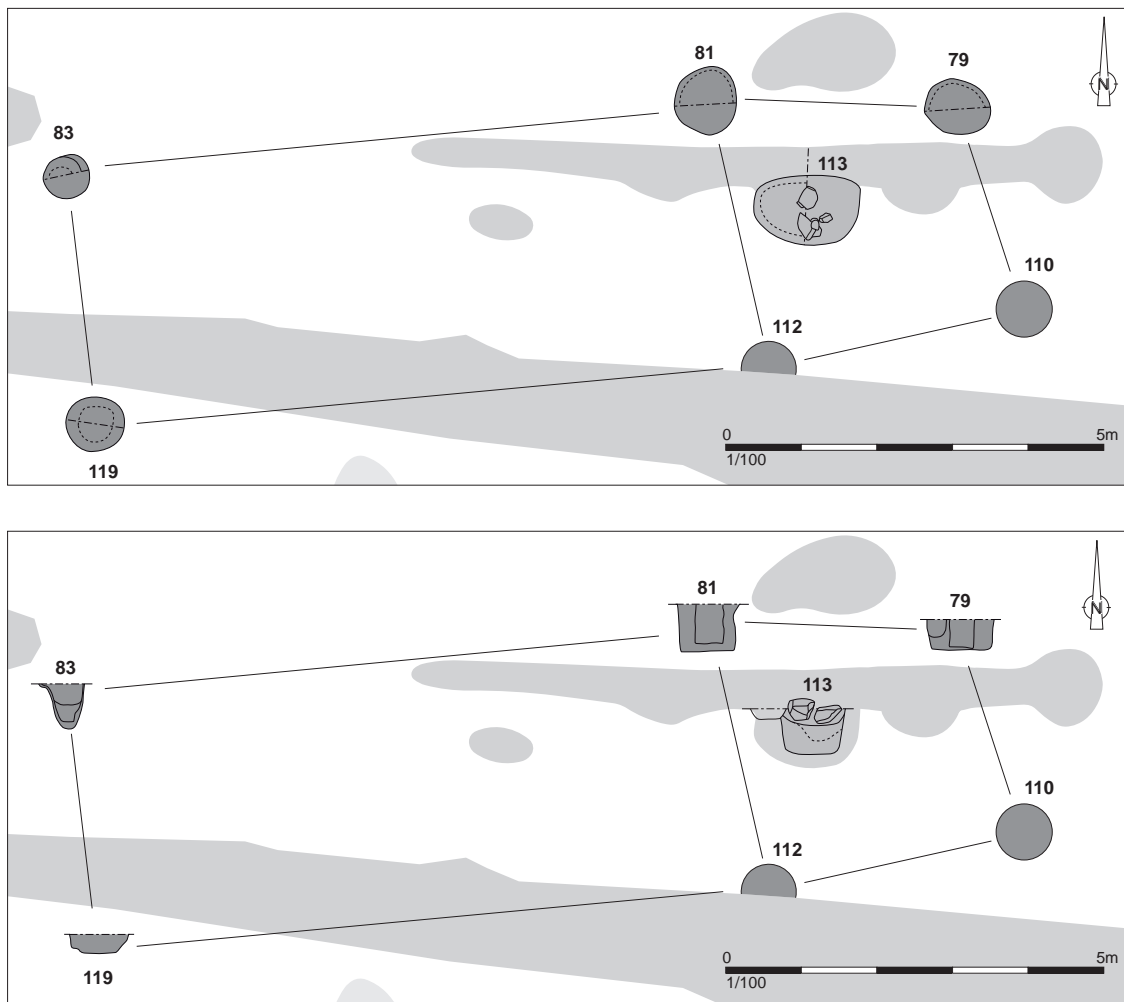


Fig. 187 Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 1 et de la fosse F113. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Fig. 188 Coupe du trou de poteau 79. On voit le négatif du poteau au centre. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap



Bâtiment 2 (fig. 189)

Ce second ensemble se trouve quelques mètres à l'est du premier. Il est constitué de près de dix trous de poteaux circulaires formant un rectangle de 15 m à 20 m de long (si on inclut F88) pour 3,50 m de large, soit une surface entre poteaux de 52,5 à 70 m².

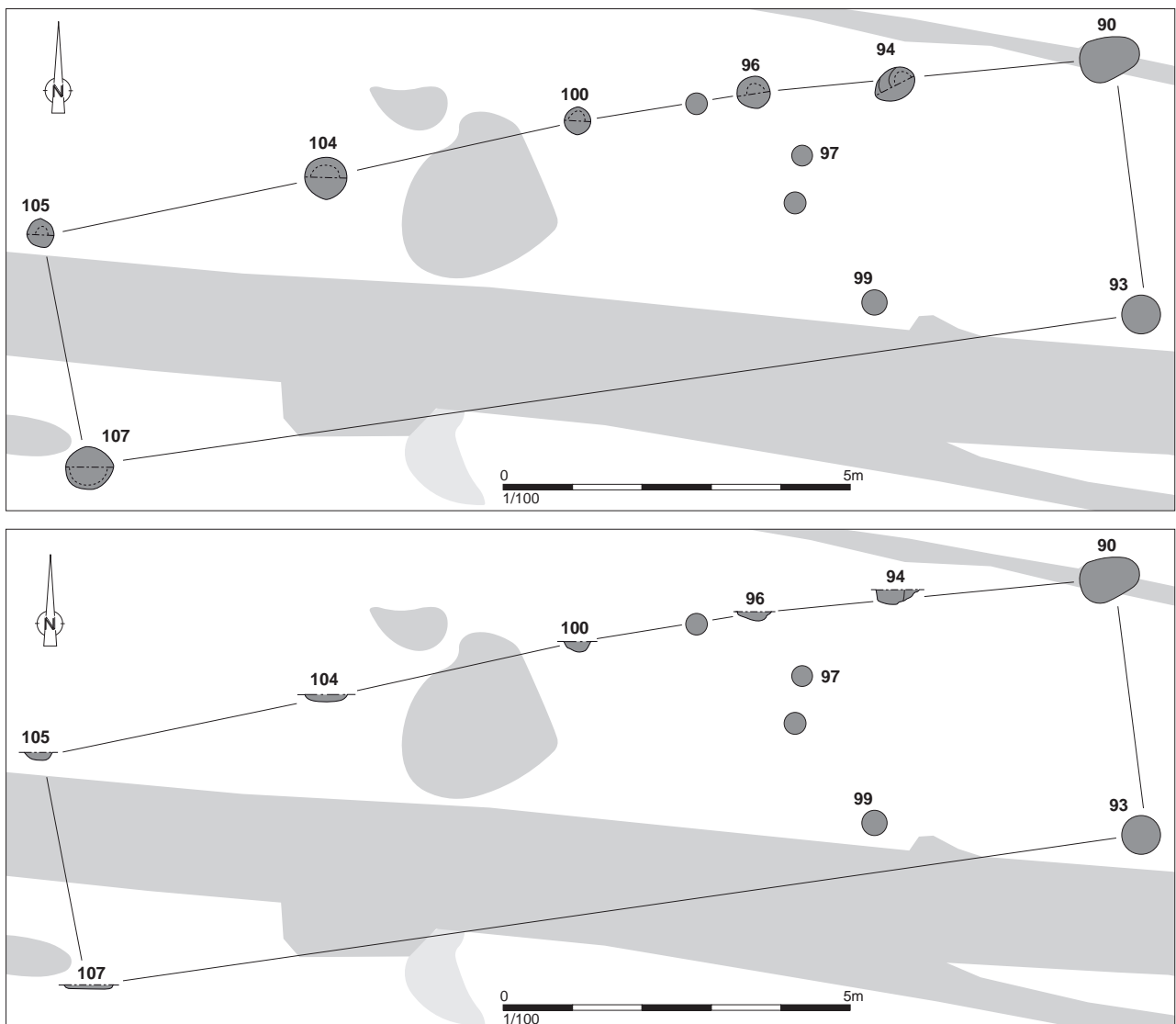


Fig. 189 Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Les trous de poteaux testés ont des dimensions et des états de conservation variables : leurs modules oscillent entre 0,40 m et 0,60 m de diamètre pour 6 à 20 cm de profondeur. Ils sont comblés d'un sédiment limono-argileux gris clair hétérogène.

Difficultés de datation

D'orientation et de module comparables, ces deux ensembles semblent relativement cohérents et pourraient appartenir à la même phase d'occupation. Leur datation reste cependant difficile à déterminer. En effet, seule la structure 119 a livré du mobilier céramique dans son comblement supérieur. Trois tessons sont antiques et un autre de datation indéterminée. Une datation radiocarbone a donc été réalisée sur des charbons issus du trou de poteau F83. Une fois calibrée, cette date présente deux intervalles de probabilités : le premier est compris entre 3260 et 3255 avant J.-C., et le deuxième entre 3095 et 2915 avant J.-C. (fig. 190). Ce résultat permettrait de proposer une attribution du bâtiment 1 au Néolithique récent, vers la fin du IV^e millénaire avant J.-C.

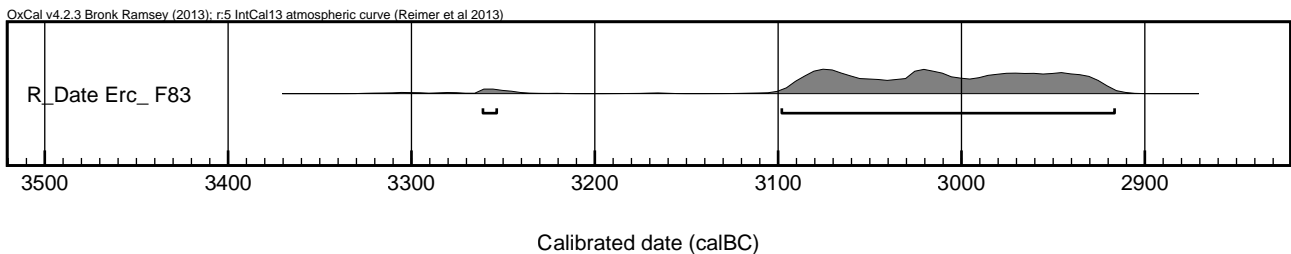


Fig. 190 Datation radiocarbone obtenue sur le poteau F83. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Fig. 191 Comblement du trou de poteau F83. Crédit Loïc Leday, Inrap



Le charbon daté a été prélevé au sein d'une concentration de macrorestes identifiée dans le comblement du poteau (fig. 191). Pour autant, cet échantillon doit-il être considéré comme fiable ?

Le poteau F83 est situé en vis-à-vis du poteau F119, ce binôme matérialisant le pignon ouest du premier bâtiment supposé. Or le poteau F119 a livré trois tessons antiques qui viennent s'opposer à la datation radiocarbone de F83. Ces tessons de dimensions centimétriques pourraient être considérés comme intrusifs, piégés à l'occasion d'une quelconque

bioturbation, mais cette éventualité est une hypothèse insuffisante pour réfuter l'incohérence entre les différents éléments de datation. Il est en effet tout aussi possible de critiquer l'origine de l'échantillon utilisé pour la datation isotopique.

L'attribution au Néolithique récent reste donc très discutable. D'un point de vue morphologique, on peut malgré tout confronter les plans des bâtiments 1 et 2 d'Ercé à une série de petits bâtiments mis en évidence dans une enceinte du Néolithique récent à Avrillé, en Vendée (Fromont 2014). Les dates de ce site sont toutes situées à la charnière entre le IV^e et le III^e millénaire avant notre ère et sont donc très comparables à celles du poteau F83. Les bâtiments d'Avrillé sont de plans rectangulaires à trapézoïdaux et ont des dimensions souvent identiques à celles des bâtiments 1 et 2 d'Ercé. En Ille-et-Vilaine, un bâtiment découvert en 2013 à Ossé présente lui aussi des caractéristiques assez proches (Le Gall, en cours). Tous les poteaux ne sont pas conservés, mais l'ensemble forme un plan rectangulaire de 22 m de long par 4 m de large, soit 88 m² de superficie. Une date radiocarbone obtenue sur un poteau faitier comprend deux intervalles de probabilités situés entre 2900 et 2865 avant notre ère et entre 2805 et 2760 avant notre ère.

Au-delà des éléments de datation et des comparaisons qui viennent d'être évoqués, on peut aussi observer l'implantation et la géométrie des deux ensembles sur poteaux. Ceux-ci paraissent clairement incompatibles avec le tracé du chemin qui s'y superpose. Sont-ils pour autant antérieurs ou postérieurs à ce chemin ?

Il faut aussi considérer l'orientation du fossé 74, qui longe le bâtiment 1 et s'incurve légèrement au niveau du bâtiment 2. Cette morphologie pourrait-elle être liée à l'implantation des deux architectures ? Si les bâtiments 1 et 2 étaient contemporains du fossé 74 et donc édifiés au début du haut Moyen Âge (*cf.* II.3.2.2.b Le fossé 74), la présence de mobilier antique résiduel dans le comblement du poteau 83 serait alors plus facilement expliquée. On remarquera cependant que leur module et leur orientation les distinguent des autres ensembles mis en évidence sur le site.

Pour conclure, il ne nous semble pas possible ou raisonnable de trancher sur la datation de ces deux bâtiments. Ces derniers sont partiellement conservés, et même leur identification reste sujette à caution. Dans ces conditions, il serait certainement abusif de privilégier la datation néolithique.

Les problématiques induites par ces deux petits ensembles de poteaux ont toutefois le mérite d'attirer l'attention sur d'éventuels petits bâtiments rectangulaires de la fin du Néolithique. Ceux-ci restent très mal documentés en Bretagne, alors qu'un certain nombre d'exemples sont disponibles ailleurs en France. Gageons que d'autres exemples permettront, à l'avenir, de remettre en perspective les plans et les datations envisagés sur le site de la ZAC du Bocage de l'Illet.

L'occupation du site de la ZAC du Bocage de l'Illet s'étend du Néolithique jusqu'au haut Moyen Âge.



Fig. 192 Les éventuels vestiges du Néolithique. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 193 Les vestiges de l'âge du Bronze. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

III. Synthèse des résultats

III. 1 Des indices d'occupations du Néolithique

Des indices d'occupation du Néolithique ont été découverts sur l'ensemble de l'emprise fouillée. Ils se présentent essentiellement sous la forme d'éléments mobiliers résiduels (céramique et lithique), dont certains sont datés plus précisément du Néolithique moyen I et du Néolithique récent ou final. Si à travers ces éléments on devine une occupation du secteur au Néolithique moyen et au Néolithique récent ou final, la dispersion du mobilier conduit à nous interroger sur la localisation exacte des occupations, leur densité, l'état de conservation des vestiges et leur identification parmi ceux des autres périodes.

Quelques structures fossoyées situées dans la moitié nord de l'emprise pourraient aussi se rapporter à cette phase d'occupation (fig. 192). C'est le cas d'une fosse isolée au sein d'un ensemble bâti du haut Moyen Âge, qui contenait un lot de mobilier céramique et lithique rapportable au Néolithique au sens large. Au milieu du chemin qui traverse le site d'est en ouest, deux bâtiments sur poteaux de plan rectangulaire et parallèles ont été restitués et, avec de nombreuses réserves, pourraient appartenir au Néolithique récent.

III. 2 Une occupation de l'âge du Bronze

L'occupation de ce secteur se poursuit durant la Protohistoire. Différentes structures, pour la plupart associées à l'occupation du haut Moyen Âge, ont en effet livré du mobilier protohistorique, notamment de l'âge du Bronze. Un tesson daté par radiocarbone de l'âge du Bronze ancien, atteste de la continuité de l'occupation du terroir, mais la forte dispersion des éléments mobiliers n'a malheureusement pas permis de distinguer un ensemble de structures cohérent au sein de l'emprise de fouille, à l'exception du cercle funéraire déjà repéré lors du diagnostic.

Cet enclos funéraire d'une quinzaine de mètres de diamètre est implanté au sud-est de l'emprise (fig. 193) et confirme l'existence d'une occupation dans l'environnement proche, hors emprise ou peut-être totalement masquée par les occupations postérieures. Il renferme en son centre une tombe à crémation secondaire datée du Bronze final, correspondant très probablement à la sépulture principale ou initiale du monument. Les restes retrouvés pourraient témoigner du dépôt d'un prélèvement de résidus osseux et charbonneux provenant d'un bûcher funéraire situé à l'écart de l'enclos, mode opératoire d'ordre symbolique bien connu pour le Bronze final du nord de la France. Le défunt était un sujet d'âge adulte. L'approche stratigraphique suggère par ailleurs l'existence d'un tumulus au centre de l'enclos, ce dernier ayant également pu recueillir des vases cinéraires et/ou des dépôts funéraires qui ont ensuite glissé dans le fossé, lors de l'érosion et de l'étalement du tertre.

III. 3 Des indices d'occupation antique

La continuité de l'occupation à l'âge du Fer n'est pas illustrée, mais quelques indices matériels de la période antique suggèrent l'existence d'un habitat de cette période dans l'environnement proche. Quelques tessons de céramiques antiques ont été découverts dans des structures situées à proximité du chemin (fossés et fosses), et certains sont datés de la fin du I^{er} - courant du II^e siècle de notre ère. Des éléments antiques (plinthe, briques, *tegula*, *imbrex*, *suspensura*, plomb) ont vraisemblablement été récupérés et utilisés en remploi dans des structures altomédiévales. Ils témoignent eux aussi de la présence d'une occupation antique à proximité.

Tous ces éléments gallo-romains indiquent que le terroir est exploité durant l'Antiquité et que l'occupation du haut Moyen Âge hérite probablement d'installations plus anciennes, encore difficiles à localiser et à quantifier en longévité et en densité, mais qui sont probablement peu éloignées. Les indices de sites gallo-romains identifiés sur la carte archéologique et qui se trouvent à environ 2 km, à La Touche et au Milieu Papillon (une *villa* et un habitat supposés), confirment en tout cas que le territoire d'Ercé est mis en valeur au cours de la période antique.

III. 4 Une occupation dense du haut Moyen Âge

L'étude du site et du mobilier archéologique montre que le site de la ZAC du Bocage de l'Illet est densément occupé au haut Moyen Âge. Selon le mobilier, l'occupation altomédiévale se met en place après un hiatus de près de quatre siècles, aux alentours de la transition avec l'Antiquité tardive (fin du V^e siècle), et connaît sa pleine expansion durant les VII^e et VIII^e siècles de notre ère. Quelques éléments plus récents semblent indiquer une présence moins dense jusqu'aux X^e-XI^e siècles.

Un élément structurant : le chemin du Mez

Une première structuration de l'espace est matérialisée par un chemin qui traverse la zone d'étude d'est en ouest (**fig. 194**). Deux fossés rectilignes parallèles délimitent ainsi un espace de circulation régulier d'environ 10 m de large.

Le fossé nord étant coupé par un fossé parcellaire dont le comblement inférieur a livré plusieurs vases datés des VI^e-VII^e siècles, et les seuls éléments mobilier significatifs associés au comblement des fossés du chemin étant datés du haut Moyen Âge au sens large, on peut supposer que le chemin est encore en usage sous cette forme au tout début de la période altomédiévale. Sa mise en place est cependant peut-être antérieure, peut-être de la période antique. Une série de petits linéaments irréguliers semblent également être liés à cet axe de circulation. Si le tracé courbe de ces axes pourrait évoquer les divagations latérales des bas côtés, ils pourraient aussi matérialiser un état primitif du chemin et montrer un déplacement de la surface de circulation.

Les recoupements dont font l'objet les fossés bordiers témoignent en tout cas de plusieurs phases d'aménagement de la zone.

L'analyse morphologique et spatiale des abords du site et du bourg menée par P. Poilpré confirme l'ancienneté et l'importance du chemin dans le développement ou le fonctionnement du site altomédiéval et du bourg. Cet axe de circulation, abandonné avant l'établissement du cadastre napoléonien et remplacé par une rabine de l'époque moderne (actuelle RD 26), est fossilisé dans le parcellaire. Il est suivi sur près de deux kilomètres et nommé par l'auteur le « Chemin du Mez », du nom de la parcelle dans

laquelle la fouille s'est déroulée (fig. 195).

Selon P. Poilpré, l'origine de ce chemin est bien antérieure à celle du bourg médiéval d'Ercé. L'étude régressive montre en effet que le développement du bourg et son raccordement au Chemin du Mez prend ses origines au haut Moyen Âge avec l'aménagement d'un enclos ecclésial autour de l'église (fig. 196). Trop proche pour être substitué par un nouvel axe, le Chemin du Mez est ainsi conservé. L'attraction pour cet axe est visible par le nombre de voies se dirigeant vers lui. Le Chemin du Mez est donc déjà en place au XI^e siècle (datation de l'église), et il est probable qu'il l'était également lorsque les parcelles de la ZAC du Bocage de l'Illet étaient occupées. En effet, les orientations du chemin et des parcelles sont isoclines et la proximité des enclos sans recoupement semble trahir une certaine coexistence. Mais une période de fonctionnement en commun n'implique pas une construction strictement contemporaine, d'autant qu'on l'a vu, l'emprise du chemin est recoupée par un fossé parcellaire dont le creusement est antérieur aux VI^e-VII^e siècles. Il est probable que le chemin ait marqué un axe fort et eut une fonction de fixateur de l'habitat, comme cela a été mis en évidence à Châteaugiron « La Perdriotaie » (Catteddu 2013). D'origine antique ou de peu postérieur (il a aussi pu reprendre une limite agraire antique), cet axe de circulation participe donc certainement au développement du site de la ZAC du Bocage de l'Illet entre le VI^e et le VIII^e siècle.



Fig. 194 Le chemin du Mez. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 195 Analyse régressive du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet.
 Crédit Pierre Poilpré, Inrap

0 75 150 300 m
 1/7500



Fig. 196 Analyse morphologique du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet.
Crédit Pierre Poilpré, Inrap

0 50 200 m
1/5000

Un parcellaire agricole d'origine ancienne ?

Au sud du chemin, trois fossés parallèles orientés est-ouest délimitent un à trois espaces quadrangulaires qui s'étendent sur toute la largeur décapée et au-delà (fig. 197). Si leur contemporanéité n'est pas strictement établie, la cohérence spatiale de ces trois fossés, associée à quelques éléments de chronologie relative ou absolue, permet d'envisager leur appartenance à une première phase d'aménagement du site, antérieure à l'organisation en parcelles, et qui trouve peut-être son origine dès la Protohistoire ou l'Antiquité. La chronologie relative et l'analyse spatiale font également apparaître une structuration interne de ces espaces par une série de petits fossés d'orientation nord-sud qui se déploient principalement à l'est de l'emprise.

Deux états de ce parcellaire peuvent être envisagés. Le premier correspond à un espace délimité par le fossé 118 situé immédiatement au sud du chemin, et par le fossé 493 situé à l'extrémité sud du site. Le second état pourrait correspondre à une subdivision du premier espace par le fossé 415.

Aucune structure ou ensemble bâti n'a pu être rattaché à cette trame parcellaire. Étant donné la faible proportion de mobilier associé à ces fossés, on peut donc penser que cette première structuration de l'espace correspond à un parcellaire agricole.

Reste la question de la perdurance de cette trame parcellaire et des modalités de son évolution vers une structuration en parcelles encloses, mais d'après l'analyse spatiale, il est possible que l'organisation en parcelles qui apparaît ensuite soit directement héritée de ce parcellaire primitif.



Fig. 197 La trame parcellaire orthogonale et ses fossés de partition interne. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

Une occupation organisée en parcelles

Aux alentours des VI^e-VII^e siècles, l'occupation altomédiévale s'organise au sein d'un nouveau réseau parcellaire qui se développe de part et d'autre du chemin, dont le tracé semble également évoluer puisqu'un puissant fossé le traverse et empiète sur sa limite nord (fig. 198).

Probablement au même moment, une vaste parcelle rectangulaire délimitée par des fossés s'implante au centre de l'emprise, au milieu de l'espace 1. Cet aménagement semble hériter de la structuration parcellaire antérieure dans la mesure où sa longueur est exactement similaire à la largeur de l'espace 2 précédemment mis en évidence. On assiste donc non seulement à une transmission des orientations des limites parcellaires, mais aussi à une transmission des espaces, sans continuité fonctionnelle. Le décalage de la parcelle vers le sud pouvant lui s'expliquer par l'implantation du bâtiment sur tranchée de fondation (ensemble 10) qu'elle semble respecter.

La parcelle 1 couvre une surface de 2170 m². Plusieurs bâtiments occupent cet espace et sont associés à des fosses, silos, fours et foyers. L'ensemble de ces structures témoigne de phases d'aménagements successives de la parcelle. À l'issue de l'étude, ces phases restent cependant très difficiles à décliner étant donné le peu d'éléments de chronologie relative et absolue disponibles et leur manque de précision. La parcelle 1 pourrait en tout cas avoir eu une durée d'occupation relativement longue au regard du mobilier découvert dans ses fossés et dont la datation s'échelonne entre le VI^e siècle et les VIII^e-IX^e s. Les profils irréguliers des fossés et les traces de reprises observées dans les comblements confirment un entretien régulier des limites, en particulier sur la façade orientale.

Les bâtiments identifiés dans la parcelle 1 (au moins cinq bâtiments cohérents) adoptent différentes architectures qui pourraient induire des fonctions diverses. Le critère dimensionnel, l'association avec d'autres structures et l'agencement au sein de l'unité d'exploitation ont parfois permis de proposer certaines fonctions. Les plus grands ensembles, à savoir les bâtiments rectangulaires ou trapézoïdaux à deux nefs (ensembles 1, 2, 6), pourraient correspondre à des unités d'habitation ou à des bâtiments agricoles, tandis que les plus petits modules, de plan quadrangulaire à une nef (ensemble 3, 5), correspondraient davantage à des annexes, étables, greniers... Cependant, dans l'ensemble, la fonction et la datation de ces ensembles restent souvent imprécises en l'absence de structures internes (silo et/ou foyer pour les bâtiments d'habitation) et de mobilier caractéristiques associés. Ces bâtiments ont tous une orientation qui concorde avec le système fossoyé et un certain nombre d'entre eux ont pu coexister (peu de superpositions).

La parcelle 1 est divisée en deux espaces par un fossé continu. L'espace situé au sud est le plus vaste. Ce fossé de partition est vraisemblablement comblé aux VIII^e-IX^e siècles (datation du mobilier rejeté dans le fossé) mais la totalité de la parcelle est ensuite encore fonctionnelle car les fossés d'enclos recoupent le fossé de partition dans son dernier état.

Cette subdivision montre une volonté de différencier deux espaces, probablement dès l'établissement de la parcelle, chacun disposant même d'une entrée sur la façade orientale. L'absence d'interruption dans le fossé de partition suppose soit l'existence d'un passage aménagé soit une volonté de cloisonner strictement les deux espaces, peut-être en vue de parquer du bétail dans l'un d'entre eux.

Si tel est le cas, la vocation de ces espaces a ensuite évolué puisqu'au final, la totalité de la parcelle est occupée par des structures domestiques. La partie nord-est est ainsi investie par une succession d'aménagements sur poteaux. Entre la fin du VII^e siècle et la fin du VIII^e siècle, un four



Fig. 198 Proposition de restitution des parcelles du haut Moyen Âge et de leurs aménagements internes. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

culinaire est en fonction dans l'angle nord-est, probablement peu avant la construction de l'ensemble 6 qui condamne alors l'entrée nord. Au sud de ce bâtiment sont regroupés plusieurs fosses dont un foyer et un silo. Une fosse de rejet, probablement liée à une structure de combustion, est implantée dans le fossé de partition, signifiant la fin de son fonctionnement en tant que tel. À l'exception de quelques fosses, la moitié occidentale de cette partie de la parcelle 1 ne comporte pas de structures domestiques. La partie sud de la parcelle 1 comprend également plusieurs ensembles de structures domestiques. Cette zone a aussi pu connaître différentes évolutions mais le peu d'éléments de chronologie relative et absolue ne permet pas de les distinguer. Seule l'implantation de fosses-silos à l'angle de l'ensemble 2, suggère une transformation.

Les bâtiments, bien qu'ils ne soient peut-être pas tous contemporains, semblent s'organiser autour d'une cour. Seuls deux foyers en fosse, très arasés, ont été identifiés, mais il faut imaginer la disparition des foyers disposés à même le sol ou sur des structures légères.

Au sein de cette unité d'exploitation, quelques espaces ont vraisemblablement été réservés pour un usage spécifique. Ainsi, dans la partie nord-ouest de la parcelle P1a, un aménagement sur poteaux plantés est organisé autour et à proximité d'une fosse dont la fonction nous échappe, mais qui est sans doute en lien avec une activité particulière. Avec sa concentration de fosses, la zone sud-est de la parcelle pourrait elle avoir concentré des activités de traitement et de stockage des récoltes (aire d'ensilage ?).

Directement au sud de la parcelle 1, un autre espace est investi par des structures domestiques entre la fin du VI^e siècle et la fin du IX^e siècle (datation mobilier et radiocarbone). Deux bâtiments, un foyer et plusieurs fosses occupent la partie est de cette parcelle, laissant la zone ouest quasiment vierge de vestiges.

À l'est, la parcelle 1 s'ouvre sur un autre espace qui se développe hors emprise et où sont aussi implantées des structures domestiques (silo, foyer, celliers...). Au nord de cet espace, la parcelle 3 se greffe à la parcelle 1 et confirme le développement de l'occupation vers l'est. Bien qu'incomplète, cette parcelle pourrait être en partie réservée au stockage des récoltes (silos).

D'autres parcelles se développent au nord de la zone d'étude et se poursuivent hors emprise, n'offrant qu'une vision incomplète du mode d'occupation de ce secteur et de son évolution.

L'organisation en parcelles que les fossés suggèrent est probablement mise en place dès le début du haut Moyen Âge (céramique mérovingienne et plus précisément de la seconde moitié du VI^e siècle), et en plusieurs étapes. Les parcelles 5 et 6 semblent ainsi se développer en bordure du chemin, tandis que la parcelle 7 semble davantage liée au fossé parcellaire 74 comblé aux VI^e-VII^e siècles. Ensuite, la structuration de la zone change, certains fossés ne sont plus fonctionnels et un ou plusieurs bâtiments, probablement d'habitation (foyers associés), sont édifiés dans ce secteur à la fin du VII^e siècle ou dans le courant du VIII^e siècle. L'état de conservation des vestiges et l'emprise restreinte ne permettent pas de caractériser clairement ces espaces et de comprendre leur rôle dans l'organisation de l'occupation altomédiévale. Cependant, ils confirment le rôle structurant du chemin, la création bien plus récente de la rabine (actuelle RD26), et montrent le développement simultané de l'occupation de part et d'autre de cet axe.

La présence de fosses et de constructions en périphérie de l'enclos central confirme cette extension de l'occupation en dehors des limites entrevues. Un bâtiment sur tranchée de fondation, peut-être de peu antérieur à la parcelle 1, est implanté au sud du chemin, au nord-ouest de la parcelle 1. Il se distingue par son mode constructif mais ne semble pas renvoyer à une

fonction ou une période particulière. Des éléments de clôture contribuent également à la structuration de cet espace situé au sud du chemin. Plusieurs fosses et trous de poteaux épars ne permettent pas de restituer d'ensemble cohérent mais confirme l'aménagement de la zone, et ce jusqu'au milieu du chemin dont l'emprise est en partie réinvestie (fosses au sud du fossé 74).

On l'a vu, les structures domestiques sont relativement denses sur l'ensemble du site, mais laissent tout de même apparaître plusieurs zones vierges de structures à l'intérieur des parcelles. Ces espaces vides peuvent être interprétés comme des cours, des jardins ou encore des espaces dédiés à une activité spécifique (battage des récoltes...). L'absence d'ouvertures vers l'ouest de la parcelle 1 et la plus faible densité de vestiges au sud et à l'ouest de l'emprise (perçue au diagnostic) peuvent également signifier que ces zones sont des espaces à vocation agricole ou pastorale : enclos pour le bétail, jardins, parcelles de cultures, vergers...

L'absence de niveau de sol conservé ne permet pas de valider les hypothèses avancées quant à la fonction des bâtiments, mais l'étude analytique des structures couplée à l'analyse spatiale et à l'étude du mobilier permet d'aborder les différentes activités pratiquées sur le site durant cette période. L'ensemble du mobilier découvert sur le site renvoie à la sphère domestique. Des fragments de meules, d'os de faune, de céramiques et des graines, confirment la vocation agro-pastorale de cet habitat évoquée par l'analyse des structures.

La présence de meules de petites tailles indique un usage domestique et induit la culture des céréales sur le territoire. L'étude carpologique n'a malheureusement pas permis de rendre compte avec précision de la nature des productions agricoles et alimentaires, en raison de la très faible densité de carporesses et de leur mauvais état de conservation. Le seigle, l'avoine et le blé nu apparaissent comme les productions principales (occurrence des taxons), comme on l'a déjà observé sur d'autres sites altomédiévaux de la région, à Torcé, Chantepie ou Châteaugiron. Le potentiel informatif de la flore sauvage est également très faible, et confirme seulement la culture des céréales, l'existence de prairies et de zones humides. L'étude des macrorestes ne permet donc guère d'évoquer dans le détail la question des pratiques agro-pastorales, ni d'aborder les questions d'élevage. En dépit de leur faible représentativité, les quelques ossements de faune conservés pourraient cependant suggérer la pratique de l'élevage et une alimentation carnée. Enfin, les rares scories dispersées sur l'ensemble du site, sont les témoins d'un travail de forge occasionnel, peut-être lié à l'entretien de l'outillage et de la quincaillerie. Quelques objets en fer ont d'ailleurs été retrouvés, sans que leur état de conservation puisse nous permettre de déterminer s'il s'agit d'outils agricoles ou d'objets domestiques.

Bien qu'il soit relativement varié (couvercle, poêlon, pot, pot de cuisson, bol, écuelle...), on rappellera que le corpus céramique ne rend pas compte de la totalité du vaisselier en usage durant cette période et dont une partie devait être en bois. Ce mobilier est réparti sur tout le site, avec une plus forte densité dans la moitié est, là où se concentrent les structures domestiques.

Une réorganisation de l'occupation altomédiévale à partir du IX^e siècle

À partir du IX^e siècle, le mobilier nous indique que l'occupation du site est moins dense et que l'habitat tend à se décaler ou se recentrer vers l'est. La parcelle 4 renferme ainsi quelques structures domestiques (silo, foyer, celliers) dont la datation semble être plus tardive (courant VIII^e et à partir du IX^e siècle), et qui sont probablement en lien avec un habitat contemporain situé plus à l'est, hors emprise. La répartition du mobilier, la densité de structures et l'organisation de l'habitat (ouvertures, sens de

développement des parcelles...) montraient déjà que l'occupation était tournée vers l'est.

Comme le souligne P. Poilpré, « il apparaît donc que passé le VIII^e siècle, l'emprise fouillée devient une zone périphérique d'une occupation néanmoins proche. Soit que le centre de l'habitat s'est décalé, soit que l'étendue de l'habitat s'est resserrée. Dans les deux cas, par rapport au site, le mouvement s'est effectué vers l'est voire le nord-est comme le suggère le développement des structures archéologiques au delà de l'emprise de fouille dans ses deux directions. Par ailleurs, cette occupation des IX^e-XI^e siècles que nous ne percevons que marginalement est contemporaine, au moins dans un dernier temps, de l'église en bois révélée par les textes. Il n'y a donc pas de *hiatus* chronologique entre le début de l'occupation altomédiévale du site de la ZAC du Bocage de l'Illet et l'édification de l'église d'Ercé, seulement une réorganisation de l'habitat. Cette réorganisation se faisant au profit de la zone située à l'est du site, probablement aux abords du Chemin du Mez, le *hiatus* géographique entre ces deux entités se trouve à son tour fortement réduit. Enfin, au-delà du XI^e siècle, le site de la ZAC du Bocage de l'Illet est définitivement abandonné, il ne connaît plus les incidences d'une occupation proche que l'on doit donc supposer s'être à nouveau déplacée. Cette période coïncide avec la reprise en main de l'église (et de ses fidèles) par les moines de Saint-Florent de Saumur et probablement à une concentration de l'habitat aux abords du lieu de culte restauré.

Pour résumer, l'habitat des VI^e-VIII^e siècles englobe le site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Celui-ci se décale vers ou se resserre à l'est voire au nord-est du site aux IX^e-XI^e siècles, il n'est plus perçu que marginalement sur celui-ci. Au XI^e siècle, il s'en éloigne encore davantage, probablement attiré par l'église. Une interrogation demeure toutefois. Même si l'occupation altomédiévale dans sa plus grande extension avait occupé plusieurs hectares, ce que rien ne permet d'affirmer, l'église en bois du XI^e siècle se serait trouvée quelque peu à l'écart de l'habitat. Aucun élément ni aucune analyse ne permet d'éclaircir cette situation. Nous pouvons seulement proposer une hypothèse qui doit être prise comme telle. La position excentrée du lieu de culte pourrait trouver son origine dans sa construction au sein d'un hypothétique ensemble funéraire établi aux marges de l'habitat. »

L'occupation de la ZAC du Bocage de l'Ille semble donc progressivement abandonnée dans le courant du X^e siècle, mais on voit bien qu'il s'agit en réalité d'un déplacement du centre de l'habitat. Ce territoire a pu continuer d'être exploité en changeant de vocation.

Après l'abandon du site, les terres sont ainsi vraisemblablement mises en culture, et ce jusqu'à l'époque actuelle et la construction de la ZAC du Bocage de l'Illet.

L'aménagement du territoire au premier Moyen Âge

Le chemin est un élément essentiel de l'aménagement du territoire. Il permettait la circulation des hommes et du bétail, et devait relier le site seigneurial du Plessix à l'habitat altomédiéval d'Ercé, puis au bourg (fig. 199). L'étude régressive de P. Poilpré suggère en effet que le bourg est relié au Chemin du Mez par des bretelles de circulation, du haut Moyen Âge jusqu'à la période moderne, mais nous n'avons pas de preuves archéologiques d'une telle durée d'utilisation du chemin. L'implantation d'un fossé suggère même soit l'abandon ponctuel du chemin, soit son déplacement. Quoi qu'il en soit, par ses dimensions, ce fossé matérialise une limite parcellaire forte qui confirme l'importance de cet axe est-ouest dans la structuration du paysage et de l'occupation. Au final, si le maintien de la fonction en tant que chemin n'est pas assuré, il continue assurément de jouer un rôle de limite physique au premier Moyen Âge. On assisterait là à une transmission des formes structurant le paysage. Comme l'explique M. Watteaux, « un chemin

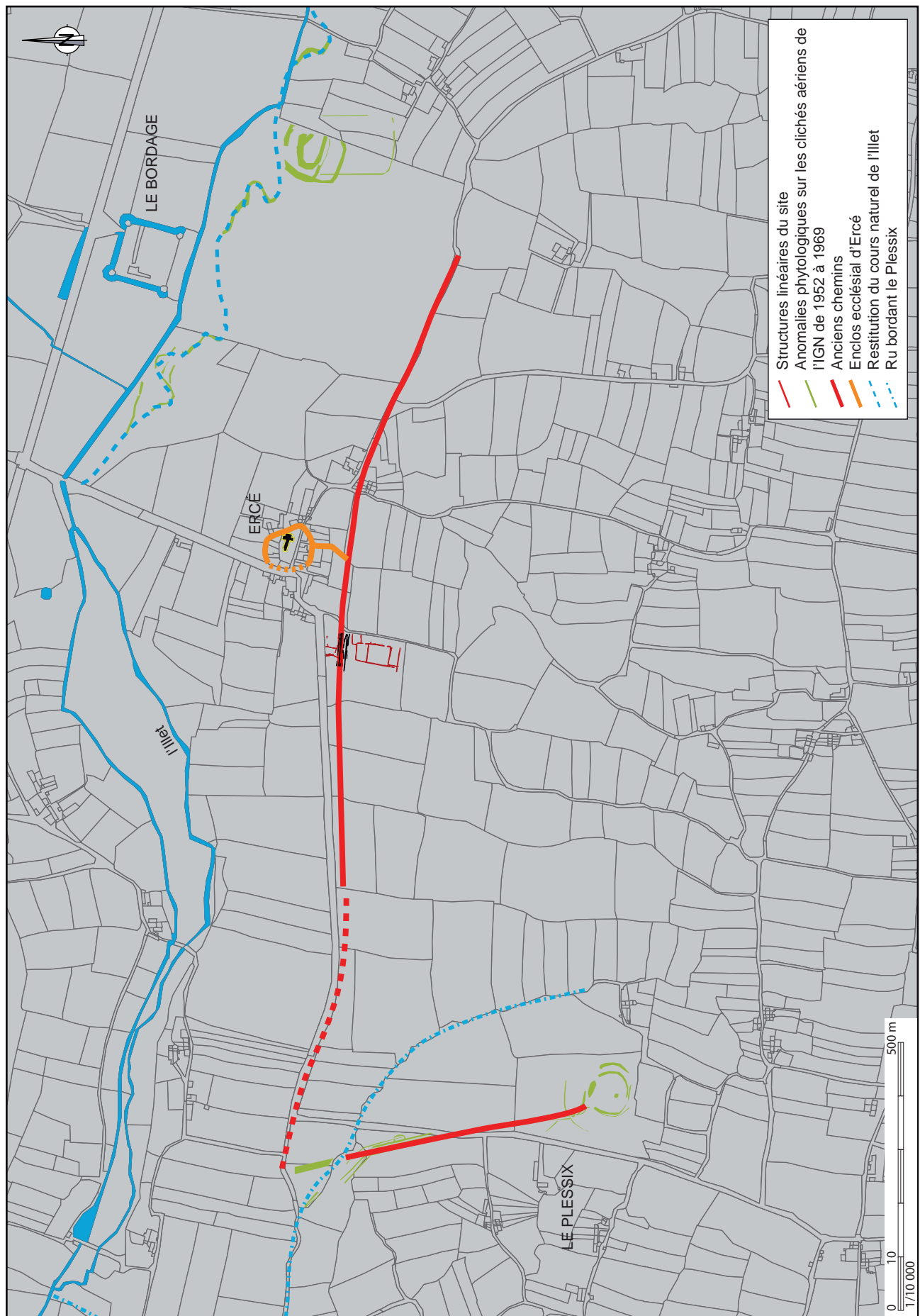


Fig. 199 Intégration du site de la ZAC du Bocage de l'Illet dans son environnement médiéval. Crédit Pierre Poilpré, Inrap

antique peut perdurer dans le paysage planimétrique mais sous la forme d'une limite parcellaire matérialisée par un fossé : la forme est transmise mais la fonction et le modelé ont évolué » (Watteaux 2011, p. 41). C'est le fameux concept de « transformission » inventé par G. Chouquer, « qui traduit le processus de transmission des formes héritées conjointement (voire « grâce ») à leur transformation » (Watteaux 2011, p. 41).

Comme cela a été observé sur le site de Châteaugiron, le parcellaire du haut Moyen Âge de la ZAC du Bocage de l'Illet reprend les orientations du ou des fossés et chemins antérieurs, et se structure par rapport à cet axe. L'occupation est caractérisée par plusieurs bâtiments, d'habitation et agricoles, associés à des structures annexes de type fosses, silos, foyers, fours, et peuvent s'organiser autour d'une cour. Ces ensembles sont regroupés dans des parcelles quadrangulaires délimitées par des fossés, peut-être doublés de talus, de haies ou de palissades. Certaines zones et certaines parcelles sont peut-être réservées à des activités domestiques ou agricoles spécifiques (aire de traitement des récoltes, aire d'ensilage, aire de cuisson, enclos à bétail, jardins, cultures...).

Les éléments de chronologie ainsi que l'analyse spatiale témoignent de la contemporanéité au moins partielle de certains bâtiments et de certaines parcelles, mais aussi de l'évolution de la structuration et de la vocation des espaces. Cependant, en l'absence de chronologie relative et de mobilier abondant, il reste très délicat de restituer le phasage précis du développement de l'habitat au sein de cette unité d'exploitation.

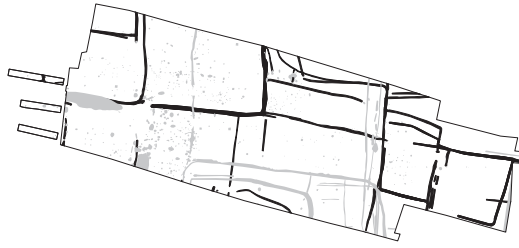
Ce type d'organisation spatiale en enclos ou parcelles quadrangulaires correspond à un schéma de développement par agrégation de parcelles, qui tient compte de l'existant, notamment des chemins. I. Catteddu parle d'une « appropriation progressive de l'espace, par ajout » : « Les fermes (unités d'exploitations agricoles) s'inscrivent dans un premier temps dans une ou plusieurs parcelles, qui vont ensuite se développer et se multiplier, les chemins ou les axes de circulation se confondant avec la trame. Plusieurs fermes peuvent alors coexister, voire se regrouper pour partager des espaces et s'organiser en hameau ou en habitat groupé. Si les parcelles suivent deux axes principaux, elles s'adaptent également à la topographie et aux accidents du paysage [...]. » (Catteddu 2013, p. 430).

Ce type d'occupation est particulièrement bien représenté dans l'Ouest de la France (fig. 200). Les sites de Janzé, Tinténiac, Montours et plus récemment, Chantepie, Châteaugiron, Torcé et Noyal-sur-Vilaine, présentent la même organisation et sont datés entre le VI^e et le X^e siècle. De tels sites sont également répertoriés en Normandie et en Pays-de-la-Loire, mais aussi dans d'autres régions.

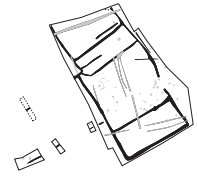
Si l'organisation du site de la ZAC du Bocage de l'Illet semble similaire à celle des sites altomédiévaux de la région, l'emprise ne permet d'étudier qu'une seule parcelle complète, ce qui limite considérablement la vision de l'occupation et l'analyse : l'évolution du site, la place des cultures et des différentes activités, ne sont pas bien perçues. Malgré tout, on peut désormais affirmer que l'identité du site ne se résume pas à une simple exploitation rurale (ferme) isolée mais correspond certainement à une occupation plus complexe et plus dense, à l'origine du bourg d'Ercé.



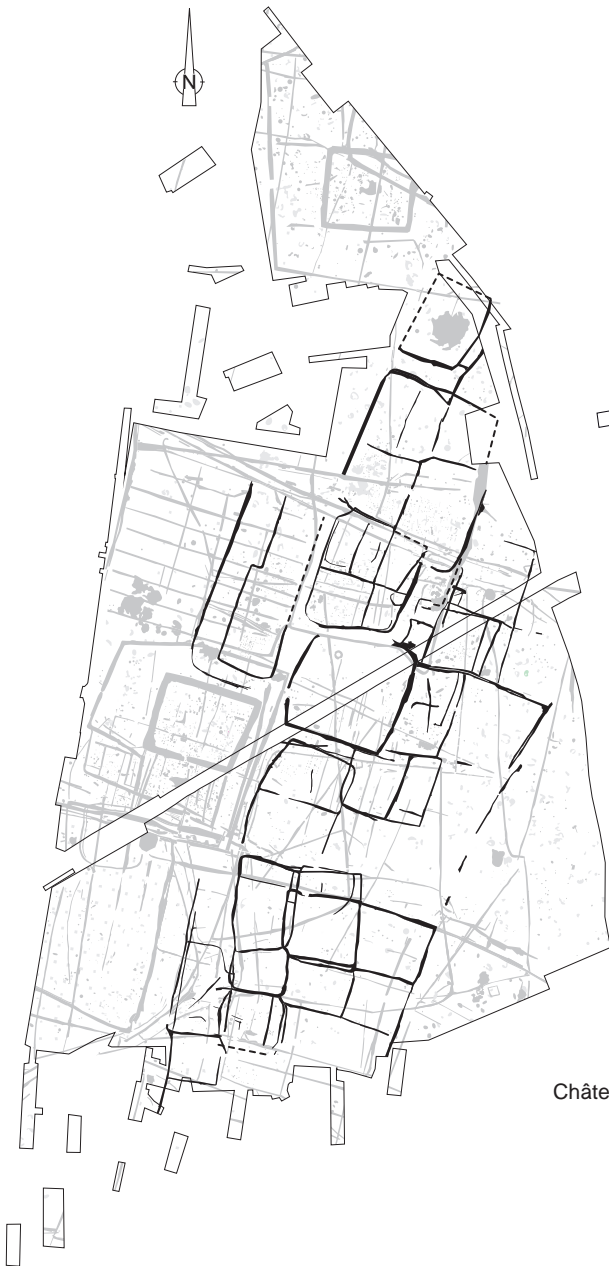
Ercé-près-Liffré,
ZAC du Bocage de l'Illet (35)



Torcé, Vassé (35)



Château-Gontier,
Vauvert (53)



Châteaugiron, La Perdriots (35)

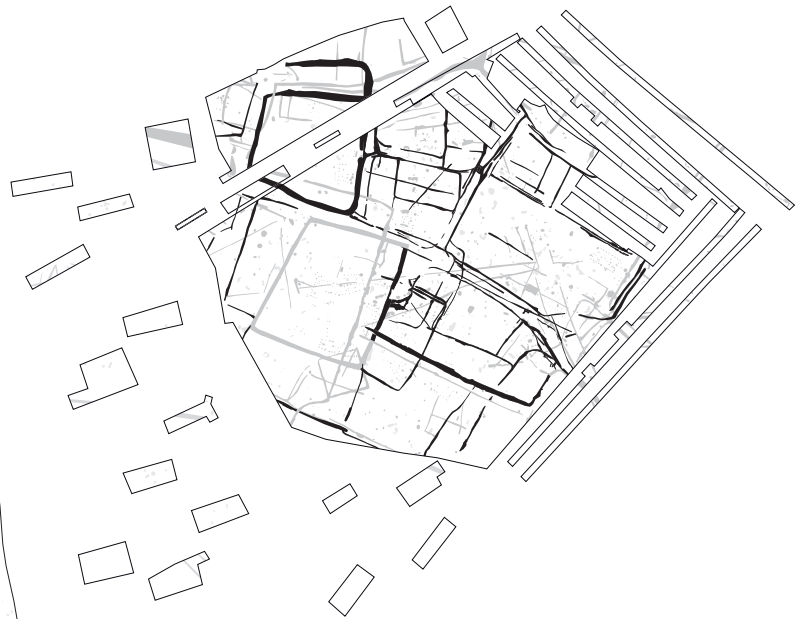


Fig. 200 Comparaison de l'organisation spatiale du site d'Ercé avec celle des sites de Torcé, Châteaugiron et Vauvert. Crédit Emmanuelle Ah thon, Inrap

III. 5 Les aménagements récents

Largement postérieurs à la période précédente, deux fossés parcelnaires d'orientation est-ouest participent à la délimitation des parcelles agricoles de l'époque moderne (**fig. 201**).

Encore plus récemment, des drains en plastique destinés au drainage de terres reprennent la même orientation.



Fig. 201 Localisation des structures modernes.
Crédit Arnaud Desfonds, Inrap

IV. Conclusion

L'aménagement de la ZAC du Bocage de l'Illet par la commune d'Ercé-près-Liffré a conduit l'Inrap à fouiller une zone de près d'un hectare en bordure de la vallée de l'Illet, à proximité du centre-bourg, dans la continuité de l'urbanisation existante.

L'opération visait à étudier deux entités archéologiques distinctes : un cercle funéraire de l'âge du Bronze et un habitat enclos du haut Moyen Âge.

La fouille préventive de la ZAC du Bocage de l'Illet a au final mis en évidence une succession d'occupations datées de la Préhistoire jusqu'au haut Moyen Âge, l'implantation humaine ayant sans doute été favorisée par la topographie et la proximité d'un cours d'eau.

Les indices d'occupation les plus anciens sont attribués au Néolithique. Ils sont essentiellement matérialisés par des éléments mobiliers, dont certains sont datés plus précisément du Néolithique moyen I et du Néolithique récent ou final. De rares structures fossoyées, dont deux hypothétiques bâtiments, pourraient éventuellement appartenir à cette période.

La découverte de mobilier dispersé dans toute l'emprise montre que l'occupation se poursuit à l'âge du Bronze, mais seul un cercle funéraire du Bronze final a été identifié et étudié dans le cadre de l'opération. La présence d'une tombe à crémation secondaire au centre de l'enclos atteste la vocation funéraire du monument, mais de nombreuses interrogations subsistent quant à son mode de fonctionnement et son architecture. Si plusieurs éléments permettent d'envisager l'existence d'un tumulus au centre de l'enclos, la céramique retrouvée dans le comblement du fossé nous amène à nous interroger sur les pratiques funéraires associées à ce monument (vases cinéraires et/ou dépôt funéraire ?).

Les vestiges les plus denses présents dans l'emprise sont attribués au haut Moyen Âge, mais il est possible qu'un chemin et des parcelles agricoles délimitées par des fossés aient une origine plus ancienne. En réalité, la surface décapée ne permet pas de déterminer s'il y a continuité d'un établissement antique, déplacement, ou s'il y a reprise de l'occupation après une phase d'abandon. Le lien visible dans le découpage parcellaire pose la délicate question des modalités de la transition entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, encore peu étudiée. Il semble en tout cas qu'on assiste ici à une conservation active des formes du paysage, et à ce titre, la voirie a pu faire le lien entre les périodes.

À une première trame parcellaire orthogonale, peut-être d'origine antique et à vocation agricole, succède donc une organisation en parcelles quadrangulaires qui respectent l'orientation des premières et s'appuient sur l'axe du chemin. Ces parcelles ne sont probablement pas toutes créées en même temps mais ont eut un fonctionnement contemporain. L'essentiel de l'emprise fouillée est occupée par une vaste parcelle rectangulaire délimitée par des fossés, mais d'autres parcelles se développent de part et d'autre du chemin, et se poursuivent hors emprise, n'offrant qu'une vision incomplète du mode d'occupation de ce secteur, et de son évolution. La présence de fosses et de constructions en périphérie de l'enclos central confirme ce développement de l'occupation en dehors de ces limites, et montre une extension privilégiée vers l'est de l'emprise.

Les parcelles renferment des vestiges en rapport avec un habitat rural densément occupé aux VII^e-VIII^e siècles. Un certain nombre de bâtiments ont ainsi pu être restitués, permettant d'appréhender la typologie et l'organisation de ce type d'habitat, similaire à des sites contemporains en Ille-et-Vilaine. Ils sont accompagnés de structures domestiques et agricoles (fosses, silos, fours, foyers...) qui confirment la vocation agro-pastorale de l'établissement.

La fouille a donc surtout permis d'appréhender l'organisation d'un habitat rural du haut Moyen Âge, dont la durée d'occupation, relativement longue, est datée entre la fin du V^e siècle et les IX^e-X^e siècles, moment où l'habitat se déplace ou se resserre vers l'est du site. Au XI^e siècle, il s'en éloigne encore davantage, probablement attiré par l'église reconstruite par les religieux de Saumur.

Grâce à l'étude des sources historiques et à l'analyse morphologique et spatiale des abords du site et du bourg, le phénomène de constitution des bourgs médiévaux a pu être étudié, et le site de la ZAC du Bocage de l'Illet constitue certainement un jalon dans l'étude du lien entre les occupations altomédiévales et le bourg médiéval. Si un certain nombre d'interrogations demeurent, une poursuite des investigations dans ce secteur permettra peut-être d'y répondre.

Cette intervention est également de premier ordre pour l'étude de la céramique proprement dite, en livrant pour la première fois des éléments assez nombreux de récipients, permettant d'avoir une meilleure perception du corpus vaisselier en usage dans le secteur entre la fin du VI^e et le courant du VII^e siècle, période pour laquelle les référentiels étaient manquants jusqu'alors.

Le site altomédiéval, et plus largement le bourg d'Ercé, s'intègrent dans un territoire dynamique dès la Préhistoire. La fouille préventive de la ZAC du Bocage de l'Illet a donc apporté des éléments précieux pour la compréhension de l'évolution de l'occupation du territoire d'Ercé, et plus particulièrement des origines du bourg. Les éléments structurants (chemins, fossés) ont marqué le paysage sur plusieurs millénaires, et continuent d'influencer l'organisation du paysage ercéen. Désormais, le nouveau quartier de la Nozanne s'inscrit dans cette histoire de l'aménagement du territoire d'Ercé-près-Liffré.

V. Bibliographie

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources cartographiques

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [en ligne]
Ercé-près-Liffré, G, section C1, parcelles 1-416 (ca.1826).

Sources manuscrites

Source : *Glad, le portail des patrimoines de Bretagne*
Inventaire général du patrimoine culturel
Inventaire préliminaire : Ille-et-Vilaine
Auteur de la notice : Gilbert Xavier
Année de rédaction : 1999

Bibliographie

Ah Thon 2012

Ah Thon (E.) dir. – *Ercé-près-Liffré (Ille-et-Vilaine), ZAC du Bocage de l'Illet – tranche 1* : rapport final d'opération de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2012. 73 p.

Bethus 2011

BETHUS (T.) dir. – *Chantepie (Ille-et-Vilaine), Les rives du Blosne. Un habitat enclos du haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècle)* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2011. 154 p.

Bethus, Œil de Saleys 2013

BETHUS (T.), ŒIL DE SALEYS (S.) dir. – *Gennes-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, La Liberderie. Des vestiges d'occupations antiques et médiévales* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 340 p.

Blanchet 2002

BLANCHET (S.) dir. – *Trémuson, Côtes-d'Armor, La Morandais* : DFS de fouille préventive. Cesson-Sévigné : INRAP Grand Ouest, 2002. 44 p.

Blanchet 2013a

BLANCHET (S.) – Deux tumulus de l'âge du Bronze. In ESCATS (Y.) dir. – *Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze, ZA de Bel Air, Lannion (Côtes d'Armor)* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 501 p.

Blanchet 2013b

BLANCHET (S.) dir. – *Plouedern (Finistère), Leslouc'h. Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen Âge* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 470 p.

Bonnin 2000

BONNIN (T.) – Le site de Chessy et l'occupation du sol en Ile-de-France (VI^e-X^e siècles). *Archéologie Médiévale*, tome XXIX, 2000, p. 1-68.

Bonucci, Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (G.) – Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age. *Acta Della Academia Nazionale dei Lincei*, série 8, 59, 5, 1975, p. 518-533.

Briard 2005

Briard (J.) – Des sépultures à inhumations du Bronze Ancien aux sépultures à incinérations du Bronze Final en Armorique. In MORDANT (C.), DEPIERRE (G.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Paris : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Société Archéologique de Sens, 2005, p. 243-255.

Bruley-Chabot 2003

BRULEY-CHABOT (G.) – Les fours culinaires en Ile-de-France. In : GENTILI (F.), LEFEVRE (A.) dir. – *L'habitat du haut Moyen Âge en Ile-de-France : PCR Bilan 2002-2003*. Guiry-en-Vexin : Bulletin archéologique du Vexin français, supplément n° 1, 2003, p. 25-31.

Bruley-Chabot, Warmé 2009

BRULEY-CHABOT (G.), WARME (N.) – Approche expérimentale pour la compréhension des fours culinaires du haut Moyen Âge : bilan et perspectives. *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, 2009, p. 121-128.

Burnouf et. al 2009

BURNOUF (J.), ARRIBET-DEROIN (D.), DESACHY (B.), JOURNOT (F.), NISSEN-JAUBERT (A.) – *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*. Paris : Armand Colin, 2009. 347 p.

Cahu 2014

CAHU (D.) dir. – *Torcé-Vacé (Ille-et-Vilaine). Habitat enclos fin VII^e-IX^e siècle : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2014. 250 p.

Carpentier 2006

CARPENTIER (V.) – Un hameau au bord de la Seine normande : Bouafles, les Mousseaux (Eure), XI^e- XII^e siècle. *Archéologie Médiévale*, tome XXXVI, 2006, p. 123-158.

Carpentier 2007

CARPENTIER (V.) – Le site de Plomb « Le Mesnil » (Manche), IX^e-XII^e siècle. Regard sur l'habitat rural du haut Moyen Âge dans l'Ouest français. *Archéologie Médiévale*, tome XXXVII, 2007, p. 1-52.

Carpentier, Marcigny 2012

CARPENTIER (V.), MARCIGNY (C.) dir. – *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Rennes : PUR, 2012. 460 p.

Carré 2011

CARRE (F.) dir. – *L'archéologie en Haute-Normandie. Bilan des connaissances-tome 1. Le haut Moyen Âge*. Mont-Saint-Aignan : PURH, 2011. 207 p.

Catteddu 2001

CATTEDDU (I.) dir. – *Les habitats carolingiens de Montours et La*

Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine). Paris : MSH, DAF, n°89, 2001. 235 p.

Catteddu 2009

CATTEDDU (I.) dir. – *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (V^e-XI^e s.)*. Paris : La Découverte, 2009. 177 p.

Catteddu 2013

CATTEDDU (I.) dir. – *Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, La Perdrictais. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 3 volumes.

Escats 2013

ESCATS (Y.) dir. – *Une vaste enceinte et deux tumulus de l'âge du Bronze, ZA de Bel Air, Lannion (Côtes d'Armor) : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 501 p.

Faure-Boucharlat 2001

FAURE-BOUCHARLAT (E.) dir. – *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : DARA, n° 21, 2001. 431 p.

Fromont 2014

FROMONT (N.) dir. – *Avrillé (Vendée), rue des Menbirs. Des foyers du Néolithique ancien et un habitat groupé ceinturé du Néolithique final : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2014. 2 volumes (460 p., 78 p.).

Gentili, Lefèvre 2009

GENTILI (F.), LEFEVRE (A.) dir. – *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Ile-de-France : PCR Bilan 2004-2006*. Guiry-en-Vexin : Bulletin archéologique du Vexin français, supplément n° 2, 2009. 296 p.

Krogman 1978

KROGMAN (W.-K.) – *The human skeleton in forensic medicine*. Springfield : éd. Charles Thomas, 1978. 337 p.

Le Boulanger, Provost 1992

LE BOULANGER (F.), PROVOST (A.) – *Un village carolingien sur la déviation de la RN 137 à La Cocherays, Tinténiac (Ille-et-Vilaine)*. *Les Dossiers du CeRAA*, n° 20. Saint Malo : 1992, p. 87-117.

Le Boulanger 2009

LE BOULANGER (F.) dir. – *Visseiche - Le Vieux Moulin (Ille-et-Vilaine, Bretagne) : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2009. 93 p.

Le Boulanger 2011

LE BOULANGER (F.) dir. – *Pacé (Ille-et-Vilaine)- ZAC Beausoleil. Une unité agricole du haut Moyen Âge dans un environnement mis en valeur anciennement : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2011. 187 p.

Le Goff, Guichard, 2000

LE GOFF (I.), GUICHARD (Y.) – *Le dépôt cinéraire comme indicateur chronologique; le cas des nécropoles de l'âge du Bronze de la vallée de l'Aisne. In L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Lille : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 125^e,

2000, p. 209-226.

Le Maire 2014

LE MAIRE (M.) – *Les enclos circulaires protohistoriques en Bretagne*. Mémoire de Master I, Archéologie et histoire, Université de Rennes 2, 2014, 2 volumes.

Leroux 1995

LEROUX (G.) dir. – *Janzé (35). La Tullaye. La Huberdière. Habitat du haut Moyen Âge* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Afan Bretagne, 1995. 92 p.

Leroux 2004

LEROUX (G.) dir. – *L'habitat du haut Moyen Âge des Rochettes à Coësmes (Ille-et-Vilaine)* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2004. 55 p.

Leroux 2013

LEROUX (G.) dir. – *Bédée (Ille-et-Vilaine), ZAC du Pont aux Chèvres. Les occupations de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 317 p.

MacKinley, 1993

MACKINLEY (J.) – Bone fragment size and weights of bone from modern British cremations and the implications for the pyre technology and ritual. *Journal of Archaeological Science* 21, 1993, p. 339-342.

Ménez, Batt 1988

MENEZ (Y.), BATT (M.) – L'habitat du haut Moyen Âge de Creac'h Gwen à Quimper (Finistère). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 5, 1988, p. 123-140.

Menez, Le Goff 2004

MENEZ (Y.), LE GOFF (I.) – *Tumulus de l'âge du Bronze et Sanctuaire antique de Kergroas à Paule* : rapport de fouille programmée. Rennes : Conseil Général des Côtes d'Armor, SRA Bretagne, UMR 6566, 2004. 52 p.

Petit 2009

PETIT (M.) dir. – *L'habitat carolingien des Sureaux à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) : une communauté villageoise à l'aube de l'an mil*. Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, n° 3, 2009. 199 p.

Peytremann 2003

PEYTREMANN (E.) – *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Saint-Germain-en-Laye : Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, tome XIII, 2003. 2 volumes.

Robert 2003

ROBERT (S.) – Comment les formes du passé se transmettent-elles ? *Etudes rurales* 2003/3-4, n° 167-168, p. 115-131.

Sicard 2012

SICARD (S.) dir. – *Domloup, Ille-et-Vilaine, ZAC du Tertre, les structures protohistoriques de Domloup* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2012. 159 p.

Sicard 2013

SICARD (S.) dir. – *Saint-Aubin-des-Landes (Ille-et-Vilaine), carrière des lacs* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand

Ouest, 2013. 180 p.

Valais 2009

VALAIS (A.) – Les enclos du haut Moyen Âge de Vauvert à Château-Gontier (Mayenne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 26, 2009, p 205-227.

Valais 2011

VALAIS (A) dir. – *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*. Rennes : PUR, 2012. 2 volumes.

Watteaux 2005

WATTEAUX (M.) – Sous le bocage, le parcellaire... *Études rurales* 2005/03, n° 175, p. 53-80.

Watteaux 2011

WATTEAUX (M.) – Parcellaires et chemins. Une relecture archéogéographique. *Les dossiers de l'archéologie*, n° 344, 2011, p. 38-41.

III. Études et inventaires

I. La céramique protohistorique – Théophane Nicolas, Inrap

I.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Ercé-près-Liffré (35) à l'emplacement de la future ZAC du Bocage de l'Illet au printemps 2013 a livré du mobilier protohistorique dans 25 structures.

Ce dernier se compose de :

- 195 tessons ou éléments de forme

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par contexte de découverte.

I.2 Catalogue par contexte de découverte

Fait 19

Il a été identifié 4 tessons qui n'ont pu être attribués qu'à la protohistoire au sens large.

Fait 56 us 1

La structure a livré 2 fragments de céramique dont les caractères techniques et technologiques permettent une attribution chronologique à l'âge du bronze.

Fait 81

Il a été identifié 1 tesson qui n'a pu être attribué qu'à la Protohistoire au sens large.

Fait 101

Il a été identifié 2 tessons de facture protohistorique ; la présence d'une petite anse nous incite à proposer une datation pour ce fragment au Néolithique.

Fait 118

Il a été identifié 8 tessons de facture protohistorique.

Fait 158

Il a été identifié 1 tesson de facture protohistorique, qui est attribué au Bronze ancien après datation ¹⁴C sur caramel alimentaire (à 2 sigma 2130-2080 ou 2060-1940 BC cal.).

Fait 125

Il a été identifié 1 tesson de facture protohistorique.

Fait 176

Il a été identifié 2 tessons de facture protohistorique.

Intersection faits 188/131 (angle)

Lot de 10 tessons appartenant à la panse d'un même récipient à pâte riche en inclusions de quartz angulaire, attribuables à l'âge du Bronze.

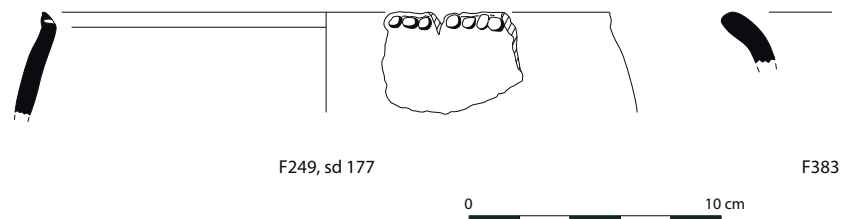
Fait 238

Le fait a livré 18 tessons de facture protohistorique dont une anse rapportable au Néolithique.

Fait 249

Il a été identifié 21 tessons et un élément de forme de facture protohistorique ; il s'agit d'un récipient ovoïde à bord court éversé à décor de boutons au repoussé sous le bord ; de couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées ; le dégraissant nanométrique à millimétrique est constitué de quartz, de mica et d'oolithes (fig. 202). Les caractères morphologiques et stylistiques de cet élément corrélés aux caractéristiques technologiques des autres fragments de céramique permettent une attribution au Néolithique moyen de ce petit lot.

Fig. 202 Les éléments diagnostics rapportables au Néolithique. Crédit Patrick Pihuit, Inrap

**Fait 382**

Il a été identifié 1 tesson de facture protohistorique.

Fait 383

Il a été identifié 2 tessons de facture protohistorique, dont un bord arrondi dont la morphologie rappelle des profils attribués au Néolithique (fig. 202).

Fait 444

Il a été identifié 3 tessons de facture protohistorique.

Fait 484

Il a été identifié 9 tessons de facture protohistorique.

Fait 500

Le comblement du fossé du cercle funéraire a livré 111 fragments dont 6 éléments de formes pour un NMI de 13 (fig. 203). À l'exception d'un fragment de micro vase identifié dans le sondage 118, l'assemblage est essentiellement composé de céramique grossière.

Sondage 189

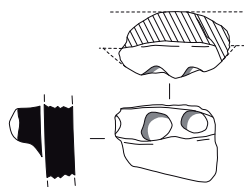
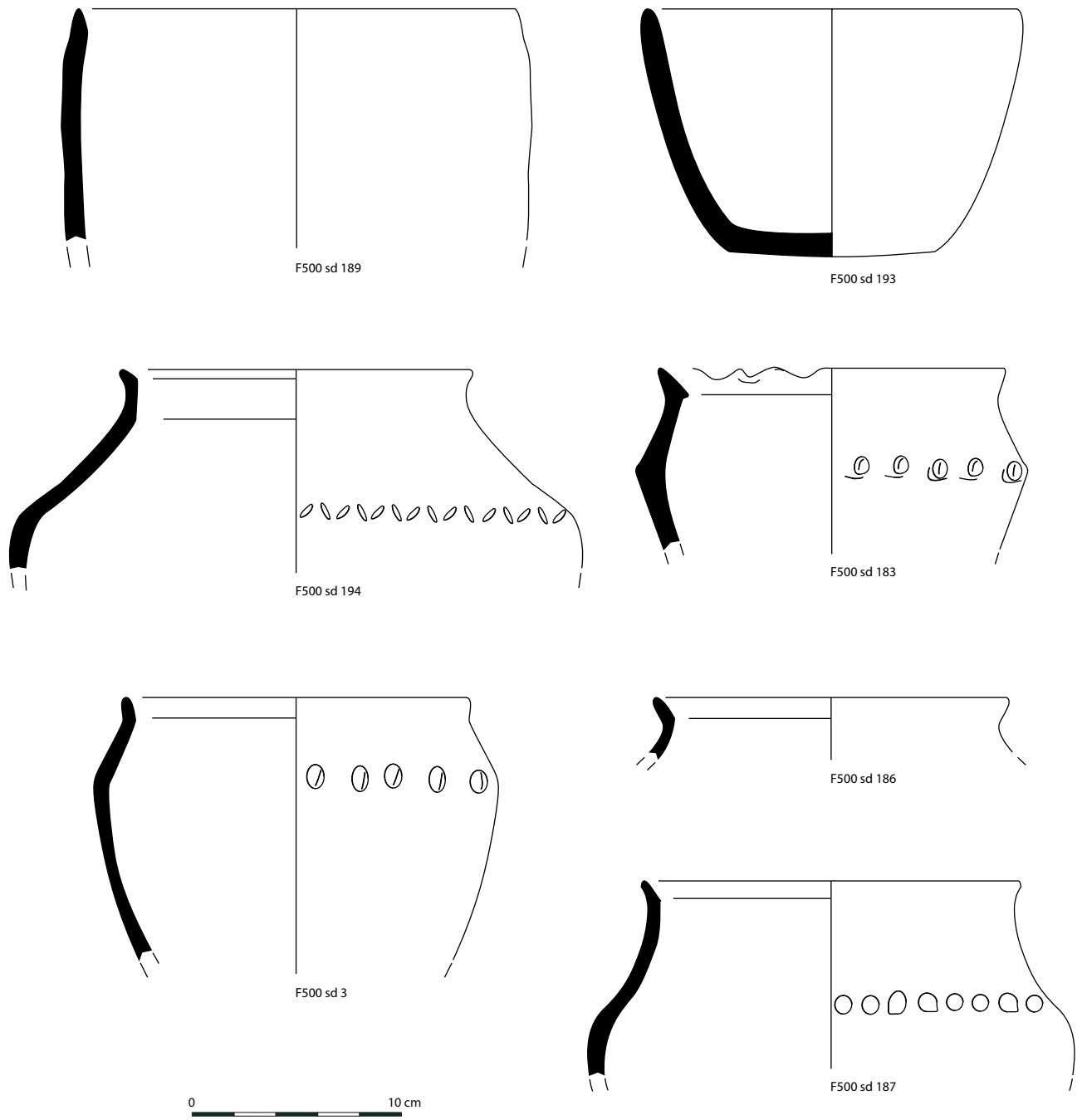
Dans la partie supérieure du comblement il a été mis au jour un individu vase incomplet et fragmenté *in situ*. Il s'agit d'un récipient tronconique à bord biseauté ; il est partiellement recuit. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir, oolithes).

Sondage 193

Dans la partie supérieure du comblement, il a été mis au jour un individu vase complet : c'est un petit récipient tronconique à bord arrondi. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz++).

Sondage 194

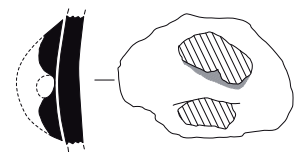
Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient biconique à bord éversé, à décor de triangles impressionnés au niveau de l'épaule. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est nanométrique à millimétrique (quartz, mica jaune).



F484 - surface (sur F500)



F484 - sd 135 - us 1



F249 - sd 177 - us 2

Fig. 203 Le mobilier céramique daté de l'âge du Bronze. Crédit Patrick Pihuit, Inrap ; Théophile Nicolas, Inrap (F500)

Sondage 183

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil restituable : c'est un petit récipient bitronconique à bord éversé à marli. De couleur terre de sienne, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica blanc). Le bord est ondulé et il porte un registre d'impressions digitées au niveau de la carène. Les caractéristiques de la matrice argileuse et du traitement technologique du récipient par rapport aux autres individus identifiés pose la question d'un apport exogène de ce dernier.

Sondage 3

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient bitronconique à carène haute et bord éversé, à décor d'impressions digitées au niveau de la carène. Il est partiellement recuit. De couleur orangée, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir, oolithes). Lui est associé un fond plat.

Sondage 185

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un fragment de bord arrondi et un fragment de panse à décor d'impressions digitées.

Sondage 186

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient bitronconique à carène haute et bord éversé, recuit.

Sondage 187

Dans la partie médiane du comblement, il a été mis au jour un individu vase incomplet au profil partiellement restituable : c'est un récipient biconique à bord éversé, à décor d'impressions digitées au-dessus de l'épaule. De couleur beige, les parois internes et externes sont lissées. Le dégraissant est millimétrique (quartz, mica jaune et noir).

Tous ces éléments de formes sont attribués typologiquement à la seconde moitié du Bronze final. Cette attribution se voit confortée par une datation ¹⁴C à deux sigma qui livre les intervalles 1115-970 ou 960-930 BC cal.

I.3 Informations du mobilier

Le mobilier céramique protohistorique est quantitativement peu important et peu diagnostique. Il suffit toutefois à identifier des indices d'occupations du Néolithique moyen, et du Bronze ancien.

La présence d'un ensemble mobilier suffisamment important et varié permet de mieux documenter et renseigner le monument funéraire qui peut être attribué au Bronze final.

II. La céramique historique – Françoise Labaune-Jean, Inrap

II.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Ercé-près-Liffré (35) à l'emplacement de la future ZAC du Bocage de l'Illet au printemps 2013 a livré du mobilier dans 103 structures.

Ce dernier se compose de :

- 635 tessons de récipients en céramiques
- 3 tessons de récipient en verre
- 7 fragments de terre cuite (tuiles, briques et *suspensura* ?)
- 49 TC indéterminées
- 22 objets en fer (agrafe, plaque et objets indét.)
- 4 scories métalliques
- 8 monnaies
- 1 élément indéterminé en plomb
- 11 fragments d'objets en alliage cuivreux
- 8 pièces lithiques (silex, percuteur)
- 2 fragments de plinthes en schiste tâcheté et 1 disque en schiste
- 6 fragments de meule

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par contexte de découverte.

II.2 Catalogue par contexte de découverte

Fait 4 décapage

Lot insuffisant : 1 tesson de fond de pot à beurre en céramique rose-bleue de Laval en usage aux ^{xv}^e - ^{xvi}^e siècles et un éclat de panse de datation indéterminée.

Fait 12 décapage

Les 11 tessons de ce lot appartiennent à trois individus différents à partir des différences de pâte. Deux possèdent une texture peu cuite de teinte beige ou gris rosé, alors que le troisième individu est façonné dans une pâte bien cuite, à la limite du grésage. Si les deux premières peuvent correspondre à des récipients en usage au cours du haut Moyen Âge ou à la transition avec le Bas Moyen Âge, le dernier se rapproche plus des récipients utilisées à partir du ^{xv}^e siècle.

Fait 17 surface (extrémité est)

Parmi les 10 tessons du haut Moyen Âge mis au jour, il faut signaler un fond de pot et le bord d'une écuelle à profil triangulaire et panse carénée,

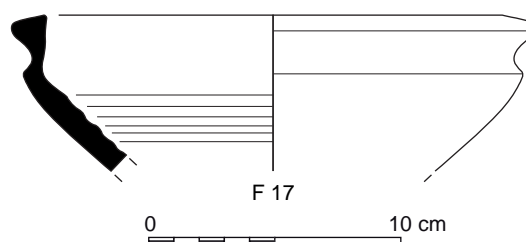


Fig. 204 Profil d'écuelle carénée issue du fait 17. Crédit Stéphane Jean, Inrap

permettant d'affiner la proposition de datation, par comparaison typologique¹, à la deuxième moitié du VI^e siècle (fig. 204).

Fait 41 (surface)

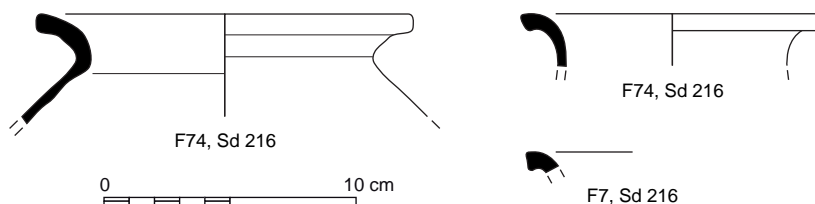
Les 8 tessons de ce fait permettent de remonter le fond d'un petit pot à pâte assez bien cuite, de teinte gris bleu, correspondant à des productions en usage localement durant le haut Moyen Âge, plutôt au cours de l'époque mérovingienne.

Fait 74

Au **décapage**, ce secteur a livré 9 tessons du haut Moyen Âge, par l'aspect des pâtes, sans précision possible. Seul un fond découpé à la ficelle à pâte gris bleu bien cuite semble plus correspondre aux vases en usage durant la période mérovingienne.

À une profondeur de 54 à 75 cm dans le sondage 216, on y trouve également 28 tessons. Après remontage, on note la présence d'un fond de pot à pâte gris bleu très cuite à la limite du grésage et le bord de trois pots similaires à lèvre éversée en large collerette oblique. Ce type correspond à des formes en usage localement aux VI^e - VII^e siècles² (fig. 205).

Fig. 205 Éléments de formes présents dans le fait 74. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Fait 85 (sd méca. 220, fond)

Lot insuffisant : 3 tessons de petite taille de panse à pâte du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 89 (sd228, us3)

Lot insuffisant : 6 tessons de panse avec pâtes en usage au haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 98

Sondage 57 : deux éclats de panse, très petits avec une pâte oxydante, peut-être à attribuer à la période carolingienne, sous réserve.

Sondage 228 : 2 tessons haut Moyen Âge, par l'aspect de la pâte, sans précision possible.

Fait 118

Sondage 65 : les 10 tessons trouvés ici appartiennent à un même individu, le fond d'une coupe en céramique réductrice à pâte fine, en usage à partir de la fin du I^{er} siècle de notre ère et dans le courant du II^e siècle.

Fait 119

Lot insuffisant : 3 tessons antiques et un autre de nature indéterminée.

Fait 121 (us1)

Us 1 : lot insuffisant : 1 tesson de bord de pot à lèvre en méplat mouluré, forme antique en usage entre le dernier quart du I^{er} siècle de notre ère et le début du II^e siècle.

Us 2 : lot de deux tessons de panse insuffisants, à dater du haut Moyen Âge par l'aspect de la pâte.

1. Hincker 2006, p. 142.

2. Moréra-Vinçotte 2012, p. 187.

Fait 122 (sd38/39)

Lot insuffisant : 1 tesson du haut Moyen Âge, sans précision possible (pâte uniquement). Le sondage 39 (us1) de cette même structure a livré un fragment de fond de pot à pâte gris bleu bien cuite, caractéristique des productions en usage au cours du haut Moyen Âge (époque mérovingienne prioritairement).

Fait 144

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de récipient antique et un autre de facture protohistorique.

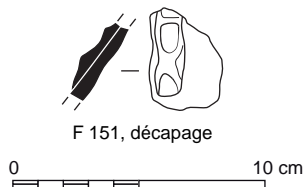


Fig. 206 Fragment de panse à décor de cordon digité du fait 151. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Fait 151 (décap.)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, avec décor de bande rapportée digitée. Ce type de décor se rencontre plus régulièrement à partir de la fin du VIII^e siècle, mais des découvertes récentes les montrent également dans des contextes plus anciens (fig. 206).

Fait 155

Sondages 31, 32 et 35 : lot de 3 tessons à attribuer au haut Moyen Âge, sous réserve la pâte pouvant correspondre à un récipient surcuit.

Fait 163 (us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de récipient (haut Moyen Âge ?), avec le même aspect que ceux du fait 155, sans précision possible.

Fait 164 (us2)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de récipient à pâte bien cuite de teinte gris bleu généralement en usage au cours du haut Moyen Âge (époque mérovingienne).

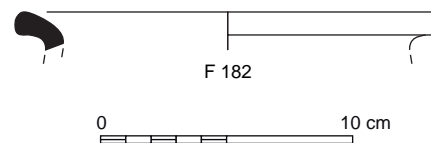
Fait 176

Surface et décapage : 3 tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible. Ces lots sont complétés en surface du sondage mini-pelle par deux tessons à pâte riche en quartz, de facture protohistorique.

Fait 182

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord de vase à lèvre éversée en courte colerette, correspondant à un profil en usage au cours du VIII^e siècle (fig. 207).

Fig. 207 Bord de pot retrouvé dans le fait 182. Crédit Stéphane Jean, Inrap

**Fait 188**

Plusieurs lots sont issus des différents sondages pratiqués dans cette structure.

Décapage et surface : 4 tessons de fonds de deux récipients avec une pâte en usage au cours du haut Moyen Âge, sans précision possible.

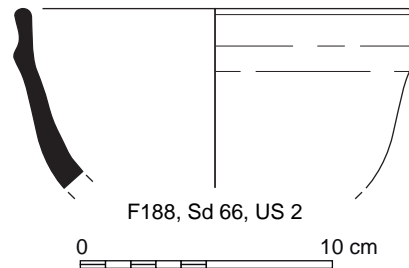
Sans précision de localisation : lot de 19 tessons de panse et de fond avec une pâte gris bleu, bien cuite, correspondant à une forme du haut Moyen Âge.

Sondages 5, 9, 49, 168, 170 et 171 : lots de tessons isolés avec des pâtes permettant de les attribuer au haut Moyen Âge, sans précision possible en l'absence de formes.

Sondage 66 (us2) : les 6 tessons de ce lot appartiennent au même récipient à pâte brune et surface orange à gris, riche en petits grains de quartz, permettant d'identifier une production du haut Moyen Âge. Le récipient est un

bol de forme tronconique à panse assez profond, prolongée par une lèvre à pan externe concave. La transition bord-panse est soulignée par une carène angulaire. Ce type de récipient pourrait être une variante d'un type que l'on rencontre en Pays-de-la-Loire à la fin du v^e siècle-courant du vi^e siècle (fig. 208).

Fig. 208 Bord de coupe du fait 188. Crédit Stéphane Jean, Inrap



Fait 200

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse à pâte gris bleu bien cuite, permettant un classement dans les productions du haut Moyen Âge.

Fait 202

Lot insuffisant : 3 éclats de panse d'un même récipient (haut Moyen Âge).

Fait 214

Les 10 tessons retrouvés dans les différents niveaux de cette structure (us 2 à 5) montrent un faciès homogènes avec des pâtes (gris-bleu bien cuite ou brun-orange à cuisson moyenne) qui sont en usage localement au cours du haut Moyen Âge, sans précision possible. Seul le fragment de bord à lèvre éversée en courte collerette correspond à un type de pot en usage au cours du viii^e siècle (fig. 209).

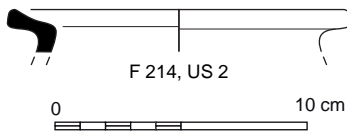


Fig. 209 Bord de pot présent dans le comblement du fait 214. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Proximité du fait 215

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse à pâte gris bleu bien cuite, permettant un classement dans les productions du haut Moyen Âge.

Fait 225

Lot insuffisant : 3 tessons de panse de récipients avec pâte bien cuite, de teinte grise et à inclusions de quartz, en usage au haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 226

Lot insuffisant : 2 éclats de tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible (surcuits).

Fait 227

En surface, ce fait a livré un petit morceau de panse de récipient en céramique rose-bleue de Laval. Cette catégorie est en usage aux cours des xv^e - xvi^e siècles. Dans le fond de ce trou de poteau a été mis au jour deux tessons correspondant à l'épaule d'un récipient de type pot. La présence d'une ligne horizontale imprimée à la molette classe ces tessons parmi les productions du haut Moyen Âge, entre le vii^e siècle et le ix^e siècle (fig. 210).

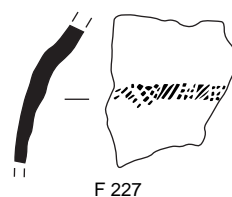


Fig. 210 Fragment de panse avec décor de molette - fait 227. Crédit Stéphane Jean, Inrap

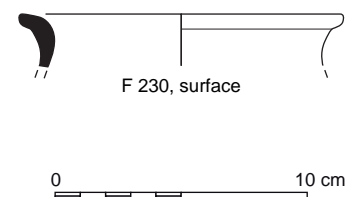


Fig. 211 Bord de pot issu du fait 230. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Fait 230

Lot de 4 tessons correspondant à un même individu : bord de pot à lèvre éversée en collerette, avec pâte brun-rouge à inclusions de quartz, en usage au haut Moyen Âge. Le profil de lèvre est similaire à des formes en usage aux VII^e (fin)-VIII^e siècles (fig. 211).

Fait 244

Lot insuffisant : 2 tessons de panse d'un récipient du haut Moyen Âge, par l'aspect de la pâte sans précision possible.

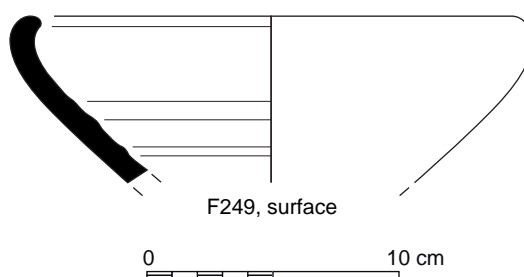
Fait 247 (us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de récipient indéterminable et 1 fragment de terre cuite.

Fait 249

En dehors du fragment de bol retrouvé en surface, l'ensemble des sondages pratiqués ici ont livré des tessons de facture protohistoire (cf. étude). Le bol quant à lui, correspond à un type en usage au début du haut Moyen Âge, avec une lèvre arrondie légèrement rentrante et une vasque assez profonde en cône. Le fond est manquant. Ce profil est comparable à des récipients en usage à la période antique, mais avec des pâtes différentes. Une datation à la transition des V^e - VI^e siècles est donc envisageable (fig. 212).

Fig. 212 Profil d'écuelle à lèvre rentrante issue du fait 249. Crédit Stéphane Jean, Inrap

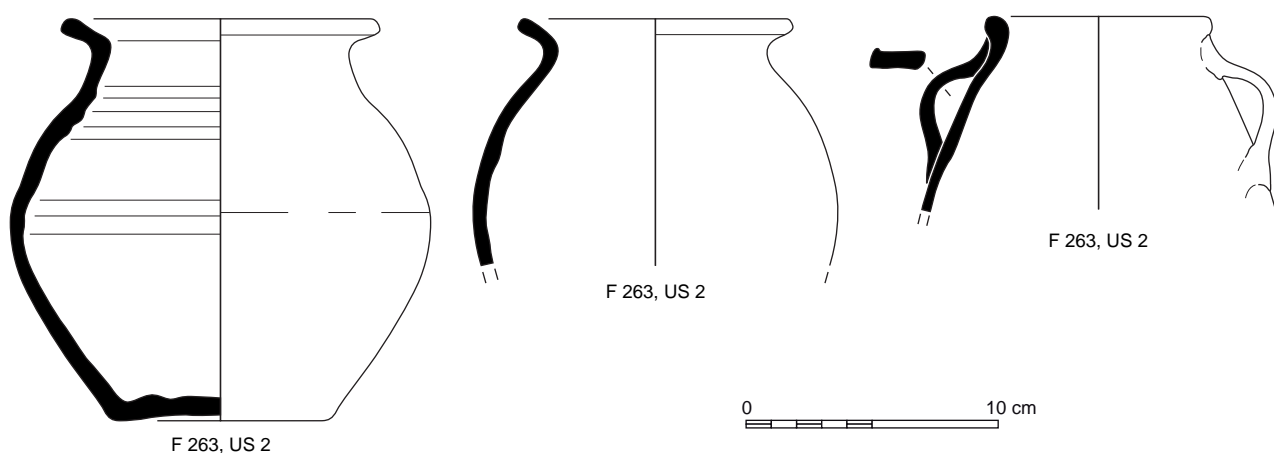
**Fait 259 (décap.)**

Lot insuffisant : 5 tessons de céramique correspondant à un fond de pot découpé à la ficelle avec une pâte bien cuite, de teinte grise et à inclusions de quartz, en usage au haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 263

Les couches Us1 et 2 de ce fait ont permis la mise au jour d'un ensemble de 63 tessons de facture homogène, attribuable au haut Moyen Âge. La première couche livre des tessons qui, après remontage, correspondent à une section de haut de panse : le fragment d'un bord à lèvre éversée en

Fig. 213 Lot de pots fermés découverts au niveau du fait 263. Crédit Stéphane Jean, Inrap



collerette fine vers l'extérieur, prolongé après un col angulaire pour un haut de panse en épaule arrondie. Ce type de pot globulaire est en usage dans les contextes locaux au cours du VIII^e siècle. La suite de ce vase se retrouve dans les tessons de la couche 2, ainsi qu'un autre exemplaire de forme identique, avec le profil du fond découpé à la ficelle associé. On y trouve aussi le fond plat et épais d'un autre pot et le bord étroit à lèvre en bourrelet d'un pot à embouchure fermée et préhension à deux petites anses plates. Pour le moment, les comparaisons font défaut pour cette forme, dérivant vraisemblablement des productions antiques (fig. 213).

Fait 265

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

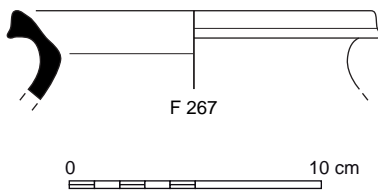


Fig. 214 Bord de pot découvert dans le fait 267. Crédit Stéphane Jean, Inrap

Fait 267 (décap.)

Un seul tesson de bord du haut Moyen Âge a été découvert ici. Il s'agit d'un pot à ouverture fermée, délimité par une lèvre éversée à extrémité à pan coupée. La pâte bien cuite est de teinte gris bleuté et renferme de nombreuses particules de quartz. Ce profil de pot trouve des correspondances avec des vases en usage aux VI^e -VII^e siècles³ (fig. 214).

Fait 268

Lors du décapage, ainsi que dans le comblement des sondages 11 et 107, les tessons retrouvés montrent un faciès homogène avec des pâtes en usage au cours de haut Moyen Âge, sans précision possible (fragments de fonds de pots découpés à la ficelle).

Fait 275

Lot insuffisant : 4 tessons de panse de pot avec une pâte en usage au haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 286

Lot insuffisant : 2 tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible (pâte). Idem pour les 2 éclats de l'us 2-3.

Fait 294

Fait annulé, tesson de céramique du haut Moyen Âge piégé dans une dépression du terrain.

Fait 297

Les différents sondages pratiqués (165, 166, 167 et 176) ont livré un petit lot de tessons avec des pâtes du haut Moyen Âge, sans précision possible. Les seuls éléments notables sont un éclat de panse avec les restes incomplets d'une molette à base d'au moins deux lignes horizontales imprimées de rectangles et le bouton de préhension perforé d'un couvercle. Comparaisons avec des exemplaires du site de la Frétellière en Maine-et-Loire, de Chanterie et Betton (Ille-et-Vilaine)⁴. S'y ajoute dans le sondage 176, une patte de préhension en manchon pour laquelle il est difficile de préciser si elle fonctionne avec un petit récipient ouvert de type poêlon ou bien avec un pot de cuisson. Pour le moment, cet élément ne trouve pas de comparaison. VIII^e siècle-IX^e siècle (fig. 215).

Fait 314

Mobilier insuffisant : 6 tessons de panse et de fond d'un pot avec une pâte du haut Moyen Âge, sans précision possible.

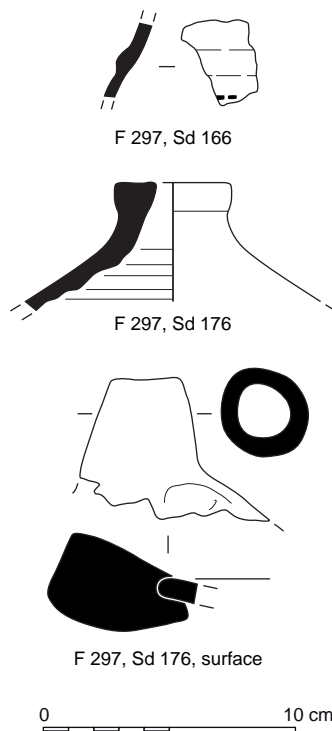


Fig. 215 Différents éléments de formes céramiques recensés dans le fait 297. Crédit Stéphane Jean, Inrap

3. Moréra-Vinçotte 2012, p. 186.

4. Dubillot, Valais 2006, p. 63 ; Labaune-Jean 2011 et 2006.

Fait 315

Mobilier insuffisant : lot de 4 tessons de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible (datation par l'aspect de la pâte).

Fait 316

Différentes zones et couches de cette structure ont permis la découverte de tessons du haut Moyen Âge (us 1 à 5). Parmi ce lot homogène, on remarque la présence de :

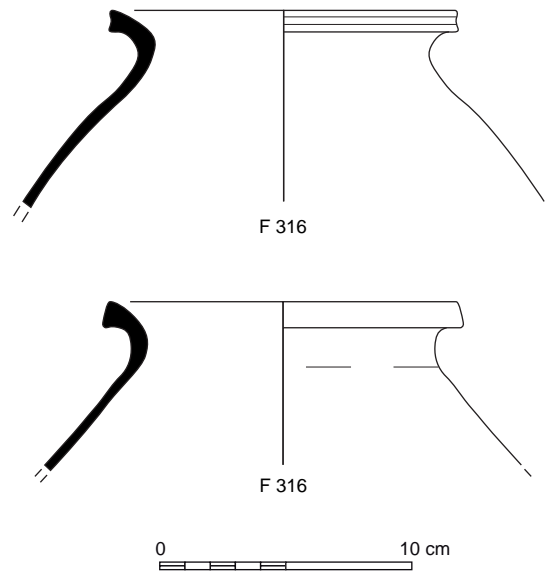
- un fond découpé à la ficelle (plat et épais), avec le bord associé à lèvre en bourrelet éversé, à extrémité en pan coupé (us1).

Le haut d'un pot similaire mais avec une lèvre à extrémité en pan concave. Pâte gris bleu bien cuite (us 4).

Ce type de récipient se rencontre dans les contextes locaux, du courant du VIII^e siècle (fig. 216).

Fig. 216 Bords de pots à cuire du fait 316.

Crédit Stéphane Jean, Inrap

**Fait 317**

Au décapage, on note la présence de fragments de récipients correspondant à un fond plat de pot et le bord isolé d'un autre individu (pâte visuellement différente) avec un col vertical souligné d'une nervure à mi-hauteur et prolongé par une lèvre à section triangulaire et méplat horizontal. La pâte de ces éléments correspond à celle en usage au haut Moyen Âge. Les recherches de comparaison sont en cours pour le fragment de bord. Data-

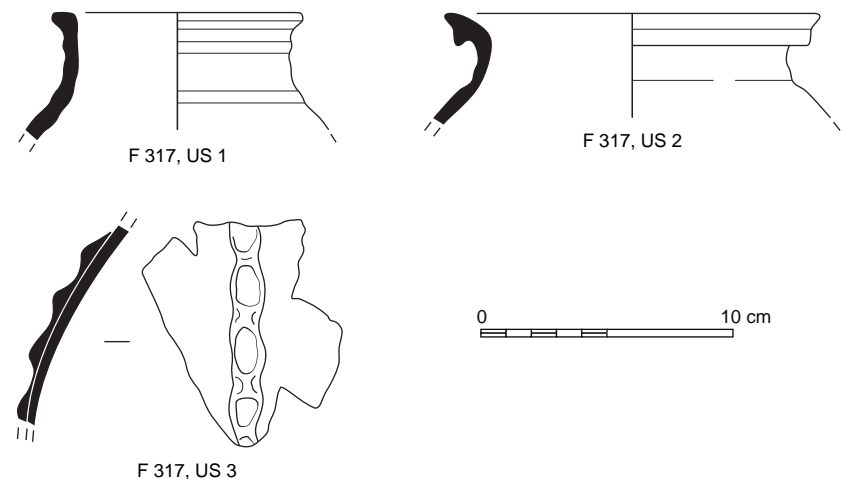


Fig. 217 Formes céramiques présentes dans le fait 317. Crédit Stéphane Jean, Inrap

tion possible : fin du VI^e - VII^e siècles, si l'on considère que l'on est sur une variante d'une forme de pot sans anse, présent dans les contextes des Pays-de-Loire⁵ (fig. 217).

L'us 1 livre la suite du bord retrouvé au décapage.

L'us 2 regroupe un lot de 26 tessons dont la suite du fond trouvé en décapage et le bord d'un nouvel individu avec une lèvre en bandeau court, concave. Ce type est en usage localement à partir du IX^e siècle avec une pâte gris-bleue assez bien cuite.

La même datation s'applique à la panse à décor de cordon digité rapporté présent dans le lot de 15 tessons de l'Us 3 et de 2 tessons de l'Us4.

Fait 319 décap.

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de récipient du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 323 (sd108, us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 329 (us2)

Mobilier insuffisant : 3 éclats d'un tesson de récipient en faïence blanche d'époque moderne (à partir du XVIII^e siècle).

Fait 330 (surf.)

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse de récipient du haut Moyen Âge, sans précision possible (attribution par l'aspect de la pâte).

Fait 336 (surf.)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 376

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 405

Les 4 tessons correspondant à un fond de pot de cuisson découverts en surface de ce fait sont similaires aux 4 autres provenant de l'Us 1. La pâte de teinte gris bleu bien cuite permet d'y reconnaître une production de la période mérovingienne, sans précision possible.

Fait 411

Lot insuffisant : 3 tessons du haut Moyen Âge par l'aspect des pâtes, sans précision possible.

Fait 415 (sd152, us4)

Lot insuffisant : 2 tessons de panse haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 417 (sd13 us3)

Lot insuffisant regroupant à un petit tesson de panse et deux fonds complets attribuables par leurs pâtes au haut Moyen Âge, sans précision possible. Signalons qu'un des fonds porte une perforation centrale post-cuisson, témoignage d'un emploi du récipient initial (usage comme pot de fleur à envisager).

Fait 423 (sd234 us1)

Lot insuffisant : 1 tesson (angle de fond) du haut Moyen Âge par la pâte gris bleu bien cuite, sans précision possible (mérovingien probable).

5. Moréra-Vinçotte 2012, p. 182, n°1.

Fait 425 (décap)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 428

Les couches us 1 à 3 ont livré un mobilier limité à 2 tessons de récipients et un morceau de terre cuite, insuffisant pour préciser la datation hormis des pâtes de facture mérovingienne.

Fait 432 (sd152, us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 435 surface

Mobilier insuffisant : 1 angle de fond avec pâte du haut Moyen Âge, sans précision possible.

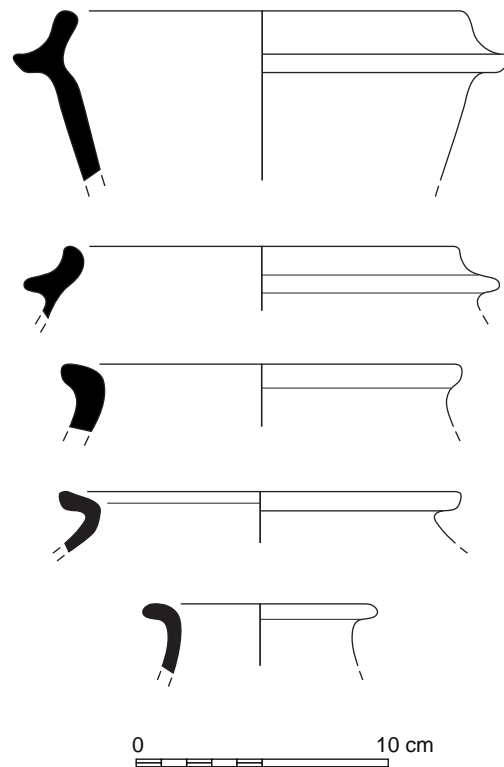
Fait 446 (décap)

Les 7 tessons de panse découverts ici possèdent une pâte beige, très cuite. Ils sont issus d'un même vase, correspondant à des produits que l'on rencontre localement comme provenant des ateliers de Chartres-de-Bretagne, en usage à partir des XI^e-XII^e siècles.

Fait 447 (décap)

Parmi les tessons du haut Moyen Âge mis au jour ici, plusieurs formes permettent de préciser la datation : fin du VI^e siècle-VII^e siècle. Il s'agit de deux bords de pot globulaire à lèvre rentrante et collerette, un bord de pot étroit à lèvre en bourrelet, deux bords en collerette oblique et un bord de tradition antique. Ces formes trouvent des correspondances par exemple avec ceux des Pays de Loire⁶ (fig. 218).

Fig. 218 Éléments du vaisselier céramique mis au jour dans le fait 447. Crédit Stéphane Jean, Inrap



6. Morrera-Vinçotte 2012, p. 182.

Fait 453 (us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 577 (sd232)

Mobilier insuffisant : 1 éclat de bord de lèvre en collerette du haut Moyen Âge, en usage à partir des VII^e-VIII^e siècles.

Fait 458 (us1)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 459 (prox. F460, surface)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

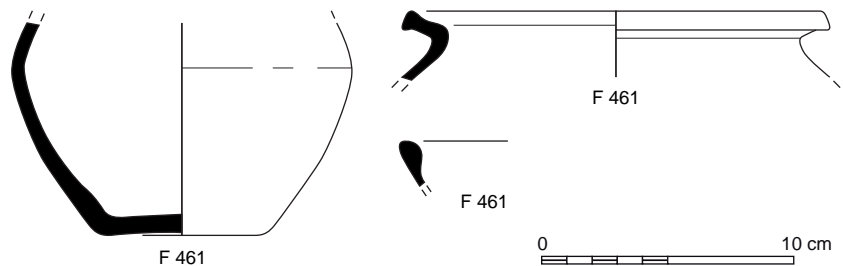
Fait 460 (surf.)

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 461 (us3)

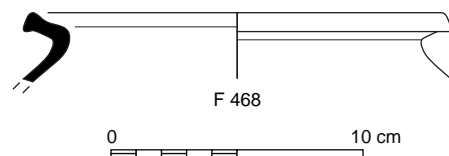
Ce petit lot se compose de 3 tessons du haut Moyen Âge, dont la moitié inférieure complète d'un petit pot conservant un profil légèrement caréné, permettant d'envisager une datation à partir du VII^e siècle (fig. 219).

Fig. 219 Fragments de formes du fait 461.
Crédit Stéphane Jean, Inrap

**Fait 468**

Mobilier insuffisant : 1 tesson du haut Moyen Âge, correspondant à un bord en collerette oblique, à pâte bien cuite en usage à partir de la fin du VI^e siècle-VII^e siècle (fig. 220).

Fig. 220 Bord en collerette oblique provenant du fait 468. Crédit Stéphane Jean, Inrap

**Fait 473**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 476

Mobilier insuffisant : 1 tesson du haut Moyen Âge, correspondant à un bord vertical à lèvre triangulaire, à rapprocher d'une écuelle à carène en usage à partir de la fin du VI^e siècle - VII^e siècle. Correspondance avec des formes des Pays-de-la-Loire⁷ (fig. 221).



Fig. 221 Bord provenant du fait 476. Crédit Stéphane Jean, Inrap

7. Morrera-Vinçotte 2012, p. 187.

Fait 480 (us1 et 2)

Mobilier insuffisant : 4 tessons de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 482 (us2)

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 484

Les différents sondages pratiqués ici montrent un assemblage hétérogène avec des tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible en surface et dans les sondages 184 (us1), alors que les sondages 135, 136, 184, et la surface livrent également des éléments protohistoriques (*cf.* étude annexe).

Fait 493

Mobilier insuffisant en surface et dans les sondages 126 et 125: 3 tessons du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 498 (us2)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 504

En surface, deux tessons (grès et céramique glaçurée) sont associés à un fragment de fond de bouteille en verre, et se rattachent à la période moderne (XVIII^e siècle). S'y ajoutent 4 éclats de panse de datation indéterminée dans le sondage 124 us 1 et 1 tesson médiéval dans l'us3 de ce même sondage.

Fait 510 (sd128)

Mobilier insuffisant : 1 tesson d'anse d'un petit récipient en grès de facture moderne, sans précision possible.

Fait 512 (surf.)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 545 (sd96)

Mobilier insuffisant : 2 tessons avec des pâtes du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 551

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse avec pâte gris-bleu bien cuite du haut Moyen Âge, sans précision possible (mérovingien probable).

Fait 555 (us1 et 2)

Mobilier insuffisant : 3 tessons de panse avec pâte du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 568 (us2)

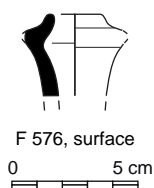
Mobilier insuffisant : 1 tesson avec des pâtes du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 575 (us1)

Mobilier insuffisant : 4 tessons de panse d'un même récipient avec pâte du haut Moyen Âge, sans précision possible.

Fait 576 (surf)

Les 7 tessons découverts ici semblent de tradition antique mais avec une pâte annonçant les changements de techniques du haut Moyen Âge. Le récipient correspond à un goulot de cruche à embouchure étroite à carène



F 576, surface

0 5 cm

Fig. 222 Goulot étroit de récipient issu du fait 576. Crédit Stéphane Jean, Inrap

annulaire, le tout réalisé dans une pâte grise assez bien cuite, à inclusions de quartz. Datation envisagée : v^e siècle-vi^e siècle (fig. 222).

Fait 577

Les sondages 231 et 232 ont livré plusieurs tessons (7NR) du haut Moyen Âge, avec une pâte gris-bleu bien cuite, correspondant plutôt aux productions en usage durant la période mérovingienne.

Hors structure

Mobilier insuffisant comprenant un tesson de panse d'un récipient du haut Moyen Âge, sans précision possible attribution par la pâte).

Décapage cercle

Les 12 tessons recueillis en décapage au dessus du cercle funéraire correspondent tous à des récipients du haut Moyen Âge. Les trois fragments de bord présents ont un bord en collerette court oblique ou ramassé, selon un profil en usage au viii^e siècle (fig. 223).

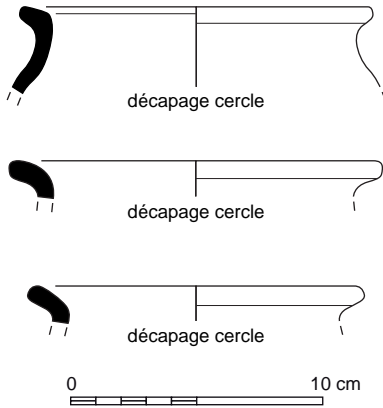


Fig. 223 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage du cercle. Crédit Stéphane Jean, Inrap

À proximité des Faits 5 et 6 (mob1)

Lot insuffisant réunissant deux tessons correspondant à la partie haute d'un vase du haut Moyen Âge. Le récipient se compose d'un bord rentrant à lèvre en gouttière, avec l'aménagement d'un bec ponté. Le tout est réalisé dans une pâte gris bleuté, bien cuite. Cette forme trouve des comparaisons avec des vases en usage aux vii^e-viii^e siècles (fig. 224).

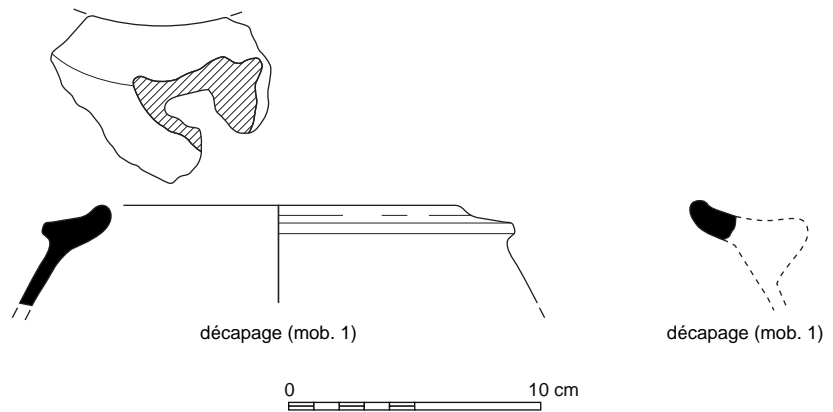
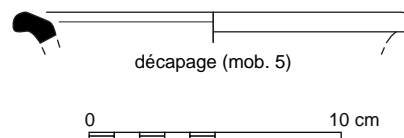


Fig. 224 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage (mob. 1). Crédit Stéphane Jean, Inrap

À proximité des Faits 447 et 448 (mob5)

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord de pot à lèvre en collerette courte en usage au haut Moyen Âge. vii^e-viii^e siècles (fig. 225).

Fig. 225 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage (mob. 5). Crédit Stéphane Jean, Inrap



À proximité des Faits 98 et 141 (mob2)

Mobilier insuffisant : 1 tesson d'anse en grès de Normandie, de facture moderne.

II.3 Informations du mobilier

Au terme de cet inventaire, il paraît clairement qu'en dehors de l'occupation de l'âge du Bronze, l'occupation la mieux représentée concerne le haut Moyen Âge, avec des éléments de mobilier livrant une fourchette principale comprise entre la transition avec l'Antiquité tardive pour les récipients les plus anciens et le courant du VIII^e siècle. Quelques éléments plus récents semblent indiquer une présence moins dense jusqu'aux X-XI^e siècles.

De manière plus anecdotique, on peut signaler quelques éléments antiques, de la fin du I^{er} siècle-début du II^e siècle, concentrés au niveau des faits 118, 119 et 121.

Les tessons modernes, quant à eux, sont isolés et correspondent à des présences ponctuelles dans des terres de remblais, sans doute à mettre en relation avec des aménagements parcellaires de la zone.

La répartition de ces ensembles sur le plan du site ne livre pas de zones de concentration particulière, mais une dispersion des restes sur l'ensemble de la surface abordée, avec juste un peu plus de découvertes dans et aux abords de l'enclos central.

Cette intervention est de première ordre pour l'étude céramique proprement dite, en livrant pour la première fois des éléments assez nombreux de récipients, permettant d'avoir une meilleure perception du corpus du vaisselier en usage dans le secteur entre la fin du VI^e siècle et le courant du VII^e siècle, période pour laquelle les référentiels étaient manquants jusqu'alors. À ce titre, malgré une fragmentation certaine, classique sur les sites locaux, il serait intéressant d'envisager une publication de ces récipients sous forme d'un court article.

II.4 Bibliographie du mobilier

Dubillot, Valais 2006

DUBILLOT (X.), VALAIS (A.) – « Les ateliers de potiers du Haut Moyen Âge de la Frétellière à Trémentines (Maine-et-Loire) ». In HUSI (Ph.), HINCKER (V.) dir. – *La céramique du Haut Moyen Âge dans le Nord-Ouest* : Actes du colloque de Caen, 2004. Caen : 2006, p. 43-64.

Labauve 2006

LABAUNE-JEAN (F.) – Le mobilier du haut Moyen Âge. In LEROUX (G.), CHEREL (A.-F.), LABAUNE-JEAN (F.) – *Betton (Ille-et-Vilaine). ZAC de la Bunelais* : rapport final d'opération de fouille. Rennes : Inrap Grand-Ouest, 2006. Inédit.

Labauve-Jean 2011

LABAUNE-JEAN (F.) – Le mobilier métallique. In BETHUS (T.) dir. – *Chantepie (Ille-et-Vilaine), Les Rives du Blosne. Un habitat enclos du haut Moyen Âge (VI^e-IX^e siècles)* : rapport final d'opération de fouille. Cesson Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2011, 154 p. : ill. p. 87-90.

Moréra-Vinçotte 2012

MORERA-VINCOTTE (I.) – Premières synthèses sur les productions céramiques de sites de consommation en milieu rural en Pays-de-la-Loire du V^e siècle au XV^e siècle. In VALAIS (A.) dir. – *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France. Tome 1 : les synthèses*. Rennes : éd. Presses Universitaires de Rennes 2012, p. 177-224.

II.5 Archivage du mobilier

La totalité du mobilier est conditionnée par matériaux et par structure dans un total de 5 caquettes normalisées selon la classification suivante :

Caisse 1 : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020).

Caisse 2 : mobilier céramique historique (caisse Allibert réf. 21020).

Caisse 3 : mobilier en terre cuite (caisse Allibert réf. 21020).

Caisse 4 : mobilier céramique et terre cuite période protohistorique (caisse Allibert réf. 21020).

Caisse 5 : mobilier lithique (caisse Allibert réf. 21010).

Caisse 6 : mobilier métallique (caisse Allibert réf. 21010).

Caisse 7 : mobilier osseux faune F254 (caisse Allibert réf. 21020).

Caisse 8 : mobilier osseux humain et prélèvements F500 (caisse Allibert réf. 21010).

Caisse 9 : mobilier carpologique (caisse Allibert réf. 21020).

II.6 Inventaire du mobilier céramique (toutes périodes)

| Fait | Sondage | U.S. | Préhist. | AgeBz | Proto | GR | HMA | Méd. | Mod. | indét. | total | NMI | Datation proposée |
|-------------|----------|---------|----------|-------|-------|----|-----|------|------|--------|-------|-----|---------------------------------|
| 4 | décap | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | 2 | hétérogène, 1 t. 15e-16e |
| 12 | décap | | | | | | | 11 | | | 11 | 3 | hétérogène 3 vases hma/bma/15e |
| 17 | surf | ext est | | | | | 10 | | | | 10 | 2? | 2° moitié VIe s. |
| 19 | à 0,15cm | sud | | | | | | | | 4 | 4 | 1 | Protohistoire |
| 41 | | | | | | | 8 | | | | 8 | 1 | mérovingien |
| 56 | | 1 | | 2 | | | | | | | 2 | | âge du Bronze |
| mob 1 | | | | | | | 2 | | | | 2 | 1 | VIIe-VIIIe s. |
| 74 | 216 | 54à75cm | | | | | 28 | | | | 28 | 4 | VIe-VIIe s. 3 similaires |
| 74 | décap | | | | | | 9 | | | | 9 | | haut Moyen Âge méro ? |
| 81 | | 2 | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant |
| 85 | 220 | fond | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 89 | 228 | 3 | | | | | 6 | | | | 6 | | haut Moyen Âge |
| 98 | 57 | | | | | | 2 | | | | 2 | | carolingien ? |
| 98 | 228 | 3 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| prox 98-141 | mob2 | | | | | | | | 1 | | 1 | | moderne |
| 101 | surf | | 2 | | | | 1 | | | | 3 | | hétérogène : néo+hma |
| 118 | | | | | 3 | | | | | | 3 | | Protohistoire |
| 118 | 65 | 2 | | | | 10 | | | | | 10 | 1 | fin Ier - début IIe s. de n. è. |
| 118 | 75 | 1 | | 1 | 1 | | | | | | 2 | | Protohistoire |
| 118 | 112 | 1 | | | 3 | | | | | | 3 | | Protohistoire |
| 119 | | | | | | 3 | | | | 1 | 4 | | antiquité |
| 121 | | 1 | | | | 1 | | | | | 1 | | fin Ier - début IIe s. de n. è. |
| 121 | | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 122 | 38 | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 122 | 39 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 125 | | 1 | | 1 | | | | | | | 1 | | Protohistoire |
| 144 | | | | | 1 | 1 | | | | | 2 | | hétérogène : GR+proto |

| Fait | Sondage | U.S. | Préhist. | AgeBz | Proto | GR | HMA | Méd. | Mod. | indét. | total | NMI | Datation proposée |
|--------------|-----------|---------|----------|-------|-------|----|-----|------|------|--------|-------|------|-------------------------------|
| 151 | décap | | | | | | 1 | | | | 1 | | fin VIIIe s. ? |
| 155 | 31 | | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant hma avec réserves |
| 155 | 32 | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant hma avec réserves |
| 155 | 3637 | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant hma avec réserves |
| 158 | | 1 | | 2 | | | | | | | 2 | 1 | Bronze ancien |
| 163 | | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant hma avec réserves |
| 164 | | 2 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 176 | surf | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 176 | décap | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 176 | 103 | surf | | | 2 | | | | | | 2 | | Protohistoire |
| 182 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | VIIIe s. |
| 188 | | | | | | | 19 | | | | 19 | 1 | haut Moyen Âge |
| 188 | 5 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 9 | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 49 | 2 | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 66 | 2 | | | | | 6 | | | | 6 | 1 | fin Ve - VIe s.? |
| 188 | 168 | surf | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 170 | 1 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 170 | 2 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 188 | 171 | 15cm | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 188 | décap | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 188 | surf | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| prox 188-131 | angle | 0à15cm | | 10 | | | | | | | 10 | | Protohistoire |
| 200 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 202 | | | | | | | 3 | | | | 3 | 1 | haut Moyen Âge |
| 214 | | 2 | | | | | 1 | | | | 1 | | VIIIe s. |
| 214 | | 4 | | | | | 4 | | | | 4 | | haut Moyen Âge |
| 214 | | 5 | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 214 | 64 | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| prox215 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 225 | | 1 | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 226 | | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 227 | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | XVe-XVIe s. |
| 227 | | fond | | | | | 2 | | | | 2 | 1 | VIIe-VIIIe s. |
| 230 | surf | | | | | | 3 | | | | 3 | 1 | fin VIIe-VIIIe s. |
| 230 | moitié TP | | | | | | 1 | | | | 1 | idem | haut Moyen Âge |
| 238 | | | 18 | | | | | | | | 18 | | Néolithique ? |
| 244 | | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 247 | | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | insuffisant |
| 249 | 116 | 1 | | | 1 | | | | | | 1 | | Protohistoire |
| 249 | 173 | 10cm | | | 2 | | | | | | 2 | | Protohistoire |
| 249 | 177 | 0à20cm | | | 9 | | | | | | 9 | | Néolithique |
| 249 | 177 | 20à40cm | | 9 | | | | | | | 9 | | Protohistoire |

| Fait | Sondage | U.S. | Préhist. | AgeBz | Proto | GR | HMA | Méd. | Mod. | indét. | total | NMI | Datation proposée |
|------|-------------|--------|----------|-------|-------|----|-----|------|------|--------|-------|-----|-------------------|
| 249 | 177 | 30-40 | 1 | | | | | | | | 1 | | Néolithique? |
| 249 | surf | | | | | | 1 | | | | 1 | 1 | Ve-VIe s. |
| 259 | décap | | | | | | 5 | | | | 5 | 1 | haut Moyen Âge |
| 263 | | 1 | | | | | 9 | | | | 9 | | VIIIe s. |
| 263 | | 2 | | | | | 54 | | | | 54 | | VIIe-VIIIe s. |
| 265 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 267 | décap | | | | | | 1 | | | | 1 | | VIe-VIIe s. |
| 268 | 11 | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 268 | 107 | 1 | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 268 | décap | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 275 | | | | | | | 4 | | | | 4 | | haut Moyen Âge |
| 286 | | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 286 | | 2et3 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 294 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 297 | 165 | 30cm | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 297 | 166 | surf | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 297 | 167 | 20cm | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 297 | 176 | 40cm | | | | | 1 | | | | 1 | | VIIIe-IXe s. |
| 297 | 176 | 45cm | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 297 | 167et176 | surf | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 314 | | | | | | | 6 | | | | 6 | | haut Moyen Âge |
| 315 | | | | | | | 4 | | | | 4 | | haut Moyen Âge |
| 316 | | 1 | | | | | 9 | | | | 9 | | VIIIe s. |
| 316 | | 3 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 316 | | 4 | | | | | 5 | | | | 5 | | VIIIe s. |
| 316 | | 5 | | | | | 4 | | | | 4 | | haut Moyen Âge |
| 316 | paroi nord | 1 | | | | | 6 | | | | 6 | | haut Moyen Âge |
| 316 | milieu est | 1 | | | | | 12 | | | | 12 | | haut Moyen Âge |
| 316 | milieu est | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 316 | milieu | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 316 | milieu nord | 2 | | | | | 9 | | | | 9 | | haut Moyen Âge |
| 317 | | 1 | | | | | 2 | | | | 2 | | fin VIe-VIIe s. |
| 317 | | 1 nord | | | | | 11 | | | | 11 | | haut Moyen Âge |
| 317 | | 2 sud | | | | | 26 | | | | 26 | 2 | IXe-Xe s. |
| 317 | | 3 | | | | | 15 | | | | 15 | | VIIIe-IXe s. |
| 317 | | 4 | | | | | 2 | | | | 2 | | IXe |
| 317 | décap | | | | | | 22 | | | | 22 | 2 | fin VIe-VIIe s. |
| 319 | décap | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 323 | 108 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 329 | | 2 | | | | | | | 3 | | 3 | 1 | XVIIIe s. |
| 330 | surf | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 336 | surf | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 376 | | 4 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 382 | | | | | | | | | | | 1 | | Protohistoire |
| 383 | | | | | | | | | | | 1 | | Protohistoire |
| 383 | | | 1 | | | | | | | | 1 | | Néolithique |

| Fait | Sondage | U.S. | Préhist. | AgeBz | Proto | GR | HMA | Méd. | Mod. | indét. | total | NMI | Datation proposée |
|--------------|----------|------------|----------|-------|-------|----|-----|------|------|--------|-------|-----|----------------------------|
| 405 | | 1 | | | | | 4 | | | | 4 | | mérovingien |
| 405 | surf | | | | | | 4 | | | | 4 | | mérovingien |
| 411 | surf | | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 415 | 152 | 4 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 417 | 13 | 3 | | | | | 3 | | | | 3 | | haut Moyen Âge pot fleur ? |
| 423 | 234 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 425 | décap | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 428 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 428 | | 2et3 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 432 | 152 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 435 | surf | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 444 | 148 | | | | 3 | | | | | | 3 | | Protohistoire |
| 446 | décap | | | | | | | 7 | | | 7 | 1 | à partir XI-XIIe s. |
| 447 | décap | | | | | | 19 | | | | 19 | | fin VIe-VIIe s. |
| prox 447-448 | mob5 | | | | | | 1 | | | | 1 | 1 | VIIe-VIIIe s. |
| 453 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 457 | 232 | | | | | | 1 | | | | 1 | | VIIe-VIIIe s. |
| 458 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 459 | prox 460 | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 460 | surf | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 461 | | 3 | | | | | 3 | | | | 3 | | à partir du VIIe s. |
| 468 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | fin VIe-VIIe s. |
| 473 | | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 476 | surf | | | | | | 1 | | | | 1 | | fin VIe-VIIe s. |
| 480 | | 1 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 480 | | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 482 | | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 484 | 135 | | 3 | | | | | | | | 3 | | Protohistoire |
| 484 | 136 | | | | 3 | | | | | | 3 | | Protohistoire |
| 484 | 184 | | | | 1 | | | | | | 1 | | Protohistoire |
| 484 | 184 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 484 | surf | | | | 1 | | 2 | | | | 3 | | haut Moyen Âge |
| 484 | surf | sur 500 | | | 2 | | | | | | 2 | | Protohistoire |
| 493 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 493 | 125 | 30cm | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 493 | 126 | surf | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 498 | | 2 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 500 | 2 | 3a | | 8 | | | | | | | | 8 | Bronze final |
| 500 | 2 | 3b | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 3 | -30 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 3 | 3 | | 9 | | | | | | | | 9 | Bronze final |
| 500 | 117 | 15 à 20 cm | | 8 | | | | | | | | 8 | Bronze final |
| 500 | 118 | 25 à 30 | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | 118 | | | 4 | | | | | | | | 4 | Bronze final |
| 500 | 119 | | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |

| Fait | Sondage | U.S. | Préhist. | AgeBz | Proto | GR | HMA | Méd. | Mod. | indét. | total | NMI | Datation proposée |
|--------------|---------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|----------|-----------|------------|-----|-------------------|
| 500 | 120 | | | 5 | | | | | | | | 5 | Bronze final |
| 500 | 121 | 0 à 15 cm | | 11 | | | | | | | | 11 | Bronze final |
| 500 | 182 | -40 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 182 | -20 | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | 183 | -40 | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |
| 500 | 183 | 20 à 30 cm | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |
| 500 | 184 | -60 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 184 | -20 | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | 184 | 2 | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |
| 500 | 185 | 0 à 20 cm | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | 186 | -40 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 186 | | | 4 | | | | | | | | 4 | Bronze final |
| 500 | 187 | -30 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 187 | 0 à 50 cm | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 187 | 10 à 30 cm | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |
| 500 | 189 | -10 | | 4 | | | | | | | | 4 | Bronze final |
| 500 | 190 | -20 | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | 190 | -15 | | 3 | | | | | | | | 3 | Bronze final |
| 500 | 191 | -35 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 191 | 10 à 20 cm | | 5 | | | | | | | | 5 | Bronze final |
| 500 | 191 | 30 cm | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 192 | 10 à 30 cm | | 9 | | | | | | | | 9 | Bronze final |
| 500 | 193 | 0 à 50 cm | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 194 | -30 | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 194 | 1 à 40 cm | | 1 | | | | | | | | 1 | Bronze final |
| 500 | 236 | | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 500 | | decap | | 2 | | | | | | | | 2 | Bronze final |
| 504 | | | | | | | | | 2 | | 2 | | XVIIIe s. |
| 504 | 124 | 3 | | | | | | 1 | | | 1 | | médiéval |
| 504 | 124 | 1ou2 | | | | | | | | 4 | 4 | | insuffisant |
| 510 | 128 | | | | | | | | 1 | | 1 | | moderne |
| 512 | surf | | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 545 | 96 | | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 555 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 555 | | 2 | | | | | 2 | | | | 2 | | haut Moyen Âge |
| 568 | | 2 | | | | | 1 | | | | 1 | | haut Moyen Âge |
| 575 | | 1 | | | | | 4 | | | | 4 | | haut Moyen Âge |
| 576 | surf | | | | | | 7 | | | | 7 | 1 | Ve-VIe s.? |
| 577 | 231 | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | mérovingien |
| 577 | 232 | 20cm | | | | | 2 | | | | 2 | | mérovingien |
| 577 | 232 | 30cm | | | | | 4 | | | | 4 | | mérovingien |
| cercle | décap | | | | | | 12 | | | | 12 | | VIIIe s. |
| Total | | | 25 | 136 | 34 | 15 | 492 | 19 | 9 | 16 | 635 | | |

II.7 Inventaire du mobilier autres matériaux (toutes périodes)

| Fait | Sond. | US | NR | NMI | mat. | usage |
|--------------|-------------|-------|----|-----|----------|---|
| lithique | | | | | | |
| 1 | décap | | 1 | 1 | lithique | meule |
| 74 | 216 | | 1 | 1 | lithique | percuter en grès |
| 101 | surf. | | 1 | 1 | lithique | disque en schiste |
| 144 | | iso3 | 1 | 1 | lithique | silex pointe de flèche |
| 214 | | | 2 | 1 | lithique | meule |
| 232 | 2nde moitié | | 1 | 1 | lithique | silex éclat |
| 238 | | | 1 | 1 | lithique | silex micro-éclat denticulé |
| 286 | | | 2 | 1 | lithique | plinthe schiste tâcheté |
| 297 | 175 | | 2 | 1 | lithique | meule |
| 353 | 77 | | 1 | 1 | lithique | galet naturel |
| 417 | 13 | 3 | 1 | 1 | lithique | éclat de grès |
| 425 | décap | iso6 | 1 | 1 | lithique | silex éclat d'entretien de nucléus |
| prox 472 | décap | | 1 | 1 | lithique | silex pièce esquillée |
| 500 | labours | | 1 | 1 | lithique | silex esquille brûlée |
| HS | | iso7 | 1 | 1 | lithique | silex casson proximal d'éclat laminaire |
| 293 | 23 | | 1 | 1 | lithique | bloc naturel |
| 520 | | 1 | 1 | 1 | lithique | éclat thermique de grès |
| métal | | | | | | |
| 4 | décap | | 1 | 1 | métal | scorie de fer |
| 89 | 223 | | 1 | 1 | métal | objet indét. en fer |
| 176 | surf. | | 17 | 1 | métal | indét. |
| 384 | | 1 | 1 | 1 | métal | scorie de fer |
| 391 | | 1 | 1 | 1 | métal | agrafe |
| 443 | | 1 | 3 | 1 | métal | plaque en fer |
| prox 470-475 | décap | | 1 | 1 | métal | scorie de fer |
| 500 | labours | | 3 | 3 | métal | monnaies récentes |
| 512 | surf. | | 1 | 1 | métal | scorie de fer |
| 520 | | | 1 | 1 | métal | boulette plomb ? |
| HS labours | détecteur | | 5 | 5 | métal | monnaies récentes |
| HS labours | détecteur | | 3 | 3 | métal | all. Cu : boutons et balle mod. |
| HS labours | détecteur | | 3 | 3 | métal | all. Cu : applique, grelot, plaque mod. |
| HS labours | détecteur | | 5 | 1 | métal | all. Cu : indét. mod. |
| terre cuite | | | | | | |
| 19 | | 15 cm | 1 | 1 | TC | indét. |
| 78 | 95 | | 1 | 1 | TC | indét. |
| 104 | | | 1 | 1 | TC | indét. |
| 164 | | 3 | 1 | 1 | TC | indét. |
| 188 | 9 | 3 | 1 | 1 | TC | indét. |
| 188 | 168 | surf. | 1 | 1 | TC | brique |
| 188 | 170 | 1 | 1 | 1 | TC | indét. |
| 239 | | | 6 | 1 | TC | indét. |
| 249 | 115 | 1 | 1 | 1 | TC | indét. |

| Fait | Sond. | US | NR | NMI | mat. | usage |
|-------|---------------|-------|----|-----|--------------|---|
| 249 | 158 | | 6 | 1 | TC | indét. |
| 268 | 11 | 1 | 1 | 1 | TC | imbrex |
| 268 | 11 | 2 | 1 | 1 | TC | suspensura? |
| 297 | 176 | 40cm | 1 | 1 | TC | tegula |
| 317 | | 2 | 17 | 1 | TC | indét. |
| 346 | | | 1 | 1 | TC | indét. |
| 411 | | | 1 | 1 | TC | indét. |
| 415 | 229 | 1 | 2 | 1 | TC | indét. |
| 435 | | 1 | 1 | 1 | TC | tegula |
| 435 | surf. | | 2 | 1 | TC | indét. |
| 444 | 147 | surf. | 1 | 1 | TC | indét. |
| 447 | décap | | 4 | 1 | TC | indét. |
| 461 | | 3 | 2 | 2 | TC | tuiles (tegula et imbrex) |
| 555 | | 2 | 2 | 1 | TC | indét. |
| verre | | | | | | |
| 504 | surf. | | 3 | 1 | verre | récipient mod. |
| faune | | | | | | |
| 254 | 83 | | | 1 | os non brûlé | squelette équidé |
| 214 | 81 | 4 | 13 | | os brûlé | fragments os de 1 à 2 cm, coloration bleue sur certains |
| 275 | | | 2 | | os brûlé | esquilles |
| 316 | | 6 | 10 | | os brûlé | esquilles |
| 297 | entre 167-176 | surf. | 2 | | os non brûlé | fragments |
| 297 | 175 | 45 cm | | | os non brûlé | mandibule de bœuf ? |

III. Étude pétrographique de la céramique du haut Moyen Âge – Hervé Morzadec, Inrap

III.1 Introduction

La fouille d'un site d'habitat du haut Moyen Âge à l'emplacement de la future ZAC du Bocage de l'Illet (Ercé-près-Liffré, 35) sous la direction de E. Ah Thon a livré un lot intéressant de céramiques. Au sein d'une étude globale du mobilier céramique altomédiéval, une étude pétro-archéologique de la céramique a été menée afin de tenter de déterminer la nature des matériaux utilisés et leur origine aussi bien géologique que géographique, et de replacer le site dans un contexte de circulation et d'échanges.

III.2 Les matériaux constitutifs des céramiques

Les matériaux utilisés pour la fabrication de la céramique se divisent en deux catégories, d'une part l'argile constituant la phase plastique, d'autre part le dégraissant. Ces deux catégories dérivent en définitive de l'altération ou de la transformation d'autres roches.

A. L'argile

L'origine géologique de l'argile est double, soit sédimentaire, c'est le cas le plus fréquent dans les bassins sédimentaires comme le Bassin de Paris, soit d'altération, c'est le cas le plus fréquent dans les massifs anciens, comme le Massif armoricain ou le Massif central. Dans le Massif armoricain et ses marges sud, la majeure partie de la céramique a été fabriquée à partir d'argiles d'altération, mais les lambeaux d'argiles sédimentaires tertiaires et quaternaires ont également été utilisés.

Lors des études pétrographiques des céramiques, le seul critère permettant de faire la distinction entre ces deux types d'argile est la présence de microfossiles comme les diatomées ou les spicules de spongiaires. Bien sûr, il restera toujours un doute pour les céramiques fabriquées à partir d'argiles sédimentaires totalement azoïques. La cuisson des céramiques ayant détruit la structure des argiles, il est difficile de se baser sur leur composition minéralogique pour faire une éventuelle distinction.

B. Le dégraissant

Le terme dégraissant sera utilisé dans le sens d'inclusion (*s.l.*) aplastique dans la matrice argileuse. En effet dans le type de céramique étudié, il est souvent difficile de faire la différence entre ce qui est présent naturellement dans l'argile (inclusion, *s.s.*) et ce qui y a été rajouté par le potier (dégraissant, *s.s.*), sauf dans quelques cas particuliers.

Un dégraissant rajouté a pour fonction de limiter le retrait de l'argile au séchage et lors de la cuisson ainsi que les risques d'éclatement.

Le dégraissant peut donc être soit de la roche altérée, déjà incluse dans l'argile de départ ou rajoutée, soit de la roche saine qui a pu être broyée ou étonnée avant d'être incorporée à l'argile. Sur l'ensemble du matériel étudié, les différents cas ont été observés.

Les grains de dégraissant, parfois sous forme de petits fragments de roche, le plus souvent monominéraux aux inclusions près, peuvent être issus de l'arénisation normale, du tri des arènes par ruissellement ou colluvionnement, de la cryoclastie suivie par la solifluction, comme par la fragmentation artificielle d'un bloc de roche plus ou moins pré-altéré. En particulier, sur des habitats, les pierres de foyers, blocs ou galets, après de fréquentes réutilisations dans le feu se trouvent très faciles à broyer (observation fréquente sur les sites d'habitat). L'étude plus poussée de la fracturation des quartz, permettrait de savoir si elle est antérieure ou liée à la cuisson de la céramique.

Dans les céramiques, tous les types de roches présentes dans une région ont pu être utilisées depuis des roches ultrabasiques jusqu'aux granitoïdes ainsi que des roches sédimentaires.

L'étude des différents constituants des céramiques, argile et dégraissant, permettent de tenter de retrouver les zones sources des matériaux et la diffusion des productions à partir de ces zones.

III.3 Les méthodes d'études céramologiques

Deux approches différentes et complémentaires peuvent être envisagées pour l'étude des céramiques archéologiques : une approche chimique et une approche géologique.

A. L'étude chimique des céramiques

L'étude chimique de la céramique peut s'envisager de deux manières différentes : une analyse chimique globale des éléments majeurs et traces à partir d'une poudre homogénéisée ou une analyse chimique ponctuelle sur lame mince.

L'analyse chimique globale des céramiques est intéressante dans le cas de céramiques très fines, homogènes et dont les matériaux sont issus d'argiles provenant de grandes formations sédimentaires ou artificiellement triées et sédimentées ou ayant des caractères géochimiques particuliers (c'est par exemple le cas de la céramique « proto-onctueuse » (Morzadec 1991). Les techniques d'analyses sont variées (fluorescence X (XRF), spectrométrie d'émission par torche à plasma (I.C.P. AES), absorption atomique (AAS)...). La céramique étant une roche artificielle, toutes les méthodes employées dans les sciences de la terre sont applicables.

L'ensemble des données sont exploitées statistiquement afin de déterminer les différents groupes de poterie et leurs affinités chimiques, puis confrontées aux données géologiques des matériaux sources.

L'analyse ponctuelle, sur lame mince, se pratique par microsonde sur les minéraux afin de déterminer leur composition précise. Ces analyses effectuées à la fois sur les minéraux des céramiques et sur ceux des roches sources supposées permettent de bien cerner l'origine des matériaux des céramiques.

B. L'étude géologique des céramiques

Les céramiques sont des roches artificielles ayant subi uniquement un court thermométamorphisme, c'est-à-dire que seul le facteur température a joué un rôle dans les transformations des matériaux meubles initiaux. Leur étude pétrographique et minéralogique sera d'autant plus intéressante que la quantité de dégraissant (et éventuellement la charge) y sera importante, hétérogène et grossière. Il s'agit donc de l'approche la plus intéressante pour

la poterie commune qui est généralement grossière. Cependant l'existence de poterie fine ou semi-fine peut nécessiter l'utilisation de techniques pouvant s'avérer très fructueuses telles que l'extraction d'une fraction du dégraissant, comme les minéraux lourds par exemple, ou l'extraction de micro-fossiles comme les spicules de silicisponges, les diatomées ou les foraminifères.

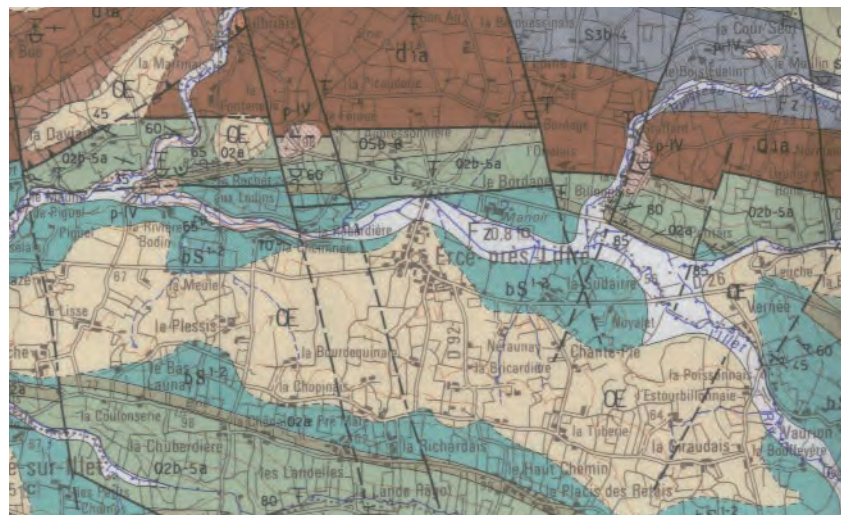
L'étude en lames minces des céramiques apporte différentes informations. Outre la détermination minéralogique des minéraux constitutifs du dégraissant, elle permet une analyse de la texture de la pâte. Les critères de taille, d'orientation préférentielle sont alors mis en évidence. Cela permet également d'observer les structures de montage entre les colombins, les techniques de collage de cordons rapportés, pour les urnes de l'âge du Bronze par exemple, et les différentes techniques de montage des anses. Si cela s'avère intéressant, il est toujours possible de fabriquer des lames minces taillées dans des directions différentes de celles effectuées habituellement (perpendiculairement aux surfaces du tesson) afin d'obtenir plus d'informations. Les apports de l'analyse d'image permettront dans l'avenir de quantifier précisément l'ensemble de ces données.

La diffraction des rayons X a été couramment utilisée. Cette technique rapide permet de cerner grossièrement la composition minéralogique des céramiques et d'effectuer un premier classement en groupes au sein de chaque site. De plus, elle peut apporter des informations sur la composition minéralogique des argiles de la pâte si les températures de cuisson atteintes ne sont pas trop élevées et parfois, lorsque la minéralogie le permet, sur la température atteinte même si, comme nous le verrons, ces températures varient énormément au sein d'un même vase.

III.4 Contexte géologique

Le site de la Zac du Bocage de l'Illet est implanté sur des dépôts loessiques recouvrant les sédiments briovériens appartenant à l'anticlinal de Seville, constitué d'alternances silto-gréseuses verdâtre à matrice quartzo-chloriteuse et rares éléments quartzo-feldspathiques (fig. 226).

Fig. 226 Extrait de la carte géologique de Combourg au 1/50 000. Crédit BRGM



Les faciès présentent dans l'espace des variations très rapides. Ces roches métamorphisées d'origine sédimentaire sont attribuées au briovérien. Ce substrat est localement profondément altéré en un sédiment argilo-sableux qui dans quelques points a été exploité en terre à cuire.

À 4 km à l'est se développent de petits bassins tertiaires comme celui de

Chasnet-sur-Illet constitué de dépôts argileux.
L'ensemble de ces sédiments a pu être utilisé pour la fabrication de céramique, de structure de combustion ainsi que pour le torchis.

III.5 Les échantillons de terre cuite

Deux échantillons de torchis provenant des structures 317 et 447 ont fait l'objet d'une lame mince.

ELBI1 (F317) (fig. 227)

Cet élément de terre cuite correspondant à un fragment de torchis est très homogène. Il est issu de l'utilisation d'une argile limono-loessique. Il est constitué essentiellement de petits quartz très fins dans une matrice argileuse. On trouve associés de rare petits micas blancs, biotites très altérés, oxydes et amphiboles vertes formant le cortège de minéraux lourds.

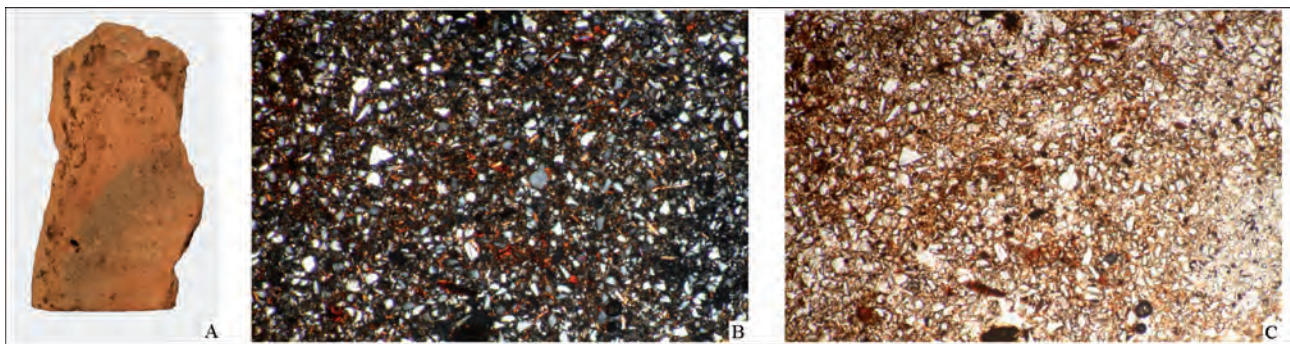


Fig. 227 Coupe et lames minces de l'échantillon ELBI1 (F317). Crédit Hervé Morzadec, Inrap

ELBI2 (F447) (fig. 228)

Cet élément de terre cuite correspondant à un fragment de torchis a une texture hétérogène. Les éléments figurés sont représenté par du quartz, des fragments de schistes et de grès accompagnés accessoirement de rare micas, des oxydes ainsi que de la matière organique et plagioclase. Ce matériau pourrait provenir de l'altération des sédiments schisto-gréseux briovérien.

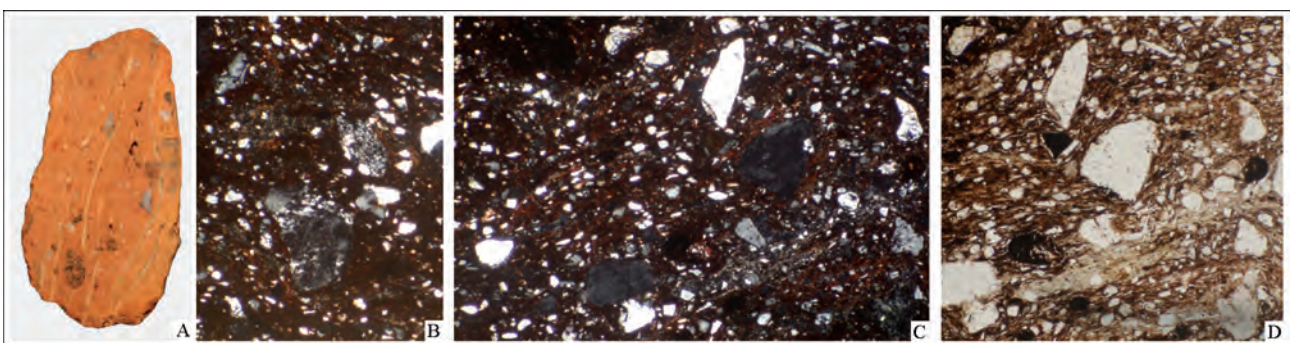


Fig. 228 Coupe et lames minces de l'échantillon ELBI2 (F447). Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Les échantillons ELBI1 et ELBI2 sont constitués de matériaux issus pour le premier des placages limono-loessiques et pour le second de l'altération du substrat schisto-gréseux. Ces deux matériaux sont présents naturellement sur le site.

III.6 Les échantillons de céramique

Trente-trois échantillons de céramiques représentant un échantillonnage des éléments typologiques étudiés sur le site ont été analysés.

Pour plus de clarté, les échantillons seront regroupés par groupe pour éviter la répétition des descriptions de pâte.

Groupe 1 (fig. 229-230)

Ce groupe est représenté par 8 échantillons correspondant aux productions attribuées à la période VI^e-VIII^e s.

Les teintes des échantillons sont homogènes brun-rouge. La granulométrie de la pâte est hétérogène, avec quelques grains grossiers dont certains arrondis ont une origine sableuse, d'environ 0,5 x 0,2 mm et une phase fine de 0,1 x 0,05 mm.

Le dégraissant est constitué de quartz et de feldspaths altérés (potassique, et plagioclase). Les minéraux accessoires sont les micas blancs, la biotite très altérée, les oxydes, la matière organique, de rares amphiboles vertes altérées ainsi que de rares épidotes. Ce groupe est bien représenté sur l'ensemble des sites du bassin rennais. La présence de petites amphiboles vertes ainsi que de boulettes d'argile limoneuse indique l'utilisation probable d'un limon loessique periglaciaire recouvrant en placage le substrat. Les éléments les plus grossiers sont le reflet de ce substrat.

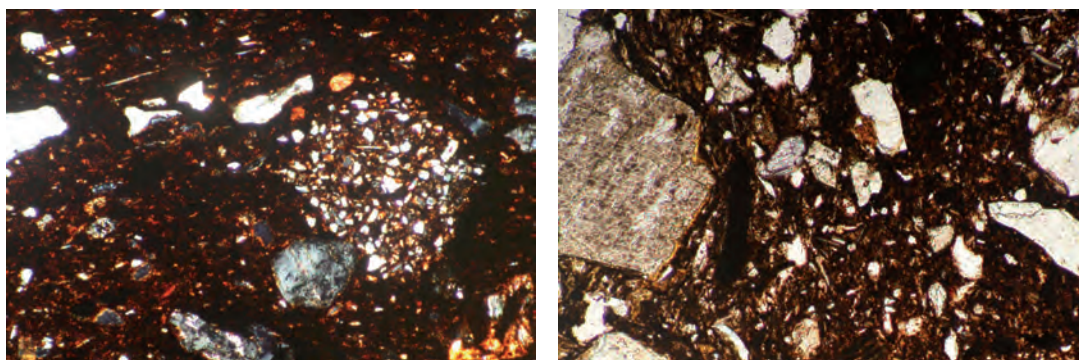


Fig. 229 Aspect de la pâte du Groupe 1 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Fig. 230 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 1. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|---------------------|---------------------|
| F74 sd216 | ELBI4, ELBI5, ELBI6 |
| F182 | ELBI7 |
| F230 | ELBI16 |
| F316 us1 | ELBI35 |
| F188 sd66 | ELBI8 |
| Décap niveau cercle | ELBI23 |

Groupe 2 (fig. 231-232)

Ce groupe est constitué de 7 échantillons attribués chronologiquement à la période VII^e-IX^e siècle. La teinte de la pâte est brune, similaire à celle du groupe 1 à l'exception de l'échantillon ELBI18 (datation transition V^e-VI^e) dont la pâte est de teinte brun-orangée. La granulométrie de la pâte est fine et homogène.

Le dégraissant est constitué de quartz, d'oxydes accompagnés de rares biotites, muscovites et de matière organique. La présence de rares petites

amphiboles vertes et l'homogénéité de la taille des grains de quartz indique l'utilisation probable d'un limon loessique periglaciaire recouvrant en placage le substrat. Les éléments les plus grossiers sont très rares et ne permettent pas de déterminer le substrat sous-jacent.

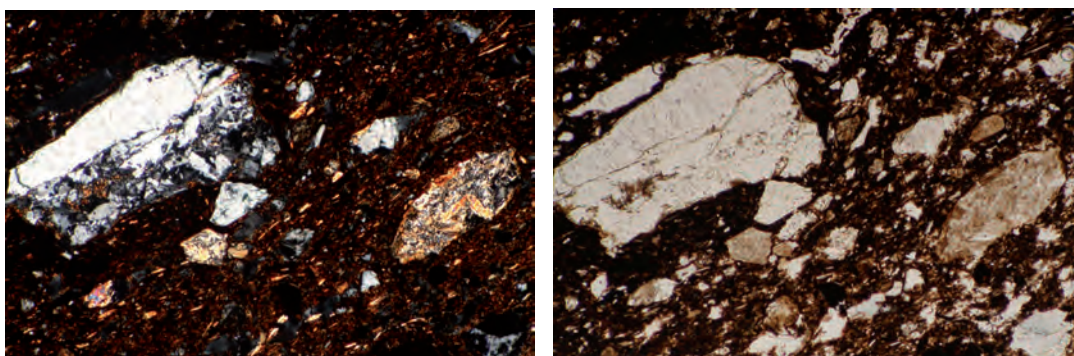


Fig. 231 Aspect de la pâte du Groupe 2 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Fig. 232 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 2. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|---------------------|----------------|
| F263 us2 | ELBI9, ELBI12 |
| F297 sd176 | ELBI13 |
| F249 | ELBI18 |
| Décap niveau cercle | ELBI22, ELBI21 |
| F317 us1 | ELBI25 |

Groupe 3 (fig. 233-234)

Ce groupe est constitué de l'échantillon provenant de la structure F447. La teinte de la pâte est variable suivant la zone de l'échantillon variant du beige au brun foncé. La granulométrie est homogène autour de 0,5mm avec quelques grains plus grossier.

Le dégraissant est constitué de quartz, de quelques feldspaths peu altérés, de petites biotites noires altérées et de rares oxydes. Les petites biotites noires sont le seul traceur permettant de caractériser cette production et de suivre sa diffusion.

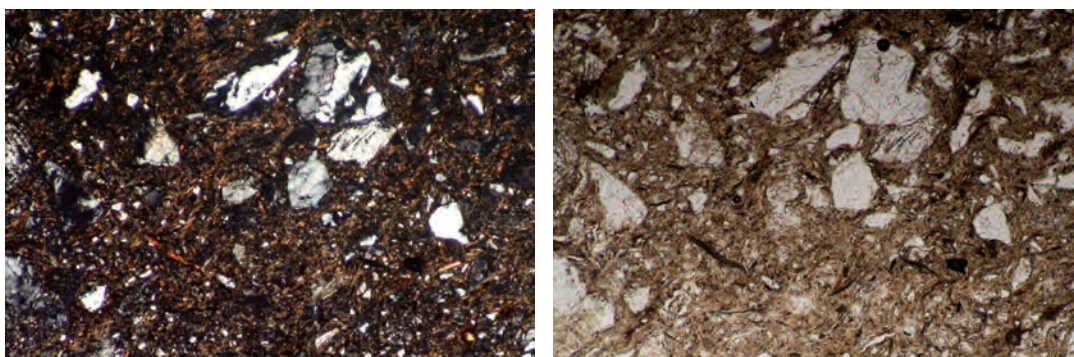


Fig. 233 Aspect de la pâte du Groupe3 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Fig. 234 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 3. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|------------|-------------|
| F447 décap | ELBI29 |

Groupe 4 (fig. 235-236)

Ce groupe, est représenté par 5 échantillons. La teinte des échantillons est grise. La granulométrie de la pâte est homogène avec des grains d'environ 0,5 x 0,2 mm pour la partie grossière du dégraissant et 0,1 x 0,05 mm pour la phase fine la plus abondante.

La phase fine est constituée d'un dégraissant quartzeux bien calibré associé à quelques oxydes, biotite ainsi que de la matière organique diffuse. Les éléments plus grossiers sont le quartz, les feldspaths potassiques et quelques biotites. Ce matériau provient de l'utilisation d'une argile limoneuse (phase fine du dégraissant) avec un ajout de dégraissant plus grossier d'origine granitique.

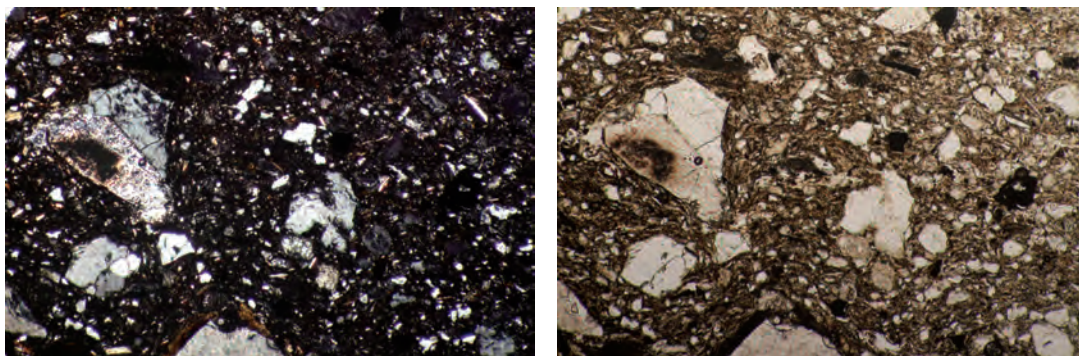


Fig. 235 Aspect de la pâte du Groupe 4 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Fig. 236 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 4. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|------------|-------------|
| F267 décap | ELBI14 |
| F263 us2 | ELBI10 |
| F317 us3 | ELBI26 |
| F468 | ELBI27 |
| F316 us4 | ELBI34 |

Groupe 5 (fig. 237-238)

Ce groupe est représenté par 7 échantillons. La teinte des échantillons est grise à gris-beige. La granulométrie de la pâte est homogène avec des grains d'environ 0,5 x 0,2 mm pour la partie grossière du dégraissant et 0,1 x 0,05 mm pour la phase fine. La matrice argileuse est abondante et contient de la matière organique diffuse.

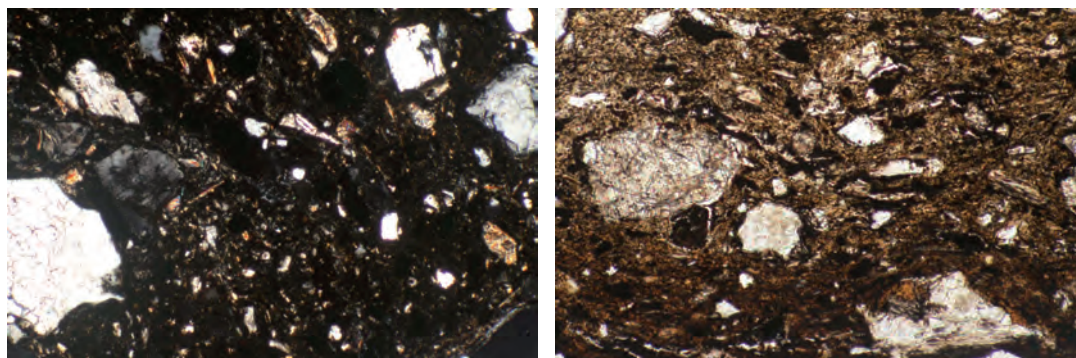


Fig. 237 Aspect de la pâte du Groupe 5 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Le dégraissant est ubiquiste et composé de quartz, de feldspaths potassiques, d'oxydes et de rares micas blancs. La composition de la pâte est proche de celle du groupe 4 mais l'origine du matériau argileux est différente.

Fig. 238 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 5. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|------------|----------------|
| F17 | ELBI3 |
| F263 | ELBI11 |
| F214 | ELBI15 |
| F297 | ELBI17 |
| Mob1 décap | ELBI20 |
| F447 décap | ELBI28, ELBI30 |

Groupe 6 (fig. 239-241)

Ce groupe, est représenté par 3 échantillons. La teinte des échantillons est grise. La granulométrie de la pâte est homogène avec des grains d'environ 0,5 x 0,2 mm pour la partie grossière du dégraissant, et 0,1 x 0,05 mm pour la phase fine.

Le dégraissant est constitué de quartz et de feldspaths potassiques altérés auxquels on trouve associés de rares plagioclase, micas altérés et oxydes. La caractéristique de ce matériau est la présence en abondance des feldspaths potassiques altérés. Cette céramique provient probablement des productions du site de La Liberderie (Gennes-sur-Seiche, 35). L'échantillon ELBI32 contient en plus du dégraissant des billes vitrifiées dont l'origine reste énigmatique.

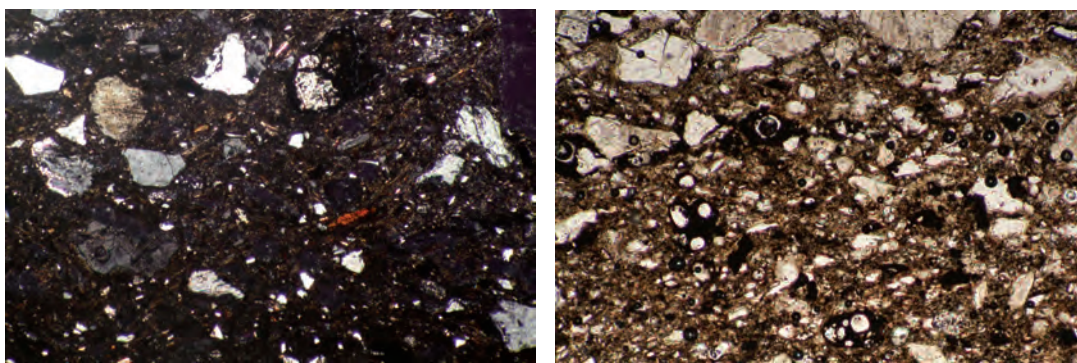


Fig. 239 Aspect de la pâte du Groupe 6 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

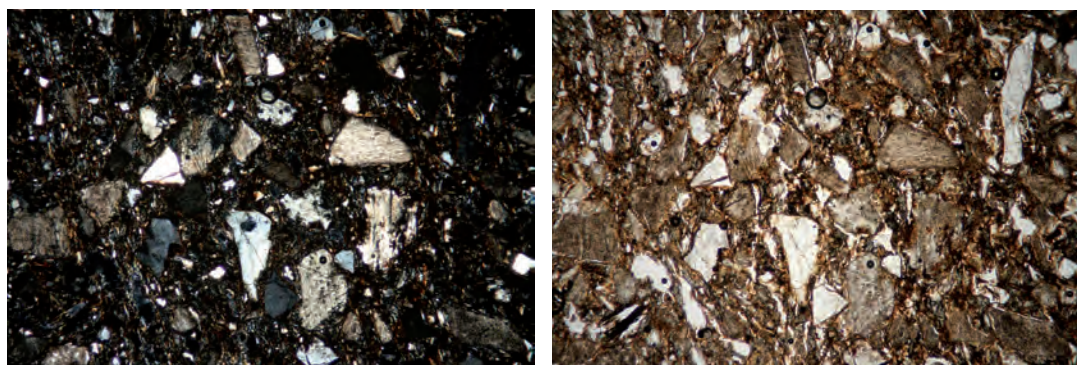


Fig. 240 Aspect de la pâte des productions de La Liberderie (Gennes-sur-Seiche) en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, Gx32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Le matériau peut trouver son origine dans l'utilisation des arénites feldspathiques localisées en bordure du massif de granite du Pertre à 4 km environ à l'est du site de La Liberderie (Gennes-sur-Seiche, 35) (fig. 240).

Fig. 241 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 6. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|------------|------------------------|
| F447 décap | ELBI31, ELBI32, ELBI33 |

Groupe 7 (fig. 242-243)

Ce groupe est représenté par l'échantillon ELBI19 provenant de la structure F576. La teinte de la pâte est grise beige. La granulométrie est homogène et très fine, inférieure à 0,1 mm avec la présence de quelques grains plus grossier (supérieurs à 0,7 mm).

La phase fine du dégraissant est constituée de petits grains de quartz et d'oxydes. Les éléments les plus grossiers, à contours arrondis, sont constitués de quartz et de rares feldspaths très altérés. Le matériau pourrait provenir de l'utilisation d'un sédiment fluviatile bien qu'aucune micro-faune n'ait été observée.

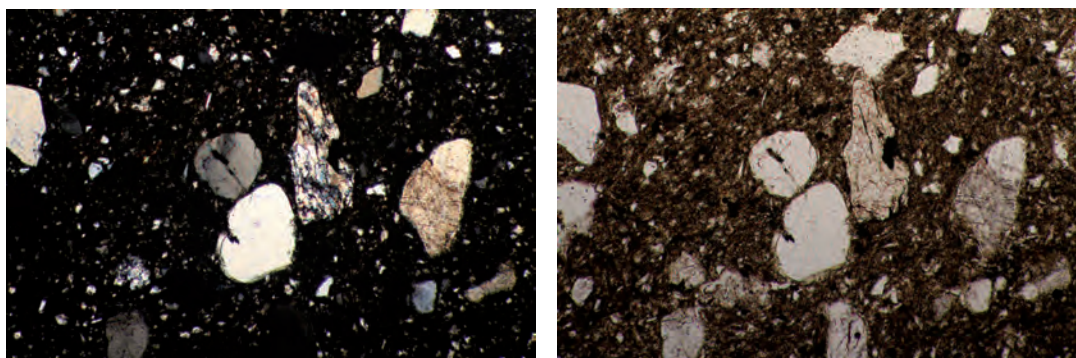


Fig. 242 Aspect de la pâte du Groupe 7 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

Fig. 243 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 7. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|-----------|-------------|
| F576 surf | ELBI19 |

Groupe 8 (fig. 244-245)

Ce groupe est représenté par l'échantillon ELBI24 provenant de la structure F317. La teinte de la pâte est grise. La granulométrie est homogène et assez grossière avec des grains supérieurs à 0,7 mm.

Le dégraissant grossier est constitué de quartz, de feldspath potassique et de grandes biotites peu altérées. Le matériau provient de l'altération d'un granite à biotite dont l'origine reste à déterminer.

Fig. 244 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 8. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

| Structure | Echantillon |
|-----------|-------------|
| F317 us2 | ELBI24 |

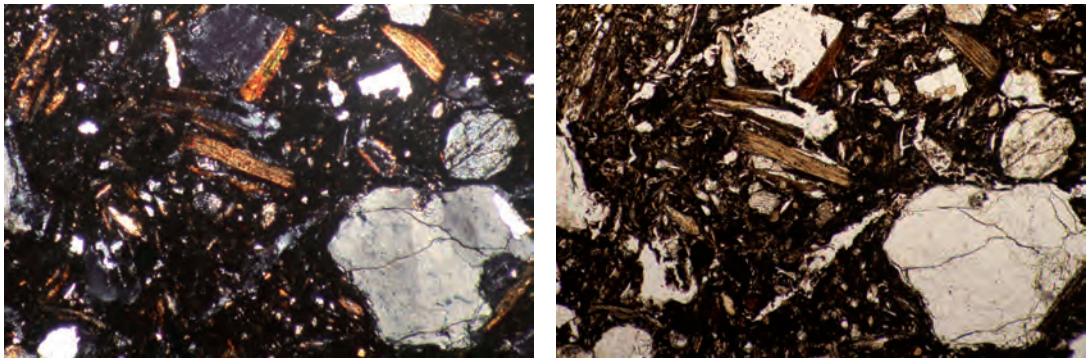


Fig. 245 Aspect de la pâte du Groupe 8 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

III.7 Conclusion

L'étude pétrographique des céramiques du site de la ZAC du Bocage de l'Illet a permis de reconnaître 8 groupes de pâtes représentant les productions du haut Moyen Âge.

Les groupes 1 et 2 se caractérisent par une pâte à dégraissant fin homogène avec quelques inclusions plus grossières. Les matériaux utilisés sont similaires. Ils proviennent de l'utilisation probable d'un limon loessique périglaciaire recouvrant en placage le substrat. Les éléments les plus grossiers sont très rares et ne permettent pas de déterminer le substrat sous-jacent de façon certaine, mais l'on peut distinguer dans le groupe 1 la présence de grandes biotites, et dans le groupe 2 une pâte beaucoup plus fine sans beaucoup d'adjonctions de dégraissant grossier. Ces deux groupes, parfois difficiles à distinguer, pourraient provenir du nord du Bassin de Rennes où la couverture limoneuse est bien développée. On retrouve ce type de production dans l'ensemble du Bassin de Rennes.

Le groupe 3, très peu représenté, se caractérise par la présence de petites biotites noires dans la pâte. Cette production est abondante dans l'ouest du département, sur les sites de Coësmes, Janzé, Châteaugiron, La Mézière et Rennes.

Les groupes 4 et 5 regroupent des céramiques à pâte de teinte grise à gris-beige à dégraissant ubiquiste. Seul l'aspect microscopique de la pâte permet de les distinguer. Ces ensembles que l'on retrouve dans l'ensemble de la région, parfois bien représentés, ont une origine géographique non déterminée.

Le groupe 6 se caractérise par la présence en abondance de feldspaths potassiques dans le dégraissant et correspond aux productions du site de La Liberderie à Gennes-sur-Seiche. Les matériaux proviennent de l'utilisation des sédiments d'altération des arkoses et arénites feldspathiques situés en bordure du massif granitique du Pertre, à une distance maximale de 4 km du site vers l'est. Cette production a été diffusée vers l'ouest et on les retrouve sur les sites de Châteaugiron « La Perdriots », Chantepie « Les Rives du Blossne », Thorigné-Fouillard « La ZAC de la Vigne » et Coësmes « Les Rochettes », mais avec une faible représentativité (entre 1 et 7 échantillons analysés pour Châteaugiron).

Enfin les groupes 7 et 8 à dégraissant à composition minéralogique ubiquiste, l'un d'origine sableuse et l'autre d'origine granitique, peuvent aussi bien correspondre à des productions locales qu'à des productions importées.

Cette étude montre les relations ayant pu exister entre le site de la ZAC du Bocage de l'Illet et les sites environnants pendant la période du haut Moyen Âge.



Fig. 246 Sections sciées des échantillons en lame mince. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

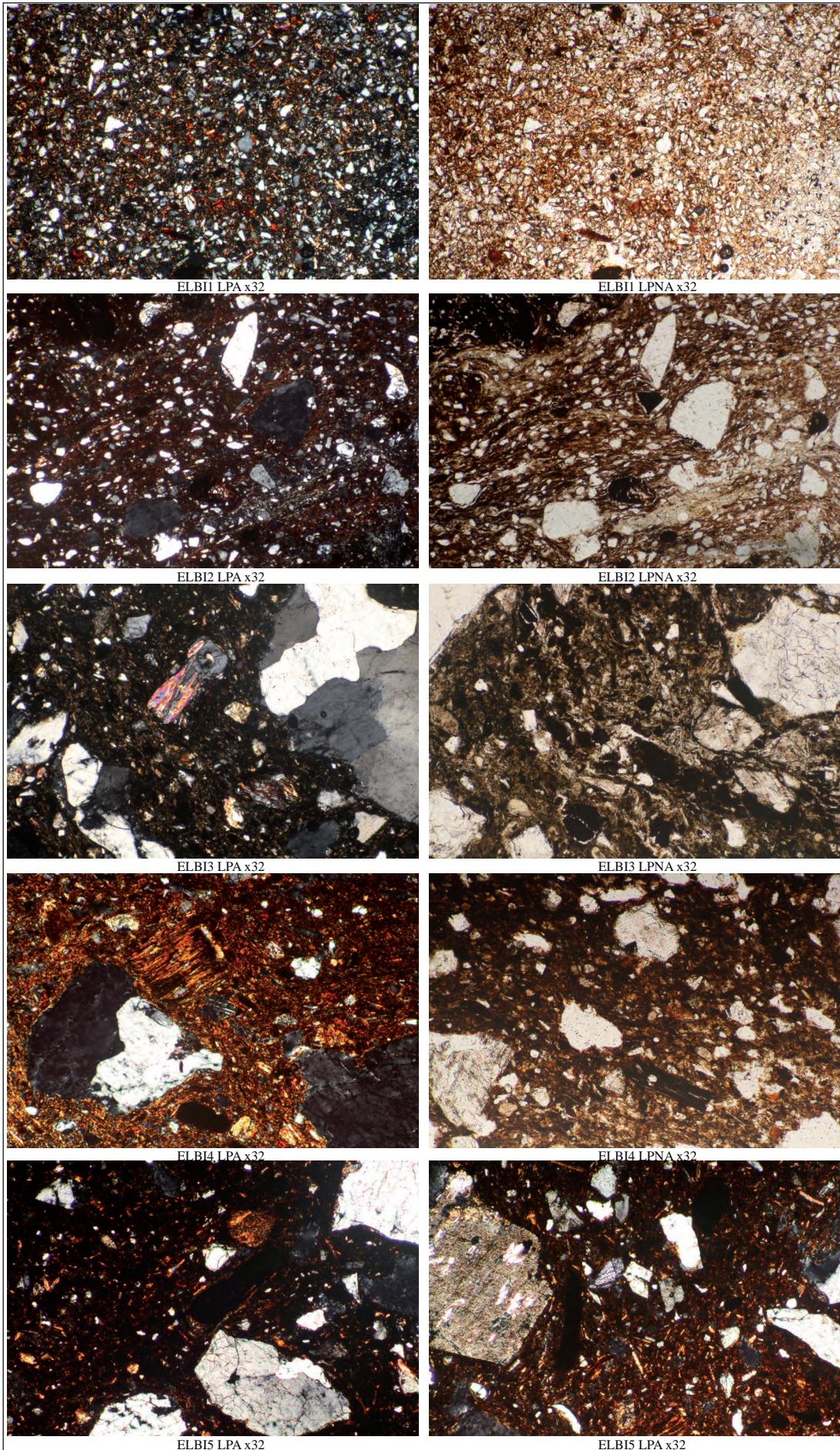


PLANCHE 1

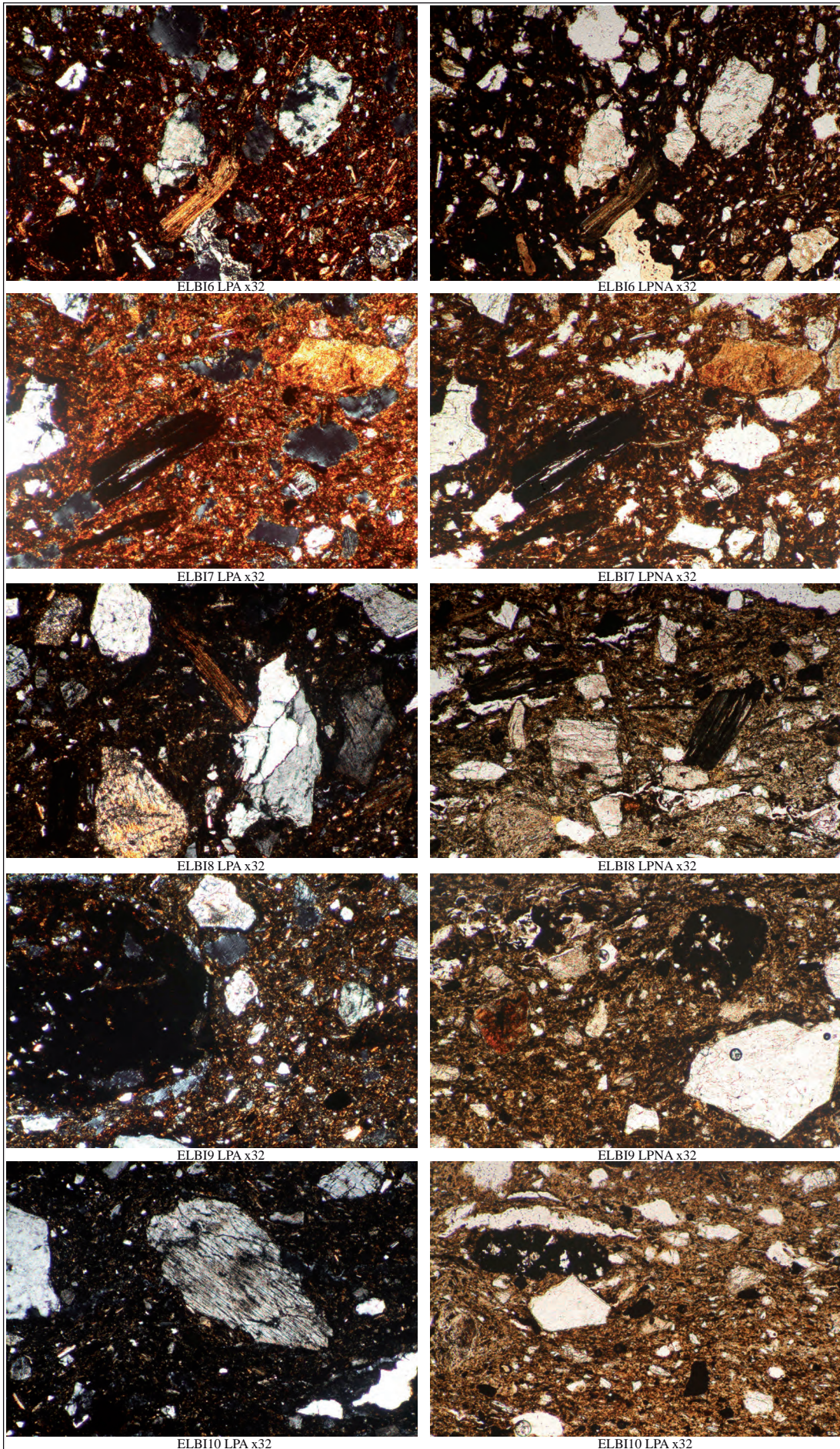
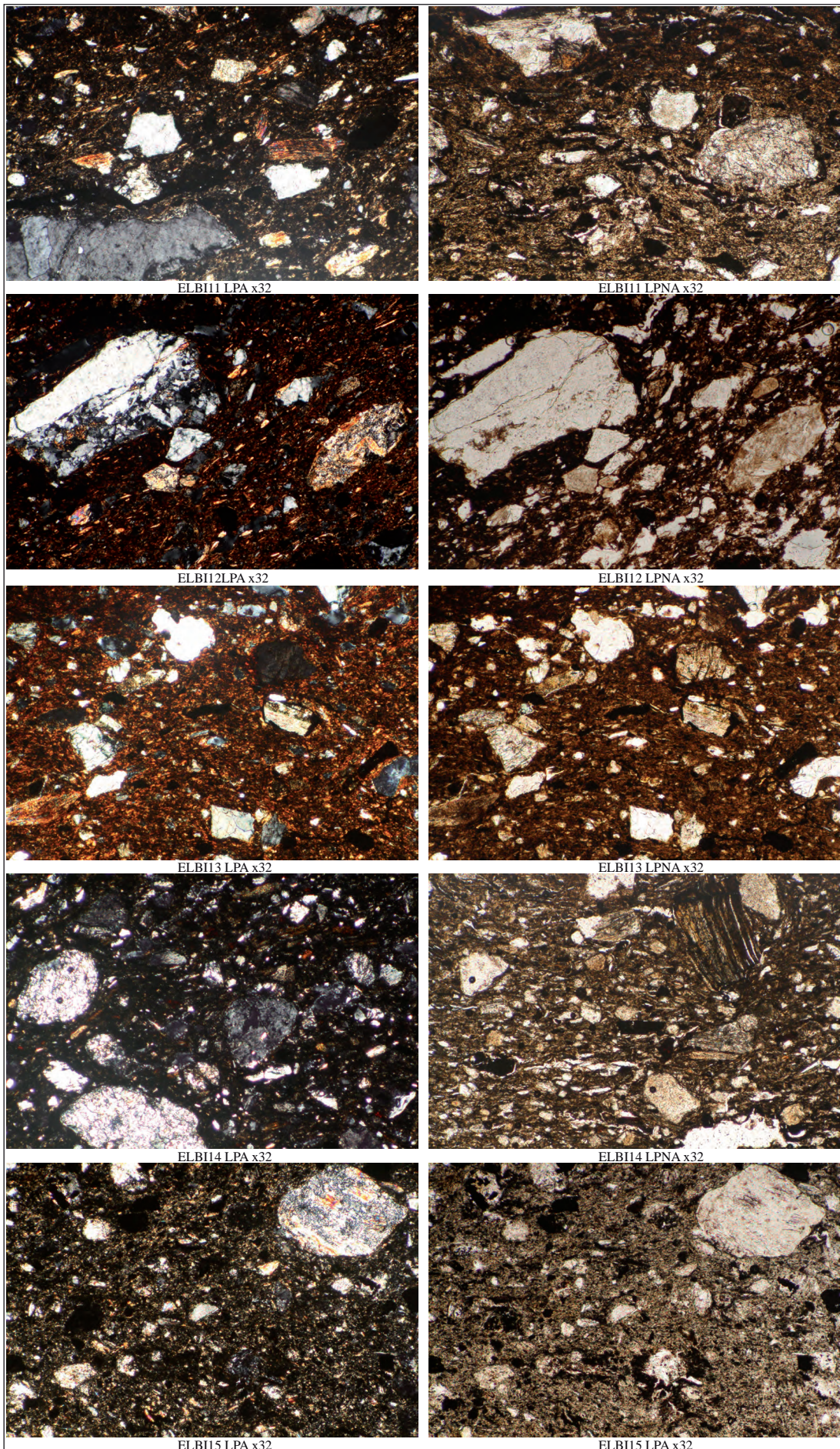


PLANCHE 2



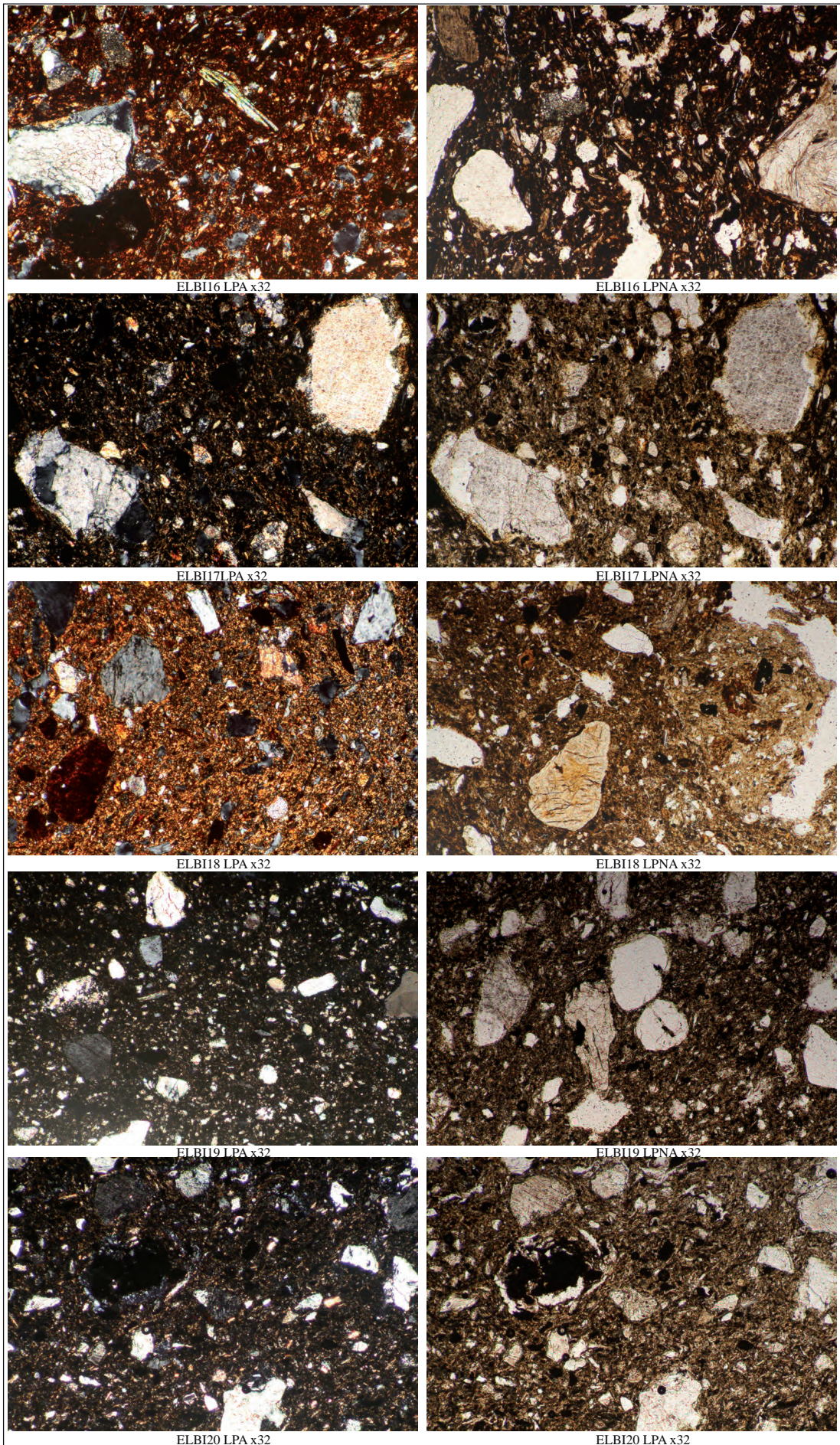
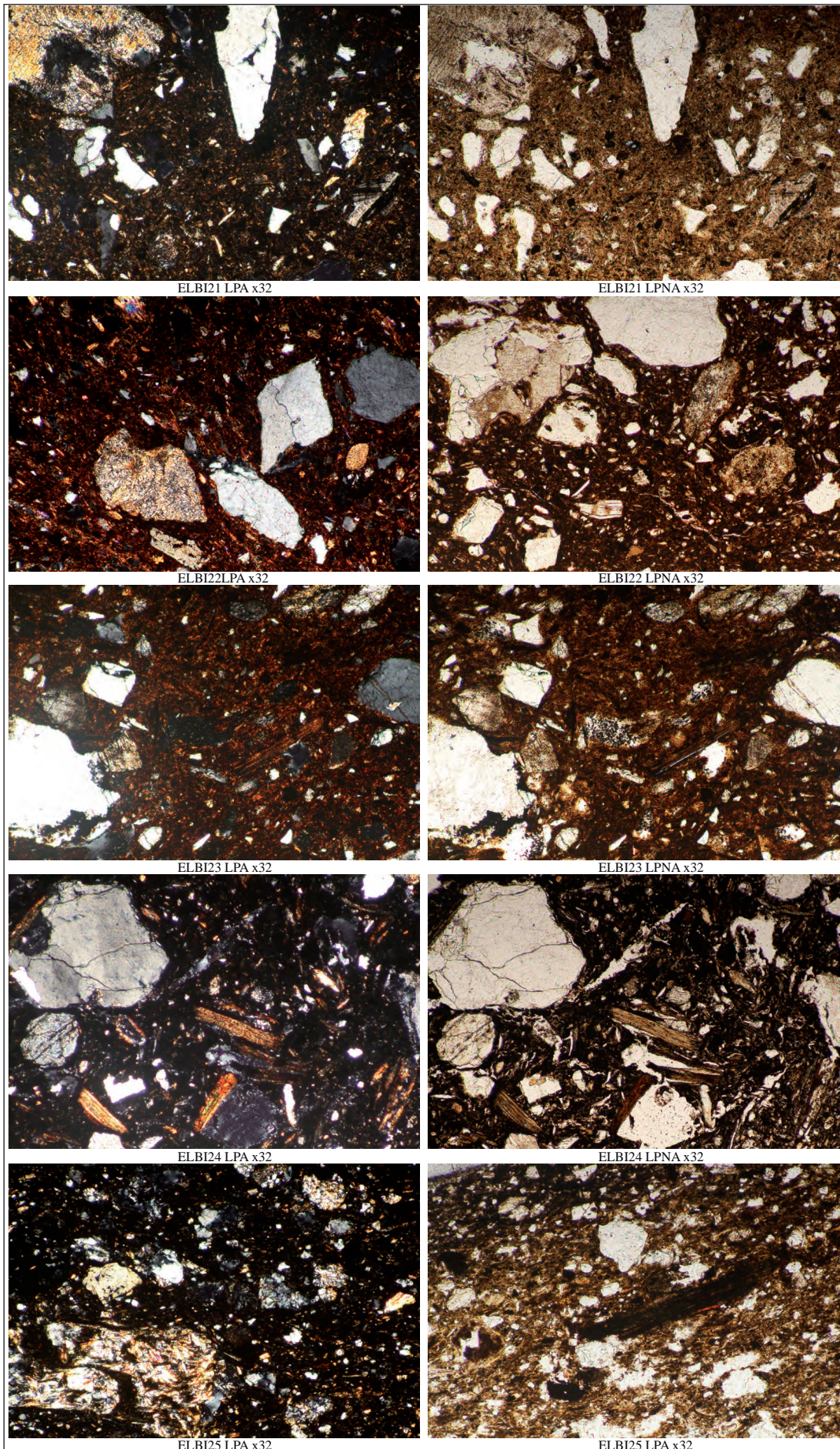
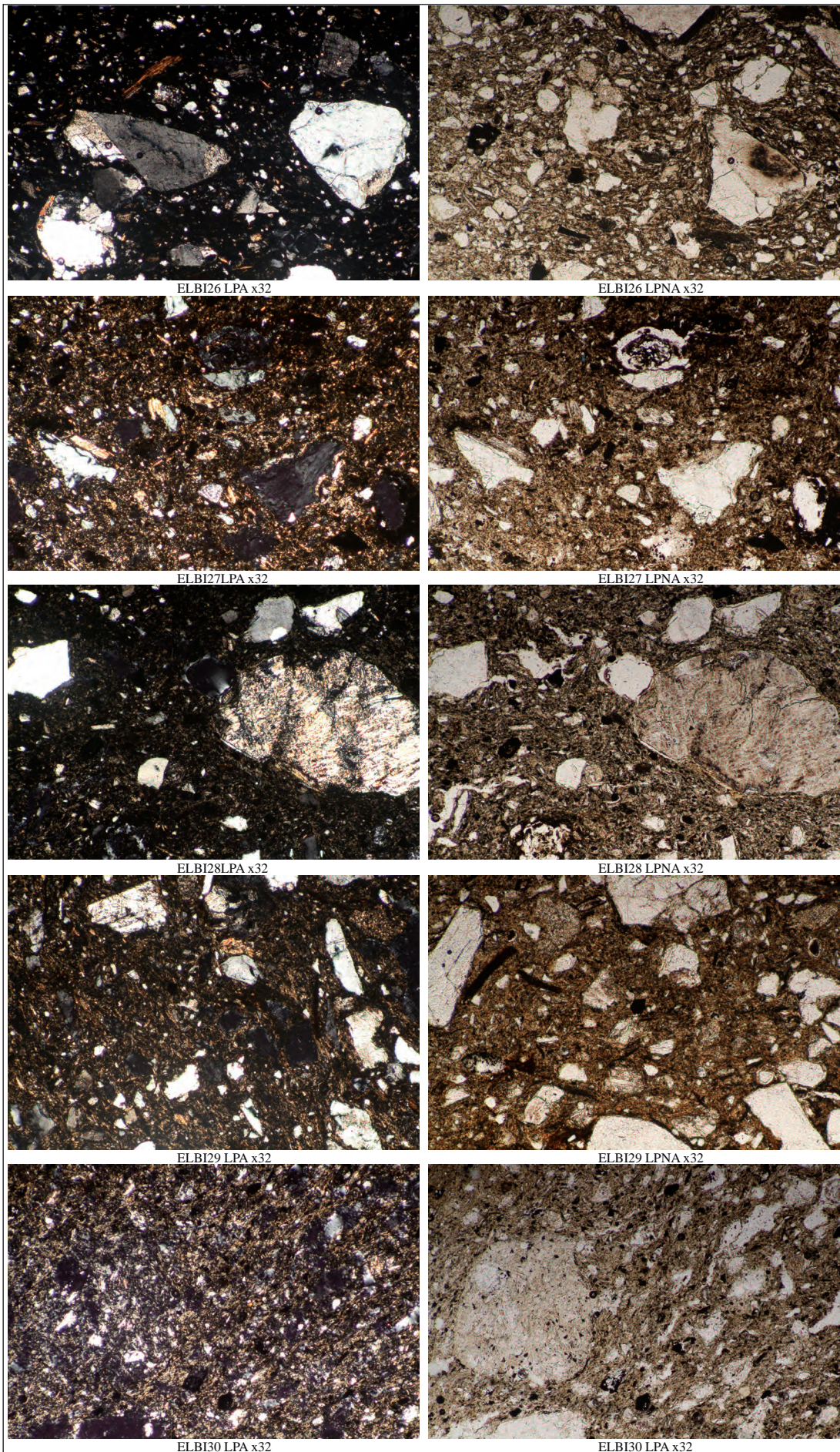
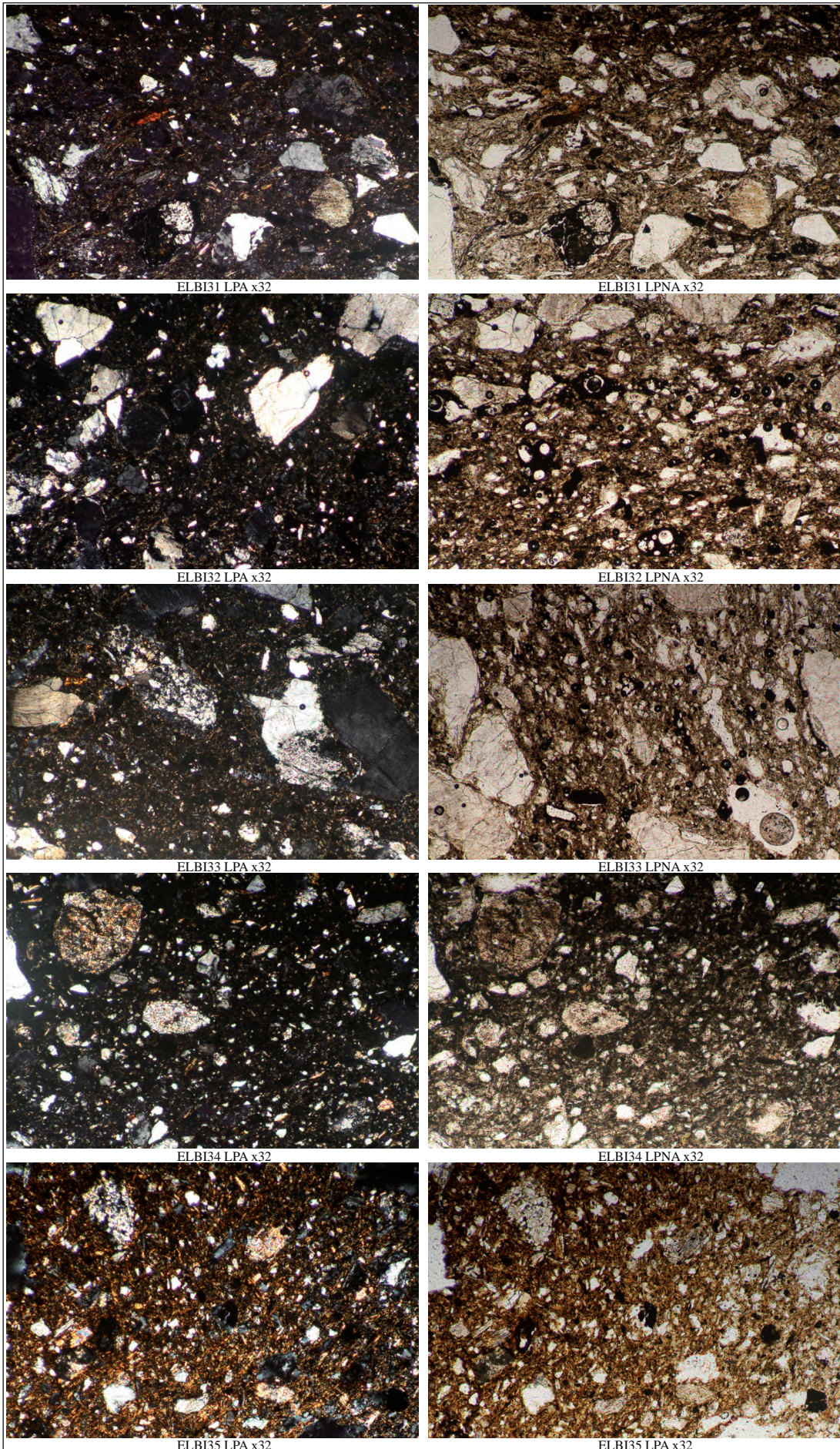


PLANCHE 4







| n° lame | ref. échantillon | description |
|---------|------------------------|----------------------------------|
| ELBI1 | F317 us2 | torchis |
| ELBI2 | F447 décap | torchis |
| ELBI3 | F17 ext Est surf | |
| ELBI4 | F74 sd216 us -54 à -75 | |
| ELBI5 | F74 sd216 us -54 à -75 | |
| ELBI6 | F74 sd216 us -54 à -75 | |
| ELBI7 | F182 | |
| ELBI8 | F188 sd66 us2 | |
| ELBI9 | F263 us2 | |
| ELBI10 | F263 us2 | |
| ELBI11 | F263 us2 | |
| ELBI12 | F263 us2 | |
| ELBI13 | F297 sd176 us - 0,40 | |
| ELBI14 | F267 décap | |
| ELBI15 | F214 us2 | |
| ELBI16 | F230 surf | |
| ELBI17 | F297 sd176 surf | |
| ELBI18 | F249 surf | |
| ELBI19 | F576 surf | |
| ELBI20 | mob1 décap | bec |
| ELBI21 | décap niveau cercle | |
| ELBI22 | décap niveau cercle | |
| ELBI23 | décap niveau cercle | |
| ELBI24 | F317 us2 | |
| ELBI25 | F317 us1 | |
| ELBI26 | F317 us3 | panse avec digitation pâte grise |
| ELBI27 | F468 | |
| ELBI28 | F447 décap | bord à colerette rentrant |
| ELBI28 | F447 décap | bord rond |
| ELBI30 | F447 décap | bord à colerette rentrant |
| ELBI31 | F447 décap | |
| ELBI32 | F447 décap | |
| ELBI33 | F447 décap | |
| ELBI34 | F316 us4 sur le fond | |
| ELBI35 | F316 us1 | |

Fig. 247 Listing des échantillons prélevés pour l'étude pétrographique. Crédit Hervé Morzadec, Inrap

III.7 Bibliographie

Arnal et al. 1987

ARNAL (G. B.), GRIL (C.), LALANNE (J. F.), 1987 - Caractérisation des céramiques par l'étude du dégraissant. *Revue d'archéométrie*, n° 11, p. 53-61.

Arnal et al. 1991

ARNAL (G. B.), DURRENMATH (G.), GRIL (C.) – L'analyse d'image, méthode de convergence archéométrique. Technologie et datation absolue. *Revue d'archéométrie*, n° 15, p.103-115.

Aumasson 1979

AUMASSON (P.) – L'enceinte circulaire du XIII^e s. de la Saudrais (Pancé). *Archéologie en Bretagne*. n°20-21, p. 77-80.

Barrat 1986

BARRAT (J.-A.) – *Pétrologie des intrusions basiques tardi-cadomiennes des régions de Saint-Brieuc et de Guingamp (Côtes-du-Nord)*. Mémoire de maîtrise, Université de Rennes I, 84 p.

Bishop et al. 1982

BISHOP (R. L.), RANDS (R. L.), HOLLEY (G. P.) – Ceramic compositional analysis in archaeological perspective. In SCHIFFER (M. B.) ed. – *Advances in archaeological method and theory*. Vol. 5, p. 275-330.

Brongniart 1844-1877

BRONGNIART (A.) – *Traité des arts céramiques ou des poteries*. Paris, 2 tomes et un atlas, XXXII, 760 p., 824 p., 86 p. et 71 pl.

Chevalier-Kervern 1935

CHEVALIER-KERVERN (M. R.) – Les poteries de Lanveur en Lannilis (Finistère). *Bulletin de la société archéologique du Finistère*. LXII, p. 115-137.

Chevalier-Kervern 1956

CHEVALIER-KERVERN (M. R.) – Les poteries de Lanveur en Lannilis. *Les cahiers de l'Iroise*. III, 2, p. 51-58.

Durand 1960

DURAND (S.) – Le Tertiaire de Bretagne, étude stratigraphique, sédimentologique et tectonique. *Mémoires de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne*, XII, 389 p.

Durand, Esteoule-Choux 1974

DURAND (S.), ESTEOULE-CHOUX (J.) – Le Néogène du Massif Armoricaïn. In : *Géologie de la France*, Paris, Doin, 1.

Echallier 1984

ECHALLIER (J.-C.) – Eléments et technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques. *Documents d'Archéologie méridionale*. Méthodes et techniques, n° 3, 42 p.

Echallier 1992

ECHALLIER (J.-C.) – Les céramiques archéologiques sous le microscope. *Mémoire de la Société Géologique de France*, n.s., n° 160, p. 67-74.

Echallier, Jehenne 1985

ECHALLIER (J.-C.), JEHENNE (F.) – Remarques méthodologiques à propos de deux études pétrographiques d'ensembles céramiques. *Documents et*

travaux de l'I.G.A.L., 9, Études céramiques en Archéologie, p. 95- 112.

Henderson 1989

HENDERSON (J.) ed. – *Scientific analysis in archaeology*. Oxford University Committee for Archaeology. Monograph n° 19, Archaeological research Tools S, 313 p.

Hodges 1963

HODGES (H. W. M.) – The examination of ceramic materials in thin section. In PYDDOKE (E.) ed. – *The scientist and archaeology*. London : Phoenix House, p. 101-110.

Hodges 1964

HODGES (H. W. M.) – *Artifacts an introduction to early materials and technology*. London : Baker, 248 p.

Hulten 1982

HULTEN (B.) – *Identification of clays and its application to investigations of ancient ceramics*. *Pact*, 7, part 2, p. 393-400.

Middleton et al. 1985

MIDDLETON (A. P.), FREESTONE (I. C.), LEESE (M. N.) – Textural analysis of ceramic thin sections evaluation of grain size sampling procedures. *Archaeometry*, vol. 27, part 1, p. 64-74.

Morzadec 1991a

MORZADEC (H.) – The Armorican Fine Cordoned Potteries : a Petro-archaeological Synthesis starting with those from Hengistbury Head. *Oxford Journal of Archaeology*, 10.1, March 1991. p. 75-94.

Morzadec 1991b

MORZADEC (H.) – Étude pétro-archéologique des céramiques du site de l'Homme Mort. In LEROUX (G.) dir. – Un établissement gaulois de Haute Bretagne. *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, suppl. 1991-n°N, p. 77-86.

Morzadec 1992

MORZADEC (H.) – La céramique proto-onctueuse, synthèse pétro-archéologique. *Documents et Travaux de l'I.G.A.L.*, n° 16, p. 73-86.

Morzadec 1995

MORZADEC (H.) – *Étude pétro-archéologique des céramiques armoricaine du Néolithique à la fin de l'âge du Fer*. *Trav. Labo. Anthropologie Rennes*, 41, 206 p.

Morzadec 1996

MORZADEC (H.) – Étude pétro-archéologique de la céramique du site de Le Boisanne. In Menez (Y.) dir. – *Une ferme de l'Armorique gauloise, Le Boisanne à Plouer sur Rance (Côtes-d'Armor)*. *Documents d'Archéologie Française*.

Morzadec 2005

MORZADEC (H.) – *Étude pétrographique des céramiques du site de Gabard (Nueil-sur-Argent, 79)*, rapport d'analyse, INRAP, 13 p.

Morzadec 2006

MORZADEC (H.) – *Étude pétrographique des céramiques du site de La Rivaille (Verneuil-sur-Vienne, 87)*, rapport d'analyse, INRAP, 17 p.

Morzadec 2007

MORZADEC (H.) – *Étude pétrographique des céramiques du site du Bois*

de Gouttemane (Parsac, 23), rapport d'analyse, INRAP, 20 p.

Morzadec 2008

MORZADEC (H.) – *Étude pétrographique des céramiques du site des Epanours (Peyrat-de-Bellac, 87)*, rapport d'analyse, INRAP, 19 p.

Morzadec 2009

MORZADEC (H.) – *Étude pétrographique des céramiques du site du Bois du Roi (Bellac, 87)*, rapport d'analyse, INRAP, 12 p.

Nelson 1985

NELSON (B. A.) ed – *Decoding prehistoric ceramics*. Southern Illinois University Press, Carbondale, 441 p.

Oehlert et al. 1905

OEHLERT (D. P.), BIGOT (A.), MATTE (H.) – *Carte géol. France (1/80 000)*. Feuille de Laval (76), 1^{re} édition.

Olin, Franklin 1982

OLIN (J. S.), FRANKLIN (A. D.) ed – *Archaeological ceramics*. Smithsonian Institution Press, Washington, 256 p.

Peacock 1970

PEACOCK (D. P. S.) – The scientific analysis of ceramics. *World Archaeology*, 1, p. 375-389.

Peacock 1972

PEACOCK (D. P. S.) – Petrology. *Proceedings of the prehistoric Society*, 38, p. 333.

Peacock 1973

PEACOCK (D. P. S.) – Petrology. *Archaeologia Cambrensis*, 121, p. 48.

Peacock 1977

PEACOCK (D. P. S.) – *Pottery and early commerce*. Cambridge University Press, Cambridge, 340 p.

Rice 1984

RICE (P. M.) ed. – *Pots and potters current approaches in ceramic archaeology*. Institute of Archaeology, Monograph 24, University of California, Los Angeles, 255 p.

Rice 1987

RICE (P. M.) – *Pottery analysis, A source Book*. The University of Chicago Press/Chicago and London, 559 p.

Rye 1981

RYE (O. S.) – *Pottery technology, Principles and reconstruction*. Manuals on Archaeology 4, Taraxacum Washington, 150 p.

Shepard 1956

SHEPARD (A. O.) – *Ceramics for the archaeologist*. Carnegie Institution, Washington, 414 p.

Sinopoli 1991

SINOPOLI (C. M.) – *Approaches to archaeological ceramics*. Plenum Press, New York, 237 p.

Tite 1969

TITE (M. S.) – Determination of the firing temperature of ancient ceramics

by measurement of thermal expansion: a reassessment. *Archaeometry*, vol. 11, p. 31-143.

Trautmann, Clément 1997

TRAUTMANN (F.), CLEMENT (J.-P.) – *Carte géol. France (1/50 000)*. Feuille de La Guerche-de-Bretagne (354). Orléans : BRGM. Notice explicative par F. Trautmann, A.Carn (1997), 65 p.

Velde, Druc 1999

VELDE (B.), DRUC (I. C.) – *Archaeological ceramic materials, origin and utilization*. Springer Verlag, 299 p.

Vitali et al. 1984

VITALI (V.), FRANKLIN (V. M.), HANCOCK (R. G. V.) – La stabilité des céramiques par rapport à l'environnement. *Revue d'Archéométrie*, n° 8, p. 41-44.

Wardle 1992

WARDLE (P.) – *Earlier prehistoric pottery production and ceramic petrology in Britain*. B.A.R., British Series 225, 152 p.

Whitbread 1986

WHITBREAD (I. K.) – The characterisation of argillaceous inclusions in ceramic thin sections. *Archaeometry*, vol 28, part 1, p. 79-88.

Williams 1983

WILLIAMS (D. E.) – The petrology of ceramics. In KEMPE (D. R. C.), HARVEY (A. P.) – *The petrology of archaeological artefacts*. Oxford : Clarendon Press, p. 301-329.

IV. Étude du macro-outillage – Vérane Brisotto, Inrap

L'assemblage macro lithique de la fouille d'Ercé-près-Liffré, Zac du Bocage de l'Illet, se compose de plusieurs fragments de meules rotatives manuelles représentant trois individus, et d'un disque de schiste gréseux (fig. 248).

Le matériel de mouture étant très fragmenté, peu d'observations morphologiques peuvent être effectuées. Néanmoins, l'épaisseur des pièces, associée à la morphologie des surfaces, permettent de les rattacher aisément au type du haut Moyen Âge, reconnu régionalement.

Deux types de roches différentes ont été utilisés : un granite à deux micas et un grès ferrugineux. L'origine de ces matières premières reste à déterminer, mais d'après la carte géologique, le granite le plus proche se trouve à environ 10 km au nord-ouest de l'occupation, dans le Massif de Fougères, ou sinon à une quinzaine de kilomètres plus à l'ouest, dans le Massif de Becherel. Quant au grès, si des gisements de type armoricain sont bien présents localement, aucune mention de grès ferrugineux n'est mentionnée dans un secteur proche.

Provenant du fait n° 214, les fragments n° 1 et 2 trouvés respectivement en surface et dans le comblement d'une structure de combustion, appartiennent à un même individu. Il s'agit d'un *catillus*, façonné dans un granite à deux micas à grains moyens à grossiers. D'un diamètre estimé à 40 cm, il présente un flanc d'une épaisseur de 6,5 cm. L'œil circulaire, possède un diamètre de 8 cm et est pourvu d'un logement d'anille, situé sur la face inférieure de la pièce. Cet élément sert à régler l'écartement entre le *catillus* et la *meta*.

La face supérieure, soigneusement régularisée possède une petite perforation tronconique d'un diamètre d'1,8 cm et d'une profondeur d'à peine 1 cm. Bien que très réduite, cette perforation est destinée à recevoir un emmanchement permettant d'actionner manuellement la meule. La surface active est plane et présente un léger pendage de 2°.

La pièce n° 3 est façonnée dans un granite à grains plus grossiers et a subi une forte altération à la chauffe. Son épaisseur est de 5,6 cm.

Le dernier individu est représenté par deux fragments de grès ferrugineux (ou grès roussard) à grains fins à moyen. Son épaisseur est de 5,3 cm.

À également été prélevé dans le fait 101, un objet présent sur plusieurs sites régionaux à partir de l'âge du Fer, et dont la fonction reste encore assez floue. Il s'agit d'un disque de schiste gréseux, façonné par le détachement de petits enlèvements périphériques.

Le diamètre de cet objet est grossièrement de 10,5 cm, et son épaisseur maximale de 2,8 cm.

Le site de Saint-Symphorien à Paule, a livré ce type d'objet en grande quantité (Menez 2009). Certains d'entre eux portent des encoches latérales souvent marquées d'usure, alors que d'autres sont perforés en leur centre. L'hypothèse d'un lien évoquant une fonction de pesons a alors été évoquée. Plus récemment, plusieurs objets de ce type ont été retrouvés à Chateaulin sur le site à vocation métallurgique de Penn ar Roz (Nicolas 2013) ou encore à Orgères, Les Prairies (Levan 2014).

En ce qui concerne le matériel de mouture, ce petit ensemble caractérisé essentiellement par un *catillus* et par des fragments de meules plates, peu épaisses, trouve des comparaisons dans les séries régionales contemporaines comme à Châteaugiron, Zac de la Perdriots (Catteddu 2013), Chantepie, Les Rives du Blosne (Bethus 2011), et Noyal-sur-Vilaine (Cahu en cours). Hormis un diamètre plus réduit à Ercé (40 cm) que sur ces différentes occupations (autour de 45 cm majoritairement), il s'agit de meules peu épaisses (+/- 6 cm), aux surfaces de mouture peu pentue. Les oeils sont majoritairement circulaires, comme à Ercé, ou parfois complexes, et munis d'un système d'anille inférieure. L'emmanchement se fait à partir d'une perforation circulaire verticale positionnée sur la face supérieure. Quant aux matières premières, la double présence de granite et de grès pour les meules d'Ercé a également été observée à Châteaugiron et à Noyal-sur-Vilaine. Ce constat permet d'envisager la présence d'au moins deux ateliers de production. On peut alors se demander s'il s'agit d'un choix économique ou fonctionnel.

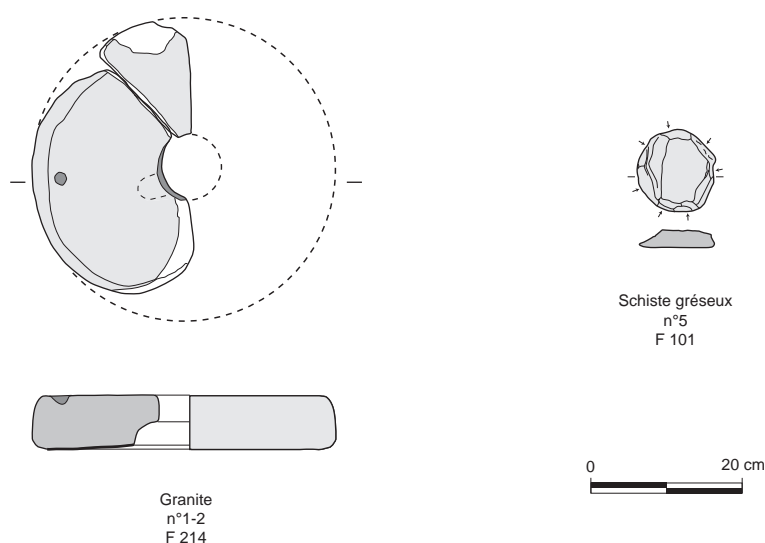


Fig. 248 Meule en granite et disque en schiste gréseux. Crédit Vérane Brisotto, Inrap

Bibliographie

Bethus 2011

BETHUS (T.) dir. – *Chantepie (Ille-et-Vilaine), Les rives du Blosne. Un habitat enclos du haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècle)* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2011, p. 97-101.

Cahu en cours

CAHU (D.) dir. – *Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine). La Primaudière* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, en cours.

Catteddu 2013

CATTEDDU (I.) dir. – *Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, La Perdriots. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013. 3 volumes.

Levan 2014

LEVAN (M.) – Une activité de forge du Haut-Empire à Orgères, Zac des

Prairies, (Ille-et-Vilaine) : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2014.

Menez 2009

MENEZ (Y.) – *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale* : Thèse de doctorat, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2009, p. 307-331.

Nicolas 2013

NICOLAS (E.) – *Châteaulin, Finistère, Un site d'activité métallurgique protohistorique et antique*: rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013, p. 275-292.

V. Expertise carpologique – Charlotte Hallavant, Université Toulouse II-Le Mirail



TERRAÆ



Fonds Européen
de Développement Régional



**EXPERTISE CARPOLOGIQUE
ZAC DU BOCAGE DE L'ILLET
COMMUNE D'ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ
(ILLE-ET-VILAINE)
Fouille préventive INRAP GO
(RO E. Ah Thon)**

CONVENTION TERRAÆ N° 01 020

V.1 Présentation

Prescrite sur près d'un hectare à l'emplacement de la future ZAC du Bocage de l'Illet sur la commune d'Ercé-près-Liffré (35), à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Rennes, la fouille archéologique dirigée par E. Ah Thon (INRAP GO) a révélé un cercle funéraire de l'âge du Bronze final ainsi qu'un habitat enclos du haut Moyen Âge. Cette occupation, organisée au sein d'un réseau fossoyé, a livré plusieurs bâtiments sur poteaux de bois, des foyers, des fours et des fosses silos.

Une trentaine d'échantillons, tamisés selon les protocoles requis par l'analyse, nous a été confiée pour étude. L'étude vise à cerner les productions agricoles et alimentaires des populations altomédiévales du site, à identifier les formations végétales fréquentées et/ou exploitées et à discuter de la nature des dépôts et des activités à leur origine. Plus largement, ce site offre la possibilité d'élargir nos connaissances sur la région où les données pour cette période se sont multipliées ces dernières années :

- le site de « La Cocherai » à Tinténiac (22) dont l'occupation est datée du X^e siècle (Ruas 1990 et 2009 inédit) ;
- l'habitat carolingien du « Teilleul » à Montours (35) (Ruas et Pradat 2002)¹ ;
- l'occupation rurale du premier Moyen Âge de la « ZAC de La Perdriotais » à Châteaugiron (35) (Ruas et Hallavant 2012 inédit) ;
- l'habitat enclos (VI^e-IX^e s.) des « Rives du Blosne » à Chantepie (35) (Hallavant 2011 inédit) ;
- l'enceinte de « Bressilien » (VI^e-IX^e s.) à Paule (22) (Ruas et Hallavant en cours) ;
- l'habitat rural (VII^e-IX^e s.) de « Vassé » à Torcé (35) (Hallavant 2013 inédit).

V.2 Résultats

Les 28 échantillons ont été étudiés dans les locaux de la plateforme technique du laboratoire Terrae à l'Université de Toulouse II-Le Mirail². Les opérations de tris et de déterminations ont été pratiquées sous loupe binoculaire (grossissements : x 7,5-75). L'identification des semences archéologiques (attribution d'un nom de taxon), basée sur des critères d'anatomie comparée, a été validée si besoin par une confrontation avec les semences actuelles de notre carpothèque et les illustrations des atlas de références. Les tris ont porté sur l'intégralité des refus de flottation (2mm et 500µ) mais seule la moitié des refus de tamisage a été examinée compte tenu de la pauvreté des prélèvements. Cela a permis en outre d'acter l'absence de vestiges minéralisés dans les refus.

À l'issue de ces opérations techniques, la moitié des échantillons se sont révélés négatifs (**fig. 249**).

1. RUAS (M.-P.) et PRADAT (B.) – « Les semences découvertes : plantes attestées et origine des déchets » et « Cultures et pratiques agropastorales : céréales, lin et prairies ». In CATTEDDU (I.) dir. – *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*, Paris, DAF 89, Éditions de la MSH, 2002, p. 65-79 et 219-221.

2. Pôle de médiévistes des laboratoires TRACES (UMR 5608) et FRAMESPA (UMR 5136), Université de Toulouse-Le Mirail.

| nombre de structure | n° fait | sd | n° US | n° PR | vol. tamisé | type structure | carpo |
|---------------------|---------|-----|-----------|-------|---------------|------------------------|-------------------------|
| 1 | 263 | / | 1 | 1 | 10 | silo | P |
| | | / | 2 | 2 | 10 | | P |
| 2 | 428 | / | 2-3 | 3 | 10 | silo | N |
| 3 | 417 | 13 | 3 | 4 | 10 | foyer | P |
| 4 | 335 | / | 1 | 5 | 10 | silo | N |
| 5 | 336 | / | 1 | 6 | 10 | silo | P |
| 6 | 325 | / | 3 | 7 | 10 | foyer | P |
| 7 | 286 | / | 2-3 | 8 | 10 | silo ? | N |
| 8 | 214 | 64 | 3 | 9 | 10 | four | P |
| | | / | 4 | 10 | 10 | | P |
| | | 81 | 4 | 19 | 20 | | P |
| 9 | 317 | / | 1 | 11 | 10 | cellier ? | N |
| | | / | 2 | 12 | 10 | cellier ? | P |
| | | / | 3 | 13 | 10 | cellier ? | P |
| | | / | 4 | 14 | 10 | cellier ? | P |
| 10 | 316 | / | 1 | 15 | 10 | cellier ? | N |
| | | / | 2-3 | 16 | 10 | cellier ? | P |
| | | / | 4 | 17 | 10 | cellier ? | P |
| | | / | 5 | 18 | 10 | cellier ? | N |
| 11 | 480 | / | 2 | 20 | 10 | silo | P |
| 12 | 83 | / | 1-2 | 21 | 12 | TP ? | N |
| 13 | 500 | 119 | -0,30 | 22 | 5 | fossé cercle funéraire | N |
| | | 189 | -0,20 | / | ? | | N |
| 14 | 226 | / | 2 | 23 | 10 | TP ? | N |
| 16 | 555 | / | 2 | 24 | 5 | TP ? | N |
| | | / | 2-3 | 25 | 10 | silo (fond centre) | N |
| | | / | 2 | 26 | 10 | silo (fond bord sud) | N |
| | | / | 2-3 | 27 | 10 | silo (fond bord ouest) | N |
| 16 | | / | 28 | / | 272 L. | / | P= 14/ N= 14 |

Fig. 249 Inventaire des échantillons analysés et des volumes traités. Pour chaque niveau la présence de carpo-restes (P = positif/ N= négatif) a été grisé. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail

L'étude carpologique se fonde donc sur 14 échantillons d'un volume total de 150 litres. Le corpus végétal obtenu est organisé en tableau selon les critères d'une classification anthropologique (plantes cultivées versus flore sauvage) où l'ordre alphabétique de la terminologie latine est respecté (**fig. 250**). La nomenclature française employée est conforme à celle de l'Inventaire National du Patrimoine National (INPN)³ ; la dénomination latine, fondée sur un système binominal, repose sur la nomenclature de la *Flora Europaea*⁴. Selon l'état des semences, les déterminations ont atteint le rang de l'espèce, de la famille ou du genre. Si l'espèce est indéterminée, le nom de genre est suivi du qualificatif *species* (*sp.* dans le tableau) ; si un doute subsiste, les termes *confer* (*cf.*) et type (*type*) ont été utilisés. Le nombre de restes (entiers et fragments) et le nombre minimum d'individus (I) sont précisés pour chaque taxon en tenant compte du type de reste isolé. L'occurrence de chaque taxon et la densité en restes pour l'équivalent d'un

3. <http://inpn.mnhn.fr>

4. <http://rbg-web2.rbge.org.Uk/FE/fe.html>

| phase chronologique | | haut Moyen Age | | | | | | | | | | | | TOTAL | | occurrence | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------|-----|-------|-----|-------|------|-------|-----|-------|------|-----------|-----|-----------|-----|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|
| | | 263 | | 417 | | 325 | | 214 | | 317 | | 316 | | | | | | 480 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| n° fosse | | silo | | foyer | | silo | | foyer | | four | | cellier ? | | cellier ? | | silo | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| type de structure | | 1 | | 2 | | 3 | | 1 | | 3 | | 2 | | 3 | | 4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| n° prélèvement | | 1 | | 2 | | 4 | | 6 | | 7 | | 9 | | 10 + 19 | | 12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Volume traité de l'échantillon (en L) | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | | 10 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom latin | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Type | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | RE/NF | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CEREALES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avena sp. | Avoine indéterminée | C | 1 | 1 | 2 | 1 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 | 28 | 1 | 29 | 7 | | | 2 | 1 | 3 | 43 | 3 | 46 | 6 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cerealia | Céréales | nd | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | indéterminables | T | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hordeum vulgare | Orge vêtue | C | 5 | 2 | 1 | 1 | 10 | 14 | | | | 28 | 7 | | 9 | 26 | 16 | | | | | | 1 | 1 | 19 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | cf. Hordeum vulgare | C | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Secale cereale | Seigle | C | 2 | 2 | 1 | 1 | 58 | 10 | 63 | 1 | 1 | 20 | 5 | 23 | 34 | 2 | 35 | 2 | 1 | 4 | | | | | 2 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | R | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | 121 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Triticum aestivum/durum/turgidum | Blé nu | C | | | | | | | | | | | | | 2 | 60 | 8 | 64 | | | | | | | 86 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | cf. T. aestivum/durum/turgidum | R | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Triticum sp. | Blé indéterminé | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | cf. Epeautre | C | | | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | C | 3 | 5 | 5 | 3 | 2 | 5 | 89 | 25 | 99 | 3 | 3 | 51 | 35 | 63 | 4 | 4 | 113 | 36 | 125 | 2 | 1 | 1 | 2 | 3 | 6 | 3 | 9 | 2 | 2 | 1 | 3 | 2 | 3 | 5 | 277 | 116 | 327 | 8 |
| | | | 8 | | 5 | | 5 | 114 | | | | 86 | | 4 | 149 | | | 2 | | 9 | | | 2 | | | 3 | | | | | | | | | 393 | | | | | |
| PLANTES SAUVAGES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Anthemis cotula | Camomille puante | S | | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| cf. Echinocloa crus-galli | cf. Pied-de-coq | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Galium aparine | Gallet gratteron | S | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Galium sp. | Gallet indéterminé | S | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Matricaria maritima | Matricaire maritime | S | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Plantago lanceolata | Plantain lancéolé | S | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Poaceae | Graminée sauvage | C | 1 | 1 | 2 | 23 | 8 | 25 | | | 4 | 8 | 6 | | 19 | 2 | 20 | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Polygonum cf. hydropiper | Renouée poivre d'eau | S | | | | | | | | | | | | | 60 | | 60 | | | | | | | | | 60 | | | | | | | | | | | | | | |
| Polygonum lapathifolium/bersicaria | Renouée à feuilles de | S | | | | | | | | | | | | | 3 | | 3 | | | | | | | | | 3 | | | | | | | | | | | | | | |
| Rumex sp. | Patience indéterminée | S | | | | | | | | | | | | | 11 | | 11 | | | | | | | | | 14 | | | | | | | | | | | | | | |
| Tritifolium sp. | Tréfle indéterminé | G | | | | | | | | | | | | | 1 | | 1 | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Vicia sp. | Vesce indéterminée | G | | | | | | | | | | | | | 2 | | 3 | | | | | | | | | 4 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | CT | | | | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | | | | | | | | 4 | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | CT | 1 | 1 | 2 | 27 | 8 | 28 | | | 8 | 9 | 11 | | 100 | 2 | 100 | | | | | | | | | 139 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 2 | | | 35 | | | | | 17 | | | | 102 | | | | | | | | | | | | 22 | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 161 | | | | | | | | | | | | | |
| INDETERMINEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | S | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | | | 4 | | 4 | | | | | | | | | | 5 | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | 5 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 116 | 33 | 127 | 3 | 3 | 59 | 44 | 74 | 4 | 4 | 217 | 38 | 229 | 2 | 1 | 1 | 4 | 5 | 9 | 3 | 12 | 2 | 2 | 1 | 3 | 2 | 3 | 5 | 421 | 138 | 478 | |
| | | | 11 | | 5 | | 5 | 149 | | | | 3 | 103 | | 255 | | | 2 | | 2 | | | | | | | | 12 | | | | | | | 5 | 559 | | | | |
| DENSITE RESTES/LITRE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 1.1 | 0.8 | 0.5 | 0.5 | 14.9 | 12.7 | 0.3 | 0.3 | 10.3 | 7.4 | 0.4 | 0.4 | 8.5 | 7.6 | 0.2 | 0.1 | 0.5 | 0.5 | 1.2 | 1.2 | 0.2 | 0.2 | 0.3 | 0.3 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 3.7 | 3.2 | | | |

Fig. 250 Identifications et dénombrements des restes carpologiques carbonisés consignés, tout échantillon confondu. I nombre minimum d'individu ; NE nombre restes entiers ; NF nombre fragments ; C caryopse ; CT cotylédon ; G graine ; nd nœud d'épi ; R rachis ; S semence ; T tige. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail

litre ont également été renseignées.

L'ensemble des 559 vestiges a été préservé par carbonisation de la matière. La fragmentation affecte 24,7 % du matériel carpologique et de manière générale, un état de conservation très médiocre a été constaté tout échantillon confondu. Ces vestiges ont été estimés à 478 individus. Avec une densité générale de 3,2 individus au litre, ces résultats sont très décevants. Ces densités oscillent entre 0,1 restes au litre (US 317-2) et 12,7 (US 417-3) (fig. 251).

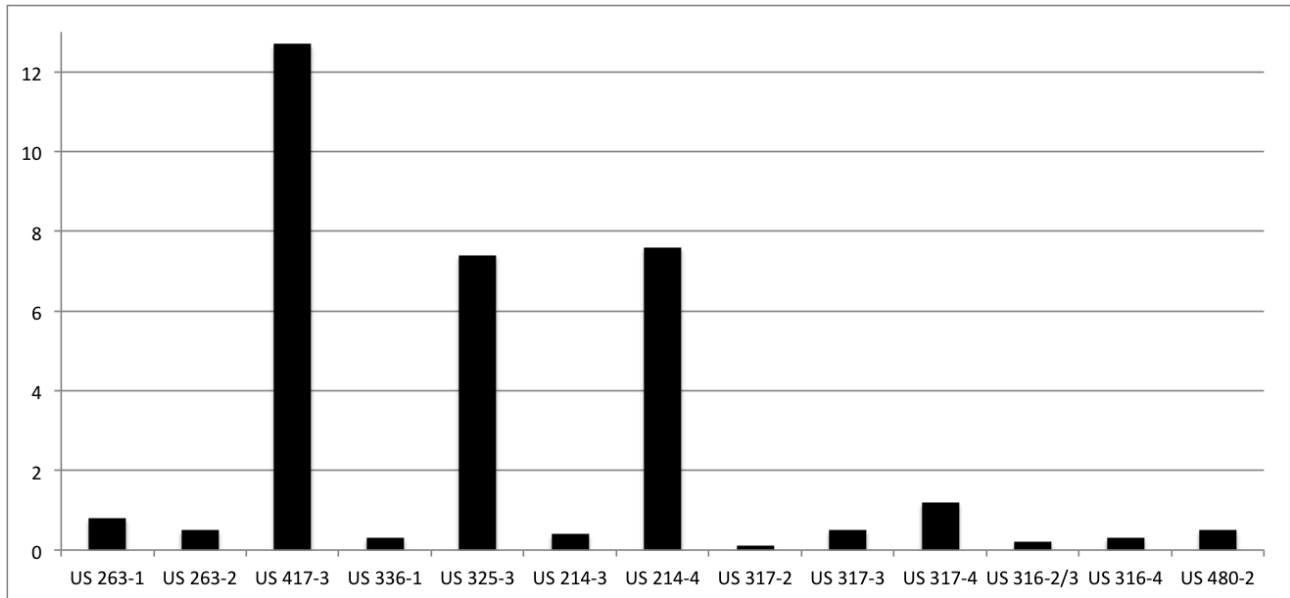


Fig. 251 Représentation graphique des densités de restes au litre. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail

La palette taxinomique est également très faible puisqu'une quinzaine de plantes différentes a été déterminée : cinq céréales et onze plantes sauvages. Pour seulement sept plantes, l'identification a atteint le rang spécifique.

Les céréales comptent 393 restes estimés à 327 individus, soit 68,4 % des enregistrements. Il s'agit principalement de caryopses, mais de rares rachis, des fragments de tiges et des nœuds d'épis complètent l'inventaire. Cette catégorie végétale est présente dans l'ensemble des échantillons. Au sein des cinq céréales, le seigle (*Secale cereale*) se démarque avec 133 grains et un rachis et une occurrence de sept sur huit. Le blé nu (*Triticum aestivum/durum/turgidum*), attesté dans cinq structures, a livré 93 caryopses entiers et un rachis tandis que l'avoine (*Avena sp.*), présente dans pourtant six contextes, a fourni moins d'une cinquantaine de vestiges. L'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) avec un caryopse clairement identifié et un autre plus douteux et le probable épeautre (*Triticum spelta*) avec également une seule mention occupent une place très anecdotique.

La flore sauvage compte 146 semences entières estimées. Seule la moitié des contextes en font état. Le potentiel informatif de ces onze taxons se révèle très faible puisque seulement quatre espèces ont été précisément identifiées à savoir la camomille puante (*Anthemis cotula*), commensale des cultures acidophile, le gaillet gratteron (*Galium aparine*) messicole plutôt calcaire, la matricaire maritime (*Matricaria maritima*), plante nitrophile présente sur terrains sableux et le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), une vivace fréquente sur les pelouses/prairies.

L'absence de certaines catégories végétales est à noter. En effet, aucun reste fruitier ni aucune légumineuse cultivée ne figurent dans ce corpus végétal.

De même, légumes, plantes aromatiques, condiments sont également absents, mais cela est moins étonnant compte tenu du type d'occupation.

V.3 Discussion

La discussion se trouve très affectée par ces maigres enregistrements. Les complements des silos 263, 336 et 480 ne livrent aucun indice sur l'activité d'ensilage. De même, les contenus du four 214 et des foyers 325 et 417 ne se distinguent guère de ceux des silos. La proportion de restes isolée dans le niveau 214-4 n'est que le reflet du volume traité pour ce niveau, trois fois plus important que pour les autres échantillons.

Les pratiques agricoles sont également très difficiles à cerner en l'absence d'ensembles clos. La flore sauvage ne donne pas non plus d'éléments de discussion quant aux espaces exploités pour les cultures ou fréquentés.

La prise en compte de l'occurrence des taxons permet de mieux cerner la place accordée à chacune des plantes au sein de l'économie agricole que le nombre de restes enregistré. Seigle, avoine et blé nu apparaissent donc comme les productions principales. Un constat similaire a pu être fait sur les occupations rurales altomédiévales de « Vassé » à Torcé, des « Rives de Blossnes » à Chantepie ou encore à la « ZAC de la Perdriots » à Châteaugiron, sites géographiquement très proches. À noter que si sur ce site les légumineuses sont absentes, les enregistrements faits sur les autres sites (principalement de la féverole) sont généralement très en retraits comparés aux cultures céréalières. De même, les semences de lin, de chanvre et les restes fruitiers rassemblent généralement seulement quelques vestiges.

V.4 Conclusion

Malgré un échantillonnage pertinent, la prise en compte d'un nombre conséquent de prélèvements et un respect des protocoles de traitement, les résultats escomptés apparaissent malheureusement trop maigres pour discuter des problématiques envisagées au début de ce travail. La multiplication des analyses sur ce type de site breton témoigne de la difficulté à cerner en amont leur potentiel en matière de vestiges carpologiques. En effet, les résultats obtenus ici se rapprochent plus de ceux de « Vassé » (Torcé) que de ceux du « Teilleul » (Montours) ou encore de « La Perdriots » (Châteaugiron) où ils étaient pléthoriques. La poursuite de ce type d'analyse est donc encourageante car chaque étude, à sa manière, permet de mieux connaître la nature des productions agricoles et alimentaires médiévales d'une région aux conditions climatiques, géologiques et culturelles particulières.

VI. Étude documentaire et topographique – Pierre Poilpré, Inrap

Le site de la ZAC du Bocage de l'Illet, aux origines du bourg d'Ercé-près-Liffré ?

VI.1 Introduction

La mise en évidence d'une occupation altomédiévale aux abords immédiats du bourg d'Ercé-près-Liffré nous conduit nécessairement à interroger les origines de la fixation d'un habitat groupé à cet endroit. Loin d'être anecdotique, cette question s'inscrit dans une réflexion plus globale à laquelle l'opération de la ZAC du Bocage de l'Illet pourrait participer. En effet, le phénomène de constitution des bourgs ruraux n'a jusqu'à présent été envisagé qu'au travers des seules sources historiques. Or celles-ci ne se développant qu'à partir du XI^e siècle, les éventuelles origines altomédiévales des futurs villages sont pour l'instant largement ignorées. L'archéologie doit donc prendre le relais de l'histoire pour tenter d'éclairer la naissance de ce type d'habitat. Le site de la ZAC du Bocage de l'Illet pourrait constituer un jalon de cette démarche à condition que le lien entre l'occupation altomédiévale et le bourg médiéval soit établi. C'est tout l'objet de l'étude qui suit. Afin de mener à bien cette enquête, nous analyserons dans un premier temps les textes qui évoquent Ercé dès le XI^e siècle. Puis dans un second temps, nous tenterons d'intégrer spatialement le site dans son environnement historique.

VI.2 Ercé à travers les premiers textes : un héritage altomédiéval tout juste perceptible

Les textes les plus anciens mentionnant explicitement Ercé ne remontent qu'au milieu du XI^e siècle¹. Il s'agit d'une série de quatre actes relatant les cessions que fit entre 1040 et 1055, un certain Foubert (parfois associé à ses frères) aux moines de Saint-Florent de Saumur. L'époque de leur rédaction est donc très largement postérieure à celle de l'occupation principale du site de la ZAC du Bocage de l'Illet ; il nous semble cependant que leur analyse détaillée peut permettre d'éclairer en partie le Ercé altomédiéval. Résumons rapidement leur contenu avant d'en proposer une interprétation².

VI.2.1 Court résumé du contenu des chartes du XI^e siècle

Dans la première charte rédigée entre 1040 et 1047 (I), quatre frères nommés Foubert, Normand, Hervé et Liswaret vendent à l'abbaye

1. C'est par erreur, en effet, que l'abbé Guillotin de Corson écrivit que l'église d'Ercé fut en partie donnée par le comte Alain au monastère de Gahard entre 1015 et 1032 (Guillotin de Corson 1883, p. 568.). A. de la Borderie a démontré dès 1888 que cette assertion s'appuyait sur la lecture fautive d'une charte concernant en réalité l'église de Servon-sur-Vilaine (La Borderie 1888, p. 12, n. 1).

2. Pour Ercé, les actes postérieurs ne datent que des années 1156-1161 (mention d'une terre en Ercé promise à Robert de Sérigné lors d'un acte de paix conclut avec Robert de Vitré) et 1224 (au sujet de dîmes usurpées par le prêtre d'Ercé aux dépens du prieuré de Livré).

saumuroise la moitié de l'église d'Ercé pour 6 livres à la condition que les moines reconstruisent le chœur de l'édifice. Dans la deuxième datée de la même époque (II), Foubert et Normand abandonnent à ces mêmes moines la moitié de la dîme et des droits de sépulture de l'église sous réserve que ceux-ci n'exigent pas plus de 4 deniers pour qu'eux mêmes et leurs familles puissent être inhumés. Dans la troisième charte toujours rédigée entre 1040 et 1047 (III), Foubert vend à l'abbaye de Saint-Florent la terre de Landric sise en Ercé pour 16 sous³. Enfin, dans la dernière datée de 1055 (IV), Foubert vend aux moines sa moitié d'un moulin sur l'Illet (avec sa pêcherie et son droit de mouture) pour 4 livres plus 6 deniers de cens annuel lorsque le moulin fonctionnera⁴.

VI.2.2 Un site nécessitant le recours à des « releveurs » : les moines de Saint-Florent-de-Saumur

Cette série de transactions s'inscrit dans un mouvement général de rétrocession aux religieux des biens ecclésiastiques détenus par des laïcs, sous l'impulsion de la réforme grégorienne. Ici, les laïcs Foubert et ses frères se démettent d'une partie de l'église et des droits qui lui sont attachés au profit des moines de Saint-Florent de Saumur (I et II). Plus encore, d'autres biens situés dans la paroisse, une terre et un moulin, font l'objet d'un même transfert (III et IV). Il apparaît donc que les deux parties affichent une volonté partagée d'ancrer solidement les moines de Saint-Florent à Ercé. Cette entreprise initiée dans les années 1040 et prolongée dans la décennie suivante est rendue possible par l'implantation des religieux de cette abbaye vingt ou trente ans auparavant à 13 km de là, dans le prieuré de Livré-sur-Changeon. En effet, à partir de cet établissement concédé très tôt par le comte de Rennes à Saint-Florent, les moines vont développer une emprise patrimoniale et spirituelle dans une zone géographique bien circonscrite au nord-est de Rennes, entre les cours de la Vilaine, de l'Ille et du Couesnon et aux marges de la forêt comtale (fig. 252). Par la constitution d'un tel groupe ecclésial, Saint-Florent se donne les moyens de procéder à un encadrement religieux des populations paroissiales souhaité par la papauté et permis par les autorités politiques. Ercé constitue donc l'une des prises de l'abbaye saumuroise et bénéficie elle aussi de l'assentiment comtal, l'un des actes étant instrumenté au nom de Conan II (II).

Cependant, au delà de la prise en main spirituelle des populations qu'offrent également les autres abbayes implantées dans le Rennais, celle de Saint-Florent semble s'être spécialisée en outre dans la restauration des églises qu'on lui restituait⁵. Ainsi, que ce soit dans le réseau forgé autour de Livré ou dans celui qu'elle établit dans la seigneurie de Dol-Combourg, les actes de cession d'église mentionnent fréquemment la demande faite aux moines saumurois de procéder à des travaux dans celle-ci. Dès l'implantation initiale de Saint-Florent à Livré à la fin du X^e siècle, l'endroit est dit ruiné et il paraît implicite que les religieux doivent le relever⁶. À Chasné vers 1040, la famille laïque qui détenait l'église avait commencé la reconstruction de l'édifice mais avait abandonné depuis deux ans lorsqu'elle confia cette tâche à Saint-Florent⁷. À Tremblay en 1058, l'église semble ruinée car la donation contient la condition expresse que les moines

3. Nous ne sommes pas parvenus à localiser cette terre qui n'a laissé de traces ni dans la microtoponymie ni dans les aveux modernes.

4. Il s'agit du moulin de Tahan, également nommé du Pont Ysabeau, installé aux confins occidentaux de l'actuelle commune d'Ercé.

5. Beaumon 2006, p. 84.

6. BNF, NAF 1930, fol. 60r°, « *in absiditate redactam* »

7. BNF, NAF 1930, fol. 65v°, « *Hii omnes ecclesiam sancti Martini quae est in eadem parochia aedificare caeperunt, sed opus totum per biennium dereliquerunt [...] ut ipsi monachi acciperent jam dictam ecclesiam cum decima sua et sepultura et abbatione altaris et cimiterio toto aeternaliter habendam, et aedificarent ecclesiam* »

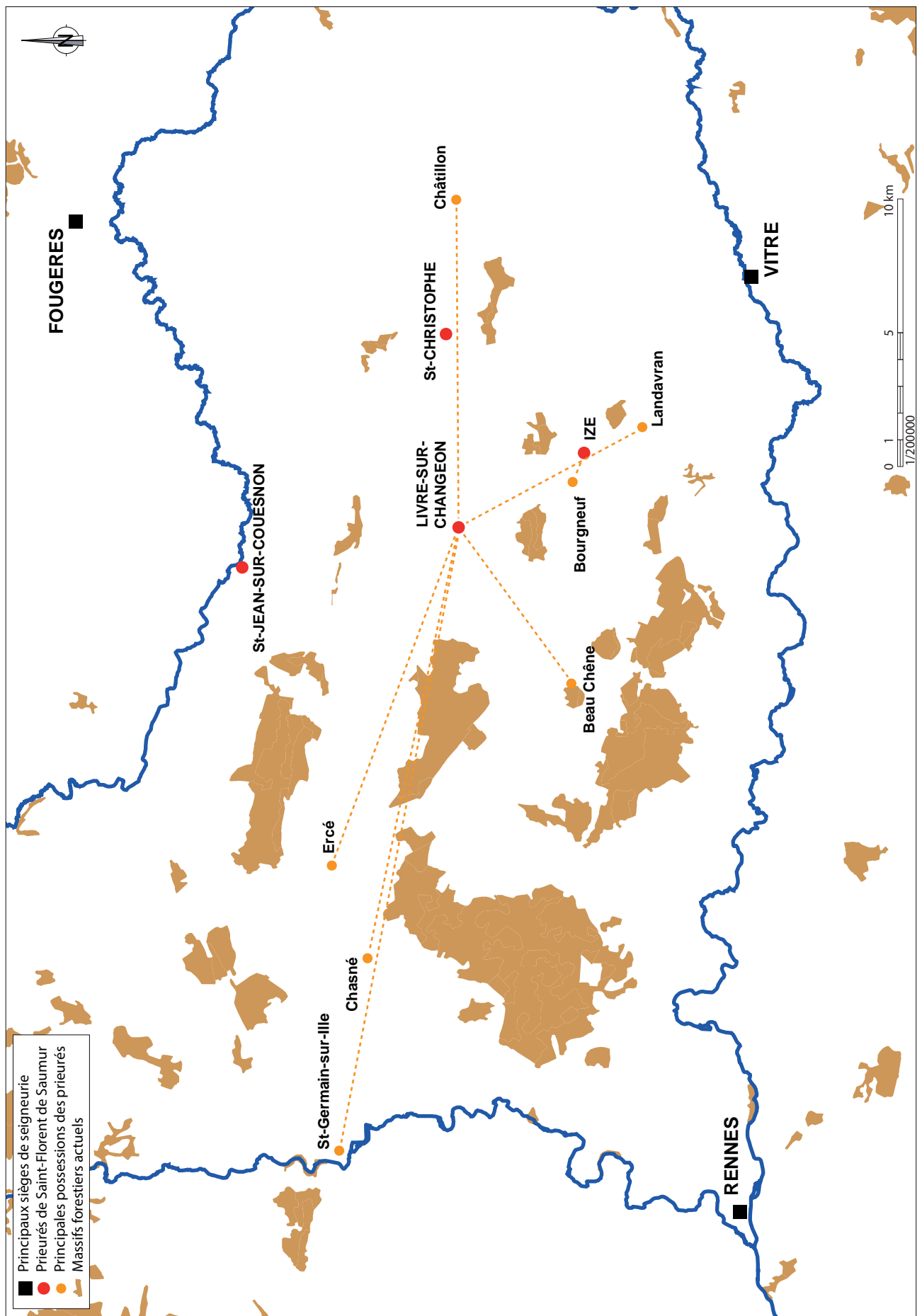


Fig. 252 Implantation de Saint-Florent de Saumur, au nord-est de Rennes. Crédit Pierre Poilpré, Inrap (d'après Beaumon 2006, p. 74)

commenceront par construire un nouvel édifice⁸. À Romazy vers 1060, il est explicitement écrit que l'église est en bois et que les moines doivent la reconstruire de façon plus convenable⁹. Il en est de même à Ercé. En effet, la restitution de l'église par Foubert et ses frères stipule que les religieux devront reconstruire le chœur du bâtiment « en pierre et en chaux » (« *de calcia et petra* », I). Cette précision, au vu des exemples précédents, nous informe que dans les années 1040, l'église d'Ercé était alors construite en bois et devenue sans doute vétuste. Ce bâtiment se dressait alors sans aucun doute à l'emplacement de l'actuelle église puisque l'action des moines au XI^e siècle consiste en une transformation de l'édifice existant, non en une création. Or, on sait que l'église actuelle construite au XIX^e siècle remplace une ancienne construction qui était alors « petite et irrégulière¹⁰ » et qui correspondait vraisemblablement à l'édifice roman élevé par Saint-Florent. Ainsi, avant l'arrivée des moines de Saint-Florent de Saumur à Ercé au XI^e siècle, l'église était tenue par une famille, elle était en bois et ancienne – peut-être dès lors du X^e siècle. Élevée à l'emplacement de l'église actuelle, elle n'était donc distante du site de la ZAC du Bocage de l'Illet que de seulement 200 m. Aux X^e-XI^e siècles, alors que la déprise du site s'achève, une église est donc déjà implantée à proximité. Au XI^e siècle, le recours aux moines permit de redresser le sanctuaire vieillissant et favorisa sans doute l'établissement ou le maintien d'une population groupée à Ercé. Qui sont alors les interlocuteurs de ces moines ?

VI.2.3 Des autorités féodales ercéennes héritières d'un système altomédiéval ?

Comme à Chasné-sur-Illet, le transfert de l'église aux moines de Saint-Florent est effectué par les membres d'une même famille laïque¹¹. Cependant, tandis qu'à Chasné on ignore tout du statut de la parentèle, à Ercé la famille est un peu mieux caractérisée. Au détour d'une justification, nous apprenons en effet que ses membres sont des *militēs* puisqu'ils reconnaissent que la dîme et les droits de sépulture de l'église ne devraient pas revenir à des chevaliers mais plutôt aux moines, aux clercs, aux pauvres et aux pèlerins (« *Isti, domino inspirante, intelligentes decimam atque sepulturam non stipendiis militum sed potius sustentationi debent monachorum, clericorum, pauperum atque peregrinorum* », II). Foubert est donc un chevalier qui possède cette vieille église en bois, mais qui est-il exactement et comment le situer dans la géographie féodale d'Ercé ?

À partir du XIV^e siècle, le territoire d'Ercé devient indissociable de la puissante seigneurie du Bordage dont le siège était situé à 600 m au nord-ouest du bourg. Pourtant cette mainmise semble assez tardive et rien ne permet d'affirmer qu'elle était déjà effective ni même que le Bordage existait au XI^e siècle. Il a certes été dit parfois qu'une motte féodale se dressait au pied du château médiéval du Bordage suite à une hypothèse formulée par P. Sébillot au XIX^e siècle mais les observations les plus récentes de M. Brand'Honneur ont conclu que le monticule suspect, de forme triangulaire et dépourvu de fossé, devait appartenir à l'aménagement d'un jardin moderne¹². Il est en revanche une autre terre qui malgré la

8. BNF, NAF 1930, fol. 68v°, « *ita ut ipsi monachi de beneficio ejusdem ecclesie eadem primo faciant* »

9. BNF, NAF 1930, fol. 65v°, « *eadem ecclesiam, que tunc omino lignea et inhonesta erat, ex eadem decima primo lapideam atque honestam facierent* »

10. Guillotin de Corson 1883, p. 571.

11. Lunven 2012, p. 153.

12. En 1894, P. Sébillot écrivait que cette butte « a peut-être servi d'avancée, à moins qu'elle n'ait été la motte féodale » mais prévenait que le procès-verbal du château dressé en 1656 ne la mentionnait pas (Sébillot 1894, p. 120). M. Brand'Honneur ne s'appuyant dans un premier temps que sur un plan publié par P. Sébillot (Sébillot 1894, p. 118) avait rangé ce monticule parmi les mottes féodales (Brand'Honneur 1988, t. 2, p. 95-96) avant de se raviser une fois l'avoir inspecté (Brand'Honneur 1991, n. p.).

carence documentaire dont elle pâtit peut être vue comme ancienne : le Plessix d'Ercé dont le manoir noble, détruit avant la fin du XIX^e siècle mais encore debout en 1680¹³, était sis à 1200 m au sud-ouest du bourg. On ne sait seulement de cette terre qu'elle appartenait à Thomas de Québriac en 1427 et que par suite du mariage de sa fille Jeanne avec Bertrand de Montbourcher seigneur du Bordage, elle passa dans cette famille qui l'unit bientôt au Bordage¹⁴. Par la suite, la consistance du Plessix nous est connue par les aveux que rendirent les seigneurs du Bordage. A. Guillotin de Corson rapporte laconiquement que le Plessix avait été « primitivement la terre seigneuriale de la paroisse » sans justifier son assertion¹⁵. Cependant, il semble bien que c'est grâce à l'union du Plessix au Bordage au XV^e siècle, que le seigneur du Bordage obtint les droits de supériorité et de fondation dans l'église d'Ercé ainsi que le droit de haute, moyenne et basse justice au bourg et dans la lande d'Ercé et de nombreux autres droits¹⁶ ! Par ailleurs, de toutes les terres d'Ercé, seule celle du Plessix déclare posséder à côté de son manoir des « *mottes, douves et fosses*¹⁷ », expression habituelle pour désigner la motte féodale originelle¹⁸. Ainsi, d'après les textes, le Plessix possédait les droits honorifiques de l'église et la justice d'Ercé avant le XV^e siècle et elle seule est dite avoir conservé des vestiges de l'époque féodale. Cette terre paraît manifestement *la* seigneurie d'ancienneté d'Ercé, celle dont Foubert pourrait être issu.

Un examen des missions de prises de vue aériennes effectuées par l'IGN aux abords du bourg d'Ercé complète ces observations textuelles. Trois campagnes en particulier ont été réalisées dans des conditions permettant la mise en évidence de vestiges archéologiques enfouis, celles du 21 mai 1952, du 21 juin 1961 et du 11 juin 1969¹⁹. La combinaison des observations effectuées pour chacune de ces missions a permis de révéler deux sites inédits situés à quelques centaines de mètres de celui de la ZAC du Bocage de l'Illet, l'un près du Bordage et l'autre près du Plessis²⁰ (**fig. 253-254**) ! Il s'agit de deux sites fossoyés aux plans plus ou moins circulaires. Leur physionomie et leur proximité avec les deux sièges de seigneuries importantes d'Ercé enjoignent à s'interroger sur la possibilité que ces sites puissent correspondre aux sièges initiaux de ces deux terres. Afin de nous permettre d'évaluer plus précisément le lien entretenu entre ces entités et les seigneuries évoquées, nous avons procédé à l'analyse régressive des aveux rendus pour ces deux terres et reconstitué ainsi les domaines de la fin du Moyen Âge du Bordage et du Plessix selon une méthode que nous avons déjà exposé par ailleurs et dont nous épargnons ici le lecteur²¹. Le résultat de cette reconstitution nous permet de poursuivre l'hypothèse car les deux sites se développent bien respectivement sur chacun des deux domaines (**fig.**

13. Le manoir est encore mentionné dans l'aveu du Plessix rendu en 1680 par le Bordage dont il dépend (AD44, B 2281, fol. 281-297) mais P. Sébillot qui visita la ferme à la fin du XIX^e siècle constate qu'il n'existe plus ; il pense toutefois avoir décelé son emplacement dans un champ attenant (Sébillot 1894, p. 536).

14. AD35, 1 F 1724.

15. Guillotin de Corson 1883, p. 571.

16. AD44, B 2281, fol. 289 v^o.

17. AD44, B 2281, fol. 282 r^o.

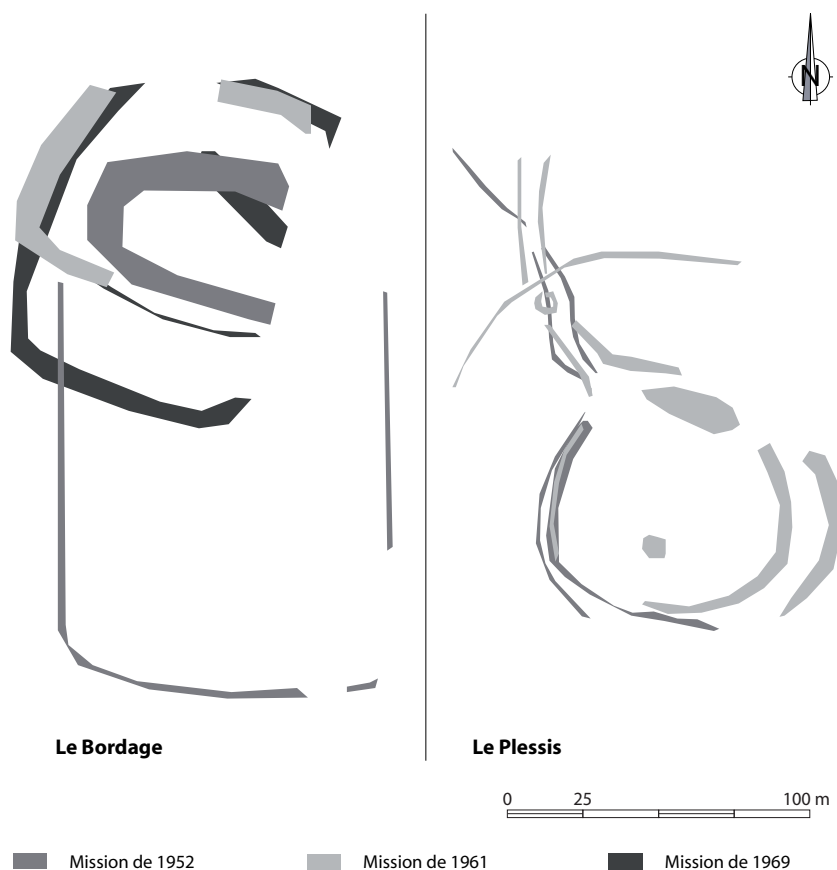
18. Voir par exemple l'aveu rendu pour le manoir de Chasné en 1543 : AD44, B 2184, pièce 9, fol. 8 v^o.

19. C1217-0061_1952_F0917-1217 (cliché 239) ; C1217-0051_1961_F0817-1217P (cliché 314) ; C1217-0041_1969_F1217-1317 (cliché 30).

20. Cet examen qui avait pour ambition initiale de repérer un éventuel développement du site de la ZAC du Bocage de l'Illet au delà de l'emprise de fouille n'a malheureusement rien révélé dans son environnement immédiat. Le Plessis (avec un s) est le nom de la ferme actuelle ; nous l'emploierons désormais pour désigner le site mais continuerons à nommer la seigneurie Plessix (avec un x).

21. Voir par exemple LORHO (T.), POILPRE (P.) – De la parcelle au terroir : étude topographique du site de la Perdriots. In : CATTEDDU (I.) dir. – Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, la Perdriots. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire. Rapport final d'opération, Fouille archéologique. Volume 3, études spécialisées. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013, p. Q.21-Q.25. et LE BOULANGER (F.) dir. – Brielles (Ille-et-Vilaine), la Fosse-Poulain (tracé de la LGV « Le Mans-Rennes », Secteur 4) : Habitat et activité artisanale à partir de la fin du Moyen Âge. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013, p. 112-113.

Fig. 253 Sites inédits repérés sur les clichés aériens de l'IGN. Crédit Pierre Poilpré, Inrap



254). Cependant ces deux entités sont bien différentes l'une de l'autre et nous devons les examiner en détail.

Le site du Bordage pourrait certes correspondre à une motte et sa basse-cour mais certaines réserves nous obligent à la prudence. L'enclos central est ceint d'un large fossé d'une dizaine de mètres et sa largeur atteint environ trente mètres, dimensions tout à fait compatibles pour un tel aménagement. Cependant, sa longueur d'au moins 50 mètres lui confère une forme exagérément allongée (fig. 253). Il existe certes des mottes au plan en ovale dans le Rennais mais la plus oblongue que M. Brand'Honneur ait répertoriée, celle de la Cour Saint-Laurent en Gennes-sur-Seiche, ne mesure que 30 sur 50 mètres²². Par ailleurs, de par sa proximité voire sa contiguïté avec l'ancien cours de l'Illet, le site du Bordage ne pourrait correspondre qu'à un aménagement du cours d'eau voire – au moins en partie – au cours d'eau lui-même (fig. 254). À cet égard, on notera qu'immédiatement à l'est du site un moulin appartenant au Bordage a fonctionné au début de l'époque moderne²³. Enfin, il nous faut signaler d'autres remarques qui sans être décisives dans la réfutation participent néanmoins aux faisceaux de doutes : l'excentricité du site par rapport au domaine et l'absence d'indice toponymique tant sur le cadastre que dans les aveux.

Le site du Plessis se développe lui dans une situation exceptionnelle, la parcelle principale du domaine. Il est en effet assez habituel qu'un manoir possède une telle parcelle, toujours située à son contact, elle est généralement la plus vaste du domaine et porte parfois le nom redondant de « domaine²⁴ ». Au Plessis, cette parcelle était d'ailleurs encore plus grande au Moyen Âge car notre reconstitution a montré qu'avant 1680, elle ne faisait qu'un avec celle qui la jouxte à l'est. Or si le nom que porte cette

22. Brand'Honneur 2001, p. 30.

23. Reinbold 2010, CD-ROM, carte 3.

24. Voir par exemple Meuret 2007, p. 95 ou Poilpré 2013, p. O.27.

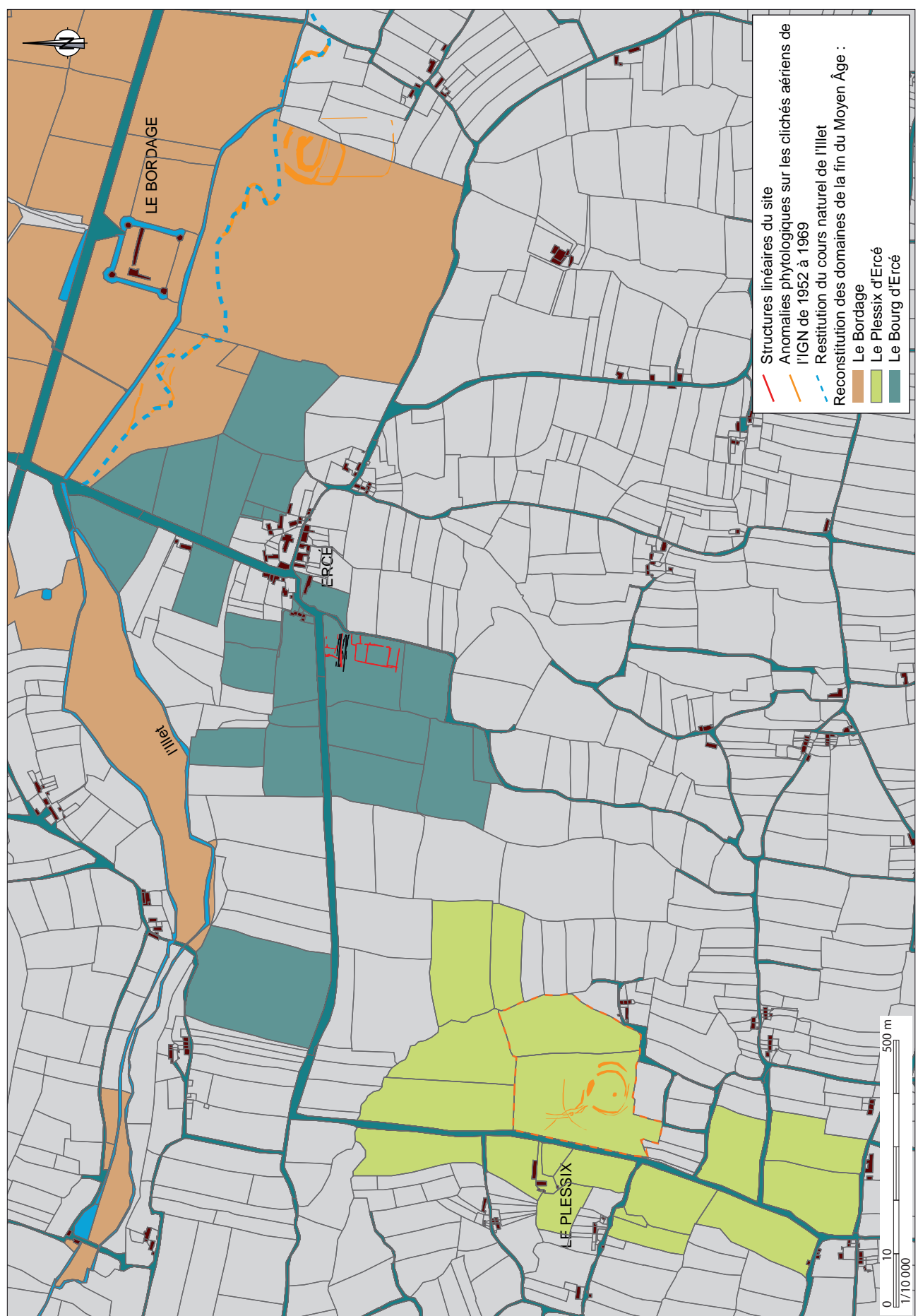


Fig. 254 Topographie seigneuriale aux abords du bourg d'Ercé. Crédit Pierre Poilpré, Inrap

terre en 1826 sur le cadastre napoléonien, « le Grand Pré », est très banal, il en est tout autre pour son nom médiéval. Voici l'évolution toponymique que nous sommes parvenus à établir :

1680 : Grand Pré Papillon²⁵

1619 et 1541 : Pré Papillon²⁶

1454 : Clos Papillon Suzerain²⁷

Le nom de « Clos Papillon Suzerain » est très étonnant et tout à fait inhabituel. Cependant, ne nous y trompons pas, « Suzerain » est un qualificatif topographique employé localement et correspondant à l'expression plus commune de « du Haut²⁸ ». « Papillon » est plus énigmatique mais nous pensons connaître son origine. Entre 1156 et 1161, un acte de paix entre Hervé III de Vitré et Robert III de Vitré est conclut. Le conflit entre ces deux personnages est fameux et a été largement commenté par M. Brand'Honneur²⁹. Au risque de sembler digresser, il nous semble important d'en rappeler les grandes lignes. Hervé et Robert, même s'ils sont tous les deux qualifiés de Vitré, ne sont pas du tout de la même famille. Le premier appartient au lignage des Goranton-Hervé, les premiers seigneurs connus de Vitré au début du XI^e siècle tandis que le second est issu du lignage des Robert-André qui chasseront progressivement ceux-là de la tête de la châtellenie de Vitré. Au XII^e siècle, les deux familles sont donc en conflit. Les Goranton-Hervé écartés du château de Vitré tentent de se repositionner à Sérigné, à 6 km au sud d'Ercé dans l'actuelle commune de Liffré, en édifiant une motte et créant une église et un cimetière. Les Robert-André répondront en édifiant à leur tour une motte à Chevré à quelques centaines de mètres de là. Cette zone de Sérigné-Chevré située à quelques kilomètres d'Ercé matérialise donc l'opposition entre les deux clans. Or dans l'accord de paix signé entre 1156 et 1161, on trouve parmi les soutiens de Robert de Sérigné, le *miles* placé à Sérigné par les Goranton-Hervé, Robert de Landavran, Silvestre de Cornillé et un certain Raoul Papillon. M. Brand'Honneur regrettait de ne pouvoir localiser ce Raoul³⁰ ; nous pensons désormais qu'il convient de le placer au Plessix d'Ercé. En effet, la proximité géographique entre la zone de conflit et notre « Clos Papillon Suzerain » d'une part et l'extrême rareté du mot « papillon » en tant que patronyme ou toponyme d'autre part rendent ce rapprochement inévitable³¹. Si Foubert est bien issu du Plessix comme nous le pensons, Raoul Papillon serait l'un de ses successeurs pour ne pas dire son descendant. On notera à cet égard que dans les quatre chartes que nous avons présentées, Foubert agit systématiquement sous le contrôle d'un seigneur qui lui est supérieur. Dans la première, il est seulement dit que Foubert et ses frères tiennent l'église d'Ercé en héritage des fils de Goranton, Hervé et Guihénoc (*per auctionem filiorum Warantonis, Hervei et Witenochi de quibus tenebant, I*), mais dans la deuxième et la quatrième Guihénoc est explicitement désigné comme le seigneur de Foubert et ses frères (*Seniori quoque illorum, Guithenoco, II ; Guithenoco Fulberti domino, IV*) et l'église est dite dans le fief de ce seigneur³². Or, il faut bien sûr reconnaître dans ces Hervé et Guihénoc,

25. AD44, B 2281.

26. AD44, B 2269.

27. *ibid.*

28. « du Bas » est alors dit « Souzerain » ou « Soubzerain ». Ces termes sont employés dans le nord de la Haute Bretagne et les Côtes-d'Armor.

29. Brand'Honneur 1993, p. 65-87.

30. Brand'Honneur 2001, p. 191.

31. On ne connaît pas d'autre mention de ce Raoul Papillon ni de personnage pouvant lui être associé. Il existe bien un Renaud Papillon (*Raginaldus cognomine Papillo*) qui dans les années 1046-1056 fit don de la chapelle de Bréal-sous-Vitré à l'abbaye de Saint-Serge-et-Saint-Bach mais D. Pichot démontre que ce Renaud appartient à la famille du Taillis, Papillon n'étant qu'un surnom (Colleter, Le Boulanger, Pichot, p. 57, 75). Enfin, on notera qu'un lieu-dit Papillon existe en Ercé, à seulement 1300 m au sud du Plessix sur la limite communale avec Liffré. Ce lieu qui ne passe pas pour avoir été un chef-lieu seigneurial doit probablement être lié d'une façon que nous ignorons aux Papillon du Plessix.

32. Guihénoc et Hervé n'apparaissent pas dans la charte III, qui n'est qu'un complément de la II.

fil de Goranton, la famille de Goranton-Hervé qui tint un temps Vitré³³. Foubert est donc un vassal de cette famille³⁴ au milieu du XI^e siècle tout comme le sera Raoul Papillon un siècle plus tard. Le Plessix apparaît donc plus que jamais comme la terre seigneuriale d'Ercé à l'époque féodale.

Toutefois, le site que nous avons repéré au Plessis ne peut être associé à une motte féodale. Il s'agit d'un grand enclos circulaire de 80 m de diamètre aux fossés peu larges et possédant une entrée au nord-ouest dont s'échappe un chemin (fig. 253). D'ailleurs, lorsqu'elle est déclarée en 1680, la motte du Plessis n'est pas dite dans le « Clos Papillon » (« Grand Pré Papillon » à cette époque) mais est citée avec le manoir, ses cours et ses jardins, l'environnement immédiat de l'habitation. La motte féodale du Plessis devait donc se situer au contact des bâtiments, c'est-à-dire à l'ouest du chemin qui sépare ces derniers du « Clos Papillon » (fig. 254). Comment interpréter alors ce site ? Il est nécessairement antérieur à 1454 puisque dans l'aveu rendu cette année et dans les suivants, le « Clos Papillon Suzerain » est déclaré comme simple terre. Nous doutons qu'il puisse s'agir d'un simple parc à bestiaux, interprétation parfois avancée pour certains enclos circulaires. D'une part, le diamètre des occurrences répertoriées dans le Rennais n'excède pas les 15 mètres³⁵. D'autre part, le nom de la parcelle semble conserver le souvenir de la puissance du seigneur, et dès lors plutôt qu'à un parc, c'est à son habitat plus ou moins fortifié qu'il ferait référence. Cependant, nous l'avons dit, la motte féodale et le manoir tardo-médiéval du Plessis sont attestés par les textes et n'étaient pas situés au « Clos Papillon Suzerain ». Il ne reste alors pour ce site que deux créneaux chronologiques possibles : soit entre l'époque féodale et le XV^e siècle, soit antérieurement à l'époque féodale. La première option trouverait un précédent à la Montagne en Visseiche, où J.-C. Meuret fouilla à 300 mètres d'un manoir seigneurial un ensemble d'enclos fossoyés daté des XIV^e-XV^e siècles qu'il interpréta comme un habitat aristocratique, « maillon manquant » entre la motte et le manoir en pierre³⁶. Cependant, les physionomies des deux sites diffèrent encore beaucoup. À la Montagne en effet, il s'agit de « trois enclos annulaires accolés, d'environ 30 m de diamètre chacun » dont certains sont « plutôt orthogonaux³⁷ ». Par ailleurs, on pourrait s'étonner du va-et-vient qu'une telle hypothèse impliquerait au Plessis, de la motte à l'ouest vers l'enclos à l'est avant de revenir près de la motte pour y implanter *in fine* le manoir en pierre. La seconde option ferait quant à elle remonter le site au haut Moyen Âge³⁸. L'hypothèse est audacieuse mais c'est finalement elle qui rencontre le moins d'opposition. Les enclos circulaires ou paracirculaires sont parfaitement bien attestés en Bretagne pour cette période et les valeurs de leur diamètre se répartissent autant en deçà qu'au delà des 80 mètres du Plessis³⁹. En tant qu'élément le plus ancien du domaine, l'enclos en constituerait logiquement le cœur et la puissance du seigneur au Moyen Âge y serait symboliquement associée. La principale réserve qui pourrait être formulée à l'encontre de cette hypothèse réside dans l'absence de filiation mise en évidence jusqu'à présent entre ce type d'enclos, généralement interprétés comme des fortifications plus ou moins militaires du haut Moyen Âge et les domaines aristocratiques du second Moyen Âge. Certes. On regrettera toutefois que de tels rapprochements ne soient même jamais envisagés.

33. Brand'Honneur 1993, p. 67.

34. Les Goranton-Hervé semblent alors fortement possessionnés dans le nord-est de Rennes, entre Vilaine, Ille et Couesnon, c'est-à-dire dans l'espace dans lequel va s'implanter Saint-Florent de Saumur avec qui ils traiteront plusieurs fois. Une partie au moins de ces possessions semble provenir du fisc, c'est-à-dire du domaine public altomédiéval (Brand'Honneur 1993, p. 70-73).

35. Brand'Honneur 2001, p. 38-39.

36. Meuret 2006, p. 155-164.

37. Meuret 2006, p. 155-156.

38. Compte-tenu de sa situation exceptionnelle et de sa morphologie, nous excluons une datation plus haute.

39. Guigon 1997.

Résumons-nous. Le laïc qui se démet d'une partie de l'église d'Ercé au XI^e siècle est donc un *miles*. Il ne semble pas issu du Bordage, la grande seigneurie d'Ercé à partir du XIV^e siècle, mais plutôt du Plessix, la première terre seigneuriale de la paroisse. Or, le cœur du domaine de cette terre semble avoir porté un site fossoyé que la logique nous enjoint de dater du haut Moyen Âge.

Ces quelques textes du XI^e siècle et l'analyse que nous avons pu en faire signalent un territoire sans doute déjà investi au haut Moyen Âge. L'église d'Ercé, en bois et sans doute déjà ancienne, remonte probablement à cette époque. Le bâtiment se dresse alors déjà à son emplacement actuel, c'est-à-dire à seulement 200 mètres du site. Il est cédé aux moines de Saint-Florent afin notamment que ceux-ci le reconstruisent en pierre. Les personnes impliquées dans ce transfert renvoient également d'une certaine manière à ce premier Moyen Âge. Ercé apparaît en effet comme un élément d'un vaste ensemble territorial contrôlé par le lignage des Goranton-Hervé, une famille seigneuriale qui doit sa puissance à la détention de charges publiques altomédiévales. La paroisse elle-même est dominée par un *miles* dont la terre doit peut-être son origine à un établissement du haut Moyen Âge. Malgré l'ancrage altomédiéval que les sources écrites nous suggèrent, l'éventuel rapport entre le site de la ZAC du Bocage de l'Illet et le bourg d'Ercé nous échappe toujours. Nous nous proposons donc de compléter cette première approche par une analyse morphologique et spatiale des abords du site et du bourg afin d'évaluer plus concrètement leur éventuelle interaction.

VI.3 Intégration spatiale du site de la ZAC du Bocage de l'Illet dans son contexte historique

Les textes nous permettent certes d'entrevoir une origine altomédiévale au site d'Ercé et éventuellement à ses seigneurs mais ils ne nous permettent pas d'établir un lien formel entre le bourg et les vestiges mis au jour. Cependant l'histoire ne se transmet pas uniquement par les textes, elle peut s'imprimer également et de façon parfois plus objective dans le paysage. Pour répondre à nos questions, il nous semble nécessaire d'interroger ce paysage de la même façon que nous l'avons fait pour les textes, c'est-à-dire en tachant de déceler ce que celui-ci contient de primitif. Une analyse régressive et morphologique du parcellaire moderne à partir du cadastre napoléonien, la source planimétrique sûre la plus ancienne, nous semble pouvoir palier l'écart entre vestiges et documentation historique.

En premier lieu, il apparaît à cet égard qu'un ancien chemin a pu jouer un rôle, soit dans le développement soit dans le fonctionnement des deux entités que constituent le bourg d'Ercé et le site de la ZAC du Bocage de l'Illet.

VI.3.1 Mise en évidence d'un ancien chemin

Le dessin parcellaire moderne environnant le site de la ZAC du Bocage de l'Illet est incontestablement conditionné par la morphologie des structures mises au jour dont il reprend rigoureusement les mêmes orientations. Cette simple observation n'implique certes pas que l'occupation altomédiévale s'étendait alors sur toute la zone présentant des limites isoclines, mais seulement qu'elle s'est montrée un morphogène puissant capable d'influencer le paysage alentour et qu'aucun autre événement n'est venu imprimer postérieurement une autre organisation (**fig. 254**). Seule la route passant au nord du site, l'actuelle D 26, semble contrecarrer cette homogénéité. Or, l'aveu de 1680 nous apprend que cette route était

alors une rabine permettant de desservir le bourg d'Ercé implicitement à partir du Plessix. Rappelons que les rabines sont de larges allées rectilignes tracées à partir des habitats élitaires afin de les relier au réseau viaire existant. Elles sont inmanquablement de l'époque moderne et se reconnaissent habituellement par leurs tracés traversant sans ambages le parcellaire environnant. Dans le cas de la rabine qui nous intéresse, cette caractéristique n'est pas si évidente au premier abord. Une observation attentive permet toutefois de conclure à une postérité de son tracé sur le parcellaire. En effet, son tracé est très rectiligne et comme nous l'avons remarqué, discordant par rapport au parcellaire (fig. 255a). L'analyse régressive que nous avons menée confirme cette impression. Immédiatement au sud de la rabine, le tracé des limites agricoles et du chemin bordant le site présentent une série d'inflexions inhabituelles (fig. 255b). Dans un parcellaire relativement régulier comme celui qui nous occupe ici, le changement de direction d'une limite est généralement provoqué par la rencontre d'une seconde limite qui lui est sécante ou au moins tangente. Or, les points d'inflexion que nous avons mis en évidence se présentent sous la forme de deux alignements qui conservent à n'en pas douter le souvenir de telles limites disparues (fig. 255c). La restitution de lignes entre ces points permet donc de rétablir un dessin parcellaire ancien dont la vraisemblance est d'ailleurs soulignée par sa cohérence. Or, il nous semble que ce parcellaire reconstitué dessine l'empreinte d'un chemin désaffecté. En effet, les deux alignements rétablis sont parallèles et proches l'un de l'autre de telle sorte qu'ils constituent les limites d'au moins deux parcelles oblongues à la file l'une de l'autre (fig. 255c). Cet ensemble forme une bande étroite caractéristique d'un ancien axe de circulation fossilisé dans le parcellaire. De plus, il enserme la série de linéaments creusés peu profondément mise au jour au nord du site de la ZAC du Bocage de l'Illet, qui évoque les divagations latérales des bas-côtés d'un chemin rural ménagé à même le substrat. La conjonction de ces deux phénomènes signale sans guère de doute possible la présence d'un axe de circulation abandonné avant l'établissement du cadastre napoléonien. Cette hypothèse se trouve d'autant plus renforcée qu'une telle restitution trouve des prolongements parcellaires permettant de la relier de part et d'autre à deux tronçons de chemin conservés l'insérant ainsi dans le réseau viaire d'Ercé (fig. 255d). Le chemin primitif ainsi reconstitué court alors sur près de deux kilomètres ; au delà, son extrapolation devient hasardeuse.

Loin d'être anodine, la mise en évidence de cet ancien axe de circulation propose certes une piste d'interprétation pour une partie des vestiges mis au jour mais elle nous semble également un moyen pertinent d'évaluer le lien éventuel entre le site de la ZAC du Bocage de l'Illet et le bourg d'Ercé. Afin d'alléger notre propos, nous nous proposons de nommer dorénavant cet axe le Chemin du Mez, du nom de la parcelle sur laquelle la fouille archéologique s'est déroulée et en a révélé les traces matérielles⁴⁰.

VI.3.2 Évolution du bourg d'Ercé au travers de sa relation avec le Chemin du Mez

L'origine du Chemin du Mez est incontestablement antérieure à celle du bourg médiéval d'Ercé. Celui-là court en effet à 150 mètres au sud de

40. Cette parcelle est nommée « le Champ du Mez » dans la matrice cadastrale de 1826, « le Champ du Mée » dans l'aveu de 1680 et « le Champ du Mees » dans celui de 1541. Plusieurs définitions sont possibles pour ce mot, nous ne pouvons trancher. En ancien-français, on trouve les termes dérivés du latin *medium*, du latin médiéval *media*, à savoir *mee* = moitié, milieu ; droit de *mée* = en Bretagne, moitié de la succession paternelle revenant au puiné. Cependant, ces mots ne s'emploient qu'au féminin. Du latin *mansus*, provient *mes* ou *mez* = maison de campagne, ferme, propriété rural. Il est généralement féminin mais est parfois utilisé au masculin. En breton, les substantifs *mez* (ou *meaz*) = campagne, plaine, terre non close, dehors d'une ville ; et *mez* = gland (du chêne) présentent l'avantage d'être masculins. Cependant, les toponymes bretons sont très rares dans cette partie de l'Ille-et-Vilaine. La dernière définition pourrait toutefois faire écho au nom de la parcelle mitoyenne au sud dite « Champ du Chesnot » en 1541 et 1680.



Fig. 255 Analyse régressive du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet.
Crédit Pierre Poilpré, Inrap

0 75 150 300 m
1/7500



Fig. 256 Analyse morphologique du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet.
Crédit Pierre Poilpré, Inrap

la petite agglomération qu'il ignore totalement (**fig. 256a**). Les chemins médiévaux reliaient les noyaux de peuplement ; seuls des axes de grande circulation, souvent tardifs, pouvaient parfois frôler un bourg sans le desservir. À cet égard, il est manifeste que le bourg d'Ercé ait dû se raccorder au Chemin du Mez grâce à des bretelles permettant son inscription dans le réseau viaire et provoquant l'abandon du tracé entre les deux raccordements (**fig. 256a**). La mise en place de ce système est une solution apparemment tardive puisque les deux bretelles courbes le constituant coupent le quadrillage assez régulier du parcellaire entourant Ercé. Ces liaisons souples adaptées à la circulation perturbent en effet un agencement antérieur du bourg.

Préalablement à ce raccordement routier, le bourg d'Ercé possédait une organisation endogène assez classique dans les campagnes de Haute Bretagne. Celle-ci consistait en une croix formée par deux rues grossièrement orientées sur les points cardinaux et centrée sur l'église (**fig. 256b**). Ici, la branche nord fait défaut mais elle très vraisemblablement masquée par la raine ralliant le Bordage. Le léger coude de l'avenue aux abords du bourg et l'orientation des bâtiments qui la borde signale en effet la probable reprise ponctuelle d'une rue préexistante (**fig. 256b**). Cependant, dans les autres cas connus de plans cruciformes, les rues formant les branches se prolongent directement en chemins vicinaux. Ici, le développement de la croix reste cantonné au bourg, seule la branche occidentale se poursuivant par une limite agraire sur quelques dizaines de mètres. Cette originalité doit beaucoup à la situation du Chemin du Mez, trop éloigné du bourg pour être intégré dans cette organisation mais trop proche pour être substitué par un nouvel axe. La liaison entre le bourg et le chemin devait alors s'effectuer au moyen des ou de l'une des ruelles qui, à partir de la croix, se dirigent vers le sud (**fig. 256b**). L'attraction pour le Chemin du Mez se signale en effet par le nombre de voies ou d'anciennes voies se dirigeant vers lui alors qu'aucune, hormis la supposée branche nord, ne prend la direction opposée.

Cette organisation assez orthogonale semble, elle aussi, se surimposer à un aménagement antérieur. Il est en effet possible de distinguer autour de l'église et des bâtiments les plus proches du cimetière, une forme curviligne entre l'ovale et le rectangle à angles arrondis (**fig. 256c**). Seule une partie de son contour occidental n'est plus parfaitement lisible, reprise ou effacée par la branche méridienne du carrefour en croix. Ce type de forme a déjà été repéré autour de certaines églises et fait l'objet de quelques typologies sommaires sous l'impulsion d'E. Zadora-Rio en particulier⁴¹. Il s'agit de l'empreinte d'anciens enclos ecclésiastiques qui, d'après l'archéologie et les textes, ont été ménagés autour des lieux de culte depuis au moins le VI^e siècle jusqu'au XII^e siècle⁴². Ce phénomène serait issu du droit d'asile qui dès la fin de l'empire romain instaurait un périmètre autour de l'église et à l'intérieur duquel tout individu pouvait venir trouver refuge même s'il était poursuivi par les autorités publiques. Au cours du haut Moyen Âge, l'enclos matérialisant ce périmètre tend à se confondre avec l'emprise du cimetière⁴³. Attirés par la protection que leur offrait ce lieu, des bâtiments provisoires s'y installèrent puis dans bien des cas, des habitats finirent par l'occuper de façon pérenne préfigurant ainsi le bourg moderne. Avec son demi-hectare, l'enclos d'Ercé occupe la superficie la plus fréquemment relevée dans le groupe des enclos moyens établi par E. Zadora-Rio⁴⁴. Il n'est pas impossible que cet enclos fut lui aussi relié au Chemin du Mez. On observe sur le cadastre napoléonien une brève de chemin s'échappant de cet aménagement par le sud et venant buter sur l'axe de circulation restitué (**fig. 256c**).

Nous ne pouvons dater précisément les trois étapes du développement du bourg d'Ercé et du raccordement au Chemin du Mez puisque celles-ci n'ont

41. Fixot, Zadora-Rio 1990 ; Fixot, Zadora-Rio 1994.

42. Fixot, Zadora-Rio 1990, p. 13-15.

43. Fixot, Zadora-Rio 1990, p. 11-13.

44. Fixot, Zadora-Rio 1990, p. 15. Les autres groupes sont celui des petits enclos (moins de 0,3 ha) et celui des grands enclos (de 1 à 6 ha).

été établies que par chronologie relative d'éléments cartographiques. On peut toutefois les insérer avec assez d'assurance au sein de grandes périodes chronologiques. La plus ancienne, caractérisée par un enclos ecclésial doit ainsi remonter au haut Moyen Âge et/ou au Moyen Âge central. La plus récente, dont les bretelles s'affranchissent du parcellaire mais sont antérieures à l'aménagement de la raine du Plessix doit donc logiquement être placée à la fin du Moyen Âge et/ou au début de l'époque moderne. Par conséquent, l'étape intermédiaire daterait du Moyen Âge central et/ou du bas Moyen Âge.

L'implantation du bourg d'Ercé à son emplacement actuel est donc nécessairement postérieure à l'établissement du Chemin du Mez. Dès lors, trois possibilités schématiques d'organisation peuvent être déduites pour le haut Moyen Âge. Premièrement, une église et un habitat se sont installés à l'écart du chemin préexistant. Deuxièmement, un habitat s'est développé près du chemin soit préexistant soit généré par lui, et une église est établie à l'écart. Troisièmement, une église et un habitat côtoient le chemin préexistant ou généré, puis se déplacent ou glissent vers l'emplacement actuel du bourg. Examinons ces possibilités.

VI.3.3 L'occupation altomédiévale de la ZAC du Bocage de l'Illet et le Chemin du Mez : à l'origine du bourg d'Ercé ?

Le Chemin du Mez était déjà en place au XI^e siècle et il paraît probable qu'il l'était également lorsque les enclos de la ZAC du Bocage de l'Illet étaient occupés. Leurs orientations sont isoclines et leur proximité sans recoupement semble trahir une certaine coexistence. Une période de fonctionnement en commun n'implique cependant pas une construction strictement contemporaine. Il est difficile d'évaluer qui de l'occupation ou du chemin est l'initiateur ou le bénéficiaire de l'un et de l'autre. En d'autres termes, qui a généré l'autre. D'un point de vue morphologique, on ne peut proposer de relation chronologique entre deux éléments seulement voisins. Par ailleurs, on ne perçoit sans doute qu'une partie de l'habitat altomédiéval ; on ne peut donc apprécier le comportement du chemin envers les éventuels autres enclos non fouillés. Cependant, malgré ces réserves, il nous semble plus vraisemblable ici que les enclos se soient installés au bord du chemin plutôt qu'ils l'aient généré. Ce phénomène a d'ailleurs été mis en évidence récemment à Châteaugiron. L'étude du site de la Perdriots a montré à quel point l'habitat enclos du haut Moyen Âge a pu non seulement réutiliser des trames viaires préexistantes mais encore se structurer entièrement par rapport à elles⁴⁵. Nous ne prétendons pas pour autant catégoriquement que le Chemin du Mez est gallo-romain puisque son tracé a pu reprendre une simple limite agraire de cette époque. Qu'il soit antique ou de peu postérieur, cet axe paraît très précoce et certainement antérieur aux enclos de la ZAC du Bocage de l'Illet. Celui-ci aurait eu alors une fonction de fixateur de l'habitat et il n'est donc pas exclu que d'autres enclos se soient développés à ses abords.

Le site de la ZAC du Bocage de l'Illet est occupé principalement entre le V^e et le VIII^e siècle mais continue à être fréquenté marginalement entre le IX^e et le XI^e siècle. Il apparaît donc que passé le VIII^e siècle, l'emprise fouillée devient une zone périphérique d'une occupation néanmoins proche. Soit que le centre de l'habitat s'est décalé, soit que l'étendue de l'habitat s'est resserrée. Dans les deux cas, par rapport au site, le mouvement s'est effectué vers l'est voire le nord-est comme le suggère le développement des structures archéologiques au-delà de l'emprise de fouille dans ces deux directions. Par ailleurs, cette occupation des IX^e-XI^e siècles que nous ne percevons que marginalement est contemporaine, au moins dans un dernier temps, de l'église en bois révélée par les textes. Il n'y a donc pas de *hiatus* chronologique entre le début de l'occupation altomédiévale du site

45. Catteddu 2013, vol. 1, p. 449-457.

de la ZAC du Bocage de l'Illet et l'édification de l'église d'Ercé, seulement une réorganisation de l'habitat. Cette réorganisation se faisant au profit de la zone située à l'est du site, probablement aux abords du Chemin du Mez, le *hiatus* géographique entre ces deux entités se trouve à son tour fortement réduit. Enfin, au-delà du XI^e siècle, le site de la ZAC du Bocage de l'Illet est définitivement abandonné, il ne connaît plus les incidences d'une occupation proche que l'on doit donc supposer s'être à nouveau déplacée. Cette période coïncide avec la reprise en main de l'église (et de ses fidèles) par les moines de Saint-Florent de Saumur et probablement à une concentration de l'habitat aux abords du lieu de culte restauré.

Pour résumer, l'habitat des V^e-VIII^e siècles englobe le site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Celui-ci se décale vers ou se resserre à l'est voire au nord-est du site au IX^e-XI^e siècles, il n'est plus perçu que marginalement sur celui-ci. Au XI^e siècle, il s'en éloigne encore d'avantage, probablement attiré par l'église. Une interrogation demeure toutefois. Même si l'occupation altomédiévale dans sa plus grande extension avait occupé plusieurs hectares, ce que rien ne permet d'affirmer, l'église en bois du XI^e siècle se serait trouvée quelque peu à l'écart de l'habitat. Aucun élément ni aucune analyse ne permet d'éclairer cette situation. Nous pouvons seulement proposer une hypothèse qui doit être prise comme telle. La position excentrée du lieu de culte pourrait trouver son origine dans sa construction au sein d'un hypothétique ensemble funéraire établi aux marges de l'habitat.

Au terme de cette analyse, il apparaît que la constitution du bourg d'Ercé doit beaucoup à un modeste chemin rural datant de l'époque gallo-romaine ou du début du haut Moyen Âge courant entre les enclos du site de la ZAC du Bocage de l'Illet et le bourg. Nous n'avons pu le suivre que sur 1800 mètres et n'avons donc pas pu établir ses aboutissants, mais notons que l'enclos circulaire du Plessix semble également s'y raccorder⁴⁶ (fig. 257). Il paraît avoir fixé l'habitat altomédiéval d'Ercé qui s'est développé à ses abords. Puis, au gré d'une évolution interne, le cœur de cet habitat a fini par se fixer au XI^e siècle 100 mètres au nord du chemin, autour de l'église reconstruite par les religieux de Saumur.

46. Campagnes IGN : C1217-0061_1952_F0917-1217 (cliché 239) ; C1217-0051_1961_F0817-1217P (cliché 314).

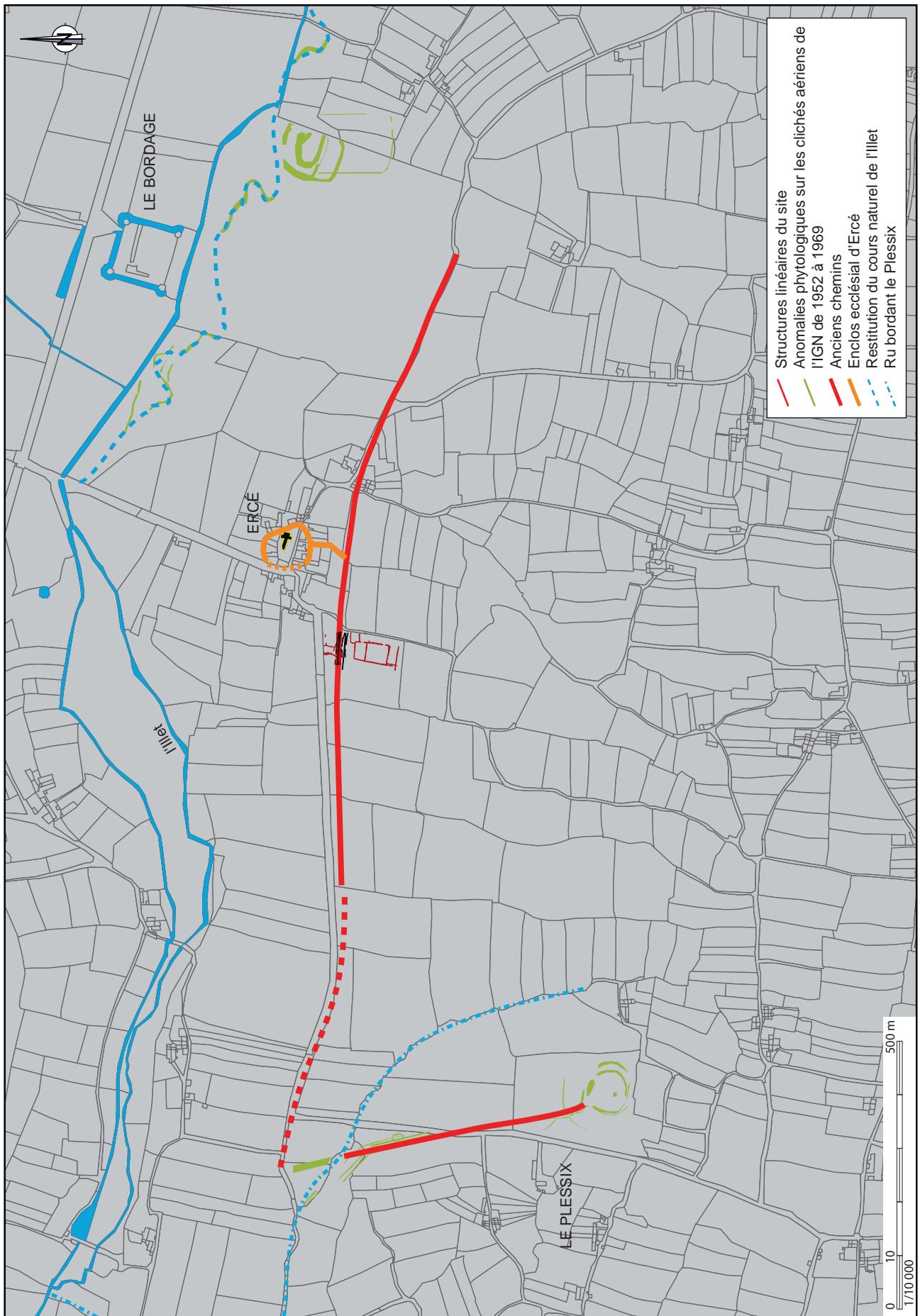


Fig. 257 Intégration du site de la ZAC du Bocage de l'Illet dans son environnement médiéval. Crédit Pierre Poilpré, Inrap

VI.4 Transcriptions des textes

Chaque notice se présente comme suit :

Premièrement, nous associons un énoncé au texte. Il se compose d'un chiffre romain que nous lui avons attribué pour faciliter son appel, de la date connue ou supposée de la rédaction, et d'un titre rappelant les principaux faits évoqués dans le texte.

Deuxièmement, nous précisons les sources qui nous ont permis d'établir notre leçon, en distinguant trois catégories : l'original, les copies, les éditions. La première est notée *a* ; nous y indiquons si le document original est encore conservé ou non ; s'il l'est, nous précisons où et sous quelle cote. Dans la deuxième catégorie, notée *b*, nous recensons toutes les leçons du texte qui ont été produites en leur attribuant un numéro de la plus ancienne à la plus récente (*b1*, *b2*, *b3*, etc.). Nous précisons leur date ou leur époque de rédaction, éventuellement leur auteur s'il est connu, à quel emplacement et sous quelle cote elle est conservée. Lorsque cela est discernable ou précisé, nous indiquons si la leçon a été réalisée à partir de l'original (d'après *a*) ou d'après une copie (d'après *b3* par ex.). Enfin, dans la dernière catégorie notée *c*, nous donnons les références des éventuelles éditions du texte, en les numérotant de la même façon que précédemment. Nous indiquons également les sources utilisées pour l'établissement du texte (d'après *a*, ou d'après *b2* par ex.). Les catégories *b* et *c* sont de fait facultatives.

Troisièmement, nous retranscrivons le texte en précisant quelles sources ont été retenues. Les variantes, données en fin de texte, font l'objet d'un renvoi spécifique noté par un chiffre entre parenthèses. Nous soulignons les expressions importantes ou évoquées dans l'analyse.

I. 1040-1047 : Vente de la moitié de l'église d'Ercé-près-Liffré à l'abbaye Saint-Florent de Saumur

a. original disparu

b. copies :

1. du XI^e siècle, dans Livre Noir, BNF, NAL 1930, fol. 67
2. du XII^e siècle, dans Livre Blanc, AD49, H 3713, fol. 72
3. du XVIII^e siècle, BNF, fr. 22329, p. 368-369

c. éditions :

1. partielle par Dom Morice, *Preuves...*, t. I, col. 407 (d'après b1)

d'après b1 :

Notum sit universis veri Dei cultoribus et maxime nostris quibus hoc potius est retinendum successoribus quod nos quattuor fratres Fulbertus et Normannus, Herveus et Lisvuaret filii Lisvuarech vendidimus monachis sancti Florentii, praesidente eis abbate Frederico⁴⁷, medietatem ecclesiae de Herciaca VI libras de denariis cenomanensibus per auctionem filiorum Warantonis, Hervei et Witenochi de quibus tenebant, per talem conventionem ut monachi fecissent caput eusdem ecclesiae de calcia et petra. Quod ita fecerunt. Et episcopus Mainus⁴⁸ et archidiaconus Moises⁴⁹ habuerunt venditiones.

II. 1040-1047 : Donation de la moitié de la dîme et des droits de sépultures de l'église d'Ercé-près-Liffré et vente de la terre de Landric à l'abbaye Saint-Florent de Saumur

a. original disparu

b. copies :

1. du XII^e siècle, dans Livre Blanc, AD49, H 3713, fol. 64 r^o-v^o
2. du XIX^e siècle par A. La Borderie, AD35, 1 F 519 (d'après b1)

c. édition partielle et fautive par Dom Morice, *Preuves...*, t. I, col. 407 (d'après b1 ?)

d'après b2 :

Tempore quo totius Britanniae monarchiam Conanus⁵⁰ comes una cum Eudone avunculo suo⁵¹, Deo ita disponente, regebat, duo fratres, Fulbertus scilicet atque Normannus, medietatem decime atque sepulture ecclesie que vocatur Hercei in pago Redonensi possidebant. Isti, domino inspirante, intelligentes decimam atque sepulturam non stipendiis militum sed potius sustentationi deberi monachorum, clericorum, pauperum atque peregrinorum, Gualterio monacho sancti Florentii locuti sunt, et eandem partem suam, partim gratis in elemosina pro animabus successorum sine predecessorum, partim pro precio Sancto Florentio Salmurensi suisque monachis eternaliter habendam, faventibus ceteris fratribus suis, Pirot

47. L'abbé Frédéric, décédé en 1055.

48. Main, évêque de Rennes entre ca 1040 et 1076.

49. Moïse « semble être un professionnel de l'écriture, qui, sans servir uniquement son évêque, reçoit parfois le titre de chancelier » (Henry 2010).

50. Conan II, comte de Rennes et duc de Bretagne de 1040 à 1066.

51. Eon ou Eudes, oncle de Conan, revendiquait le comté de Rennes et s'empara de la garde de son neveu. Conan ne s'émancipe qu'en 1047, le texte est donc antérieur à cette date.

scilicet atque Luihguoret necnon ante is omnibus, contulerunt eo pacto ut ipsius ecclesie capicium ipsi monachi de eadem decima facerent. A nemine quoque suorum fratrum sive sororum, filiorum vel filiarum, amplius quam quatuor denarios exigerent exigeretur pro sepultura. Precium vero quod acceperunt pro eodem commercio a monachis Sancti Florentii centum decem et septem solidi fuerunt. Sed supradictam medietatem ita eis liberam tradiderunt ut nullus homo deinceps, neque presbiter neque alius aliquis eam demere posset. Et hoc facile poterant quia in alia medietate presbiterorum pars et omnes episcopales vel ecclesiaticæ redditiones ab initio constitute fuerant. Seniori quoque illorum, Guithenoco scilicet Guorantoni filio, de cuius casamento erat eadem ecclesia, pro assensu et auctoramento suo dederunt ipsi monachi decem solidos, ea ratione ut si aliquando contingeret ut ipsi monachi vel successores eorum alteram medietatem quoujs modo recuperent, nichil precii inde pro auctoramento suo peteret neque reciperet. Preterea vendidit supradictus Fulbertus Sancto Florentio et suis monachis, Gualterio videlicet cum ceteris, terram Landrici in Hercei sexdecim solidis, eo tenor ut omni anno quo ipsa terra fuerit ab eis culta et seminata, reddant illi sive successoribus eius XII denarios in festivitate Thome apostoli, alioquin nichil. Hic terminus, si neglectus aut oblitus fuerit, requiret semel ipsos nummos a monachis.

III. 1040-1047 : Rédaction plus détaillée de la seconde partie de la charte précédente

a. original disparu

b. copies :

1. du XI^e siècle dans Livre Noir : BNF, NAL 1930, Livre Noir, fol. 72 r^o
2. du XIX^e siècle par P. Marcheguy, AD49, H 3712 (d'après b1)
2. du XIX^e siècle par A. La Borderie, AD35, 1 F 519 (d'après b2)

d'après b1 :

Vendidit supradictus Fulbertus Sancto Florentio et suis monachis, Walterio videlicet cum cæteris, terram Landrici in Hercei, sedecim solidis, eo tenore ut omni anno quo ipsa terra fuerit ab eis culta et seminata, reddant illi sive successoribus ejus XII denarios in festivitate Thomæ Apostoli, aliquin nichil. Hic terminus, si oblitus aut neglectus fuerit, requiret semel ipsos nummos a monachis. Qui si non habuerint eos ad præsens, dabit eis terminum octo dierum. Ex tunc vero si voluerit cum lege vadio exiget. Exceptis his XII denariis nihil debiti neque servicii nihil omnio ad eum de ipsa terra pertinebit. Hujus conventionis eternaliter servandæ fidejussor extitit Normannus frater illius, Gualterius et Normannus filius Ivonis, Goin testis, Hubert Testavert testis.

IV. 1055 : Vente de la moitié d'un moulin sur l'Illet à l'abbaye Saint-Florent de Saumur

a. original disparu

b. copies :

1. du XII^e siècle, dans Livre Blanc, AD49, H 3713, fol. 64 v^o
2. du XIX^e siècle par A. La Borderie, AD35, 1 F 519 (d'après b2)

c. édition très partielle par Dom Morice, *Preuves...*, t. I, col. 407-408 (d'après b1 ?)

d'après b2 :

Item idem ipse Fulbertus vendidit Sancto Florentio monachis illius mediatatem unius molendini quod erat in confinio illius parrochie que vocatur Hercei et alterius que vocatur Gualhart, super fluvjum Islel, cum omni piscaturia sua et cum omni moltura de terra illius, et accepit de Gualterio monacho quatuor libras. Censum quoque per singulos annos, quando molendinum illud molere posset, sibi reddi constituit, videlicet sex denarios. Ipse vero Fulbertus dedit Gualterio et ceteris monachis Sancti Florentii qui tunc aderant quator fideiussores, Normannum scilicet fratrem suum et Normannum filium Oriul. Alii duo, priusquam hec carta scriberetur, mortui erant ut per ipsum neque per aliquem cognatum vel successorem ipsius eis aliqua calumpnia vel successorem ipsius eis aliqua calumpnia vel repeticio oriretur. Sed habent licentiam eundem molendinum eternaliter possidere sive vendere pro utilitate sui monasterii. Pro auctoramento vero huius venditionis dedit prefatus monachus Guithenoco Fulberti domino tres solidos. Hec carta duorum negotiorum, ecclesie scilicet et molendini, recitata est atque confirmata anno ab incarnatione domini nostri Jesu Christi millesimo quinquagesimo quinto, in castro quod vocatur Felgerias, istis videntibus et audientibus Brient filius Bloc testis. Ansgier de Valens testis. Guascelinus filius Fulcher, testis. Ansgier de Talleped testis. Moyses Fulbertus venditor et testis. Normannus frater eius fideiussor et testis. Luichoret testis.

VI.5 Bibliographie

Beaumont 2006

BEAUMON (J.) – Implantation et expansion d'un réseau de prieurés à l'époque féodale : l'exemple des prieurés de l'abbaye Saint-Florent de Saumur dans le diocèse de Rennes et la seigneurie de Dol-Combourg (XI^e-XIII^e siècle). *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113, 2006, p. 73-91.

Brand'Honneur 1988

BRAND'HONNEUR (M.) – *Les mottes dans la baronnie de Vitré à la lumière de l'archéologie et des textes*. Mémoire de maîtrise : Histoire : Université Rennes 2, 1988, 2 vol., 330 p.

Brand'Honneur 1991

BRAND'HONNEUR (M.) – *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*. Rapport de prospection thématique, Rennes : Service Régional de l'Archéologie, 1991, n. p.

Brand'Honneur 1993

BRAND'HONNEUR (M.) – Le lignage, point de cristallisation d'une nouvelle cohésion sociale. Les Goranton-Hervé de Vitré aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 70, 1993, p. 65-87.

Brand'Honneur 2001

BRAND'HONNEUR (M.) – *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XII^e siècles)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2001, 317 p.

Catteddu 2013

CATTEDDU (I.) dir. – *Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, la Perdriotais. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire : rapport final d'opération de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2013, 3 vol.

Colleter, Le Boulanger, Pichot 2012

COLLETER (R.), LE BOULANGER (F.), PICHOT (D.) – *Église, cimetière et paroissiens. Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine). (VII^e-XVIII^e siècle)*. Paris : Éditions Errance, 2012, 279 p.

Fixot, Zadora-Rio 1990

FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) dir. – *L'église, la campagne, le terroir*. Paris : Éditions du CNRS, 1990, 158 p.

Fixot, Zadora-Rio 1994

FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) dir. – *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Paris : Édition de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 177 p. (Documents d'archéologie française, 46)

Guigon 1997

GUGON (Ph.) – *Les fortifications du haut Moyen Âge en Bretagne*. Rennes : Université Rennes 1, 1997, 106 p.

Guillot de Corson 1883

GUILLOTIN DE CORSON (A.) – *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. 4. Rennes/Paris : Fougeray/René Haton, 1883, 784 p.

La Borderie 1888

LE MOYNE DE LA BORDERIE (A.) – *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles)*. Rennes : Imprimerie Ch. Catel, 1888, 326 p.

Lunven 2012

LUNVEN (A.) – *Construction de l'espace religieux dans les diocèses de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo. Approches historique et archéologique de la formation des territoires ecclésiastiques (diocèse, paroisse et cadres intermédiaires) entre le V^e et le XIII^e siècle*. Thèse de doctorat : Archéologie : Rennes 2, 2012, 2 vol., 714 p.

Meuret 2006

MEURET (J.-C.) – Visseiche, vingt-cinq siècles d'aristocratie. De l'archéologie à l'écrit. *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 84, 2006, p. 131-180.

Poilpré 2013

POILPRE (P.) – Du Château Giron à la Cigogne : étude historique du site de la Perdriots. In *Catteddu 2013*, vol. 3, p. O.1-O.74.

Reinbold 2010

REINBOLD (A.) – *Le paysage en forêt de Rennes : eaux et forêts, incultes*. Mémoire de Master : Archéologie et Histoire : Rennes 2, 2010, 2 vol., 120 p., n. p., 1 CD-ROM.

Sébillot 1894

SEBILLOT (P.) – Ercé-près-Liffré et le château du Bordage. *Revue Historique de l'Ouest*, 1894, p. 17-30, 94-126, 527-542, 729-756.

VI.6 Sources**Sources manuscrites**

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (AD 35)

1 F 519, fonds La Borderie, Saint-Florent : prieurés du diocèse de Rennes

1 F 1724, papiers d'A. Guillotin de Corson, vers 1900

3 P 946, tableau indicatif des propriétés foncières de la commune d'Ercé-près-Liffré, 1826

Archives départementales de Loire-Atlantique (AD 44)

B 2184, chambre des comptes, sénéchaussée de Rennes, titres collectifs (1397-1709)

B 2281, chambre des comptes, papier terrier de la barre royale de Saint-Aubin-du-Cormier (1679-1680)

Archives départementales de Maine-et-Loire (AD 49)

H 3712, copie du Livre noir de Saint-Florent de Saumur par P. Marchegay

H 3713, Livre blanc de Saint-Florent de Saumur

Bibliothèque nationale de France (BNF)

fr, 22329, Extraits de cartulaires de Bretagne

NAQ 1930, Livre noir de l'abbaye Saint-Florent de Saumur

Sources imprimées

Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de

Bretagne. Éd. MORICE (P.-H.), Paris : Ch. Osmont, t. 1, 1742, 1708 p.-col.

Sources iconographiques

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (AD 35)

Cadastre napoléonien d'Ercé-près-Liffré, 3 P 5336

VII. Datations radiocarbone – Beta Analytic

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -21.1 ‰ : lab. mult = 1)

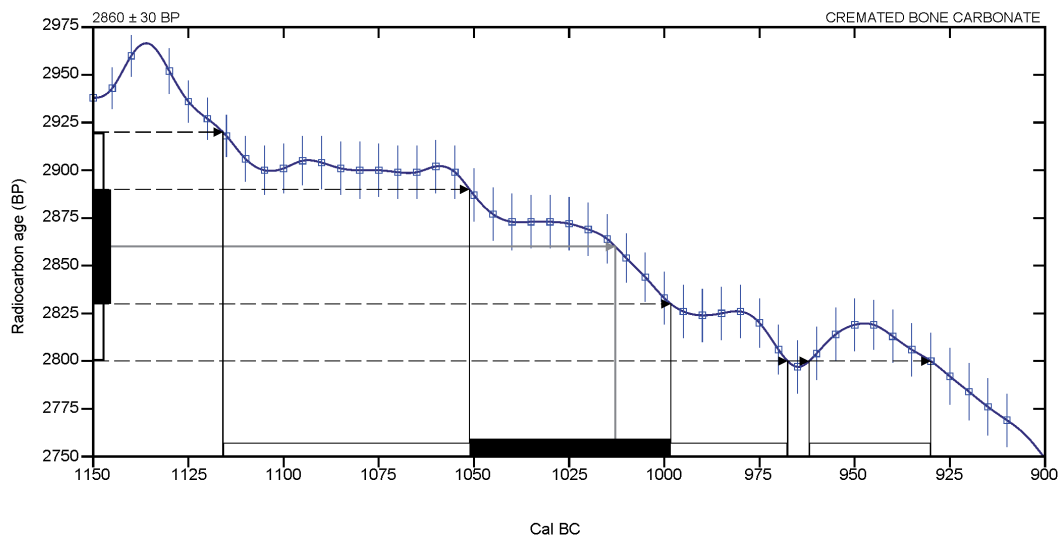
Laboratory number **Beta-374163**

Conventional radiocarbon age **2860 ± 30 BP**

2 Sigma calibrated result **Cal BC 1115 to 970 (Cal BP 3065 to 2920)**
 95% probability **Cal BC 960 to 930 (Cal BP 2910 to 2880)**

Intercept of radiocarbon age with calibration curve **Cal BC 1015 (Cal BP 2965)**

1 Sigma calibrated results **Cal BC 1050 to 1000 (Cal BP 3000 to 2950)**
 68% probability



Database used
 INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.8 o/oo : lab. mult = 1)

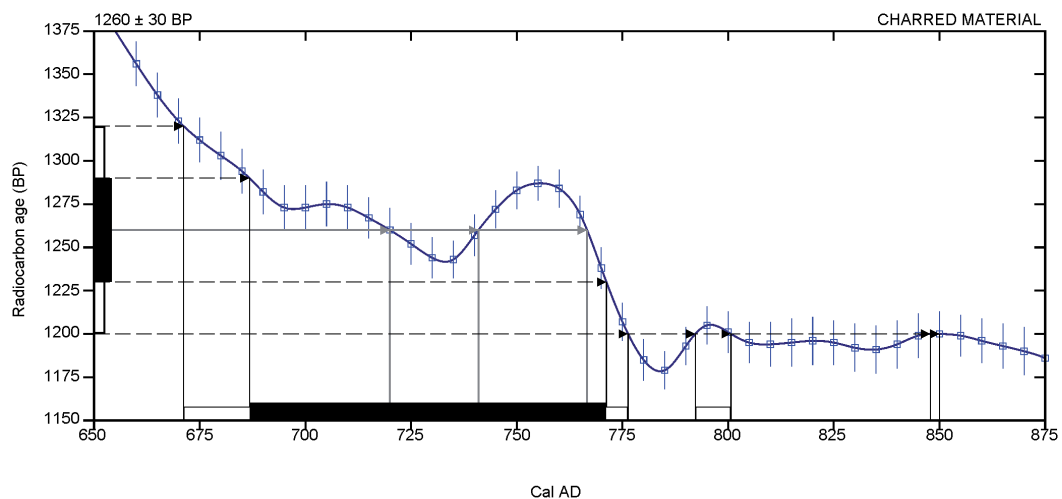
Laboratory number **Beta-376786**

Conventional radiocarbon age **1260 ± 30 BP**

2 Sigma calibrated result **Cal AD 670 to 775 (Cal BP 1280 to 1175)**
95% probability **Cal AD 790 to 800 (Cal BP 1160 to 1150)**

Intercept of radiocarbon age with calibration
 curve Cal AD 720 (Cal BP 1230)
 Cal AD 740 (Cal BP 1210)
 Cal AD 765 (Cal BP 1185)

1 Sigma calibrated results **Cal AD 685 to 770 (Cal BP 1265 to 1180)**
68% probability



Database used
 INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

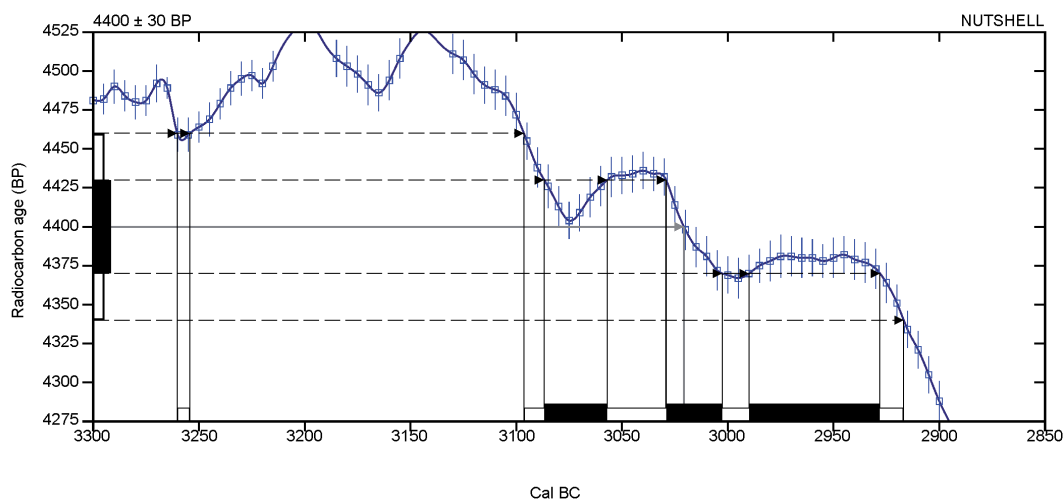
Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.4 o/oo : lab. mult = 1)

| | |
|--|--|
| Laboratory number | Beta-376787 |
| Conventional radiocarbon age | 4400 ± 30 BP |
| 2 Sigma calibrated result 95% probability | Cal BC 3260 to 3255 (Cal BP 5210 to 5205) Cal BC 3095 to 2915 (Cal BP 5045 to 4865) |
| Intercept of radiocarbon age with calibration curve | Cal BC 3020 (Cal BP 4970) |
| 1 Sigma calibrated results 68% probability | Cal BC 3085 to 3055 (Cal BP 5035 to 5005) Cal BC 3030 to 3005 (Cal BP 4980 to 4955) Cal BC 2990 to 2930 (Cal BP 4940 to 4880) |



Database used
INTCAL13

References

- Mathematics used for calibration scenario**
A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322
- References to INTCAL13 database**
Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

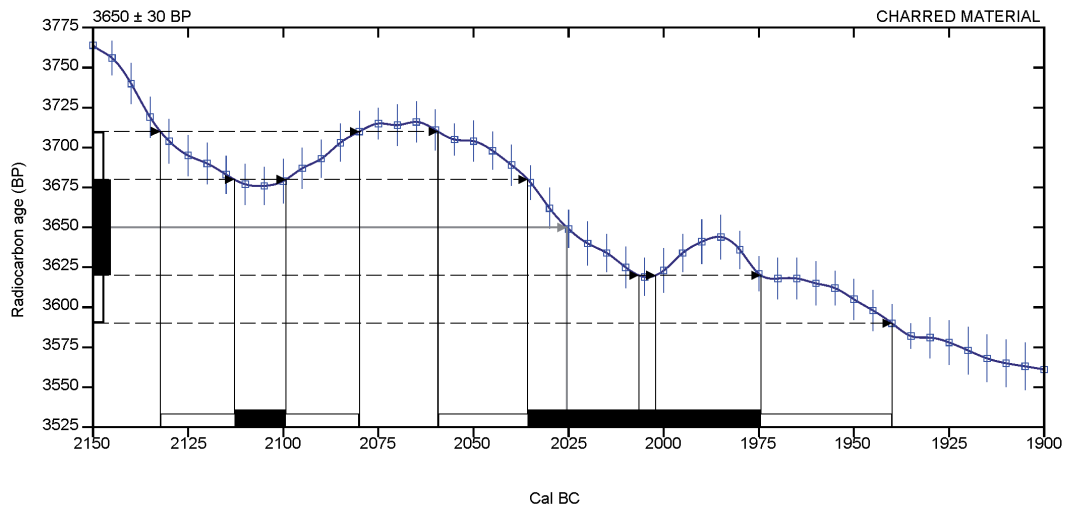
Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.2 o/oo : lab. mult = 1)

| | |
|--|--|
| Laboratory number | Beta-376788 |
| Conventional radiocarbon age | 3650 ± 30 BP |
| 2 Sigma calibrated result 95% probability | Cal BC 2130 to 2080 (Cal BP 4080 to 4030) Cal BC 2060 to 1940 (Cal BP 4010 to 3890) |
| Intercept of radiocarbon age with calibration curve | Cal BC 2025 (Cal BP 3975) |
| 1 Sigma calibrated results 68% probability | Cal BC 2115 to 2100 (Cal BP 4065 to 4050) Cal BC 2035 to 1975 (Cal BP 3985 to 3925) |



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -22.4 o/oo : lab. mult = 1)

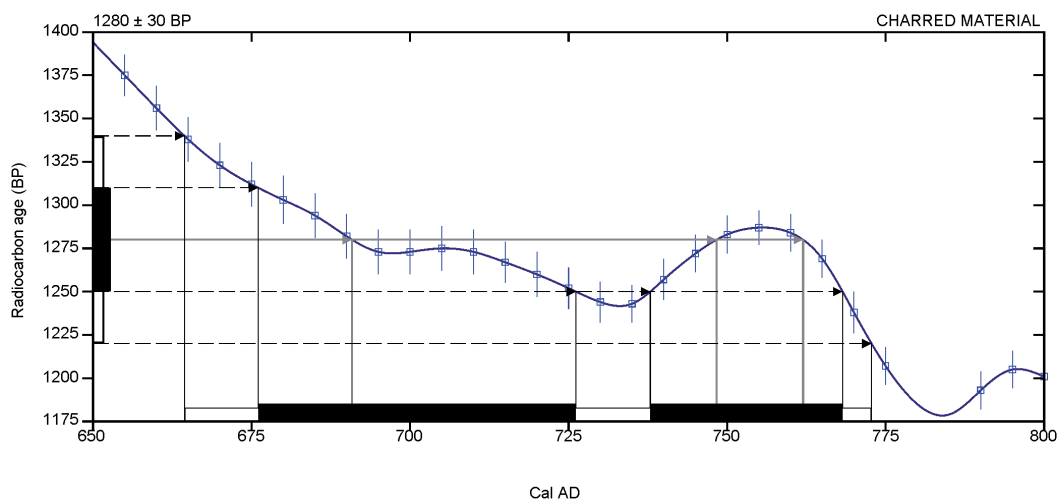
Laboratory number Beta-376789

Conventional radiocarbon age 1280 ± 30 BP

2 Sigma calibrated result Cal AD 665 to 775 (Cal BP 1285 to 1175)
95% probability

Intercept of radiocarbon age with calibration
curve
Cal AD 690 (Cal BP 1260)
Cal AD 750 (Cal BP 1200)
Cal AD 760 (Cal BP 1190)

1 Sigma calibrated results Cal AD 675 to 725 (Cal BP 1275 to 1225)
68% probability
Cal AD 740 to 770 (Cal BP 1210 to 1180)



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24.6 o/oo : lab. mult = 1)

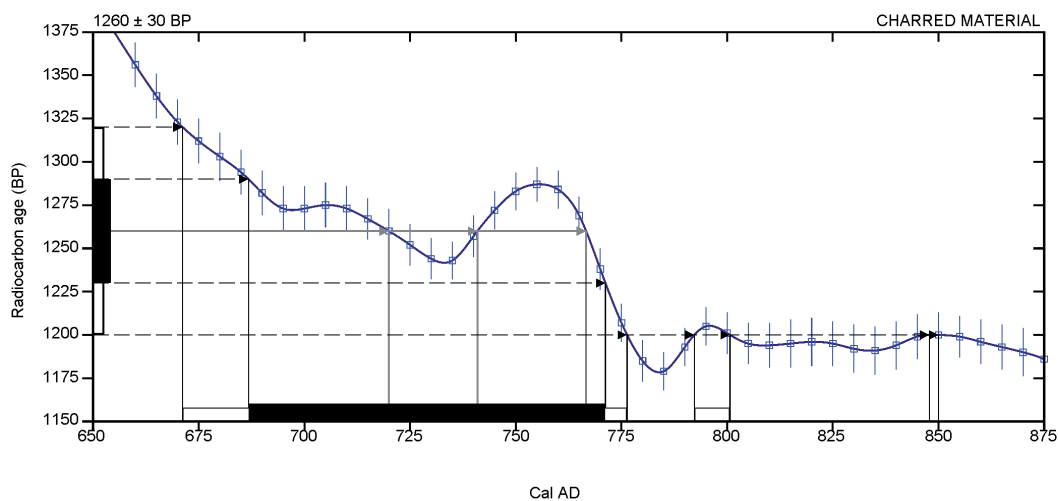
Laboratory number Beta-376790

Conventional radiocarbon age 1260 ± 30 BP

2 Sigma calibrated result Cal AD 670 to 775 (Cal BP 1280 to 1175)
95% probability Cal AD 790 to 800 (Cal BP 1160 to 1150)

Intercept of radiocarbon age with calibration
 curve
 Cal AD 720 (Cal BP 1230)
 Cal AD 740 (Cal BP 1210)
 Cal AD 765 (Cal BP 1185)

1 Sigma calibrated results Cal AD 685 to 770 (Cal BP 1265 to 1180)
68% probability



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.3 o/oo : lab. mult = 1)

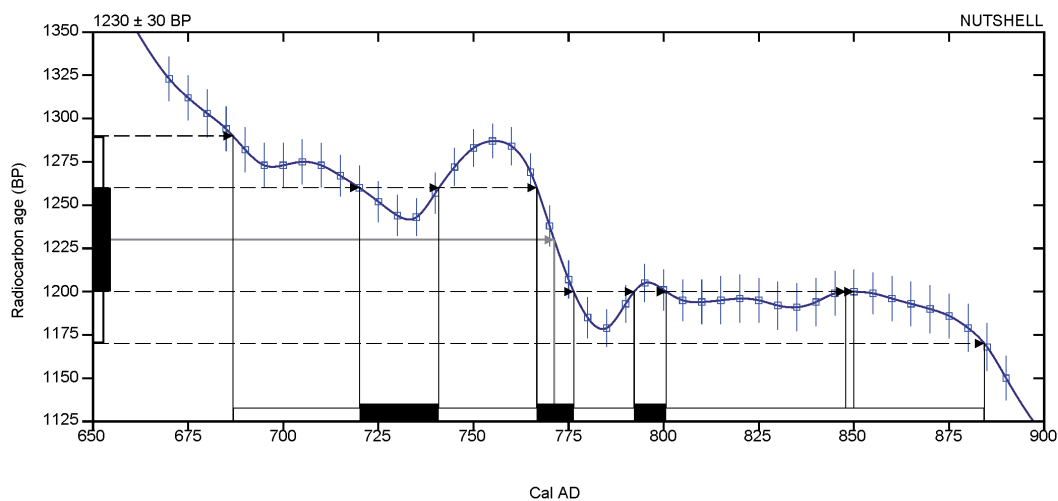
Laboratory number Beta-376791

Conventional radiocarbon age 1230 ± 30 BP

2 Sigma calibrated result Cal AD 685 to 885 (Cal BP 1265 to 1065)
95% probability

Intercept of radiocarbon age with calibration curve Cal AD 770 (Cal BP 1180)

1 Sigma calibrated results Cal AD 720 to 740 (Cal BP 1230 to 1210)
68% probability
Cal AD 765 to 775 (Cal BP 1185 to 1175)
Cal AD 790 to 800 (Cal BP 1160 to 1150)



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

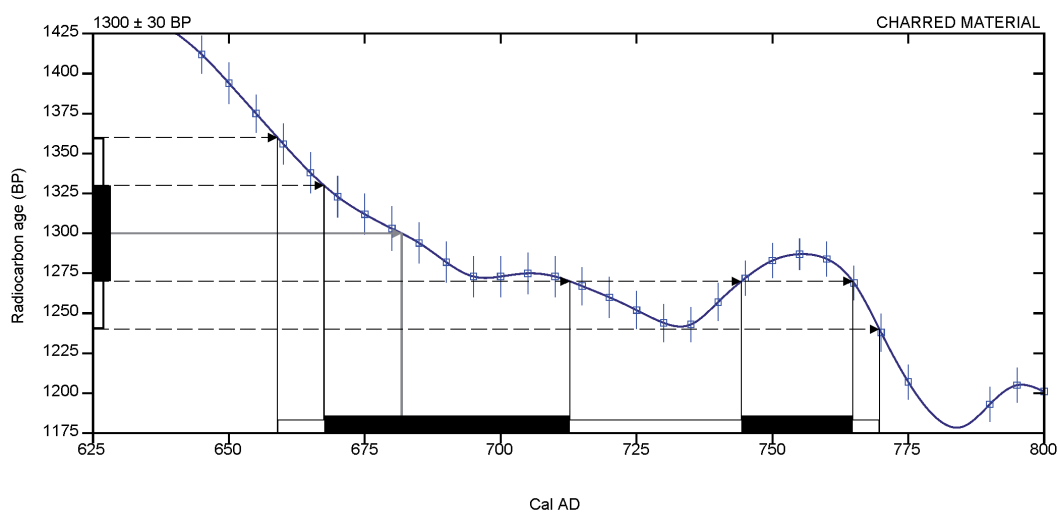
Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24.5 o/oo : lab. mult = 1)

| | |
|--|--|
| Laboratory number | Beta-376792 |
| Conventional radiocarbon age | 1300 ± 30 BP |
| 2 Sigma calibrated result 95% probability | Cal AD 660 to 770 (Cal BP 1290 to 1180) |
| Intercept of radiocarbon age with calibration curve | Cal AD 680 (Cal BP 1270) |
| 1 Sigma calibrated results 68% probability | Cal AD 670 to 715 (Cal BP 1280 to 1235) Cal AD 745 to 765 (Cal BP 1205 to 1185) |



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24.4 o/oo : lab. mult = 1)

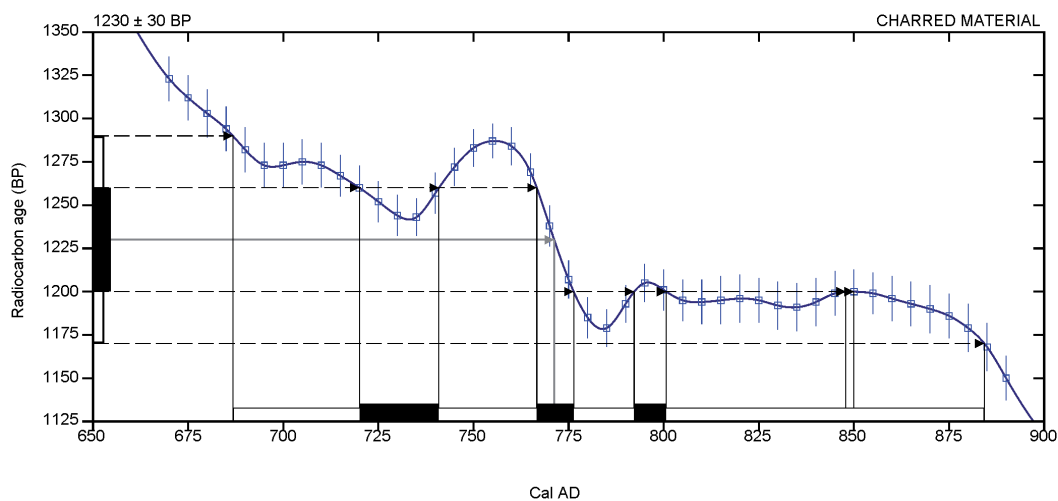
Laboratory number **Beta-376793**

Conventional radiocarbon age **1230 ± 30 BP**

2 Sigma calibrated result **Cal AD 685 to 885 (Cal BP 1265 to 1065)**
95% probability

Intercept of radiocarbon age with calibration curve Cal AD 770 (Cal BP 1180)
 curve

1 Sigma calibrated results Cal AD 720 to 740 (Cal BP 1230 to 1210)
68% probability Cal AD 765 to 775 (Cal BP 1185 to 1175)
 Cal AD 790 to 800 (Cal BP 1160 to 1150)



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

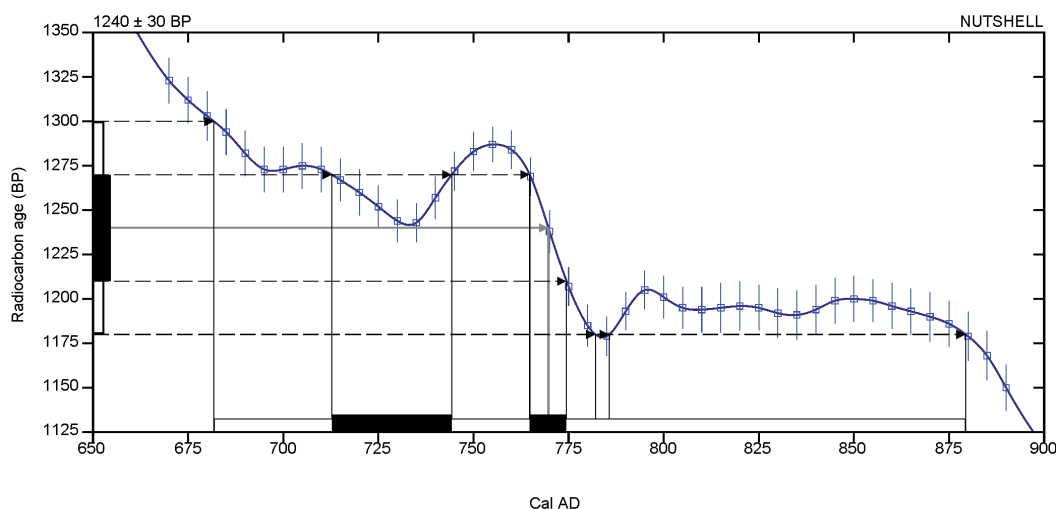
Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -22.5 o/oo : lab. mult = 1)

| | |
|--|--|
| Laboratory number | Beta-376794 |
| Conventional radiocarbon age | 1240 ± 30 BP |
| 2 Sigma calibrated result 95% probability | Cal AD 680 to 880 (Cal BP 1270 to 1070) |
| Intercept of radiocarbon age with calibration curve | Cal AD 770 (Cal BP 1180) |
| 1 Sigma calibrated results 68% probability | Cal AD 715 to 745 (Cal BP 1235 to 1205) Cal AD 765 to 775 (Cal BP 1185 to 1175) |



Database used

INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -22.4 o/oo : lab. mult = 1)

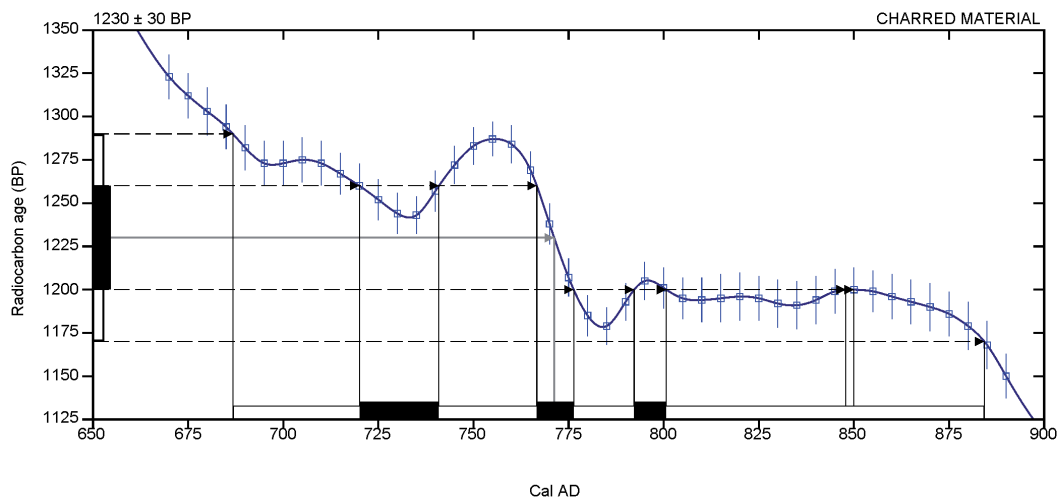
Laboratory number Beta-376795

Conventional radiocarbon age 1230 ± 30 BP

2 Sigma calibrated result Cal AD 685 to 885 (Cal BP 1265 to 1065)
95% probability

Intercept of radiocarbon age with calibration curve Cal AD 770 (Cal BP 1180)

1 Sigma calibrated results Cal AD 720 to 740 (Cal BP 1230 to 1210)
68% probability
Cal AD 765 to 775 (Cal BP 1185 to 1175)
Cal AD 790 to 800 (Cal BP 1160 to 1150)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

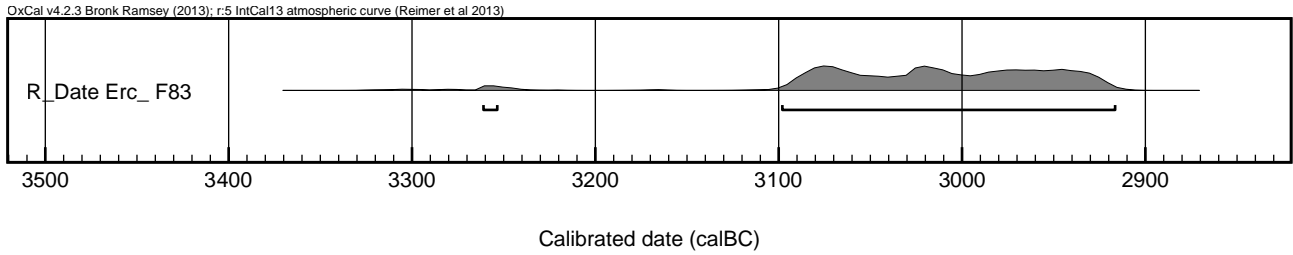


Fig. 258 Courbes de calibration de la datation (néolithique récent) de charbons provenant du comblement du poteau 83. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

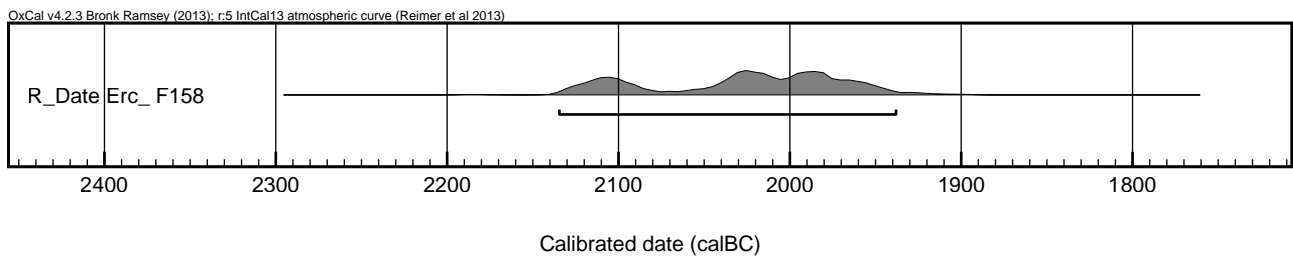


Fig. 259 Courbes de calibration de la datation (âge du Bronze ancien) d'un tesson de la fosse 158. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

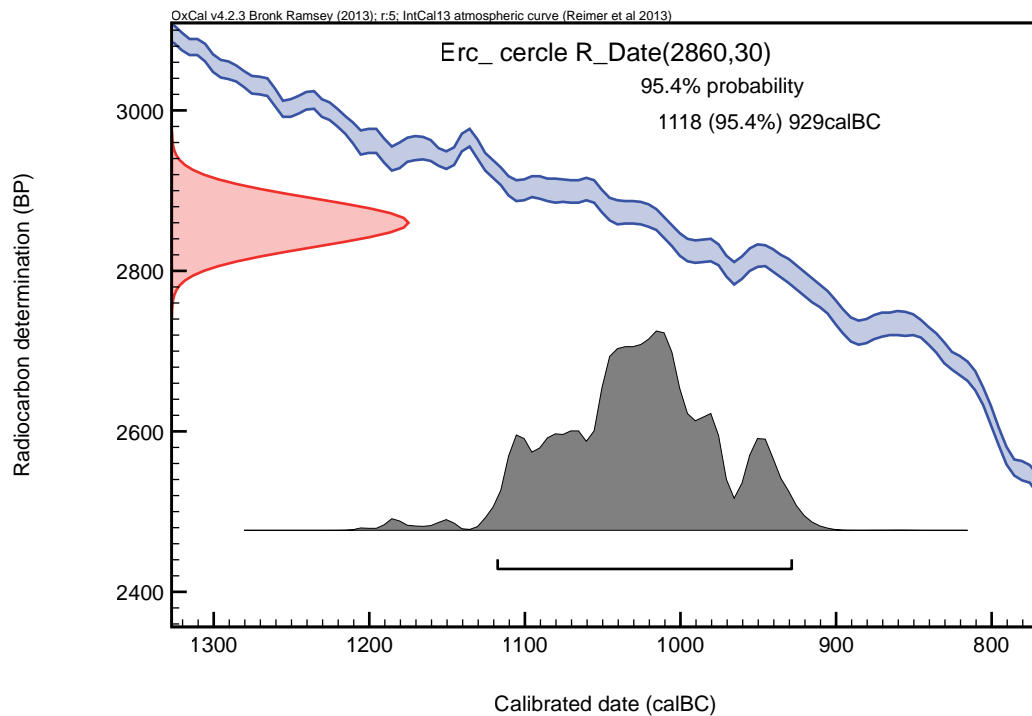


Fig. 260 Courbes de calibration de la datation (âge du Bronze final) d'os provenant de la tombe à crémation 490. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

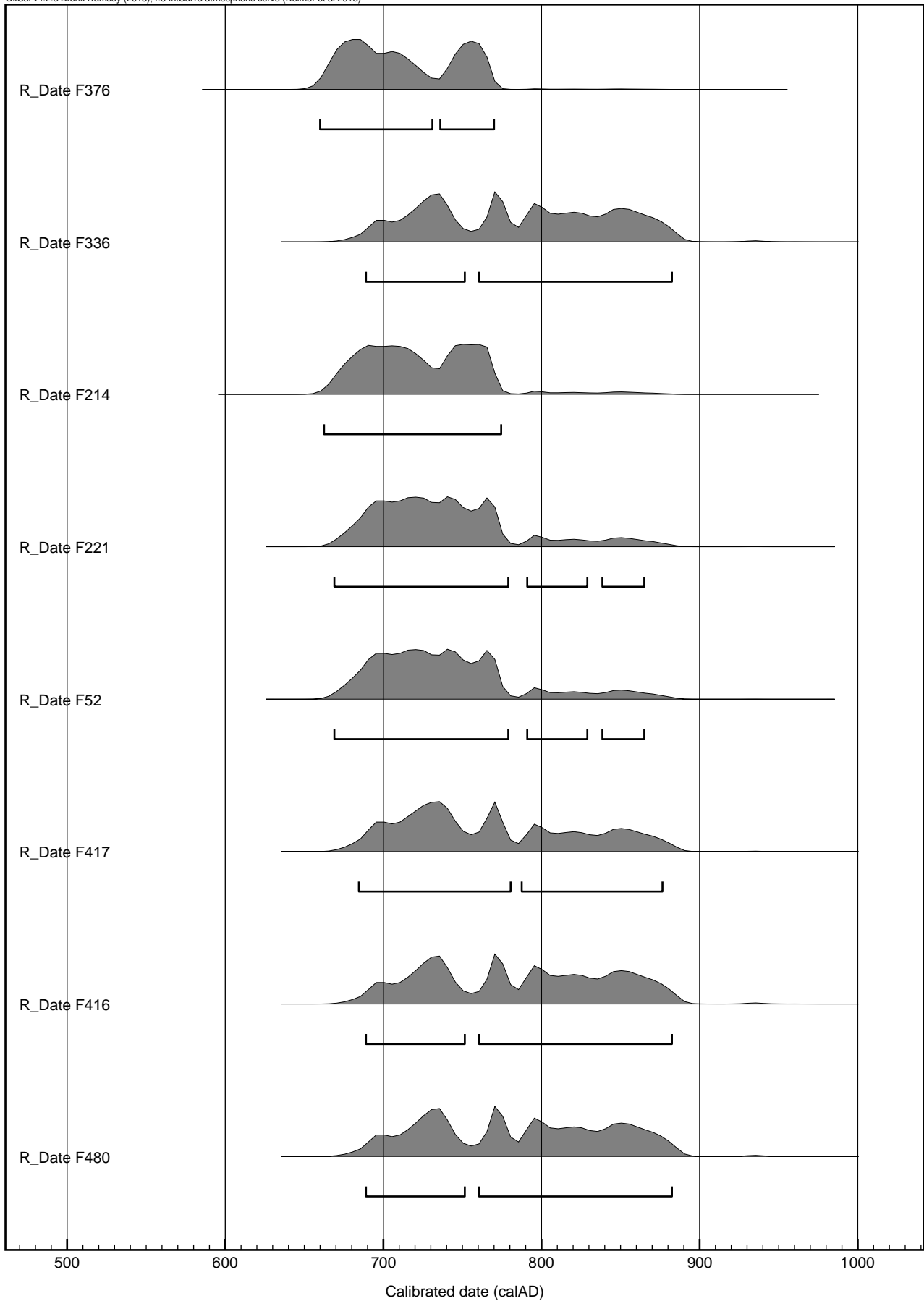


Fig. 261 Courbes de calibration des datations du haut Moyen Âge. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013) Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|--------------|-------------------|--------------------|-----------------|-----------------|-------|--------------|----------|-------------|----------|------------|-----------|
| 39 | Fossé | Fouille partielle | 212 | | | | | | 0,32 | | 0,08 | |
| 40 | TP | Fouille partielle | | 52 | | | | 0,36 | 0,32 | | 0,16 | |
| 41 | Fosse | Fouille partielle | | 55 | | | | | | 0,60 | 0,10 | Céramique |
| 42 | TP | Fouille partielle | | | | | | | | | | |
| 43 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 44 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 45 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 46 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | 0,60 | 0,45 | | 0,07 | |
| 47 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 48 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | | | 0,50 | 0,15 | |
| 49 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | | | 0,40 | 0,13 | |
| 50 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | | | 0,60 | 0,05 | |
| 51 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | | | 0,50 | 0,12 | |
| 52 | Fosse silo ? | Fouille intégrale | | 49 | | | | 0,74 | 0,56 | | 0,42 | |
| 53 | TP | Fouille partielle | | 49 | | | | | | 0,30 | 0,13 | |
| 54 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 55 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 56 | Fosse | Fouille partielle | | 49 | | | | ? | 0,60 | | 0,07 | Céramique |
| 57 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 58 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 59 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 60 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 61 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 62 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 63 | Fossé | Fouille partielle | | 51 | | | | | 0,30 | | 0,16 | |
| 64 | | Fouille partielle | | | | | | | | | | |
| 65 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 66 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 67 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 68 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 69 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 70 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 71 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 72 | Fossé | Fouille partielle | 209-211 | 51 | | | | | 0,40-0,30 | | 0,11-0,04 | |
| 73 | | Fouille partielle | 216-218 | 52 | | | | | 0,86 à 1,60 | | 0,44 | |
| 74 | Fossé | Fouille partielle | 216-217 | 52 | | 73 | | | 1,88-1,96 | | 0,72-0,80 | Céramique |
| 75 | Fossé | Fouille partielle | 67-68-69-71 | 27 | | | | | 0,52 | | 0,16 | |
| 76 | Fossé | Fouille partielle | 85-86-87-88 | 33 | 542 | | | | 0,20 à 0,50 | | 0,12 | |
| 77 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 78 | Fossé | Fouille partielle | 95-96-97-98-99-222 | 33-37 | 543-545-113-546 | | | | 0,54 | | 0,10 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|---------|-------------------|-----------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-----------|----------|------------|-----------|
| 79 | TP | Fouille partielle | | 37 | | | | 0,87 | 0,74 | | 0,40 | |
| 80 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 81 | TP | Fouille partielle | | 37 | | | | 0,90 | 0,82 | | 0,62 | Céramique |
| 82 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 83 | TP | Fouille partielle | | 37 | | | | 0,60 | 0,56 | | 0,60 | |
| 84 | | Fouille partielle | | | | | | | | | | |
| 85 | Fossé | Fouille partielle | 220 | 52 | | | | | 1,04 | | 0,31 | Céramique |
| 85 | Fossé | Fouille partielle | 145 | 45 | | | | | 0,82 | | 0,32 | |
| 86 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 87 | Fossé | Fouille partielle | 70-78-79 | 33 | | | | 2,70 | 0,38 | | 0,10 | |
| 88 | TP | Fouille partielle | | 33 | | | | | | 0,52 | 0,21 | |
| 89 | Fossé | Fouille partielle | 223 | 52 | | | | | 1,12 | | 0,44 | Fer |
| 89 | Fossé | Fouille partielle | 228 | 54 | | 98 | | | 1,12 | | 0,44 | Céramique |
| 90 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 91 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 92 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 93 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 94 | TP | Fouille partielle | | 33 | | | | 0,62 | 0,46 | | 0,20 | |
| 95 | Ecofact | Fouille partielle | | | | | | | | | | |
| 96 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | 0,48 | 0,46 | | 0,14 | |
| 97 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 98 | Fossé | Fouille partielle | 56-57-228 | 27-54 | 89 | | | | 0,42-0,48 | | 0,25-0,34 | Céramique |
| 99 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 100 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | 0,40 | 0,38 | | 0,16 | |
| 101 | Fossé | Fouille partielle | | 52 | | | | | 1,24 | 0,44 | | |
| 102 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 103 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 104 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 105 | TP | Fouille partielle | | 33 | | | | | | 0,40 | 0,12 | |
| 106 | Annulé | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 107 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | 0,70 | 0,62 | | 0,06 | |
| 108 | Fossé | Fouille partielle | 52 | 17 | | | | | 0,40 | | 0,05 | |
| 108 | Fossé | Fouille partielle | 53-54 | 27 | | | | | 0,55 | | 0,05 | |
| 109 | Fosse | Fouille partielle | | 54-37 | | | | 1,66 | 1,40 | | 0,58 | |
| 110 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 111 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 112 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 113 | Fosse | Fouille partielle | 97-222 | 52-33 | 78 ? | | | | 0,80 | | 0,62 | |
| 114 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 115 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 116 | Fossé | Fouille partielle | 62 | 27 | | | | | 0,42 | | 0,06 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|--------------|-------------------|---------------------|-----------------|-----------|---------|--------------|----------|-------------|----------|-------------|-----------|
| 117 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 118 | Fossé | Fouille partielle | 65-74-75-84 | 16-32 | | | | | 1,30 | | 0,40 | Céramique |
| 118 | Fossé | Fouille partielle | 110-111-112-113-114 | 41 | 181-144 | | | | 1,40 | | 0,42 | Céramique |
| 119 | TP | Fouille intégrale | | 37 | | | | 0,78 | 0,74 | | 0,34 | Céramique |
| 120 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 121 | Fosse | | | 16 | | | | 1,10 | 0,80 | | 0,42 | Céramique |
| 122 | Fossé | | 38-39-40-41-42-65 | 16 | | | 155 | | 0,70 | | 0,12 | Céramique |
| 123 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 124 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 125 | TP | Fouille partielle | | 24 | | | | | | 0,35 | 0,28 | Céramique |
| 126 | Fosse TP | Fouille partielle | | 16 | | | | 1,06 | 0,86 | | 0,40 | |
| 127 | TP | Fouille partielle | | 16 | | | | 0,80 | 0,60 | | 0,40 | |
| 128 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 129 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 130 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 66 | 29 | 188 | | | | 0,85 | | 0,18 à 0,23 | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 73 | 29 | 179 | | | | 0,50 | | 0,20 | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 80 | 29 | | | | | 0,85 | | 0,17 | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 82 | 29 | | | | | 0,60 à 1,10 | | 0,22 | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 92 | 35 | | 176 ? | | | 0,60 | | 0,20 | |
| 131 | Fossé | Fouille partielle | 93 | 35 | | | | | 0,75 | | 0,14 | |
| 132 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 133 | Fossé | Fouille partielle | | 30 | 175 | | | | 0,16 | | 0,06 | |
| 134 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 135 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 136 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 137 | Fossé | Fouille partielle | 109 | 34 | | 550 | | 0,50 | | | 0,24 | |
| 138 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 139 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 140 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 141 | Fossé | Fouille partielle | 59-60-61 | 27 | | | | | 0,48 | | 0,10 | |
| 143 | Fosse silo ? | Fouille partielle | | 41 | 144 | | | | 2 | | 0,88 | |
| 144 | Fossé | Fouille partielle | 43-44-45-50-51-55 | 20-26 | 533-188 | 534-356 | 242 | | 0,55 à 0,70 | | 0,14 à 0,28 | |
| 144 | Fossé | Fouille partielle | 111-112 | 41 | | 118-143 | | | 0,60-0,45 | | 0,25-0,28 | |
| 145 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,62 | 0,08 | |
| 146 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,35 | 0,06 | |
| 147 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,52 | 0,18 | |
| 148 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,40 | 0,12 | |
| 149 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,52 | 0,18 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|--------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|---------|-------------|-------------|-----------|
| 150 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,54 | 0,12 | |
| 151 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 152 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 153 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,26 | 0,08 | |
| 154 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,30 | 0,10 | |
| 155 | Fossé | Fouille intégrale | 24 à 37 | 16 | | | 122 | | | | 0,01 à 0,10 | Céramique |
| 156 | TP | Fouille partielle | | 24 | | | | | | 0,35 | 0,04 | |
| 157 | TP | Fouille partielle | | 24 | | | | | | 0,36 | 0,20 | |
| 158 | Fosse | Fouille partielle | | 24 | | | | 0,88 | 0,78 | | 0,18 | Céramique |
| 159 | Fosse | Fouille partielle | | 16 | | | | 1,70 | 0,60 | | 0,24 | |
| 160 | TP | Fouille partielle | | 24 | | | | | | 0,50 | 0,08 | |
| 161 | Ecofact | Fouille partielle | | 24 | | | | 0,26 | 0,21 | | 0,15 | |
| 162 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 163 | TP | Fouille partielle | | 24 | | | | 0,48 | 0,38 | | 0,25 | Céramique |
| 164 | Fosse TP silo ? | Fouille partielle | | 24 | | | | | | 1 | 0,40 | Céramique |
| 165 | Fosse | Fouille partielle | 109 | 34 | | | | 1 | | | 0,08 | |
| 166 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 167 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 168 | Fosse | Fouille partielle | | 16 | | | | 0,80 | 0,50 | | 0,25 | |
| 169 | TP | | | 16 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 170 | TP | Fouille partielle | | 16 | | | | | | 0,40 | 0,06 | |
| 171 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 172 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 173 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 174 | TP Fosse | Fouille partielle | | 30 | | | | 0,60 | 0,57 | | 0,21 | |
| 175 | Silo | Fouille partielle | | 30 | | 133 | | 1,06 | 0,88 | | 0,30 | |
| 176 | Fossé | Fouille partielle | 4-6-7-8 | 2 | | | | | | 0,50 à 0,60 | 0,10 à 0,13 | |
| 176 | Fossé | Fouille partielle | 92-102-103-104-105 | 34_35 | 131 ? | | | | | 0,30 à 0,67 | 0,02 à 0,09 | Céramique |
| 176 | Fossé | Fouille partielle | 94 | 35 | | | | | | 0,60 | 0,05 | Céramique |
| 177 | Fosse | Fouille intégrale | | 31 | | | | 1,45 | 0,80 | | 0,17 | |
| 178 | Fosse | Fouille partielle | | 21 | | | | | | 0,80 | 0,05 | |
| 179 | Fosse Indéterminée | Fouille partielle | 73 | 29 | | 131 | | | | 0,65 | | |
| 180 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 181 | Fossé | Fouille partielle | 46-47-48-49-110 | 17-41 | | 118 | | | | 0,60 | 0,14 | |
| 182 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | 0,54 | 0,44 | | 0,28 | Céramique |
| 183 | TP | Fouille partielle | | 27 | | | | | | 0,42 | 0,16 | |
| 184 | TP Fosse | Fouille partielle | | 21 | | | | 0,46 | 0,40 | | 0,16 | |
| 185 | Silo | Fouille partielle | | 25 | | | | 1,08 | 1 | | 0,38 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------|-----------|-------------|--------------|----------|---------|----------|-------------|-----------------|
| 186 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 187 | TP Fosse Silo ? | Fouille partielle | | 21 | | | | | | 0,64 | 0,30 | |
| 188 | Ecofact Fossé | Fouille partielle | 5 | 3 | | | | | 1,5-2,2 | | 0,05-0,15 | Céramique |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 9 | 5 | | | | | 1,1 | | 0,60 | Céramique |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 49 | 17 | | | | | 1 | | 0,44 | Céramique |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 55 | 26 | | 144 | | | 0,73 | | 0,53 | |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 63 | 26 | | 196 | | | 0,90 | | 0,50 à 0,55 | |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 66 | 29 | | 131 | | | 0,90 | | 0,53 | Céramique |
| 188 | Fossé | Fouille partielle | 72 | 31 | 254 | | 249 | | 0,70 | | 0,42 | Céramique |
| 188 | Fossé | Fouille intégrale | 168-169-170- 171-172 | 46 | | 131- 144 | | | | | | Céramique |
| 189 | Fosse | Fouille intégrale | | 27 | | | | 2,45 | 2,26 | | 0,30 | |
| 190 | Indéterminée Ecofact | Non fouillé | | | 188 | | | | | | | |
| 191 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 192 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 193 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 194 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 195 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 196 | TP Fosse | | 63 | 26 | 188 | | | | | 1 | 0,14 | |
| 197 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,40 | 0,06 | |
| 198 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 199 | Fosse | Fouille partielle | | 34 | 204 | | | 1,7 | 0,9 | | 0,48 | |
| 200 | Fosse | Fouille partielle | | 22 | | | | 0,90 | 0,60 | | 0,2 | Céramique |
| 201 | TP | Fouille partielle | | 26 | | | | | | 0,60 | 0,08 | |
| 202 | Fosse Ecofact | | | 32 | | | | 0,90 | 0,80 | | 0,17 | Céramique |
| 203 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 204 | Drain | Fouille partielle | | 17 | | 230 | | | | | | |
| 205 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 206 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 207 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 208 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 209 | TP | Fouille partielle | | 26 | | | | 0,70 | 0,60 | | 0,10 | |
| 210 | TP | Fouille partielle | | 26 | | | | | | 0,40 | 0,09 | |
| 211 | Ecofact | Fouille partielle | | non relevé | | | | 2 | 1,30 | | 0,30 | |
| 212 | TP | Fouille partielle | | 39-40 | | | | | | 0,20 | 0,10 | |
| 213 | TP | | | 39-40 | | | | | | 0,40 | 0,30 | |
| 214 | Fosse Four | Fouille intégrale | 64-81 | 38-39-40 | 204 | 553 | | 3,60 | 2,60 | | 0,80 | Céramique Os |
| 215 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,26 | 0,04 | |
| 216 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,70 | 0,48 | | 0,24 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-----------------|-------------------|----------------|--------------------------------|-----------|-------|--------------|----------|---------|-------------|------------|--------------|
| 217 | TP | Fouille partielle | | 8 | 525 ? | | | | | 0,50 | 0,10 | |
| 218 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,42 | 0,36 | | 0,04 | |
| 219 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,34 | 0,20 | |
| 220 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,28 | 0,08 | |
| 221 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,56 | 0,44 | | 0,14 | |
| 222 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,50 | 0,16 | |
| 223 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,40 | 0,08 | |
| 224 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,55 | 0,16 | |
| 225 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,72 | 0,56 | | 0,20 | Céramique |
| 226 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,55 | 0,40 | |
| 227 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,30 | 0,36 | | 0,24 | Céramique |
| 228 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,46 | 0,40 | | 0,10 | |
| 229 | TP | Fouille partielle | | 20 | | | | 0,75 | 0,57 | | 0,16 | |
| 230 | TP | Fouille partielle | | 17 | 204 | | | 0,25 | 0,28 | | 0,14 | Céramique |
| 231 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,70 | 0,42 | |
| 232 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 233 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,35 à 0,40 | 0,07 | |
| 234 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,64 | 0,50 | | 0,16 | |
| 235 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,55 | 0,10 | |
| 236 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,50 | 0,08 | |
| 237 | TP | Fouille partielle | | 46 (remplace relevé minute 20) | | | | 0,92 | 0,58 | | 0,32 | |
| 238 | Ecofact Fosse | Fouille partielle | | 45 | 563 | | | | | | | Céramique |
| 239 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,50 | 0,30 | |
| 240 | TP | Fouille partielle | | 20 | | | | | | 0,50 | 0,08 | |
| 241 | Fosse | Fouille partielle | | 18 | | | | 0,92 | 0,58 | | 0,24 | |
| 242 | Fossé | Fouille partielle | 43-44-45-50-51 | 20 | | | 144 | | | 0,52 | 0,08 | |
| 243 | TP | Fouille partielle | | 18 | | | | | | 0,34 | 0,12 | |
| 244 | TP Foyer | Fouille partielle | | 18 | | | | | | 0,70 | 0,12 | Céramique |
| 245 | TP | Fouille partielle | | 20 | | | | 0,75 | 0,65 | | 0,22 | |
| 246 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 247 | Fosse | Fouille partielle | | 18 | | | | 1,60 | 1 | | 0,34 | Céramique Os |
| 248 | TP Fosse Silo ? | Fouille partielle | | 21 | | | | 0,84 | 0,74 | | 0,20 | |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 83 | 31 | 254 | | 188 | | | 0,80 | 0,48 | |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 116 | 42 | | | 444 | | | 1,80 | 0,58 | Céramique |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 115 | 37 | 415 ? | | | | | 0,96 | 0,36 | Céramique |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 142 | 47 | | | 459 | | | 1,20 | | Céramique |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 123 | 43 | | | 297 | | | | 0,58 | Céramique |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 155 | 46 | | | | | | 1,32 | 0,36 | Céramique |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Équivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|----------------|-------------------|-------------------------|------------------------------------|-----------|---------|--------------|----------|-------------|----------|-------------|-----------|
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 155-156-157-158-164-173 | 46 | 415 | 444 | | | 0,75 à 0,30 | | 0,36 à 0,50 | Céramique |
| 249 | Fossé | Fouille partielle | 177 | 50 | | | | | 1,38 | | 0,58 | Céramique |
| 250 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 251 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 252 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 253 | Fosse | Fouille partielle | | 56 | | | | | | | | |
| 254 | Fosse | Fouille partielle | 72-83 | 31 | | 188-249 | | 2 | 1,20-1,45 | | 0,58 | Os |
| 255 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 256 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 257 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,50 | 0,10 | |
| 258 | Ecofact | | | | | | | | | | | |
| 259 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 260 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 261 | TP | Fouille partielle | | 2 | | | | | | 0,55 | 0,25 | |
| 262 | TP | Fouille partielle | | 2 | | | | | | 0,55 | 0,25 | |
| 263 | Silo ? | Fouille intégrale | | 4 | | | | | | 0,84 | 0,29 | Céramique |
| 264 | Ecofact | Fouille partielle | | | | | | | 0,40 | | 0,02 | |
| 265 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,40 | 0,24 | |
| 266 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | 0,34 | 0,32 | | 0,04 | |
| 267 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,43 | 0,06 | |
| 268 | Fossé | Fouille partielle | 11-12 | 1 | | | | | 1,36 | | 0,54 | Céramique |
| 268 | Fossé | Fouille partielle | 58 | 25 | | 297 | | | | | 0,66 | |
| 268 | Fossé | Fouille partielle | 106-107-108 | 34 | | | | | 1,20 | | 0,60 | |
| 268 | Fossé | Fouille partielle | 230 | 57 | | | | | | | 0,28 | |
| 269 | Annulé | Fouille partielle | | 15 (annulé, remplacé par F558-559) | | | | | | | | |
| 270 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,35 | 0,07 | |
| 271 | Annulé | Fouille partielle | | 15 (annulé, remplacé par F557) | | 557 | | 0,80 | 0,65 | | 0,12 | |
| 272 | TP | Fouille partielle | | 17 | | | | | | 0,33 | 0,16 | |
| 273 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,26 | 0,14 | |
| 274 | TP | | | 8 | | | | | | 0,30 | 0,08 | |
| 275 | TP | Fouille intégrale | | 15 | | | | | | 0,45 | 0,20 | Céramique |
| 276 | TP | Fouille intégrale | | 15 | | | | | | 0,50 | 0,30 | |
| 277 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,40 | 0,07 | |
| 278 | Annulé Ecofact | Fouille partielle | | | | 557 | | | | | | |
| 279 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | 0,50 | 0,35 | | 0,20 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-----------------------|-------------------|------------------------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-------------|----------|-------------|-----------------------------|
| 280 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,35 | 0,26 | | 0,05 | |
| 281 | TP | Fouille partielle | | 19 | | | | | | 0,42 | 0,12 | |
| 282 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,40 | 0,12 | |
| 283 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,35 | 0,09 | |
| 284 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,45 | 0,06 | |
| 285 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | 0,58 | 0,32-0,42 | | 0,13 | |
| 286 | TP Fosse | | | 18 | | | | | | 0,60 | 0,40 | Céramique Lithique |
| 287 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | 0,54 | 0,46 | | 0,20 | |
| 288 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,45 | 0,08 | |
| 289 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,46 | 0,16 | |
| 290 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 291 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,20 | 0,04 | |
| 292 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,47 | 0,26 | |
| 293 | Fossé | Fouille partielle | 19 | 13 | 337 | | | | 0,50 | | 0,10 | |
| 293 | Fossé | Fouille partielle | 20 | 19 | | | | | 0,28 | | 0,07 | |
| 293 | Fossé | Fouille partielle | 21 | 21 | 532 | | | | 0,25 | | 0,06 | |
| 293 | Fossé | Fouille partielle | 22 | 21 | 297 | | | | 0,35 | | 0,10 | Céramique |
| 293 | Fossé | Fouille partielle | 23 | 21 | | | | | 0,44 | | 0,12 | Céramique |
| 294 | Annulé | Fouille partielle | | | | | | | | | | |
| 295 | Annulé Ecofact | | | | | | | | | | | |
| 296 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,40 | 0,12 | |
| 297 | Fossé | Fouille partielle | 22-176-167- 175-174 | 21-45-50 | 324 | 293 | | | 1,20 | | 0,48 | Os Céramique Lithique |
| 297 | Fossé | Fouille partielle | 165-166-167 | 46 | | 293 | | | 0,85 à 1,45 | | 0,30 à 0,62 | Os Céramique Lithique |
| 298 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | 0,30 | 0,25 | | 0,12 | |
| 299 | TP | Fouille intégrale | | 11 | | | | | | 0,50 | 0,25 | |
| 300 | TP Fosse Silo ? | Fouille partielle | | 21 | | | | | | 0,52 | 0,10 | |
| 301 | Fosse | Fouille partielle | | 56 | | | | 1 | 0,80 | | 0,12 | |
| 302 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 303 | TP | Fouille partielle | | 56 | | | | | | 0,30 | 0,08 | |
| 304 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 305 | TP | Fouille partielle | | 56 | | | | | | 0,40 | 0,28 | |
| 306 | Fosse | | | 56 | | | | 0,90 | 0,50 | | 0,22 | |
| 307 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 308 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 309 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 310 | TP | Fouille partielle | | 56 | | | | | | 0,50 | 0,06 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-----------------|-------------------|-----------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-----------|-----------|------------|--------------|
| 311 | Fosse Silo ? | Fouille partielle | | 21 | | | | 0,86 | 0,76 | | 0,21 | |
| 312 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 313 | TP | Fouille partielle | | 56 | | | | | | 0,40 | 0,34 | |
| 314 | TP | Fouille partielle | | 2 | | | | | | 0,60-0,70 | 0,15 | Céramique |
| 315 | TP Fosse | Fouille partielle | 6 | 2 | | | | | | 0,90 | 0,19 | Céramique |
| 316 | Fosse | Fouille intégrale | | 28-34 | | | | 1,4 | 1,30 | | 0,62 | Céramique Os |
| 317 | Fosse | Fouille intégrale | | 14-22 | | 319 ? | | 1,5 | 0,9 à 1,2 | | 0,5 | Céramique |
| 318 | TP | Fouille partielle | | 22 | | | | | | 0,35 | 0,14 | |
| 319 | Fossé | Fouille partielle | | 22 | | 317 ? | | | 0,3 | | 0,06 | |
| 319 | Fossé | Fouille partielle | 10 | 4 | | | | | 0,33 | | 0,06 | |
| 320 | TP | Fouille partielle | 10 | 4 | | | | | | 0,50 | 0,06 | |
| 321 | TP | Fouille partielle | 7 | 2 | | | | | | 1,05 | 0,14 | |
| 322 | TP | Fouille partielle | 8 | 4 | | | | | | 0,65 | 0,06 | |
| 323 | Fossé | Fouille partielle | 16-17-108 | 14-34 | | | | | 0,4 | | 0,08-0,14 | Céramique |
| 324 | Fosse | Fouille partielle | 176 | 45 | | 297 | | 1,8 | | | 0,50 | |
| 325 | Foyer | Fouille intégrale | | 23 | | 527 | | 2,28 | 0,80 | | 0,12 | |
| 326 | TP Fosse | Fouille partielle | | 14 | | | | | | 0,6 | 0,08 | |
| 327 | TP Fosse | Fouille partielle | | 14 | | | | | | 1,05 | 0,1 | |
| 328 | Fosse | Fouille partielle | | 25 | | | | 0,95 | 0,70 | | 0,12 | |
| 329 | TP | Fouille intégrale | | 25 | | | | 0,40 | 0,38 | | 0,27 | Céramique |
| 330 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 331 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,43 | 0,22 | |
| 332 | Fosse | Fouille partielle | | 13 | | | | 0,94 | 0,24 | | 0,14 | |
| 333 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 334 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,46 | 0,34 | |
| 335 | Fosse Silo ? | Fouille intégrale | | 18 | | | | 0,72 | 0,68 | | 0,17 | |
| 336 | Fosse Silo ? | Fouille intégrale | | 18 | | | | | | 0,70 | 0,23 | |
| 337 | TP Fosse | Fouille partielle | 18 | 13 | | 293 | | 0,82 | 0,30 | | 0,20 | |
| 338 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,48 | 0,42 | | 0,30 | |
| 339 | Fosse | Fouille partielle | | 19 | | | | 1,70 | 1 | | 0,12 | |
| 340 | TP | Fouille partielle | | 19 | | | | | | 0,35 | 0,10 | |
| 341 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | 148diag | | | 0,40 | 0,10 | |
| 342 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 343 | Fosse | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,90 | 0,70 | | 0,14 | |
| 344 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,50 | 0,14 | |
| 345 | TP | Fouille partielle | | 19 | | | | 0,50 | 0,40 | | 0,09 | |
| 346 | Silo ? Fosse TP | Fouille partielle | | 19 | | | | | | 0,72 | 0,16 | Autre : |
| 347 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,50 | 0,08 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|---------------|-------------------|---------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-------------|----------|------------|-----------|
| 348 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,40 | 0,13 | |
| 349 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,26 | 0,24 | | 0,06 | |
| 350 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | 0,50 | 0,30 | | 0,12 | |
| 351 | Fosse | Fouille partielle | | 4 diag | | | 148 diag | | | 0,70 | 0,13 | |
| 352 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,40 | 0,03 | |
| 353 | Fosse | Fouille partielle | 76-77 | 32 | | | | 3,44 | 1,40 | | 0,30 | Lithique |
| 354 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,40 | 0,03 | |
| 355 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,40 | 0,04 | |
| 356 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 357 | Fosse Ecofact | Fouille partielle | | 12 | | | | 2 | 1,4 | | | |
| 358 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 359 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 360 | Ecofact | Fouille partielle | | | | | 176-319 | | | | | |
| 361 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | | | 0,45 | 0,17 | |
| 362 | Fosse | Fouille partielle | | 25 | | | | 0,80 | 0,74 | | 0,15 | |
| 363 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 364 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 365 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | 0,70 | 0,45 à 0,57 | | 0,32 | |
| 366 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,45 | 0,40 | | 0,20 | |
| 367 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,52 | 0,40 | | 0,28 | |
| 368 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | 0,5 | 0,4 | | 0,2 | |
| 369 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,35 | 0,24 | |
| 370 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | 0,55 | 0,40 | | 0,30 | |
| 371 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | 0,50 | 0,40 | | 0,25 | |
| 372 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | 0,58 | 0,50 | | 0,08 | |
| 373 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,44 | 0,22 | |
| 374 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,30 | 0,08 | |
| 375 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 376 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | | | 0,55 | 0,32 | |
| 377 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | 0,44 | 0,38 | | 0,08 | |
| 378 | TP | Fouille partielle | | 13 | | | | 0,82 | 0,48 | | 0,22 | |
| 379 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | 0,70 | 0,40 | | 0,25 | |
| 380 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,48 | 0,40 | | 0,10 | |
| 381 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,50 | 0,45 | | 0,12 | |
| 382 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,60 | 0,55 | | 0,31 | Céramique |
| 383 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | 0,90 | 0,50 | | 0,28 | |
| 384 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | | | 0,40 | 0,24 | |
| 385 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,35 | 0,28 | | 0,16 | |
| 386 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,85 | 0,65 | | 0,32 | |
| 387 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | 0,42 | 0,36 | | 0,12 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|----------------|-------------------|---------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|---------|-------------|------------|--------------------|
| 388 | TP | Fouille partielle | | 11 | | | | | | 0,53 | 0,18 | |
| 389 | Fosse Ecofact | Fouille partielle | | 12 | | | | 1,40 | 0,50-1 | | 0,30 | |
| 390 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,4 | 0,16 | |
| 391 | Foyer | Fouille partielle | | 22 | | | | | | | | Fer |
| 392 | Ecofact Fosse | Fouille partielle | | 14 | | | | | | | | |
| 393 | TP Fosse | Fouille partielle | | 14 | | | | | | 0,7 | 0,14 | |
| 394 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,58 | 0,44 | | 0,19 | |
| 395 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,40 | 0,12 | |
| 396 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | 0,72 | 0,56 | | 0,28 | Autre : |
| 397 | TP | Fouille partielle | | 8 | | | | | | 0,42 | 0,24 | |
| 398 | Foyer Fosse | Fouille partielle | | 10 | 521 | | | 1,2 | 1,05 | | 0,3 | |
| 399 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | 78diag | | | 0,45 | 0,20-0,24 | |
| 400 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | 0,57 | 0,45 | | 0,33 | |
| 401 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | | | 0,35 | 0,11 | |
| 402 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | 0,50 | 0,34 | | 0,20 | |
| 403 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | | | 0,45 à 0,50 | 0,22 | |
| 404 | TP | Fouille partielle | | 10 | | | | | | 0,45 | 0,39 | |
| 405 | TP | Fouille partielle | | 12 | | | | 0,60 | 0,40 | | 0,25 | Céramique |
| 406 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 407 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 408 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,50 | 0,18 | |
| 409 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,50 | 0,12 | |
| 410 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,50 | 0,14 | |
| 411 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,50 | 0,16 | |
| 412 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,38 | 0,12 | |
| 413 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | 0,60 | 0,40 | | 0,08 | |
| 414 | TP Fosse | Fouille partielle | | 5 | | | | 1,05 | 0,60 | | 0,12 | |
| 415 | Fossé | Fouille partielle | 15 | 5 | | 434? | | | | | 0,50 | |
| 415 | Fossé | Fouille partielle | 13 | 8 | 417 | | | | 1,40 | | 0,56 | |
| 415 | Fossé | Fouille partielle | 115 | 37 | | 249 ? | | | 1,20 | | 0,54 | |
| 415 | Fossé | Fouille partielle | 152 | 46 | | | | | 1,60 | | 0,72 | Céramique |
| 415 | Fossé | Fouille partielle | 229 | 54 | | | | | | | 0,90 | Autre : |
| 416 | TP | Fouille partielle | | 1 | | | | 0,76 | 0,50 | | 0,42 | |
| 417 | Foyer | Fouille intégrale | 13 | 8 | | | | 1,46 | 0,70 | | 0,20 | Céramique Lithique |
| 418 | Annulé Ecofact | | | | | | | | | | | |
| 419 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,54 | 0,24 | |
| 420 | TP | Fouille partielle | | 1 | | | | 0,50 | 0,40 | | 0,12 | |
| 421 | TP | Fouille partielle | | 1 | | | | 0,54 | 0,44 | | 0,14 | |
| 422 | TP | Fouille partielle | | 1 | | | | | | 0,26 | 0,06 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-------------|-------------------|---------------------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| 458 | Fosse Foyer | Fouille partielle | | 53 | | | | | | 0,86 | 0,34 | Céramique |
| 459 | Fossé | Fouille partielle | 137-143 | 46 | | | | | 0,95 à 1,60 | | 0,48 à 0,65 | |
| 459 | Fossé | Fouille partielle | 149 | 47 | | 435 | | | 0,90 | | 0,48 | |
| 460 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 461 | silos ? | Fouille intégrale | | 53-55 | | | | 1,60 | 1,20 | | 0,44 | Céramique |
| 462 | TP Fosse | Fouille partielle | | 32 | | | | 0,40 | 0,30 | | 0,20 | |
| 463 | Annulé | | | | | | | | | | | |
| 464 | TP | Fouille partielle | | 32 | | | | | | 0,60 | 0,30 | |
| 465 | TP | Fouille partielle | | 32 | | | | | | 0,60 | 0,35 | |
| 466 | Fosse TP | Fouille partielle | | 32 | | | | 0,60 | 0,30 | | 0,10 | |
| 467 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 468 | TP Fosse | Fouille intégrale | | 36 | | | | | | 0,70 | 0,40 | Céramique |
| 469 | TP | | | 32 | | | | | | 0,40 | 0,26 | |
| 470 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,40 | 0,07 | |
| 471 | TP | Fouille partielle | | 32 | | | | | | 0,40 | 0,20 | |
| 472 | Fosse | Fouille partielle | | 30 | | | | 0,70 | 0,62 | | 0,14 | |
| 473 | Foyer | Fouille partielle | | 30 | | | | | | 0,83 | 0,08 | Céramique |
| 474 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,45 | 0,17 | |
| 475 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,30 | 0,15 | |
| 476 | Fosse TP | Fouille partielle | | 36 | | | | 1,20 | 1 | | 0,20 | |
| 477 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | 0,60 | 0,40 | | 0,30 | |
| 478 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,30 | 0,20 | |
| 479 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,35 | 0,21 | |
| 480 | Silo | Fouille partielle | | 36 | | | | | | 0,80 | 0,52 | Céramique |
| 481 | TP | Fouille partielle | | 36 | | | | 0,45 | 0,35 | | 0,07 | |
| 482 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,45 | 0,32 | Céramique |
| 483 | Fosse | Fouille partielle | 136 | 30 | 484 | | | 1,25 | | | 0,32 | |
| 484 | Fossé | Fouille partielle | 133-134-135-136-159 | 30-51 | 495 | 483 | | | 1,20 | | 0,44 | Céramique |
| 485 | Fosse | Fouille partielle | | 36 | | | | 1,05 | 0,80 | | 0,35 | |
| 486 | TP | Fouille partielle | | 36 | | | | | | 0,35-0,40 | 0,19 | |
| 487 | Fosse | Fouille partielle | 3 | 3 | 484 | 500 | | 0,8 | 0,55 | | 0,08 | |
| 488 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,50 | 0,25 | |
| 489 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,35 | 0,15 | |
| 490 | Sépulture | Fouille intégrale | | 7 | | | | | | 0,54 | 0,08 | Os |
| 491 | TP | Fouille partielle | | 35 | | | | | | 0,30-0,35 | 0,07 | |
| 492 | TP | Fouille partielle | | 36 | | | | | | 0,40 | 0,25 | |
| 493 | Fossé | Fouille partielle | 125 | 30 | | | | | 1,40 | | 0,50 | Céramique |
| 493 | Fossé | Fouille partielle | 181-188 | 50 | 564 | | | | 0,94 | | 0,34 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|---------------|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------|--------------|----------|-------------|----------|-------------|--------------|
| 493 | Fossé | Fouille partielle | 132-126-235-127 | 30-57 | 504 | | | | 0,85 à 1,40 | | 0,42 à 0,50 | |
| 494 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 495 | Fossé | Fouille intégrale | 151-153-159 | 47-48 | 554 | 484 | | | 0,70 | | 0,20 | |
| 496 | Fossé | Fouille partielle | 140-141-142 | 47 | | | | | 0,38 | | 0,22 | |
| 497 | Fossé | Fouille partielle | 160-161-162-153 | 48 | | | | | 0,40 | | 0,04-0,10 | |
| 498 | Fosse | Fouille partielle | | 30 | | | | 2,15 | 1,5 | | 0,54 | |
| 499 | Fosse | Fouille partielle | | 36 | | | | 1,35 | 0,95 | | 0,30 | |
| 500 | Fossé | Fouille partielle | | 3 | 487 | | | | 2,60 | | 0,74 | Céramique |
| 500 | Fossé | Fouille partielle | 1 | 1 | | | | | 2 | | 0,50 | Céramique |
| 500 | Fossé | Fouille partielle | 2 | 7 | | | | | 2,40 | | 0,72 | Céramique Os |
| 500 | Fossé | Fouille partielle | 185-187-192-184 | 51 | 567-565-566-484 | | | | 2,24 à 2,70 | | 0,70 à 0,80 | Céramique |
| 500 | Fossé | Fouille partielle | 117 à 122 | 44 | 567-565-566-484 | | | | 2,24 à 2,70 | | 0,70 à 0,80 | Céramique |
| 501 | Fosse | Fouille partielle | | 36 | | | | 0,90 | 0,65 | | 0,15 | |
| 502 | TP | Fouille intégrale | 163 | 47 | | 503 | | | | 0,30 | 0,23 | |
| 503 | Fossé | Fouille partielle | 163-188-179-180 | 47-50 | 502-512-564 | | | | 0,54 à 0,80 | | 0,24 à 0,45 | |
| 504 | Fossé | Fouille partielle | 124-135 | 30-57 | | 493 | | | 1,65 | | 0,50 | Céramique |
| 505 | TP | Fouille partielle | | 30 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 506 | TP | Fouille partielle | | 30 | | | | | | 0,42 | 0,14 | |
| 507 | TP | Fouille partielle | | 30 | | | | 0,53 | 0,45 | | 0,20 | |
| 508 | Ecofact | Fouille partielle | | | | | | 0,60 | 0,40 | | 0,2 | |
| 509 | Ecofact | Fouille partielle | | | | | | 0,6 | 0,4 | | 0,2 | |
| 510 | Fossé | Fouille partielle | 128 | | | | | | | | | Céramique |
| 510 | Fossé | Fouille partielle | 129 | | | | | | | | | |
| 510 | Fossé | Fouille partielle | 130 | 30 | | | | | 0,38 | | 0,17 | |
| 510 | Fossé | Fouille partielle | 131 | | | | | | | | | |
| 511 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 512 | Fosse | Fouille partielle | | 47 | | 503 | | | | | | |
| 513 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 514 | Fosse Ecofact | Fouille partielle | | 16 | | | | 0,90 | 0,70 | | 0,05 | |
| 515 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 516 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 517 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 518 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 519 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 520 | TP | Fouille partielle | 15 | 5 | | 434 | | 0,80 | 0,50 | | 0,34 | |
| 521 | | Fouille partielle | | 10 | | 398 | | | | 0,40-45 | 0,35 | |
| 522 | TP | Fouille partielle | | 5 | | | | | | 0,4 | 0,12 | |
| 523 | TP | Fouille partielle | | 15 | | | | | | 0,30 | 0,15 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-------------|-------------------|----------|-----------------|-----------|---------|--------------|----------|---------|-----------|------------|-----------|
| 524 | Fosse Silo | Fouille intégrale | | 18 | | | | 0,86 | 0,72 | | 0,14 | |
| 525 | TP | Fouille partielle | | 8 | | 217 ? | | 0,40 | 0,30 | | 0,08 | |
| 526 | TP | Fouille intégrale | 20 | 19 | | | | | | 0,30 | 0,10 | |
| 527 | TP | Fouille intégrale | | 23 | | 325 | | 0,56 | 0,44 | | 0,18 | |
| 528 | Foyer Fosse | Fouille partielle | | 50 | | 495 | | 1,20 | 1 | | 0,22 | |
| 529 | TP | Fouille intégrale | | 19 | | | | | | 0,14 | 0,13 | |
| 530 | TP | | | 19 | | | | | | 0,30 | 0,11 | |
| 531 | TP | Fouille partielle | | 18 | | | | | | 0,35 | 0,11 | |
| 532 | TP | Fouille intégrale | 21 | 21 | | 293 | | | | 0,44 | 0,11 | |
| 533 | TP Fosse | Fouille partielle | 43 | 20 | | 144-534 | | 0,85 | 0,60 | | 0,45 | |
| 534 | TP | | 43 | 20 | 144 | | | | | 0,40 | 0,11 | |
| 535 | TP | Fouille partielle | 22 | 21 | | | | | | 0,30 | 0,18 | |
| 536 | | Non fouillé | | | | | | | | | | |
| 537 | TP | Fouille partielle | | 16 | | | | | | 0,40 | 0,18 | |
| 538 | TP | Fouille intégrale | 66 | 29 | | | | | | 0,40 | 0,20 ? | |
| 539 | TP Fosse | Fouille partielle | 80 | 29 | | | | 0,75 | 0,40 ? | | 0,40 | |
| 540 | Fosse | Fouille partielle | 84 | 32 | | 118 | | 1,6 | 0,8 | | 0,18 | |
| 541 | Fossé | Fouille partielle | 89-90-91 | 33 | | | | 3,2 | 0,3 | | 0,06 | |
| 542 | Fosse | Fouille partielle | 88 | 33 | | 76 | | 1,04 | 0,90 | | 0,14 | |
| 543 | Fosse | Fouille partielle | 95 | 37 | | 78 | | 1 | 0,9 | | 0,2 | |
| 544 | Fosse | Fouille intégrale | | 38-39 | 204 | | | 1,6 | 0,8 | | 0,5 | |
| 545 | Fosse | Fouille partielle | 96 | 33 | | 78 | | 1,04 | 0,90 | | 0,24 | Céramique |
| 546 | Fosse | Fouille partielle | 98 | 33 | | 78 | | 1 | 0,9 | | 0,24 | |
| 547 | TP | Fouille partielle | | 36 | | | | | | 0,30-0,26 | | |
| 548 | TP | Fouille intégrale | | 40-38 | | | | | | 0,60 | 0,45 | |
| 549 | TP | Fouille partielle | | 30 | | | | 0,58 | 0,51 | | 0,16 | |
| 550 | Fossé | | 109 | 34 | 137 | | | 0,70 | | | 0,26 | |
| 551 | TP | Fouille intégrale | 64 | 38 | | | | | | 0,40 | 0,14 | |
| 552 | TP | Fouille intégrale | 64 | 38 | | | | | | 0,30 | 0,20 | |
| 553 | Fosse Four | | 64 | 38 | 214 | | | 1,15 | 1 | | 0,10 | |
| 554 | Fosse | Fouille partielle | 151 | 47 | | 495 | | 1,5 | 1,1 | | 0,46 | |
| 555 | Silo | Fouille intégrale | | 45 | | | | 0,98 | 0,94 | | 0,64 | Céramique |
| 556 | Foyer Fosse | Fouille partielle | | 50 | | | | | | 0,70 | 0,12 | |
| 557 | Fosse | Fouille partielle | | 45 | | 271 | | 0,82 | 0,72 | | 0,10 | |
| 558 | TP | Fouille partielle | | 45 | | | | 0,44 | 0n33 | | 0,10 | |
| 559 | TP | Fouille partielle | | 45 | | | | | | 0,38 | 0,08 | |
| 560 | TP | Fouille partielle | | 50 | | | | | | 0,32 | 0,20 | |
| 561 | TP | Fouille partielle | | 50 | | 274 | | | | 0,40 | 0,14 | |

| Fait | Nature | Fouille | Sondage | N° de minute(s) | Coupé par | Coupe | Equivalent à | Longueur | Largeur | Diamètre | Profondeur | Mobilier |
|------|-----------------|-------------------|---------|-----------------|-----------|-------|--------------|----------|-----------|----------|------------|-----------|
| 562 | TP | Fouille partielle | | 50 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 563 | TP | Fouille partielle | | 45 | | 238 | | 0,44 | 0,26 | | 0,14 | |
| 564 | Fosse | Fouille partielle | 181-188 | 50 | | 493 | | 2,2 | 1,8 | | 0,36 | |
| 565 | TP | Fouille intégrale | 185 | 51 | | 500 | | | | 0,30 | 0,16 | |
| 566 | TP | Fouille intégrale | 185 | 51 | | 500 | | | | 0,26 | 0,16 | |
| 567 | TP | Fouille intégrale | 187 | 51 | | 500 | | | | 0,60 | 0,22 | |
| 568 | TP | Fouille partielle | | 51 | | | | 0,44 | 0,40 | | 0,38 | |
| 569 | TP Ecofact | Fouille partielle | | 51 | | | | 0,64 | 0,40 | | 0,30 | |
| 570 | Fosse Silo ? | Fouille intégrale | | 53-55 | | | | 1 | 0,90 | | 0,5 | |
| 571 | Fosse | Fouille intégrale | | 53-55 | | | | 1 | 0,80 | | 0,30 | |
| 572 | TP | Fouille partielle | 191 | 51 | | | | 0,40 | 0,32 | | 0,30 | |
| 573 | Fosse | Fouille partielle | | 53 | | | | 1,30 | 0,40 | | 0,10-15 | |
| 574 | TP | Fouille partielle | | 53 | | | | | | 0,40 | 0,10 | |
| 575 | Fosse Fossé | Fouille partielle | 226-227 | 54 | | 17-20 | | | 1,05-1,13 | | 0,36-0,44 | Céramique |
| 576 | Fosse | Fouille partielle | | 55 | | | | | | 0,60 | 0,24 | |
| 577 | Fossé | Fouille partielle | 231 | 55 | | | | | 0,80 | | 0,30 | Céramique |
| 577 | Fossé | Fouille partielle | 232 | 57 | | | | | 1,70 | | 0,66 | Céramique |

IX. Inventaire des prélèvements

| N° de prélèvement | Fait | Sondage | US | Nature | Volume | Type de structure | Destination |
|-------------------|------|---------|-------|----------|-------------|-------------------------|---------------------|
| 1 | 263 | | 1 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 2 | 263 | | 2 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 3 | 428 | | 2-3 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 4 | 417 | 13 | 3 | sédiment | 10 L | foyer | carpologie/datation |
| 5 | 335 | | 1 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 6 | 336 | | 1 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 7 | 325 | | 3 | sédiment | 10 L | foyer | carpologie/datation |
| 8 | 286 | | 2-3 | sédiment | 10 L | silos ? | carpologie/datation |
| 9 | 214 | 64 | 3 | sédiment | 10 L | four | carpologie/datation |
| 10 | 214 | 64 | 4 | sédiment | 10 L | four | carpologie/datation |
| 11 | 317 | | 1 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 12 | 317 | | 2 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 13 | 317 | | 3 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 14 | 317 | | 4 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 15 | 316 | | 1 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 16 | 316 | | 2-3 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 17 | 316 | | 4 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 18 | 316 | | 5 | sédiment | 10 L | cellier ? | carpologie/datation |
| 19 | 214 | 81 | 4 | sédiment | 20 L | four | carpologie/datation |
| 20 | 480 | | 2 | sédiment | 10 L | silos | carpologie/datation |
| 21 | 83 | | 1-2 | sédiment | 12 L | tp ? | carpologie/datation |
| 22 | 500 | 119 | -0,30 | sédiment | 5 L | fossé cercle fun. | carpologie/datation |
| 23 | 226 | | 2 | sédiment | 10 L | tp ? | carpologie/datation |
| 24 | 231 | | 2 | sédiment | 5 L | tp ? | carpologie/datation |
| 25 | 555 | | 2-3 | sédiment | 10 L | silos (fond centre) | carpologie/datation |
| 26 | 555 | | 2 | sédiment | 10 L | silos (fond bord sud) | carpologie/datation |
| 27 | 555 | | 2-3 | sédiment | 10 L | silos (fond bord ouest) | carpologie/datation |
| sans n° | 32 | | | CB | indéterminé | st de combustion | datation |
| sans n° | 52 | | | CB | indéterminé | silos ? | datation |
| sans n° | 81 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 177 | | | CB | indéterminé | fosse | datation |
| sans n° | 214 | | | CB | indéterminé | four | datation |
| sans n° | 214 | 81 | | CB | indéterminé | four | datation |
| sans n° | 221 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 227 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 239 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 244 | | | CB | indéterminé | TP ou foyer | datation |
| sans n° | 254 | 72-83 | | OS | indéterminé | fosse | archéozoologie |

| N° de prélèvement | Fait | Sondage | US | Nature | Volume | Type de structure | Destination |
|-------------------|------|---------------|-------|----------|-------------|-------------------|-----------------------------------|
| sans n° | 265 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 275 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 276 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 284 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 285 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 287 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 297 | 175 | | CB | indéterminé | fossé | datation |
| sans n° | 297 | entre 167-176 | | CB | indéterminé | fossé | datation |
| sans n° | 316 | | | CB | indéterminé | cellier ? | datation |
| sans n° | 376 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 380 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 389 | | | CB | indéterminé | fosse | datation |
| sans n° | 409 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 411 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 416 | | | CB | indéterminé | TP | datation |
| sans n° | 428 | | | CB | indéterminé | silo | datation |
| sans n° | 444 | 147 | | CB | indéterminé | fossé | datation |
| sans n° | 490 | | | CB | indéterminé | tombe à crémation | anthropologie/datation |
| sans n° | 500 | 2 | 3a | CB | indéterminé | fossé cercle fun. | anthropologie/datation |
| sans n° | 500 | 189 | -0,20 | sédiment | 5 L | fossé cercle fun. | carpologie/datation/anthropologie |

X. Inventaire des minutes

| N° de minute | Fait(s) | Sondage(s) | Type(s) de structure(s) | Auteur | Support |
|--------------|---|---|-----------------------------------|----------|---------|
| 1 | 500-268-420-421-422-416 | 1,12,11 | fossé, tp | LL | calque |
| 2 | 261-262-314-176-176-315-176-321 | 4,6,7 | fossé, tp | VGC | calque |
| 3 | 500-487-188 | 3,5 | fossé, fosse | PL | calque |
| 4 | 176-392-319-320-263 | 8,1 | fossé, tp, silo | VGC | calque |
| 5 | 188-419-410-413-414-369-408-409-411-412-368-390-371-370-522-520-415-434 | 9, 15 | fossé | PL | calque |
| 6 | 429-430-433-436-438-439-440-441-442 | | tp | VGC | calque |
| 7 | 500-490-428 | 2 | fossé, inci, silo | SB, EA | calque |
| 8 | 415-417-366-367-394-395-396-397-525-217-218-219-443-274-273-265-222-220-221 | 13 | fosse, fossé, tp | LL | calque |
| 9 | 435-437 | 14 | fossé | VGC | calque |
| 10 | 4131-400-399-401-404-402-403-521-398-361-365 | | tp, fosse | VGC | calque |
| 11 | 386-380-388-381-387-382-385-280-299-338-343-349 | | tp | MM | calque |
| 12 | 405-379-383-384 | | tp | CB | calque |
| 13 | 378-377-373-334-375-376-374-372-337-293-331-298-332 | | tp-fossé | ALM | calque |
| 14 | 393-392-327-326-323-317 | 16,17 | fosse, tp | PL | calque |
| 15 | 523-271-269-270-277 | | tp | VGC | calque |
| 16 | 155-122-159-126-168-170-127-537-121-118-514 | 25,31,37,41,65 | fossé, tp, fosse | CB | calque |
| 17 | 181-188-204-230-231-234-224-216-215-225-232-108-267-266-272-236-227-228-235-226-223 | 52,49,48,47,46 | fossés, tp | LL | calque |
| 18 | 244-243-286-247-241-524-335-336-531 | | foyer; tp, fosse | MM | calque |
| 19 | 339-340-346-345-292-291-289-288-290-287-284-281-529-285-293-526-530 | | tp, fosse | SLB | calque |
| 20 | 240-245-237-229-144-533-534-144-356-144-242 | 43,44,45,50,51 | tp, fossé | VGC | calque |
| 21 | 532-293-297-293-535-300-248-311-293-178-184-187 | 21,22,23 | tp, fossé | SLB | calque |
| 22 | 317-318-146-147-148-149-150-145-257-391-200-197-153-154 | | tp, fosse | PL | calque |
| 23 | 328-527 | | foyer, tp | ALM | calque |
| 24 | 106-161-163-164-125-158-157-156 | | tp, fosse, silo | MM | calque |
| 25 | 329-362-328-268-297-185 | 58 | tp, fosse | ALM | calque |
| 26 | 209-210-201-144-188-196 | 55, 63 | tp, fossé, fosse | CB | calque |
| 27 | 189-98-108-141-107-183-75-96-104-182-116-100 | 56,57,54,53,61,67,68,59,62,69,71,60 | fossé, tp, fosse | LL | calque |
| 28 | 316 | | fosse | PL | calque |
| 29 | 188-131-179-131-539 | 66,73,80,82 | fossé, fosse, tp | VGC | calque |
| 30 | 175-174-133-473-472-549-507-506-505-504-510-484-483-493-484-498 | 124,125,130,136,132,134 | silo, fosse, st de combustion, tp | ALM, VGC | calque |
| 31 | 177-249-254-188 | 83-72 | fosse, fossé | SLB | calque |
| 32 | 202-353-462-464-465-466-469-471-540 | 76-77-84 | fosse, tp | CB | calque |
| 33 | 541-76-94-542-87-88-78-105-546-545-113 | 90,89,91,85,87,88,86,78,79,70,99,98,96,97 | tp, fossé, fosse | LL | calque |
| 34 | 316-199-268-176-323-165-550-137 | 106-107-108-109 | fosse | PL | calque |
| 35 | 176-131-470-475-477-478-479-491-488-489-474-482 | 92-93-94 | fossé, tp | VGC | calque |
| 36 | 486-492-547-468-480-481-476-485-501-499 | | fosse, tp | VGC | calque |
| 37 | 109-249-415-119-81-83-79-78-543 | 115-95 | tp, fosse, fossé | LL | calque |
| 38 | 214-544-548 | 64-81 | four, fosse, tp | RB | calque |

| N° de minute | Fait(s) | Sondage(s) | Type(s) de structure(s) | Auteur | Date |
|--------------|--|---|-------------------------|------------|--------|
| 39 | 214 | 64-82 | four, tp | RB | calque |
| 40 | 214-548-212-213 | | four, tp | RB | calque |
| 41 | 181-142-144-118 | 110-111-112-113-114 | fossé, fosse | ALM, PL | calque |
| 42 | 444-249 | 116 | fossé | VGC | calque |
| 43 | 297-249 | 123 | fossé | AB | calque |
| 44 | 500 | 117-118-119-120-121-122 | fossé | ALM, PL | papier |
| 45 | 324-297-238-563-555-559-557-558-416-85 | 176-167-175-174-145 | fossé, fosse, tp | LL | calque |
| 46 | 459-435-444-415-432-249-297-188-237 | 137-138-143-148-152-154-164-165-167-168-170-173 | fossé, tp | VGC, LL | calque |
| 47 | 496-435-495-554-249-459-503-502-497 | 141-140-163-144-151-142-149 | fossé, fosse | ALM, RB | calque |
| 48 | 495-497-484-495 | 153-162-161-160-159 | fossé | RB | calque |
| 49 | 50-49-51-48-46-52-25-32-24-35-34-33-56-30-31-53-29-26-13-27-21 | 196-207-208-205-206 | tp, fossé | CB | calque |
| 50 | 528-556-564-493-503-512-249-297-562-560-561 | 181-188-180-177-176-175 | fosse, foyer, tp, fossé | ALM | calque |
| 51 | 500-484-565-566-572-16-72-17-63-569-568-567 | 184-192-215-214-200-209-213-203-201-202-197-198-199-187 | tp, fossé | ALM, LL | calque |
| 52 | 78-113-73-74-89-85-101-40-01 | 222-216-223-220-217-221-218-210 | tp, fossé, fosse | ALM, LL | calque |
| 53 | 458-461-570-571-573-574-455 | | fosse, tp | RB | calque |
| 54 | 19-89-98-575-12-23-11-17-109-415-425 | 228-227-224-225-226-229 | fossé, fosse | ALM, LL | calque |
| 55 | 461-570-571 | | fosse | RB | calque |
| 56 | 253-301-303-305-306-310-313 | | tp, fosse | CB | calque |
| 57 | 504-493-448-577-423-268 | 235-233-232-234-230 | fossé | ALM, LL | calque |

XI. Inventaire des figures

- Fig. 1** Localisation et emprise du diagnostic de la tranche 1 et de la zone de fouille prescrite dans le périmètre de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 45
- Fig. 2** Plan du diagnostic et emprise de la fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 46
- Fig. 3** Localisation de la fouille de la ZAC du Bocage de l'Illet sur la carte IGN au 1/50 000. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 47
- Fig. 4** Vue aérienne d'Ercé-près-Liffré. À l'ouest du centre-bourg, on aperçoit le chantier de fouille archéologique. Crédit Hervé Paitier, Inrap 48
- Fig. 5** Implantation topographique et hydrographique du site. Crédit Stéphane Jean, Inrap 49
- Fig. 6** Vue aérienne du site dans son environnement. Crédit Hervé Paitier, Inrap 50
- Fig. 7** Localisation de l'emprise de la fouille sur la carte géologique au 1/25 000 (feuille de Combourg). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 51
- Fig. 8** Coupes d'un fossé (a) et de trois logs réalisées lors du diagnostic, et qui montrent les différentes dynamiques stratigraphiques rencontrées sur le terrain. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 51-52
- Fig. 9** Carte de répartition des sites archéologiques de la commune d'Ercé-près-Liffré. Crédit Erwan Bourhis, Inrap 53
- Fig. 10** Niveaux de sol d'une probable villa à La Touche. Crédit Service Régional de l'Archéologie Bretagne 53
- Fig. 11** Les douves et la tour nord-ouest du château du Bordage. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 54
- Fig. 12** Implantation de Saint-Florent de Saumur, au nord-est de Rennes. Crédit Pierre Poilpré, Inrap (d'après Beaumon 2006, p. 74) 56
- Fig. 13** Sites inédits repérés sur les clichés aériens de l'IGN. Crédit Pierre Poilpré, Inrap 59
- Fig. 14** Topographie seigneuriale aux abords du bourg d'Ercé. Crédit Pierre Poilpré, Inrap 60
- Fig. 15** Localisation des principaux sites d'habitat enclos du haut Moyen Âge fouillés en Ille-et-Vilaine. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 64
- Fig. 16** Le décapage du site en cours de réalisation. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 65
- Fig. 17** Vue des fossés décapés. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 66
- Fig. 18** Vue aérienne de la totalité de l'emprise de fouille. Crédit Hervé Paitier, Inrap 66
- Fig. 19** Vue du site en cours de fouille. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap 67
- Fig. 20** L'impact de la météorologie sur l'état du terrain. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 68
- Fig. 21** Plan général du site. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 70
- Fig. 22** Les éléments diagnostics rapportables au Néolithique. Crédit Patrick Pihuit, Inrap 71
- Fig. 23** Pointe de flèche retrouvée dans le comblement du fossé 144. Crédit Patrick Pihuit, Inrap 72
- Fig. 24** La fosse 238. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 72
- Fig. 25** Le micro éclat denticulé provenant du comblement de la fosse 238. Crédit Patrick Pihuit, Inrap 72
- Fig. 26** Mobilier céramique daté de l'âge du Bronze. Crédit Patrick Pihuit, Inrap 73
- Fig. 27** Datation radiocarbone d'un tesson provenant de la fosse 158. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 73
- Fig. 28** Localisation de l'enclos circulaire. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 74
- Fig. 29** Vue générale de l'enclos circulaire après décapage. Une banquette témoin a été conservée en vue d'une approche stratigraphique de l'ensemble. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 74
- Fig. 30** Vue générale de l'enclos circulaire après décapage. Il apparaît ici en gris clair. Le léger bombement de terrain correspond très vraisemblablement à l'emplacement d'un tumulus. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 75
- Fig. 31** Sondage 1. Les bords du fossé présentent des anomalies peut-être d'origine anthropique. Aucune relation stratigraphique n'est perceptible entre le fossé et les deux anomalies. Crédit Loïc Leday, Inrap 75
- Fig. 32** Plan et coupes de l'enclos circulaire F500. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 76
- Fig. 33** Sondage 2. Une banquette stratigraphique est conservée à l'aplomb du fossé d'enclos. Les niveaux superficiels mesurent ici 0,55 m d'épaisseur. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap. 77
- Fig. 34** Sondage 3. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap 77
- Fig. 35** Sondage 192. Au milieu du remplissage, un petit niveau charbonneux accompagné de quelques tessons de céramique et de quelques blocs de quartz chauffés est visible. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 77
- Fig. 36** Tombe à crémation secondaire F490. La banquette stratigraphique montre qu'elle apparaît à seulement 0,35 m sous la surface actuelle du sol. La partie supérieure de la sépulture a probablement été détruite par les labours. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap 79
- Fig. 37** Tombe à crémation secondaire F490. Quelques esquilles osseuses sont conservées. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap 79
- Fig. 38** Tombe à crémation secondaire F490 après fouille. La structure d'origine est manifestement très arasée. Crédit Stéphane Blanchet, Inrap 80
- Fig. 39** Restes dentaires (racines) issus du dépôt cinéraire. Crédit Myriam Le Pail-Texier, Inrap 80
- Fig. 40** Représentation pondérale et proportionnelle de l'amas osseux par région anatomique. Crédit Myriam Le Pail-Texier, Inrap 80
- Fig. 41** Datation radiocarbone des os provenant de la fosse 490. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 81
- Fig. 42** Céramique provenant du fossé F500. Crédit Théophile Nicolas, Inrap 83
- Fig. 43** Répartition de la céramique dans le fossé F500. Crédit Théophile Nicolas, Inrap 84
- Fig. 44** Comparaison avec l'enclos circulaire fouillé sur le site de la ZAC du Pont aux Chèvres (fouille G. Leroux) à Bédée, Ille-et-Vilaine. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap. 87
- Fig. 45** Fragment de plinthe en schiste tacheté. Ce type de pièce pouvait être utilisé dans la décoration murale de villa. Crédit Laurent Juhel, Inrap 88
- Fig. 46** Plan et coupes des fossés qui matérialisent le chemin. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 90
- Fig. 47** Disque de schiste gréseux découvert en surface du fossé 101. Crédit Véra Brisotto, Inrap 91
- Fig. 48** Vue du fossé 78 et des fosses postérieures. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 91
- Fig. 49** Plan et coupes du fossé 74. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 93
- Fig. 50** Coupes des fossés F74 (à gauche) et F73 (à droite), sd 216. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 92
- Fig. 51** Percuteur en grès trouvé en surface du sondage 216. Crédit Laurent Juhel, Inrap 93
- Fig. 52** Mobilier céramique rejeté au fond du fossé 74. Crédit Stéphane Jean, Inrap 93
- Fig. 53** Localisation des fossés 118, 415 et 493 qui délimitent trois espaces. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 94
- Fig. 54** Plan et coupes du fossé 118. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 95
- Fig. 55** Coupes des fossés 118 (à gauche) et 144 (à droite), sondage 111. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 95
- Fig. 56** Plan et coupes du fossé 415. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 96
- Fig. 57** Coupe est du fossé 415, sondage 152. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 97

- Fig. 58** Vues de la coupe est du fossé 415 sondé au centre du segment (sd 229). On constate la forte oxydation du remplissage et l'évasement du fossé vers le nord. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 97
- Fig. 59** Le foyer 417 utilise le creusement du fossé 415. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 98
- Fig. 60** Plan et coupes du fossé 493. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 99
- Fig. 61** Coupe du fossé 493, sondage 125. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 99
- Fig. 62** Localisation des fossés de partition de l'espace 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 100
- Fig. 63** Plan et coupes des fossés de partition de l'espace 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 101
- Fig. 64** Coupe du fossé 444, sondage 148. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 102
- Fig. 65** La fosse 512 installée dans le fossé 503. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 103
- Fig. 66** Localisation des fossés de partition de l'espace 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 104
- Fig. 67** Plan et coupes des fossés nord-sud F176, 133 et 319. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 104
- Fig. 68** Localisation, plan et coupes du fossé 131. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 105
- Fig. 69** Proposition de restitution des parcelles altomédiévales. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 107
- Fig. 70** Plan et variations des fossés de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 109
- Fig. 71** Vue de l'amas de blocs dans le fossé 188 à l'intersection avec le fossé 144. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap 109
- Fig. 72** Vue de l'évasement du fossé 268, sondage 107. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 111
- Fig. 73** Intersection des fossés 268 et 297. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap 111
- Fig. 74** La fosse 254 contenait les restes d'un cheval. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 111
- Fig. 75** Coupe du fossé 249, sondage 137. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 112
- Fig. 76** L'accumulation de sédiment au niveau de l'angle sud-est de la parcelle, déjà appréhendée au diagnostic. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 112
- Fig. 77** Mobilier céramique issu des fossés de la parcelle 1. Crédit Stéphane Jean, Inrap 113
- Fig. 78** Évasement du fossé 297 dans sa moitié est. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 115
- Fig. 79** La fosse de rejet 324 est installée dans le fossé 297. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 115
- Fig. 80** Mandibule de bœuf dans le comblement du fossé 297, sondage 175. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 115
- Fig. 81** Mobilier céramique issu du comblement de F297. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 114
- Fig. 82** Plan et coupes de la parcelle 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 117
- Fig. 83** Coupe du fossé 484, sondage 135. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 116
- Fig. 84** Plan et coupes de la parcelle 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 117
- Fig. 85** Plan et coupes de la parcelle 4 et du fossé 448. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 118
- Fig. 86** Plan et coupes des parcelles 5, 6 et 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 119
- Fig. 87** Écuille provenant de l'extrémité du fossé 17. Crédit Stéphane Jean, Inrap 119
- Fig. 88** Plan de restitution des bâtiments apparus à l'intérieur de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 121
- Fig. 89** Plan de l'ensemble 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 123
- Fig. 90** Coupes de l'ensemble 1 et des fosses associées. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 124
- Fig. 91** Vue des trous de poteaux de la moitié nord de l'ensemble 1. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 123
- Fig. 92** Le foyer 417. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 125
- Fig. 93** Datations radiocarbone obtenues sur le foyer 417 et le poteau 416. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 125
- Fig. 94** Plan et coupes de l'ensemble 2 et des fosses associées. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 127
- Fig. 95** Vue en plan et coupe du trou de poteau 376. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 127
- Fig. 96** Datations radiocarbone obtenues sur le poteau 376 et le silo 336. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 128
- Fig. 97** Plan et coupes de l'ensemble 3 et de la fosse 398. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 129
- Fig. 98** Vue en plan et coupe du trou de poteau 404. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 129
- Fig. 99** Plan et coupes des structures de l'ensemble 4. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 131
- Fig. 100** La fosse 353 en cours de fouille. Crédit Céline Bélanger, Inrap 131
- Fig. 101** Plan et coupes de la structure de combustion 325 et de la fosse 324. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 132
- Fig. 102** Vue de la structure 325 au décapage. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap 133
- Fig. 103** Vue de la structure 325 en cours de fouille : une deuxième sole apparaît à l'est. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap 133
- Fig. 104** Vue de la structure 325 en fin de fouille : les deux soles sont très mal conservées. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap 133
- Fig. 105** La fosse 324 est installée dans le fossé 297 (sondage 176 en cours). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 134
- Fig. 106** Vue en coupe de la fosse 324. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 134
- Fig. 107** La fosse 328. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap 134
- Fig. 108** Plan et coupes de la concentration de fosses situées dans l'angle de la parcelle P1a. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 135
- Fig. 109** Vue de l'ensemble de fosses en cours de fouille. Crédit Rozenn Battais, Inrap 136
- Fig. 110** Vue du remplissage de la fosse 461. On y voit le fond de pot. Crédit Rozenn Battais, Inrap 136
- Fig. 111** Mobilier céramique provenant du comblement de la fosse 461. Crédit Stéphane Jean, Inrap 137
- Fig. 112** Vue de l'ensemble de fosses vidées : certains bords sont creusés en sape. Crédit Rozenn Battais, Inrap 136
- Fig. 113** Mobilier découvert en surface de la fosse 576. Crédit Stéphane Jean, Inrap 137
- Fig. 114** Plan et coupes de l'ensemble 5. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 139
- Fig. 115** Vue de l'ensemble 5. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 139
- Fig. 116** Plan des structures de l'ensemble 6. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 142
- Fig. 117** Coupes des structures de l'ensemble 6. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 143
- Fig. 118** Vue en coupe des fosses 226 et 231. Crédit Loïc Leday, Inrap 140
- Fig. 119** Le foyer 556 situé au sud du bâtiment. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 141
- Fig. 120** Plans et coupes du silo 555 et du foyer 556. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 144
- Fig. 121** Le foyer 556 et le silo 555 en cours de fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 144
- Fig. 122** Coupe du silo 555. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 144
- Fig. 123** Mobilier céramique provenant de trous de poteau de l'ensemble 6. Crédit Stéphane Jean, Inrap 145
- Fig. 124** Datation radiocarbone obtenue pour le poteau F221. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap 145
- Fig. 125** Plan et coupes de la structure de combustion F214. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap 146
- Fig. 126** Vue de la structure 214 après nettoyage (sur terrain sec). On voit tout de même nettement la concentration circulaire d'argile rubéfiée au nord. Crédit Rozenn Battais, Inrap 146
- Fig. 127** Vue du sondage de la chambre de cuisson et d'une partie de la fosse de travail. Crédit Rozenn Battais, Inrap 147

| | |
|--|-----|
| Fig. 128 Les blocs plaqués contre la paroi nord de la fosse de travail, sous l'entrée de la chambre de cuisson. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 147 |
| Fig. 129 Le comblement de la fosse 214 (coupe est-ouest). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 149 |
| Fig. 130 Détail du comblement de la fosse 214 dans sa moitié est. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 149 |
| Fig. 131 Vue de la fosse 214 en cours de fouille (coupe nord-sud). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 149 |
| Fig. 132 Fragment de bord provenant de la structure de combustion F214. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 148 |
| Fig. 133 Datation radiocarbone obtenue sur les graines piégées dans le comblement de F214. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 148 |
| Fig. 134 Vues de l'ensemble de la structure de combustion en fin de fouille. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 150 |
| Fig. 135 Plans et coupes des fosses situées dans l'ouest de la parcelle P1b. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 151 |
| Fig. 136 Plan de répartition des structures de la parcelle 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 152 |
| Fig. 137 Plan des ensembles 7 et 8. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 154 |
| Fig. 138 Coupes des structures des ensembles 7 et 8. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 155 |
| Fig. 139 Plans et coupes du foyer 473, et des fosses 468 et 480. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 152 |
| Fig. 140 Coupe du silo 480. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap | 153 |
| Fig. 141 Datation radiocarbone obtenue sur les graines du comblement du silo F480. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 153 |
| Fig. 142 Mobilier provenant du comblement de la fosse 468 et du décapage des niveaux recouvrant le cercle funéraire. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 153 |
| Fig. 143 Coupes des fosses à l'ouest de l'ensemble 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 156 |
| Fig. 144 Mobilier prélevé en surface de la fosse 476. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 156 |
| Fig. 145 Plan de localisation des structures des parcelles 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 157 |
| Fig. 146 Plans et coupes des éventuels silos de la parcelle 3. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 157 |
| Fig. 147 Coupe du silo 185. Crédit Audrey Le Merrer, Inrap | 158 |
| Fig. 148 Plans et coupes des structures de la parcelle 4. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 159 |
| Fig. 149 Mobilier découvert au décapage de la structure F267. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 158 |
| Fig. 150 L'agrafe provenant du comblement de F391. Crédit Imag Et | 160 |
| Fig. 151 Vue en coupe du silo 263. Crédit Véra Gautrin-Cléret, Inrap | 160 |
| Fig. 152 Mobilier rejeté dans le fond de silo F263. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 161 |
| Fig. 153 Plans et coupes de la fosse 316. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 161 |
| Fig. 154 La fosse 316 en cours de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 163 |
| Fig. 155 Vue en coupe du comblement de la fosse 316. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 163 |
| Fig. 156 La fosse 316 en fin de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 163 |
| Fig. 157 Mobilier provenant du comblement de la fosse 316. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 162 |
| Fig. 158 Plans et coupes de la fosse 317. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 164 |
| Fig. 159 La fosse 316 en cours de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 165 |
| Fig. 160 Vue en coupe du comblement de la fosse 317. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 165 |
| Fig. 161 La fosse 317 en fin de fouille. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 165 |
| Fig. 162 Mobilier provenant du comblement de la fosse 317. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 164 |
| Fig. 163 Vue des deux fosses-cellier (?) 316 et 317. Crédit Pierre Le Sayec, Inrap | 166 |
| Fig. 164 Comparaisons des fosses d'Ercé avec les structures de combustion de Visseiche et les fosses-celliers des Andelys. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap (Ercé) ; Mathilde Dupré, Inrap (Visseiche) ; Emmanuelle Ah Thon, Inrap (Andelys) d'après Carré 2011, p. 58 | 167 |
| Fig. 165 Plan de répartition des structures des parcelles 5, 6 et 7. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 168 |
| Fig. 166 Coupe de la fosse 19. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 169 |
| Fig. 167 Mobilier découvert à proximité des faits 5 et 6. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 169 |
| Fig. 168 Plans et coupes des structures de l'ensemble 9. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 170 |
| Fig. 169 Plans et coupes des foyers 30 et 32. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 170 |
| Fig. 170 Vue en plan du foyer 32 en fin de fouille. Crédit Céline Bélanger, Inrap | 170 |
| Fig. 171 Vue en coupe de la fosse 52. Crédit Céline Bélanger, Inrap | 171 |
| Fig. 172 Datation radiocarbone obtenue sur les graines du comblement de la fosse 52. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 171 |
| Fig. 173 Vue du bâtiment sur tranchée de fondation. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 172 |
| Fig. 174 Plans et coupes du bâtiment sur tranchée de fondation et des structures périphériques. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 173 |
| Fig. 175 Comparaisons du bâtiment sur tranchée de fondation d'Ercé avec ceux découverts en Lorraine et sur le site de Bouaffles. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap, d'après Edith Peytremann 2003 | 175 |
| Fig. 176 Plans et coupes des structures situées au nord de la parcelle 1. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 176 |
| Fig. 177 Mobilier issu du comblement des trous de poteau 182 et 151. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 177 |
| Fig. 178 Vue de la fosse 189 en cours de fouille. Crédit Loïc Leday, Inrap | 177 |
| Fig. 179 Vue du remplissage de la fosse 189. Crédit Loïc Leday, Inrap | 178 |
| Fig. 180 Vue en coupe de la fosse 143. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 178 |
| Fig. 181 Plan et coupes des fosses 542-543-545-546. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 179 |
| Fig. 182 Vues en plan des fosses F543, 545, 546. Crédit Loïc Leday, Inrap | 180 |
| Fig. 183 Vue du remplissage de la fosse 546. Crédit Loïc Leday, Inrap | 181 |
| Fig. 184 Localisation de l'emprise de la fouille sur un cliché aérien de 1952 du bourg d'Ercé-près-Liffré. Crédit IGN | 181 |
| Fig. 185 Plans et coupes des fossés modernes. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 182 |
| Fig. 186 Localisation et hypothèse de plan de deux bâtiments rectangulaires. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 183 |
| Fig. 187 Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 1 et de la fosse F113. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 184 |
| Fig. 188 Coupe du trou de poteau 79. On voit le négatif du poteau au centre. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 185 |
| Fig. 189 Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 2. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 185 |
| Fig. 190 Datation radiocarbone obtenue sur le poteau F83. Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 186 |
| Fig. 191 Comblement du trou de poteau F83. Crédit Loïc Leday, Inrap | 186 |
| Fig. 192 Les éventuels vestiges du Néolithique. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 188 |
| Fig. 193 Les vestiges de l'âge du Bronze. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 188 |
| Fig. 194 Le chemin du Mez. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 191 |
| Fig. 195 Analyse régressive du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 192 |
| Fig. 196 Analyse morphologique du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 193 |
| Fig. 197 La trame parcellaire orthogonale et ses fossés de partition interne. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 194 |
| Fig. 198 Proposition de restitution des parcelles du haut Moyen Âge et de leurs aménagements internes. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 196 |

| | |
|---|-----------|
| Fig. 199 Intégration du site de la ZAC du Bocage de l'Illet dans son environnement médiéval. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 200 |
| Fig. 200 Comparaison de l'organisation spatiale du site d'Ercé avec celle des sites de Torcé, Châteaugiron et Vauvert. Crédit Emmanuelle Ah thon, Inrap | 202 |
| Fig. 201 Localisation des structures modernes. Crédit Arnaud Desfonds, Inrap | 203 |
| Fig. 202 Les éléments diagnostics rapportables au Néolithique. Crédit Patrick Pihuit, Inrap | 216 |
| Fig. 203 Le mobilier céramique daté de l'âge du Bronze. Crédit Patrick Pihuit, Inrap ; Théophane Nicolas, Inrap (F500) | 217 |
| Fig. 204 Profil d'écuelle carénée issue du fait 17. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 219 |
| Fig. 205 Éléments de formes présents dans le fait 74. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 220 |
| Fig. 206 Fragment de panse à décor de cordon digité du fait 151. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 221 |
| Fig. 207 Bord de pot retrouvé dans le fait 182. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 221 |
| Fig. 208 Bord de coupe du fait 188. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 222 |
| Fig. 209 Bord de pot présent dans le comblement du fait 214. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 222 |
| Fig. 210 Fragment de panse avec décor de molette - fait 227. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 222 |
| Fig. 211 Bord de pot issu du fait 230. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 222 |
| Fig. 212 Profil d'écuelle à lèvres rentrante issue du fait 249. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 223 |
| Fig. 213 Lot de pots fermés découverts au niveau du fait 263. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 223 |
| Fig. 214 Bord de pot découvert dans le fait 267. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 224 |
| Fig. 215 Différents éléments de formes céramiques recensées dans le fait 297. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 224 |
| Fig. 216 Bords de pots à cuire du fait 316. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 225 |
| Fig. 217 Formes céramiques présentes dans le fait 317. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 225 |
| Fig. 218 Éléments du vaisselier céramique mis au jour dans le fait 447. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 227 |
| Fig. 219 Fragments de formes du fait 461. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 228 |
| Fig. 220 Bord en collerette oblique provenant du fait 468. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 228 |
| Fig. 221 Bord provenant du fait 476. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 228 |
| Fig. 222 Goulot étroit de récipient issu du fait 576. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 229 |
| Fig. 223 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage du cercle. Crédit Stéphane Jean, Inrap | 230 |
| Fig. 224 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage (mob. 1). Crédit Stéphane Jean, Inrap | 230 |
| Fig. 225 Éléments de formes mis au jour au cours du décapage (mob. 5). Crédit Stéphane Jean, Inrap | 230 |
| Fig. 226 Extrait de la carte géologique de Combourg au 1/50 000. Crédit BRGM | 241 |
| Fig. 227 Coupe et lames minces de l'échantillon ELB1 (F317). Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 242 |
| Fig. 228 Coupe et lames minces de l'échantillon ELB2 (F447). Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 242 |
| Fig. 229 Aspect de la pâte du Groupe 1 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 243 |
| Fig. 230 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 1. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 243 |
| Fig. 231 Aspect de la pâte du Groupe 2 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 244 |
| Fig. 232 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 2. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 244 |
| Fig. 233 Aspect de la pâte du Groupe 3 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 244 |
| Fig. 234 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 3. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 244 |
| Fig. 235 Aspect de la pâte du Groupe 4 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 245 |
| Fig. 236 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 4. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 245 |
| Fig. 237 Aspect de la pâte du Groupe 5 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 245 |
| Fig. 238 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 5. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 246 |
| Fig. 239 Aspect de la pâte du Groupe 6 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 246 |
| Fig. 240 Aspect de la pâte des productions de La Liberderie (Gennes-sur-Seiche) en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, Gx32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 246 |
| Fig. 241 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 6. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 247 |
| Fig. 242 Aspect de la pâte du Groupe 7 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 247 |
| Fig. 243 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 7. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 247 |
| Fig. 244 Inventaire des échantillons analysés appartenant au Groupe 8. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 247 |
| Fig. 245 Aspect de la pâte du Groupe 8 en lame mince à gauche en LPA, à droite en LPNA, G x32. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 248 |
| Fig. 246 Sections sciées des échantillons en lame mince. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 249 |
| Planches 1 à 7 Lames minces réalisées dans la céramique altomédiévale d'Ercé-près-Liffré. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 250 à 256 |
| Fig. 247 Listing des échantillons prélevés pour l'étude pétrographique. Crédit Hervé Morzadec, Inrap | 257 |
| Fig. 248 Meule en granite et disque en schiste gréseux. Crédit Véronique Brisotto, Inrap | 263 |
| Fig. 249 Inventaire des échantillons analysés et des volumes traités. Pour chaque niveau la présence de carpo-restes (P = positif/ N= négatif) a été grisé. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail | 267 |
| Fig. 250 Identifications et dénombrements des restes carpologiques carbonisés consignés, tout échantillon confondu. I nombre minimum d'individu ; NE nombre restes entiers ; NF nombre fragments ; C caryopse ; CT cotylédon ; G graine ; nd nœud d'épi ; R rachis ; S semence ; T tige. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail | 268 |
| Fig. 251 Représentation graphique des densités de restes au litre. Crédit Charlotte Hallavant, Université de Toulouse II-Le Mirail | 269 |
| Fig. 252 Implantation de Saint-Florent de Saumur, au nord-est de Rennes. Crédit Pierre Poilpré, Inrap (d'après Beaumon 2006, p. 74) | 273 |
| Fig. 253 Sites inédits repérés sur les clichés aériens de l'IGN. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 276 |
| Fig. 254 Topographie seigneuriale aux abords du bourg d'Ercé. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 277 |
| Fig. 255 Analyse régressive du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 282 |
| Fig. 256 Analyse morphologique du paysage aux abords du site de la ZAC du Bocage de l'Illet. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 283 |
| Fig. 257 Intégration du site de la ZAC du Bocage de l'Illet dans son environnement médiéval. Crédit Pierre Poilpré, Inrap | 287 |
| Fig. 258 Courbes de calibration de la datation (néolithique récent) de charbons provenant du comblement du poteau 83. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 306 |
| Fig. 259 Courbes de calibration de la datation (âge du Bronze ancien) d'un tesson de la fosse 158. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 306 |
| Fig. 260 Courbes de calibration de la datation (âge du Bronze final) d'os provenant de la tombe à crémation 490. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013). Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 306 |
| Fig. 261 Courbes de calibration des datations du haut Moyen Âge. Logiciel OxCal V4.2.3 Bronk Ramsey (2013) ; R : 5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013) Crédit Emmanuelle Ah Thon, Inrap | 307 |

Chronologie

Néolithique,
Protohistoire, âge
du Bronze, Antiquité
romaine, haut Moyen
Âge, Temps modernes

Sujets et thèmes

structure funéraire,
sépulture, chemin,
habitat rural, bâtiment,
foyer, four, fosse

Mobilier

Lithique, céramique,
faune, objet métallique

Un enclos funéraire du Bronze final et un habitat enclos du haut Moyen Âge

L'aménagement de la ZAC du Bocage de l'Illet par la commune d'Ercé-près-Liffré a conduit l'Inrap à fouiller une zone de près d'un hectare à proximité du centre-bourg. Cette opération qui s'est déroulée d'avril à juin 2013 a apporté des éléments précieux pour la compréhension de l'évolution de l'occupation du territoire, et plus particulièrement des origines du bourg d'Ercé.

Les vestiges mis en évidence témoignent d'une succession d'occupations datées de la Préhistoire jusqu'au haut Moyen Âge.

Les indices d'occupation les plus anciens sont attribués au Néolithique et sont matérialisés par des éléments mobiliers et de rares structures fossoyées.

Si la découverte de mobilier dispersé dans toute l'emprise montre que l'occupation se poursuit à l'âge du Bronze, seul un enclos circulaire avec tombe à crémation centrale datée du Bronze final a été identifié et étudié dans le cadre de l'opération.

Les vestiges les plus denses sont attribués au haut Moyen Âge, mais il est possible qu'un chemin et des parcelles agricoles délimitées par des fossés aient une origine plus ancienne, et que le terroir soit ainsi structuré dès l'époque gallo-romaine. À cette première trame parcellaire orthogonale succède une organisation en parcelles quadrangulaires qui respectent l'orientation des premières et s'appuient sur l'axe du chemin. L'essentiel de l'emprise fouillée est occupée par une vaste parcelle rectangulaire délimitée par des fossés. D'autres parcelles se développent de part et d'autre du chemin, et se poursuivent hors emprise, n'offrant qu'une vision incomplète du mode d'occupation de ce secteur, et de son évolution. Les parcelles renferment des vestiges en rapport avec un habitat rural occupé entre la fin du V^e siècle et les IX^e-X^e siècles. Un certain nombre de bâtiments ont ainsi pu être restitués, permettant d'appréhender la typologie et l'organisation de ce type d'habitat, similaire à des sites contemporains en Ille-et-Vilaine. Ils sont accompagnés de structures domestiques et agricoles (fosses, silos, fours, foyers...) qui confirment la vocation agro-pastorale de l'établissement.

À partir des IX^e-X^e siècles, l'habitat se décale ou se recentre vers l'est du site et n'est plus perçu que marginalement sur celui-ci. Au XI^e siècle, il s'en éloigne encore davantage, probablement attiré par l'église reconstruite par les religieux de Saumur.

Les terres retrouvent alors une fonction strictement agricole, et ce jusqu'à nos jours et la construction du quartier de la Nozanne.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr